This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

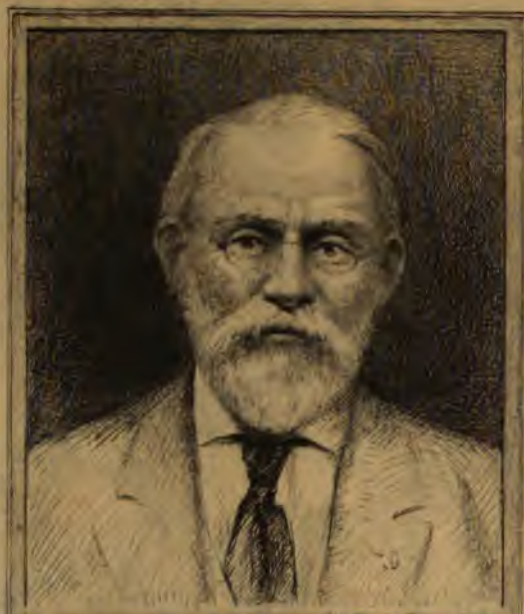

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
801
.S168
58

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME IX

ANNÉES 1899, 1900, 1901, 1902 et 1903

SAINT-DIZIER

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE O. GODARD

1904

COMPTE RENDU

ÉCLARON

pendant la guerre de 1870

et l'occupation prussienne

NOTES PRISES AU JOUR LE JOUR

PAR

LE Vte CHARLES DE HÉDOUVILLE

OFFICIER D'ACADÉMIE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES LETTRES,

DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER

PRÉFACE

Je n'avais aucune idée d'écrire le *Journal de la Guerre de 1870* jusqu'au moment où nous avons subi l'invasion des troupes prussiennes. Me souvenant des récits qui m'avaient été faits dans mon enfance sur les invasions de 1814 et de 1815, récits qui m'avaient si fort intéressé, j'eus alors la pensée de noter les scènes de chaque jour et les *on-dit* que l'espérance, le désespoir ou la peur colportaient dans notre village et dans nos environs.

C'est parce que je n'ai commencé mon journal que vers la fin du mois d'août que les faits des premiers jours de la guerre sont un peu écourtés. Je n'avais pas le temps de revenir sur les choses passées et surtout d'écrire avec détails les impressions que j'avais ressenties à la nouvelle de nos premiers désastres, qui m'avaient paru si impossibles.

Je n'ai pas non plus retracé assez longuement, au commencement de mon journal, l'attitude des populations subitement arrachées à leurs occupations, passant les journées entières sans travailler, se réunissant

par groupes sur la place publique ou dans les rues, interrogeant, questionnant, écoutant ceux qui arrivaient ou passaient dans les villes ou les villages ; le temps se partageait entre l'espérance, la crainte et les récriminations.

Personne, au début de la guerre, ne voulait croire à nos revers et, lorsqu'ils furent malheureusement certains, on ne parlait que de la trahison des ministres, des généraux, des officiers de tout grade. Les soldats seuls avaient fait leur devoir. Mais nous qui avions vu passer les troupes dirigées vers la frontière allemande, nous avions été les témoins de la désorganisation profonde que recouvrait à peine, à la fin de l'Empire, la belle tenue de nos troupes.

J'avais écrit ce journal simplement pour conserver la mémoire des faits dont j'avais été le témoin sans penser à le publier jamais. Les circonstances m'ont amené à le lire à mes collègues de la Société des Lettres et Sciences, qui décideront s'il mérite l'impression.

Eclaron, le 20 octobre 1901.

Dunning
Nijhoff
12-1-26
13603

Éclaron pendant la guerre de 1870

ET L'OCCUPATION PRUSSIENNE

NOTES PRISES AU JOUR LE JOUR

15 juillet 1870. — C'est durant cette journée que la guerre a été résolue ! Malgré l'entrainement des masses, j'ai eu, dès l'abord, des appréhensions sérieuses sur son issue et cependant je ne doutais pas que la victoire ne couronnât notre vaillante armée (1).

24 juillet. — A l'exemple de la France entière. Eclaron a fait une souscription considérable de 1.100 à 1.200 fr. pour les victimes de la guerre, sans compter les couchages, le linge, les provisions, etc. On a décidé qu'une ambulance de huit lits serait établie dans la commune. Cette ambulance a été disposée dans la maison d'un propriétaire alors absent d'Eclaron.

1er août. — Prise de Saarbrück. C'était un succès facile, qui a contribué, avec le reste, à fermer les yeux des chefs de nos soldats à la vigilance.

2 août. — Dès le lendemain, nous éprouvions un échec à Wissembourg ; nous avions infligé des pertes sensibles à l'ennemi, mais enfin nous étions repoussés.

(1) 19 juillet. La déclaration de guerre a été remise à la Prusse.

Cette nouvelle, parvenue ici le 4, m'a contristé et j'ai envisagé, dès ce moment, les choses sous un tout autre aspect.

7 août. — C'était le jour des élections municipales. Dès 2 heures, on a appris les deux échecs subis par nos troupes la veille, à Forbach et à Reichshofen. C'est alors que nos angoisses ont commencé. Durant la semaine suivante, du 7 au 14, les détails de nos pertes arrivaient ; nous apprenions que la bataille de Reichshofen, après un beau et magnifique début, avait fini par une déroute. Tout cela était navrant.

C'était le moment de la convocation des Chambres, qui se réunirent le 9, des troubles de Paris, du renversement du ministère Ollivier, de l'avènement du comte de Palikao, des premiers retards de la poste, des nouvelles ambiguës, etc.

14 août. — Enfin la grande guerre commence heureusement. On se bat à Longueville (Borny), mais la journée se passe tristement.

15 août. — On se bat encore, mais nous ne savons rien. Le soir, une dépêche est arrivée : c'est une dépêche privée qui parle en termes très exagérés du combat du 14.

16 août. — Nouvelle bataille à Mars-la-Tour (Gravelotte).

17 août. — Le chemin de fer est supprimé pour tout le monde ; le courrier de Paris n'arrive que le lendemain. Des troupes françaises se massent à Saint-Dizier ; l'anxiété est extrême.

Tout le corps de cavalerie du maréchal de Mac-Mahon, composé des carabiniers si abîmés à Reichshofen, de lanciers, dragons, chasseurs, fait la halte à

Eclaron, ou le traverse en allant à Vitry, et de là à Châlons. On apprend, à n'en pas douter, l'approche des Prussiens, le mouvement et la retraite du maréchal Bazaine, etc.

18 août. — Encore une bataille ! mais la poste n'arrive plus ; on commence à être inondé de bavardages ; personne ne travaille plus ; la journée se passe dans les rues ou sur la place publique.

19 août. — Arrivée d'un détachement de uhlans à Saint-Dizier ; les communications avec la ville n'existent plus régulièrement. L'ennemi coupe les fils télégraphiques de toutes les lignes et enlève une partie des rails des voies ferrées.

20 août. — Un gros de cavalerie prussienne entre à Saint-Dizier et rançonne la ville.

21 août. — C'était le jour de la fête d'Eclaron ! 3 hussards prussiens, puis 4, sont venus explorer le pays, couper le chemin de fer et le télégraphe ; ils ont parcouru fièrement la commune en tous sens.

22 août. — Un détachement de 15 hussards de la Mort est venu faire une réquisition d'avoine ; ils ont déjeuné sur la place. Ils ont emmené 67 sacs d'avoine avec 5 voitures et des hommes qui sont revenus les uns après les autres, presque tous sans leurs chevaux.

23 août. — Toujours quelques Prussiens ! Ils viennent même la nuit.

25 août. — Un escadron de hussards (8e régiment ?) a établi un campement sur l'ancien chemin de Saint-Dizier. Il a fallu leur fournir tout ce qui leur était nécessaire, ainsi qu'à leurs chevaux. Ils ont abreuvé leurs chevaux dans la Blaise. Je pensais, en regardant ces hommes et ces chevaux dans la rivière, au rêve de

leurs chefs de faire boire ces mêmes chevaux dans la Seine à Paris.

C'était le jour de l'échauffourée du Pont-Varin. Les blessés prussiens et les prisonniers (1) sont restés ici quelque temps.

26 août. — Le matin, nous avons subi une nouvelle réquisition d'avoine et de chevaux de la part des dragons. Il est passé ensuite 6 régiments d'infanterie, de l'artillerie et des équipages par toutes les routes et presque tout le jour. En voyant passer tous ces soldats, je me suis surpris bien des fois les larmes aux yeux: J'ai eu le cœur gros tout le jour. Combien de fois n'ai-je pas imploré le Seigneur pour la France !

A 4 heures 1/2, il nous est arrivé 1.020 hommes à coucher et à nourrir. Nous en avons eu 27 à la maison, dont un officier de bonne compagnie. Ces hommes ne savaient aucune nouvelle et cependant nous avons appris d'une manière à peu près certaine que les Prussiens avaient été battus le 22 par le maréchal Bazaine.

27 août. — *Nos hôtes* sont partis vers 8 heures à la satisfaction générale. Il est passé dans la journée un régiment se dirigeant sur Ambrières, puis des fourgons très nombreux à Humbécourt. On les voyait d'Eclaron.

Rien ne peut donner l'idée de *l'impressionnabilité* d'un peuple inactif, surexcité et à la recherche de nouvelles. Chaque passant est questionné, chaque arrivant entouré. Une personne d'un village voisin est écoutée comme si elle apportait dans sa poche un bulletin de victoire ou l'annonce d'une défaite.

Je me rappellerai toujours la terreur produite par l'annonce de l'arrivée d'une armée prussienne. On était

---

(1) Les Prussiens avaient emmené comme otages 4 des principaux habitants du village.

sous le coup de bonnes nouvelles de nos troupes, venues de je ne sais où (c'était le 18 ou le 19 août), lorsqu'un habitant d'Eclaron arrive de Saint-Dizier à bride abattue ; il avait les traits bouleversés et criait en passant la grande nouvelle qu'il avait apprise. La consternation fut extrême, d'autant qu'il n'y avait guère lieu de douter que l'armée victorieuse du prince de Prusse n'ait pris le chemin de Paris.

Durant quelques jours, pendant que les Français campaient à Saint-Dizier, j'ai eu la pensée qu'on pourrait bien se battre tout près de nous. Que faire en pareil cas ? Se réfugier dans la forêt, abandonner sa maison, la livrer à l'incendie ou au pillage ? (1)

Le 27 août, pendant le défilé des longs convois qui passaient sur la route d'Humbécourt à Saint-Dizier, on entendit très distinctement, vers 2 heures, quelques coups de fusil près du bois qui sépare la vallée de la Blaise de celle de la Marne. En un instant, tous les habitants se portèrent hors du village pour voir et entendre. On entendit effectivement quelques décharges d'artillerie, puis ce fut fini. Qu'était-ce que cela ? On le saura peut-être plus tard.

28 août. — Il a transpiré tout le jour des nouvelles favorables, mais au fond on n'a rien appris. Point de Prussiens, mais en revanche, le soir, nous avons eu une distribution de la poste et des nouvelles indirectes de mon fils aîné.

29 août. — On a distribué dans la matinée les journaux jusqu'au 26 inclusivement.

Nous avons vu dans la journée des soldats prussiens

---

(1) Un combat était en effet très possible à Saint-Dizier, où nos troupes avaient tout disposé pour se défendre derrière le canal et la Marne.

de la garnison de Saint-Dizier qui venaient réclamer nos fusils et de l'avoine : on ne leur a donné ni les uns ni l'autre. Nous avons eu aussi une réquisition de 30 lits complets pour les ambulances de Saint-Dizier. La commission du Conseil municipal s'en est occupée toute la journée.

30 août. — Dès le matin, on est venu rechercher tous les parents de la nourrice de deux de mes enfants qui étaient à la maison depuis le commencement de l'invasion, au nombre de 8 ou 10, avec leurs chevaux et leurs vaches. Je suis allé moi-même en ville savoir si on pourrait ajourner au lendemain l'envoi des lits pour les ambulances.

J'ai partout, pendant le voyage, aperçu les traces des campements prussiens, à Eclaron, Moëslains, Hoéricourt, Saint-Dizier. La ville a une garnison prussienne ; les habitants sont toujours sur le qui-vive et cependant plusieurs usines ont rouvert leurs portes aux ouvriers. On s'aborde, comme dans nos villages, pour savoir des nouvelles ; on raconte beaucoup de faits plus ou moins sérieux. Il paraît résulter de tout ce qu'on entend que la fameuse pointe sur Paris est un projet abandonné et que l'armée prussienne tout entière s'est portée vers Sainte-Menehould.

31 août. — Rien d'intéressant, quelques journaux, point de nouvelles.

1er septembre. — Je suis allé à Saint-Dizier chercher Alexine (1) pour soigner mes petites-filles, qui sont malades.

On avait envoyé la veille à Saint-Dizier beaucoup de soldats prussiens malades venant de Vitry. Le com-

(1 La nourrice dont il est parlé plus haut.

mandant de place a fait une réquisition de 50 voitures pour conduire à Nancy ces malades, qui ne semblent pas en danger de mort. C'est avec la joie au cœur que j'ai vu le défilé de ces voitures prendre la route de l'Allemagne et tourner le dos à notre France.

En arrivant à Eclaron, j'ai trouvé tout le monde en émoi. 7 traînards arrivaient de Joinville et demandaient à manger et une voiture pour les conduire à St-Dizier. Tous les cultivateurs esquivaient déjà leurs chevaux, craignant une colonne en arrière ; on en a été quitte pour la peur.

2 septembre. — A midi, quelques Prussiens de la garnison de St-Dizier viennent demander de l'avoine ; nouvelle alerte, on les a renvoyés poliment.

A deux heures, tous les chevaux d'Eclaron prennent encore une fois le chemin de la forêt sur le bruit que 10.000 Allemands, battant en retraite, occupaient les villages de la Marne voisins de nous. Inutile d'ajouter que ces ennemis n'existaient que dans l'imagination de quelques fabricants de nouvelles.

3 septembre. — Dans la matinée, on entend dire qu'une grande bataille a été livrée le 30 et que l'empereur a été fait prisonnier. Nouvelle alarme, et celle-ci justifiée par les complications qui pourraient surgir si la nouvelle était vraie. On reçoit à 11 heures des journaux du 2 : ils ne disent rien qui puisse faire supposer qu'il y ait quelque chose de fondé dans les rumeurs colportées dans les masses. Au contraire, les nouvelles de l'armée sont excellentes : on s'est battu le 26 devant Metz et Bazaine a été vainqueur. Le 31, au nord, Mac-Mahon a eu à son tour des avantages sur l'ennemi ; on reprend l'offensive.

Sur le soir, la dépêche prussienne reçue le matin et

qui est si triste pour nous paraît sérieuse, au moins en partie. Quelle attente ! et combien en pareil cas les heures sont longues !

4 septembre. — La matinée est sombre et cependant on a encore de l'espoir. Les journaux annoncent les batailles du 30 et du 31 août près Sedan. Dans la première journée, nous avons eu un échec réparé dès le soir ; dans la seconde, nous avons été victorieux. On annonce que la bataille a continué le 1er septembre et que l'issue n'en est pas connue.

Après les vêpres, j'ai pris connaissance de la dépêche des ministres, qui a été copiée à Bar-sur-Aube par un négociant du village dans la matinée du 4. Tout horriblement triste qu'elle soit, elle est moins terrible que celle des Prussiens. On se sent d'ailleurs soulagé de n'être plus dans l'incertitude. Mais quelle position que la nôtre ! Qu'allons-nous devenir ? Que feront les ennemis ? Malgré leurs succès, marcheront-ils sur Paris ? J'en doute.

Voici cette funeste dépêche :

« Intérieur à Préfets et Sous-Préfets, Généraux commandant les divisions et subdivisions et Gouverneur de l'Algérie.

« Français,

« Un grand malheur frappe la patrie. Après trois jours de luttes héroïques soutenues par l'armée du maréchal Mac-Mahon contre 300.000 ennemis, 40.000 hommes ont été faits prisonniers. Le général Wimpfen, qui avait pris le commandement de l'armée en remplacement du maréchal Mac-Mahon, grièvement blessé, a signé une capitulation. Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage. Paris est aujourd'hui en état de défense,

les forces du pays s'organisent. Avant peu de jours, une armée sera sous les murs de Paris ; une autre armée se forme sur la rive gauche de la Loire. Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France.

« L'empereur a été fait prisonnier pendant le combat.

« Le gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événements.

« Le Conseil des ministres, signé : comte de Palikao, etc., etc. »

Fernand de Romance est arrivé avec M. de Lesseville pour chercher Marguerite (1) et les filles de Louis (2) pendant qu'on peut encore circuler.

5 septembre. — Louis s'est décidé à faire partir ses deux aînées, il a le projet de les accompagner à Paris ; il est parti à 4 heures du matin.

Journée sans nouvelles ; on discute toujours les dépêches reçues.

6 septembre. — On m'apprend le matin que la République a été proclamée à Paris. Ce n'est pas officiel, mais c'est tellement dans la logique des événements arrivés depuis peu que personne ne songe à nier ce qui paraît être l'évidence.

7 septembre. — On a reçu des journaux du 6. La proclamation de la République a été faite à Paris sans désordres sérieux. De notre armée des détails navrants : les pertes sont immenses, le désastre est complet.

L'ennemi marche sur Paris.

Les Prussiens ont couché à Eclaron au nombre de 60 environ. Ils étaient venus rétablir le chemin de fer

(1) Mlle de Romance.
(2) Mon frère.

pour conduire à Saint-Dizier les wagons laissés à Wassy. Ils ont reçu contre-ordre vers midi et sont repartis.

Nous avons appris la mort d'Antoine de Vesins, petit-fils du maréchal duc de Reggio, tué à Gravelotte.

8 septembre. — On n'a pas reçu de journaux.

9 septembre. — On a distribué les journaux du 7 et du 8. Que de tristes détails ! La circulaire de Jules Favre aux agents diplomatiques est sage et inspire quelque confiance.

Le temps est à l'unisson des événements. Depuis quatre jours, le tonnerre gronde jour et nuit ; la pluie tombe à torrents, le vent souffle avec furie.

10 septembre. — Deux officiers prussiens ont apporté un avis du commandant de place de Saint-Dizier annonçant que le typhus des bêtes à cornes est dans les environs de la ville. C'est un nouveau malheur pour l'agriculture, si éprouvée par les événements.

Un peu plus tard, 13 Prussiens qui travaillaient à la gare ont demandé deux chevaux pour les reconduire à Saint-Dizier. Ils ont fait une réquisition de 12 chevaux pour emmener demain à midi les wagons de la gare d'Eclaron à celle de Saint-Dizier.

11 septembre. — Nos chevaux ne sont revenus qu'à dix heures du soir.

12 septembre. — Point de journaux. Je suis allé à Saint-Dizier ; on ne sait rien de nouveau.

Le soir, nouvelle réquisition de 24 chevaux pour conduire des wagons de Saint-Dizier à Blesmes. Il a fallu aller trouver tous les cultivateurs. Quelle corvée !

13 septembre. — Les journaux annoncent que les Prussiens sont très près de Paris et l'investiront entiè-

rement s'ils n'en font pas le siège. Quelle perspective inquiétante ! De paix, on n'en parle plus.

On signale un nouveau succès de Bazaine ; qu'y a-t-il de vrai dans ce bruit ?

La citadelle de Laon a sauté.

Nos chevaux, partis à 6 heures du matin, ne sont pas rentrés le soir. Va-t-on les conduire à Bar ou plus loin ?

14 septembre. — Les journaux du 13, que nous avons reçus, parlent de nouveau d'armistice.

Nous avons été menacés d'une réquisition énorme de viande pour la garnison de Saint-Dizier ; dans la soirée, on a fait courir le bruit que cette garnison avait reçu l'ordre de partir.

Les hommes et les chevaux partis pour Blesmes sont revenus l'après-midi.

15 septembre. — Il est venu ici sur le soir 5 officiers de gendarmerie française avec leurs ordonnances ; ils sont prisonniers sur parole. J'ai vu également un officier d'infanterie prisonnier sur parole. Tous disent que 80.000 hommes ont été pris par les Prussiens à Sedan. Ce désastre est le plus grand dont l'histoire fasse mention. Pauvre patrie !

Un jeune homme, parti de Paris le 13, M. X..., m'a dit qu'à Paris on était armé jusqu'aux dents et résolu à se défendre.

Un autre, revenu de Toul, dit que la garnison le défend admirablement et a tué, comme les journaux l'ont raconté, 8 ou 10.000 Prussiens.

16 septembre. — Louis est allé à Bar avec sa femme et sa fille : il a su qu'Henri Oudinot, le plus jeune fils du maréchal plus tard général, était prisonnier. Il y a eu hier à Saint-Dizier une grande émotion : on a mis en prison trois éclaireurs prussiens après le départ de

la garnison. Mais, prévenu par les siens, le commandant de place de Bar a renvoyé à Saint-Dizier 2.500 hommes. La ville doit livrer les coupables ou payer 500.000 francs de contribution de guerre. Faute de verser cette somme, on emmènera tous les conseillers municipaux en Prusse.

17 septembre. — On a emmené de Saint-Dizier à dix heures les cinq premiers conseillers municipaux ; on dit qu'à 3 heures cinq autres partiront également.

On a eu quelques journaux ; il est toujours question de négociations. Que Dieu nous vienne en aide !

18 septembre. — On dit que, Saint-Dizier n'ayant pu fournir 500.000 fr. de contribution de guerre, on a fait main basse sur les boutiques d'orfévrerie et sur les principaux magasins de la ville ; les habitants sont consternés.

19 septembre. — Les Prussiens ont fusillé, à 5 heures du matin, derrière la maison de M. Chapron, Adolphe Georges, convaincu d'avoir contribué à désarmer des éclaireurs et chez lequel on a trouvé un fusil. Cet homme, qui avait habité longtemps notre village, est mort chrétiennement et avec courage.

20 septembre. — Saint-Dizier est plus tranquille ; les Prussiens ont rendu ou promis de rendre les marchandises saisies par eux.

Ici, nous avons eu deux alertes. Une vingtaine de Bavarois sont venus vers 4 heures du soir au village ; ils ont demandé à acheter du vin de Champagne. Après une pause de 2 heures, ils sont retournés à St-Dizier.

A 8 heures du soir, 200 hommes environ ont traversé Eclaron ; ils allaient en reconnaissance et sont revenus sur leurs pas après avoir été jusqu'à la gare. Nous les

avons vus reprendre le chemin de la ville avec le plus grand plaisir.

21 septembre. — La journée s'était passée tranquillement lorsque, vers 4 heures et demie, 50 Bavarois sont venus réclamer un bœuf ; ils en ont emmené deux.

L'officier nous a confirmé la prise de Toul ; il ne croit pas à un armistice ; de nouvelles troupes prussiennes, a-t-il ajouté, marchent sur Paris.

22 septembre. — Nouvelles réquisitions plus désastreuses que la veille. Nos ennemis ont enlevé 5 vaches, 500 kilog. d'avoine, 200 kilog. de farine et du pain. La commission du Conseil a dû trouver tout cela de 1 heure à 4 heures. Quels tourments ! Quelle ruine ! Quand serons-nous délivrés de ces hommes rapaces ?

Toujours point de nouvelles, mais des bruits de toute nature ; cette incertitude est horrible.

Il paraît qu'une insurrection a été tentée contre le gouvernement provisoire et que Flourens aurait été mis en prison par ses anciens amis.

23 septembre. — Nous avons dû fournir, ce jour-là, 5 voitures, 5 chevaux et 5 hommes pour conduire des malades prussiens je ne sais où.

On a reçu un journal de Chaumont du 20. Il présente la situation générale sous un jour meilleur. Il donne des nouvelles du maréchal Bazaine, qui les a expédiées en ballon.

Le soir, nous avons eu connaissance d'une dépêche annonçant un grand succès remporté par le général Ulrich contre les troupes assiégeant Strasbourg.

24 septembre. — Avec le jour, nouvel espoir. Vinoy aurait battu les Prussiens près de Melun et fait beaucoup de prisonniers. Que Dieu protège la France et nous donne la paix !

On a raconté tout le jour l'histoire d'un corbillard qui a séjourné à Vitry et qui part pour l'Allemagne. L'imagination populaire a été très frappée de ce fait et dit que le corbillard emporte les restes d'un personnage très haut placé et qu'on ne nomme pas.

25 septembre. — On a reçu des journaux de Tours du 21 et du 22. Les choses paraissent prendre une tournure plus favorable.

A 4 heures, 4 Prussiens (il est écrit que nous en verrons tous les jours) sont venus chercher le cheval de M. Sevestre (1); c'était un animal de prix: c'est évidemment le fait d'une dénonciation.

26 septembre. — Je suis allé à Saint-Dizier; la ville est toujours sous le coup des événements de la semaine dernière. Elle a encore une garnison de 2.000 Bavarois qui font l'exercice et des patrouilles tout le jour.

On a ramené, le soir, le cheval de M. Sevestre.

27 septembre. — Bonne journée, point de Prussiens. Pas de journaux non plus, mais beaucoup de nouvelles arrivant de plusieurs côtés. La prise de Toul est confirmée. En revanche, on dit que les Prussiens éprouvent de grandes pertes sous Paris; sans ajouter foi à tout ce que l'on dit, il paraît certain qu'ils ont éprouvé plusieurs échecs sérieux et que les maladies ravagent leurs armées.

Il n'y a rien de vrai dans l'histoire du corbillard de Vitry (2). Une voiture percée de balles et renfermant deux ou trois personnes blessées a traversé cette ville. On tait avec mystère les noms des personnes transportées dans cette voiture.

---

(1) Depuis conseiller à la cour de cassation.

(2) L'histoire du corbillard s'est reproduite dans l'Est à différentes reprises.

28 septembre. — Ni journaux, ni dépêches, mais des rumeurs favorables de plus en plus persistantes.

29 septembre. — Le matin, on a reçu la fameuse dépêche de Jules Favre annonçant la défaite des Prussiens à Versailles et la défection des Bavarois (1). Si, comme tout porte à le croire, cette dépêche est officielle, la chance est entièrement retournée de notre côté et nous pouvons entrevoir dès à présent la fin de cette guerre terrible.

Hier les Bavarois ont quitté Saint-Dizier ; plusieurs d'entre eux ont déserté, dit-on ; parmi ceux-ci deux officiers.

On nous dit que X... fils a été fusillé à Langres comme espion prussien, que le père et la mère de ce jeune homme ont été arrêtés à Wassy et subiront le même sort.

30 septembre. — On discute toujours la dépêche du 25 ; tout cependant paraît la confirmer.

Verdun a été pris par les Prussiens ; c'est un malheur.

Il passe depuis quelques jours des troupes nombreuses à Saint-Dizier : Bavarois, Wurtembergeois, etc. Toutes vont sur Paris. Nous avons reçu plusieurs journaux de Tours du 27 : ils ne mentionnent pas les combats des 24 et 25, mais seulement ceux antérieurs à ces dates.

---

(1) Voici cette dépêche : « Samedi 24 septembre 1870, reçue le 29 à Eclaron ; sortie du général Trochu sur Versailles ; 10.000 hommes tués, 8.000 hors de combat. 30 000 Bavarois prisonniers. Prince Frédéric-Charles disparu ; prince de Nassau tué, Bismarck blessé par des francs-tireurs. Général Trochu en marche sur Versailles avec 300.000 hommes. — Signé : Jules Favre. »

« 25 septembre. 30.000 morts, 15 à 20.000 prisonniers. Bavarois au nombre de 12.000 entrant à Paris la crosse en l'air. Signé : Jules Favre. »

1er octobre. — De nouvelles dépêches confirmant celles des 24 et 25 septembre ont été apportées vers le soir ; on est dans la joie (1). Tout d'ailleurs corrobore la certitude de ces nouvelles : l'abandon de la réquisition des chemises de flanelle (2), le départ des Prussiens de Saint-Dizier, l'arrivée des troupes françaises dans cette ville (3) et mille faits que chacun raconte et que tout le monde croit.

2 octobre. — Mais toute médaille a un revers. Nous apprenons dès le matin la reddition de Strasbourg. Les dépêches sont apocryphes. Une seule chose reste certaine : c'est qu'il y a eu sous Paris quelques escarmouches heureuses, mais rien de sérieux. Aussi le découragement est-il revenu et saisit tout le monde ; les idées sont au noir.

Un jeune homme du village est venu de Langres passer 4 jours ici. Il a rétabli les faits à l'égard de X..., qui a été condamné, ainsi que son fils, aux travaux forcés à perpétuité. Langres se prépare à un siège, les approvisionnements se font sur une grande échelle. La garde mobile est mal organisée, les officiers sont mal choisis et n'inspirent aucune confiance à leurs inférieurs. Le désordre est dans l'administration, l'indiscipline dans les rangs ; tout fait craindre de nouveaux désastres.

---

(1) « 26 septembre, reçue le 1er octobre. 60.000 hommes tués sous Versailles par Trochu. L'armée du Midi passe par Belfort et rejoint Bazaine. Canrobert marche sur Saint-Dizier, prend tous les hommes valides et leur délivre des armes.

« 26, non officielle. Par suite de l'échec de Versailles, les Prussiens ont attaqué le fort d'Ivry et ont perdu 130.000 hommes ! ! ! »

(2) Reçue de la sous-préfecture, datée du 30 septembre 1870, de laquelle il résulte que le maire de Saint-Remy est chargé de prier tous les maires du canton de faire cesser la confection des chemises de flanelle requises par les armées prussiennes. Cette réquisition paraît abandonnée. — Saint-Remy, 1er octobre 1870.

(3) Ce fait était faux.

3 octobre. — Point de journaux. On dit que Strasbourg n'est pas pris.

Depuis quelques jours, il n'y avait plus de Prussiens à Saint-Dizier ; ils sont revenus aujourd'hui.

4 octobre. — Les journaux ne donnent pas de faits saillants. Les déceptions des jours derniers rendent les narrateurs plus prudents.

200 Prussiens environ sont arrivés hier à St-Dizier ; 150 sont arrivés ensuite de Vitry ; on les dit nombreux dans cette dernière ville et dans les environs.

Vers une heure, 3 voitures montées par des Prussiens sont passées à Eclaron sans s'y arrêter ; on croit qu'ils sont chargés de rétablir le télégraphe sur la ligne de Wassy.

6 octobre. — Dans la matinée, quelques uhlans sont venus nous avertir que nous aurions à loger le soir environ mille Bavarois et que nous ayons à préparer des billets de logement. Nous sommes parvenus à en faire passer 400 à Humbécourt, en sorte que nous n'avons eu pour notre part que 634 hommes, 8 officiers et 40 chevaux. Cette troupe est arrivée la nuit vers 6 heures 1/2. J'ai eu 10 soldats à loger ; ils se sont très bien comportés à la maison. Ces hommes sont très bien équipés, très bien armés et fort disciplinés. En arrivant sur la place, au commandement du chef, tous les hommes ont mis la main au casque, le tambour a battu quelque temps pendant que chacun récitait la prière d'arrivée.

7 octobre. — Les Bavarois sont partis à 8 heures, après avoir récité, comme la veille, leur prière. Quel bel usage et combien il est loin des nôtres !

Les Bavarois n'aiment pas les Prussiens ; ils ne veulent même pas qu'on leur dise qu'ils sont de l'ar-

mée prussienne. Ils soupirent après la fin de la guerre pour retourner dans leur pays.

Nous avons eu des journaux, mais point de nouvelles.

8 octobre. — Rien de nouveau que la pluie qui a duré toute la journée.

9 octobre. — Les journaux parlent des fameux cercueils ; ils affirment qu'ils renferment le général de Moltke, le prince de Reuss et le duc de Nassau, tué par des francs-tireurs. La mort du ministre de la guerre de Prusse serait un malheur sérieux pour nos ennemis et un bonheur pour nous.

11 octobre. — Quelques centaines de Prussiens sont revenus à Saint-Dizier après avoir exploré les environs, où ils pensaient rencontrer des francs-tireurs.

12 octobre. — Je suis allé à Saint-Dizier ; il n'y reste que 43 malades prussiens. La ville a son aspect accoutumé. On est moins pressé d'avoir des nouvelles et cependant les choses trainent bien en longueur.

13 octobre. — Rien, rien, rien !

14 octobre. — Les dépêches du matin annoncent plusieurs combats. Orléans est occupé par les Prussiens, qui poussent des reconnaissances sur Meung et même Beaugency.

D'autre part, le général Ducros, dans une sortie, aurait repoussé l'ennemi sur Versailles en lui faisant subir un échec sérieux.

Le Gouvernement veut organiser partout la garde nationale mobilisée avec les garçons et veufs sans enfants de 20 à 40. C'est un désarroi complet dans notre commune.

15 octobre. — On annonce la mort du prince Frédé-

ric-Charles sous Metz. Ce serait une bien grave et bonne nouvelle.

16 octobre. — Une circulaire de Gambetta annonce de sérieux avantages remportés par nos troupes sous Paris ; les assiégés, dit-il, sont devenus assaillants.

Les jeunes gens de la dernière classe et les hommes de 21 à 40 ans sont partis pour Langres ; toute la population est consternée.

17 octobre. — Les hommes de tous les pays environnants rejoignent l'armée ; les routes sont sillonnées de voitures.

18 octobre. — J'ai recueilli, en allant à Sommermont et en causant avec les habitants de ce village, l'expression des doléances universelles.

Tout le monde désire la paix au prix même des plus grands sacrifices. Le sentiment unanime est qu'on ne pourra résister à l'ennemi, qui partout est en forces.

19 octobre. — Saint-Dizier a reçu l'avis que 400 Prussiens allaient arriver ; heureusement ils ont eu contre-ordre dans la journée.

20 octobre. — Les journaux sont de plus en plus sombres. Soissons est pris ; toutes nos villes sont occupées ; Paris et Metz seuls font une belle résistance.

Il circule à Saint-Dizier des bruits relatifs à de nouvelles apparitions de la Sainte-Vierge à la Salette et à Lourdes. Les bonnes âmes reprennent confiance, mais confiance en Dieu seul, qui *seul* peut nous sauver.

21 octobre. — Nous avons entendu durant l'après-midi, très distinctement, plusieurs coups de canon dans la direction du nord-nord-ouest ; l'imagination des habitants d'Eclaron a été surexcitée par ce bruit. Qu'est-ce ? On le saura plus tard.

22 octobre. — Le bruit court dans la matinée que Paris s'est rendu et que les coups de canon entendus hier avaient été tirés par les Prussiens en signe de réjouissance. O honte ! Un grand nombre de Français partage la joie des Prussiens, espérant que la reddition de la capitale amènera la fin de la guerre et de leurs maux.

Heureusement ce bruit sinistre se dément de lui-même ; on ne peut sérieusement y ajouter foi.

Dans quel temps de décadence vivons-nous ! L'intérêt personnel domine tout ; le besoin du repos et de la jouissance passe avant la patrie, la famille. Il n'y a plus *un homme*, pas plus dans les campagnes que dans les villes, dans les gouvernés que dans les gouvernants. On me citait hier le rédacteur d'un journal avancé de Chaumont qui prêchait depuis trois mois dans son journal la levée en masse, et qui, profitant de ses nouvelles relations avec le préfet, vient de se faire nommer conseiller de préfecture pour *être dispensé du service militaire. Ce brave* a vingt-cinq ans et il est garçon !

Vers midi, on a expliqué le bruit du canon entendu hier par la présence de francs-tireurs qui auraient pris et massacré la garnison de Bar. Plus tard on affirme que les Prussiens ont simplement essayé à Vitry les canons français abandonnés par nos troupes et retirés de l'eau par nos ennemis.

On ne voit plus un seul journal de Tours ; si les Prussiens occupent Gray, comme on le dit, il sera bien difficile d'en recevoir dorénavant.

23 octobre. — On a reçu quelques journaux. Les nouvelles semblent toujours favorables à la défense de Paris.

On parle d'un combat dans notre département.

24 octobre. — Peu ou point de nouvelles ! Quelques journaux en retard.

25 octobre. — La défaite, ou plutôt la déroute de nos mobiles près Fays-Billot est confirmée tristement.

En revanche, on apprend de nouveaux avantages remportés par Bazaine le courant, et une suite de combats heureux du côté de Besançon.

Quelques Prussiens ont paru dans la journée à Ancerville ; ils paraissent inquiets et ne sont pas sortis, dit-on, de la mairie, où ils sont restés tous ensemble durant l'accomplissement de leur mission.

26 octobre. — La surprise des habitants a été extrême lorsqu'ils ont vu arriver, vers deux heures, par une horrible tempête, 200 Wurtembergeois. 150 étaient à pied, le reste à cheval. Cette petite troupe paraissait inquiète et agitée ; elle s'est partagée en cinq groupes qui sont allés prendre possession des cinq issues du village. Le capitaine a fait annoncer au son du tambour qu'il était défendu de sortir du village et de ses maisons après 9 heures. Il a réclamé ensuite des vivres pour ses hommes et ses chevaux. On a dû porter à manger à chaque poste à l'heure dite.

Vers 5 heures, le commandant du détachement a mandé dans une auberge le maire, le curé, l'adjoint et quelques notables du village.

« Messieurs, leur a-t-il dit, j'ai quelques questions à vous adresser ; je vous prie d'y répondre et de me dire la vérité ; sans cela, vous seriez punis sévèrement. Et vous, Monsieur le maire, ne me déguisez rien si vous ne voulez pas être arrêté et enmené avec moi. »

Après cet exorde, le commandant a demandé aux personnes réunies autour de lui si on recevait des correspondances et des journaux et à quelles heures pas-

saient les voitures qui apportaient les dépêches. On lui a répondu qu'il n'y avait plus de voitures publiques faisant le service des dépêches, que celles-ci venaient irrégulièrement, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et que les journaux des environs étaient apportés par des colporteurs. Là-dessus, il a donné jusqu'à sept heures au maire pour lui procurer *beaucoup de journaux*.

Le chef du détachement a demandé ensuite des renseignements sur le chemin de fer de Saint-Dizier à Wassy, sur la ligne de Saint-Dizier à Chaumont et de Chaumont à Langres. Les réponses qu'il a reçues n'ont pas dû lui servir à établir, dans son esprit, des convictions bien arrêtées, ni une source de renseignements bien précis pour ses chefs. Enfin il nous a demandé s'il y avait beaucoup de troupes à Chaumont. « Monsieur, lui ai-je dit, il nous est impossible de vous dire s'il y a à Chaumont un ou mille soldats », et, comme il croyait que je lui disais qu'il y avait mille hommes de garnison dans cette ville, je lui ai répété ma phrase en la scandant de mon mieux. Même question et même réponse pour Langres. Nous avons quitté notre officier à cinq heures et demie. De sept à huit heures, on a porté le souper à tous les postes du village.

27 octobre. — A 7 heures et demie, les Wurtembergeois nous ont quittés pour retourner à Vitry.

Toute la journée, on s'est entretenu de cette visite si inattendue ; on se racontait ce qu'on avait vu. Ces hommes sont en général d'une saleté extrême ; ils gaspillent tout ; ils prennent tout ce qui se mange, quand même ils devraient le laisser perdre. Chez Mme de Romance, ils ont enlevé près de 3 hectolitres de magnifiques pommes et laissé en échange des morceaux considérables de viande crue ou cuite.

On a d'excellentes nouvelles de Metz ; les affaires du 15 et du 16 ont été très brillantes.

28 octobre. — On parle de négociations. Les journaux reçus disent que l'Angleterre prend l'initiative d'une proposition d'armistice et que les neutres la suivront dans cette voie ; que Dieu le veuille ! Il y a eu un combat heureux près de Besançon. Nous apprenons que les Prussiens sont à Vesoul, Lure, dans toute la Haute-Saône. Ma sœur va avoir bien des tribulations.

On a entendu le canon dans la direction de Vitry.

29 octobre. — Dans la matinée, l'espérance d'un prochain armistice se confirme et répand une satisfaction générale. Mais bientôt nous apprenons que le canon entendu hier à Vitry annonçait la reddition de Metz et qu'à cette occasion la garnison prussienne avait fait une fête magnifique. Quoi ! Metz aussi aurait capitulé ? Aucune humiliation ne nous sera donc épargnée ! France, pauvre France, malheureuse France, à quel niveau es-tu descendue ! A Sedan, 86.000 hommes enfermés dans un cercle de fer, mais sans munitions, sont obligés de capituler. A Metz, 100.000 hommes au moins rendent les armes faute de vivres. Il ne reste plus rien de notre armée, car on peut estimer à 150.000 le nombre des morts, des blessés, des malades et à 250.000 le nombre des prisonniers. Nous n'avons plus que des recrues à opposer aux soldats de Guillaume.

La paix est bien désirable. Pourquoi prolongerait-on cette lutte inégale ? Si nos ennemis souffrent, nous souffrons doublement dans notre honneur, dans nos soldats et nos fortunes. La paix ! la paix ! que Dieu nous l'envoie !

30 octobre. — La malheureuse nouvelle concernant

Metz est confirmée par plusieurs personnes venues à Eclaron et par l'*Indépendant*, journal de St-Dizier.

D'un autre côté, on croit que l'armistice est signé et qu'il commencera le 1er novembre. Dans quelles conditions allons-nous négocier? On parle d'un succès de l'armée du Nord.

31 octobre. — Mon frère a rapporté de Wassy un télégramme portant que Bazaine et les deux maréchaux qui étaient à Metz ont seuls signé une capitulation, que l'armée n'a pas souscrit à cette infamie et qu'ils se sont sauvés à Nancy. Cette nouvelle nous soulage un peu et cependant il est affreux de penser qu'il n'y a plus un homme sur qui le pays puisse compter. Il est vrai, plus que jamais, que la France est malheureuse, bien malheureuse!

1er novembre. — On apporte une proclamation de Gambetta à propos des événements de Metz, dont il ne connait que la première partie (1). Ce cri d'indignation est empreint d'une passion violente et révolutionnaire qui dépasse le but. Rien en dehors de cette pièce, qu'on voudrait ne pas connaitre.

On dit les Prussiens à Dijon et près de Troyes; ils envahissent toutes nos villes. Nos ardents patriotes ne les combattent que... dans les journaux.

2 novembre. — Metz s'est bien réellement rendu.

3 novembre. — Metz a succombé: l'armée tout entière est prisonnière; les journaux parlent de 173.000 hommes. Vit-on jamais de pareils désastres en si peu de temps?

M. l'abbé Gossin (2) est arrivé à Eclaron venant de

---

(1) Je le croyais alors.
(2) Aujourd'hui religieux de l'ordre de Saint Dominique.

Metz ; il dit, ainsi que les prisonniers qui se sont échappés, qu'il y a eu trahison. Ainsi trahison, incapacité, lâcheté, voilà ce que nous voyons du haut en bas de l'échelle sociale.

On parle toujours d'armistice ; mais, après la reddition de Metz, que feront les Prussiens ? Ils paraissaient disposés à se contenter d'une contribution en argent ; seront-ils encore de cet avis ?

En attendant, l'armée qui était sous les murs de Metz s'avance à marches rapides : on la signale à Neufchâteau ; elle est à Bar. Nous allons être envahis de nouveau. Et que pouvons-nous faire actuellement contre nos ennemis ? Rien que courber la tête, non pas devant eux, mais devant Dieu qui nous frappe.

4 novembre. — Le découragement est général, chacun se dit qu'il est temps, grand temps de finir une guerre dans laquelle tout tourne contre nous. Des Prussiens passent à Saint-Dizier ; il y en a beaucoup à Bar.

5 novembre. — Les Prussiens qui étaient de passage à Saint-Dizier se sont dirigés sur Joinville pour gagner Chaumont et Langres.

Un journal parle de l'armistice comme s'il était signé.

Vers 3 heures, quelques cavaliers prussiens traversent le village ; ils sont magnifiques de tenue ; ils vont à Champaubert. D'autres sont passés à différentes heures se rendant dans les villages voisins. Quelques-uns se sont arrêtés à Eclaron et ont commandé des logements pour 3.000 fantassins et 500 cavaliers. On est convenu d'en envoyer bon nombre dans les environs.

Vers 5 heures, le bruit de la reddition de Paris s'est répandu avec la rapidité de l'éclair. Cette nouvelle est

arrivée par Wassy d'abord, par Saint-Dizier ensuite. On raconte même qu'une dépêche annonçant la grande nouvelle a été publiée à Saint-Dizier, que les Prussiens se sont répandus dans les rues en chantant et en dansant et que leurs musiques ont exécuté des morceaux en signe de joie.

Des coups de canon tirés à Vitry et qui ont été entendus vers 4 heures pourraient être la confirmation de ce nouveau désastre. Est-ce encore la trahison qui a livré Paris ? On ne sait que croire, mais on peut tout craindre aujourd'hui tant les caractères sont abaissés.

Je lisais aujourd'hui la lettre d'un mobile, qui du reste est la copie de beaucoup d'autres que j'ai eues sous les yeux depuis le commencement de la guerre. Ce jeune homme se consolait d'avoir été condamné à 15 jours de prison parce que, durant ce temps, il ne sera pas exposé à se battre. Voilà ce que pensent beaucoup de soldats de l'armée active et certainement les neuf dixièmes des mobiles et des mobilisés ! Quelle honte ! quelle humiliation ! Si je voyage jamais à l'étranger, je n'oserai plus dire que je suis Français.

6 novembre. — Il est passé des troupes allemandes depuis 7 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi. J'ai compté 6 drapeaux, autant que le 26 août. Ces troupes se dirigent sur Montier-en-Der ou Sainte-Livière. On dit qu'il y en a eu autant à Humbécourt. Il est passé beaucoup d'infanterie hessoise, de la cavalerie, de l'artillerie et une quantité considérable de voitures et de fourgons. Il nous est resté le soir 238 chevaux et 280 hommes appartenant au train et à l'ambulance du 9e corps d'armée prussienne.

On dit toujours à Saint-Dizier que l'armistice est signé. En tout cas, Paris n'est pas rendu : c'est un sou-

lagement pour nos cœurs. Mais bien des personnes en sont peinées... elles espèrent que, Paris pris, tout serait fini. Pourvu que la paix se fasse, peu importent la honte et le déshonneur !

7 novembre. — Il est passé quelques détachements de troupes prussiennes et plus de 500 voitures de toutes espèces. Sur le soir, nous avons vu des troupeaux entiers de vaches et de moutons qui suivaient le 9e corps.

Nos Prussiens font séjour ici ; c'est très désagréable et fort coûteux. Nous avions à la maison un médecin et un capitaine trésorier qui étaient fort convenables. Le médecin a fait avec moi une longue promenade.

On répète de tous côtés que l'armistice est signé ; je ne puis y croire : les Prussiens le sauraient et ne continueraient pas leur marche en avant.

8 novembre. — Il est passé le matin un régiment de dragons, des détachements de diverses armes, des pionniers, des voitures, etc. Depuis samedi, je suppose que nous avons eu sous les yeux 25.000 hommes et plus de 1.000 fourgons.

Nos Prussiens sont partis à 9 heures. On a vu toute la journée des soldats isolés aller et venir de St-Dizier à Montier-en-Der et réciproquement.

A 6 heures du soir, 13 fantassins sont arrivés pour passer la nuit ici. Point de journaux.

On raconte qu'un engagement a eu lieu à Provenchères entre des francs-tireurs et des Prussiens. Le combat a duré plusieurs heures ; le village a été incendié en partie et le clocher détruit.

Les fusils des gardes nationaux de Montier-en-Der et les fusils de chasse des habitants sont passés à Eclaron.

9 novembre. — Le matin, nous avons vu passer des

voitures d'ambulance. A 2 heures, 56 Prussiens sont arrivés pour loger à Eclaron ; à 3 heures 1/2, 147 Hessois ont réclamé également des billets de logement.

Le combat de Provenchères est confirmé : il y a eu résistance sur plusieurs points du département.

Le seul journal qui ait paru, *L'Indépendant*, dit que toute chance d'armistice a disparu ; quelle triste chose !

10 novembre. — Il est passé le matin et dans la journée une ambulance et quelques voitures prussiennes. Les soldats qui avaient couché dans notre village sont partis à 9 heures.

On parle de divers petits combats, au Pré-Jacques, à Provenchères, à Chaumont. On dit cette dernière ville occupée. Le préfet (1), si décidé à la résistance, a fui le premier. Tous ces hommes sont les mêmes : plus ils parlent ou écrivent, moins ils agissent.

On dit à Saint-Dizier que Verdun a été pris par l'ennemi. Ainsi toutes nos forteresses, toutes nos villes tombent successivement au pouvoir de la Prusse, toutes nos armées sont détruites par cet ennemi dont la merveilleuse organisation lui donne une force irrésistible.

11 novembre. — Une ambulance le matin, puis deux canons, quelques cavaliers et quelques voitures, tels ont été les passages prussiens dans la journée.

Les nouvelles données par l'*Indépendant* sont tristes. Chaumont a été occupé après un combat qui nous a été défavorable. La prise de Verdun est confirmée. L'agitation à Paris n'a pas cessé, ou plutôt elle renait sans cesse. Le Gouvernement est obligé de sévir. On appelle sous les drapeaux les hommes de 20 à 40 ans, mariés ou veufs avec enfants ; c'est une mesure très impoli-

(1) Spuller.

tique et qui ne remédiera à rien. Ah ! si nos gouvernants savaient combien on a soif de la paix, ils feraient moins de levées d'hommes et plus de négociations.

12 novembre. — Nous voici de nouveau sans journaux, sans correspondances. Cette sorte de séquestration est affreuse.

On voit de temps en temps des soldats prussiens voyageant comme chez eux ; il passe aussi des voitures prussiennes.

13 novembre. — Peu ou point de nouvelles ; c'est à peine si on a vu passer quelques voitures montées par nos ennemis.

Un fait qui prouve avec le reste la désorganisation du pays : un jeune homme, engagé le 14 août dans le 2e régiment de zouaves, a trouvé à Oran 6.000 camarades engagés dans le même régiment ; il y avait 200 fusils pour ces six mille hommes ! Pour son compte il a fait deux fois en six semaines *tête droite* et *tête gauche*. C'est ainsi qu'on forme l'armée, et ce fait n'est pas isolé.

14 novembre. — Un mobilisé de notre village est revenu dans la nuit de Langres ; il a déserté son poste. On lui a dit de rentrer en ville parce que le siège allait commencer ; il a jeté son fusil et il est revenu. Et l'on prétend continuer la guerre avec de pareils soldats ! Que nos maitres sont aveugles ou mal renseignés ! Rois, empereurs ou membres d'un gouvernement républicain, il est donc vrai qu'on ne peut plus savoir la vérité quand on touche au pouvoir souverain !

Dans la journée, un grand nombre de jeunes gens de la garde mobile ou mobilisée sont rentrés dans leurs foyers ; le capitaine d'une compagnie a fui comme les autres. Quelle honte ! quelle infamie !

On dit à Saint-Dizier que l'armée de la Loire occupe de nouveau Orléans, qu'un combat favorable à nos armes a eu lieu entre Troyes et Montereau. Que faut-il croire de tout cela ? On nous a tellement habitués à des succès toujours démentis qu'on n'ose plus ajouter foi à aucun bruit de ce genre.

15 novembre. — Des voituriers français reviennent de Troyes ; on ne s'était pas encore battu au moment de leur départ, mais l'armée prussienne semblait se concentrer et s'attendre à une rencontre avec un corps d'armée français. D'autres voituriers passés le soir disent que l'on s'est battu au delà de Troyes, mais ils ne savent pas autre chose. En dehors de ces bruits, rien.

16 novembre. — De nouveaux bataillons prussiens sont arrivés à Saint-Dizier dans la journée. A Joinville, les ennemis sont très nombreux depuis 8 jours. Chaumont est occupé par 2.000 hommes de garnison. Les Prussiens ont nommé un préfet, un commandant de place, un maire, en un mot toute une administration.

Nos déserteurs sont repartis ; ils ont fait sagement.

Il n'y a rien de vrai dans le prétendu combat de Troyes, mais on croit toujours qu'il y a eu dernièrement une affaire sous Paris.

17 novembre. — Il est passé durant la nuit un convoi considérable de vivres ; les voituriers ont campé à l'entrée de la forêt.

On fait courir le bruit que l'affaire de Paris a été très heureuse pour nos armes, que Versailles est occupé par les troupes françaises et que le roi Guillaume est revenu à Epernay ou à Reims. Orléans est de nouveau au pouvoir de nos troupes ; la nouvelle est officielle.

Les déserteurs de....., après être allés jusqu'à

Vignory, ont dû revenir ; tout le pays est occupé par les Prussiens. Langres est, dit-on, complètement investi.

18 novembre. — On m'a affirmé qu'on avait entendu le canon hier ou avant-hier dans la direction du Sud-Ouest ; serait-ce la confirmation de combats près de Troyes ?

Il est passé quelques soldats échappés de Verdun. Point de nouvelles ni de journaux.

19 novembre. — On a entendu de Brauvilliers les coups de canon qui ont été signalés ici, seulement la direction semblait différente. On croyait que le bruit venait du Sud-Est, du côté de Langres.

Les Prussiens ont probablement l'intention de réparer le chemin de fer de Saint-Dizier à Wassy : ils sont venus hier soir à la gare. Les employés sont allés à Saint-Dizier voir le commandant de place et lui demander d'être occupés par lui.

Les nouvelles d'Orléans sont excellentes ; nous avons eu là un succès véritable, le Gouvernement dit que c'est le premier depuis le commencement de la guerre. Allons-nous enfin reprendre l'offensive ?

23 novembre. — Absent depuis le 21 au matin, on me dit qu'on ne sait rien de nouveau. Il est passé le 22 six Prussiens venant de Montier-en-Der ; ils ne se sont pas arrêtés. Durant mon petit voyage, on m'a raconté bien des anecdotes du passage des ennemis à Joinville et dans les environs. Sommermont n'a eu à supporter qu'une légère réquisition de foin. Environ 8.000 hommes ont traversé le village, allant de Chatonrupt à Nomécourt.

Curel, par suite d'un fait resté inconnu, a dû subir trois heures de pillage. On a pris 27 porcs, 60 pièces de vin, 7 à 8 vaches, du lard, de la farine, etc. Rien du

reste que des objets de consommation. On m'a assuré qu'au moment où la fin du pillage a été annoncée par le clairon tout est rentré dans l'ordre avec une facilité que la seule discipline de l'armée allemande peut expliquer.

On raconte qu'au moment du combat de Brethenay le préfet et le maire de Chaumont ont fait battre la générale pour appeler à la défense de la ville les hommes de bonne volonté. 15 gardes nationaux se sont présentés pour voler au secours de leur patrie menacée. En voyant ce petit nombre de volontaires, le maire jugea prudent de renoncer à défendre la ville. La délibération de la commission municipale fut portée à la connaissance du préfet par M. M... ; le préfet reçut le délégué de la commission avec dépit et dit que, s'il fallait punir les lâches et les timides, il avait pleins pouvoirs et ne reculerait pas. Alors M. M... tira de sa poche un revolver et, le montrant au préfet, lui dit qu'avant de faire fusiller personne il paierait de la vie une menace ou un fait hostile à la ville ou à ses habitants. L'argument de M. M... a été irrésistible : le préfet s'est enfui et ne reparaîtra plus à Chaumont. Bon voyage !

A Bar-sur-Aube, la défense de la ville était résolue : les gardes nationaux s'étaient rendus sur la place et demandaient des cartouches ; quelques-uns cependant inclinaient pour laisser la voie libre aux Prussiens. En attendant, les fusils étaient en faisceaux lorsque *18 uhlans* parurent au haut de la côte par laquelle on descend dans la ville. Lorsqu'ils furent aperçus, les femmes de Bar-sur-Aube se précipitèrent sur les faisceaux et emportèrent les fusils pour les jeter dans l'Aube. Tout ce qui ne fut pas projeté dans la rivière fut caché par les défenseurs de la ville. Les uhlans

restèrent deux jours en observation avant de pénétrer dans Bar-sur-Aube.

Tous ces faits prouvent combien l'organisation est mauvaise en France ; ils établissent une fois de plus le défaut de direction de la part du gouvernement et de ses agents.

24 novembre. — Il est passé vers 10 heures une ambulance venant de Saint-Dizier.

On raconte qu'il y a eu près de Langres un combat pendant lequel il y a eu quelques blessés, que les Prussiens se sont éloignés de la ville et n'ont pas le projet de l'assiéger prochainement. Point de nouvelles de Paris ni de nos armées : c'est affligeant !

Les mobilisés du canton de Saint-Dizier ne sont pas les seuls déserteurs de Langres ; ceux de Wassy et de Montier-en-Der ont suivi le triste exemple des premiers. Honneur à ceux qui ont résisté à cette lâcheté !

25 novembre. — On a entendu toute la journée le canon dans la direction de l'Ouest.

Des voituriers qui arrivent de Meaux racontent qu'avant leur départ de cette ville, il y a 4 ou 5 jours, on entendait nuit et jour, depuis une huitaine, une affreuse canonnade du côté de Paris. Le journal annonce, d'après une dépêche de Berlin, que le quartier général du roi n'est plus à Versailles, qu'il a été *reculé*. On dit plus que jamais que les Prussiens ont été battus sous Paris, que tous les jours il passe des convois de blessés à Bar, etc. On raconte même que, dans une sortie, les garçons bouchers se sont servis de leurs couteaux, ont emmené avec eux leurs boules-dogues et que le carnage des ennemis a été affreux. Ce dernier trait, qui ne peut être que de la haute fantaisie, montre à quel point l'imagination populaire est montée.

On disait à Saint-Dizier que la paix était signée, ce qui ne concorde guère avec les coups de canon entendus durant tout le jour.

Quoi qu'il en soit, la politique générale s'assombrit, la question d'Orient renaît avec les prétentions de la Russie, et les exigences de la Prusse à l'égard de ses alliés paraissent avoir atteint leur terme.

Que sortira-t-il de tout cela ? La France trouvera-t-elle enfin des alliés ?

26 novembre. — J'ai entendu dans la journée quatre coups de canon au Nord-Ouest.

Vers le soir, le *Progrès* (1) nous a donné des nouvelles de Paris et de Versailles ; elles ne paraissent pas avoir de caractère officiel. D'ailleurs, avant de se livrer à l'espérance, il faut avoir des preuves bien certaines : nous avons été si souvent trompés !

27 novembre. — Peu de nouvelles. Un convoi de 60 voitures prussiennes est arrivé à Wassy ; il se dirige sur Brienne. Langres est abandonné complètement par les Prussiens, qui sont toujours à Chaumont, Vignory, Joinville ; ils rétablissent le chemin de fer pour le livrer à la circulation. Déjà on va de Blesmes à Donjeux.

On racontait hier devant moi que le prince de Joinville arrivait en France avec 300.000 Brésiliens. « Monsieur, ai-je répondu, j'ai la monnaie de votre pièce. Mardi dernier, à Joinville, on me disait que le président de la République des Etats-Unis d'Amérique avait donné au roi Guillaume 20 jours pour sortir de France avec son armée et que, faute de se conformer à cette injonction, il allait embarquer pour les envoyer à notre secours 1.500.000 Américains. »

---

(1) Journal publié à Wassy.

On parle d'une reprise des négociations.

28 novembre. — Encore une déception ! Rien, absolument rien de vrai dans les prétendues victoires de Bourbaki. Pourquoi donc, après avoir été si souvent trompés, se laisser aller toujours à l'espérance ? C'est que l'homme a besoin de se rattacher à quelque chose et que, sans espérance, la vie serait intolérable.

Toute la journée on a commenté les prétendues nouvelles officielles ; la joie reparaissait sur les fronts.

J'ai vu passer 5 Prussiens allant de Montier-en-Der à Saint-Dizier.

29 novembre. — La proclamation du général Trochu m'a singulièrement affecté. J'y lis en caractères bien visibles l'approche certaine de la capitulation de Paris.

Vers midi, une douzaine de Prussiens sont arrivés avec quelques voitures ; ils venaient de Sermaize et disaient qu'ils se dirigeaient sur Montier-en-Der ; ils sont retournés sur leurs pas.

30 novembre. — On a entendu le canon au Sud-Ouest une partie de la journée. On dit l'avoir entendu le 28 et le 29 dans la même direction.

Une personne arrivant de Joinville m'a raconté vers le soir que, depuis deux jours, il était passé à Joinville 25.000 Prussiens, venant en grande partie de Reims par le chemin de fer et se dirigeant sur Troyes, où, dit-elle, on se bat et on va se battre. Ces troupes paraissent pressées et inquiètes. L'ennemi a commandé des ambulances à Wassy et dans les villes voisines. Mon interlocuteur croyait fermement que le quartier général du roi de Prusse était à Troyes et que les Prussiens avaient été battus sous Paris.

Après le départ de M. X..., on me raconte que Mme X... arrive de Saint-Dizier, que les Prussiens y

sont en fête parce qu'on leur a annoncé une grande défaite de l'armée de la Loire.

1er décembre. — On a encore entendu le canon. Du reste, point de nouvelles dignes d'être mentionnées. Cependant on dément celles qui ont été données par les Prussiens touchant l'armée de la Loire.

2 décembre. — Il est passé sur le soir des voituriers de la Meuse qui ont quitté leur pays depuis 6 semaines ; ils arrivaient d'Orléans et de Paris et avaient quitté l'armée prussienne samedi dernier 26 novembre. Ils disent qu'on se battait du côté d'Orléans au moment de leur départ et que depuis ce temps ils ont toujours entendu le canon, qu'il y a eu des engagements à cinq endroits différents et qu'ils ne connaissent pas le résultat de ces combats.

On continue à dire de différents côtés que le quartier général du roi de Prusse est à Troyes, que Paris a été débloqué ; d'autres ajoutent qu'il est investi de nouveau. Enfin on affirme que le corps d'armée qui a passé ces jours derniers à Joinville s'est arrêté à moitié route de Chaumont et semble s'y fixer pour quelque temps. Il formerait un corps de réserve destiné à agir, soit du côté de Chaumont, soit sur Troyes, Saint-Dizier ou ailleurs.

3 décembre. — On a vu passer à l'entrée de la nuit 8.000 moutons qui étaient dirigés sur Vitry et destinés à l'armée prussienne.

Six cavaliers sont venus apporter dans la matinée un pli de l'autorité prussienne demandant une imposition de 1.880 francs, à raison de 2 francs par tête d'habitant ; cette somme devra être versée pour le 5. Le Conseil municipal et une commission se sont occupés immédiatement de la répartition de cette somme.

L'Indépendant (1) apporte quelques nouvelles de nos armées ; elles sont tristes partout. Il résulte des combats mentionnés par ce journal que les coups de canon entendus les 26, 27 et 28 novembre étaient tirés vers Montargis et que ceux que j'ai entendus le 28 au Nord-Ouest étaient tirés à Amiens ou dans les environs. Ce qui prouve ce que j'avance ici, c'est qu'à Bar-sur-Aube et à Troyes, au dire des voyageurs, les mêmes coups de canon entendus paraissaient également très éloignés. Les coups tirés au Sud-Ouest dans la journée du 29 et les suivantes l'ont été du côté de Châtillon et de Dijon, où il y a eu quelques engagements sans importance.

4 décembre. — En allant à Saint-Dizier, j'ai appris des nouvelles très favorables à nos armes. Le général Ducrocq a fait une sortie à Paris avec plus de 100.000 hommes et subitement la seconde ligne d'investissement des ennemis s'est resserrée au Nord et au Sud. Les Prussiens ont évacué Amiens d'une part, Vendôme, Châteaudun et Châteauneuf-sur-Loire d'autre part. C'est un résultat considérable, puisqu'il dégage une partie notable de notre malheureux pays. Ah ! si le temps était beau !... Mais il fait un froid très vif qui retardera les opérations militaires.

5 décembre. — Des Prussiens font, dit-on, aux environs de Saint-Dizier des réquisitions de chevaux pour conduire sur Paris un convoi de 69 voitures d'artillerie arrivées hier.

6 décembre. — Les nouvelles télégraphiques données par l'*Indépendant* sont complétées par le *Progrès* ;

(1) Les journaux qui paraissaient dans les pays occupés par les Prussiens ne pouvaient donner que des nouvelles contrôlées par l'ennemi ; elles n'avaient donc aucune valeur.

elles sont bien moins favorables qu'on ne le pensait. Les Prussiens disent qu'ils ont été vainqueurs sur toute la ligne et que le général Ducrocq a dû rentrer à Paris après un insuccès complet.

Il est passé ici quelques voitures prussiennes portant probablement des munitions ; elles se sont dirigées sur Montier-en-Der.

7 décembre. — Les voitures passées hier sont repassées vides aujourd'hui avec leurs conducteurs et les soldats qui les accompagnaient.

Les nouvelles de Paris présentent de nouveau la situation d'une manière plus favorable à nos armes.

8 décembre. — Une cinquantaine de soldats prussiens, quelques cavaliers et des voitures sont passés dans la matinée. Ils se dirigeaient sur Montier-en-Der.

On raconte que les Prussiens ont repris la gare et l'un des faubourgs d'Orléans. On dit encore que les succès de l'armée de Paris se confirment, que même cette armée a battu les Prussiens le 3, que ce sont des voituriers des environs qui ont rapporté ces faits. Ils avaient pu échapper à nos ennemis pendant leur déroute.

9 décembre. — Les nouvelles ne sont pas bonnes ; Orléans est décidément repris par les troupes ennemies. Sous Paris on se bat avec acharnement et sans résultat favorable ; il est vrai que le journal de Saint-Dizier n'a reçu que des dépêches d'origine prussienne.

A Wassy, les Prussiens ont, dit-on, brisé les presses du *Progrès*.

Malgré vingt-cinq centimètres de neige, il est passé *deux charretées* de Prussiens venant de Montier-en-Der ; ce sont les seules voitures qui aient traversé la forêt aujourd'hui.

10 décembre. — Encore une voiture de soldats allant de Montier-en-Der à Saint-Dizier. Il est arrivé, dit-on, de nouvelles troupes prussiennes durant la nuit dans la ville voisine.

11 décembre. — Les nouvelles reçues le matin nous annoncent un nouveau désastre à Orléans. 200.000 hommes avec 500 canons se retirent derrière la Loire, en laissant aux Prussiens des canons et des munitions. Nos gouvernants continuent à *se disputer* d'une manière scandaleuse ; ils sont constamment en suspicion les uns à l'égard des autres. Quelle leçon pour nous autres, pauvres gouvernés ! Heureusement, à Paris, nos affaires sont meilleures ; nous avons eu là de véritables succès. C'est évidemment au général en chef que ces succès sont dus.

Il est passé dans la journée 4 Prussiens dans une voiture ; ils allaient à Montier-en-Der.

12 décembre. — On dit que les Prussiens ont été chassés de Nogent par les troupes de Langres ; que celles-ci attaquent Chaumont ; que le préfet Von Wicrède est en fuite ; mais ces bruits méritent confirmation.

13 décembre. — Il est arrivé vers 11 heures 15 Prussiens qui ont demandé des voitures pour les conduire à Montier-en-Der ; il a fallu obtempérer à leur réquisition.

Les nouvelles apportées par le journal sont déplorables : Paris est dans l'inaction ; l'armée de la Loire, battue ou non, se retire toujours. Les Prussiens sont à Vierzon et à Beaugency ; ils avancent sur Blois, Tours et Bourges ; ils sont en Normandie, où ils se portent sur le Havre et Cherbourg.

La Prusse commence à dévoiler ses projets : elle

demande la couronne allemande, le Luxembourg, l'Alsace et la Lorraine. Qui pourra s'opposer à ses exigences ? Notre gouvernement continue à destituer ses généraux ! Ah ! la paix, la paix ! que ne l'avons-nous faite après Sedan, imitant la sagesse de l'Autriche en 1866 ! Mais non, il a fallu tenter avec un gouvernement nouveau les hasards de la guerre pour satisfaire l'amour-propre de ceux qui se sont mis à la tête de la nation et sacrifier pour eux la vie de centaines de mille hommes et des milliards !

14 décembre. — Rien ne peut donner une idée de ce qui a été raconté dans la journée. D'abord on a dit que sous Paris tout était perdu ; que la ville était prise ; que 150.000 hommes de l'armée de la Loire avaient capitulé. Puis on a montré un télégramme envoyé à l'un de nos voisins, copié au vol et donné comme officiel ; on y disait que les Prussiens avaient été battus sous Paris, avaient perdu des milliers de prisonniers ; on ajoutait que Paris se ravitaillait aux dépens de l'ennemi et que les Français avaient incendié les magasins à fourrages des Allemands.

Il parait certain que le gouvernement *extra muros* est allé s'établir à Bordeaux, à l'exception de Gambetta, qui reste au milieu de l'armée. Depuis qu'il est ministre de la guerre, il se croit sans doute les qualités d'un général !

15 décembre. — Rien de sérieux dans la matinée. Le journal confirme les bonnes nouvelles de Paris du 30 novembre et du 2 décembre et indique quelques mouvements favorables de nos troupes sur la Loire. Le gouvernement de Tours s'est enfui à Bordeaux et rompt complètement avec Gambetta, qui tranche du dictateur. Les Prussiens sont à Dieppe ; on les dit à Tours.

A 5 heures, nous apprenons que les Prussiens ont reçu à Saint-Dizier une dépêche annonçant la capitulation de Paris. Il y aurait une effervescence très grande dans la capitale ; on aurait tiré sur Jules Favre, expliquant probablement les faits à la foule du balcon de l'Hôtel de Ville. Les Prussiens veulent le désarmement complet de la garde nationale et de l'armée. Cette nouvelle assurément mérite confirmation, mais elle était tellement probable depuis quelques jours qu'elle doit être vraie. C'est la dernière de nos hontes, qui devait suivre les autres. Est-ce un malheur ? Oui et non : oui, si on n'envisage que l'honneur national, qui depuis le commencement de la guerre a souffert tous les affronts ; non, si on songe à la patrie, qui évidemment va ***subir la paix***, de laquelle il sortira, quoi qu'il arrive, la renaissance du travail, de l'industrie, etc. Cependant que tout ceci est triste ! Du reste, le sentiment des populations depuis quelque temps était tellement porté vers la paix ***quand même*** que, chaque fois qu'on apprend à quelqu'un la fatale nouvelle, il répond : « Tant mieux ! Au moins, il faut espérer que c'est la fin. »

16 décembre. — On doute de la capitulation de Paris, que rien n'est venu confirmer.

Dans la journée, 5 gendarmes prussiens sont venus demander 14 chevaux pour conduire des voitures de Saint-Dizier à Vitry. Humbécourt a essayé de résister, mais les gendarmes sont allés tous ensemble visiter les écuries du village et ont menacé les habitants d'emmener leurs chevaux jusqu'à Paris.

17 décembre. — Rien de nouveau dans le journal. Décidément, le bruit qui a couru concernant Paris n'était pas réel. On dit à Saint-Dizier que les Chaumontais, si résolus et si décidés à se défendre il y a quel-

ques semaines, envoient dépêches sur dépêches à Langres pour prier le général de ne pas venir les délivrer des Prussiens, tant ils ont peur de voir leur ville traitée comme Nogent, qui a été en partie brûlée après une attaque des mobiles de la Haute-Marne contre la garnison allemande.

18 décembre. — Rien, calme plat. On a reçu depuis trois jours une véritable avalanche de lettres de tous les pays. J'en ai eu de mon fils qui était enrôlé dans le bataillon des mobiles d'Indre-et-Loire. Nous n'avions pas eu de ses nouvelles depuis près de deux mois. Les lettres ont été transportées de Langres à Chaumont dans des tonneaux qui sont entrés en ville sans donner aucun soupçon à l'ennemi.

19 décembre. — Depuis quelques jours, il se fait dans tous les environs des réquisitions énormes de chevaux pour conduire les attelages des Prussiens. Nos voituriers d'Eclaron, partis vendredi, sont dirigés sur Troyes. Aujourd'hui des soldats sont allés à Sainte-Livière, Ambrières, Landricourt et autres communes demander des chevaux.

20 décembre. — On parle encore de combats sous Paris, mais ce ne sont que des rumeurs sans grande consistance.

21 décembre. — Il y a eu ces jours derniers un combat du côté de Longeau ; on croit que les mobiles et les mobilisés ont pris part à cette affaire. — L'un des jeunes gens du village est rentré le soir à Eclaron ; il assistait à un petit combat qui a eu lieu dimanche à Marat. Les Prussiens ont eu quelques hommes tués, après quoi ils sont revenus en force et ont refoulé les nôtres. On dit que Langres est actuellement cerné par

l'ennemi. On a entendu le canon au Nord et à l'Ouest. — Une bonne partie des réquisitionnaires est revenue.

22 décembre. — Nous avons eu une réquisition de 30 chevaux pour conduire un train militaire à Vitry. Nous avons eu une peine infinie à trouver ces chevaux. Au lieu de les faire partir aujourd'hui, on les a demandés pour demain.

Il est rentré au village trois mobilisés échappés du combat de Longeau.

On s'entretient beaucoup à Saint-Dizier (1) et on donne des détails très attachants sur la mission confiée par la Sainte-Vierge à une jeune fille qui est au service de Mme de Monicault. Elle a reçu l'ordre d'aller trouver le maire d'Orléans et le général Trochu ; elle a, dit-on, rempli sa mission malgré les oppositions et les obstacles, puis elle est revenue chez ses maîtres, où elle a repris son service. On ajoute que, Trochu n'ayant pas fait tout ce qu'elle lui avait dit, elle devait aller le revoir.

On disait aussi en ville que les églises de Paris regorgeaient de monde et que la capitale n'était plus reconnaissable.

23 décembre. — La réquisition des chevaux a été renvoyée au 25.

Il circule quelques nouvelles relatives à une prétendue bataille qui aurait eu lieu près de Paris ces jours derniers.

Langres n'a pas été cerné avant le mardi 20 courant. Le prétendu combat de Marat n'a été qu'un échange de quelques coups de fusil sans résultat ; celui de Longeau a été une vraie débandade qui a coûté la vie à

(1) Que ne dit-on pas quand les esprits sont surexcités ?

quelques militaires, notamment au commandant de Régel, conseiller général, mon collègue au jury de la ferme-école (1).

La commune d'Eclaron a voté un emprunt de 3.000 francs pour subvenir aux besoins les plus pressants.

24 décembre. — L'emprunt voté hier a été couvert par deux prêteurs pour 2 heures.

Tous les détails qui nous parviennent sur les combats livrés autour de Langres prouvent qu'il n'y a dans cette partie de notre armée aucune organisation, aucun commandement. Les soldats n'ont pas de souliers, point de vêtements et pas autre chose pour se coucher qu'un peu de paille. On leur donne leur paie, ils se nourrissent où ils peuvent. Comment aurait-on une armée avec une pareille direction? Aussi les soldats n'obéissent à personne et se sauvent aux premières décharges et quelquefois avant.

25 décembre. — Les Prussiens ont, dit-on, abandonné les environs de Langres pour se diriger sur Paris.

On a reçu quelques lettres de jeunes mobiles ou mobilisés ; deux d'entre eux, les Dormois (2) se sont bien battus et ont été faits prisonniers. Ce fait est bon à noter ; il n'est pas commun. Ces jeunes gens ont été échangés après 3 jours.

26 décembre. — A Saint-Dizier, on raconte qu'il y a eu à Paris la semaine dernière un combat heureux pour nos armes. Il est certain que le canon tonnait dans cette direction dans le courant de la semaine dernière ; les voituriers revenus hier l'ont entendu également.

---

(1) Cette ferme était établie à Saint-Eloi ; elle était dirigée par M. J. Garola.

(2) Fils d'un ferblantier du village.

Les 30 chevaux demandés il y a quelques jours sont partis vers 3 heures pour Saint-Dizier.

27 décembre. — A 3 heures, nos voituriers attendaient encore sur la place de St-Dizier l'ordre du départ.

On a entendu une grande partie de la journée une effroyable canonnade dans la direction O.-N.-O.

On nous dit de plusieurs côtés qu'un convoi prussien conduit par des Français a été attaqué par des francs-tireurs du côté de Châlons et qu'il y a eu plusieurs victimes parmi les habitants du voisinage.

28 décembre. — On a entendu le canon durant toute la journée, comme hier, dans la direction de l'Ouest-Nord-Ouest; c'est bien celle de Meaux et du nord de Paris.

Il est arrivé à Wassy des dépêches invraisemblables annonçant d'immenses succès des troupes françaises à Paris.

29 décembre. — On entend toujours le canon. Rien de saillant dans le journal. Les derniers voituriers partis il y a 15 jours, ainsi que tous ceux partis le 26, sont rentrés cette nuit. Ils ne donnent aucunes nouvelles qui méritent attention, mais ils signalent la rareté et la cherté croissantes des denrées de toute espèce dans les environs de Paris.

30 décembre. — Les bruits que j'ai recueillis le 28 à Wassy circulent encore soit ici, soit à Saint-Dizier, mais ils ne reposent sur rien de sérieux.

On dit que Langres n'est plus investi ; que des troupes remontent vers Nancy ; que la gare de Saint-Dizier est débarrassée des wagons et des marchandises qui l'encombraient.

31 décembre. — On entend le canon tous les jours ;

on croit que c'est le canon de Paris ; le bruit entendu vient en effet de cette direction. Depuis que j'ai acquis la certitude que j'avais entendu le canon de Pithiviers et d'Amiens, je ne m'étonne pas qu'on entende celui de Paris (1).

1er janvier 1871. — Dans quelles circonstances commence cette nouvelle année ! Que nous apportera-t-elle ? Le besoin le plus pressant, c'est la paix extérieure, mais il nous faut aussi la paix intérieure pour réparer les maux et les désastres de cette horrible guerre. Que Dieu nous protège ! Lui seul peut nous sauver.

On a encore entendu le canon dans la matinée. Les journaux donnent peu de nouvelles ; cependant l'armée du Nord s'est retirée sur Arras. Ainsi nos deux armées de la Loire et du Nord sont en pleine retraite. Le soir, on répand le bruit que Dijon est évacué par les Prussiens. Ceux-ci paraissent avoir abandonné décidément la volonté d'assiéger Langres, au moins pour le moment. Il est passé dans la journée quelques voitures prussiennes avec un ou deux soldats. Ces voitures vides venaient de Montier-en-Der.

2 janvier. — Point de journaux ! Michel (2), qui était parti le 16 décembre avec l'avant-dernière réquisition de chevaux, est rentré à Eclaron ; il est allé jusqu'au delà de Pithiviers, à quelques lieues d'Orléans. Il y a là un camp prussien fortement approvisionné de toutes choses.

On dit que, le jour de Noël, quelques troupes de Langres ont attaqué pour la troisième fois Châteauvillain ; le résultat de cette troisième attaque a été insignifiant.

---

(1) On entendait le bruit du canon d'autant mieux que la terre était fortement gelée.

(2) Un de mes voisins, Badois d'origine.

Mais, près de Bricon, le même jour, un train prussien a été attaqué avec de l'artillerie et a été très endommagé. Il est mort là beaucoup d'Allemands. On ne sait pas dans le pays où ils ont été enterrés. Ne les aurait-on pas conduits ailleurs ? et n'est-ce pas ce transport de cadavres constaté (et augmenté) à Saint-Dizier le 26 décembre qu'on a voulu faire passer pour une mesure générale prise par nos envahisseurs?

3 janvier. — L'affaire de Bricon a été très exagérée. On a su le soir la prise du plateau d'Avron ; c'est un succès pour nos ennemis qui peut avoir une grande importance. On a encore fait courir vers le soir des bruits de victoire sous Paris; ils ne reposaient sur rien.

4 janvier. — Le journal confirme la prise du plateau d'Avron. Les Prussiens, craignant d'être coupés par l'armée de Bourbaki, ont évacué Auxerre, Dijon, Gray et se replient sur Vesoul.

5 janvier. — La journée a été fertile en nouvelles. On dit qu'un engagement a eu lieu entre Vitry et Châlons, que des francs-tireurs ont attaqué et pris un convoi de vivres et de munitions, tué quelques Prussiens et blessé un certain nombre d'hommes, qui ont été ramenés à Vitry hier.

On raconte que la ville de Troyes s'est soulevée à l'occasion d'un impôt et qu'on se bat dans cette ville. Enfin les Prussiens ont affiché à Bar que leur artillerie avait réduit au silence trois des forts de Paris ; ce serait le résultat de l'occupation du plateau d'Avron.

On croit aussi que Langres est libre, que les ennemis se seraient complètement éloignés et que le siège de Belfort est levé. Attendons, avant de croire toutes ces nouvelles, qu'elles soient confirmées. On entend toujours le canon dans la direction de Paris.

6 janvier. — Les journaux confirment une partie des nouvelles de la veille, notamment celles qui concernent Paris et Dijon. Un homme arrivant de Vitry *a vu de ses yeux* des wagons nombreux chargés de cadavres prussiens. Dans quel but ce transport ? Pour dérober sans doute leurs pertes aux Français. Mais que doivent dire les Prussiens ?

Les nouvelles favorables fabriquées il y a quelques jours continuent à avoir cours dans la partie la moins éclairée de la population, qui accepte tout ce qu'on lui dit.

Dans la matinée, il est venu 13 Prussiens réclamer de la commune 98 paires de bottes pour le 20 janvier, sous peine de 25 fr. d'amende par paire de bottes. C'est une réquisition en argent tout à fait contraire au droit des gens. Le Conseil, réuni dans la soirée, a ajourné sa décision.

7 janvier. — Les uhlans qui étaient venus hier apporter l'ordre relatif aux paires de bottes sont repassés dans la soirée ; ils ont été faire des réquisitions semblables dans le voisinage. On a appris à St-Dizier que ce n'est pas 98 paires de bottes qu'Eclaron devra fournir, mais 48 paires, ce qui fait encore une somme de 1.200 francs.

On dit dans la soirée que l'armée du Nord a obtenu des succès.

8 janvier. — Le journal parle de combats près de Bapaume qui ont duré plusieurs jours ; ils paraissent avoir été indécis. Cependant une dépêche de Versailles du 4 au soir dit que nos troupes ont été mises en déroute. Attendons.

Quelqu'un qui arrive de Langres m'a donné quelques détails intéressants sur les troupes qui garnissent cette

place forte. Elles ne sont pas aussi malheureuses qu'on le dit. Les habitants du voisinage de la ville accueillent avec bienveillance les militaires. Ceux-ci vivent convenablement avec leur solde. Ceux qui se plaignent sont des *traînards*, comme on en trouve partout. Cet homme me disait que les uhlans sont d'une bravoure admirable ; lorsqu'ils sont envoyés en reconnaissance, ils s'avancent quelquefois à 100 mètres et même à 50 mètres des patrouilles françaises. La discipline rigoureuse de l'armée allemande explique un tel mépris de la vie.

9 janvier. — Point de journaux. Aucunes nouvelles jusqu'au soir. En revenant de Saint-Dizier, Henri (1) dit que des personnes arrivant de Langres ont vu dans cette ville les premiers éclaireurs de l'armée de Bourbaki. Les Prussiens se concentrent à Chaumont.

La bataille de Bapaume a été, paraît-il, une victoire réelle pour notre armée du Nord. On parle d'une intervention des puissances, qui protestent contre le bombardement de Paris.

10 janvier. — Les nouvelles rapportées hier soir sont confirmées par le journal.

A Joinville, il est passé beaucoup de Prussiens depuis deux jours en chemin de fer ; ce sont des soldats de l'armée de Mézières qui se dirigent sur Chaumont.

11 janvier. — Il continue à passer des Prussiens à Joinville ; Chaumont en renferme 10 ou 12 mille. On s'attend à une affaire entre Chaumont, Langres et Châtillon. On dit que les Prussiens ont brûlé trois villages auprès de Bologne parce qu'un des leurs a été tué. Il est passé des convois se dirigeant de Joinville sur

(1) Un de mes neveux.

Wassy. J'ai entendu de Sommermont le canon dans la direction O.-N.-O. ; c'est toujours le canon de Paris.

12 janvier. — Malgré les affirmations de ces derniers jours, les chances d'une rencontre dans notre pays s'éloignent. L'armée de Bourbaki paraît se diriger sur Vesoul.

13 janvier. — On dit que le général de Manteuffel est passé hier par un train spécial à Saint-Dizier, se dirigeant sur Vesoul ; c'est le train que j'ai vu passer à Eurville des bureaux de M. Bailly, où je m'étais arrêté.

L'ensemble des nouvelles n'est pas satisfaisant ; on ne sait du reste rien de positif.

14 janvier. — Le journal contient très peu de nouvelles ; elles sont plutôt défavorables que favorables à nos armes. On s'est battu à Villersexel ; on va encore se battre dans les environs : pauvre sœur (1) !

Le soir, on a eu des nouvelles de Paris du 7. Le bombardement est sérieusement commencé ; les obus pleuvent sur la ville.

On dit que le combat de Villersexel a été à notre avantage. Rien ici.

15 janvier. — Point de nouvelles. Il est arrivé, dit-on, quelques centaines de Prussiens et des convois.

M. Rozet (2) m'a raconté que, n'ayant pas voulu payer un impôt sur Ancerville, 25 Prussiens étaient venus s'installer chez lui en garnison et qu'ils avaient déclaré devoir y rester jusqu'au paiement intégral de ce qu'il devait. Il a dû solder cet impôt, en y ajoutant 2 fr. par homme et par jour et 4 fr. pour l'officier. Il a de plus logé, couché, chauffé et nourri tout ce monde.

---

(1) Le château d'Amblancs est à 20 kilomètres à peine de Villersexel.

(2) Le père de M. Albin Rozet, député de la Haute-Marne.

16 janvier. — Le journal parle d'un échec de l'armée de Chanzy, qui a abandonné Le Mans à nos ennemis. Dans l'Est, l'avantage paraît nous être resté vers Vesoul et Villersexel.

On parle d'un engagement qui aurait eu lieu entre Chaumont et Langres, vers Foulain ; on dit même que le préfet prussien a quitté le chef-lieu de notre département et qu'une partie de la garnison de ce chef-lieu est descendue à Saint-Dizier. D'autres disent que les Prussiens ont augmenté la garnison de Saint-Dizier pour appuyer celle de Chaumont.

On a peu de nouvelles de Paris ; on sait seulement que les bombes y pleuvent assez dru.

17 janvier. — Les mauvaises nouvelles de l'armée du Mans (1) sont pleinement confirmées. Les bonnes de l'armée de l'Est le sont également par l'évacuation de Vesoul.

Le journal parle plus que jamais de l'intervention des puissances en faveur de la paix.

On raconte que *Garibaldi* couche à Marnaval avec 500... *hommes* pour couper le chemin de fer de Chaumont... probablement demain !!

18 janvier. — Depuis quelques jours, on remarque de nombreux passages de troupes à Saint-Dizier ; on continue à dire qu'elles viennent de Chaumont.

J'ai entendu à plusieurs reprises le canon dans la direction de l'Ouest.

19 janvier. — Rien que des bruits plus ou moins vraisemblables. Les journaux donnent beaucoup de détails sur le bombardement de Paris, qui commence à causer de l'agitation dans la population.

---

(1) Le marquis de la Bigne, chef d'escadron, notre cousin germain, est mort dans cette ville des suites de ses blessures.

20 janvier. — Les nouvelles de l'Est continuent à être favorables. Dans le Nord, on voudrait reprendre l'offensive. A Paris, on fait de petites sorties. Le soir, on répand le bruit que Bourbaki a été complètement battu.

21 janvier. — Ce sont des dépêches prussiennes qui ont apporté la nouvelle de la défaite de Bourbaki ; il faut donc attendre avant d'y ajouter foi... J'avais écrit ces lignes quand j'ai appris qu'en effet Bourbaki n'avait été ni détruit ni même battu, puisque les deux parties s'attribuent la victoire.

22 janvier. — Rien de saillant dans le journal. Le roi Guillaume a été proclamé jeudi 19 janvier, dans la salle des Glaces, à Versailles, *empereur d'Allemagne*. Voilà le but de la guerre atteint par l'ambitieux chef de la maison de Brandebourg. En un siècle et demi, l'électeur est devenu empereur héréditaire de cette Allemagne où sa place était si petite au commencement du siècle dernier. Maintenant que son ambition est satisfaite, la Prusse voudra-t-elle continuer la guerre ? Sera-t-elle aussi désireuse de s'approprier l'Alsace et la Lorraine pour agrandir et arrondir son territoire, au risque de briser à jamais sa puissance de date récente ?

On dit que la préfecture prussienne sera transférée de Chaumont à Saint-Dizier, où elle se trouverait plus à l'abri d'un coup de main.

23 janvier. — On a reçu le matin par la poste le décret portant la mobilisation de tous les hommes mariés jusqu'à 40 ans et celui de la levée de la classe de 1871.

Le premier de ces décrets a soulevé une réprobation générale. Quoi ! des hommes qui n'ont aucun mandat légal prennent une mesure aussi grave par un simple

décret ! On comprendrait cette mesure si le pays, consulté, répondait qu'il ne veut faire la paix à aucun prix avant l'évacuation du territoire. Mais, si le pays au contraire veut la paix, pourquoi lui imposer la continuation de la guerre ? Pourquoi enlever à leurs femmes et à leurs enfants, dont ils sont les soutiens, deux millions et plus de pères de famille ? D'ailleurs nos soldats sont-ils tous équipés, armés, instruits, prêts à combattre ? Et, si cela n'est pas, comme c'est évident, pourquoi imposer à la nation de nouveaux sacrifices d'argent et celui de ses enfants les plus utiles chez eux ? Jamais un gouvernement régulier, quel qu'il soit, n'aurait osé rendre un semblable décret ; il n'y a que des hommes sans responsabilité et *sans lendemain* qui consentent à signer de pareilles infamies. Si c'est ainsi qu'on croit faire aimer la République, on se trompe étrangement.

On répand une foule de nouvelles. On dit que Garibaldi est à Langres ; que le préfet prussien a quitté Chaumont, qu'il va arriver ou qu'il est arrivé à Saint-Dizier ; que de nombreux Allemands sont venus dans cette ville, etc. A part la présence de Garibaldiens à Langres, le reste parait aventuré.

24 janvier. — Il parait que l'on devra attendre avant de faire partir les hommes mariés de 20 à 40 ans. On devrait attendre toujours.

Des Prussiens sont allés à Wassy pour enlever le sous-préfet. Ils ont emmené le maire d'Humbécourt. C'est la deuxième fois que ce pauvre homme est éloigné violemment de son village.

A Saint-Dizier, le commandant de place a fait publier que les hommes qui partiraient pour l'armée verraient leurs biens confisqués et leurs maisons livrées aux

flammes, et qu'il était défendu à tout habitant de quitter la ville plus de 24 heures sans une autorisation en règle.

Le maire de Saint-Dizier a été arrêté hier durant deux heures pour avoir refusé de donner la liste des conseillers municipaux. On a aussi arrêté l'adjoint d'Eurville, qui a été retenu prisonnier 12 ou 15 heures à Saint-Dizier.

On dit qu'il est arrivé dernièrement à Langres de bonnes nouvelles de l'armée de l'Est ; on ne les publie pas par prudence.

La poste de Saint-Dizier a été fermée hier soir, et défense a été faite au receveur de faire passer aucune lettre sous peine d'être fusillé.

La garnison de Saint-Dizier est aujourd'hui de 500 hommes.

25 janvier. — Le maire d'Humbécourt a été relâché hier soir. Le sous-préfet de Wassy a été conduit à Saint-Dizier ; on l'a menacé de l'envoyer en Prusse ; il est parti pour Nancy.

On a entendu toute la journée le canon à l'Ouest : c'est encore le canon de Paris.

26 janvier. — On persiste à dire que l'armée de Bourbaki a remporté des succès de divers côtés ; on ne précise rien, mais on est plein de confiance ; les Prussiens paraissent inquiets. Ils avaient démonté tout ou partie des canons de Vitry ; ils les ont replacés sur leurs affûts. A Bar, ils ne logent plus chez les habitants ; ils se sont concentrés dans les casernes.

On a reçu de nouveaux ordres pour presser le départ des hommes mariés de 20 à 40 ans.

On ne peut se figurer la lâcheté de quelques Français. Un mobile est allé trouver hier le commandant de place à Saint-Dizier et lui a demandé un laissez-passer

pour Langres. — Qu'allez-vous faire à Langres ? — Je suis mobile. — Mais alors je vais vous faire prisonnier. — C'est ce que je désire. Alors le commandant, se levant indigné, a dit à cet homme en le congédiant avec un geste de dédain : « Allez chez vous ; vous n'êtes qu'un lâche ! »

A Bar, le commandant de place a reçu, depuis qu'il est en fonctions, une quantité énorme de délations, de dénonciations de toute nature et de toute sorte. Il a averti le maire de la ville qu'avant de partir il lui remettrait ce dossier instructif, pour que justice soit faite un jour à qui de droit. Pareille chose a eu lieu à Vitry.

A Saint-Dizier, grand nombre de femmes ont averti le chef prussien que leurs maris étaient appelés à servir leur pays.

Qu'attendre d'un peuple qui a de pareilles mœurs ? N'est-ce pas la décadence la plus complète qu'on puisse imaginer ?

27 janvier. — Les journaux donnent d'assez tristes nouvelles de nos armées. La sortie de Paris du 19 n'a pas réussi ; Chanzy est encore repoussé ; Dijon est attaqué sur les derrières ; l'armée de Bourbaki s'avance dans l'Est. Les hommes appelés par le sous-préfet de Langres (faisant fonctions de préfet) commencent à se rendre dans cette ville ; il en est allé un bon nombre de Saint-Dizier et des environs.

28 janvier. — On a affiché à la mairie une proclamation du gouverneur de la Lorraine (pour le roi de Prusse) faisant défense à tout homme des pays envahis de servir dans les armées françaises, sous peine de voir ses biens confisqués, etc.

La position particulière où nous sommes ici n'est-

elle pas, après celle des pays directement abimés par les combats, la pire de toutes ? Nous avons à supporter les exactions des Prussiens et les exigences de notre pays, c'est-à-dire l'impôt du sang porté au dernier degré et celui de l'argent. *Quand donc cela finira-t-il ?* C'est ce que tout le monde répète sur tous les tons.

On a répandu quelques bruits sans fondement. On a dit que Belfort et Langres étaient pris par les Prussiens ; c'est un mensonge. Il paraît même qu'après trois jours de combats les Français sont rentrés à Dijon, qui a été préservé d'une seconde invasion.

29 janvier. — Henri (1), qui est allé à Bar hier, dit qu'il y a eu une sortie à Paris le 25 ; 300.000 hommes y ont pris part. On ne connaît pas le résultat de cette prise d'armes ; seulement les Prussiens disent qu'il y a eu beaucoup de morts des deux côtés. On dit aussi que Trochu s'est démis d'une partie de ses fonctions ; il ne veut plus du commandement extérieur, il se réserve la présidence du Gouvernement et reste gouverneur de Paris. Qu'est-ce que tout cela signifie ? Encore une fois, attendons.

Six Prussiens sont venus à la gare d'Eclaron, se promener peut-être. Ils ont demandé à dîner aux habitants de cet écart.

30 janvier. — Dès le matin, le journal annonce un essai de capitulation de Paris. Quoique cette nouvelle arrive par la voie prussienne, elle est tellement vraisemblable que je ne puis m'empêcher de penser que cette humiliation ne peut tarder de nous atteindre.

On a entendu le canon dans la matinée ; j'ai le pressentiment que c'est l'annonce du grand événement.

---

(1) Mon neveu.

En effet, dès dix heures, on reçoit à Saint-Dizier les dépêches officielles annonçant que Paris s'est rendu, que la garnison est prisonnière de guerre, que les forts sont occupés par les Prussiens et qu'on a signé un armistice de trois semaines. On dit que, durant ce temps, on élira une Assemblée souveraine.

Il est plus que probable que c'est la fin de cette lutte gigantesque : que Dieu en soit béni ! Mais quelle humiliation pour la France !

La voilà bien et dûment descendue, et pour longtemps, du rang qu'elle occupait en Europe ! Pauvre patrie, encore si tu reconnaissais la main qui t'a frappée ! Mais non, tu te raidis dans ton orgueil et tu n'es pas résolue à courber le front sous la verge vengeresse de la Toute-Puissance, qui est patiente pour les individus, mais qui punit en ce monde les fautes et les crimes des nations.

31 janvier. — Nous n'avons pas de nouvelles par les journaux. Seulement on dit que la capitulation de Paris a été précédée de désordres épouvantables à l'intérieur qui ont amené deux ou trois jours de combats. Le massacre aurait été grand, dit-on, et force serait restée au gouvernement, qui aurait alors signé la capitulation. Il paraît que les Prussiens n'accorderont la faculté de ravitailler Paris que lorsque l'armée et la garde nationale auront posé leurs armes.

Beaucoup d'hommes partis ces jours derniers rentrent chez eux.

1er février. — Point de nouvelles de Paris, sinon un télégramme annonçant en deux lignes le triste événement du 28 et la convocation d'une Constituante pour le 15 février à Bordeaux.

Je croyais que nous étions arrivés au dernier degré

de l'humiliation ; je m'étais trompé. *L'Indépendance belge* annonce que l'armée de Bourbaki, poussée par les Prussiens, est entrée tout entière en Suisse avec armes et bagages. Le chef de cette armée, désolé de cette dernière catastrophe, s'est suicidé.

Les hommes partis ces jours derniers finissent de rentrer. Les Prussiens avaient établi un cordon autour de Langres et ont pris ou tué quelques-uns de ces malheureux, victimes du patriotisme peu intelligent du sous-préfet.

2 février. — Les nouvelles vont devenir rares et heureusement moins intéressantes.

Le désastre de Bourbaki se confirme. On est inquiet sur la situation intérieure de Paris ; les forts ont été néanmoins livrés aux Prussiens.

3 février. — Paris semble plus calme. Nos cœurs se remettent un peu. On parle un peu des élections et beaucoup du besoin général que l'on a de la paix. Les journaux donnent le détail des exigences de nos ennemis. C'est, disent-ils, la ligne de la Meuse pour la Lorraine, l'Alsace tout entière et 4 milliards d'indemnité. La Champagne resterait occupée jusqu'au paiement intégral de la contribution de guerre.

5 février. — Les lettres arrivent plus nombreuses ; les professions de foi des candidats viennent également de divers côtés. On ne sait encore quand les élections auront lieu.

6 février. — On dit que les élections dans la Haute-Marne se feront le 9 courant, au chef-lieu de canton. Que devra-t-on attendre d'une assemblée ainsi nommée, sans préparation, sans discussion, sans majorité absolue et, pour ainsi dire, sans le vote des campagnes ? On ne parle plus de la démission de Gambetta.

Point encore de nouvelles de Gaston (1) ; ses parents sont bien tourmentés.

7 février. — Il arrive des quantités de lettres en retard, des bulletins de vote, des professions de foi et même des lettres de faire-part.

Les élections auront lieu le 11, au chef-lieu de canton. Ainsi on veut décidément, encore une fois, escamoter la République. Les journaux apportent un décret de Gambetta qui déclare inéligibles les sénateurs, les députés-candidats officiels, les conseillers d'Etat, les préfets de l'empire, etc. N'est-ce pas une atteinte sérieuse au suffrage universel ?

La lutte continue dans l'Est, mais mollement. Les détails qui arrivent sur le désastre de Bourbaki sont navrants ; on n'a, dit-on, rien vu de pareil. Et on voudrait continuer la guerre ! Ce serait plus qu'une folie ; ce serait le plus grand des crimes.

8 février. — On dit que les Prussiens viendront après-demain chercher l'argent de leurs bottes : il me semble que c'est abuser singulièrement de leur force que d'agir ainsi. L'armistice, c'est la paix temporaire ; or, en temps de paix, on ne vient pas ***exécuter les gens.***

On parle peu d'élections dans notre pays ; le mauvais temps aidant, nos habitants disent qu'ils ne se dérangeront pas pour aller voter. Voilà le résultat que j'avais prévu et que désirent les escamoteurs de la République.

9 février. — *L'Indépendant* donne les plus tristes nouvelles ; le Gouvernement de Paris est en désaccord complet avec Gambetta ; celui-ci a jeté le masque, il s'appuie décidément sur la partie la plus mauvaise de la population.

---

(1) Gaston de Hédouville, mon neveu, qui était à Paris durant le siège.

On s'occupe davantage des élections. Il me revient de divers côtés que le prince de Joinville a de grandes chances d'être élu dans la Haute-Marne.

Les Prussiens sont allés à Wassy par le chemin de fer ; ils ont bu et mangé au chef-lieu, ont pris des rails et le mobilier des gares. Au retour, ils ont écrasé un malheureux sur la limite du territoire d'Eclaron.

10 février. — Gambetta a décidément donné sa démission. Dieu soit loué ! On dit même qu'il ne se croit pas en sûreté à Bordeaux : qu'il aille ailleurs, bon voyage !

Les détails sur les souffrances des Parisiens et les ruines des pays voisins de la capitale sont navrants. Que de ruines, que de désastres !

11 février. — Il arrive à la dernière heure une foule de professions de foi de candidats conservateurs. Les républicains ne sont pas si fous : ils voteront comme un seul homme et nous nous diviserons, et nous serons battus.

Je suis allé à Saint-Dizier, selon le vœu de nos gouvernants, pour la nomination des constituants ; je ne sais si les électeurs auront été nombreux. Saint-Dizier présentait une certaine animation, mais rien de comparable à 1848, alors que le peuple usait pour la première fois de ses droits électoraux. A cette époque, chaque commune se rendait à la ville tambours et drapeaux en tête, avec son maire, le curé, le conseil ; rien de semblable aujourd'hui.

Les Prussiens ne paraissent pas se soucier beaucoup du spectacle des élections ; en revanche, les Français étaient tristes et évidemment préoccupés de l'avenir de leur patrie.

On dit que les élections de la Marne, qui sont impar-

faitement connues encore, ont été faites dans un sens modéré.

12 février. — Nous avons sur le soir le résultat des élections de Saint-Dizier et de Wassy. MM. Robert, Danelle, Lespérut, Steenackers, prince de Joinville et Mettray arrivent les premiers.

Nous avons eu des journaux de Bordeaux jusqu'au 31 janvier ; on y connaissait la capitulation de Paris et les actes arbitraires de Gambetta.

13 février. — Les résultats de 20 cantons ont été connus à Saint-Dizier à 3 heures. Les neuf premiers noms sortis des urnes électorales sont : le prince de Joinville, M. Lespérut, M. de Beurges, M. Peltereau, M. Dubreuil de Saint-Germain, M. Danelle, M. Robert, M. Steenackers, M. Marangé. Il est très probable qu'aucun républicain ne sera nommé.

On dit qu'à Bordeaux la liste conservatrice est passée tout entière à une immense majorité. Il paraît que l'armistice est prolongé ; c'était nécessaire pour la réunion et la constitution de la nouvelle assemblée.

14 février. — Il y avait bien longtemps que nous n'avions vu de Prussiens à Eclaron ; nous nous en passions bien. Aujourd'hui 12 uhlans sont venus au nom du commandant de place de Saint-Dizier chercher le prix des bottes. Si elles ne sont pas payées demain soir, la commune aura une amende de 250 francs à verser.

Peu de nouvelles. On confirme la prolongation de l'armistice. On ne sait rien de plus qu'hier sur les élections.

15 février. — Le résultat du scrutin dans la Haute-Marne est connu.

Le prince de Joinville a eu. . . .	45.000	voix
M. Lespérut	42.000	id.
M. de Beurges	35.000	id.
M. Peltereau-Villeneuve	24.000	id.
M. Dubreuil de Saint-Germain . .	20.000	id.

Steenackers n'est que le huitième sur la liste.

Ce que nous savions des élections de Bordeaux est confirmé. La Meurthe, la Moselle ont ***voté rouge***, ce qui signifie sans doute qu'elles ne veulent pas être annexées à l'empire d'Allemagne.

Gaston (1) est arrivé de Paris ; le Gouvernement y a perdu toute autorité, toute influence. Les élections y sont détestables. L'ordre extérieur règne. En revanche, à Lyon, à Marseille, les élections sont bonnes.

Quel gâchis ! qu'en sortira-t-il ? Cependant on croit la continuation de la guerre impossible.

16 février. — Il n'y a point eu de journaux, en sorte que nous ne savons rien des élections.

Les Prussiens profitent, paraît-il, de l'armistice pour faire rentrer leurs fonds ; ils étaient hier dans le canton de Saint-Remy. Aujourd'hui le maire d'Eclaron est allé solder ses bottes ; mais, comme il manquait quelques dizaines de thalers à la somme qu'ils avaient demandée, les Prussiens sont arrivés vers quatre heures, au nombre de trente, se sont fait accompagner par le maire chez les retardataires et les ont menacés de garnison. Tout le monde a payé. Ils sont repartis pour St-Dizier vers huit heures en voiture, après avoir pris des rafraîchissements chez divers aubergistes à nos frais.

17 février. — Le journal annonce que la première réunion de la Constituante a eu lieu à Bordeaux le 12.

(1) Gaston de Hédouville, mon neveu.

Trois cents membres étaient présents. On s'est constitué provisoirement. Les élections sont généralement modérées. On dit que la majorité votera pour la paix. Dieu le veuille !

19 février. — Les élections sont bien meilleures qu'on ne l'espérait. La Chambre s'est constituée. MM. Thiers et Jules Favre sont les négociateurs désignés pour traiter la paix.

Décidément les Prussiens profitent de l'armistice pour gruger les populations ; ils vont partout chercher l'argent qu'ils ont demandé et imposent des amendes exorbitantes aux retardataires.

L'armistice est prolongé jusqu'au 26 à midi ; il s'étend cette fois à toute la France. Lors du premier armistice, on avait excepté l'Est et Belfort.

20 février. — Un ancien député est venu nous voir ; on parlait des événements. Après avoir passé en revue les faits accomplis, il disait, comme nous tous, qu'une des nombreuses causes de nos désastres, c'était la confiance absolue qui régnait dans l'armée sur la supériorité de nos troupes et de notre armement.

Au dernier lundi de l'Impératrice (1), M. Werlé était près d'un général qui a joué un grand rôle dans la guerre actuelle et commandé en chef une de nos armées. On causait de l'armée prussienne, de son organisation. M. Werlé disait que cette organisation était un danger sérieux pour nous. « — Bah ! reprit le général, avec nos fusils qui sont supérieurs à ceux de toute l'Europe, avec nos canons rayés qui ont fait leurs preuves à Magenta et à Solférino, avec nos mitrailleuses surtout

(1) Outre les réceptions officielles, il y avait sous l'Empire des soirées plus intimes ; on se réunissait les lundis dans les appartements de l'Impératrice.

qui peuvent, à 5 ou 600 mètres, cribler un bataillon, serions-nous *un contre cinq*, nous serons vainqueurs. D'ailleurs il est impossible d'amener en ligne, un jour de bataille, plus de cent mille hommes ; nous aurons donc toujours la possibilité de réunir ce nombre d'hommes ; en deux journées, ce sera fini de la Prusse. » Voilà pour le général, passons au soldat.

Le même M. Werlé passait sous les arcades du Ministère de la marine quelques jours avant le départ des troupes pour l'armée qui devait opérer sur le Rhin. — Vous avez là, dit-il en s'adressant à un zouave de la garde, une belle arme dont vous aurez bientôt à faire usage. — Oui, Monsieur, rien n'est comparable à nos chassepots ; gare aux Prussiens ! Fussent-ils *vingt-cinq contre un*, leur affaire est claire.

Comment s'étonner ensuite qu'après une première défaite nous n'ayons pu nous relever ? La chute est d'autant plus dangereuse qu'on tombe de plus haut. Or notre orgueil nous avait transportés bien plus haut que les Pyramides : la déception a donc été d'autant plus amère qu'elle était plus inattendue.

22 février. — Les réquisitions pleuvent sur notre pauvre commune : 1° réquisition pour supplément de solde aux officiers allemands ; 2° pour indemniser les Allemands expulsés de France ; 3° pour le pont de Fontenoy (coupé par les francs-tireurs) ; 4° pour des couvertures de laine pour la garnison de Chaumont ; 5° pour l'entretien de la garnison de St-Dizier. Toutes ces réquisitions s'élèvent à 12.000 fr., qu'il faut demander aux contribuables.

Et il y a encore des gens (il est vrai que ce sont des fous) qui voudraient continuer la guerre !

M. Thiers est nommé président du Conseil des minis-

tres, qu'il a le droit de choisir. L'assemblée devient tumultueuse; cependant l'immense majorité est conservatrice. Qu'elle nous délivre bientôt des Prussiens et de leurs exactions!

23 février. — L'armistice, qui devait expirer le 25 à midi, est prolongé jusqu'au 26 à minuit. Ce délai si court paraît être un bon indice en faveur de la paix.

Il paraît qu'on répare les chemins de fer français et qu'en particulier on travaille activement près de Paris à celui de l'Est. Notre ligne sera, dit-on, laissée aux Prussiens pour le rapatriement de leurs armées, mais celle de Mulhouse sera ouverte prochainement au public.

M. Thiers a, dit-on, fait choix de ses ministres.

Deux anecdotes de Reims pendant l'occupation. Un officier prussien entre chez un marchand, achète une brosse et donne en paiement un thaler. Le marchand, n'ayant pas de monnaie, dit à l'officier qu'il aime mieux ne pas vendre sa marchandise, puisqu'il ne peut lui rendre la différence. — Quoi! vous ne voulez pas d'argent prussien? Vous êtes un rebelle; je vais vous dénoncer. — S'il en est ainsi, la brosse que vous marchandez vaut 1 fr. 50; je vous la donne: prenez-la. — Non, il faut prendre mon thaler. Bref, mon homme a passé un ou deux jours en prison pour avoir refusé l'argent du roi de Prusse.

Un autre officier va chez un coiffeur et, comme il trouve que sa raie n'est pas droite, il fait mettre le figaro rémois deux heures en prison pour n'avoir pas apporté assez de soin à friser un officier de l'armée allemande!

24 février. — 39 Prussiens sont arrivés à Eclaron à 2 heures; ils ont réclamé les impôts du mois de décem-

bre, 1.880 francs, et, comme la somme demandée n'est pas encore recouvrée, il a fallu leur donner des billets de logement.

On a reçu beaucoup de journaux et beaucoup de lettres.

Il est toujours question de la paix et de ses conditions. On les dit moins dures qu'on ne l'avait craint ; mais on ne sait rien de positif. Attendons quelques jours.

Saint-Dizier est écrasé de contributions ; cette ville a envoyé deux membres de son conseil à Versailles.

25 février. — Nos Prussiens sont partis de bonne heure ; ils se sont dirigés sur Humbécourt.

On a fait courir le bruit que la paix était signée ; c'est évidemment une nouvelle prématurée. On dit encore que l'armistice est prolongé jusqu'au 5 mars. En tout cas, cette question ne peut tarder à être vidée.

26 février. — Cette date devra rester gravée dans nos mémoires. A 5 heures du soir, des habitants du village arrivant de St-Dizier rapportent avoir vu entrer vers 3 heures, à la gare de St-Dizier, des wagons couverts de branches de pin, de drapeaux, de rubans. Les voyageurs criaient : « La paix, la paix ! » Mot magique en effet et que nous avions hâte d'entendre prononcer. On dit que la paix a été signée à Versailles hier 25 et que la France ne cède pas de territoire ; mais on nous demande 4 milliards. Quoique la question d'argent soit sérieuse, elle n'est rien à côté de celle qui aurait pu nous être imposée, après nos désastres, par la cession de quelques parties de notre France. Si cela est, M. de Bismarck s'est montré fort habile et vraiment politique.

On parlait dans la journée d'exécutions militaires dans quelques communes voisines.

27 février. — *L'Indépendant* confirme la signature de la paix, mais il n'en donne pas les conditions.

On dit qu'il y a eu pillage hier (avant la proclamation de la paix) à Bar-le-Duc. Saint-Dizier est menacé parce qu'il ne veut ou ne peut payer les sommes exigées par les Prussiens. C'est la lie du calice qu'il nous reste à avaler ! Mais au moins on aperçoit le fond du vase. St-Dizier en a été quitte pour la peur. Cinq notables avaient fait leurs malles et s'attendaient à partir lorsqu'un ordre est venu de suspendre tout recouvrement d'amendes et réquisitions.

On a fait courir bien des bruits sur les conditions de paix. On a dit que nous donnions l'Alsace et une partie de la Lorraine et deux milliards de thalers. On a dit aussi que nous ne donnions point de territoire, mais seulement 2 milliards de thalers.

28 février. — Les journaux donnent tous comme certain l'abandon de l'Alsace et de Metz. Ces conditions sont affreuses ; mais enfin il n'y a pas à hésiter : il faut les accepter.

1er mars. — On raconte de divers côtés que l'Assemblée ne ratifie pas le traité de paix, que l'on va recommencer la guerre. Quoique je ne croie pas à ces nouvelles, elles jettent dans tous les esprits la tristesse et l'incertitude. On ne voit que des figures allongées. On s'était bercé de l'espoir de voir renaître bientôt la circulation, les postes, les industries ; faudra-t-il retomber dans les horreurs d'une lutte sans espoir ?

2 mars. — L'incertitude au sujet des dispositions de l'Assemblée se complique de bruits relatifs à Paris. On dit que les Allemands y sont entrés et qu'il y a eu des troubles dans la capitale.

D'un autre côté, les Prussiens, qui ont suspendu les

réquisitions, exigent les impôts de janvier et de février, qu'ils ont quadruplés. Quelle triste situation ! Quand en sortirons-nous ?

3 mars. — Le journal confirme l'entrée des Prussiens à Paris et de tentatives de troubles dans la capitale.

Vers une heure, le bruit se répand que l'Assemblée a adopté les préliminaires de paix signés par nos négociateurs. Les circonstances qui accompagnent ce récit ne permettent pas d'en douter. Nous voici donc bien véritablement en paix cette fois, et ***mon journal*** devrait se terminer aujourd'hui, mais je le continuerai jusqu'à l'évacuation du territoire que nous habitons.

4 mars. — Le journal nous donne les conditions de la triste paix que nous venons de signer : l'Alsace moins Belfort, Metz et son territoire, et 5 milliards d'indemnité. 546 voix contre 107 ont ratifié, à Bordeaux, l'humiliation de la France !

5 mars. — Malgré le traité de paix, il nous faut payer aujourd'hui même 9.654 francs pour les impôts de janvier 1871. Je suis allé à St-Dizier pour avoir un sursis que je n'ai pu obtenir. Pendant ce temps-là, une quarantaine de Prussiens sont venus nous faire visite et réclamer la somme à eux due par la commune ; il nous en a coûté 194 francs.

Un homme de la Marne est venu me voir et m'a parlé de l'avenir de la France. Il y a trois mois, il était déjà venu et m'avait dit que, malgré les désastres causés par l'Empire, on voterait encore chez lui et autour de lui pour le souverain déchu. Ce même homme, quelques jours avant les élections, me disait que l'on avait réfléchi, que décidément on voterait pour le comte de Paris ; que ***les Orléans*** (sic) avaient aussi dans leur temps fait le bonheur de la France. Aujourd'hui la politique de mon

interlocuteur a encore varié. Il votera pour *les vieilles souches*, parce qu'après elles *les Orléans* auront leur tour. Quant à l'empereur, il n'y faut plus songer : il a fait trop de mal à la France, et pour la République, elle est impossible.

6 mars. — Il passe tous les jours à St-Dizier plusieurs trains considérables de soldats prussiens qui retournent outre Rhin. Quel bonheur ! se dit-on, c'est toujours autant de moins à nourrir, mais il y en a tant à repasser que cela durera longtemps. On dit que les passages commenceront ici vers la fin de la semaine.

Je suis allé à Chaumont trouver le préfet prussien pour la commune : il m'a très bien reçu ; j'ai obtenu *trois jours* de délai pour le paiement de la contribution de février et remise de l'amende de 5 o/o par jour de retard pour le paiement de janvier, qui devait être effectué hier. Le préfet est un vrai gentilhomme, doux, poli, affable, mais intraitable ; il a bien le caractère allemand.

7 mars. — Combien j'ai été malheureux, à mon retour de Chaumont, de me trouver dans un compartiment avec 7 officiers prussiens, qui n'ont cessé de vanter leur pays et d'abimer notre pauvre France ! Que de haines ces hommes amassent contre eux et contre leurs enfants ! La France se vengera un jour, à n'en pas douter ; oh ! alors je les plains. Je le disais au commandant d'étapes de Saint-Dizier, qui se moquait de ma réflexion. Il croit que, parce que son pays est fort et bien gouverné, il le sera toujours ; il se trompe. Napoléon I^er^ était plus fort que les Prussiens d'aujourd'hui ; il a succombé sous le nombre et sous la haine qu'il avait inspirée à l'étranger. Dieu réserve peut-être pareille punition à la Prusse.

8 mars. — Le journal donne sur l'entrée des Prussiens à Paris des détails pleins d'enseignements. Décidément les Parisiens ont du bon.

Notre pauvre commune fait de l'argent tant qu'elle peut : c'est demain le terme fatal.

9 mars. — Je suis allé à Saint-Dizier voir le commandant d'étapes, réclamer de lui 3 o/o de remise et lui demander l'heure du paiement pour demain.

Le gouvernement français est indigné de la manière dont les Prussiens interprètent les termes du traité de paix ; mais ils sont les plus forts : il faut payer.

10 mars. — Nous sommes allés, M. Deponthon (1) et moi, à Saint-Dizier porter nos 20.000 fr. Nous avons vu la lettre du ministre des affaires étrangères, qui se plaint de l'interprétation donnée par les Prussiens au traité, mais qui conseille de payer pour éviter des malheurs. Nous avons donc versé notre argent ; ce n'a pas été sans regret. Le soir, il est passé 8 ou 9 voitures de Prussiens venant d'Humbécourt, où ils avaient dîné, et allant à Sommevoire faire une exécution militaire. Dieu merci ! nous sommes à l'abri de cela maintenant.

J'ai remis en place quelques papiers que j'avais cachés.

Paris, depuis l'entrée des Prussiens, est en effervescence ; jusqu'ici, il n'y a pas de sang versé, mais on a des craintes sérieuses sur ce que pourrait amener la moindre imprudence du gouvernement.

11 mars. — Il est passé, dans la matinée, un officier français à cheval. J'ai revu l'uniforme de notre artillerie avec bonheur.

12 mars. — Dans la journée, un convoi prussien se

(1) M. Deponthon, alors maire d'Eclaron.

dirigeant vers Joinville est passé à Montier-en-Der. Ce sont les têtes de colonne de l'armée qui retournent par étapes. Déjà les chemins de fer emportent depuis quelque temps les blessés, les malades et des hommes de la landwehr. Que tous partent bientôt !

14 mars. — Depuis deux jours, on voit quelques soldats français traverser le village ; ce sont des hommes qui retournent dans leurs foyers. Déjà les mobilisés de la Haute-Marne sont rentrés chez eux il y a près de huit jours. On attend aussi le licenciement des mobiles et le renvoi des volontaires pour la guerre.

15 mars. — Il y a à Saint-Dizier presque autant de soldats français que de prussiens. Ils appartiennent à tous les corps de l'armée ; on dit que ces hommes viennent de la Belgique et de la Suisse. On ne voit pas encore de passage de troupes prussiennes. Les chemins de fer seulement continuent à transporter nos anciens ennemis vers l'Allemagne ; ils évacuent bien lentement le territoire. Dans l'Ouest, l'évacuation s'opère avec une certaine activité, mais, pour nous, nous verrons encore longtemps les casques à pointe.

16 mars. — Nous avons appris la décision de l'Assemblée, qui va quitter Bordeaux pour se réunir à Versailles. Les journaux qui avaient émigré vont rétablir leurs administrations à Paris. Cette ville reprend, dit-on, sa physionomie habituelle ; les craintes d'émeute sont dissipées (1).

Un homme des environs de Bar m'a dit qu'il passait de nombreux trains de troupes prussiennes par le chemin de Strasbourg, mais aucune troupe faisant la route

(1) C'était bien pensé, deux jours avant le 18 mars !

par étapes n'a encore été vue sur la grande route de l'Allemagne.

19 mars. — La situation continue à s'améliorer ; les esprits se calment ; les affaires semblent sortir de leur torpeur.

On dit que, ce soir, la Compagnie de l'Est va reprendre son service de Paris à Nancy, et demain de Nancy à Vesoul.

On parle de la vente prochaine des coupes de bois de l'Etat. On se préoccupe de faire arriver du charbon aux usines et du blé aux cultivateurs pour ensemencer leurs champs (1). Le blé arrivera-t-il à temps ?

21 mars. — Saint-Dizier regorge de Prussiens de passage ; il y en a des quantités prodigieuses dans tous les environs : Vitry, Saint-Remy, Bar-sur-Aube, etc. Il faut bien nous attendre à en avoir quelques passages ces jours-ci, peut-être demain.

Paris n'est toujours pas rendu au calme. Quelques faubourgs restent en armes. C'est vraiment trop d'avoir les Prussiens chez soi et les anarchistes à redouter.

22 mars. — Il est passé deux Prussiens en voiture venant de Montier-en-Der. Ce sont les premiers qui soient venus ici en retournant chez eux. On parle toujours de troupes nombreuses qui circulent dans les environs.

On continue à se préoccuper de l'état de Paris, sans qu'il soit rien arrivé de nouveau. On a entendu, une grande partie de la journée, le canon dans la direction du nord et du nord-est. Ce fait a inquiété à tort quelques personnes.

---

(1) Tous les blés d'automne avaient été gelés dans le Nord, le Centre et un peu dans l'Est.

23 mars. — Le canon que l'on a entendu hier était un signe de réjouissance à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. l'empereur Guillaume.

Le matin, les journaux nous ont apporté les plus tristes nouvelles de Paris. Le 18, une insurrection a éclaté ; la populace est maitresse de la ville ; on a installé une espèce de gouvernement à l'hôtel de ville ; il y a eu quelques victimes, entre autres deux généraux, Lecomte et Clément Thomas. Un régiment aurait levé la crosse en l'air. Qu'allons-nous devenir ? Heureusement le Gouvernement et l'Assemblée sont à Versailles, décidés à faire leur devoir. Que Dieu nous vienne en aide ! il en est plus que temps.

Il est passé, dans l'après-midi, un long convoi de voitures prussiennes et quelques cavaliers qui les escortaient. Vers 8 heures, un second convoi est arrivé ; il a fallu loger hommes et chevaux ; on ne les nourrit plus.

24 mars. — Les convoyeurs prussiens sont partis vers 9 heures : il est passé toute la journée des soldats allemands. Le soir, un officier d'artillerie a commandé pour le lendemain des logements pour 156 hommes et 130 chevaux.

25 mars. — Quatre batteries d'artillerie sont passées à Eclaron ; une d'elles y est restée et doit y faire séjour ; on dit même que nous pourrions bien la conserver une dizaine de jours.

Tout le jour il est passé des voitures contenant des hommes appartenant à l'infanterie prussienne. Sur le soir, un officier avec une avant-garde a prévenu la mairie que nous aurions à loger demain 17 officiers, 660 hommes et 33 chevaux. Quelle plaie que ces logements militaires !

Les nouvelles de Paris sont toujours très mauvaises. J'espère que l'excès du mal amènera une réaction; d'ailleurs aucun homme connu n'est dans le mouvement, ce qui est bon signe.

26 mars. — Pendant la messe, il est passé un bataillon du 36e avec l'état-major. La musique m'a fait mal. Toute la journée il est passé des détachements de troupes.

Le bataillon qui doit loger ici est arrivé à midi 1/2. On annonce pour demain une compagnie de 242 hommes et 6 officiers. Le capitaine Von Unruh, que nous avons logé, est un homme très bien élevé; il a dîné avec nous. Il appartient à une bonne famille du Brandebourg; c'est un vrai Prussien; je le crois catholique.

Les nouvelles de Paris sont moins mauvaises qu'hier.

La poste est rétablie, mais les lettres et les journaux ne sont distribués que vers 7 heures du soir. Les chemins de fer marchent à peu près régulièrement, mais ils ne prennent que des voyageurs sans bagages.

27 mars. — Les nouvelles de Paris sont on ne peut plus tristes. Que Dieu nous protège!

Il est passé dans la journée de la cavalerie prussienne, des convois, un bataillon de pionniers, etc. A dix heures, la compagnie annoncée hier est arrivée. Les hommes disent que, s'ils ne sont pas partis demain, ils resteront ici un mois. Nous logeons le capitaine Von Ritterg. Tout le jour il est passé des soldats allemands isolés, puis quelques convoyeurs qui retournent vers Montier-en-Der. Nous n'aurons pas de nouveaux logements demain.

28 mars. — Il est passé et repassé quelques voitures prussiennes. Notre garnison fait l'exercice le matin: les artilleurs sur le chemin de Saint-Dizier, les fantas-

sins derrière le moulin. Notre maison ne désemplit pas à cause de la présence du capitaine, chez lequel on vient prendre des ordres à chaque instant.

Point de nouvelles de Paris ; nous attendons avec impatience celles de demain.

29 mars. — Paris a fait ses élections municipales le 26. Le gâchis y est à son comble ; il n'y a pas eu de désordres, mais qu'est-ce que cela deviendra ?

On voit toujours des Prussiens isolés qui vont et viennent. Les nôtres font l'exercice régulièrement. J'ai vu manœuvrer l'infanterie : c'est merveilleux.

30 mars. — Rien de changé dans notre position.

31 mars. — La *Commune* est décidément proclamée à Paris. En province, le gouvernement reste maître de la situation.

1er avril. — Toujours des passages de voituriers prussiens, toujours des estafettes en tous sens.

Nos maîtres deviennent exigeants : ils se prêtent peu aux changements de logement qu'on est obligé de faire ; ils demandent une ambulance, etc.

Un journal reçu dans la journée donnait de Paris des nouvelles assez favorables, au moins relativement ; mais, le courrier ayant manqué, on a fait courir à Saint-Dizier toutes sortes de bruits. On dit entre autres choses que les Parisiens ont essayé une sortie sur Versailles et qu'ils sont cernés.

2 avril. — Il est arrivé de Paris un jeune homme qui a quitté la capitale hier soir ; la situation y est la même. Les trains ont été retenus 24 heures sans qu'il sache exactement pourquoi. L'avenir est bien menaçant.

3 avril. — On change de logement une partie de la garnison d'Eclaron ; c'est difficile : combien de réclamations !

4 avril. — Les premières nouvelles de la guerre civile sont arrivées ici. Le succès a été pour les troupes de Versailles. Le soir, nous avons eu la confirmation du succès annoncé le matin et d'un nouveau, plus considérable, dans la journée d'hier.

5 avril. — Quelle animation à Eclaron ! La compagnie du 11e de ligne a changé de garnison ; on l'envoie à Louvemont. On nous a renvoyé 299 hommes du 36e, pour lesquels il a fallu préparer des logements. C'était à en perdre la tête. On nous envoie l'état-major du régiment, avec le major du bataillon, Von Wilde, qui loge à la maison avec son aide-de-camp et ses 5 chevaux. Il y a eu quelques changements de garnison dans les environs ; une batterie d'artillerie est passée ici, retournant à Droyes.

6 avril. — On se bat tous les jours à Paris ; on arrête, on fusille. Quelle position ! On dit que les députés de Paris vont s'entendre avec les maires pour faire des propositions de conciliation ; c'est bien difficile.

A 9 heures et demie du soir, Henri (1) est arrivé de Paris ; il a quitté avec la plus grande peine la capitale hier, à 9 heures et demie du soir ; on ne laisse plus sortir que les hommes au-dessus de 35 ans, les femmes et les enfants. Tout va au plus mal. On a arrêté l'archevêque et quelques curés. Henri a rapporté un journal : on s'est encore battu le 5, l'avantage est resté aux troupes du gouvernement. On s'attendait à une grande

(1) Henri de Hédouville, qui était retourné à Saint-Sulpice après le premier siège.

affaire pour aujourd'hui ; on a en effet entendu le canon toute la journée.

7 avril. — Une seule dépêche, le soir, qui apprend que Marseille est rentrée dans l'ordre. Il ne reste que Paris au pouvoir de l'insurrection.

8 avril. — Point de journaux.

On dit que le prince Frédéric-Charles est arrivé à Saint-Dizier ; il a été reçu avec enthousiasme... par les troupes allemandes.

Notre garnison a demandé un champ d'exercices ; on lui a donné environ un hectare, près la fontaine Saint-Laurent ; elle en a pris possession. Ces Allemands sont toujours en exercices, promenades, revues, etc. C'est merveilleux. Aujourd'hui ils ont pris la tenue d'été.

9 avril. — On s'est battu depuis le 2 jusqu'au 6 sous Paris. Ne se bat-on pas encore ? Quelle horrible chose que la guerre ! Mais la guerre civile ne se peut qualifier. On dit que les insurgés ont eu constamment le dessous : c'est un grand bonheur.

Il y a eu quelques officiers et soldats allemands aux offices de la paroisse.

10 avril. — Les garnisons de divers villages voisins sont venues pour assister aux Pâques protestantes. Les Allemands sont entrés d'abord à l'église, après l'avoir demandé à M. le curé, puis ils sont allés assister au prêche dans le clos de Mme Deponthon ; ils sont rentrés une seconde fois à l'église pour leur communion.

Quel remue-ménage à Eclaron ! Une musique de St-Dizier est venue ici pour la cérémonie ; il faudra la loger. Il est arrivé aussi des voitures de toute espèce à deux et à quatre chevaux pour conduire les ministres du culte, quelques officiers supérieurs ou généraux, etc. La musique a joué deux fois près de l'hôtel des

Voyageurs, à deux heures, puis à six ; je n'ai pas eu le courage d'aller l'entendre ; on la dit bonne.

11 avril. — Les journaux contiennent le récit des combats qui se livrent journellement sous Paris. Les insurgés paraissent réduits à la défensive, mais ils se battent comme des lions.

M. Gossin, qui est arrivé hier soir, a voyagé avec des personnes qui ont quitté Paris le 9. On se battait encore le matin de ce jour-là. On a en effet entendu le canon toute la journée, comme toute la semaine dernière, comme durant le siège des Prussiens. On ne l'a pas entendu le 10 et le 11.

Les insurgés paraissent résolus à se défendre jusqu'au bout. *La victoire et le pillage*, ou *la défaite et l'incendie*, voilà ce qu'ils disent. Quel spectacle pour nos ennemis ! Aussi M. de Bismarck se prépare-t-il à recommencer la lutte si, par impossible, la Commune triomphait.

12 avril. — Un jeune homme, qui arrive de Châlons, dit que la Commune a fait des propositions à l'Assemblée. Elle demande que la ville de Paris reste maîtresse d'elle-même et soit déclarée ville neutre.

Naturellement on n'a pas admis les propositions de la Commune. On a, dit-on, entendu encore le canon lundi (10), mais pas hier.

Il est repassé dans la matinée deux batteries d'artillerie prussienne du 9e corps ; elles se dirigent sur Saint-Dizier.

13 avril. — On se bat toujours autour de Paris. On dit que quelques bataillons amis de l'ordre ont pris les armes et combattent les insurgés à l'intérieur de Paris. On est plus rassuré que ces jours derniers ; on commence à espérer le rétablissement de l'ordre.

14 avril. — On a fait courir le bruit du départ de la garnison d'artillerie d'Eclaron ; tout s'est borné au rapatriement d'un sous-officier logé à la maison.

On est venu au contraire me demander des fleurs pour fêter l'arrivée de deux généraux prussiens.

Il a circulé le soir quelques bruits fâcheux sur Paris. Attendons ! *L'Echo de l'Est* dit que la lutte est suspendue.

15 avril. — Les journaux ne contiennent rien de décisif : on continue à se battre, mais la lutte parait moins vive ; on essaie de négocier. Les insurgés cherchent évidemment à se ménager une porte de sortie.

Pendant que nous sommes plongés dans l'inquiétude, nos Prussiens font une grande fête au Der, au chalet Rothschild ; on dit qu'ils seront quarante, dont deux généraux. Ils ont fait venir la musique du 36e ; il faudra la loger encore une fois.

16 avril. — Les nouvelles de Paris ne nous apprennent rien de décisif. On s'observe, on se canonne, on se tire quelques coups de fusil ; mais tout cela n'avance pas les affaires.

17 avril. — Point de journaux, pas même quelques bruits.

18 avril. — Paris est, dit-on, complètement investi. On va donc recommencer le siège de la grande ville et, tandis que les Prussiens gardent les forts de la rive droite, nous attaquons ceux de la rive gauche. Quelle lutte horrible ! Que de maux, que de morts !

19 avril. — Le gouvernement publie presque chaque jour une dépêche. Jusqu'ici elles n'indiquent pas un grand changement dans la situation. Cependant l'armée se renforce par le retour de nombreux prison-

niers (1) et bientôt on espère frapper un grand coup. Cependant, si les insurgés se défendent dans les rues, il est certain que l'on ne se rendra maître de la ville qu'après un effroyable carnage.

20 avril. — L'action se ralentit autour de Paris; tant mieux! Ce système de temporisation amènera sans doute des réflexions. La Commune a essayé dimanche de se compléter en faisant de nouvelles élections. Quarante-cinq mille électeurs seulement ont pris part au vote.

21 avril. — On a reçu une bonne dépêche dans la matinée : les troupes du gouvernement ont repris Asnières et le chef du pouvoir exécutif paraît ne plus douter du succès, et même d'un succès prochain. Le résultat des élections de dimanche décourage beaucoup d'insurgés, qui s'aperçoivent qu'on les trompe. Il est temps vraiment de faire cette découverte!

22 avril. — Point de dépêches ; les journaux confirment le succès d'hier et continuent à parler des embarras de la Commune.

23 avril. — On s'attend, disent les journaux, à une prochaine grande affaire sous Paris ; que Dieu le veuille et nous protège !

On dit que le ministre des finances a réglé avec les Allemands le paiement de la première partie de l'indemnité de guerre, 500 millions ; nous pouvons donc espérer être débarrassés bientôt d'une partie de ces *hôtes incommodes*. C'est une chose horrible que l'invasion, mais la garnison est un pire fléau à tous les points de vue. Au lieu de dévorer en un jour ce qu'il y

(1) M. A. Leblanc, M. Deponthon et M. Champenois sont rentrés le 16 avril à Eclaron.

a dans une maison, la garnison le gaspille en détail. Quelle perturbation n'amène-t-elle pas dans les habitudes ? Quels résultats au point de vue de la morale ! C'est affreux ! Aujourd'hui dimanche il a fallu livrer encore une fois l'église de midi à 1 heure pour un prêche. Combien de fois ceci se renouvellera-t-il encore ?

24 avril. — Il est passé dans la matinée un détachement de 25 ou 30 cavaliers et de 40 ou 50 chevaux se dirigeant sur Montier-en-Der ; c'étaient des hommes de toutes armes : cuirassiers, dragons, uhlans, hussards de toute couleur, etc.

25 avril. — Les nouvelles ne sont pas décisives. Paris est de plus en plus resserré, la Commune de plus en plus absolue et terroriste.

Louis (1) est revenu avec son équipement militaire ; il va tout à fait bien. Quel bonheur nous avons eu à l'embrasser !

26 avril. — Je suis allé à Wassy voir le général en chef du 9e corps d'armée pour lui demander de diminuer la garnison d'Eclaron. J'ai été très bien accueilli. Le major, aide-de-camp du général, m'a promis de faire droit à notre pétition.

27 avril. — Nous avons fêté en famille le retour de Louis.

28 avril. — Notre batterie d'artillerie est partie à 9 heures du matin. Elle a reçu son ordre de départ hier soir à dix heures. J'ai été heureux de voir mes démarches couronnées de succès.

Depuis deux jours on monte la garde dans la cour de

(1) Mon fils, engagé dans les mobiles de Loir-et-Cher, avait été envoyé avec son bataillon au camp de la Rochelle. Il y est tombé malade et a été recueilli par un de mes amis qui l'a fait soigner comme un de ses enfants.

la maison. Qui aurait dit il y a un an que des Prussiens viendraient monter la garde à Eclaron sous nos fenêtres ?

On a reçu une dépêche de Paris qui annonce que les grandes opérations ont commencé le 25 sous Paris : le feu du fort d'Issy a été presque éteint dans la première journée.

30 avril. — Depuis deux jours les dépêches annoncent la continuation des travaux du nouveau siège de Paris. Le résultat est affreux. Trois forts, ceux de Vanves, Issy et Montrouge, ne peuvent tenir longtemps. On se préoccupe à Paris de la suite de la lutte engagée.

1er mai. — Point de nouvelles de Paris.

On dit d'une manière très sérieuse que notre garnison nous quittera jeudi 4 mai et qu'elle ne sera pas remplacée. Le 9e corps irait à Nancy. Ce départ serait dû au paiement de la première moitié du premier milliard.

2 mai. — Les nouvelles de Paris sont favorables à la cause de l'ordre. Le vide se fait dans les rangs des bataillons de la Commune en même temps que la désorganisation augmente. On approche de plus en plus des forts du sud.

3 mai. — Ma sœur est arrivée hier ; elle a passé de tristes moments durant la guerre : réquisitions, passages, séjours, blessés, rien ne lui a manqué.

Une bonne anecdote entre mille. A Melizay, le jour de Pâques, les officiers prussiens ont voulu faire la cène. Après un excellent dîner, durant lequel ils avaient bien mangé et bien bu, un d'entre eux demande au maître d'hôtel la différence qu'il y a entre un Alle-

mand et un Français. Le maître d'hôtel réfléchit et ne trouve rien à répondre. « Eh bien ! je vais vous le dire, fit l'officier. Le Français a un grand cœur et un tout petit estomac, et l'Allemand un tout petit cœur et un grand estomac. — C'est parfait, répond le spirituel maître d'hôtel ; je vous remercie, Monsieur, de cette explication : elle ne sera pas perdue. »

On a de bonnes nouvelles des opérations devant Paris.

4 mai. — Une jeune personne arrive de Paris, d'où elle s'est enfuie pour éviter le dernier choc ; elle raconte de la capitale des choses horribles. Les *communeux* ne dégrisent pas ; ils pillent les caves et, lorsqu'ils sont ivres, ils s'entretuent. On ne doute pas à Paris de l'entrée prochaine des troupes du gouvernement et on pense que cette entrée est retardée seulement par la certitude acquise que beaucoup de points sont minés.

Du reste les journaux confirment la reddition prochaine du fort d'Issy, qui est complètement cerné.

On nous annonce que la garnison d'Eclaron partira samedi.

5 mai. — La garnison fait ses préparatifs de départ. Quelle joie !

Une lettre du général P... (1) dit que les affaires sous Paris vont lentement parce qu'on ne veut pas sacrifier inutilement des hommes. On est sûr maintenant d'arriver au but ; rien ne presse de l'atteindre.

6 mai. — Notre compagnie du 36e est partie ce matin. Quel bonheur de respirer à l'aise et de ne plus voir ces hommes, nos vainqueurs, qui le savent si bien et le

(1) Le général Feillette-Pilatrie, frère de Mme A. Deponthon.

font si bien sentir ! En passant à Chevillon, j'ai revu nos Prussiens ; ils ont couché dans ce village et à Rachecourt. Ceux de Louvemont et d'Allichamps étaient à Joinville. Tout le 9e corps a donc fait un pas en arrière. On dit que nous aurons dans quelques jours des Wurtembergeois.

8 mai. — Les affaires de Paris vont bien lentement. Il n'y a plus à Saint-Dizier qu'une compagnie d'infanterie prussienne ; elle sera remplacée vendredi ou samedi 12 ou 13 mai.

10 mai. — Qu'on est étonné et heureux de ne plus voir de Prussiens ! Cela paraît étrange vraiment de ne plus voir les routes sillonnées de convois, de voitures, de cavaliers allemands. Les rues sont désertes ; personne ne se plaint, sinon les cabaretiers.

Nous avons eu le matin la proclamation du Gouvernement aux Parisiens ! Quel style ! Le soir nous avons appris la prise du fort d'Issy ; celui de Vanves est réduit au silence. Ainsi que le dit M. Thiers, nous approchons donc de la fin.

11 mai. — On a entendu le canon hier, on l'entend encore. Les journaux confirment la prise du fort d'Issy.

Une avant-garde d'artillerie wurtembergeoise est arrivée vers midi : elle nous annonce pour demain 500 hommes et autant de chevaux ; on dit qu'ils ne feront que passer.

12 mai. — Ce ne sont pas 500 hommes et autant de chevaux que nous aurons aujourd'hui, mais 597 hommes et 647 chevaux. A en juger par l'avant-garde, ils sont fort désagréables. Ces hommes sont arrivés à midi. Nous n'avons eu à loger que 3 cavaliers et 7 chevaux. Sur le soir on nous a envoyé un officier d'avant-garde.

Saint-Dizier n'a pas encore de passages, sa garnison n'est pas renouvelée.

On nous annonce pour demain 80 voitures de convoyeurs et une compagnie d'infanterie.

Les nouvelles de Paris continuent à être favorables.

13 mai. — La cavalerie et l'artillerie wurtembergeoise se sont parties de bonne heure. Il est passé dans la matinée deux bataillons d'infanterie, 2 batteries d'artillerie et, dit-on, un grand personnage avec une nombreuse escorte (c'est peut-être le général en chef du corps d'armée), puis des pontonniers, etc.

On nous a laissé près de 500 hommes et autant de chevaux. Pour notre part, nous avons eu un capitaine, 5 hommes et 7 chevaux.

Depuis deux jours on dit que la paix est signée ; aujourd'hui on a annoncé à Bar la nouvelle comme officielle. Nos Wurtembergeois disent que d'ici au 1er juillet ils seront rapatriés.

14 mai. — Nous avons la nouvelle officielle de la signature de la paix, bonne nouvelle qui nous promet une diminution prochaine de l'occupation. Si les Allemands admettent en paiement les titres de rentes, cette occupation va être évidemment réduite à sa plus simple expression. Tous nos prisonniers vont être rendus à leur pays. Quelle joie pour leurs familles !

D'autre part, les Prussiens vont nous rendre les forts du nord de Paris. Celui de Vanves est, dit-on, abandonné par les insurgés et peut-être déjà occupé par nos troupes. Celui de Montrouge va devenir intenable. On peut donc s'attendre de ce côté encore à une solution prochaine.

16 mai. — Le fort de Vanves est décidément pris ; les affaires suivent leur cours régulier.

Dans l'après-midi, une avant-garde prussienne, allant à Wassy, nous a annoncé un passage. En effet, vers 5 heures du soir, nous avons vu arriver des officiers qui nous ont dit que demain nous aurions à loger un général et son état-major, un colonel et son état-major, tout un bataillon plus une ambulance.

17 mai. — Il est passé dans la matinée un régiment de cavalerie se dirigeant sur Wassy, puis une batterie d'artillerie et de l'infanterie. Nos hommes sont arrivés à 10 heures. Ils étaient 1.100 ; nous avons eu pour notre part 1 major, son adjudant et 11 hommes. Au mois de Marie, il y avait bien 200 Wurtembergeois ; le salut a été donné par l'aumônier.

Dans la soirée, on a demandé des logements pour une garnison de 739 hommes.

18 mai. — Nos 1.100 hommes d'infanterie wurtembergeoise sont partis à 5 heures 1/2.

A 9 heures, la nouvelle garnison est arrivée ; elle se compose de 760 hommes. Jamais nous n'avons eu tant d'ennuis qu'avec ces nouveaux venus. Nous avons à loger un capitaine, un lieutenant, 9 hommes et 2 chevaux. Quel jour de l'Ascension !

19 mai. — On nous fait espérer qu'une compagnie de notre garnison partira demain ; nous suspendrons jusque-là nos réclamations.

Il paraît que les Communeux ont jeté bas la colonne Vendôme. Quel vandalisme brutal ! Une poudrière a sauté à Paris ; il y a eu bien des victimes.

20 mai. — Les journaux annoncent la ratification du traité de paix. Il n'y a eu qu'à s'incliner sous la main du vainqueur. On dit que 1.500 millions seront prochainement payés. Quelle joie si nous pouvons voir dimi-

nuer le nombre des sangsues qui nous dévorent ! Nos Wurtembergeois ne nous quittent pas ; on dit que c'est pour demain.

21 mai. — Nous avions espéré voir partir quelques hommes de notre garnison ; notre espoir a été déçu. 100 hommes âgés de plus de 30 ans sont partis, en effet, à midi ; mais, à 3 heures, ils ont été remplacés par un nombre égal de recrues.

Je suis allé, avec le maire, à Saint-Dizier, pour voir le général et lui demander une diminution de garnison. Nous sommes sortis sans avoir une grande confiance dans le résultat de notre mission ! On dit à Saint-Dizier que Rochefort, en se sauvant de Paris, a été arrêté à Meaux et qu'un certain nombre de membres de la Commune cherchent à fuir.

22 mai. — Nous avons fait, le maire et moi, une nouvelle démarche à Wassy, pour obtenir une diminution dans la garnison.

J'ai appris, vers midi, que les troupes du gouvernement étaient entrées à Paris, d'abord par la porte de St-Cloud, puis de plusieurs autres côtés. La dépêche porte qu'une grande partie de l'armée est entrée à Paris, qu'elle est campée au Trocadéro. C'est un immense succès, qui peut faire présager la fin de la guerre civile. Que va-t-il se passer à l'intérieur de Paris ? On n'ose y penser. Dieu permettra peut-être que nous respirions et que nous puissions commencer enfin à réparer nos désastres.

23 mai. — Le journal confirme les dépêches d'hier. Nous sommes au Trocadéro. Rochefort est arrêté, Rossel en fuite.

Dans l'après-midi, on nous a annoncé pour demain le départ d'une compagnie de notre garnison. J'ai vu en

effet monter en voiture un officier avec sa malle et plusieurs soldats.

24 mai. — Il est parti, dans la matinée, une compagnie de notre garnison. Nous remanierons ce soir les logements des autres compagnies.

Vers une heure, nous avons eu de Paris les meilleures nouvelles. Nos troupes cernent les Tuileries et le Louvre et approchent de l'Hôtel de Ville; elles sont maitresses de Paris jusqu'à la place Vendôme, l'Opéra et même Montmartre. On a déjà fait 9.000 prisonniers. Le Gouvernement espère que dans la journée (du 23) toute résistance aura cessé. Que Dieu en soit loué!

Le Soir dit que l'Hôtel de Ville a été enlevé hier soir vers 4 heures; la nouvelle en était arrivée à Versailles à 5 h. 1/2.

La séance de l'Assemblée nationale a été, hier, des plus émouvantes. On a voté la reconstruction de la colonne Vendôme, la restauration du monument de Louis XVI, des remerciements à M. Thiers, au maréchal de Mac-Mahon, à l'armée.

25 mai. — J'ai eu connaissance, à 6 heures, de la dépêche du gouvernement, qui annonce la prise de presque tout Paris, de l'incendie des Tuileries, qui sont, dit cette dépêche, en cendres, et des destructions de toutes sortes que les révoltés ont opérées dans la capitale. Ces gens-là ne sont pas des hommes; ce sont des monstres.

On a changé toute la garnison de logement: c'est un remue-ménage considérable; ce sont des récriminations incessantes.

26 mai. — Confirmation des dépêches d'hier.

Il est arrivé à midi 54 hommes de la 7e compagnie du 5e wurtembergeois, qui étaient détachés à Voille-

comte ; c'est donc un total de 561 hommes que notre village loge encore en ce moment.

27 mai. — Les détails des événements de Paris donnés par les petits journaux des environs et par le ***Français***, qui nous parvient pour la première fois à sa date, sont navrants. Je n'ai pu les lire sans une émotion si vive que je ne crois pas en avoir éprouvé de semblable. Quelles ruines ! Quels désastres ! Que de malheurs et d'horreurs ! Que de sang répandu ! C'est vraiment monstrueux. Oui, c'en est fait de la splendeur de Paris pour longtemps. Ces richesses accumulées sont en partie détruites par ceux-là mêmes qui, s'insurgeant contre le gouvernement légal du pays, avaient la prétention de lui donner la paix, la liberté, le bonheur. Ah ! ceux qui ne veulent pas croire à l'intervention divine dans les choses humaines sont bien aveugles. Il n'y a plus moyen d'en douter aujourd'hui ; tout homme de bonne foi devra se rendre à l'évidence. Ce Paris si beau, si grand, si puissant, mais en même temps si licencieux, si irréligieux, si vicieux, qu'il avait justement mérité le nom de moderne Babylone, est-il assez humilié et flagellé ? Et ces villages suburbains, la lie de la lie de Paris, sont-ils assez écrasés, anéantis ? Non, jamais on n'a vu et jamais on ne verra, je pense, dans l'histoire du monde un pareil désastre.

On dit que les insurgés tiennent encore à Belleville et aux Buttes-Chaumont ; partout ailleurs la résistance a cessé.

28 mai. — Les choses ne sont guère plus avancées aujourd'hui qu'hier. L'œuvre de destruction se continue à Paris, tant contre les monuments que contre les hommes. On devient féroce réellement en lisant les journaux, tant ils contiennent d'horreurs.

Nos Wurtembergeois disent qu'ils vont partir cette semaine ; que Dieu nous en délivre !

29 mai. — Une longue dépêche du 27 au soir constate les progrès de l'armée de Paris ; elle dit que les insurgés sont cantonnés à Belleville et qu'on a dû les attaquer hier. On a fait 25.000 prisonniers. L'armée a perdu un général, un colonel et bien du monde. Le gouvernement espère que la journée d'hier aura suffi pour triompher des dernières résistances.

Le soir, nous avons appris les derniers succès de nos troupes et le massacre de 64 otages, que ces monstres ont assassinés à la Roquette. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, est au nombre des victimes. Pauvre archevêque ! il bénissait, en mourant, ceux qui le fusillaient.

30 mai. — Confirmation des dépêches de la veille, affreuse réalité. La guerre civile est terminée.

31 mai. — Peu de nouvelles ; on sait seulement que la guerre civile est terminée à Paris.

Les Wurtembergeois disenl qu'ils partiront demain et ne seront probablement pas remplacés.

1er juin. — Décidément la garnison d'Eclaron partira demain. Il y a du reste un mouvement de troupes qui commence. Il est passé dans la matinée un détachement de munitionnaires saxons et une ambulance wurtembergeoise.

2 juin. — Notre garnison est partie à 6 heures. Il est passé dans la matinée, venant de Montier-en-Der, plusieurs détachements, puis un bataillon du 78e prussien, une batterie d'artillerie prussienne. Quelques convoyeurs ont logé à Eclaron.

3 juin. — Dans la matinée, deux batteries de la garde royale et un bataillon du 78e, plus quelques détache-

ments de diverses troupes, ainsi que des cavaliers isolés ont traversé le village.

On réorganise tout à Paris. Les journaux font le dénombrement des ruines. Au milieu de celles-ci nous avons le désagrément de compter le mobilier et l'appartement de Louis et de Gaston (1).

4 juin. — Passage d'une batterie du 10e corps, d'une ambulance et de l'état-major avec un bataillon du 78e.

5 juin. — Il est passé un long convoi de voitures et fourgons du 10e corps.

6 juin. — Passage, comme hier, de voitures et de fourgons assez nombreux.

Paris est redevenu calme ; on réorganise les services publics. L'Assemblée s'agite à propos du rappel des lois de proscription. La droite voudrait profiter de cette circonstance pour brusquer une solution.

7 juin. — Il est passé seulement quelques militaires isolés et une dizaine de voitures de convoyeurs. Les passages de troupes allemandes sont très nombreux de tous les côtés. Pour le moment nous sommes privilégiés. Il y a positivement un mouvement de recul plus accentué que les journaux ne le disent.

8 juin. — On annonce à Saint-Dizier un nouveau passage de 40.000 hommes.

9 juin. — On a appris *la validation* par l'Assemblée des princes d'Orléans à une immense majorité.

10 juin. — On attend toujours 40 ou 50.000 hommes de passage à St-Dizier ; l'armée d'occupation va être réduite à 300.000 hommes.

---

(1) Mon fils et mon neveu. Un obus avait pénétré dans leurs chambres.

11 juin. — Il est passé ici une avant-garde d'artillerie prussienne venant de Bar et se dirigeant vers Troyes.

12 juin. — La batterie prussienne dont l'avant-garde est passée hier a traversé Eclaron.

13 juin. — Une partie des troupes des garnisons de la Haute-Marne retourne en arrière, mais ce mouvement n'entraine pas un retard dans le rapatriement des Allemands. 60 trains ont été demandés pour cette semaine à la Compagnie de l'Est.

15 juin. — Les événements, quoique importants, n'ont plus la gravité de ceux qui se sont passés à la fin du mois dernier ; ils ne sont plus du ressort de ce journal.

L'occupation allemande durera encore bien des années sans doute, mais le flot des armées continuera à s'écouler régulièrement, puisque l'on s'occupe de l'emprunt et par conséquent du paiement de la contribution écrasante imposée à la France. D'autre part, il parait certain qu'un grand nombre de troupes seront transportées par les chemins de fer ; nous avons donc lieu d'espérer que : 1° nous n'aurons plus de garnison, et 2° peu de passages de troupes dans nos petites localités. Ce sont deux bonnes choses à espérer.

17 juin. — On a logé à Saint-Dizier de nombreuses troupes allemandes durant la semaine. A Eclaron, on a vu plusieurs artilleurs et soldats du train.

18 juin. — Il est passé dans la matinée, venant de Montier-en-Der, une batterie du 10° corps, des soldats du train et quelques détachements de dragons bleus.

Les Allemands font à Saint-Dizier une fête magnifique à l'occasion de l'entrée triomphale de leur armée à Berlin. Quelle tristesse pour nous ! C'est à cause de

leurs derniers triomphes et de l'anniversaire de Waterloo que cette fête a lieu !

19 juin. — Passage, durant toute la matinée, de troupes prussiennes : une batterie d'artillerie, des convoyeurs de toutes sortes, un régiment de dragons bleus avec état-major et musique.

Le soir, il est arrivé une avant-garde d'artillerie qui nous a annoncé un logement pour demain.

20 juin. — Passage de deux batteries d'artillerie du 10e corps d'armée. Une batterie d'artillerie de Brunswick est arrivée à Eclaron à 9 heures 1/2 pour y loger ; nous avons eu seulement deux hommes à la maison.

21 juin. — Nos Brunswickois sont partis à 6 heures 1/2. On dit que Saint-Dizier regorge de troupes et que les villages de la Marne ont une garnison pour 6 jours.

22 juin. — Nous avons vraiment du bonheur de ne pas avoir en ce moment de cantonnements prussiens. Il y en a dans tous les villages voisins. Saint-Dizier renferme des troupes de toutes les couleurs.

25 juin. — Les Prussiens ont quitté les villages des environs de Saint-Dizier ; c'est encore un pas de plus vers l'évacuation partielle. Du reste, les efforts du gouvernement français pour payer la première partie de la dette et le succès probable de l'emprunt engagent les Allemands à ne pas cesser le rapatriement de leurs troupes.

8 juillet. — Une scène curieuse s'est passée ce jour-là à Saint-Dizier.

Deux soldats prussiens viennent sans billets de logement chez M. X.... Comme ils insistaient pour être reçus dans la maison, le fils de M. X... se montre et veut les mettre à la porte. Les soldats font mine de résis-

ter et croisent la baïonnette. M. X... fils tire son revolver et menace l'un des soldats. Sa sœur, témoin de la scène, la jolie Mlle X..., tire à son tour un revolver mignon de... sa poche et menace le 2e soldat. Ils sont sortis tous deux. Mais leurs chefs ont trouvé la plaisanterie mauvaise ; on a menacé, interrogé M. et Mlle X... On parle d'une amende imposée à la famille, d'armes confisquées dans la ville et peut-être dans les environs, enfin de vexations dont les Prussiens sont prodigues partout.

11 juillet. — On dit que le préfet a informé officiellement les villes qui doivent avoir une garnison prussienne du nombre de soldats qu'elles auront à loger. Saint-Dizier aura un bataillon qui, sur le pied de paix, est de 802 hommes ; Wassy aura également un bataillon. J'espère bien, d'après cela, que nous n'aurons rien.

12 juillet. — On m'écrit et les journaux disent que le ministre des finances, s'appuyant sur un des articles de l'instrument de paix, fera son possible pour faire évacuer entièrement la France avant le paiement des 5 milliards, en offrant aux Allemands les garanties qu'ils ont demandées.

19 juillet. — Nous avons vu passer le matin une vingtaine de dragons bleus. Nous n'étions plus habitués à voir des Prussiens ; leur vue nous a été désagréable, d'autant qu'elle pourrait nous annoncer de prochains passages.

On avait parlé très sérieusement de prendre le couvent de l'Assomption pour y loger les Prussiens ; cette idée est heureusement abandonnée. Ces dames resteront chez elles et nos enfants pourront continuer, sous leurs yeux, leur éducation commencée.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la déclaration de la guerre ; combien de fois j'y ai pensé dans la journée!

15 août. — Depuis quelques jours on disait que les Prussiens évacuaient Troyes, qu'ils étaient arrivés à Montier-en-Der et à Wassy. Cependant nous espérions éviter leur passage. A 6 heures du matin, un officier est arrivé pour commander des logements pour le soir. 675 hommes du 91e d'Oldenbourg sont arrivés vers 8 heures 1/2 du soir ; ils sont repartis le lendemain à 5 heures. Dans la matinée il est passé quelques voitures de convoyeurs et de malades, et le soir une compagnie se dirigeant sur Valcourt.

16 août. — A 7 heures, l'état-major du 91e a fait la halte entre le pont et la croix de mission : tout le bataillon était là ; il est reparti à 8 heures. Il est passé aussi une batterie d'artillerie du 10e corps. Tous ces hommes vont tenir garnison à Toul.

29 septembre. — Vers 8 heures 1/2 du matin, j'étais à la mairie lorsqu'un pas d'homme me donna le frisson ; c'était un sous-officier prussien qui venait nous annoncer pour le jour même un logement d'une centaine de soldats du 51e de ligne et d'une avant-garde d'artillerie.

Il nous a dit ensuite que nous aurions le lendemain un bataillon du 51e (celui qui avait logé à Eclaron le 26 août 1870), une batterie d'artillerie et une ambulance, en tout près de mille hommes et 200 chevaux. Nous avons eu en effet nos avant-gardes le 29 ; elles sont parties le lendemain.

30 septembre. — Vers 9 heures 1/2, notre bataillon est arrivé ; ensuite, à 10 heures 1/2, l'artillerie, puis l'ambulance. Il est passé en outre un autre bataillon qui allait à Saint-Dizier. On ne voit que Prussiens dans le village. Ces hommes ont été presque partout peu gênants. Beaucoup d'entre eux sont allés revoir leurs logements et leurs hôtes de l'an dernier.

1er octobre. — L'infanterie est partie à 7 heures, l'artillerie et l'ambulance à 8 heures. Il est passé encore des dragons bleus et des soldats du train avec leurs équipages.

5 octobre. — Dans la journée, des officiers d'artillerie en garnison à Valcourt, Moëslains et Hoëricourt sont venus visiter les habitations et les écuries du village, parce que, ont-ils dit, ils sont mal dans leurs canton nements. Nous avons grand'peur qu'ils ne viennent tenir garnison ici.

7 octobre. — Je suis allé de la part du maire voir le commandant de place de Saint-Dizier et le prier de ne pas nous envoyer de garnison ; il m'a conseillé d'écrire au général commandant la 11e division, à Neufchâteau, ce que j'ai fait avant de revenir à Eclaron. Qu'en résultera-t-il ? Je ne sais. Tout ce que je désire, c'est de ne plus reprendre ce cahier de notes pour y inscrire encore des passages ou des séjours de troupes dans notre village.

3 juin 1872. — P. S. — Depuis le jour où j'ai écrit la dernière note de ce journal, nous n'avons eu ni logements ni passages de troupes prussiennes, mais seulement des officiers ou des soldats isolés traversant le village ou venant demander des renseignements. Cependant, au mois de mai de la présente année, le 10, nous avons logé environ 200 munitionnaires et autant de chevaux qui se rendaient au camp de Châlons. Le préfet nous a avertis que nous aurions encore des logements les 10 et 11 juin, et probablement au retour du camp.

De ce côté nos ennuis touchent à leur fin. Mais, lorsque je sors d'Eclaron et que je trouve, à Saint-Dizier ou ailleurs, ces Prussiens si arrogants, si fiers de leurs ré-

cents succès, lorsque je les vois si occupés à faire l'exercice, à tenir leurs troupes en haleine, je me rappelle les angoisses que j'ai éprouvées durant le temps où j'écrivais ces pages, alors que la France était presque entièrement occupée et conquise par eux.

Que Dieu nous donne la grâce de reconnaître nos fautes ! que nous comprenions enfin pourquoi la France, en apparence si prospère en 1870, est tombée si bas en quelques mois ! Et, lorsque nous aurons payé la rançon écrasante qui nous a été imposée, réparé nos finances, réorganisé notre armée, refait notre matériel militaire, nous reprendrons, si nous sommes sages, si nous avons le bonheur de nous donner un gouvernement prudent, la place que nous occupions dans le monde ; nous réparerons nos désastres et nous récupérerons, soit par l'ascendant de notre diplomatie, soit par notre puissance morale, soit même par la force, les malheureuses provinces qui nous ont été arrachées.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

de la

VÉGÉTATION ÉPIPHYTE

des

SAULES TÊTARDS

Par C. THOMAS

PHARMACIEN

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA VÉGÉTATION ÉPIPHYTE

des Saules têtards

Le promeneur un peu attentif n'a pas été sans remarquer la végétation parfois abondante qui occupe le haut des murs, le chaume des maisons, la plate-forme des saules têtards.

Comment ces plantes très diverses ont-elles été apportées sur ces murs, sur ces toits, sur ces saules ? Quelles causes ont présidé à leur dissémination ? Autant de questions que l'étude de la nature de cette végétation et des espèces qui la composent fera sinon résoudre, du moins entrevoir.

Les travaux de M. le Dr Ant. Magnien pour la région lyonnaise (1) et de M. L. Gagnepain pour les environs de Cercy-la-Tour et la vallée du Mazou (Nièvre) (2), sur la végétation épiphyte des saules têtards, m'ont amené à entreprendre la même étude pour notre région. Voici, exposés suivant le plan et la méthode de ces auteurs, les résultats de mes premières observations.

---

(1) Dr Ant. Magnien. — Florule adventive des saules têtards de la région lyonnaise. — Lyon, librairie Henri Georg (1895).

(2) L. Gagnepain. — Sur la végétation épiphyte des saules têtards des environs de Cercy-la-Tour et de la vallée du Mazou (Nièvre). — Dixième bulletin (seconde partie) de la Société d'histoire naturelle d'Autun. — Dejussieu père et fils, libraires-éditeurs, Autun (1897).

Deux groupes de saules examinés en 1903 vont être étudiés d'abord séparément, puis dans leur ensemble.

Groupe A

Les saules formant ce groupe croissent sur un terrain d'alluvions modernes entre la route de Saint-Dizier à Joinville et le canal des Moulins, à proximité de jardins cultivés où se trouvent : *Ribes idœus, Ribes rubrum*, de la route bordée de *Sorbus aucuparia, Fraxinus excelsior*, et du Jard planté d'*Ulmus campestris*. Dans les broussailles qui abondent sur les bords du canal, les espèces les plus répandues sont : *Epilobium montanum, Lonicera xylosteum, Solanum dulcamara, Galium aparine.*

36 arbres composent ce groupe, dont 27 à végétation épiphyte et 9 sans végétation épiphyte. La proportion de ces derniers, pour la plupart de vieux arbres complètement privés d'humus, est donc de 1/3.

21 espèces différentes de phanérogames, représentées par 55 plantes, végètent en épiphyte sur ces saules. Chaque individu n'a été compté qu'une fois sur chaque arbre, une plante annuelle pouvant assurer elle-même de nombreuses générations de plantes, une plante vivace adulte, capable de fructifier, éliminant par cela même les jeunes individus de la même espèce.

Voici le tableau récapitulatif de ces phanérogames.

La première colonne comprend les numéros d'ordre.

La seconde comprend les noms génériques et spécifiques classés par ordre de fréquence décroissante.

La troisième les totaux rapportés aux espèces.

N°s d'ordre	NOM DES PLANTES	Nombre
1	Epilobium montanum	10
2	Ribes idœus	7
3	Geranium robertianum	4

4	Lonicera xylosteum	4
5	Poa sp.	4
6	Geum urbanum.	3
7	Sambucus nigra.	3
8	Urtica dioica.	3
9	Fraxinus excelsior.	2
10	Solanum dulcamara.	2
11	Lamium album	2
12	Ulmus campestris.	2
13	Chelidonium majus	1
14	Fragaria vesca	1
15	Sorbus aucuparia.	1
16	Ribes rubrum.	1
17	Anthriscus sylvestris ?	1
18	Galium aparine	1
19	Taraxacum dens-leonis.	1
20	Humulus lupulus	1
21	Dactylis glomerata	1
Totaux :	21 espèces	Individus 55

Une remarque s'impose en examinant la liste de ces plantes épiphytes. C'est que la facilité de dispersion se combine avec la rareté ou la fréquence de l'espèce dans la localité. Ici l'on trouve en effet la plupart des espèces avoisinantes : *Epilobium montanum, Ribes idæus, Fraxinus excelsior, Ulmus campestris,* etc. Il est pourtant une exception. Le *Galium aparine*, très facilement transportable et très abondant dans cet endroit, n'est noté qu'une fois comme épiphyte.

Groupe B

Ce groupe est situé au sud-ouest de Saint-Dizier, à l'extrémité de prés marécageux, près des sablières de Valcourt. Les espèces avoisinantes les plus répandues sont : *Galium aparine, Galeopsis tetrahit, Spiræa ulmaria, Caltha palustris* et *Carex.*

26 arbres constituent ce groupe, dont 14 à végétation épiphyte et 12 sans végétation épiphyte. La proportion de ces derniers, qui, contrairement à ceux du groupe A, sont tous très vigoureux, est donc de 6/7.

9 espèces de phanérogames représentées par 30 plantes végètent en épiphyte sur ces saules.

En voici le tableau récapitulatif :

N° d'ordre	NOM DES PLANTES	Nombre
1	Galium aparine.	11
2	Galeopsis tetrahit.	7
3	Glechoma hederacea	5
4	Cerasus avium	2
5	Geum urbanum.	1
6	Heracleum sphondylium.	1
7	Convolvulus sœpium.	1
8	Solanum dulcamara.	1
9	Dactylis glomerata.	1
Totaux :	9 espèces	Individus 30

Parmi ces épiphytes on ne trouve ni *Spiræa ulmaria* ni *Carex,* très abondants aux environs. Il y a cependant tout lieu de croire que leurs graines sont parvenues sur l'humus des saules. Elles auraient germé, mais les plantules, ne trouvant pas l'humidité qui leur est nécessaire, n'auraient pu se développer : d'où absence de ces plantes.

Quant au *Cerasus avium*, deux fois épiphyte, il a dû être apporté d'assez loin, car, malgré toutes les recherches, il a été impossible de le découvrir dans le voisinage immédiat.

Les groupes A et B réunis se composent de 62 saules, dont 41 à végétation épiphyte et 21 sans végétation épiphyte.

Voici le tableau récapitulatif de ce groupement, qui comprend 26 espèces représentées par 85 individus :

N° d'ordre	NOM DES PLANTES	Nombre total	Gr. A	Gr. B
1	Galium aparine	12	1	11
2	Epilobium montanum. . .	10	10	»
3	Ribes idœus.	7	7	»
4	Galeopsis tetrahit.	7	»	7
5	Glechoma hederacea . . .	5	»	5
6	Geranium robertianum. .	4	»	4
7	Geum urbanum	4	3	1
8	Lonicera xylosteum. . . .	4	4	»
9	Poa sp.	4	4	»
10	Sambucus nigra	3	3	»
11	Solanum dulcamara. . . .	3	2	1
12	Urtica dioica.	3	3	»
13	Cerasus avium.	2	»	2
14	Fraxinus excelsior. . . .	2	2	»
15	Lamium album.	2	2	»
16	Ulmus campestris	2	2	»
17	Dactylis glomerata	2	1	1
18	Chelidonium majus. . . .	1	1	»
19	Fragaria vesca.	1	1	»
20	Sorbus aucuparia.	1	1	»
21	Ribes rubrum.	1	1	»
22	Anthriscus sylvestris ? . .	1	1	»
23	Heracleum sphondylium. .	1	»	1
24	Taraxacum dens-leonis . .	1	1	»
25	Convolvulus sœpium . . .	1	»	1
26	Humulus lupulus.	1	1	»
Totaux : 26 espèces		Individus 85	dont A 55	B 30

Comment ces plantes se sont-elles dispersées ? C'est ce que nous allons chercher à déterminer.

On peut rapporter les modes de dispersion suivant la forme des fruits ou des graines :

Soit au fait des animaux. (Fruits charnus ou à noyaux, fruits accrochants.)

Soit à l'action du vent. (Fruits pourvus d'appendices, aigrettes, ailes ; graines petites et légères ; fruits à mécanisme explosif.)

Soit à des causes inconnues ou méconnues jusqu'alors.

En classant les plantes dont il vient d'être parlé suivant ces différents modes de dispersion, on obtient les tableaux suivants, dans lesquels les seconds numéros d'ordre correspondent à ceux des listes générales :

CLASSE I. — *Plantes à fruits charnus ou à noyaux volumineux.* :

GROUPE **A**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	2	Ribes idœus	7
2	4	Lonicera xylosteum . . .	4
3	7	Sambucus nigra	3
4	10	Solanum dulcamara. . . .	2
5	14	Fragaria vesca.	1
6	15	Sorbus aucuparia.	1
7	16	Ribes rubrum.	1

GROUPE **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	4	Cerasus avium.	2
2	8	Solanum dulcamara. . . .	1

GROUPES **A** ET **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	3	Ribes idœus.	7
2	8	Lonicera xylosteum . . .	4
3	10	Sambucus nigra	3
4	11	Solanum dulcamara. . . .	3
5	13	Cerasus avium.	2
6	19	Fragaria vesca.	1
7	20	Sorbus aucuparia.	1
8	21	Ribes rubrum.	1

CLASSE II. — *Plantes à fruits accrochants*

GROUPE **A**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	6	Geum urbanum	3
2	18	Galium aparine	1

GROUPE **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	1	Galium aparine	11
2	2	Galeopsis tetrahit.	7
3	5	Geum urbanum	1

GROUPES **A** ET **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	1	Galium aparine	12
2	4	Galeopsis tetrahit.	7
3	7	Geum urbanum	4

CLASSE III. — *Fruits ou graines pourvus d'appendices qui facilitent leur dispersion par le vent*

GROUPE **A**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	1	Epilobium montanum. . .	10
2	9	Fraxinus excelsior	2
3	12	Ulmus campestris	2
4	19	Taraxacum dens-leonis . .	1
5	20	Humulus lupulus.	1

GROUPE **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	6	Heracleum sphondylium .	1

GROUPES **A** ET **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	2	Epilobium montanum. . .	10
2	14	Fraxinus excelsior. . . .	2
3	16	Ulmus campestris	2
4	23	Heracleum sphondylium. .	1
5	24	Taraxacum densi-eonis. .	1
6	26	Humulus lupulus.	1

CLASSE IV. — *Plantes à graines petites et légères susceptibles aussi d'être emportées par le vent*

GROUPE **A**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	5	Poa sp.	4
2	8	Urtica dioica	3
3	13	Chelidonium majus. . . .	1
4	21	Dactylis glomerata	1

GROUPE **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	9	Dactylis glomerata	1

GROUPES **A** ET **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	9	Poa sp.	4
2	12	Urtica dioica	3
3	17	Dactylis glomerata	2
4	18	Chelidonium majus. . . .	1

CLASSE V. — *Fruits à mécanisme explosif*

GROUPE **A**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	3	Geranium robertianum. .	4

GROUPE **B**

Numéros d'ordre	NOM DES PLANTES	Nombre de présence
	Néant	

GROUPES **A** ET **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	6	Geranium robertianum . .	4

CLASSE VI. — *Plantes dont les moyens de dispersion sont médiocres ou douteux*

GROUPE **A**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	11	Lamium album.	2
2	17	Anthriscus sylvestris ? . .	1

GROUPE **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	3	Glechoma hederacea . . .	5
2	7	Convolvulus sœpium . . .	1

GROUPES **A** ET **B**

Numéros d'ordre		NOM DES PLANTES	Nombre de présence
1	5	Glechoma hederacea . . .	5
2	15	Lamium album.	2
3	22	Anthriscus sylvestris ? . .	1
4	25	Convolvulus sœpium . . .	1

Dans cette classe, l'épiphytisme du *convolvulus sœpium* est peut-être dû simplement à la volubilité de cette plante. En grimpant, elle a pu atteindre la couronne d'un saule têtard ; à la maturité de ses fruits, ses graines se seraient répandues sur l'humus et auraient

donné naissance au sujet signalé. Ce n'est qu'une hypothèse, mais qui ne présente rien d'invraisemblable.

Récapitulation générale pour le présent travail

Groupe A

Classe I. — Fruits charnus	7 espèces	= 33,4 %	19 individus	= 34,6 %
Classe II. — Fruits accrochants	2 »	= 9,5 »	4 »	= 7,3 »
Classe III. — Fruits ailés, etc.	5 »	= 23,8 »	16 »	= 29,1 »
Classe IV. — Graines légères, etc.	4 »	= 19 »	9 »	= 16,3 »
Classe V. — Fruits explosifs	1 »	= 4,8 »	4 »	= 7,3 »
Classe VI. — Douteux ?	2 »	= 9,5 »	3 »	= 5,4 »
	21	100	55	100

Groupe B

Classe I. — Fruits charnus	2 espèces	= 22,2 %	3 individus	= 10 %
Classe II. — Fruits accrochants	3 »	= 33,4 »	19 »	= 63,4 »
Classe III. — Fruits ailés, etc.	1 »	= 11,1 »	1 »	= 3,3 »
Classe IV. — Graines légères, etc.	1 »	= 11,1 »	1 »	= 3,3 »
Classe V. — Fruits explosifs			Néant	
Classe VI. — Douteux ?	2 »	= 22,2 »	6 »	= 20 »
	9	100	30	100

Groupes A et B

Classe I. — Fruits charnus	8 espèces	= 30,8 %	22 individus	= 25,9 %
Classe II. — Fruits accrochants	3 »	= 11,6 »	23 »	= 27 »
Classe III. — Fruits ailés, etc.	6 »	= 23 »	17 »	= 20 »
Classe IV. — Graines légères, etc.	4 »	= 15,4 »	10 »	= 11,7 »
Classe V. — Fruits explosifs	1 »	= 3,8 »	4 »	= 4,8 »
Classe VI. — Douteux ?	4 »	= 15,4 »	9 »	= 10,6 »
	26	100	85	100

Ces classes réunies par causes de dispersion donnent les résultats suivants :

Espèces transportées par les animaux (classes I et II) :
45 plantes = 52,9 °/₀.

Espèces disséminées par le vent (classes III, IV et V) :
31 plantes = 36,6 °/₀.

Espèces à dissémination douteuse ou médiocre (classe VI) :
9 plantes = 10,5 °/₀.

Il ressort de ce travail que les animaux sont les agents les plus actifs de dissémination des plantes ; puis viennent le vent et, loin derrière, les causes mal connues ou méconnues. Messieurs Magnien et Gagnepain arrivent aux mêmes conclusions.

Mais, lorsque l'on veut se rendre compte des espèces les plus facilement disséminables, la plus grande confusion règne. Les fruits charnus ou à noyau occuperaient la première place, d'après Messieurs Magnien et Gagnepain, alors que le tableau inscrit plus haut pour Saint-Dizier ne leur assigne que la seconde. Pour les fruits accrochants, même divergence, trois listes les classent à trois places différentes, et de même pour les autres classes. La question, bien qu'approchée, n'est donc point résolue. Des travaux plus nombreux et portant sur un plus grand nombre de régions donneront certainement la solution de ce problème.

C. THOMAS.

Saint-Dizier, le 21 novembre 1903.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS,

DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE DE St-DIZIER

Extrait des Procès-verbaux de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier.

Séance du 9 mars 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. Louis Minot est élu membre titulaire de la Société.

Une discussion s'engage entre plusieurs membres au sujet de la reproduction lithographique de la charte de Saint-Dizier. Les difficultés d'exécution semblent en effet devoir exiger un prix élevé, surtout si l'on veut des épreuves de la grandeur même du format de la charte. M. Mettrier fait remarquer que le prix de revient sera insignifiant si l'on adopte la reproduction en plusieurs pages in-8°. Les membres présents se rallient à cette idée et M. le secrétaire est chargé de demander à M. Godard, imprimeur, de faire des essais et d'établir un devis.

M. Simonet est invité à continuer la lecture de son étude philosophique sur l'Egalité.

L'auteur établit que, parmi les découvertes modernes qui ont le plus contribué à stimuler les idées égalitaires, il faut mettre en première ligne celle de l'imprimerie, qui propagea et vulgarisa les principes de la philosophie. Les derniers siècles ont donc été plus favorisés que leurs devanciers. L'expérience du passé et le présent, stimulé par de nobles sentiments d'émulation, font présager que l'avenir appartient à la science et que tous les hommes indistinctement, sur le même pied d'égalité, sont appelés à participer à tous les progrès modernes qui aideront à adoucir les traces des inégalités physiques et morales.

Séance du 4 mai 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

Comme l'annonçait la dernière lettre de convocation, la photographie de la charte est exposée dans la salle des réunions. Cette œuvre remarquable de M. l'abbé Jacob attire immédiatement l'attention, car le résultat a dépassé toutes les espérances. D'un dixième environ plus petite que l'original, cette photographie a le mérite de présenter une netteté parfaite. Par des procédés chimiques, M. Jacob a fait disparaître les taches, puis il a retouché délicatement à l'encre de Chine tous les caractères, les rendant ainsi indélébiles et d'un ton uniforme. La ville de Saint-Dizier et la Société des lettres sont donc ainsi assurées de conserver un souvenir durable du texte de la charte, quand l'œuvre du temps aura complété la dégradation du parchemin original déjà vieux de six siècles.

M. Jacob a fait une seconde épreuve sans aucune retouche, donnant l'aspect exact de la charte au moment où elle a été photographiée, c'est-à-dire avec ses taches, ses piqûres, ses caractères à demi effacés. Cette épreuve permettra de constater dans quelques années si le texte primitif a eu encore à souffrir et d'autre part servira de témoin authentique à l'épreuve retouchée.

On trouvera dans le 8^e^ volume de nos Mémoires une notice détaillée indiquant les procédés employés par M. Jacob pour réaliser le travail qui lui a été demandé.

Sur la proposition du président, une adresse de félicitations est votée unanimement à M. l'abbé Jacob.

M. Godard, imprimeur, fait connaître dans quelles conditions il se chargerait de la reproduction lithographique de la charte. La dépense totale surpassera d'environ 20 francs le prix ordinaire d'une feuille d'impression. M. Godard joint à sa lettre quelques spécimens des décalques d'essai. En présence du résultat obtenu, les

membres de la Société votent à l'unanimité l'impression lithographique du texte de la charte.

M. Simonet donne lecture de son travail sur l'Egalité.

L'auteur fait d'abord le procès des lois d'exception, qui sont une atteinte directe au principe de l'égalité ; puis il établit combien est dangereuse une fausse interprétation de ce mot d'égalité. Pour certains sociologues, l'égalité doit régner indifféremment et partout, sur toutes choses, tandis qu'en réalité elle ne doit s'appliquer qu'aux principes sur lesquels elle repose. C'est donc une chimère de réclamer, par exemple, l'égalité de fortune, qui, établie le matin, n'existerait plus le soir. L'auteur nous montre ensuite l'action de l'Assemblée constituante consacrant les idées réformatrices du XVIIIe siècle au sujet de l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Séance du 13 juin 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

Sur l'invitation gracieuse de M. le président, les élèves de philosophie du collège qui ont aidé M. l'abbé Guillaume dans ses recherches à la Vieille-Marne assistent à la réunion.

Une seconde épreuve de la photographie de la charte sans aucune retouche est présentée à la Société. On décide de la faire exposer dans le cadre destiné d'abord à la première épreuve et de donner à celle-ci un cadre plus riche, digne de la place d'honneur qu'elle occupe à l'hôtel de ville.

M. Guillaume donne lecture d'une partie de son travail sur la Faune et la Flore de la Vieille-Marne. C'est le récit de quelques excursions d'histoire naturelle entreprises dans le but de cataloguer les espèces animales et végétales actuellement vivantes dans les ruisseaux et marécages situés dans le lieudit la Vieille-Marne. Pour éviter la sécheresse d'une étude trop scientifique, l'auteur donne

quelques détails sur les incidents qui ont accompagné ses recherches, sur les mœurs des habitants aquatiques de la Vieille-Marne, sur certains préjugés à leur égard, etc. Il passe successivement en revue les batraciens, les reptiles, les poissons, les mollusques.

M. Simonet reprend ensuite la lecture de son travail sur l'Egalité.

L'auteur étudie les conséquences funestes de l'abus des privilèges depuis la Féodalité jusqu'à la Révolution française. Souvent légitimes dans leur origine, les privilèges et les bénéfices ne le sont pas toujours dans la suite. Les excès de ceux, trop souvent indignes, qui en jouissent rendent d'autant plus révoltant le spectacle de la misère du peuple à certaines époques. M. Simonet résume à ce sujet les idées de M. Taine, puis, dans un exposé clair et documenté, après avoir parlé des dépenses exagérées de Louis XIV, il étudie la question des privilèges du clergé au XVIII^e^ siècle. S'appuyant sur l'autorité de M. de Tocqueville, l'auteur établit que, si le haut clergé, presque toujours sorti de la noblesse, jouissait de riches sinécures dont il abusait quelquefois, le bas clergé, du moins, méritait les éloges les plus absolus.

Séance du 13 juillet 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

Par suite de l'absence d'un grand nombre de membres, la séance n'a eu lieu que pour la forme.

Séance du 12 octobre 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

Le président fait l'éloge de M. Paulin, membre fondateur et titulaire de la Société, décédé à Saint-Dizier le 1^er^ août :

« Messieurs, depuis notre dernière réunion, M. Paulin, membre fondateur et titulaire de la Société des lettres, etc., a été enlevé à sa famille par une mort subite. Nous devons à sa mémoire un juste souvenir, car il a été l'un des hommes qui ont le plus contribué à la fondation de notre Société et aussi à la création du Musée municipal de la ville de Saint-Dizier.

« Je ne sais rien du pays d'origine de notre collègue, ni de ses premières années ; seulement je me rappelle très bien son arrivée et ses débuts dans l'art vétérinaire, qu'il avait appris à Lyon. Remplaçant dans notre ville un vieux praticien, M. Paulin, tout jeune alors, sut mettre en pratique les leçons qu'il avait reçues, et, entreprenant comme la plupart des jeunes gens, il acquit bientôt une juste réputation.

« Non content de ses succès dans l'art vétérinaire, il s'occupait entre temps de sciences et en particulier de géologie. Membre du Conseil municipal, il prit grand intérêt aux questions qui pouvaient amener des améliorations matérielles ou morales dans la ville où il avait fixé son domicile : c'est ainsi qu'il eut la pensée de fonder à Saint-Dizier un musée. Mais, pour atteindre ce but, il fallait nécessairement intéresser à cette œuvre un grand nombre de personnes ; c'est pour ce motif qu'il essaya de former une Société littéraire, composée de membres pris parmi les plus instruits et les plus influents de la ville et des environs. Le désir de M. Paulin ne fut pas réalisé de prime abord. Sa pensée ne fut pas comprise au début ; ce n'est qu'après bien des mois d'hésitation que notre Société vit le jour et parvint à se constituer. Mais, si la plupart des membres fondateurs avaient consenti à faire partie d'une Société littéraire ou scientifique, le plus grand nombre ne voulaient pas d'un musée, pour lequel le local manquait pour le loger et, plus encore, l'argent pour le fonder. M. Paulin insista et, en même temps que secrétaire de la Société qui venait de naître, il fut déclaré conservateur du musée. Il faut bien

le dire, Messieurs, le rôle de conservateur d'un musée, si petit soit-il, est un écueil pour ceux qui n'ont pas fait d'études spéciales et qui n'ont pas en eux le sentiment de ce qui mérite d'être exposé ou conservé. Cette qualité manquait à notre collègue et a retardé de quelques années la réalisation de son désir le plus cher, celui de doter la ville où il s'était fixé de collections nombreuses. Il a pourtant assez vécu pour voir, malgré le bon vouloir des différents maires qui se sont succédé depuis 1880 et l'obligeance extrême du Conseil municipal qui nous a livré une grande partie des appartements de l'hôtel de ville, la place manquant partout et la petite graine de 1880 devenue un arbre qui ne demande qu'à grandir encore.

« M. Paulin, très exact à nos réunions, a beaucoup travaillé pour la Société. A l'origine il donna un essai sur la Géologie du canton de Saint-Dizier qui a quelque mérite ; il a fait à diverses époques des rapports étudiés ; enfin notre dernier volume contient diverses études intéressantes. La première a pour titre : « Le Gui » ; elle a coûté à son auteur de nombreuses recherches. Le huitième volume de nos Mémoires contient également une étude sur la Ferrure des chevaux dans l'antiquité. L'auteur a cherché à déterminer l'époque à laquelle la ferrure a été inventée et appliquée en France ; il l'a fait remonter plus haut que la conquête de Jules-César. Ici encore M. Paulin a fait preuve d'un labeur consciencieux.

« Le dernier travail de M. Paulin, lu à la Société durant quelques séances de l'année 1898 et les premières de la présente année, sur l'Estuaire du Puits-Royot, est un ouvrage de longue haleine qui avait demandé à notre collègue un travail opiniâtre. Quelques détails géologiques trop connus des savants ont fait ajourner la publication de cette étude, que la Commission voulait renvoyer à son auteur pour y faire quelques coupures. Beaucoup de passages lus par M. Paulin nous ont vivement intéressés.

« Vous le voyez, Messieurs, la vie de M. Paulin a été laborieuse ; elle a été traversée malheureusement par bien des peines dont la plus sensible a été la mort de sa femme, qui avait sur lui une excellente influence. Ses dernières années ont été pénibles, mais lui seul en a souffert.

« Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas oublier que M. Paulin a eu la première idée de la création de la Société des lettres et du musée de Saint-Dizier : nous ne pouvons donc que conserver de lui un souvenir reconnaissant. Prévenu tardivement des obsèques de notre collègue, j'ai eu le regret, malgré mon désir, de ne pouvoir y assister ; j'en ai éprouvé une peine d'autant plus vive que peu de nos collègues étaient là pour le conduire au lieu du repos. »

Tous les membres de la Société s'associent aux regrets exprimés d'une manière si sympathique par leur président.

M. Pirro s'informe si les héritiers de M. Lescuyer-Guillaume ont pris une décision au sujet de la collection ornithologique de notre savant compatriote. M. Firmin Marchand déclare qu'il a souvent entendu M. Lescuyer exprimer l'intention de léguer ses collections à notre musée ; il serait donc urgent de faire quelques démarches pour essayer de conserver à Saint-Dizier une collection remarquable par sa beauté et sa richesse, et qui, de plus, grâce à son caractère local, serait le digne pendant du legs de M. Cornuel.

M. le président est chargé de prendre des informations à ce sujet près de l'honorable M. Lescuyer-Viry, qui pourrait servir d'intermédiaire entre les héritiers et notre Société. Sur la demande de M. Pirro, M. le président accepte également de se renseigner au sujet d'une curieuse collection d'instruments de musique qui fait partie de la même succession.

M. Pirro soulève ensuite la question du monument commémoratif du siège de 1544 et de la part que prendra la Société à cette entreprise. Une discussion animée

s'engage à ce sujet entre plusieurs membres. M. le président fait remarquer que, s'il est bien naturel que la Société apporte son concours à une œuvre qui doit rappeler une page célèbre de l'histoire de Saint-Dizier et de notre patrie et glorifier un héroïque fait d'armes que les travaux de quelques-uns de ses membres ont contribué à mettre en lumière, il n'en est pas moins vrai qu'il est impossible de déclarer actuellement dans quelle mesure notre Société lui prêtera son concours. Il faut d'abord attendre que le Conseil municipal, qui est saisi de la question, ait fait connaître ses projets.

M. Pirro insiste sur le rôle que devra jouer la Société près du Conseil au sujet du plan du monument et demande s'il ne serait pas bon de conseiller de représenter par des bas-reliefs d'autres événements de notre histoire locale, par exemple le don de la charte par Guy de Dampierre, etc. M. Firmin Marchand objecte que le monument devant rappeler le siège de 1544 ne doit pas se préoccuper des autres faits historiques. D'autres membres constatent qu'un monument, tel que le désire M. Pirro, entraînerait des dépenses trop considérables. M. le président met fin à cette discussion en déclarant qu'il est impossible de préjuger des questions de plan et de dépenses tant qu'une commission compétente n'aura pas été chargée de les régler, qu'il faut donc attendre les décisions de la municipalité et que la Société interviendra au moment opportun.

Conformément à l'ordre du jour, M. Guillaume donne lecture de la fin de son travail sur la Faune et la Flore de la Vieille-Marne. Il fait la monographie des insectes et des vers qu'il a récoltés dans ses excursions de mars et de juin et termine par le tableau des plantes aquatiques dont il a pu enrichir son herbier.

M. Simonet continue la lecture de son étude sur l'Egalité. L'auteur fait spirituellement le procès du régime représentatif en s'inspirant des doctrines de M. Taine ; puis il trace un portrait peu flatté de l'élu du suffrage universel.

Séance du 9 novembre 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

Les membres de la Société ont pu admirer, avant l'ouverture de la séance, la nouvelle salle de notre musée réservée à la collection ornithologique de M. Lescuyer. Les démarches entreprises par M. le président ont été couronnées de succès et la ville de Saint-Dizier devient propriétaire d'une collection remarquable par sa beauté et son caractère local. Ainsi d'ailleurs est réalisé le désir de notre savant collègue, qui avait manifesté maintes fois l'intention de laisser à notre ville le résultat de longs et coûteux travaux. La nouvelle salle, désignée désormais sous le nom de *Salle Lescuyer-Guillaume*, présente l'aspect le plus gracieux. De nombreuses vitrines y ont été disposées de manière à faire valoir les remarquables objets qu'elles renferment ; le bon ordre et l'éclairage ne laissent rien à désirer. On reconnaît dans cet heureux aménagement le bon goût de notre dévoué conservateur, M. Houdard, qui a donné son concours le plus désintéressé à l'installation de la nouvelle salle. Sous sa direction, M. Petit, habile naturaliste de Paris et officier d'Académie, a revu attentivement tous les sujets naturalisés de manière à en assurer la conservation parfaite.

A l'unanimité, des félicitations sont votées à M. le président pour ses démarches et à M. Houdard, qui a si généreusement donné son temps et ses soins aux nouveaux aménagements de notre musée.

M. le secrétaire est chargé de remercier officiellement les héritiers de M. Lescuyer-Guillaume pour le don qu'ils ont bien voulu faire à la ville de Saint-Dizier.

A une question de M. Pirro au sujet d'une collection d'instruments de musique provenant de la même succession M. le président répond que ces instruments ont été

vendus, que d'ailleurs M. Lescuyer n'avait jamais songé à les donner au musée.

M. le président prend de nouveau la parole pour faire l'éloge de M. Vigeannel, pharmacien de 1re classe, membre titulaire de la Société, décédé le 8 juillet de cette année :

« Messieurs, par suite d'un oubli bien involontaire de ma part, j'ai omis de vous dire un mot à la dernière séance de la perte que nous avons faite en juillet dernier en la personne de notre collègue M. Vigeannel. Tout a été dit, Messieurs, sur M. Vigeannel par les orateurs qui ont parlé sur sa tombe lors de ses obsèques et dans les articles de journaux qui me sont tombés sous la main. Je n'ai rien à y ajouter, sinon que, lorsqu'on a connu les qualités éminentes de notre collègue, on regrette de ne l'avoir pas vu davantage à nos réunions, où sa place était marquée. »

Lecture est donnée d'une lettre de M. Poinsot, de Chaumont, proposant la vente de quelques sculptures qui proviennent d'une ancienne église. La Société ne croit pas devoir donner suite à cette proposition. En revanche, elle adopte une indication de M. Charles Jacquinot, qui engage la Société à profiter de la présence à Saint-Dizier d'un artiste de talent, M. Victor Lhomme, pour lui commander un tableau pour notre musée. M. Lhomme est par sa famille un peu notre compatriote et il consentirait, nous dit M. Jacquinot, pour une somme relativement modeste, à composer une toile qui, nous n'en doutons pas, ferait bonne figure dans notre galerie. Un crédit d'environ 200 francs est voté à l'unanimité dans ce but. M. Jacquinot est chargé de la commande.

M. le secrétaire donne ensuite lecture d'une notice de M. l'abbé Leclerc, aumônier de l'asile de Nongeot, près Limoges, sur M. Martial Dourneau, qui fut curé de la paroisse de Lanoue à Saint-Dizier de 1777 à 1786. Né à Limoges en 1738, il fit de bonnes études au collège des jésuites de sa ville natale. Plus tard, ayant perdu sa

femme après un an de mariage, il fit ses études théologiques et devint prêtre. Nous le trouvons successivement précepteur, puis secrétaire de Mgr de Juigné, évêque de Châlons-sur-Marne, puis curé de Lanoue pendant 9 ans. Dans ces différentes situations, il trouve le temps de cultiver la poésie ; il publie dans l'Almanach des Muses un grand nombre de pièces fugitives et ces travaux lui ouvrent les portes de plusieurs académies. Cependant son ministère paroissial à Saint-Dizier n'est pas des plus faciles, à en juger par ce passage d'une épître à un de ses amis :

Les temps sont changés aujourd'hui :
Sous la houlette pastorale
Je conduis un nombreux troupeau ;
Docteur de la saine morale,
Je suis placé sur le boisseau.
Tous les yeux, toutes les lorgnettes
Suivent la trace de mes pas.
Examiné de haut en bas,
Vous jugez si les chansonnettes,
Les petits vers, les jolis riens
Sont l'âme de mes entretiens.
Aux jeux, aux ris, même aux nouvelles
Il me faut ici renoncer.
Quel pays, bon Dieu ! Mais que faire ?
Les ronces de mon ministère
Empêchent les fleurs d'y pousser.....

En 1786, M. Dourneau est remplacé par M. Cornu et se retire à Limoges. La révolution vient le troubler dans sa retraite ; incarcéré, puis transporté à l'hôpital à cause de ses infirmités, il y mourut en 1797. Il reste de M. Dourneau nombre de pièces de vers qui annoncent la douceur de sa philosophie et la facilité de son esprit.

D'après l'ordre du jour, M. Simonet continue la lecture de son travail sur l'Egalité.

L'auteur fait d'abord quelques considérations sur les bases qui doivent servir à la répartition des impôts ; puis il fait l'histoire du Concordat et étudie les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Séance du 14 décembre 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président donne lecture d'une lettre de M^me^ Paul Lescuyer qui remercie la Société des lettres pour les soins apportés à l'installation de la collection ornithologique dont vient de s'enrichir notre musée.

La proposition du Ministère de l'Instruction publique au sujet de l'envoi, pour l'Exposition, des Mémoires de notre Société depuis 1889 est adoptée.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Henry Brocard, président de la Société historique de Langres, au sujet des conditions pour le concours du prix Barotte.

M. Feuillette, trésorier, présente l'état financier de la Société pour 1899. Les recettes se sont élevées à 2.611 fr. 90 centimes et les dépenses à 1.689 fr. 80 centimes ; il reste donc en caisse une somme de 922 fr. 10 centimes.

Le projet de budget pour 1900 est ensuite adopté.

L'ordre du jour appelle le vote pour l'élection d'un membre titulaire. M. Simonet, membre fondateur, est élu à l'unanimité des suffrages.

Conformément aux statuts, on devait procéder au renouvellement du Bureau au scrutin secret, quand plusieurs membres proposèrent de voter par acclamation. M. de Hédouville est acclamé président pour les années 1900 et 1901, et M. Guillemin vice-président pour le même temps. Ces messieurs remercient leurs collègues de la confiance qui leur est témoignée.

Après quelques remarques de M. Pirro sur le choix des candidats pour le titre de membre titulaire et de M.

Jacquinot au sujet du tableau de M. Victor Lhomme, la séance est levée.

Séance du 11 janvier 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. Charles Jacquinot, qui a été chargé de la vérification des comptes de M. Feuillette, trésorier, exprime dans les termes les plus sympathiques la conviction, bien partagée par tous les membres, que les intérêts de la Société des lettres ne sauraient être en de meilleures mains. A l'unanimité, les comptes de M. le trésorier sont approuvés et une adresse de félicitations lui est votée.

Voici le texte du rapport de M. Jacquinot :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de votre commission des finances sur les comptes déposés à notre dernière séance par M. le trésorier. Ainsi qu'il vous l'exposait, votre budget pour l'année 1899 se résume ainsi qu'il suit : Recettes de toute nature, 2.611 fr. 90 ; Dépenses, 1.689 fr. 80 ; Excédent, 922 fr. 10, qui, joint aux prévisions de recettes pour l'année 1900, nous permet d'envisager avec sécurité le siècle dans lequel nous entrons.

« Je me permettrai cependant d'attirer votre attention sur le nombre toujours décroissant des membres de notre Société. De 93 que nous étions en 1887, nous sommes réduits à 66, près d'un tiers en moins : c'est énorme ! Nous en sommes venus là par une marche lente, mais d'autant plus perfide. Si elle continuait, ce serait, dans un avenir plus ou moins rapproché, la mort certaine de notre Société, si intéressante cependant à tant de points de vue. Il faut bien l'avouer, nous piétinons sur place, ou, pour prendre une expression plus relevée, nous sommeillons un peu. Mon Dieu ! cela arrive aux plus grands génies et

même aux institutions occultes les plus puissantes ; il ne faut donc pas trop reprocher ce léger sommeil à notre modeste Société simplement littéraire. Mais, comme on ne doit abuser de rien, même des meilleures choses, il est temps de nous réveiller. Et pour cela il est un moyen bien simple : recruter de nouveaux membres pour combler les vides causés par la mort ou l'action dissolvante du temps. A l'œuvre donc, mes chers Collègues, un peu de propagande active et intelligente, et je suis sûr que rapidement notre *académie* locale reprendra un nouvel essor..... Mais que me voilà loin des comptes de M. Feuillette ! J'y reviens de suite avec d'autant plus de plaisir que je n'ai que des éloges à lui donner. Virgile a dit excellemment : *O fortunatos nimium sua si bona nôrint agricolas...* ; paraphrasant ce vers célèbre, je répéterai en méchante prose : O trop heureux les rapporteurs de budgets qui ont à vérifier des comptes financiers comme ceux de M. Feuillette !

« Mais je m'arrête, ne voulant pas hasarder en politique des incursions fâcheuses et inopportunes ; je ne veux pas non plus faire trop souffrir notre aimable trésorier en insistant sur des éloges qui pourtant lui sont dus.

« Je vous propose donc, Messieurs, d'approuver les comptes de notre trésorier et de lui adresser en même temps nos remerciements les plus sincères, seul moyen que nous ayons, non pas de nous acquitter, mais de reconnaître ses services. C'est un tribut annuel que nous lui devons, tribut peu coûteux et qu'il vous sera, j'en suis certain, aussi doux à payer qu'il m'est agréable à vous proposer. »

M. Simonet, continuant la lecture de son étude sur l'Egalité, est amené à parler de l'esclavage. Il en fait l'histoire à travers les âges et nous montre les efforts des législateurs et des philanthropes pour abolir cette institution barbare. Si elle n'a pas encore disparu de nos jours, il y a lieu d'espérer que l'action civilisatrice des puissances européennes, secondée par le zèle des missionnaires

chrétiens, en prépare la disparition dans un avenir que nous souhaitons très rapproché.

Après cette lecture et avant de se séparer, les membres de la Société présents à la séance adressent leurs félicitations à M. Victor Lhomme, dont le tableau, composé spécialement pour le musée de Saint-Dizier, a été exposé une partie de l'après-midi.

L'œuvre du jeune peintre de talent, outre sa valeur artistique, est fort intéressante par le choix même du sujet. Elle représente un coin pittoresque du faubourg de Lanoue avec ses antiques maisons qui dominent la Marne ; les rayons du soleil couchant colorent les habitations et le ciel nuageux de cette teinte rougeâtre et mélancolique qui caractérise le crépuscule. Saisir l'expression fugitive d'une physionomie ou les aspects changeants de la nature exige un art délicat dont M. Lhomme a le secret ; du moins nous a-t-il prouvé aujourd'hui qu'il peut aborder hardiment le paysage sans crainte de nuire à sa réputation bien établie de portraitiste distingué.

Séance du 8 février 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. Legrip se fait inscrire comme membre à vie.

MM. Charmeteau, pharmacien à Saint-Dizier, et Courtois, négociant à Saint-Dizier, sont élus tous les deux membres de la Société.

M. le président communique différentes notes du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relatives à la participation des Sociétés savantes à l'Exposition universelle. Les Mémoires de notre Société ont été envoyés à Paris et seront exposés.

M. Simonet termine la lecture de son travail sur l'Egalité par une intéressante étude sur les Corporations.

M. de la Fournière demande la remise à la prochaine

séance de la lecture de ses notes sur les Procès-verbaux relatifs aux maîtrises des Eaux et Forêts de Wassy, Saint-Dizier et Vitry,

Séance du 3 mars 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

Sous le titre de *Notes sur l'étymologie du mot Brayard*, M. Guillaume fait une intéressante étude de l'origine de ce mot. Il écarte les opinions qui n'y voient qu'un nom de métier ou qui le font dériver d'une contraction des mots « braves gars ». Ce terme était usité longtemps avant François I^er^, désignant tout d'abord les personnes qui se signalaient à l'attention publique par l'adoption d'un nouveau vêtement appelé bragues ou braies ; il était devenu synonyme de glorieux, gaillard et brave. Rien n'est donc plus vraisemblable que la légende qui rapporte que François I^er^ déclara que les habitants de Saint-Dizier étaient des bragards pour avoir tenu tête pendant des semaines, avec une poignée de défenseurs, contre toute l'armée d'invasion de Charles-Quint. Cette lecture est accueillie par les applaudissements unanimes des membres présents à la séance.

M. Pirro commence ensuite la lecture des Procès-verbaux relatifs aux Eaux et Forêts de Wassy, Saint-Dizier et Vitry, collectionnés par M. de La Fournière. L'auteur a copié le manuscrit de la Bibliothèque nationale N° 16686 intitulé : « Réformation générale des forêts de Champagne 1663-1664, par MM. de Machault, Renard et de Lestrée ». Ce manuscrit, qui doit être un double de celui conservé jadis aux archives du Ministère des Finances et brûlé lors des incendies de 1871, est intéressant pour l'histoire de nos forêts. C'est un des nombreux volumes in-folio où étaient consignés les renseignements réunis par ordre de Colbert dans l'enquête préparatoire de son fameux code des forêts 1668. A cette époque, par suite des

guerres de religion, des troubles des minorités de Louis XIII et de Louis XIV, du besoin pressant d'argent pour les grandes guerres, par suite d'abus et de malversations, nos forêts étaient presque ruinées. Le grand Ministre voulut, après un examen complet de la situation, remédier au mal et porter dans l'administration des forêts les principes de régularité et d'honnêteté qu'il avait introduits dans les finances.

Cette première lecture a été consacrée à la forêt du Val, comprenant 7.000 arpents, dont un plan reproduit les contours et la disposition actuelle, avec les huit grandes *tranches* se réunissant au rond-point de la Belle-Maison. Cet aménagement date de François Ier. Malheureusement il est impossible de donner une analyse des différents documents contenus dans cette première partie du manuscrit.

Nous espérons bien que M. de La Fournière consentira à s'aider de ces riches matériaux pour écrire une histoire des Eaux et Forêts de Saint-Dizier en les complétant par les pièces conservées aux archives nationales et départementales.

Séance du 5 avril 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

Les membres de la Société ont été convoqués exceptionnellement pour recevoir communication d'une note de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative à la participation des Sociétés savantes à l'Exposition universelle.

Chaque Société, étant considérée comme un exposant, peut désigner un délégué qui bénéficiera d'une carte d'entrée permanente pour toute la durée de l'Exposition.

M. Daval propose d'accorder cet avantage à M. Houdard, le dévoué conservateur de notre musée : son avis est adopté à l'unanimité.

M. Martin, professeur d'archéologie, nous propose d'échanger les Mémoires de notre Société avec le Bulletin historique du diocèse de Lyon, dont il est le directeur. Cette demande est accueillie favorablement.

Séance du 10 mai 1900

Présidence de M. Paul Guillemin, vice-président

M. Guillaume donne lecture de deux lettres de MM. Albert Gaudry, du Muséum d'histoire naturelle, et Charles Aubertin, recteur honoraire de la Faculté de Dijon. Ces deux savants distingués adressent leurs félicitations et leurs remerciements à notre Société au sujet du 8e volume de nos Mémoires.

Communication est donnée d'une note du Ministère du Commerce relative au congrès international des bibliothécaires et du 3e congrès ornithologique.

M. Pirro continue la lecture des Procès-verbaux relatifs aux Maîtrises des Eaux et Forêts de notre contrée, recueillis par M. de La Fournière. Ces intéressants documents seront précieux pour une histoire de nos forêts.

M. Guillaume communique un court travail historique de M. Parisel sur l'hiver de 1788-1789 dans le Bassigny-Barrois. Cet hiver fut l'un des plus longs et des plus rigoureux qui aient sévi en France et même dans l'Europe entière. Il se fit sentir si durement et causa une misère si affreuse dans le Bassigny que, malgré plus d'un siècle écoulé, le souvenir n'en est point encore perdu. L'auteur a puisé largement dans les notes inédites d'un témoin de ce terrible hiver, M. l'abbé Henry, curé de Brainville de 1759 à 1801. Ce prêtre a consigné dans les registres religieux de cette paroisse pour 1789 un court, mais intéressant récit des souffrances causées par l'hiver. M. Parisel a su en tirer parti pour faire un tableau très vivant de toutes ces misères.

Séance du 7 juin 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Guillaume, secrétaire, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et demandant qu'en vertu de l'article 5 du règlement il soit procédé à la nomination d'un secrétaire-adjoint en remplacement de M. l'abbé Thibonnet, pour assurer la régularité des procès-verbaux des séances. M. Henri Pirro est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire-adjoint. Il prend place au bureau après avoir remercié ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture de la fin du travail de M. de La Fournière sur la Maîtrise des Eaux et Forêts de Saint-Dizier.

M. le président émet le vœu que M. Georges de La Fournière veuille bien se faire présenter comme membre correspondant de notre Société et nous donner l'histoire complète des forêts de notre région.

Lecture est également faite de l'opuscule intéressant du P. Delattre sur les fouilles de Carthage.

M. le conservateur du musée présente au nom de la Société à M. de Hédouville, président de la Société depuis sa fondation, un magnifique portrait, agrandissement de la photographie conservée dans l'album de la Société, et le prie de l'accepter en témoignage du respect et de la reconnaissance de ses collègues. Tous les membres présents, debout, applaudissent et joignent leurs acclamations aux paroles de M. le conservateur. M. le président remercie en termes émus.

Séance du 12 juillet 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président fait en ces termes l'éloge de M. Barollet, membre titulaire et fondateur de la Société des Lettres, décédé en février :

« Messieurs,

« Par suite d'un manque de mémoire que je n'ai pas honte de confesser à mon âge — car qui n'en a pas eu en sa vie ? — j'ai omis à la séance qui a suivi le décès de notre collègue, M. Barollet, de vous rappeler en quelques mots, suivant notre usage, les bonnes relations que nous avions eues avec lui et le concours qu'il avait donné à notre Société dès son début.

« Plusieurs de ceux qui ont intimement connu M. Barollet ont retracé sa jeunesse — il était né à Champcourt en 1838 — ; ils ont parlé de ses études faites en partie au collège de Saint-Dizier, de son entrée au grand séminaire, de ses qualités, de ses talents et enfin de son retour au collège comme professeur de sciences en 1861. C'est alors que nous l'avons connu et que nous avons appris à l'estimer. C'est là aussi que pendant de longues années il a distribué l'enseignement scientifique à de nombreux jeunes gens qui tous lui sont restés sincèrement attachés et ont regretté d'abord son départ et ensuite sa fin prématurée.

« Nous avons été heureux, Messieurs, de compter dès le début M. l'abbé Barollet parmi les membres fondateurs de notre Société. Sa place y était marquée, car, professeur de sciences, il savait que nous saurions les apprécier et les honorer. M. Barollet a payé largement son tribut à la Société en assistant régulièrement, autant qu'il le pouvait, à nos réunions, en se chargeant de nombreux rapports, en faisant partie d'un grand nombre de commissions et enfin

en nous donnant « Un essai d'analyse pratique et raisonnée des minerais de fer de la Haute-Marne ». Ce travail de longue haleine, publié dans notre premier volume, est un ouvrage de grand mérite, qui demande, pour être apprécié à sa valeur, un homme plus compétent que je ne le suis, mais il m'a paru tellement étudié et complet qu'il ne semble pas sujet à la critique.

« Voilà du reste ce qu'on en disait dans le compte rendu analytique des Mémoires de notre Société publié en tête du 1er volume :

« Nous avons de M. Barollet un Essai d'analyse pratique et raisonnée des minerais de fer de la Haute-Marne. L'auteur décrit avec beaucoup de détails les opérations nécessaires pour déterminer les divers éléments qui entrent dans les minerais. Ainsi, après avoir éliminé au feu l'eau de combinaison, l'acide carbonique, les matières volatiles et organiques, on traite le minerai de fer par les acides chlorhydrique et azotique et l'on a pour résidu le sable et l'argile. Par d'autres procédés et en employant d'autres agents, on obtient successivement les quantités de silice, d'oxyde de fer et d'aluminium, de chaux, de manganèse, de protoxyde et de peroxyde de fer, d'acide phosphorique, d'acide sulfurique et d'arsenic. L'auteur indique, en terminant, les méthodes à suivre pour rechercher le silicium et le soufre que peut contenir la fonte. »

« Cette analyse m'a paru un éloge complet du travail de notre regretté collègue et une appréciation sérieuse de la valeur scientifique de celui que nous avons perdu.

« Après trente-sept ans de professorat, M. l'abbé Barollet fut nommé curé de Rouvroy en 1898. Il n'a fait que passer dans cette paroisse, où il a laissé néanmoins les meilleurs souvenirs et les plus amers regrets. En s'éloignant de Saint Dizier, M. Barollet était resté membre de notre Société ; nous espérions le voir de temps en temps à nos réunions. Notre désir ne s'est pas réalisé. Dieu l'a rappelé à Lui avant l'âge, sans doute pour récompenser plus tôt sa vie de travail et de dévouement. »

Tous les membres s'associent aux regrets exprimés d'une manière si sympathique par M. de Hédouville.

M. le président prend de nouveau la parole pour lire la note suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

« En faisant des recherches dans les huit volumes publiés par la Société des lettres, j'ai eu la curiosité de relire tous les procès-verbaux de nos séances. J'ai trouvé là divers renseignements que je vous demande la permission de vous communiquer.

« Et d'abord, en tête des 1er, 2e et 4e volumes, en forme de préface, j'ai remarqué une analyse critique et très courte, quoique complète, des travaux contenus dans ces volumes. Ces analyses, à l'exception de celle qui précède le 4e volume et qui est signée de notre regretté collègue M. Jeannin, ne portent pas de signatures et doivent être l'œuvre de nos secrétaires. Il me semble que cet exposé devrait être continué à l'avenir ; le secrétaire de la Société est tout désigné pour ce travail. Les lecteurs de nos volumes verraient ce simple compte rendu avec profit et pourraient s'en servir pour des recherches que la table trop sommaire du volume ne suffit pas toujours à leur donner.

« Une seconde observation, qui a, je crois, plus d'importance encore, est celle-ci. Au début de notre Société, tous les travaux lus en séance étaient l'objet d'un rapport présenté par les porte-paroles des différentes sections de la Société. A cette époque, la Société était partagée en sections et chacun de nous se faisait inscrire dans l'une de ces sections suivant ses aptitudes. Je ne vous demande pas de revenir à cette division, qui pouvait cependant avoir des avantages ; nous l'avons laissé tomber en désuétude et nous avons, je crois, bien fait. Mais les rapports avaient leur utilité ; il faudrait désigner en séance les rapporteurs : ce serait le moyen de provoquer des discussions intéressantes qui donneraient de la vie à nos séances. Rappelez-vous, Messieurs, le travail si savant et si

nouveau de M. Cornuel, dans lequel il exprimait l'opinion que, dans les temps préhistoriques, la Moselle avait dû couler vers notre contrée et se jeter au Puits-Royot dans la mer de Paris. Ce travail fut l'objet d'un savant rapport et de quelques critiques présentées par un collègue d'une grande compétence et d'une parfaite courtoisie, M. Royer. Il s'ensuivit entre les deux savants un véritable tournoi scientifique qui amena une série de mémoires on ne peut plus intéressants et dont nous avons tous gardé le souvenir.

« A une date relativement récente, il fut décidé qu'une analyse critique serait présentée sur les ouvrages offerts à la Société. M. l'abbé Guillaume voulut bien se charger de l'examen du volume qui nous fut adressé alors par M. Albert Gaudry, membre de l'Institut ; il fit ce travail avec une grande compétence et a su intéresser la Société en la mettant au courant des idées de M. Gaudry sur ce que ce savant a appelé l'évolution des espèces. Nous avons eu aussi quelques autres rapports de M. Guillaume, mais notre laborieux collègue n'a pas été assez imité. Je pense, mes chers Collègues, que comme moi vous estimerez que nous devons tenir plus que jamais à la décision qui a été prise : nous aurons ainsi des séances mieux remplies.

« Dans le principe, Messieurs, chaque membre de la Société recevait à la fin de la séance un jeton de présence en bronze ; ceux-ci pouvaient être convertis à la fin de l'année en un jeton d'argent à la condition d'être présentés au nombre de huit. Vous avez sagement fait de supprimer la distribution des jetons : c'était une dépense inutile, que je pourrais même qualifier de voluptuaire, mais il est bon de donner un de ces jetons aux nouveaux membres de la Société qui paient en retour au trésorier un léger droit d'entrée.

« En 1893, au moment où la Société a cédé à la ville, sur la demande du ministre des Beaux-Arts, le musée qu'elle avait créé, il fut question dans nos réunions, à diverses

reprises, de faire l'estimation des objets que nous avions réunis et que nous donnions à la ville. Cette estimation avait un double but: d'abord de fixer la somme nécessaire à l'assurance de nos collections contre l'incendie, et en second lieu de nous rendre compte de la valeur de notre don. Ne serait-il pas utile, Messieurs, de reprendre cette idée, et à la fin de cette année, après une période de 20 ans, de savoir quel a été le produit de notre travail, car tous nous avons travaillé à édifier le musée de Saint-Dizier ? Je sais qu'aujourd'hui il est apprécié de l'administration et du conseil de la cité. Je sais également que, depuis que les salles qui abritent nos collections ont été restaurées, les visiteurs affluent le dimanche. Malheureusement la place nous manque, les objets sont entassés partout, les tableaux sont dispersés et placés non seulement dans le local qui nous est attribué, mais dans la salle du conseil, dans le cabinet de M. le maire et jusque dans la cage du magnifique escalier qui conduit au 1er étage. Il en est de même des sculptures, des moulages, des gravures.

« Quoi qu'il en soit, notre travail a été fructueux : nous pouvons en être justement fiers, nous le serons plus encore peut-être quand nous en saurons la valeur.

« J'ai éprouvé, je dois vous le dire, mes chers Collègues, un sentiment pénible à la lecture prolongée des procès-verbaux de nos séances depuis 20 ans. Que de collègues se sont éloignés de nous ! Combien ont disparu pour toujours, depuis M. le docteur Catel jusqu'à M. l'abbé Barollet! Ce n'est pas sans un serrement de cœur que les noms de ces absents sont revenus à ma mémoire ! Une Société comme la nôtre doit conserver précieusement le souvenir de ceux qui ont contribué, par leurs œuvres et même par leur dévouement, à son développement et à ses succès.

« Un dernier mot, Messieurs : laissez-moi vous remercier de nouveau, et mieux que je n'ai pu le faire à la dernière séance sur le coup de l'émotion qui me pénétrait, du souvenir précieux pour ma famille et pour moi que vous avez

bien voulu m'offrir. Je n'avais pas besoin de ce témoignage pour vous assurer de tout mon zèle pour notre Société, mais ce sera un motif de plus pour moi de rester jusqu'à la fin l'un de vos collègues les plus dévoués. »

A la suite de cette lecture, on met aux voix les propositions de M. le président. On adopte à l'unanimité le rétablissement de l'analyse des travaux contenus dans chaque volume que l'on publiera, des rapports sur les travaux lus en séance et sur les ouvrages offerts à la Société.

On décide qu'on remettra chaque année un jeton d'argent à tout membre qui aura été présent à 7 séances.

M. Laurent veut bien se charger de faire le relevé des livres qui font partie de la bibliothèque de la Société pour en préparer le catalogue.

M. le président a été pressenti au sujet de la participation financière de notre Société à l'érection du monument commémoratif du siège de 1544, mais il lui paraît impossible de prendre à ce sujet une décision ferme tant que le Conseil municipal ne se sera pas prononcé.

Séance du 10 octobre 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le préfet de la Haute-Marne demandant un rapport détaillé sur les travaux et l'état des finances de la Société. Ce rapport, fait par M. le président et dont il est donné lecture, a été adressé à la préfecture.

M. le conservateur présente un devis de M. Willaume, tapissier, pour la confection de rideaux devant donner un meilleur jour dans la grande salle du musée. Ce devis s'élève à la somme de 46 fr. 50 ; il est approuvé à l'unanimité.

Lecture est donnée d'un essai sur la nationalité de Jeanne d'Arc, opuscule par M^lle^ Adèle Renard, et d'un

travail inédit de M. Parisel, membre de la Société, sur les élections aux Etats-Généraux de 1789, dans le bailliage de Bourmont.

Séance du 8 novembre 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

Séance sans intérêt.

Séance du 13 décembre 1900

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. Marchal-Raze est élu membre honoraire de la Société.

M. le trésorier donne le relevé des comptes de l'année 1900 et lit le projet de budget de 1901. Les recettes prévues s'élèvent à la somme de 1.534 fr. 03, y compris un reliquat en caisse de 218 fr. 03 et les dépenses prévues à 1.121 fr. 10, ce qui donnera un boni de 412 fr. 93, qui sera mis en réserve pour l'impression du 9e volume de nos Mémoires.

Le projet de budget est adopté. M. Laurent est chargé d'examiner les comptes du trésorier et de faire un rapport les concernant à la première séance.

Séance du 7 janvier 1901

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. Georges de La Fournière est élu membre correspondant de la Société.

M. Jacquinot donne lecture de son rapport sur les comptes du trésorier ; ce rapport est applaudi, les conclusions en sont adoptées à l'unanimité.

M. Laurent donne des détails sur l'état de la bibliothèque, qu'il est chargé de cataloguer. Ses explications donnent naissance à un débat sur l'intérêt qu'auraient les membres des Sociétés savantes à trouver dans chaque mairie un inventaire exact des archives communales et la collection complète et accessible du Journal officiel, du Bulletin des lois et du Recueil des arrêtés préfectoraux.

M. Pirro donne lecture d'un travail de M. Crapelet sur des objets gallo-romains trouvés sur le territoire de Villiers-en-Lieu.

Des photographies des principales vues de St-Dizier et des environs, don de M. Charmeteau, sont soumises à l'examen des membres présents.

Séance du 21 février 1901

PRÉSIDENCE DE M. PAUL GUILLEMIN, VICE-PRÉSIDENT

M. l'abbé Crapelet, curé de Villiers-en-Lieu, est élu membre honoraire de la Société.

Il est donné lecture du travail de M. Parisel sur un épisode sanglant de l'histoire de Brainville.

Le vote sur la contribution de la Société des lettres au monument de 1544 est remis à la prochaine séance.

Séance du 9 mai 1901

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président ouvre la discussion sur la contribution de la Société à l'érection d'un monument en souvenir du glorieux siège de 1544. Après un échange d'explications entre M. Jacquinot, adjoint au maire de Saint-Dizier, M. le président de la Société et différents membres, sur la proposition de MM. Guillaume et Pirro, qui font remarquer que le premier travail important et consciencieux

sur le siège de Saint-Dizier a été fait par l'ancien secrétaire de la Société, et que le rôle et le devoir de celle-ci est de faire connaître à la postérité, par tous les moyens possibles, les événements locaux, surtout quand ils ont eu, comme le siège de 1544, une importance capitale pour le salut du pays, proposent un vote de 500 francs pour ce monument. Cette proposition est adoptée à la majorité et subordonnée au vote du Conseil municipal de St-Dizier pour le même objet.

Séance du 10 octobre 1901

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. Pirro, secrétaire-adjoint, donne lecture du rapport adressé au Conseil général sur les travaux de la Société de juillet 1900 à juillet 1901. Après un échange d'observations sur l'intérêt qu'il y aurait pour la Société à publier les procès-verbaux de l'élection aux Etats-Généraux de 1789 et ceux des assemblées de bailliage, avec les cahiers des trois ordres, particulièrement des paroisses de Saint-Dizier et villages voisins, la Société décide de voter, lorsqu'elle sera suffisamment renseignée, la somme nécessaire pour des recherches aux archives nationales.

Séance du 14 novembre 1901

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

Une somme de cent francs est votée pour des recherches aux archives nationales sur la convocation et l'élection des Etats-Généraux de 1789. M. Pirro est chargé de trouver une personne capable de dresser la liste des documents intéressant St-Dizier.

M. de Hédouville commence la lecture de l'histoire d'Eclaron durant la guerre de 1870 et l'occupation prus-

sienne. Ces pages, écrites au jour le jour pendant l'année terrible, intéressent vivement les auditeurs et les font passer alternativement par les impressions d'espérance et de désespoir qu'ils avaient éprouvées à cette époque.

Séance du 12 décembre 1901

PRÉSIDENCE DE M. PAUL GUILLEMIN, VICE-PRÉSIDENT

Lecture est donnée par un membre de la Société des comptes du trésorier en recettes et en dépenses pour l'année 1901.

On présente ensuite le budget de 1902. Les recettes présumées s'élèvent à la somme de 2.067 fr. 21, y compris un reliquat en caisse au 1er janvier de 701 fr. 21 ; les dépenses sont évaluées à 1.320 fr. 10, d'où il résultera un boni de 747 fr. 11.

M. de La Fournière popose de voter des remerciements à M. Feuillette, trésorier, pour la bonne gestion des finances de la Société. Ce vote se fait par acclamation.

Séance du 9 janvier 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président propose de remettre l'élection des membres du bureau, qui n'a pu avoir lieu au mois de décembre, après le scrutin pour la nomination de trois membres titulaires. Cette proposition est adoptée.

M. de Hédouville continue la lecture de son journal : Eclaron pendant la guerre de 1870 et l'occupation prussienne.

Séance du 13 février 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. Thomas, pharmacien à St-Dizier, est élu membre honoraire de la Société.

MM. Thomas, Charmeteau et Crapelet sont élus membres titulaires.

On passe à la nomination des membres du bureau pour les années 1902 et 1903.

MM. de Hédouville et Guillemin sont nommés par acclamation président et vice-président de la Société ; M. Pirro est également nommé secrétaire par acclamation. M. Laurent est ensuite élu au scrutin trésorier et M. l'abbé Minot secrétaire-adjoint.

Les membres du bureau adressent leurs remerciements à leurs collègues.

Un comité s'est formé à Paris pour offrir à M. Gaudry, professeur de paléontologie au Muséum, un souvenir de ses élèves et de ses amis. La Société décide d'envoyer à M. Gaudry, membre correspondant de la Société et originaire de St-Dizier, une adresse qu'elle charge le secrétaire de rédiger.

Pour la première fois, des jetons d'argent sont remis à MM. de Hédouville, Houdard, Pirro et Laurent pour leur assiduité aux séances.

M. de Hédouville continue la lecture de son journal : Eclaron pendant la guerre de 1870 et l'occupation prussienne.

MM. Charmeteau, Vesselle, Pirro prennent part à une discussion sur les fouilles faites dans une propriété de M. Chapron-Leclerc, qui ont mis à jour partie d'une villa gallo-romaine, et sur l'intérêt de fouilles semblables le long des hauteurs qui vont de la route de Joinville à celle de Wassy et dans la plaine du Château-Renard.

M. le président donne lecture d'une lettre du conser-

vateur du musée sur la proposition de Mlle Blondeau, nièce de M. Herbin, artiste peintre, offrant pour le musée une série de dessins de son oncle sous condition de les exposer et de les encadrer. La proposition est acceptée.

Séance du 12 mars 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. de La Fournière communique une série de documents sur St-Dizier copiés dans les bibliothèques de Paris par son fils, M. Georges de La Fournière, membre correspondant de la Société.

M. Charmeteau offre différentes photographies des objets trouvés dans les fouilles des Crassées.

La Société se transporte ensuite sur le lieu des fouilles entreprises par M. Chapron.

Les membres présents examinent avec le plus grand soin les restes des thermes romains mis au jour et décident que la Société prendra à sa charge la construction d'une couverture destinée à protéger les résultats de ces fouilles effectuées avec autant de zèle que d'habileté sous la direction de M. Chapron, auquel M. le président adresse les plus vives félicitations. M. Vesselle est chargé de faire un rapport sur l'état des fouilles et sur les mesures à prendre pour les protéger.

Séance du 15 mai 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

Il est donné lecture d'une lettre de remerciements de M. Albert Gaudry, en réponse à l'adresse que la Société lui a envoyée.

M. Vesselle lit un très intéressant rapport sur les

fouilles des Crassées, dans lequel il donne des détails sur la construction des thermes romains.

Sur la proposition de M. Pirro, l'assemblée, consultée par M. le président, accorde à M. Chapron le titre de membre honoraire, comme témoignage de l'intérêt que la Société prend aux fouilles qu'il a entreprises.

Séance du 11 juin 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président lit une lettre du président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, demandant l'échange des publications des deux Sociétés : adopté.

Deux photographies sont offertes à la Société : 1° reproduction d'une vue du château de St-Dizier, dessiné par M. Pernot, offerte par M. Charmeteau ; 2° vue des fouilles gallo-romaines des Crassées, par M. Durand. Ces photographies font le plus grand honneur à leurs auteurs ; M. le président exprime, au nom de la Société, des félicitations et des remerciements à MM. Charmeteau et Durand.

M. le président demande à MM. le secrétaire, le trésorier et le conservateur du musée de préparer pour la séance de juillet les rapports d'usage, qui doivent être adressés à M. le préfet avant la session du Conseil général.

M. de Hédouville continue la lecture du journal *Eclaron pendant la guerre de 1870 et l'occupation prussienne.*

Séance du 10 juillet 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. Chaussinand, directeur de l'Asile des aliénés, est élu membre honoraire de la Société.

Lecture est faite des rapports du secrétaire, du trésorier et du conservateur du musée pour l'année 1901-

1902. Ces rapports seront adressés immédiatement à M. le préfet de la Haute-Marne.

M. Thomas présente les premières planches d'un herbier contenant des plantes de la région. La Société écoute avec grand intérêt les procédés tout particuliers employés par M. Thomas pour la parfaite conservation des plantes recueillies. M. Jacquinot demande qu'ils soient l'objet d'un travail inséré dans les publications de la Société.

M. Thomas communique ensuite un rapport sur la section botanique du jardin d'essais de la Société horticole de Saint-Dizier, section dont il est le créateur et l'organisateur, et qui peut rendre de grands services aux études de botanique.

M. Pirro, président de la Société horticole, invite les membres présents de la Société des lettres à visiter le jardin botanique de la ville.

M. de Hédouville termine la lecture du journal *Eclaron pendant la guerre de 1870 et l'occupation prussienne.*

Séance du 10 octobre 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président donne lecture d'un travail de M. Baudoin sur le rôle des musées de province, destinés à donner au peuple une véritable éducation artistique par l'exposition permanente de la reproduction des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture.

M. Charmeteau fait connaître que M. Charles Chapron est disposé à garantir à ses frais, par un abri suffisant, les fouilles qu'il a faites aux Crassées. La Société, sur la proposition de M. le président, décide qu'une lettre de remerciements sera adressée à M. Chapron par le secrétaire.

M. Pirro donne lecture d'un travail sur la formation du

premier Conseil municipal de Saint-Dizier et communique une adresse des notables de la ville demandant le rattachement de Saint-Dizier au département dont Bar-le-Duc sera le chef-lieu. Cette pièce inédite et fort intéressante est due à l'obligeance de M. Mettrier, docteur en droit, qui s'occupe d'un travail de premier ordre sur la formation du département de la Haute-Marne, dont la publication serait à désirer dans les Mémoires de notre Société.

Séance du 13 novembre 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

Rien d'intéressant.

Séance du 15 janvier 1903

PRÉSIDENCE DE M. PAUL GUILLEMIN, VICE-PRÉSIDENT

M. le président donne communication d'une lettre de M. Choppin, secrétaire de la Société d'instruction populaire de Verly, pour remercier de l'envoi des volumes des Mémoires de la Société.

M. le trésorier présente l'état des finances de la Société et le compte de l'année 1902. Les recettes, y compris le reliquat en caisse de l'année précédente, se sont élevées à 1.844 fr. 99 et les dépenses à 862 fr. 37 ; l'encaisse sera donc de 982 fr. 62, destinés à la publication incessante d'un 9^e^ volume de nos Mémoires.

Il présente ensuite le projet de budget de 1903, qui s'élèvera en recettes à 2.313 fr. 62 et en dépenses à 1.075 fr. 10, ce qui donnera un excédent de 1.240 fr. 52. Ce projet est adopté.

M. le président présente un très curieux manuscrit sur l'ancienne Baronnie de Joinville.

M. Thomas présente un fruit de physalis dont le parenchyme est complètement détruit, laissant apercevoir la baie à l'intérieur du calice.

Une discussion s'engage entre les membres présents sur les moyens d'enrichir la bibliothèque de la Société, soit par des abonnements à des revues, soit par l'achat de livres intéressant la région.

Séance du 12 février 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

Sur la proposition de M. le président, une commission provisoire est nommée pour examiner les comptes du trésorier. MM. Thomas et Daval sont chargés de présenter un rapport à la prochaine séance.

L'ordre du jour comporte la discussion sur les moyens d'enrichir la bibliothèque de la Société. L'assemblée décide qu'il vaudra mieux acheter des ouvrages intéressant la région que de souscrire des abonnements à des revues historiques locales.

M. le secrétaire communique une lettre de M. Mettrier, docteur en droit, lui offrant de le charger de la publication d'un ouvrage sur la formation du département de la Haute-Marne. Le secrétaire accepterait cette offre dans le cas où ce travail intéressant serait réservé à un prochain volume de nos Mémoires.

M. Guillemin présente, avec des explications, le « Piedterrier » de l'ancienne Baronnie de Joinville, manuscrit provenant des papiers de M. le comte Dessoffy de Cserneck. M. Guillemin veut bien se charger de demander à M. le comte Dessoffy d'en faire don à la bibliothèque de la Société.

Séance du 12 mars 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président exprime les regrets que cause à la Société la mort de M. l'abbé Crapelet, curé-doyen d'Auberive, membre titulaire, auteur d'une notice sur des objets gallo-romains trouvés sur le territoire de Villiers-en-Lieu, son ancienne paroisse, et d'une brochure d'intérêt tout local.

M. Thomas lit son rapport sur les comptes de 1902. Ce rapport est approuvé. Des remerciements sont adressés à M. Laurent, trésorier, pour son dévouement et la bonne gestion de nos modestes finances.

On procède ensuite à l'élection de deux membres de la commission de publication. MM. Vesselle et Thomas sont élus La commission est ainsi composée : MM. Guillemin, Jacquinot, Thomas, Vesselle et Pirro.

Le secrétaire est chargé d'adresser une lettre de remerciements à M. le comte Dessoffy de Cserneck, lieutenant au 45e régiment de ligne, à Laon, pour le don qu'il a fait à la bibliothèque de la Société du manuscrit intitulé « Dénombrement de la Baronnie de Joinville », manuscrit du temps de Claude de Lorraine, comte de Guise et baron de Joinville.

Séance du 14 mai 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE Vte CH. DE HÉDOUVILLE

M. l'abbé Frionnet, professeur au collège, est élu membre honoraire de la Société.

M. Thomas donne lecture de la suite de son travail sur la confection d'un herbier dont il présente plusieurs planches.

M. Charmeteau offre des photographies du Jard avant sa transformation ; la Société lui offre ses remercîments.

La Société décide qu'elle s'abonnera au recueil « Chefs-d'œuvre des grands maîtres », publié par la maison Hachette.

Séance du 11 juin 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

Séance peu nombreuse et sans intérêt.

Séance du 12 juillet 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. l'abbé Frionnet est élu membre titulaire.

Il est donné lecture des rapports du secrétaire, du trésorier et du conservateur du musée sur les opérations de la Société durant l'année 1902-1903. Ces rapports seront adressés à M. le préfet de la Haute-Marne pour être mis sous les yeux du Conseil général.

Séance du 12 novembre 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le secrétaire donne lecture du travail de M. Mettrier, docteur en droit, sur le clergé constitutionnel de la Haute-Marne, d'après les documents inédits conservés aux archives nationales.

M. Thomas lit une note sur quelques plantes rares trouvées à Saint-Dizier et dans les environs.

Séance du 10 décembre 1903

PRÉSIDENCE DE M. LE V^te^ CH. DE HÉDOUVILLE

M. le président exprime les regrets que cause à la Société la démission de M. l'abbé Didier, à qui sa santé ne permet plus d'assister aux séances ; il propose aux membres présents d'accorder à M. Didier, suivant l'article 5 des statuts, le titre de membre titulaire honoraire ; cette proposition est acceptée à l'unanimité.

M. le trésorier présente les comptes de l'année 1903. Les recettes, y compris le reliquat en caisse à la fin de l'année précédente, se sont élevées à 2.087 fr. 40 et les dépenses à 385 fr. 35, d'où il résulte un boni à ce jour de 1.702 fr. 05.

Il présente ensuite le projet de budget pour 1904. Les recettes présumées s'élèvent à 2.974 fr. 05 et les dépenses à 1.073 fr. 10, d'où il résultera un excédent de recettes de 1.900 fr. 95. Ce projet est adopté.

La commission des finances examinera les comptes de 1903, en fera son rapport à la prochaine séance.

La Société décide que dorénavant elle publiera ses travaux par fascicules, sans attendre la réunion de travaux suffisants pour former un volume.

M. Simonet est prié de compléter son histoire de Landricourt pour l'insérer dans un des premiers fascicules.

M. Thomas donne lecture d'un travail sur la végétation épiphyte des saules têtards.

L'ordre du jour comporte l'élection du président et du vice-président pour les années 1904-1905. MM. de Hédouville et Guillemin sont réélus par acclamation, le premier comme président, le second comme vice-président, pour deux années. Ces messieurs remercient leurs collègues de cette nouvelle marque de confiance.

SOCIÉTÉS

avec lesquelles nous échangeons nos publications

Société des Lettres, Sciences et Arts, à Bar-le-Duc.

Société académique de l'Aube, à Troyes.

Académie de Dijon.

Académie de Stanislas, à Nancy.

Société des Sciences et Arts, à Vitry-le-François.

Société d'émulation des Vosges, à Epinal.

Société historique et archéologique, à Langres.

Société éduenne, à Autun.

Académie nationale des Sciences, à Cordoba (République argentine).

Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts, à Chaumont.

Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

TABLE DES MATIÈRES

ÉCLARON PENDANT LA GUERRE DE 1870 ET L'OCCUPATION PRUSSIENNE, par M. le Vte Charles de Hédouville. 1

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA VÉGÉTATION ÉPIPHYTE DES SAULES TÊTARDS, par M. C. Thomas, pharmacien 103

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX des réunions de la Société. 117

Saint-Dizier. — Typographie et Lithographie O. Godard

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME IX

(Deuxième Fascicule)

SAINT-DIZIER

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE O. GODARD

1904

CHENILLES

de

Macrolépidoptères Français

GEOMETRÆ

(Phalènes)

PAR

M. C. FRIONNET

Professeur

Membre de la Société des Lettres, Sciences et Arts de St-Dizier

PRÉFACE

Aucun ouvrage complet n'a encore été publié jusqu'à ce jour, du moins sous forme analytique, sur les chenilles de Macrolépidoptères français. Sans doute, de savants auteurs se sont occupés de ce sujet intéressant ; mais leurs études ont été rassemblées dans des publications assez nombreuses et dans des revues qu'il est bien difficile de se procurer en totalité.

C'est pour essayer ou plutôt pour inviter à faire un travail d'ensemble que nous avons entrepris de dresser cette faune des chenilles de Geometræ, les mieux connues. Nous aurions dû, il est vrai, commencer par les autres groupes et suivre les termes de la classification adoptée par les Lépidoptéristes modernes ; mais, nous devons l'avouer, nos matériaux sur les Rhopalocères et les autres Hétérocères ne nous ont pas paru encore suffisamment complets ; nous avons préféré attendre pour remanier et parfaire les documents qu'il nous a été donné de ramasser jusqu'à ce jour.

La plupart de nos diagnoses, au moins pour les types haut-marnais, ont été faites sur échantillons vivants ou vérifiées d'après nature, lorsque les descriptions existaient déjà dans les auteurs qui ont écrit sur la matière. Pour les espèces méridionales que nous n'avons pu nous procurer que de façon trop insuffisante, nous nous sommes inspiré surtout des excellents travaux de M. Millière, travaux auxquels il sera toujours avantageux de recourir. Nous avons complété avec des généralités et nous avons indiqué les habitats en

nous servant des principaux catalogues publiés jusqu'à ce jour. Quant à la partie qui concerne notre région, elle a été considérablement augmentée. Il y a trois ans (1), nous n'avions fait qu'effleurer ce sujet, car nous étions alors, pour ainsi dire, réduit à nos seules forces et nous avions dû nous restreindre beaucoup afin de ne pas sortir du cadre d'une Revue. Cette fois, grâce au concours d'obligeants collègues qui ont bien voulu mettre à notre disposition les ressources de leurs collections et nous aider de leur science et de leur expérience, nous avons pu fixer des habitats douteux, étendre la liste des espèces trouvées en Haute-Marne, principalement dans l'arrondissement de Langres, une des régions les plus riches et les plus intéressantes à étudier à cause de sa position géographique, puisqu'elle est le centre et le point de fusion de trois climats entomologiques bien distincts, le climat parisien, le climat vosgien et le climat bourguignon.

En réunissant toutes ces données, nous n'avons pas classé les espèces en groupes logiques et raisonnés ; l'étude approfondie des larves de lépidoptères et la connaissance des différences anatomiques sont encore trop incomplètes dans l'état actuel de la science pour permettre de mener à bonne fin un semblable travail, et les meilleurs catalogues laissent encore beaucoup à désirer sous ce point de vue. Si donc nous avons employé la méthode analytique, c'est simplement pour condenser davantage les matériaux qui étaient entre nos mains et permettre de parvenir plus facilement au but désiré, à la détermination simple et relativement facile des échantillons que le débutant est capable de rencontrer. Nous

(1) Tableaux analytiques illustrés pour la détermination des principales chenilles de Macrolépidoptères haut-marnais, dans la Feuille des jeunes Naturalistes, Paris, 1901

n'ignorons pas toute l'insuffisance d'un pareil système ; aussi avons-nous essayé d'y remédier, au moins en partie, en ajoutant tout ce qui, de près ou de loin, peut toucher à la vie de la larve : plantes nourricières, habitats généraux (1), époques d'apparition, trois caractères le plus souvent corrélatifs entre eux.

Les plantes nourricières surtout donnent de très bons renseignements, de précieuses indications et, si l'on se rappelle que chacune d'elles a généralement son terrain privilégié, on voit de suite quel vaste champ est ouvert aux investigations et aux recherches de l'heureux entomologiste. Nous ne saurions trop insister sur ce dernier point, et c'est précisément pour y attirer l'attention que nous avons pris soin de terminer nos diagnoses en indiquant la nature du sol où croît de préférence tel ou tel végétal, lorsque ce dernier nous a paru la caractériser de façon suffisante. Tout se tient et s'enchaîne dans la nature, et, comme l'a fort bien remarqué M. Sand (2), la chasse aux chenilles conduit fatalement à l'étude de la botanique, celle de la botanique mène tout droit à celle de la géologie et de la climatologie.

Nous ne voudrions pas terminer sans témoigner notre reconnaissance à ceux qui nous ont aidé de quelque manière dans notre modeste tâche. MM. E. Royer et Ch. Royer, de Langres, ont bien voulu mettre à notre disposition les ressources de leur collection et nous indiquer les espèces qui fréquentent leur région. M. H. Miot, de Beaune, nous a fourni des documents complémentaires en nous donnant

(1) Les habitats généraux ont été fixés aussi d'après ceux que semble rechercher l'adulte.

(2) M. Sand : Catalogue raisonné des lépidoptères du Berry et de l'Auvergne, page 3.

connaissance de ses chasses à Prauthoy et aux environs. M. le Dr P. Siépi, de Marseille, par ses gracieux envois, nous a facilité le contrôle d'un certain nombre d'espèces méridionales. Nous prions donc ces Messieurs de vouloir bien recevoir ici l'expression de toute notre gratitude.

Et maintenant puisse ce travail bien mériter des Lépidoptéristes ! Sans doute on y trouvera des vides, voire même des erreurs. Nous prions nos lecteurs d'être bienveillants à notre adresse, au besoin de nous aider de leur science et de leur expérience, afin de compléter de façon suffisante cette histoire des premiers états des Lépidoptères français et de combler une lacune regrettable dans la faune de notre beau pays.

Saint-Dizier, le 29 mai 1904.

INTRODUCTION

Caractères généraux. — Les chenilles de Phalènes, à part quelques très rares exceptions, possèdent seulement dix pattes, six écailleuses et quatre membraneuses. Ce nombre relativement restreint, si on le compare à celui des autres groupes de Lépidoptères, leur donne une démarche tout à fait spéciale. Quand elles veulent se déplacer, elles rapprochent les pattes intermédiaires des écailleuses, faisant ainsi prendre à leur corps une forme de boucle plus ou moins arrondie ; et, lorsque les pattes anales sont fixées, elles portent la tête en avant, allongent le thorax et l'abdomen, se maintiennent à nouveau pour ensuite rapprocher les fausses pattes et recommencer le même mouvement qui leur fera faire un autre pas. Elles semblent de la sorte partager le terrain en espaces égaux, le mesurer de façon distincte et régulière ; d'où leur nom d'Arpenteuses ou Géomètres.

Il est encore un autre caractère qui les différencie de leurs congénères. Si les pattes membraneuses sont réduites quant au nombre, elles sont en revanche fortement développées et puissamment musclées, ce qui permet à l'animal de produire sans trop de fatigue des travaux nécessitant un effort considérable. S'il a peur, ou simplement s'il ne mange pas, il va prendre les poses les plus variées, les attitudes les plus diverses, et il les conservera, pendant de longues heures parfois, dans l'immobilité la plus absolue. Voilà pourquoi on rencontre ces chenilles cramponnées et solidement fixées, recourbées en demi-cercle ou allongées suivant une droite verticale ou oblique, imitant à s'y méprendre un rameau ou une brindille (1). Et ce qui ajoute à l'illusion, c'est que la couleur s'harmonise presque toujours

(1) D'où leur autre nom d'Arpenteuses en bâtons.

avec les nuances environnantes, brune ou gris d'écorce sur les tiges, verte sur la feuille (1), sans compter que, dans bon nombre de cas, le corps porte des éminences et des rugosités qui accentuent encore la ressemblance avec le support sur lequel se passe leur existence.

Le mimétisme joue un rôle prépondérant dans la sauvegarde des chenilles de Phalènes, et cela se conçoit facilement si l'on considère que toutes ou presque toutes vivent à découvert, livrées ainsi à la merci du premier ennemi venu. Mais il peut arriver parfois que cette ruse naturelle soit insuffisante ; la larve possède alors une autre ressource. Si un insecte carnassier, un calosome, par exemple, errant d'aventure sur l'arbre où elle se trouve, vient à la surprendre dans sa tranquillité, vite elle disparaît dans le vide, se laissant glisser le long d'une corde qui lui servira de point d'appui pour revenir au lieu du départ lorsqu'après un temps suffisamment long elle aura lassé la patience du convoiteur. C'est qu'en effet les Arpenteuses filent continuellement une soie qui les tient attachées à leur plante nourricière. « Vient-on à les effrayer en touchant la feuille sur laquelle elles sont, aussitôt elles se laissent tomber ; mais elles ne descendent pas jusqu'à terre, ayant toujours une corde prête à les soutenir en l'air et qu'elles peuvent allonger à volonté. Cette corde est un fil très fin qui a assez de force pour les porter ; elles ne marchent jamais sans laisser, sur le terrain où elles passent, un fil qu'elles attachent à chaque pas qu'elles font. Ce fil se dévide de la filière d'une longueur égale à celle des mouvements qu'a faits la tête de la chenille en marchant ; il est toujours attaché près de l'endroit où elles se trouvent, et tient par l'autre bout à la filière. C'est au moyen de cette soie qu'elles descendent des plus grands arbres jusqu'à terre et qu'elles remontent sans marcher, manœuvre qu'elles exécutent assez promptement ; elles saisissent ce brin de soie avec les pattes intermédiaires, entre lesquelles elles le rassemblent en

(1) La chenille d'Amphidasys betularia L., entre autres, fournit un exemple frappant de ce que l'on appelle l'homochromie mimétique. Vd. la note du n° 11.

paquet à mesure qu'elles avancent ; quand elles sont arrivées à l'endroit où elles voulaient aller, elles le cassent et en débarrassent leurs pattes ; elles filent de nouveau lorsqu'elles se remettent en marche. » (1).

Le facies des chenilles de Phalènes présente parfois des caractères spéciaux de classification ; il ne sera donc pas superflu de donner quelques indications à ce sujet. La tête est arrondie, lenticulaire ou carrée, le vertex convexe, plan ou déprimé ; parfois l'excavation est fortement prononcée et, lorsque le chaperon se rétrécit, l'ensemble prend un aspect cordiforme. Le corps surtout présente les variations les plus profondes. Ordinairement allongé, avec les parties antérieures ou postérieures, parfois même les deux, atténuées, il est tantôt plissé transversalement, tantôt ridé dans le sens de la longueur, lisse ou rugueux, caréné sur les côtés ou muni d'un bourrelet saillant dans la région des stigmates. Parfois même, comme chez certaines Noctuelles, les intervalles compris entre les fausses pattes présentent des franges ou des filaments ; on peut facilement le constater chez les Metrocampa honoraria et Amphidasys betularia.

Quant aux organes accessoires, ils sont très variables lorsqu'ils existent. Les caroncules, bourgeons, tubercules sont simples ou bifides, arrondis ou étirés en pointe ; parfois même ils s'atrophient et finissent par disparaître à mesure que l'animal grandit. Les points trapézoïdaux sont ordinairement peu développés ; souvent ils ne sont indiqués que par un léger poil court que l'œil seul ne parvient pas toujours à distinguer nettement (2).

Les dessins (3) sont en général moins tranchés que chez les chenilles de la plupart des Hétérocères de mœurs analogues.

---

(1) Latreille : Dictionnaire d'Histoire naturelle, tome XXV, page 487.

(2) Dans cette étude des caractères peu visibles, nous avons écarté à dessein les instruments donnant un trop fort grossissement. Pour les diagnoses, on pourra donc se contenter, lorsqu'il en sera besoin, d'une loupe ordinaire, loupe Stanhope, modèle Deyrolle, ou même d'un simple compte-fils.

(3) On fera bien de déterminer les teintes avant de se servir des tableaux ; cette remarque est de très grande importance, surtout lorsque la nuance fondamentale est formée d'un mélange plus ou moins complexe de couleurs.

Les lignes ordinaires, simples ou géminées, larges ou réduites à un filet ténu, continues ou non, souvent remplacées par des taches de forme très diverse, peuvent présenter des variations assez considérables chez le même individu, suivant qu'il se trouve dans différents milieux, habite d'autres régions ou se nourrit indifféremment de tel ou tel végétal. Elles peuvent donc, pour un échantillon donné, être très nettes, indécises ou presque totalement effacées. Seuls les stigmates semblent fournir des caractères à peu près constants.

Mœurs. — Le genre de vie des chenilles de Phalènes est assez uniforme. Elles sortent peu des endroits qui les ont vues naître et ne quittent guère la plante où elles ont élu domicile. Le plus grand nombre se tient sur les arbres, dont elles dévorent les feuilles. Bien que solitaires pour la plupart, elles peuvent cependant se trouver parfois en assez grande abondance pour occasionner de sérieux dégâts aux arbres fruitiers et forestiers. C'est ainsi que Cheimatobia brumata et Fidonia piniaria sont de véritables fléaux, la première pour les vergers, la deuxième pour les plantations de conifères. Il en est d'autres qui ne sont pas arboricoles, mais se contentent de ronger les feuilles des plantes basses, les pétales des fleurs ou l'intérieur des fruits : les fleurs des composées surtout et les capsules des caryophyllées donnent asile à certaines espèces qu'on ne retrouverait pas ailleurs. Très peu sont nocturnes ; presque toutes vivent à découvert et, s'il est assez difficile de les rencontrer, cela tient moins à leur rareté qu'aux phénomènes de mimétisme que nous avons signalés plus haut.

L'apparition du plus grand nombre ne se fait qu'une fois dans l'année ; cependant il en est qui, après s'être montrées au printemps, reparaissent en automne. Mai et juin, août et septembre sont donc les mois les plus favorables pour les rencontrer.

Chrysalidation. — Certaines espèces, les Epione, les Ennomos par exemple, subissent leur métamorphose dans un réseau placé entre les feuilles ; l'Urapteryx sambucaria se tient

à l'intérieur d'une sorte de hamac attaché aux tiges de la plante nourricière, tandis que les Ephyra se suspendent par la queue et par un lien transversal, à la manière de certains Rhopalocères. Mais le plus grand nombre se chrysalide en terre, sur le sol, dans les mousses ou parmi les feuilles sèches. A cet effet, la chenille descend du végétal sur lequel elle a passé les derniers temps de son existence, puis se cache, soit à nu, soit après avoir confectionné une coque plus ou moins dure, mêlée très souvent de brindilles, de grains de sable et de débris divers.

La nymphe ressemble assez à celle des Noctuelles, mais en général elle est plus allongée, cylindrico-conique, de couleur le plus souvent brun marron, rougeâtre ou verte, lisse, luisante ou mate, avec les anneaux mobiles ou rigides, l'extrémité anale mutique ou terminée par un nombre variable de crins, ceux-ci presque toujours recourbés en crochet à leur extrémité.

Eclosion. — La durée du sommeil léthargique dure de douze jours à un an, rarement plus, et l'éclosion a lieu de février à décembre, mais elle est beaucoup plus abondante d'avril à septembre. Ce sont surtout les espèces à femelles aptères qui fournissent le papillon en décembre et février.

Voici du reste un tableau dressé pour les espèces allemandes (1) ; il donnera une idée générale de la façon dont se comportent les Geometræ pendant la mauvaise saison : 6,5 o/o passent l'hiver à l'état d'œufs, 35 à l'état de chenilles, 58 à l'état de chrysalides, 0,5 à l'état adulte.

(1) Brehm : Les Lépidoptères, p. 410.

BIBLIOGRAPHIE

Berce. — Faune entomologique française : Lépidoptères, tome V, Phalènes. — Paris, 1867-1873.

Berge (1). — Schmetterlingsbuch, mit Abbild. von Schmetterlingen, Raupen, Puppen und Futterpflanzen. — Blasewitz.

Boisduval, Rambur et Graslin. — Collection iconographique et historique des chenilles d'Europe. — Paris, 1832-1837.

Borkhausen. — Naturgeschichte der europaischen Schmetterlinge. — Frankfurt, 1788-1794.

Bückler and Porrit. — The larvæ of the british butterflies and moths. — London, 1886-1898.

Constant. — Catalogue des Lépidoptères de Saône-et-Loire. — Autun, 1866.

Curtis. — British entomology. — London, 1825-1840.

Donovan. — Natural history of british insects. — London, 1792-1816.

Dujardin. — Catalogue des Lépidoptères d'Amiens.

Duponchel. — Iconographie et histoire naturelle des chenilles. — Paris, 1849.

Foucart. — Catalogue des Lépidoptères de Douai.

Gartner. — Die ersten Stande einiger Lepidopteren, 1865.

— Die Geometrinën und Mikrolepidopteren des Brünner Faunen Gebietes, 1866-1870.

Guenée. — Spécies général des Lépidoptères nocturnes ; Uranides et Phalénites. — Paris, 1857.

Hofmann. — Die Schmetterlinge Europas. — Stuttgart, 1886.

— Die Raupen der Schmetterlinge Europas. — Stuttgart, 1893.

---

(1) Une édition française d'après cet ouvrage a été donnée par J. de Joannis. — Paris, Baillière, 1901.

Jourdheuille. — Catalogue des Lépidoptères du département de l'Aube. — Troyes, 1883.

Millière. — Iconographie et description des Chenilles et Lépidoptères inédits. — Paris, 1858-1878.

Ochsenheimer. — Die Schmetterlinge von Europa. — Leipzig, 1807-1816.

Peyerimhoff (de). — Lépidoptères d'Alsace : tome I, Macrolépidoptères. — Colmar.

Régnier. — Catalogue des Lépidoptères de Provence. — Aix.

Rœssler. — Die Schuppenflügler. — Wiesbaden, 1881.

— Verzeichnisz der Schmetterlinge des Herzogthums Nassau. — Wiesbaden, 1866.

Rouast. — Chenilles européennes. — Lyon.

Sand M. — Catalogue raisonné des Lépidoptères du Berry et de l'Auvergne. — Paris.

Spuler Dr O. — Die Schmetterlinge Europas, texte et planches.

Treitschke. — Die Schmetterlinge von Europa (Continuation de l'ouvrage d'Ochsenheimer). — Leipzig, 1825-1835.

Trimoulet. — Catalogue des Lépidoptères du département de la Gironde. — Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.

ABRÉVIATIONS

C	— Commun	TR	— Très rare
AC	— Assez commun	Var	— Variété
TC	— Très commun	Ab	— Aberration
R	— Rare	!	— Probable
AR	— Assez rare	?	— Très douteux ou inconnu.

Nota. — Le trait - placé entre deux noms de mois signifie *à*. Ex. : juin-août signifie juin à août.

Les longueurs sont évaluées en centimètres ; elles expriment la taille moyenne d'une chenille au repos, cette chenille étant allongée horizontalement.

GEOMETRÆ

(Phalènes)

— Chenilles avec des éminences quelconques simples ou bifides (caroncules, bourgeons, tubercules, pointes, prolongements charnus) sur la tête ou sur les anneaux (1).

SECTION I.

— Chenilles sans éminences, mais parfois à trapézoïdaux plus ou moins saillants.

SECTION II.

SECTION I

Chenilles avec des éminences quelconques, simples ou bifides

1. — **Une ou plusieurs éminences placées sur les côtés d'au moins un anneau** (Eminences latérales). . **2**

— **Pas d'éminences latérales** (excepté parfois sur le cou), **mais simplement des dorsales, celles-ci pouvant être placées sur la tête seule . . . 13**

---

(1) Nous ne comptons les points trapézoïdaux comme éminences que lorsqu'ils semblent avoir un développement exagéré. — D'ailleurs nous avons pris la précaution de placer les principales espèces, en apparence douteuses, dans l'une et l'autre section.

2. — **Des éminences aux côtés du 5e anneau** (1) (quelquefois aussi chez Epione apiciaria S. V., n° 212, Boarmia cinctaria S. V., n° 220, et Gnophos variegata Dup., n° 36 ; cette dernière en possède également aux côtés des anneaux 6, 7, 8, 11) **3**

— **Des éminences aux côtés des anneaux 6, 7, 8 ou 11** **10**

3. — **Seulement le 5e anneau avec des éminences,** celles-ci sont latéro-ventrales. — Robe gris-brun ou jaunâtre, souvent à chevrons dorsaux ouverts en avant. — Dorsale, sous-dorsale et stigmatale ordinairement très effacées, peu distinctes ; à la loupe, elles semblent faites de 2 traits parallèles. — Tête anguleuse à sommet un peu bifide, concolore, tirant plutôt sur le rougeâtre. — Long. 4-4,5.

1. — Boarmia gemmaria Brahm.

— Mai-Juin, puis Août-Avril.

— Eclosion de Mai-Septembre (2 générations).

— Chêne, aubépine, ronce, chèvrefeuille, prunellier, arbres fruitiers, etc. — Lierre (Léonhart).

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Gironde, Somme, Alsace, Vosges AC ; Aube C ; Hte-Marne : *Hortes, St-Dizier.*

— Bois, broussailles, vergers, avenues.

— Parasite : Microgaster alvearius Spin., Micr. annularis Walk.

— **Des éminences** (latérales ou dorsales) **autres que les latéro-ventrales du 5e anneau** (2). **4**

---

(1) Nous avons placé Urapteryx sambucaria L. dans cette coupe ; les caroncules peuvent parfois sembler à première vue placés sur les côtés du 5e anneau, mais en réalité ils se trouvent sur le 6e ; l'examen des stigmates et de la région ventrale, où les anneaux sont mieux séparés, ne laisse aucun doute à ce sujet.

(2) Parfois les éminences disparaissent presque totalement chez la chenille adulte, comme c'est le cas par exemple pour Boarmia subflavaria Mil. Vd. n° 2.

4. — **Le 8e anneau n'a pas d'éminence sur le dos.** 5

— **Le 8e anneau porte au moins 1 caroncule dorsale.** 7

5. — **Des caroncules sur les anneaux 9 à 11.** — Des éminences latérales au 5e, toutes ces saillies pouvant disparaitre chez la chenille adulte. — Corps cylindrique, atténué en avant, argileux clair, lavé de verdâtre à sa partie antérieure et postérieure. — Dorsale et sous-dorsale brunes, assez larges, continues. — Stigmatale claire, peu distincte. — Stigmates blancs. — Anneaux médians à 1 tache dorsale blanchâtre semblant relier la première paire de trapézoïdaux. — Anneaux 6 à 9 à 1 bande ventrale blanchâtre, continue. — Tête concolore, petite, aplatie en avant.

2. — Boarmia subflavaria Mil.

— Octobre-Mars ou Avril.
— Eclosion en Juillet-Septembre.
— Genêts.
— Alpes-Maritimes, *vallée de Thorenc* (Millière).

— **Chenille sans ces caractères.** 6

6. — **Seulement des pointes latérales aux anneaux 4 à 8 ou 9.** — Dos et ventre gris blanchâtre, les côtés gris foncé ou noirâtre.

3. — Epione advenaria Hb.

— Juin-Juillet ; Octobre-Avril.
— Eclosion en Mai, puis en Septembre.
— Chêne, aubépine, hêtre. — Airelle myrtille (Treitschke).
— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Cher C ; Auvergne AC ; Nord C ; Alsace C ;

Belfort C ; Vosges AC ; Aube AC ; Hte-Marne AC : *Hortes (bois de Beaulieu, de Varennes), Rosoy, Prauthoy (bois de Chatoillenot), Praslay (forêt de Marmont), Langres, Saint-Dizier.*

— Bois, buissons, broussailles, taillis, lieux ombragés. — Terrains siliceux ou argilo-siliceux.

— **Pas de pointes latérales aux anneaux 4 à 8 ou 9**, mais une caroncule peu saillante au 4e. — Robe gris brun virant au rougeâtre et même au vineux. — Dorsale brune, géminée, fine et des losanges bruns. — Sous-dorsale et stigmatale nulles. — Stigmates ovoïdes, jaune orange cerclé noir. — Ventre concolore ou blanc grisâtre. — Tête carrée, aplatie en avant.

4. — Boarmia umbraria Hb.

— Octobre-Mars.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Olivier, chêne vert (quercus ilex).
— Provence C ; Montpellier TR.

7. — 1 à 2 caroncules dorsales sur le 5e anneau 8

— **Pas de caroncule dorsale sur le 5e anneau**, mais 1-2 éminences dorsales sur les 8e et 11e, celles du 11e généralement peu indiquées ; 2 caroncules latérales au bord postérieur du 6e. — Corps allongé, rigide, ramiforme, beaucoup plus étroit antérieurement, à 3e anneau renflé. — Les pattes anales portent une forte dent à leur base ; une autre dent, mais moins visible, sous l'anus. — Robe gris cendré, gris noir ou brun rougeâtre, assez variable du reste. — Dorsale plus foncée, souvent peu visible ou nulle. — Sous-dorsale et stigmatale nulles ; stigmates elliptiques, blanchâtres, cerclés de noir, visibles seulement à la loupe. — Ventre gris noirâtre à 2 lignes

longitudinales cendrées, plus ou moins marquées. — Tête petite, arrondie, lenticulaire. — Longueur 5,8 - 6,8.

5. — Urapteryx sambucaria L.

— Juillet-Mai.

— Eclosion de Juin-Juillet.

— Sureau, chèvrefeuille, ronce, lierre ; prunellier (Trimoulet) ; en Autriche, sur le saule.

— Partout C ou R suivant les années ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Cher R ; Creuse AR ; Auvergne AC ; Gironde, Provence, Somme, Nord AC ; Alsace R ; Belfort R ; Aube AC ; Haute-Marne AC partout : *Hortes*, *Prauthoy*, *Montigny*, *Saint-Dizier*, *Langres*.

— Parcs, jardins, buissons, bosquets. — En pleine campagne et dans les villes ou villages.

— Chrysalide dans un cocon suspendu en hamac et revêtu de débris de feuilles. Elle est allongée, avec un enfoncement chaque côté du corps, brun jaune, l'enveloppe alaire très développée. Long. 2, 2.

— Parasite : Winthemya quadripustulata Fab.

8. — **Stigmatale blanchâtre, ondulée, interrompue par les caroncules.** — Robe fauve clair. — Dorsale continue, sous-dorsale interrompue, toutes deux brun verdâtre, fines et visibles seulement à la loupe. — Stigmates rougeâtres cerclés noir. — Ventre concolore, lavé de blanchâtre, avec 3 lignes parallèles interrompues et liserées de blanc. — Tête subcarrée, jaunâtre, çà et là pointillée de gris, à sommet subéchancré, rétractile, à moitié cachée au repos. — Pattes : les écailleuses et les membraneuses concolores.

6. — Gnophos mucidaria Hb.

— Mai-Juin ; Août-Octobre.

— Eclosion en Mai, puis en Juillet.

— Plantes basses, surtout anagallis arvensis, polygonum aviculare, rumex, diverses composées et ombellifères.

— Indre R ; Auvergne C ; Midi, Provence C.

— Chrysalide dans les troncs de mur, derrière un filet de soie. Elle est allongée, cylindrico-conique, noir mat avec les 3 derniers segments poilus ; 2 pointes anales très rapprochées, recourbées au bout en crochet.

— **Stigmatale effacée ;** si elle est visible, elle n'est pas blanchâtre. **9**

9. — **Caroncules latérales du 5e anneau bifides.** — Des caroncules dorsales sur les anneaux 4 à 11, celles-ci formées des prolongements des trapézoïdaux postérieurs. — Robe gris verdâtre foncé. — Dorsale double, peu distincte ; sous-dorsale et stigmatale effacées, souvent invisibles. — 1 ligne ventrale interrompue ; tête aplatie, à sommet bifide.

7. — Boarmia ilicaria Hb.

— Mai-Juin.

— Eclosion de Juillet-Août.

— Chêne ordinaire et chêne vert, clématite, ? prunellier.

— Çà et là R ; Indre C ; Cher TR ; ? Somme.

— Forêts, avenues, coteaux broussailleux.

— **Caroncules latérales du 5e anneau non bifides.** — 2 caroncules latérales sur le 6e et 2 points saillants sur le 11e. — Robe très variable, jaunâtre ou brun rougeâtre, plus ou moins marbrée noir. — 2 tubercules dorsaux bien marqués aux anneaux 5, 6, 8, ceux des autres anneaux très petits. — Long. 4-4,5.

8. — Ennomos angularia Bork.

— Mai-Juillet.
— Eclosion en Juillet-Septembre.
— Divers arbres forestiers, surtout chêne, orme, hêtre.
— Presque partout ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Nord C ; Vosges C ; Alsace AC ; Belfort AC ; Haute-Marne, à peu près partout AC : *Hortes, Langres, Saint-Dizier.*
— Grands bois, avenues et lisières. — Terrains calcaires.
— Chrysalide verdâtre, pointillée de noir. — Long. 1,8.

10. — **Des caroncules aux côtés du 6e ou du 7e anneau** **11**

— **Des caroncules aux côtés du 8e ou du 11e anneau** **12**

11. — **Caroncules aux côtés du 6e anneau.** — Moniliforme, peu atténuée, très plissée transversalement, carénée. — A la loupe elle est couverte d'une villosité noire. — Quelquefois une éminence étroite, transversale sous le 6e segment. — Trapézoïdaux noirs, la 2e paire en caroncule bifide sur les anneaux 4, 5, 11. — Robe vineux obscur sur le dos et les côtés, le ventre gris bleuâtre uniforme. — Dorsale brune, continue, fine, plus ou moins visible. — Sous-dorsale nulle. — Stigmatale plus claire que le fond, large, continue, ondée, finement liserée de blanc à la partie inférieure. — Stigmates ovales, d'un blanc jaunâtre cerclé de noir. — Tête subcarrée, de la même couleur que le corps, tachée de blanchâtre. — Entre chacune des bifurcations des anneaux 4 et 5, la dorsale est accompagnée chaque côté d'un trait blanchâtre.

9. — Tephrina vincularia Hb.

— Juin ; Septembre.
— Eclosion en Mars-Avril, puis Juillet-Août.
— Rhamnus infectorius et ? catharticus.
— Midi, Montpellier, Pyrénées.
— Chrysalide en terre dans une coque molle ; elle est conique, brune, courte, la place des yeux très luisante ; pointe ovale noir brillant, bifurquée au bout.

— **Caroncules aux côtés du 6e anneau.** — 1-2 éminences sur le 8e anneau. — Long. 5, 8-6, 8. — Vd. N° 5, Urapteryx sambucaria L.

— **Caroncules aux côtés du 7e anneau.** — 1 tubercule sur les 6e, 8e, 11e, celui du 11e bifide. — Robe gris cendré nuancé ou marbré de verdâtre et de brun plus ou moins foncé. — Tête et pattes jaunâtres.

10. — Ennomos autumnaria Wern.

— Mai-Juillet.
— Eclosion en Août-Septembre et même Octobre.
— Arbres forestiers, chêne, orme, tilleul, aulne, etc.
— Presque partout AC ; Indre AR ; Cher R ; Auvergne AC ; Nord C ; Alsace, Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes, Maizières, Marcilly*.
— Espèce septentrionale. — Bois, avenues, promenades, bosquets.
— Chrysalide dans un léger réseau entre les feuilles. Elle est effilée, gris jaunâtre, à incisions vertes.

12. — **Caroncules aux côtés du 8e anneau.** — 2 petits boutons blanchâtres ou jaunes sur le 11e. — Des appendices filamenteux blancs entre les fausses pattes. — Cylindrique, allongée, plus ou moins plissée transversalement ; à la loupe on voit quelques très rares poils courts et sur le dos de nombreux points noirs ; de plus, chaque anneau, de 3 à 10, porte une tache blanche à la partie antéro-sous-

latérale. — Robe très variable, ordinairement vert mat, passant parfois au brun plus ou moins foncé (1). — Dorsale nulle ou remplacée par une large bande rougeâtre ou grisâtre, continue (cette bande est plutôt la caractéristique de la région dorsale, mais ne forme pas dorsale proprement dite). — Sous-dorsale et stigmatale nulles. — Stigmates bien visibles, ronds, rouge sang, plus ou moins liserés de noir. — Ventre vert, ordinairement sans tache, la partie placée entre les pattes membraneuses plus claire, tirant sur le blanc bleuâtre, celle qui se trouve entre les écailleuses plus ou moins franchement bleuâtre. — Pattes : écailleuses testacées, membraneuses vertes, les anales très larges et émettant une pointe à la partie basilaire vers le côté interne ; une autre pointe plus petite entre celles-ci, semblant prolonger le clapet anal. — Tête aplatie, carrée, à sommet bifide, peu luisante, jaune testacé, granulée, à pourtour et sommet surtout fortement carminé sale, à quelques poils courts ; ocelles noirs. — Long. 6 ; larg. du 6e anneau 0,6 ; hauteur de tête 0,4.

11. — Amphidasys betularia L.

— Août-Septembre.

— Eclosion d'Avril-Juillet. — Parfois des chrysalides plus hâtives éclosent en Septembre et Octobre.

— Arbres forestiers, surtout chêne, bouleau, prunellier, orme, peuplier, saules.

— Partout R ou AC suivant les années ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Gironde, Somme, Nord C ; Alsace AR ; Belfort AR ; Vosges AC ; Aube AC ; Haute-Marne C partout : *Hortes, Rosoy, Prauthoy, Langres, Saint-Dizier, Auberive.*

---

(1) Le fond de la couleur varie souvent suivant la plante sur laquelle elle vit ; elle est ordinairement jaune ocreux sur le bouleau, vert jaunâtre avec une dorsale rouille sur le peuplier et les saules, jaune brun sur l'orme, gris cendré sur le chêne, brun rougeâtre sur le tilleul.

— Avenues, promenades, routes, bois. — Tous terrains, surtout argileux et calcaires.

— Chrysalide en terre, au pied des arbres, sans coque ; elle est d'un brun marron luisant, avec une fine pointe anale assez allongée ; on la trouve depuis octobre jusqu'au printemps suivant.

— Parasites : Les Nemorœa Meig.

— **Caronoules aux côtés du 11e anneau, sur la carène** (1). — Ramiforme, plissée, très carénée sur les côtés ; 4 pointes sur le 11e segment, 2 dorsales et 2 latérales. — Robe fauve rougeâtre dans la partie antérieure ; les autres anneaux, au moins les médians, d'un gris plus foncé. — Des chevrons dorsaux plus foncés, séparés par une ligne blanchâtre. — Sous-dorsale et stigmatale nulles. — Long. 2,2 - 2,8.

12. — Gnophos ambiguata Dup.

— Septembre.

— Eclosion en Juin à Juillet.

— Polyphage, sapins, ! ficaire fausse renoncule.

— Alpes, Jura, Cantal R ; ? Alsace TR ; Vosges TR.

— Hautes montagnes où croissent les sapins. — Terrains calcaires.

13. — Tête, cou et 1er anneau ou au moins l'un d'entre eux bifide ou portant de 1 à 3 pointes . . . 14

— **Ordinairement pas de pointes ni de fentes sur la tête, le cou ou le 1er anneau 27**

14. — 1 pointe rosée sur chaque patte anale sous le clapet. — Des pointes vineuses sur la tête. — Ramiforme. — Robe vert myrte. — Dorsale continue, vert foncé ou blanche. — Sous-dorsale blanche, assez

(1) Et aussi chez la Var. ophthalmicata Led., Vd. N° 62.

large, simple, parfois invisible. — Stigmatale large, blanche, le centre lavé de vineux au moins à la 2e mue. — Long. 3,5-4. — Vd. N° 21.

13. — Pseudoterpna pruinata var. cytisaria Rœs.

— Été à Mars ou Avril.
— Eclosion en Avril-Août.
— Cytişus spinosus.
— Cannes, Nice.
— Chrysalide dans une coque légère sous la mousse. — Elle est suballongée, verte ou gris argileux, à taches noires arrondies et de différentes grosseurs, surtout sur l'enveloppe des antennes. Pointe abdominale un peu rougeâtre, garnie de petits crins. — Long. 1,5.

— Pas de pointe rosée sur chaque patte anale 15

15. — **3 tubercules pyramidaux sur le cou,** celui du milieu très petit, ou 1 pointe sur le 6e anneau . **16**

— Au plus 2 pointes sur le cou ou sur le 1er segment. — Pas de pointe sur le 6e ; tête le plus souvent bifide **17**

16. — **Trois tubercules sur le cou, celui du milieu plus petit, parfois peu visible.** — Rigide, carénée, à dos ordinairement aplati. — Robe gris rougeâtre ou testacé foncé dans les parties antérieure et médiane, la partie postérieure plus ou moins noire. — Dorsale et sous-dorsale fines : 1 rang de losanges grisâtres sur le dos. Tête poilue à sommet bifide. Ventre noirâtre.

14. — Hyrla muricata Hufn.

— En Juin.
— Eclosion en Juin-Juillet.

— Plantain (plantago major) ; ? euphorbes (Fettig), plantes basses dont elle mange même les feuilles sèches (Guénée).

— Çà et là AR ; Saône-et-Loire R ; Indre AR ; Cher AC ; Nord AC ; Vosges AR ; Alsace, Belfort R ; Aube AR ; Hte-Marne R : *Langres.*

— Allées et bords des bois, talus, bruyères. — Terrains siliceux et calcaires.

— **Des pointes sur les anneaux 1, 5, 7, 8.** Une seule pointe sur le 6e, mais plus grande que les autres. — Robe verte légèrement ridée, de teinte généralement plus claire dans la région dorsale. — Pointes charnues des anneaux 1, 5, 6, 7, 8 presque toujours à extrémité rouge. — Dorsale et sous-dorsale nulles ; stigmatale jaune. — Tête jaune. — Long. 3,5-4,2.

15. — Geometra papilionaria L.

— Mai-Juin ; Août-Septembre.

— Eclosion en Juin-Juillet, puis en Mai pour la deuxième génération.

— Bouleau, aulne, hêtre, noisetier (à l'extrémité des branches).

— Partout AR ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Cher R ; Sologne TR ; Provence, Gironde, Somme, Nord AR ; Alsace R ; Belfort R ; Aube R : *Troyes* (Frionnet) ; Haute-Marne AC : *Hortes* (*bois, cimetière*), *Langres.*

— Collines boisées, pleine campagne, très rarement à l'intérieur des villages, clairières.

— Chrysalide allongée, couleur feuille morte, l'enveloppe alaire plus foncée. Dans un cocon transparent placé entre les feuilles.

17. — **Robe blanche ou jaune**, au moins dans la région dorsale. **18**

— **Robe au moins en majeure partie d'un vert plus ou moins foncé**, passant parfois au noirâtre ou terreuse **19**

18. — **Robe blanche, jaune ou verte**, au moins en majeure partie. — Longue, fortement plissée transversalement, atténuée antérieurement. — Tête et premier anneau bifides, les pointes carmin obscur, celles de 1 jaunâtres sur les côtés ; celles-ci sont parfois subdivisées en 2 plus petites. — Robe plus ou moins pointillée de blanchâtre à la loupe. — Dorsale vineux ou carminé obscur, très large, continue. — Sous-dorsale et stigmatale nulles. — Ventre unicolore, de la teinte du fond. — Stigmates rouge pourpre plus ou moins foncé. — Pattes : écailleuses carmin obscur, membraneuses verdâtres à couronne teintée de vineux. — Long. 2, 5-3. — L'espèce type a la robe verte : celle-ci n'est donc qu'une variété dont la teinte fondamentale se modifie suivant que l'animal vit sur des plantes à fleurs jaunes ou à fleurs blanches.

16. — Nemoria pulmentaria Gn.

— Avril-Juin, Septembre.

— Eclosion surtout en Juillet (3 générations).

— Peucédan, Buplèvre, Seseli, Anthriscus, Fœniculum et diverses autres ombellifères ; se rencontre aussi le long du littoral méditerranéen sur lotus hispidus.

— Ardèche C ; Lot R ; Provence.

— Chrysalide dans une coque légère faite de brins de mousse ou dans les feuilles sèches ; elle est allongée, gris verdâtre, avec l'enveloppe alaire marquée de quelques lignes plus foncées.

— **Robe jaune sur le dos seulement.** — Cylindrique, vert plus ou moins foncé passant souvent au brunâtre ou brun rougeâtre ou jaunâtre, les anneaux 1-5, 11, 12, le bord des autres, la tête et les pattes ferrugineux ou rouges. — Anneaux 3 et 4 ayant chacun un triangle noirâtre suivi d'un angle aigu,

pointe en avant et bordé d'atomes blancs. — Ventre rembruni à 2 lignes blanches. — Tête bifide. — 1er anneau traversé par des lignes longitudinales blanches. — Long. 2,6 - 3,3. — Lente et paresseuse. — Croissance très lente, mais facile à élever.

17. — Hemithea strigata Müll.

— Août à Mai.
— Eclosion Juin-Juillet (Passe l'hiver à l'état de larve ; chrysalide dans une coque entre les feuilles).
— Rosier, prunier, prunellier, aubépine, chêne.
— Çà et là AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Gironde, Somme, Nord TC ; Alsace AC ; Vosges AC ; Aube AC ; Hte-Marne AC : *Hortes* (*Les Terreaux*, *les Roises*), *Langres*, *St-Dizier* (*Bois de Marnaval*).
— Allées et bords des bois. — Terrains calcaires.
— Chrysalide jaunâtre, à abdomen très aigu ; 1 dorsale noire. — Long. 1,4.
— Parasite : Ichneumon rufinus Gr.

19. — Ventre jaunâtre, robe verte, le 1er anneau, l'extrémité du clapet, les pointes de la tête ferrugineux, 3 fines lignes longitudinales ferrugineuses, dont 1 dorsale. — Long. 3-3,5.

18. — Hemithea fimbrialis Scop.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Aubépine, bouleau, prunellier, buplèvre falqué, solidage verge d'or. — Thym, achillée.
— Çà et là AR ; Saône-et-Loire TR ; Indre R ; Cher AC ; Auvergne C ; Gironde, Provence, Nord, AC; Vosges, Alsace AR ; Belfort AC ; Aube AR ; Hte-Marne AR : *Hortes*, *Langres*.
— Prairies, talus, luzernes, clairières, coteaux herbus au bord des bois. Terrains calcaires.
— Chrysalide dans une coque entre les feuilles.

— **Ventre ordinairement de la teinte du fond,** parfois à 3 lignes blanches **20**

20. — **Dorsale double ou géminée** **21**

— **Dorsale simple et alors continue ou interrompue** (parfois aussi chez Iodis vernaria Hb, Vd. n° 19) ou dorsale nulle ou faite de taches **22**

21. — **Robe verte à 2 dorsales blanches ou jaunâtres,** fines, assez souvent rapprochées en une seule qui est bordée de sombre. — Sous-dorsale et stigmatale blanchâtres ou jaunâtres, continues ou à peine interrompues. — Tête verte. — Long. 2,6-3,2.

19. — Iodis vernaria Hb.

— Mai-Septembre.

— Eclosion en Avril-Mai, puis en Juillet (2 générations).

— Chêne, prunier, prunellier, clematis vitalba, anemone pulsatilla.

— Saône-et-Loire, Indre, Cher AC ; Gironde, Auvergne, Nord AR ; Alsace, Vosges, Aube AR ; Hte-Marne : *Hortes, Langres, Montigny, Saint-Dizier, Prauthoy.*

— Bois humides, jardins, lieux frais et ombragés ; taillis de chênes et plantations d'aulnes.

— Chrysalide entre les feuilles ; elle est cylindrico-conique, verte virant au jaune brunâtre, terminée par une pointe anale assez aiguë. — Long. 1,6.

— **Robe terreuse à dorsales brunes.** — Très effilée, atténuée en avant, carénée sur les côtés. — Dorsales fines, continues ; sous-dorsale brune, assez large, très interrompue. — Stigmatale claire, fine, interrompue ; celle-ci porte les stigmates qui sont petits, noirs cerclés blanchâtre. — Clapet prolongé en

— Octobre-Avril.
— Eclosion en Juin-Août.
— Romarin.
— Marseille TR (Dardouin).

— **Dorsale simplement faite de taches**, non continue sur les anneaux 3-5, 10-12 . . . . . **26**

26. — **Dorsale faite de taches rouge ferrugineux**, plus ou moins bordées de jaunâtre et coupées en deux par chaque incision au moins aux anneaux médians. — Corps allongé, filiforme, vert ou vert-jaune. — Long. 2,2-3,2.

24. — Iodis lactearia L.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Avril-Juin.
— Chêne, charme, aulne, bouleau, pommier, airelle.
— Partout C ; Saône-et-Loire AC ; Centre, Provence, Gironde, Nord TC ; Vosges C ; Alsace TC ; Belfort C ; Aube C ; Hte-Marne C : *Hortes*, *Langres*, *Montigny*, *St-Dizier*.
— Bois humides, clairières, coteaux, terrains calcaires.

— **Dorsale faite d'un trait carminé vineux** sur les anneaux 1-4, 10-12, les segments intermédiaires portant chacun un losange d'un carmin obscur plus ou moins mal limité. — Assez longue, atténuée en avant, carénée sur les côtés, rugueuse à la loupe. — Sous-dorsale nulle, blanche ou jaunâtre. — Stigmates rougeâtres, visibles seulement à la loupe. — Pattes écailleuses à 3e article vineux clair, anales vert concolore au fond. — Les deux pointes de la tête et du 1er anneau vineux clair. — Lente en marche. — Nocturne. — Long. 1,8-2,5. — 2 générations.

25. — Nemoria viridata L.

— Juin-Juillet, Octobre-Avril.

— Eclosion Mai-Septembre.

— Ononis spinosa (surtout les fleurs où elle se cache pendant le jour), genêt à balais, noisetier, aubépine, callune.

— Midi R ou AC ; très localisée ; Saône-et-Loire : *Autun* R ; Indre R ; Cher, Auvergne, Provence, Alsace AC ; Vosges, Aube AC ; Belfort R ; Hte-Marne AC ou R : *Hortes AC* (*Terreaux*, *Beaulieu*); *Langres*, *St-Dizier* (*Marnaval*, *Vert-Bois*, *les Frouchies*).

— Coteaux arides, friches, bruyères, glacis. Terrains calcaires.

— Chrysalide dans une coque légère parmi les feuilles sèches au pied de la plante ; elle est allongée, rougeâtre, marquée sur la poitrine et chaque segment de l'abdomen d'un petit trait brun.

27. — **Le 7e anneau porte deux caroncules** prolongées en longs filaments recourbés en arrière. — 1 manteau ferrugineux allant de la tête au 5e anneau. — Quatre autres caroncules, parfois très peu développées et plus ou moins visibles. — Robe très variable, jaune feuille morte pur ou nuancé de rose violacé, souvent brun verdâtre ou d'un violet plus ou moins sale. — Tête brune à un V frontal plus clair. — Long. 3,2-3,8.

26. — Pericallia syringaria L.

— Avril-Juin ; Septembre-Octobre.

— Eclosion en Mai-Juin, puis en Août.

— Lilas, chèvrefeuille, troène, jasmin.

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Cher, Auvergne R ; Nord AR ; Alsace AR ; Belfort TR ; Aube AR ; Haute-Marne partout, mais peu C : *Hortes, Montigny (jardin de la cure), Langres.*

— Bois, avenues des parcs, jardins, bosquets.

— Chrysalide courte, dans un réseau lâche suspendu à une branche ou à une feuille ; fortement renflée au milieu. — Long. 1, 3.

— **Le 7e anneau ne porte pas de caroncules** prolongées en longs filaments. — Pas de manteau allant de la tête au 5e anneau **28**

28. — **Les derniers anneaux sont parfois élevés en petites caroncules**, ceux du milieu portant sur le dos un losange bien formé de couleur généralement carnée et liseré noir, avec des éclaircies blanchâtres à la partie extérieure. — Robe verdâtre plus ou moins prononcé, ordinairement nuancé de taches blanches, grises, noires ou rougeâtres ; elle est carénée, atténuée en avant, fortement plissée, surtout aux derniers anneaux. — Dorsale noire, double, fine. — Sous-dorsale et stigmatale nulles. — Ventre fuligineux, les anneaux médians portant chacun 1 tache en losange plus claire.

27. — Acidalia straminata Tr.

— Octobre-Mai.

— Eclosion de Mai-Août.

— Polyphage, synanthérées, renonculacées, convolvulacées, polygonées, etc. (feuilles et fleurs) ; en hiver, elle vit de feuilles sèches.

— Çà et là AR ; Saône-et-Loire TR ; Indre, Auvergne C ; Provence, Nord R ; Vosges, Alsace, Aube TR.

— Prés secs, coteaux herbus, clairières ensoleillées, vallons chauds. — Tous terrains.

— Chrysalide dans des débris de la plante, qu'elle lie par un réseau. — Pointe abdominale précédée d'un bourrelet et terminée par 6 ou 7 crins recourbés ; gaîne des antennes, des yeux et nervures des ailes supérieures fortement prononcées.

— **Les caroncules sont bien nettes en général.** — Corps ne présentant pas les caractères ci-dessus **29**

29. — **Le 8e anneau porte une éminence quelconque**, simple ou divisée, parfois un simple tubercule tronqué ou des trapézoïdaux fortement développés. **30**

— **Le 8e anneau ne porte pas d'éminence** . . **46**

30. — **Le 4e anneau porte au moins 1 tubercule**. **31**

— **Le 4e anneau ne porte pas de tubercule**. . **38**

31. — **Le 4e anneau porte ordinairement un seul tubercule**, qui peut être parfois bifide **32**

— **Le 4e anneau porte 2-4 tubercules**, en général bien distincts (1) (aussi A. strataria Hufn., Vd. N° 28) **36**

32. — **7e anneau avec 1 tubercule** simple ou bifide ou 2 tubercules séparés. **33**

— **7e anneau sans tubercule** **35**

33. — **Tubercule du 7e anneau simple**, ou bien 2 tubercules. — Des tubercules plus petits sur les anneaux 5, 6, 11. — Pas d'appendices filamenteux entre les pattes membraneuses. — Robe très variable, ordinairement grise, brune ou ferrugineuse ou faite d'un mélange de ces trois couleurs. — Tête concolore ordinairement, à sommet bifide. — Long. 6-6,8.

28. — Amphidasys strataria Hufn.

— Juillet à Octobre.

— Eclosion en Mars-Avril, parfois même en Février.

— Arbres forestiers, chêne, orme, bouleau, tilleul,

---

(1) Ce caractère n'est bien visible qu'à la loupe, chez Mniophila sepiaria Hufn. (N° 71) et les Cleora (N°s 34, 35).

peuplier, surtout tremble, contre les branches duquel elle se tient.

— Çà et là AR ; Saône-et-Loire AR ; Cher AC ; Indre, Auvergne C ; Gironde, Somme, Nord TR ; Alsace AR ; Belfort R ; Aube AR ; Hte-Marne AR : *Hortes (Presles, bois de Varennes), Auberive, Praslay (forêt de Montavoir), Langres.*

— Bois, avenues, parcs, promenades.

— Chrysalide en terre, au pied des arbres ; elle est brun marron, virant au noirâtre, l'enveloppe alaire renflée, l'abdomen en cône pointu. — Long. 2,2.

— **Tubercule du 7e anneau bifide** ainsi que celui du 4e ; celui du 7e trifide. — 2 pointes coniques sur le 11e ; le 12e allongé en triangle terminé par 1 pointe bifide ; des poils courts, raides, bruns. **34**

34. — **Tête sublenticulaire**, tachée de brun à la hauteur de la sous-dorsale. — Stigmatale blanche, bordée de noir à la partie supérieure, s'élargissant à partir du 6e anneau. — Longue, atténuée en avant, les trapézoïdaux saillants. — Robe couleur bois, les caroncules des 4e, 7e anneaux doubles, éclairées de blanc sur les côtés. — Ventre gris noir portant 4 à 5 lignes foncées, étroites, interrompues et accompagnées d'une tache noire sur les segments 5 à 9. — Long. 2,5-3.

29. — Synopsia sociaria Hb.

— Septembre-Avril, puis Juin-Juillet.

— Eclosion en Mai-Juin, puis Août, ordinairement 20 jours après la nymphose.

— Genista scorpius et purgans, armoises, thym, plantago cynops, argousier (hippophæ rhamnoïdes), prunellier.

— Indre, Auvergne : Littoral méditerranéen : Marseille, Cannes, Hyères.

— Chrysalide dans un réseau lâche fixé dans la mousse ; allongée, brun presque noir, mate ; 2 pointes anales aiguës, recourbées en sens inverse et munies de crins. — Long. 1, 6.

— **Tête un peu aplatie**, concolore au fond, à 2 lignes lilas clair. — Stigmatale blanche, très large, continue, un peu ondulée. — Caroncules comme celles de S. sociaria. — Robe bois très clair (aspect de faïence), la 2e paire de trapézoïdaux plus haute. — Dorsale brune, fine, effacée, un peu mieux indiquée sur les premiers et les derniers anneaux. — Sous-dorsale gris rougeâtre, fine, interrompue (avant la 4e mue, elle est double ou triple). — Stigmates grands, obliques, jaune orange cerclé de noir. — Anneaux 1-3, 9-10 ayant chaque côté de l'incision 1 tâche noirâtre oblongue. — Pattes robustes, concolores.

30. — Synopsia propinquaria Bdv.

— Septembre-Avril ; Juin-Mi-Juillet.

— Eclosion en Mai, puis Août ; elle a lieu environ 20 jours après la nymphose.

— Genista scorpius et purgans, armoise champêtre, plantago cynops L.

— Lyon, Ardèche, Provence.

— Chrysalide dans une coque lâche au milieu des ramcaux du genêt. — Très vive, d'un brun noir mat, à 2 pointes anales parallèles et recourbées au bout en sens opposé.

35. — Les anneaux 4 à 8 sont pédonculés et portent chacun un tubercule bifide, celui du 8e plus grand. — Chenille allongée, à robe variable, ordinairement jaune d'ocre ou gris plus ou moins noir, parfois uniforme, mais le plus souvent marbré ou strié longitudinalement de quelques lignes brunes. — Stigmates subarrondis, blancs cerclés de noir. —

Tête ordinairement testacée ou brun jaune, à 2 traits longitudinaux d'un noir plus ou moins foncé, ces traits se rapprochant sur le vertex. — Long. 4,5-5,5.

31. — Angerona prunaria L.

— Juin à Mai ou Juin ; hiverne sous la mousse ou dans la fente des écorces.

— Eclosion en Mai ou Juin, la plus tardive fournissant souvent l'ab. sordidata Fues.

— Prunier, prunellier et divers autres arbres.

— Partout C ; Saône-et-Loire, Centre, Provence, Nord, Alsace, Belfort, Vosges, Aube, Haute-Marne : *Hortes, Rosoy, Prauthoy, Montigny, Langres, Saint-Dizier.*

— Lisière des bois humides, parcs, taillis, avenues et promenades.

— Chrysalide entre les feuilles repliées par quelques fils ; elle est brun rouge, avec l'enveloppe alaire noire.

— Parasite : Ichneumon nigritarius Fab.

— **Les anneaux 4 et 8 ne sont pas pédonculés.** — Stigmates blanchâtres cerclés de brun. — Gris jaunâtre uniforme ou plus souvent avec le dessus des anneaux 1, 2, 5, 6 et les côtés de 10, 11, 12 lavés de carné et de bleuâtre. — Lignes ordinaires nulles ou très effacées, se laissant voir parfois à la loupe en traits détachés. — Pattes écailleuses concolores ou testacé jaunâtre, à dernier article ordinairement plus foncé, noirâtre. — Long. 4,5-5.

32. — Hemerophila abruptaria Thünb.

— Juin ; Septembre.

— Eclosion en Avril à Mai et en Juillet.

— Genêts, cytise, jasmin, similax aspera, clématite odorante (clematis flammula).

— Espèce méridionale. Indre C ; Midi, Provence C ; Est TR ; Alsace R ; Hte-Marne ? *partie Est et Sud-Est de l'arrondissement de Langres.*

— Bois, broussailles. Terrains siliceux et calcaires.

36. — **Les anneaux 3 à 11 ayant chacun deux proéminences** plates placées à la suite l'une de l'autre, la première étant plus élevée. — Légèrement atténuée en avant, moniliforme, les anneaux 1, 2 fortement carénés. — Robe vert clair tendre à incisions jaunâtres (aux deux premières mues, elle est jaune citron avec la tête noir mat; à la troisième, la tête devient de la couleur du fond), les anneaux 1-3, 11, 12 étant souvent lavés de rougeâtre. — Lignes ordinaires nulles. — Stigmates petits, arrondis, bruns. — Ventre jaunâtre. — Pattes écailleuses jaunâtre vineux, membraneuses vertes. — Tête jaunâtre vineux, assez petite, un peu aplatie en avant, avec les mandibules et les ocelles bruns.

33. — Eucrostis indigenaria Vill.

— Octobre-Avril.
— Eclosion en Mai, puis Septembre.
— Euphorbia spinosa L. et ? autres euphorbes.
— Alpes-Maritimes : *Ile Ste-Marguerite* ; Lyon TR ; Cantal : *Ytrac* TR ; Provence.
— Espèce méridionale.
— Chrysalide retenue à la plante par des fils de soie ; elle est verte, lisse, avec la pointe anale légèrement rougeâtre.

— **Les anneaux 5 à 11 à deux tubercules**, ceux des 4e, 7e, 8e plus grands (caractère bien visible seulement à la loupe), chenille très rugueuse, aplatie dessous **37**

— **Les anneaux portent tous** dans la région dorsale des trapézoïdaux très développés et imitant des éminences plus ou moins pointues. — Vd. N° 71.

Mniophila sepiaria Hufn.

37. — **Robe gris verdâtre**, gris jaunâtre ou cendrée à

marbrures jaunes et noirâtres. — Ventre fortement pointillé de noir. — Varie beaucoup pour la teinte fondamentale. — Tête plate, arrondie sur les bords. — Long. 2,5-3.

34. — Cleora lichenaria Hufn.

— Mai-Juin ; Août-Octobre (hiverne).
— Eclosion en Mai et en Juillet-Août.
— Lichens des murs et des arbres.
— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre, Auvergne C ; Cher AC ; Gironde, Alsace R ; Vosges AR ; Belfort R ; Aube AR ; Hte-Marne AC : *Hortes*, *Langres*.
— Bois, murailles, vieilles palissades, cimetières.
— Chrysalide sur terre ou sous la mousse, au pied des arbres.
— Parasites : Amblyteles castigator Fab., Ichneumon comitator L.

— **Robe vert jaunâtre**, ordinairement avec une tache noire à chaque incision.

35. — Cleora glabraria Dup.

— Juin.
— Eclosion en Juillet.
— Lichen des pins et sapins (Usnea barbata).
— Alpes R ; Auvergne, Provence, Alsace AC ; Vosges AR ; Hte-Marne R : *Langres*.
— Bois de sapins, montagnes.

38. — Un ou plusieurs tubercules sur le 7e anneau. 39

— Pas de tubercule sur le 7e anneau. 48

39. — Plusieurs tubercules sur le 7e anneau : il y en a trois aux anneaux 5, 6, 7, 8, 11 ; ils affectent la forme d'une pointe charnue. — Robe fauve foncé.

36. — Gnophos variegata Dup.

— Mai-Juin, Septembre-Octobre.
— Eclosion en Avril, puis en Juin-Juillet.
— Verbascum, clématite.
— Indre AR ; Auvergne R ; Midi, Provence AC ; Grenoble R ; ? Alsace R ; Vosges AR ; Aube AR ; Hte-Marne R : *Langres, ? Hortes.*
— Coteaux boisés, lieux arides. Terrains calcaires et siliceux.

— **Un seul tubercule sur le 7e anneau** **40**

40. — **Les pattes écailleuses sont placées sur des mamelons égaux en épaisseur.** — Tête plus large que le cou. — 1 tubercule sur les anneaux 5, 6, 9 et 2 sur le 11e. — Ramiforme, le dessous du corps aplati dans la 1re moitié, cylindrique dans la 2e. — Robe brun variable plus ou moins marbré de gris et de blanc. — Long. 5,5.

37. — Ennomos alniaria L.

— Mai-Juillet.
— Eclosion en Août-Septembre et même Octobre.
— Arbres forestiers, surtout bouleau, peuplier.
— Presque partout AR ; Saône-et-Loire R ; Indre, Cher AR ; Auvergne R ; Provence, Nord AC ; Alsace R ; Belfort AR ; Vosges AR ; Hte-Marne AR : *Hortes, Villegusien, Longeau* (*Valpelle*).
— Bois, bosquets, avenues.
— Chrysalide cylindrico-conique, l'abdomen en cône allongé, les anneaux verdâtres et brun rougeâtre, l'enveloppe alaire de cette dernière teinte et finement striée chagrinée. — Long. 2,5.

— **Les pattes écailleuses sont placées sur des mamelons** qui vont en grandissant de la 1re paire à la 3e **41**

41. — **Robe brune ou ferrugineuse** souvent variée de jaunâtre. — Dorsale rouge ferrugineux plus étroite sur

les anneaux du milieu. — 4 petites pointes pyramidales sur les 2 trapézoïdaux antérieurs. — Assez longue, fortement atténuée en avant. — Long. 3,5-4,5.

38. — Selenia bilunaria Esp.

— Mai-Juin, Septembre-Octobre. — La 1re génération semble donner la var. juliaria Haw.

— Eclosion en Mars-Mai, puis en Juin-Septembre.

— Divers arbres, chêne, cerisier, prunier, aubépine, prunellier, tilleul.

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre AC ; Provence, Nord R ; Alsace AC ; Belfort AC ; Vosges AC ; Aube AC ; Hte-Marne AC partout : *Hortes (bois de la Boulaie, de Monservigny), Montlandon (bois de Charamont), Prauthoy, Langres, St-Dizier.*

— Haies, bord des bois, avenues, promenades.

— Chrysalide brun rougeâtre, à pointe anale aiguë. — Long. 1,6.

— **Robe gris** passant au verdâtre ou au jaunâtre . **42**

42. — Robe gris verdâtre, nuancée de brun et de jaunâtre à 1 tache ferrugineuse sur les 1er et 2e anneaux et 1 tubercule ferrugineux sur le 8e. — Tête brune très variable. Long. 3-3,6.

39. — Selenia lunaria Schiff.

— Mai-Juin, Août-Septembre.

— Eclosion Avril-Mai, puis Août-Septembre. — La 2e génération donne la var. delunularia Hb et l'ab. sublunaria Steph.

— Chêne, orme, bouleau, aubépine, prunellier.

— Presque partout AC ; Indre, Cher AC ; Provence, Nord R ; Alsace AC ; Belfort AR ; Vosges AC ; Aube AR ; Hte-Marne AR : *Langres.*

— Bord des bois, avenues, haies, buissons, plutôt en montagne qu'en plaine.

— **Robe gris jaunâtre.** — Les 2 tubercules bruns à base jaune rouille ou feuille morte. — Long. 3,2-4.

40. — Selenia tetralunaria Hufn.

— Mai-Juin, Août-Septembre.

— Eclosion en Avril-Mai, puis en Juillet. — La 2e génération donne la var. œstiva Staud.

— Chêne, orme, bouleau, aubépine, prunellier, tilleul, ronce.

— Presque partout AR ; Indre AR ; Cher R ; Auvergne, Provence, Nord AR ; Alsace AR ; Belfort, Vosges AR ; Aube AR.

— Bois, taillis, promenades, routes, jardins.

43. — **Tête profondément échancrée au sommet,** cordiforme **44**

— **Tête peu ou pas échancrée au sommet,** non cordiforme **45**

44. — **Robe brun jaunâtre.** — 2 dorsales noirâtres et 2 latérales jaune pâle. — Tête grise bordée de noir en haut.

41. — Numeria capreolaria F.

— Mai.

— Eclosion en Juillet-Août.

— Chrysalide entre les feuilles.

— Sapins.

— Vosges AC ; Alpes, Midi C ; Auvergne, Cantal C ; Alsace TC ; Belfort R ; Vosges AC.

— Espèce méridionale, bois de sapins, hautes montagnes. — Terrains calcaires.

— **Robe brun d'écorce.** — 2 latérales ondées plus foncées que le fond, avec des éclaircies jaunâtres. — Anneaux 8 à 12 portant chacun 2 petites verrues noires. — Long. 3,5-4.

42. — Numeria pulveraria L.

— Mai-Juin, Septembre-Octobre.
— Eclosion en Mai-Août.
— Saule marsault.
— Çà et là AR ; Saône-et-Loire R ; Indre, Auvergne AR ; Cher C ; Nord C ; Alsace AR ; Vosges, Belfort, Aube TR.
— Taillis, lisières et allées des bois. — Terrains siliceux ou argilo-siliceux.
— Chrysalide entre les feuilles ; elle est cylindrico-conique, brun marron, à pointe anale aiguë. — — Long. 1,5.
— Parasite : Ichneumon puerulus Kr.

45. — **Le 3e anneau est élargi en épaule et porte un tubercule.** — Tête carrée, à angles arrondis, un peu échancrée en haut, aplatie. — La caroncule du 8e anneau porte 2 taches noires cerclées de gris ou de blanchâtre. — Robe brun cannelle ; palpes blancs. — Long. 2,8-3,4.

43. — Eurymene dolabraria L.

— Mai-Juin, Août-Octobre.
— Eclosion en Mai, puis en Juillet.
— Chêne, tilleul, ? pin sylvestre et hêtre.
— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Nord AR ; Alsace AR ; Belfort AC ; Vosges AC ; Aube AR ; Haute-Marne AC : *Hortes, Rosoy, Rougeux, Prauthoy* (*bois de Mantanson*), *Langres*.
— Buissons, bord des bois, taillis de chênes.
— Chrysalide sous la mousse qui tapisse le pied des chênes ou sur terre.

— **Le 3e anneau n'est pas élargi en épaule et n'a pas de tubercule.** — 2 tubercules sur les 8e et 9e segments, ceux du 9e plus grands et 2 autres plus petits sur le 10e ; 2 pointes dirigées en arrière sur le 11e. — Tête plus étroite que le corps. — Corps cylin-

drique, un peu velu, gris brun ou brun noirâtre plus ou moins marbré ou strié d'autres teintes, celles-ci formant parfois d'étroites raies longitudinales assez irrégulièrement interrompues. — Long. 3,2-4. — (A la fin de l'hiver, on la trouve crampon-née aux tiges du genêt à balais.)

44. — Aspilates strigillaria Hb.

— Juin-Juillet, Octobre-Avril.
— Eclosion en Mai-Juin, puis Août-Septembre.
— Bruyère vulgaire, genêts (surtout scoparia),séneçon.
— Presque partout AC ; Saône-et-Loire (*Autun*) AC ; Centre C ; Alsace AC ; Belfort R ; Vosges AC ; Aube C ; Haute-Marne généralement R ; semble assez localisée : *Hortes (La Ferrière, Rupt du Chenêt), Langres.*
— Forêts, dans les clairières arides, montagnes et plaines. — Terrains siliceux ou silico-humifères.
— Parasite : Hoplismenus perniciosus Gr.

46. — **8 pattes membraneuses visibles**, dont 4 au moins bien développées **47**

— **4 à 6 pattes membraneuses visibles**. — Parfois il y en a 2 d'atrophiées, mais jamais 4 . . . . **48**

47. — **Les 8 pattes membraneuses également ou presque également développées.** — Le 6e anneau avec un tubercule très élevé, bifide. — Chenille ramiforme, très variable pour la teinte fondamentale, qui peut être verte avec les incisions jaunâtres, le ventre bleuâtre, la tête et le tubercule jaune fauve ou bien brun violacé avec les extrémités antérieure et postérieure bleu ardoisé, ou encore grise avec les lignes jaunâtres interrompues par des taches ferrugineuses ou des points noirs.

45. — Rumia cratœgata L.

— Mai-Juin, Août-Octobre.
— Eclosion d'Avril à Août.
— Alisier, aubépine, prunellier, etc.
— Presque partout AC ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Provence, Somme, Nord AC ; Alsace AC ; Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne C : *Hortes, Montigny, Prauthoy, Langres* ; Côte d'Or : *Beaune.*
— Haies d'aubépine et de prunellier, buissons, bord des bois, broussailles. — Terrains calcaires ou argilo-calcaires.
— Chrysalide d'un brun foncé, placée dans un cocon cendré entre les feuilles.

— **Les 8 pattes membraneuses inégalement développées**, 4 étant atrophiées. — Le 11ᵉ anneau avec une proéminence surmontée de 2 tubercules. — Tête carrée, un peu échancrée à la partie supérieure. — Cylindrique, à robe très variable, rougeâtre, grise, brune, passant au noirâtre et même au vert ; dos à taches noires irrégulières, hiéroglyphiques et à éclaircies blanches, celles-ci formant des losanges plus ou moins vagues, ordinairement entourés de stries noires. — La proéminence du 11ᵉ anneau bordée de 2 lignes noires. — Long. 4,5-5,5.

46. — Odontopera bidendata Cerk.

— Août-Octobre.
— Eclosion en Avril-Juin.
— Divers arbres et arbustes, chêne, genêts, aulne, sapins, pins.
— Çà et là toujours R ; Saône-et-Loire AR ; Centre R ; Alpes, Provence AR ; Nord R ; Alsace R ; Est R ; Haute-Marne TR : *Hortes, Langres.*
— Bois, bosquets, parcs, avenues.
— Chrysalide en terre ; elle est cylindrico-conique, l'enveloppe alaire brunâtre et bien développée, l'abdomen rougeâtre ou marron et court. — Long. 2.

48. — **Des éminences ou des saillies** autres que celles du 11e anneau (ne pas tenir compte du 12e quand il est bifide) (1). **49**

— **Le 11e anneau seul avec une ou plusieurs éminences** (quelquefois aussi Tephrosia consonaria Hb) **55**

49. — **Le 4e anneau a au moins une éminence simple ou bifide.** **50**

— **Le 4e anneau n'a pas d'éminence** **53**

50. — **Le 11e anneau porte une saillie en fer à cheval.** — Tête un peu bifide. — Robe gris nuancé de brun et de blanc grisâtre, à quelques poils ; les anneaux 6 et 7 portent 2 lignes géminées arquées en sens contraire et éclairées de plus pâle en dehors. — Long. 4,5-5.

47. — Crocallis elinguaria L..

— Avril-Mai.

— Eclosion en Juillet-Août et même Septembre.

— Arbres et arbustes, chêne, aubépine, prunellier, genêt, chèvrefeuille, plantes basses.

— Partout AC ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Nord AR ; Alsace AR ; Vosges AC ; Aube AC ; Gironde, Hte-Marne AC : *Hortes, Rosoy, Montigny-le-Roi, Langres, Saint-Dizier* ; Côte-d'Or : *Epoisses, près Semur.*

— Bois, friches, bruyères, parcs et jardins.

— Chrysalide cylindrico-conique, à abdomen aigu, terminé par une pointe fine ; elle est rougeâtre ou brun jaune. — Long. 2,1.

— **Le 11e anneau n'a pas de saillie en fer à cheval** **51**

(1) Quelquefois aussi Scodiona belgaria Hb., Vd. 63 — et Gnophos obfuscaria Dup., Vd. 56 bis.

51. — **Pas de tubercule ni de nodosité** sur le 6e anneau, mais simplement de petites éminences sur les 4e, 5e, 11e ; celles-ci sont bifides et faites des trapézoïdaux. — Vd. N° 9.

Tephrina vincularia Hb.

— **1 tubercule ou 1 nodosité** sur le 6e anneau . . **52**

52. — **Les anneaux 4 à 6 ou 5 à 6 avec 1 tubercule** surmonté d'un poil noir. — Tête carrée, robe variable, brune ou jaune, le cou et la base des tubercules souvent teintés de ferrugineux (difficile à élever). — Long. 4,5-5.

48. — Phigalia pilosaria Hb.

— Mai à Juillet.

— Eclosion en Janvier-Mars, quelquefois Avril dans le Nord.

— Peuplier, chêne, orme, tilleul, prunellier ; polyphage, mais arbres seulement ; pommier.

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Cher AC ; Auvergne R ; Provence, Gironde, Somme, Nord R ; Alsace AC ; Belfort AC ; Vosges AC ; Aube AR ; Haute-Marne C : *Hortes* (*Vertillot, la Boulaie*), *Langres, Saint-Dizier* (*jardin du Collège*).

— Bois, promenades, troncs des arbres, avenues, bosquets, parcs. — Tous terrains.

— Chrysalide en terre.

— **Le 4e anneau a 1 tubercule bifide** et le 5e une nodosité sans poil. — Tête en partie cachée. — Ramiforme, les 3 premiers anneaux plus gros, ridés. — Robe assez variable, ordinairement plus ou moins jaunâtre ou grise nuancée de roussâtre dans la région dorsale. — Tête jaunâtre ou testacé rougeâtre. — Long. 4,2-4,5.

49. — Boarmia roboraria S. V.

— Mai-Juin, Août-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).
— Eclosion en Avril, puis Juin-Juillet.
— Chêne.
— Presque partout AR ; Saône-et-Loire R ; Indre, Cher AR ; Provence, Gironde, Somme, Nord AR ; Alsace R ; Vosges R ; Aube AR ; Hte-Marne R : *Praslay.*
— Forêts, parcs, avenues, lieux boisés. — Terrains argilo-calcaires.
— Chrysalide cylindrico-conique, à abdomen renflé, d'un brun virant au noir. — Long. 2.

53.—Les 10e et 11e anneaux portent une éminence bifide, blanchâtre. — Cylindrique, à points noirs surmontés chacun d'un court poil gris. — Robe d'un brun plus ou moins foncé (aux 1re et 2e mues, elle est vert blanchâtre; à la 3e, elle passe au jaune). - Dorsale brune, fine, interrompue ; chaque anneau porte en outre, à partir du 3e jusqu'au 11e, une tache triangulaire plus foncée. — Sous-dorsale nulle. — Stigmatale de teinte plus claire que le fond, assez peu visible. — Stigmates jaunes cerclés de noir. — Ventre blanc sale à 1 ligne grisâtre assez vague. — Pattes concolores. — Tête globuleuse, grisâtre, pointillée irrégulièrement de brun.

50. — Eubolia malvata Ramb.

— Novembre-Février.
— Eclosion en Septembre.
— Lavatera olbia L., punctata All., arborea L. — Mauves.
— Littoral méditerranéen.
— Chrysalide dans une coque lâche placée sur le sol, sous les mousses ou parmi les feuilles sèches ; conico-cylindrique, renflée, rougeâtre, la pointe anale terminée par 2 très petits crochets noirs, divergents, recourbés à leur pointe.

— **Les 10e et 11e anneaux n'ont pas ce caractère.** — Le 5e anneau porte 1 tubercule. **54**

54. — **Robe jaune de Naples**, les 2 extrémités lavées de verdâtre, le 1er anneau à 1 plaque cornée concolore, mate, assez peu visible. — Corps allongé, cylindrique. — Eminences des anneaux 5 et 11 aurore, surmontées d'un point noir, celle du 5e ayant devant 1 tache noire rectangulaire et dessous 1 gros point noir. — Lignes ordinaires très effacées. — Stigmates jaunâtres à centre blanc. — Tête convexe, picotée de noir, les joues lavées de rouge brique. — Long. 4,2-4,8.

51. — Boarmia selenaria Hb.

— ? Octobre-Juillet.

— Eclosion en Août.

— Diverses plantes (fleurs surtout), mimosa longifolia et dealbata, sauge, cratœgus glabra, pimpinella nigra, arbutus unedo.

— Cannes R ; Indre (accidentelle) ; Saône-et-Loire, *à Châlon* (Constant) ; ? Paris (Duponchel).

— **Robe gris brunâtre ou jaunâtre**, à lignes plus claires, gris bleuâtre aux incisions. — Le corps porte des petites verrues sur les côtés, 2 caroncules sur le dos du 5e anneau et 2 pointes sur le 11e. — Long. 4, 5-5.

52. — Boarmia consortaria Fab.

— Mai à Juin, Août à Octobre (se chrysalide pour passer l'hiver).

— Eclosion en Avril-Mai, puis Juillet.

— Chêne, bouleau, saule, prunellier, peuplier, orme, tilleul, etc.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Cher C ; Auvergne R ; Provence, Gironde, Somme, Nord

TC ; Alsace C ; Belfort AC ; Vosges AC ; Aube AC ; Hte-Marne AC : *Hortes, Langres, St-Dizier.*

— Bois, promenades, avenues.

— Parasite : Platylabus serrarius Gr.

55. — **Région sous-dorsale avec des lignes obliques** (chevrons), ordinairement assez visibles, au moins sur les anneaux 5 à 8 ; 2 éminences sur le 11e anneau **56**

— **Région sous-dorsale sans lignes obliques** . **57**

56. — **Dorsale nulle ou à peu près.** — Stigmates ronds, noirs cerclés de blanc. — Trapézoïdaux saillants surmontés chacun d'un poil court. — Tête jaunâtre; à la loupe, elle semble revêtue d'une villosité blanche. — Robe rugueuse d'un jaunâtre tirant sur le verdâtre. — Quand la dorsale est un peu visible, elle est interrompue, accompagnée devant chaque incision d'une tache grisâtre en fer de lance. — Stigmatale blanchâtre, large, légèrement ondulée. — Ventre portant une large tache longitudinale subviolacée et partagée en deux par un filet blanchâtre. — Pattes concolores, excepté le dernier article qui est noirâtre. — Long. 4.

53. — Dasydia obfuscata Mil.

— Octobre à Mai.

— Eclosion en Juillet.

— Genista hispanica, ? quercus sessiliflora et fraxinus excelsior.

— Alpes.

— Chrysalide dans une coque lâche sous la mousse. — Elle est d'un rougeâtre clair luisant, la poitrine plus pâle ; pointe anale terminée par 2 épines courtes, divergentes. Stigmates bruns bien nets.

— **Dorsale gris fer, effacée sur les anneaux médians.** — Stigmates ronds, noirs, cerclés de jaunâtre. — Les 2 trapézoïdaux du 11e segment relevés en pointe conique brune devant, blanche sur les côtés. — Corps ramiforme, fortement caréné sur les côtés, court et ramassé. — Robe gris jaunâtre mat (aux 2 premières mues, elle est verdâtre avec la tête brune ; à la 3e, elle devient couleur café au lait avec une stigmatale jaunâtre). — Sous-dorsale faite d'un chevron brun sur les anneaux 5 à 8, ce chevron aboutissant à la stigmatale. — Stigmatale blanc jaunâtre, placée sur la carène. — Ventre gris à 2 lignes étroites peu nettes. — Pattes : écailleuses et ventrales concolores, anales verdâtres. — Tête globuleuse, rétractile, de la couleur du fond. — Long. 2,4-3.

54. — Gnophos pullata Tr.

— Août ou Septembre à Mai.
— Eclosion de Juin-Août.
— Polyphage, surtout feuilles desséchées de plantago et de certaines composées.
— Grande-Chartreuse, Midi, Saône-et-Loire TR ; Centre AR ; Cantal, Provence, Alsace AR.
— Sommités gazonnées des hautes montagnes.
— Chrysalide en terre dans une coque lâche ; elle est brun rougeâtre luisant.

— **Dorsale blanchâtre**, large, seulement commencée aux incisions antérieures, accompagnée chaque côté d'un petit trait oblique plus ou moins effacé. Les pointes charnues du 11e anneau petites. — Corps court, cylindrique, non caréné, gris livide ou gris noirâtre. — Long. 2,5-3.

54 bis. — **Gnophos obscuraria** Hb.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juillet.

— Plantes basses, graminées, armoises, lychnis viscaria, potentille rampante, pimprenelle sanguisorbe, thym, ronce, silène, hélianthème.

— Çà et là presque partout ; Gironde, Paris, Alsace, Hte-Marne : *Langres.*

57. — **2 dorsales qui sont jaunâtres.** - Robe gris brun passant souvent au violacé, assez variable du reste. — Sous-dorsale jaune interrompue, subondulée, parfois géminée. — Stigmatale ordinairement nulle. — Stigmates jaunâtres accompagnés d'un gros point jaune clair. — Ventre gris brun rayé de jaune plus ou moins sale. — Tête rouge violacé pointillée de noir. — Long. 3,2-4.

55. — Biston hirtaria L.

— Juillet-Septembre.

— Eclosion en Février-Avril.

— Orme, tilleul, chêne.

Presque partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre C ; Cher R ; Auvergne C ; Provence, Gironde, Somme, Nord TC ; Alsace, Belfort, Vosges AC ; Aube C ; Hte-Marne AC : *Hortes, Montigny-le-Roi, Langres.*

— Le long des routes, promenades, avenues, parcs, jardins. — Terrains argileux.

— Chrysalide en terre en septembre, au pied des arbres, surtout des ormes et des tilleuls, entre les herbes.

— **Dorsale unique**, interrompue, faite de taches ou nulle. **58**

58. — **Robe à fond blanc plus ou moins pur**, nuancé de jaune et de violacé, avec, chaque côté, 3 lignes brunes ondulées. — Tête jaune à 2 lignes brunes. — Long. 4,5-5.

56. — Scodiona conspersaria Fab.

— Juin à Juillet.
— Eclosion en Juillet.
— Sauge des prés.
— Alpes R.

— **Robe de toute autre couleur que le blanc. . 59**

59. — **Dorsale absolument nulle** ou parfois remplacée par des chevrons **64**

— **Dorsale continue ou faite de taches en losange,** ordinairement bien visible (parfois invisible, au moins à l'œil nu, chez Scodiona emucidaria Dup., Crocallis tusciaria Bork et Himera pennaria L.). **60**

60. — **Dorsale faite de taches en losanges**, ces losanges plus clairs que le fond, assez effacés. — Les 2 tubercules du 11e anneau rouges, à bout arrondi et surmonté d'un petit poil. — Robe gris clair, rougeâtre ou cendrée, nuancée de brun et de blanc. — Sous-dorsale et stigmatale nulles, la première parfois indiquée sur les premiers anneaux par 1 tache jaune. — Stigmates elliptiques, blanchâtres, finement cerclés de noir ; derrière eux souvent 1 point blanc, puis 1 tache noire, celle-ci presque toujours bien visible au 5e anneau (1er à 3e âge). — Ventre blanchâtre, au moins sur les anneaux sans pattes, cette teinte imitant plus ou moins des losanges. — Tête grosse, plus large que le 1er anneau, brun rougeâtre, la face plus pâle ou pointillée de blanchâtre. — Long. 4-4,5.

57. — Himera pennaria L.

— Avril-Juin.
— Eclosion en Août-Novembre.
— Chêne, bouleau, aubépine, prunellier.

— Partout R ou C suivant les années ; Saône-et-Loire, Gironde, Centre, Nord, Alsace, Vosges, Aube, Haute-Marne : *Hortes, Langres, Montigny, Saint-Dizier, Prauthoy.*

— Forêts, taillis, buissons, jardins.

— Chrysalide en terre.

— **Dorsale continue** (dans le jeune âge chez H. pennaria, N° 57 ; parfois très effacée chez Scodiona conspersaria et Crocallis tusciaria) **61**

61. — **Caroncule du 11e anneau simple**, portant un trait blanc. — La 2e paire de trapézoïdaux bien visible. — Stigmatale blanche, bordée de brun à la partie supérieure. — Cylindrique, épaisse, ramiforme, subatténuée antérieurement. — Robe pourpre noir ou jaune argileux lavé de bleuâtre aux incisions dans les régions dorsale et sous-dorsale, et de rougeâtre sous la stigmatale. — Dorsale jaune ou jaune bordé de blanc chaque côté, plus ou moins visible. — Sous-dorsale gris bleuâtre, irrégulière, accompagnée en haut et en bas d'un trait brun très fin. — Dessous de la stigmatale jaunâtre. — Stigmates ronds, blanc cerclé de noir. — Ventre blanc sale lavé de bleuâtre vers les pattes ; il porte en son milieu 1 bande blanchâtre, continue, tremblée, accompagnée de chaque côté d'un double trait brun. — Pattes : écailleuses et ventrales concolores, les anales à un trait blanc. — 12e anneau fortement bifide. — Tête carrée à 1 trait blanc. — La variété à robe pourpre noir porte 1 large anneau jaunâtre devant chaque incision ; ses dorsale et sous-dorsale sont alors brun bleuâtre, accompagnées chaque côté d'un trait noir fin.

58. — Scodiona emucidaria Hb.

— Juillet à Mars.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Artemisia campestris.
— Midi, *Lyon*, Loire TR ; Auvergne TR.

— **Caroncule du 11e anneau double ou bifide. . 62**

62. — **Sous-dorsale et stigmatale nulles absolument.** — Stigmates ovales, blancs cerclés noir. — Dorsale rougeâtre liserée de brun, large, continue. — Corps assez long, grossissant depuis le 1er anneau jusqu'au 10e ; 12e segment fortement bifide, les 2 pointes aiguës. — Trapézoïdaux très prononcés à partir du 3e segment. — Les sous-dorsale et stigmatales sont remplacées par 3 éclaircies bleuâtres finement liserées de brun chaque côté. — Ventre testacé rougeâtre à 3 lignes bleuâtres, continues, ondulées. — Pattes concolores. — Tête sublenticulaire, à sommet rougeâtre, à base bleuâtre, maculée de points noirs irréguliers. — Le corps porte une villosité blonde assez courte. — Cette espèce varie beaucoup pour la teinte fondamentale, qui peut être gris lavé de rougeâtre, gris bleuâtre, gris blanc, brun ou jaune.

59. — Scodiona lentiscaria Donz.

— Avril-Novembre.
— Eclosion en Janvier-Avril.
— Hélianthème vulgaire et pulvérulent, cistes.
— Littoral méditerranéen.
— Chrysalide dans une coque légère, sur le sol. Elle est épaisse, brun rougeâtre brillant, passant au noirâtre aux 2 extrémités, les incisions jaunâtres ; couverte d'une efflorescence gris bleuâtre.

— **Au moins une des deux lignes** (sous-dorsale ou stigmatale) **bien visible 63**

63.—Deux sous-dorsales qui sont brunes, ondulées. — Stigmates blancs largement cerclés de noir. — Stigmatale peu visible. — Corps assez long, épais, grossissant d'avant en arrière. — Caroncule du 11e anneau bifide, marquée de brun sur les côtés. — Dorsale brune, continue, fine. — Robe gris terreux ou fauve obscur, le dos nuancé de rougeâtre, le 1er anneau et le dessus des pattes bleuâtres. — Ventre gris brun uniforme. — Pattes concolores. — Tête aplatie, carrée, à angles arrondis, rétractile. — La variété fauve obscur a la sous-dorsale bien marquée en brun à la partie antérieure de chaque anneau.

60. — Crocallis dardoinaria Donz.

— Novembre à Janvier.
— Eclosion en Juin-Août.
— Ulex nanus.
— Midi, Provence.
— Chrysalide dans une coque de soie, sous la mousse. Elle est lisse, d'un rouge brun foncé luisant, les ailes très distinctes. — Extrémité anale terminée par des pointes recourbées au bout, les 2 supérieures plus grandes.

— **Au plus une sous-dorsale qui peut parfois manquer ;** quand elle existe, elle semble à la loupe d'un brun verdâtre. — Stigmates ovoïdes, rouge carné cerclé de noir, bien nets. — Stigmatale grisâtre, fine, souvent très effacée, subnulle. — Trapézoïdaux assez prononcés, surtout la deuxième paire, surmontés de poils raides. Caroncule de 11 prolongée en une double pointe brune, à bout blanchâtre. — Robe d'un gris terreux marbré de brun ou de noirâtre. — Ventre gris bleuâtre présentant parfois de fines lignes longitudinales brunes et ondulées. — Pattes concolores ou un peu plus pâles que le fond. Tête carrée, à angles arrondis, aplatie en avant, un

peu déprimée à la partie supérieure, concolore, présentant quelques poils lorsqu'on l'examine à la loupe.

61. — Crocallis tusciaria Scriba.

— Mai.
— Eclosion en novembre.
— Prunellier.
— Midi, *Lyon ;* Indre R.
— Espèce méridionale.

64. — Le 11e anneau porte quatre caroncules pointues, deux dorsales et deux latérales, celles-ci parfois peu visibles. — Corps fortement caréné sur les côtés, très plissé, les derniers segments rugueux. — Robe variée, la partie antérieure fauve rougeâtre dans les régions dorsale et sous-dorsale, la partie médiane grise avec des chevrons foncés séparés par une ligne blanchâtre qui est elle-même accompagnée chaque côté sur les incisions des anneaux 4 à 7 d'un trait noir. — Dorsale, sous-dorsale et stigmatale nulles. — Stigmates blancs cerclés de noir. — Ventre concolore maculé de lignes plus foncées qui forment des lignes assez vagues. — Pattes concolores. — Tête jaunâtre, en partie cachée, avec deux lignes frontales jaune plus clair.

62. — Gnophos var. ophtalmicata Led.

— Août à Mars.
— Eclosion en Avril-Juillet.
— Polyphage, surtout ficaria ranunculoïdes, chrysanthème.
— Provence, Alsace TR.
— Chrysalide entre les feuilles dans un réseau à mailles peu serrées ; elle est brun-rougeâtre, la partie anale terminée par trois à quatre crins très petits.

— **Le 11e anneau n'a ordinairement que deux caroncules** (parfois quatre verrues chez Scodiona belgaria, mais alors deux seulement sont bien développées) **65**

65.—Le dernier anneau porte deux cornes dirigées en arrière. — Cylindrique, d'un brun sombre, parfois noirâtre, maculée de gris ou de cendré. — Souvent deux verrues par anneau. — Lignes ordinaires nulles ou très effacées.

63. — Scodiona belgaria Hb.

— Juillet-Mai.
— Eclosion en juillet.
— ?
— Cantal R ; Ouest R ; Vendée, Fontainebleau TR ; ? ailleurs.

— **Le dernier anneau ne porte pas de cornes dirigées en arrière** **66**

66.—Robe jaune verdâtre, carénée sur les côtés, atténuée antérieurement. — Caroncule de 11 bifide, blanchâtre. — La dorsale n'est guère visible que sur les anneaux 5 à 9. — Sous-dorsale continue, effacée. — Stigmatale blanche, continue, liserée de brun chaque côté, ondulée. — Région sous-dorsale à une ligne oblique rougeâtre sur chaque anneau. — Stigmates noirs : à la loupe, on y distingue un point central blanc. — Ventre verdâtre à une ligne médiane vague, bordée chaque côté de petits points bruns très serrés. — Pattes concolores. — Tête rougeâtre, pointillée de brun, rétractile. — Long. 2,4-3.

64. — Gnophos glaucinata Hb.

— Juin, ? Septembre-Juin.
— Eclosion de Juin-Août.
— Polyphage, composées, légumineuses herbacées, carex, genêt à balais.
— Çà et là R ; Indre R ; Cantal, Auvergne AC ; Alpes, Provence, Alsace R ; Vosges R.
— Sommités gazonnées des hautes montagnes. — Terrains siliceux et calcaires.
— Chrysalide dans une coque lâche sur terre ou sous la mousse ; elle est d'un marron rouge très luisant ; l'abdomen fortement conique et terminé par une pointe aiguë bien développée. — Longueur 1, 4.

— **Robe grisâtre ou gris blanchâtre** nuancée de jaunâtre, cette dernière teinte ordinairement en stries longitudinales, avec de nombreux tubercules surmontés d'un poil noir. — 1er anneau à 1 tache ferrugineuse, les 2e et 3e marqués d'un trait noir. — Tête arrondie, ferrugineuse, avec des raies noires. — Long. 4-4,5.

65. — Nyssia pomonaria Hb.

- Mai à Juillet.
— Eclosion en Mars.
— Arbres fruitiers et forestiers, surtout chêne, charme, noisetier.
— Çà et là, surtout Centre et Est R ; Alsace C ; Vosges AR ; Aube R ; Haute-Marne R : *Bize, Anrosey*.
— Bois humides, terrains argileux et calcaires.
— Chrysalide gris brun ou brun rougeâtre, à anneaux mobiles et bien détachés. — Long. 1,5.

SECTION II

Chenilles sans éminences (1)

— **Robe blanche,** gris blanchâtre, cendrée ou cendrée bleuâtre pâle. . . . . Ier Groupe.

— **Robe bleue,** violette, ardoisée ou lilas . . IIe Groupe.

— **Robe jaune,** virant parfois au jaune roussâtre, brun, cannelle pâle ou jaune verdâtre . . . . IIIe Groupe.

— **Robe rose,** vineuse, rouge, rousse ou fauve . IVe Groupe.

— **Robe noire,** grise, brune, passant parfois au brun cannelle foncé . . . . . Ve Groupe.

— **Robe verte ou olive,** virant assez souvent au vert jaunâtre . . . . . VIe Groupe.

Ier GROUPE

Robe à fond de teinte plus ou moins blanche

1. — La région ventrale présente des franges ou des filaments sur ses côtés. — Robe gris cendré dans les régions dorsale et sous-dorsale, d'un bleuâtre plus ou moins foncé et livide dans la région ventrale.

---

(1) Pour nous reconnaître dans cette section, où les caractères anatomiques saillants sont généralement peu nombreux et surtout pas assez généraux, nous avons dû faire des coupes empiriques. Nous n'ignorons pas les défauts que peut présenter un pareil système, principalement lorsqu'on prend comme base des diagnoses la teinte fondamentale, caractère éminemment variable. Mais, outre que les autres caractères seraient susceptibles de présenter des inconvénients analogues et partant de mériter le même reproche, la couleur générale a pour elle l'avantage de permettre le classement de nombreuses espèces en quelques groupes seulement. Du reste, c'est ici qu'il ne faudra rien négliger. L'époque d'apparition, la plante nourricière surtout, caractères peu convaincants lorsqu'ils sont pris isolément, pourront fournir de bonnes indications et être d'un grand secours dans les déterminations, notamment dans celles des espèces. Aussi avons-nous pris soin de grouper à part, à la fin de ce travail, les principaux végétaux sur lesquels vivent d'ordinaire les chenilles des Phalènes ; nous avons pensé que ce chapitre pourrait rendre de réels services, soit en orientant les recherches, soit en les simplifiant.

Dos à taches plus claires que le fond, mal délimitées mais cependant imitant assez bien un losange. — Long. 4,5-5.

66. — Metrocampa honoraria S. V.

— Août-Octobre ; se chrysalide pour l'hiver.
— Eclosion en avril-juillet.
— Chêne.
— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ou C : *Autun* ; Centre C ; Provence R ; Est R ; Aube AR ; Haute-Marne : *Hortes* R.
— Lieux frais et ombragés, taillis.
— Chrysalide dans une coque, entre les feuilles ou au milieu des mousses ; elle est brun marron, avec une pointe anale. — Long. 2, 1.

— **La région ventrale ne présente pas de franges** sur ses côtés **2**

2. — **Le dos présente, au moins sur les anneaux médians,** une série de taches ovales accompagnées de deux points sombres ; ces taches coupées en plus par une ligne dorsale qui est plus ou moins effacée sur les premiers anneaux. Corps effilé, cylindrique, blanchâtre, pouvant varier, d'après Rœssler, du gris blanc au gris jaune.

67. — Acidalia incanata L.

— Septembre-Avril.
— Eclosion de Juin-Août.
— Genêt à balais, thym, serpolet, lychnis, œillets.
— Saône-et-Loire AR ; Indre AC ; Provence, Isère, Alpes, Lozère, Pyrénées, Paris, Doubs, Haute-Marne : *Langres*.

— **Le dos ne porte pas de taches,** ou alors elles ne sont pas en ovale et accompagnées de deux points noirâtres **3**

3. — **Le dos présente une ou plusieurs lignes continues** ou interrompues, des taches en losange ou en écusson. — Parfois une large éclaircie blanchâtre chez Sterrha sacraria L. — Vd. N° 248 . . . . . **4**

— **Dos sans dessins** ou simplement avec des taches ordinaires ou des points (1). (Les dessins existent parfois, mais ils sont si effacés qu'on ne les distingue pas facilement à l'œil nu.) **16**

4. — **Dos avec une série de taches** en losange ou en écusson (parfois aussi chez A. grossulariata, Vd. N° 83). **5**

— **Dos avec d'autres dessins**, lignes, taches ordinaires ou points **8**

5. — **Une sous-dorsale qui est brune.** **6**

— **Sous-dorsale nulle ou très effacée** **7**

6. — **Les anneaux 4 à 11 avec deux points noirs.** — Robe blanc grisâtre. — Stigmatale brune, ondulée, portant souvent 2 à 3 points noirs.

68. — Ligia opacaria Hb.

— Septembre-Mai (hiverne).
— Eclosion Août-Septembre.
— Genêts (surtout scoparia).
— Autun AR ; Indre C ; Auvergne, Midi C ; Sud-Ouest AR.
— Friches, bruyères, genêts.
— Chrysalide dans une coque assez serrée, ovoïde.

---

(1) Le dos présente parfois une large éclaircie blanchâtre chez Sterrha sacraria L. ; mais, la couleur du fond étant ordinairement verte, Vd. VI[e] Groupe.

— **Les anneaux 4 à 11 sans points noirs.** — Robe gris cendré.

69. — Ligia jourdanaria Vil.

— Octobre-Avril.
— Eclosion en septembre.
— Thym, immortelle jaune (helichrysum orientale).
— Montpellier AC ; Provence AC ; Lot R.
— Chrysalide dans une coque.

7'. — **Anneaux 1 à 3 roussâtres, ainsi que le 11e.** — Les segments 4 à 10 avec une tache brune en écusson sur fond ferrugineux. — Tête aplatie en avant. — Long. 3,5-4.

70. — Boarmia repandata L.

— Mai, Août-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).
— Eclosion Mai, Juillet.
— Plantes diverses, même basses, surtout chèvrefeuille, ronce, prunellier, groseiller, hêtre, framboisier, bouleau, peuplier. — L'ab. conversaria Hb. semble vivre de préférence sur le hêtre.
— Partout AR ; Saône-et-Loire R (très localisée) ; Indre AC ; Cher AR ; Cantal et Auvergne C ; Provence, Gironde, Somme, Nord AC ; Alsace C ; Belfort AC ; Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes*, *Marcilly*, *Montigny*, *Langres*.
— Forêts humides, lieux frais et ombragés, parcs.

— **Anneaux 1 à 3 concolores**, blanchâtres ou grisâtres comme le reste du corps. — 1 ligne longitudinale de taches claires en losange sur le dos. — Ventre bleuâtre ou blanc livide, présentant souvent des taches noires sur les côtés. — Corps plat dessous, à dos anguleux. — Long. 1,5-2.

71. — Mniophila sepiaria Hufn.

— Avril-Juillet.
— Eclosion Juillet-Août.
— Lichens, surtout des murs et du bois mort.
— Partout C ; Saône-et-Loire AR ; Centre AC ; Senart, Provence, Alsace R ; Vosges AR ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes*, *Langres*, *Montigny*.
— Troncs d'arbres, murailles sur lesquelles on les rencontre en société ou en colonies plus ou moins disséminées.
— Chrysalide dans une toile lâche tissée parmi les lichens.

8. — **Sous-dorsale bien nette** **9**

— **Sous-dorsale nulle ou non visible** **13**

9. — **Tête noir luisant** **10**

— **Tête testacé rougeâtre,** vert jaunâtre ou brun **11**

10. — **Sous-dorsale vert foncé.** — Dorsale large, vert foncé, presque noirâtre. — Corps ridé transversalement, chaque anneau portant des points noirs au nombre de 5 à 10. — Long. 1,3-1,6.

72. — Emmelesia albulata S. V.

— Juin-Août.
— Eclosion en Mai.
— Fleurs de rhynanthe crête de coq (rhinanthus crista galli).
— Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre R ; Provence, Nord TC ; Alsace C ; Belfort C ; Vosges C ; Aube AC.
— Prairies, pelouses montagneuses. — Terrains argileux et humifères.

— **Sous-dorsale brune, large.** — Dorsale fine. — Stigmatale brune, large.

73. — Eupithecia tenuiata Hb.

— Mars-Avril.
— Eclosion en Juin.
— Chatons du saule marsault.
— Presque partout AC ; Indre R ; Nord AC ; Alsace AR ; Haute-Marne : *Vallée de l'Amance, Longeau, çà et là ; paraît très localisée.*
— Bois, lieux ombragés et frais. — Terrains argileux, siliceux et humifères.

11.—Tête testacé rougeâtre ou vert jaunâtre . . 12

— **Tête brune.** — Dorsale non continue, fine, plus large sur les anneaux 7 à 9. — Sous-dorsale brune, très fine (souvent réduite à 1 point), bordée d'une autre ligne grisâtre, ordinairement plus pâle. — Stigmatale large, continue, souvent effacée. — Long. 2,8 - 3,5.

74. — Acidalia caricaria Rott.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Polyphage, surtout genêts.
— Vosges R ; Centre R ; Midi TR ; Vosges, Alsace AR ; Aube TR.
— Bois humides, allées et clairières, endroits herbus. — Terrains argileux et siliceux.

12.—Tête testacé rougeâtre. — Corps très caréné sur les côtés, atténué surtout en avant à partir du 6e anneau. — Lignes ordinaires brunâtres, fines, continues. — Stigmates blancs cerclés brun, visibles seulement à la loupe. — Tête globuleuse, rétractile. — Les segments 4 à 9 portent souvent sur le dos une tache en fer de lance, la pointe tournée vers la tête.

75. — Eupithecia globulariata Mil.

— Septembre-Mars.
— Eclosion en Avril-Mai, ? parfois en Janvier.
— Globularia alypum L. ; en Mars sur romarin officinal.
— Centre, Midi.
— Chrysalide sous la mousse dans une petite coque ; elle est rougeâtre, excepté l'enveloppe des ailes, qui est d'un jaune vif.

— **Tête vert jaunâtre.** — Dorsale brune, fine, s'élargissant d'abord, puis se terminant en pointe sur le 11e segment. — Sous-dorsale grisâtre, fine, continue. — Stigmatale ordinairement de teinte plus claire que le fond et ondulée. — Corps allongé, cylindrique, un peu caréné sur les côtés, gris argileux. — Long. 2,2 - 2,8.

76. — Acidalia immutata L.

— Septembre-Mai, Juillet.
— Eclosion Mai-Juin, puis Août, quelquefois une 3e génération fin Septembre.
— Diverses composées, surtout chicoracées et autres plantes basses, stellaire.
— Presque partout R ou C ; Saône-et-Loire AC ; Centre AR ; Provence, Gironde, Nord C ; Alsace C ; Belfort R ; Vosges AC ; Aube C ; Haute-Marne R.
— Bois humides, lieux ombragés, talus frais, prairies. — Terrains surtout argileux et siliceux.

13. — 1 stigmatale qui est jaune ou couleur rouille 14

— Stigmatale nulle ou de toute autre couleur . 15

14. — Stigmatale jaune, placée entre deux lignes de traits noirs. — Dorsale jaune bordée de blanc et partagée par une ligne noire. — Robe blanchâtre, blanc bleuâtre ou cendré bleuâtre pointillée de noir. — Tête noir très luisant. — Long. 3-3,5.

77. — Abraxas sylvata Scop.

— Septembre-Mai.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Platane, orme, hêtre.

— Nord, Centre AR ; çà et là AR ; Cher R ; Nord C ; ? Alsace, Haute-Marne AC, mais semble localisée : *Hortes, Montigny, Langres, Saint-Dizier (Frouchies). Prauthoy.*

— Espèce septentrionale, allées des bois frais et ombragés. — Terrains surtout argileux, calcaires ou argilo-calcaires.

— Chrysalide cylindrico-conique, assez ramassée, brun marron. — Long. 1,4.

— **Stigmatale rouille.** — Corps d'un gris plus ou moins argenté ou gris brunâtre, allongé, aminci. — Dorsale blanche ou grise, fine. — Sous-dorsale de la couleur du fond, mais plus foncée. — Stigmates noirs. — Ventre blanc grisâtre. — Tête concolore à une tache noire, en angle, sur le vertex. — Long. 2,2-3.

78. — Strenia immorata L. (1)

— Septembre-Mars, Juin.

— Eclosion en Mai-Août ; probablement 2 générations.

— Pissenlit (en captivité), bruyère, plantes basses, galium (Fettig), thym, origan.

— Bourgogne R ; çà et là R ; Cher R ; Auvergne, Vosges AR ; Alsace AR ; Belfort R ; Haute-Marne : *Langres.*

---

(1) D'après Hofmann, la chenille est effilée, un peu cylindrique, de couleur jaune avec d'épais points brun rougeâtre placés en ligne transversale, les côtés des segments 1-3 blancs, ces segments un peu pubescents. — Trapézoïdaux très petits. — Dorsale jaune blanc, bordée de brun rouge sur la tête et les anneaux 1-4 ; sur les 5, 6, 7, elle n'est indiquée que par deux petites taches noires placées au bord antérieur ; mieux visible et bordée de noir de 8 à 12. — Sous-dorsale noire, large, commençant sur la tête et se continuant jusque sur le clapet ; bordée de jaune blanc sur les derniers segments. — Stigmates grands, noirs. — Tête jaune. — Ventre brun clair à une ligne médiane indiquée par un trait noir. — Pattes : les écailleuses blanchâtres, les membraneuses concolores.

D'après Rogenhofer, la chrysalide est terminée par une pointe anale munie de 4 crochets terminaux et de 2 latéraux.

— Prairies, clairières des bois.

— Chrysalide dans une coque légère entre les feuilles. Elle est d'un brun jaunâtre, avec la poitrine plus foncée et à léger reflet violet.

15. — **Robe grisâtre**, n'ayant d'autre ligne que la dorsale qui est brune ; elle vire parfois au jaune rougeâtre. — Long. 1,6-2,3.

79. — Acidalia trilineata Scop.

— Octobre-Avril.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Vicia dumetorum et cracca et autres légumineuses herbacées, ? coronille variée (Jourdheuille).

— Çà et là TR ; Indre R ; Auvergne, Vosges AR ; Alsace AR ; Aube : *Les Riceys*, où elle est C (Jourdheuille), ailleurs ? ; Haute-Marne AR : *très localisée ; Prauthoy* (*aux Perrières*).

— Prairies, clairières arides, broussailles, bruyères et genêts. — Terrains calcaires.

— **Robe d'un blanc sale** ayant, outre une bande dorsale noire, deux lignes brunes ou gris noirâtre. — Tête noire.

80. — Eupithecia venosata Fab.

— Juin.

— Eclosion en Mai-Juillet.

— Capsules et fleurs de lychnis dioica et silene inflata.

— Çà et là TR ; Saône-et-Loire R ; Indre C ; Cher R ; Auvergne, Provence, Alsace R ; Vosges TR ; Aube R.

— Champs de bruyères, prairies, jardins. — Terrains siliceux et calcaires.

16. — **Au moins une sous-dorsale bien visible** . . **17**

— **Sous-dorsale nulle ou non visible** **18**

17 — **Tête noire à collier jaune orange.** — Une seule sous-dorsale qui est plus claire que le fond ; elle porte des traits obliques sur lesquels reposent les stigmates. — Trapézoïdaux bien visibles, d'un noir luisant, accompagnés en arrière d'une tache en chevron. — Robe plutôt cendrée, souvent à région latérale grisâtre mêlé de plus foncé ou de rougeâtre.

81. — Nychiodes lividaria Hb.

— Septembre-Mai ou Juin.
— Eclosion en Juillet.
— Prunellier, prunier.
— Çà et là R ; Bourgogne (Côte-d'Or) TR ; Saône-et-Loire : *Châlon-sur-Saône* R, toujours très localisée ; Indre TR ; Alpes, Provence.
— Coteaux arides et ensoleillés. — Terrains calcaires.
— Chrysalide en terre.

— **Tête plutôt grise.** — 3 sous-dorsales vert foncé, très fines et très rapprochées. — Robe gris blanc, la région dorsale portant plusieurs rangs de points gris plus foncé, généralement bien visibles. — Ventre grisâtre avec deux bandes plus foncées. — Long. 3,5 - 4.

82. — Eubolia plumbaria L.

— Septembre-Avril, Juin.
— Eclosion en Mai-Juin, puis Juillet-Août.
— Scabieuse, genêts, bruyère.
— Partout C ; Saône-et-Loire TC ; Centre C ; Midi, Provence. Nord AC ; Alsace TC ; Vosges C ; Aube C ; Haute-Marne AC : *Hortes* (*La Ferrière, les Terreaux, bois de la Boulaie*), *Prauthoy* (*bois de Montanson*), *Praslay* (*Mont-Saule, forêt de Marmont*), *Langres*.
— La var. luridaria Bork. provient surtout de l'éclosion de Mai.
— Friches, bruyères, bois arides et clairsemés. — Terrains siliceux et calcaires.

18. — **Les anneaux 4 à 8 portent** sur les côtés une tache en losange couleur rouge brique. — Vd. N° 159.

Pachycnemia hippocastanaria Hb.

— **Les anneaux 4 à 8 ne présentent pas ce dessin 19**

19. — **Le corps présente de grosses taches noires,** surtout dans la région dorsale, ou de nombreux granules blanc de lait (souvent, à la loupe, on voit des points noirs chez Gnophos respersaria Hb.) **20**

— **Pas de grosses taches noires** ni de granules laiteux bien visibles **21**

20. — **Une ligne dorsale de grosses taches noires.** — Elles sont en général inégalement espacées, 2 sur chacun des anneaux 4 à 9, l'antérieure plus grosse ; au repos, la tache postérieure se soude avec l'antérieure de l'anneau suivant, imitant ainsi un dessin rectangulaire. — Robe blanchâtre ou cendré bleuâtre très pâle, le dessus des anneaux 1 à 3 et 9 à 12 verdâtre ou lavé de jaunâtre. — Une large stigmatale rouille ou jaune d'œuf, mieux marquée sur les anneaux sans pattes et bordée chaque côté de taches noires, celles de la partie postérieure portant les stigmates, qui sont presque arrondis et noirs, très difficiles à voir. — Ventre blanchâtre virant au jaune d'œuf et ordinairement marqué de 2 lignes noires interrompues. — Pattes : les écailleuses noir luisant, les membraneuses jaunâtre plus ou moins noir luisant au côté externe. — Tête noir luisant, à quelques poils ; chaperon pâle. — Le corps porte des poils trapézoïdaux noirs. — Long. 2, 8-3, 5.

83. — Abraxas grossulariata L.

— Septembre-Juin.

— Eclosion en Juillet-Août.

— Groseiller épineux, prunellier, amandier, pêcher, abricotier et autres fruitiers, dont elle mange surtout les bourgeons.

— Partout C ou R, semblant manquer totalement à certaines années ; Saône-et-Loire C ; Centre, Provence, Gironde, Nord C ; Alsace TC ; Belfort AR ; Vosges C ; Aube TC ; Haute-Marne : *Hortes*, *Montigny-le-Roi*, *Prauthoy*, *Langres*, *Saint-Dizier*, *Louvemont*.

— Lisières des bois, haies, jardins, vergers, bosquets, en pleine campagne et dans les villages.

— Chrysalide entre quelques feuilles reliées par un fil de soie ; elle est d'un noir luisant avec le bord postérieur des anneaux saillant et de couleur jaune d'œuf. — Long. 1, 8.

— Parasites : Ichneumon Comitator L., Ichn. bilineatus Gr., Ichn. scutellator Gr., Ichn. trilineatus Gr., Ichn. ochropis Gm. — Pimpla examinator Fab., instigator Panz. — Microgaster perspicuus Nees., gagates Nees., rufiventris Gour.

— **Des granulations blanc laiteux** sur fond gris cendré ordinairement pâle.

84. — Eupithecia nepetata Mab.

— Octobre-Novembre.

— Eclosion en Juillet.

— Calamentha nepeta.

— Çà et là R ; Alsace R.

— Coteaux arides, pentes chaudes, escarpements. — Terrains calcaires.

21. — **Tête brune, noire ou brun noir** **22**

— **Tête pâle, blanchâtre**, blanc rougeâtre ou jaune testacé **23**

22. — **Tête et plaques du cou brun noir luisant.** — Robe d'un blanc d'os ou d'un blanc grisâtre, atténuée aux deux extrémités, les plaques gagnant ordinairement les deux premiers anneaux ; elles sont traversées par une fine ligne blanche. — 3e anneau à un point noir chaque côté de la dorsale, les anneaux 4-6 en ayant trois ou quatre. — Dernier anneau ordinairement noirâtre. — Tête brillante, très souvent rouge vineux. — Long. 1,5.

85. — Emmelesia hydrata Tr.

— Juillet à Août ; se chrysalide pour l'hiver.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Capsule de silene nutans et autres caryophyllées, dont elle dévore la graine.
— Çà et là R, très localisée ; Saône-et-Loire R ; Cher AR ; Provence, Gironde, Alsace AR ; Vosges AR.
— Lieux secs, pelouses, coteaux arides. — Terrains siliceux et calcaires.

— **Tête et plaque du cou noires.** — Robe blanc sale ou blanc grisâtre.

86. — Emmelesia affinitata Steph.

— Août-Septembre (hiverne en chrysalide).
— Eclosion en Mai-Juillet.
— Capsules de diverses caryophyllées, surtout silene nutans.
— Çà et là R ; Saône-et-Loire TR ; Cher, Auvergne R ; Vosges R ; Alsace AR, dans les bois humides (terrains argileux) et les forêts de sapins de la haute montagne (terrains calcaires ou calcaro-siliceux) ; Haute-Marne TR : *Langres*.
— Espèce propre au nord de l'Angleterre. — Terrains argileux, siliceux et calcaires.

23. — **Une stigmatale qui est blanche**, large, continue, partagée par des points noirs, dont un plus gros. —

Les anneaux 4 à 7 à trapézoïdaux noirs, très gros, les postérieurs précédés de deux gros points jaune serin. — Avant des annneaux 1-3 à deux traits jaunes géminés. — Robe ordinairement blanc plus ou moins vineux, couverte à la loupe d'une fine granulation noire serrée. — Stigmates blanchâtres, très petits. — Ventre blanchâtre lavé de carné avec deux taches brunâtres en croissant sur chaque segment. — Nocturne.

87. — Gnophos respersaria Hb.

— Mars-Avril.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Rhamnus alaternus L.
— France ?
— Chrysalide dans une coque fermée de soie et de grains de terre agglomérés.

— Stigmatale nulle ou très effacée. 24

24.—Tête pâle à deux traits bruns ou noirs. — Robe cendrée à incisions blanches ; région sous-dorsale striée de noir longitudinalement. — Long. 3,5 -4. — Cette espèce varie en brun rougeâtre, avec une fine dorsale noire continue, marquée d'un gros point noir au bord postérieur des anneaux et accompagnée d'autres points plus petits.

88. — Selidosema ericetaria Vil.

— Mai.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Dorycnium frutescens, genêt à balais.
— Çà et là R ; Saône-et-Loire R ; Cher R ; Alsace R.
— Coteaux arides et exposés au midi, broussailles, clairières des bois secs. — Terrains calcaires et calcaro-siliceux.

25. — **Tête jaune testacé, petite, globuleuse.** — Robe blanche passant au jaunâtre. — Corps à anneaux distincts, très atténué en avant, non caréné, les anneaux 7-9 renflés. — Pattes : écailleuses jaune testacé, anales d'un blanc un peu jaunâtre.

89. — Eupithecia alliaria Staud.

— Eclosion Juin à Juillet de l'année suivante.
— Allium flavum.
— France ?

II° GROUPE

Robe à fond de teinte plus ou moins bleue

1. — **Au moins une dorsale bien nette**, continue ou non (quelquefois elle est effacée, surtout chez Acidalia submutata Tr., N° 93) **2**

— **Dorsale nulle ou faite de points** **18**

2. — **Dorsale verte** **3**

— **Dorsale de toute autre couleur** **4**

3. — **Stigmatale jaune citron.** — Dorsale bordée chaque côté de blanc. — Robe ordinairement (surtout l'espèce verte) à incisions jaunes et ayant sur les côtés des stries blanches. — Tête vert uni à bouche roussâtre. — Long. 2-2,5.

90. — Tephrina arteslaria F.

— Avril-Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet, Septembre.
— Saules, ? chêne.

— Çà et là AR ; Indre AR ; Cher, Auvergne C ; Gironde, Alsace R.

— Bois humides, taillis, vallées, bord des eaux.

— Chrysalide cylindrico-conique, l'enveloppe alaire noirâtre, les anneaux de l'abdomen mobiles, brun marron. — Long. 1,1.

— **Stigmatale blanche, large, droite.** — Une sous-dorsale blanchâtre, géminée, fine, continue. — Dorsale fine, continue. — Stigmates ovoïdes, jaune aurore, cerclés de brun noirâtre. — Robe vert bleu, à ventre et tête concolores, le ventre portant de nombreuses lignes claires continues ; la tête aplatie avec les mandibules rougeâtres.

91. — Tephrina rippertaria Dup.

— Septembre-Mai.

— Eclosion en Janvier, puis, après hivernage en cocon, en Avril ou Mai.

— Salix viminalis, rosmarinifolia.

— Aix, Ardèche, Midi AC ; Cher TR.

— Chrysalide au milieu des feuilles sèches, dans un réseau à claire-voie ; elle est rougeâtre lavé de verdâtre sur l'enveloppe alaire ; 1 pointe anale un peu recourbée à son extrémité.

4. — **Dorsale rouge amarante.** — Vd. N° 184.

Eupithecia sextiata Mil.

— **Dorsale blanche ou jaune** (quelquefois peu distincte) **5**

— **Dorsale brune, grise, noire** ou de toute autre couleur (parfois assez peu visible) **8**

5. — **Une sous-dorsale qui est d'un blanc bien net.** — Dorsale blanche, double, ondée. — Dos parfois

blanc verdâtre ou vert coupé de blanc. — Robe parfois verte ou brune. — Long. 2,5-3.

92. — Hybernia rupicaprariа Hb.

— Mars-Mai.
— Eclosion en Janvier à Mars.
— Aubépine, prunellier et autres rosacées arborescentes.
— Partout AC ou AR ; Saône-et-Loire AC ; Indre, Cher, Auvergne C ; Gironde, Alsace AC ; Vosges AC ; Aube AC ; Hte-Marne, çà et là AC.
— Buissons, haies, broussailles, bois secs, bruyères, genêts. — Terrains surtout calcaires.

— **Sous-dorsale nulle** 6

6. — **Tête jaunâtre**, à deux lignes blanchâtres faites du prolongement de la stigmatale. — Corps plissé transversalement, gris bleuâtre, violet ou ardoisé, à dorsale fine, continue. — Stigmatale blanchâtre, large, continue ; elle porte les stigmates, qui sont petits, d'un blanc cerclé de brun. — Pattes : écailleuses testacées, membraneuses concolores à couronne vineuse. — Long. 2,5.

93. — Acidalia submutata Tr.

— Mars-Mai ; Septembre-Mars.
— Eclosion en Mai-Juin, puis Août-Septembre.
— Thym vulgaire, dorycnium.
— Cannes, Hyères, Provence, Ardèche, Auvergne (Cantal) R, Lozère, Pyrénées-Orientales.
— Espèce méridionale.
— Chrysalide dans la mousse ou les feuilles sèches ; elle est brun rouge, l'enveloppe alaire verdâtre ; une pointe anale aiguë.

— **Tête noir plus ou moins foncé** 7

7. — **Tête noir luisant.** — Une stigmatale jaune entre deux lignes de traits noirs. — Vd. N° 77.

Abraxas sylvata Scop.

— **Tête noire, à deux lignes blanches** provenant du prolongement de la dorsale, qui est double et souvent quadruple, chacune des deux précédentes pouvant être géminée. — Anneaux 1-2 noirs.

94. — Eupithecia succinturiata L.

— ? Septembre.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Armoises (fleurs).

— Presque partout TR ; Cher R ; Aube R ; Haute-Marne TR : *Langres.*

8. — **Dorsale continue** (ordinairement peu visible chez Scotosia certata) **9**

— **Dorsale interrompue** et alors fine, brune, ou nulle ou très vague. **12**

9. — **Stigmatale faite de taches jaune d'œuf**, au nombre de dix environ. — Trapézoïdaux très petits, d'un noir brillant, surmontés chacun d'un poil petit, visible seulement à la loupe. — Robe noir ardoisé, la région latérale ordinairement plus foncée. — Dorsale concolore, plus ou moins effacée, accompagnée chaque côté de deux lignes fines faites de points blanc ardoisé. — Sur chaque tache jaune d'œuf de la stigmatale se trouvent deux petits points d'un noir luisant. — Ventre blanc légèrement ardoisé, bordé chaque côté de taches irrégulières plus foncées. — Pattes : écailleuses noir luisant ; membraneuses blanchâtres. — Tête rougeâtre vergetée de noir. — Long. 2,5-3.

95. - Scotosia certata Hb.

— Juin-Juillet.

— Eclosion d'une partie en Juillet-Août, du reste en Mars-Avril.

— Epine-vinette (feuilles roulées).

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire : *Autun, çà et là* R ; Indre AR ; Cher, Auvergne R ; Nord C ; Somme, Alsace AR ; Aube C ; Haute-Marne, assez localisée : *Montigny (jardin de la cure et ceux du voisinage), Langres.*

— Jardins, promenades, bosquets. — Terrains calcaires.

— **Stigmatale ordinairement continue**, en tous cas non faite de grosses taches jaune d'œuf, parfois nulle. **10**

10. — **Stigmatale blanche**, large, avec deux taches jaunes chaque côté des stigmates, qui sont noirs et sont en outre accompagnés de deux points bruns. — Corps cylindrique, les régions dorsale et latérale bleuâtre ou violacé taché de points noirâtres. — Dorsale brune, finement liserée de jaunâtre, continue. — Sous-dorsale claire, continue. — Région ventrale carné plus ou moins foncé avec trois lignes noirâtres finement éclairées de blanc. — Pattes concolores, maculées de points plus foncés. — Tête globuleuse, fortement tachée.

96. — Selidosema perspersaria Dup.

— Mars-Avril.

— Eclosion en Septembre.

— Ulex, genista scorpius et purgans.

— Marseille, Ardèche, Montpellier.

— Midi AC.

— **Stigmatale rouge carné** plus ou moins foncé, ondulée. — Corps subatténué en avant, à courte villosité, les trois derniers anneaux un peu renflés, à trapé-

zoïdaux bien nets sur les anneaux 6 à 8. — Dorsale en une large bande grise, cette bande faite à la loupe d'un pointillé très serré. — Sous-dorsale faite de 3 ou 4 lignes géminées plus ou moins vagues. — Stigmates blancs cerclés de noir. — Ventre gris bleuâtre, mais plus pâle que le reste du corps. — Pattes : écailleuses brunes, membraneuses gris bleuâtre. — Tête carrée, rougeâtre, ayant sur le front une tache en croissant renversé. — Long. 3,5.

97. — Selidosema tœniolaria Hb.

— Mai-Juin ; Septembre-Octobre.
— Eclosion en Juin-Août.
— Genista sagittalis, prunus spinosa, bruyère vulgaire.
— Saône-et-Loire AC ; Cher R ; Auvergne C ; Lyon, Provence C.
— Chrysalide en terre, sans coque ; elle est d'un rouge noirâtre, lisse, luisant.

— **Stigmatale gris violacé** ou vert jaunâtre. — Vd. N° 313.
Acidalia strigaria Hb.

— **Stigmatale noire ou brune** **11**

— **Stigmatale nulle** ou faite de taches brunes. — Vd. N° 101, Acidalia imitaria Hb.

11. — **Stigmatale noirâtre**, large, continue, un peu ondulée. — Cylindrique, épaisse, à quelques poils courts ; les trapézoïdaux invisibles ou bien marqués par un ou deux points dorsaux noirs et sur certains anneaux seulement. — Robe gris bleu avec le premier anneau jaune vif. — Quant aux lignes ordinaires, elles sont noires ou noir bleuâtre ; en somme, la robe est rayée longitudinalement et dans l'ordre suivant : après la dorsale, qui est continue, se trouve une large bande jaune de Naples suivie d'une autre

ligne noire et d'une bande gris bleuâtre ou gris ardoisé, puis une ligne noire et une bande gris bleuâtre ; enfin une ligne noire, celle-ci assez interrompue et sous laquelle sont les stigmates ; en tout 6 lignes latérales noires, car il y en a encore deux autres entre les stigmates et le ventre. — Stigmates ovoïdes, noirs en entier ; ils sont accompagnés à droite et à gauche de points bruns. — Ventre jaune verdâtre. — Pattes et clapet jaune vif. — Tête globuleuse, jaune vif. — Long. 3-3,5.

98. — Abraxas pantaria L.

— Septembre-Mai (hiverne).

— Eclosion en Mai-Juillet.

— Frêne, chêne.

— Centre, Cher R ; Provence C ; Marseille, Sud-Ouest, Gironde, ? Alsace, Aube TR : *à Ervy (Dupin).*

— Bois humides. — Terrains surtout argileux ou argilo-calcaires.

— **Stigmatale brune.** — Vd. N° 75.

Eupithecia globulariata Mil.

12. — **Stigmatale blanchâtre**, les stigmates blancs cerclés de noir. — Corps cylindrique, recouvert à la loupe d'une villosité blanche. — Dorsale brune, interrompue aux incisions. — Sous-dorsale carné noirâtre. — Robe gris violacé lavé par places de rosâtre. — Ventre concolore, à une bande brune, ondulée, liserée chaque côté de blanc. — La dorsale est réunie à la sous-dorsale aux anneaux 6-9 par une ligne oblique. — Pattes : écailleuses jaune rougeâtre, membraneuses concolores avec un petit trait blanchâtre. — Tête subaplatie, testacé rougeâtre ou jaunâtre. — Long. 3-3,5.

99. — Camptogramma riguata Hb.

— Mai-Juin ; Août-Septembre.

— Eclosion en Avril, puis en Juin-Juillet.

— Rubiacées, surtout asperula cynanchica.

— Çà et là R ; Saône-et-Loire TR ; Indre R ; Auvergne, Midi, Provence, Est AR ; Alsace R ; Vosges R ; Aube TR.

— Montagnes boisées, bruyères, coteaux exposés au midi. — Terrains calcaires et siliceux.

— Chrysalide rouge brun luisant ; partie anale terminée par deux pointes noires, aiguës, rapprochées ; stigmates arrondis, noirs, bien visibles.

— **Stigmatale nulle ou très indécise.** — Corps un peu cylindrique, subatténué en avant. — Trapézoïdaux noirâtres à sommet plus ou moins blanchâtre, surmontés chacun d'un poil raide. — Dorsale brune, fine, interrompue, souvent peu visible. — Sous-dorsale nulle ou à peu près. — Stigmates ovoïdes, rouge carmin cerclé noir. — Ventre gris bleuâtre sans ligne ni tache. — Pattes : écailleuses carné livide, membraneuses concolores, la première paire plus petite. — Tête carrée, brune, tachée irrégulièrement de noir. — Long. 3,5.

100. — Ellopia prosapiaria L.

— Octobre-Avril ; Juin-Juillet.

— Eclosion en Mai, puis en Août-Septembre.

— Conifères, surtout pin sylvestre, cèdre, sapins.

— Montagnes couvertes de sapins ; Indre C ; Cher TR ; Auvergne R ; Vosges C ; Alsace C ; Est AC ; Aube AC.

— Broussailles, sapinières. — En se basant sur l'habitat de l'insecte parfait (de Peyerimhoff), la larve donnant l'espèce type se trouve en plaine, sur les terrains siliceux ou calcaro-siliceux où croît le pin, tandis que celle qui fournit la var. prasinaria Hb. se rencontre sur le sol calcaire de la montagne où croît le sapin.

— Chrysalide entre les feuilles, dans les mousses ou les feuilles sèches ; rougeâtre luisant ; extrémité anale terminée par une pointe noire fourchue et à bouts recourbés. — Long. 1, 5.

13.—Dorsale faite de taches ou de points . . . 14

— Dorsale nulle ou très effacée. — Vd. N° 95.

Scotosia certata Hb.

14.—Dorsale et stigmatale faites de taches brunes. — Corps allongé, filiforme, un peu plissé transversalement. — Robe de teinte très variable, ou bien gris bleuâtre ou vert jaunâtre avec une tache brune sur les côtés des anneaux 4-9, ou bien jaune rougeâtre à dorsale double, brune, un peu ombrée au côté externe, ou bien jaune à une forte dorsale brune et de larges taches de cette couleur. — Sous-dorsale ordinairement brune. — Stigmatale faite de grandes taches brunes. — Stigmates noirs. — Ventre brun livide. — Pattes de la couleur du corps, les membraneuses tachées de noir au côté externe. — Tête petite, ponctuée, à deux traits blanchâtres.

101. — Acidalia imitaria Hb.

— Septembre-Avril ; Juillet-Septembre.

— Eclosion en Mai, puis Juillet-Août (! plus de deux générations).

— Aubépine, prunellier, ronce, bruyère, clématite, garance, armoise, lotus augustissimus, caille-lait.

— Presque partout ; Saône-et-Loire, Indre, Cher, Auvergne, Provence, Gironde, Nord.

— Coteaux secs exposés au midi, broussailles, bords des bois.

— Chrysalide en terre ou dans un léger réseau.

— **Dorsale faite d'un point** sur chacun des anneaux 4-12. — Les côtés des anneaux 1-3 avec un trait noir. — Robe vert bleu. — Long. 2,2-2,8.

102. — Coremia pomœriaria Ev.

— Juillet-Août.
— Eclosion en Avril-Juin.
— Balsamine des bois.
— Indre TR ; Alsace, Belfort.
— Bois humides et sablonneux, bords des torrents. — Terrains siliceux.

III[e] GROUPE

Robe à fond de teinte plus ou moins jaune

1. — **Stigmatale au moins assez visible**, continue, interrompue, faite de points ou parfois remplacée par une carène non concolore **2**

— **Stigmatale nulle** ou non visible. . . . . **38[bis]**

2. — **Stigmatale quelconque**, mais de couleur blanche ou jaune, parfois vert jaunâtre ou brun jaunâtre **3**

— **Stigmatale de toute autre couleur**, ordinairement rouge, grise, brune ou noire **28**

3. — **Le dos porte des taches** en chevron, triangle ou losange bien visibles (quelquefois en rectangle chez Eubolia peribolaria Hb., ou en quadrilatère à angles latéraux descendant jusqu'à la stigmatale chez une var. de Eupithecia oxycedrata) **4**

— **Le dos ne porte ordinairement pas de taches** de semblable forme. **7**

4. — **Les taches dorsales sont en chevron**, en triangle **5**

— **Les taches dorsales sont en losange** obscur ; il y en a une par anneau. — Cylindrique, ramiforme. — Robe jaune terreux taché de brun. — Sous-dorsale rougeâtre, fine, continue, ondulée. — Stigmatale jaune clair, fine, continue, subdroite. — Stigmates un peu elliptiques, nets, noirs cerclés jaune avec une tache souci. — Ventre rougeâtre obscur avec trois fines lignes noires longitudinales. — Pattes concolores. — Tête ayant le vertex marqué d'une tache jaune clair et les côtés pointillés de noir sur un rang.

103. — Fidonia plumistaria Bork.

— Juillet, Octobre.
— Eclosion en Mars, puis en Septembre.
— Dorycnium suffruticosum.
— Midi C ; Montpellier.
— Chrysalide dans une coque faite de mousse et de débris ; elle est obtuse, brune, la poitrine lavée de rougeâtre, avec l'anus terminé par une pointe ayant au bout deux petits crochets divergents.

5. — **1 sous-dorsale qui est d'un brun plus ou moins foncé** **6**

— **Sous-dorsale nulle.** — Les anneaux 5 à 8 portent sur le dos une tache noire en triangle, celle-ci reliée à la voisine par un trait noir. — Stigmatale jaunâtre, quelquefois nulle. — Ventre gris jaune à une ligne brune longitudinale.

104. — Eupithecia millefoliata Rœs.

— Août-Octobre.
— Eclosion en Juin.
— Millefeuille (fleurs).

— Paris AR ; Cher R ; Nord R ; Aube (près de Riceys-Bas) TR (Jourd'heuille) ; Hte-Marne R.

— Bois, coteaux, terrains calcaires.

6. — **Stigmatale jaune d'ocre pâle** bordée de brun et portant des mouchetures de cette dernière teinte. — Corps effilé, plissé transversalement. — Robe brun ocreux ou grise, à une ligne dorsale grisâtre ou rougeâtre, souvent bordée de plus sombre, deux taches gris pâle en chevron, sur les anneaux 5 à 9. — Tête et pattes écailleuses gris clair. — Long. 2,4-3.

105. — Acidalia ornata Scop.

— Septembre-Mars ; Juin.

— Eclosion en Mai, puis Juillet-Août.

— Achillée et diverses labiées, surtout origan, menthe, thym.

— Partout AC ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Provence, Nord C ; Vosges C ; Alsace C ; Belfort AC ; Aube C ; Hte-Marne AC : *Hortes (les Roises, les Terreaux, Belmont), Prauthoy, Praslay, Langres, St-Dizier (Marnaval).*

— Coteaux secs et ensoleillés, buissons, broussailles, talus, fossés. — Terrains calcaires.

— Chrysalide sur terre entre des feuilles liées, elle est cylindrico-conique, l'enveloppe alaire un peu détachée et verdâtre luisant ; abdomen brun rougeâtre à stigmates marqués en noir. — Long. 0,9.

— **Stigmatale jaune très claire** continue. — Dorsale nulle, mais simplement des chevrons. — Corps assez fortement caréné, d'un gris ocreux, tête globuleuse brune. — Vd. n° 135.

Acidalia helianthemata Mil.

— **Stigmatale blanchâtre**, ondulée, fine, continue. — La dorsale est faite aux anneaux 4-9 d'une tache rectangulaire noire, suivie elle-même sur l'incision d'un gros point blanc carré. — Robe jaune plus ou moins

terreuse, tirant parfois sur le verdâtre, avec les abords de la stigmatale souvent lavés rougeâtre, à trapézoïdaux petits, mais assez visibles. — Sous-dorsale brune, fine, continue, visible ou non. — Stigmates elliptiques noirs. — Ventre d'un blanc carné à trois lignes grisâtres, liserées de blanchâtre. — Pattes concolores. — Tête concolore, assez petite, à vertex déprimé en forme de cœur. — Varie en brun.

106. — Eubolia peribolaria Hb.

— Novembre-Mai.

— Eclosion en Août-Septembre.

— Genista (surtout scorpius), ulex europæus.

— Midi C ; Provence, Ardèche, Montpellier, Sologne-du-Cher ; Gironde.

— Chrysalide à terre ou sous des débris, dans une coque légère ; elle est brun rougeâtre avec l'enveloppe alaire lavée de verdâtre, anus terminé par une pointe sans crochets.

7. — **Au moins une sous-dorsale continue ou interrompue** (parfois aussi chez Hypoplectis adspersaria Hb., Vd. nº 127) **8**

— **Sous-dorsale nulle** ou non visible (parfois chez A. strigillaria, Vd. nº 129 . . . . . **21**

8. — **Sous-dorsale blanche, droite**. — Elle rejoint la stigmatale par un trait blanc et une tache brune triangulaire sur les anneaux 4 à 8. — Stigmatale blanche, interrompue. — Robe jaune pâle, la tête brun clair.

107. — Eupithecia dodoneata Gn.

— Mai-Juin.

— Eclosion en Avril, Août.

— Chêne.

— Çà et là R ; Indre AC ; Midi, Provence, ? Alsace, Aube R.

— Bois. — Terrains calcaires et argilo-calcaires.

— **Sous-dorsale jaune** ou concolore **9**

— **Sous-dorsale d'autre couleur**, rouge, gris bleu, ardoisé, brune, noire ou violette, rarement blanche **14**

9. — **Au moins une dorsale bien visible**, non faite de taches **10**

— **Dorsale faite de taches**, nulle ou très effacée . **12**

10. — **Stigmatale blanchâtre, large**. **11**

— **Stigmatale jaunâtre**, à deux lignes sinueuses, sous lesquelles sont placés les stigmates. — Dorsale double, fine, de teinte plus foncée que le fond, faite de dessins irréguliers ; parfois ces derniers sont sombres et réunis, en sorte que la dorsale semble simple ; elle est ordinairement accompagnée sur chaque anneau et chaque côté par quatre ombres plus ou moins vaguement quadrangulaires. — Ventre marron, à lignes blanchâtres. — Tête ordinairement concolore, aplatie devant et plus ou moins bordée de noir sur les côtés. — Long. 4,2-4,8.

108. — Scoria lineata Scop.

— Août-Avril et même Mai.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Polygonées, surtout patience, oseille, persicaire.

— Indre C ; Auvergne R ; Est AC ; Alsace C ; Belfort, Vosges C sur les collines, R dans les vallons ; Haute-Marne : *çà et là, Hortes* (*1 exemplaire de l'adulte*).

— Prairies, coteaux gazonnés, vallons, bruyères. — Terrains calcaires et siliceux.

11. — **Dorsale vert foncé**, en une bande continue. — Sous-dorsale plus claire que le fond, continue. —

La stigmatale est teintée de rouge carmin sur les anneaux 9 à 12, qui sont en plus fortement carénés. — Pattes ordinairement concolores à la robe, qui est vert plus ou moins jaune, les anales teintées de vineux au milieu.

109. — Eupithecia ericeata Ramb.

— Mars-Avril.
— Eclosion Septembre à Octobre.
— Fleurs de erica arborea.
— Cannes.

— **Dorsale brune, plus large** à partir du 7e anneau. — Corps caréné, plissé. — Robe blanc jaunâtre, les premiers anneaux souvent lavés de carné.

110. — Acidalia punctata Tr.

— Septembre-Avril (hiverne).
— Eclosion en Juillet.
— Légumineuses herbacées, hippocrepis comosa, mélilot, chêne.
— Çà et là R ; Indre C ; Provence, Midi, Gironde, Est R ; Haute-Marne TR : *Hortes* (*La Ferrière*) ; *paraît extrêmement localisée ; ? Langres* (*Buzon*), *où nous nous souvenons avoir pris l'adulte.*
— Bois frais, lieux humides et ombragés, bords des chemins. — Terrains calcaires.

12. — **Stigmatale blanche**, bordée chaque côté de brun, cette teinte plus large et mieux prononcée à la partie supérieure. — Vd. N° 111.

Psodos quadrifaria Sulz.

— **Stigmatale jaune clair**, vert jaunâtre ou brun jaunâtre plus ou moins effacée **13**

13. — **Tête rougeâtre obscur.** — Subaplatie en arrière. — Trapézoïdaux noirs, visibles. — Robe jaune clair.

— Dorsale et sous-dorsale parfois non visibles. — Chaque incision porte une tache brune en chevron. — Ventre à lignes blanchâtres, géminées, celle du milieu plus large que les autres et bordée de brun chaque côté. — Pattes : les écailleuses rouge noirâtre, les membraneuses concolores. — Tête rougeâtre obscur.

111. — Psodos quadrifaria Sulz.

— Août-Mai (hiverne).

— Eclosion en Juillet.

— Polyphage, surtout Leontodon, taraxacum arvense, ? airelle myrtille.

— Auvergne (Puy-de-Dôme, Mont-Dore) C ; Alpes C ; Vosges AC ; Alsace AC.

— Sommités gazonnées des hautes montagnes. — Terrains argilo-calcaires et argilo-siliceux.

— Chrysalide sous la mousse dans une coque lâche ; elle est rougeâtre clair, l'enveloppe alaire jaune vif avec les nervures brunes. Pas de pointe anale.

— **Tête jaune roux ou noir.** — La stigmatale porte sur chaque anneau une tache ferrugineuse. — Long. 1,8-2,4.

112. — Ypsipetes sordidata Fab.

— Mai-Juin.

— Eclosion en Juin-Juillet et même Août.

— Chêne, hêtre, bouleau, saule, surtout salix capræa, dont elle roule les feuilles (Constant). — Dans les feuilles roulées de l'airelle myrtille (Fettig).

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire R ; Indre, Cher R ; Auvergne C ; Provence, Midi, Nord AR ; Alsace C ; Belfort R ; Hte-Marne R : *Langres.*

— Bois frais, taillis, buissons. — Terrains siliceux et calcaires.

— Chrysalide entre les feuilles, elle est cylindrico-conique, brun rougeâtre, à ventre déprimé. — Long. 1, 8.

— **Tête verte ou jaune** pointillée de pourpré. — Incisions des anneaux médians portant dans la région dorsale une tache rougeâtre arrondie à fond vert clair. — Sous-dorsale interrompue. — Stigmatale plus claire que le fond, qui varie du jaune plus ou moins terreux au vert clair ou au brun verdâtre ; elle est très effacée, ondulée et porte les stigmates ; ces derniers, vus à la loupe, sont jaune orange cerclés de brun. — Ventre concolore, les anneaux 4 à 9 portant une ligne vert obscur. — Pattes concolores, les anales sont lavées de rouge vineux au bout. — Long. 2-2,5.

113. — Camptogramma fluviata Hb.

— Février-Mai.

— Eclosion en Juillet-Novembre.

— Anthémis maritime, convolvulus lineatus, chrysanthemum segetum, alyssum maritimum, etc.

— Littoral méditerranéen. — Çà et là TR ; Indre C ; Provence, Paris (quelquefois) ; ? Aube (au moins pour l'adulte), Gironde.

14. — **Sous-dorsale violette** (rarement blanche) ainsi que la dorsale, qui est parfois géminée et blanche. — Cylindrique, couverte d'une villosité blanche lorsqu'on l'examine à la loupe, avec deux protubérances poilues devant chaque anneau. — Robe jaune pâle variant en carné (lorsqu'elle est jeune, elle est jaune paille avec la tête et les derniers anneaux rougeâtres), en brun à incisions rougeâtres et même vert glauque. — Stigmatale jaune paille, assez large, surmontant un liseré noir fortement interrompu. — Des lignes transversales brunes, géminées. — Tête brun clair. — La variété carnée a les trois lignes ordinaires également carnées et liserées de rougeâtre ; les lignes transverses géminées peuvent être grises ou rose clair. — Stigmates pourpre obscur cerclés de jau-

nâtre, arrondis. — Ventre avec des lignes violacées. — Tête jaune testacé fortement pointillée de brun nocturne. Reste en léthargie pendant 3 à 4 semaines avant de se chrysalider (De Peyerimhoff). — Long. 2.

D'après Millière, l'espèce à robe jaune pâle serait propre à la montagne et celle d'un carné plus ou moins vif appartiendrait plutôt à la plaine.

114. — Larentia salicata Hb.

— Mai-Juin ; Août-Octobre (se chrysalide pour l'hiver).

— Eclosion Février-Avril ou Mai, puis Juillet-Août et même Septembre.

— Composées, crucifères, hélianthème, ? galium, au pied duquel elle se cache.

— Çà et là R ; Saône-et-Loire, localisée R ; Indre C ; Auvergne, Provence, Alpes, Alsace AR ; Belfort TR.

— Montagnes, terrains calcaires.

— Chrysalide sur terre, dans une coque ; elle est brun brillant, à incisions rouge brique ; extrémité abdominale terminée par deux épines noires divergentes.

— **Sous-dorsale de toute autre couleur**, rouge, gris bleu, ardoisé, brune ou noire. **15**

15. — **Stigmatale d'un blanc** plus ou moins foncé (elle est jaune blanc chez A. strigillaria Hb., Vd. N° 129) **16**

— **Stigmatale ordinairement jaune**, parfois teintée de verdâtre ou de vineux **18**

16. — **Dorsale double, noire.** — Sous-dorsale gris ardoisé, continue, large, fondue à la partie supérieure. — Allongée, cylindrique, fortement plissée, non carénée. — Stigmatale large, continue, salie d'ardoisé aux incisions et finement bordée de brun rougeâtre.

— Stigmates noirs, visibles. — Ventre concolore, les anneaux médians portant une tache rectangulaire brune. — Pattes concolores, les membraneuses très rapprochées. — Tête petite, globuleuse, jaunâtre avec deux lignes foncées de chaque côté, ces lignes provenant des prolongements de la sous-dorsale et de la stigmatale. — Long. 3-3,5.

115. — Acidalia decorata Bork.

— Septembre-Avril.

— Eclosion en Mai-Août ; ? deux générations, car on trouve des adultes aussi en septembre.

— Feuilles et fleurs de thymus vulgaris (et ? serpyllum), mélisse, clinopode vulgaire.

— Espèce méridionale ; Paris R ; Saône-et-Loire R ; Cher AC ; Auvergne, Midi, Provence C ; Gironde, Aube AR.

— Collines ensoleillées. — Terrains calcaires.

— Chrysalide sous la mousse dans une coque légère ; elle est vert pomme avec l'abdomen rougeâtre très aigu, l'enveloppe alaire longue. — Long. 1,1.

— **Dorsale double, brun rouge.** — Vd. N° 129, Acidalia strigillaria Hb.

— **Dorsale simple**, interrompue ou faite de taches. — Corps caréné **17**

17. — **Tête testacée, à 2 traits bruns perpendiculaires**, petite, globuleuse. — Stigmatale blanche, continue, sur la carène. — Corps court, ramassé, un peu aplati dessous et légèrement atténué antérieurement. — Robe gris jaunâtre argileux ou brun rougeâtre. — Dorsale et sous-dorsale brunes, interrompues, cette dernière géminée. — Stigmates bruns, cerclés de blanchâtre. — Ventre et pattes concolores. — Trapézoïdaux visibles, bruns, finement cerclés de blanchâtre. — Long. 1, 5.

116. — Emmelesia unifasciata Haw.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion 2 ans, très rarement 1 an après (Dardoin).
— Euphraises (Odontites lutea, divergens).
— Midi AC ; Lyon R ; Cher R ; Provence.
— Pelouses, coteaux secs, pâturages montagneux.
— Chrysalide dans une coque parmi le sable et les débris de végétaux.

— **Tête jaune argileux** plus ou moins verdâtre. — Stigmatale étroite, ondulée. — Vd. N° 107.

Eubolia peribolata Hb.

18. — **Tête jaune fauve.** — Robe jaunâtre. — Dorsale fauve ou sombre. — Sous-dorsale gris bleuâtre, souvent bordée de gris en haut et partagée en deux par une ligne jaune clair qui passe sur les stigmates. — Tête jaune fauve. — Long. 3,2-3,8.

117. — Cidaria testata L.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Août-Septembre.
— Bouleau, saule, ? tremble.
— Presque partout AR ; Saône-et-Loire TR ; Indre R ; Nord C ; Alsace R ; Belfort AR ; Vosges AR ; Aube R ; Hte-Marne R : *Hortes* (*bois de Beaulieu*).
— Bois, bruyères, clairières, coteaux broussailleux exposés au midi. — Terrains siliceux et calcaires.
— Chrysalide cylindrico-conique, brun jaune ou brun rougeâtre. — Long. 1, 3.

— **Tête verte** ou vert jaunâtre **19**

— **Tête noire** ou brun foncé, parfois brun rougeâtre ou testacé **20**

19. — **Tête verte.** — Robe jaune à incisions marquées de brun. — Ventre vert. — Une large ligne latérale brun bleuâtre, continue. — Long. 2-2,5.

118. — Anticlea cuculata Hufn.

— Juillet-Septembre.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Galium verum.
— Çà et là TR ; Indre, Cher R ; Alsace R ; Hte-Marne R : *Langres*.
— Bois, jardins, coteaux ensoleillés, buissons. — Terrains calcaires et argileux.
— Chrysalide cylindrico-conique, l'enveloppe alaire verte, comme vernissée, les anneaux rougeâtres. — Long. 1, 1.

— **Tête vert jaunâtre clair**, pouvant s'assombrir comme le fond de la robe. — Dorsale vert foncé, continue. — Sous-dorsale double, grisâtre, continue, fine, ordinairement très effacée. — Stigmatale jaune serin, tachée de vineux et coupée sur chacun des anneaux 2 à 10 par un trait blanc oblique. — Ventre avec 4 fines lignes vertes.

119. — Tephrina assimilaria Ramb.

— Mai à Juin.
— Eclosion en Octobre ou Mai suivant.
— Genista corsica et tinctoria, spartium junceum.
— Corse.
— Chrysalide en terre dans une coque légère. — Elle est cylindrique, d'un rougeâtre obscur, excepté le dernier segment qui est brun ; une pointe anale fine, longue, noire.

20. — **Tête noire.** — Robe jaunâtre, à 1er anneau noir marqué de trois raies jaunes. — Dorsale et sous-dorsale brun rouge ; parfois la première de ces lignes est très effacée. — Stigmatale jaune, varie probablement en vert à dos brun rayé de blanc. —

120. — Emmelesia alchemillata L.

— Août-Septembre (se chrysalide pour l'hiver).
— Eclosion en Juin-Juillet.

— Laurier pourpre, capsules de Dianthus superbus (M. Sand), galeopsis.

— Partout AR ; Saône-et-Loire R ; Cher R ; Mont-Dore AC ; Provence, Gironde, Nord C ; Alsace AC ; Vosges C ; Aube R ; Haute-Marne AR : *Langres*.

— Coteaux boisés, lieux ombragés, humides et secs. — Terrains argileux des plaines et sol calcaire des montagnes où l'on rencontre les forêts de sapins.

— **Tête brun foncé,** beaucoup plus grosse que le 1er anneau. — Robe jaune dans la région dorsale, gris rougeâtre sur les côtés, les incisions bordées de blanc. — Sous-dorsale noire, interrompue. — Stigmatale jaunâtre. — Long. 3,5-4.

121. — Boarmia abietaria Hb.

— Juin-Août.

— Eclosion en Avril-Mai.

— Pins et sapins, ? chêne.

— Localisée, Provence, Alsace, çà et là R ; Vosges R.

— Bois de sapins des hautes montagnes, terrains calcaires.

21. — **Dorsale double** ou simple, mais alors vert foncé et continue seulement sur les 3 premiers anneaux. **22**

— **Dorsale simple** et de toute autre couleur. — Chenille ordinairement non carénée (sinon chez Acidalia ochrata) **23**

22. — **Robe jaune clair** lavé de verdâtre aux premiers anneaux et de carné aux derniers. — Dorsale double, souvent effacée, surtout sur les derniers anneaux. — Stigmatale blanchâtre, à raies brunâtres dans sa portion inférieure, placée sur la carène. — Tête rétractile. — Corps court, épais. — Long. 1, 2.

122. — Acidalia humiliata Hufn.

— Août à mai (hiverne).
— Eclosion Mai-Juillet et même Août.
— Polyphage.
— Partout C ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord TC ; Alsace AC ; Vosges C ; Aube TC ; Hte-Marne AC : *Hortes, Marcilly, semble R à certaines années, Langres.*
— Bois, coteaux herbus, broussailles, prairies, bruyères et genêts.

— **Robe jaunâtre** avec le dos vert glauque et l'anus lavé de bleuâtre. — Dorsale vert foncé, continue seulement sur les 3 premiers anneaux. — Stigmatale marquée dessous d'un gros point foncé et seulement aux anneaux 5 à 8. Tête rougeâtre.

123. — Acidalia obsoletaria Ramb.

— Juillet-Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Polyphage ; plantes basses.
— Provence.

— **Robe jaune** passant au grisâtre. — Dorsale double, brun rouge, plus ou moins effacée. — Vd. N° 129.

Acidalia strigillaria Hb.

23. — **Stigmatale d'un blanc** plus ou moins pur. — Dorsale gris pur ou gris jaunâtre. **24**

— **Stigmatale jaune** plus ou moins foncé **25**

24. — **Robe gris jaunâtre** à dorsale plus foncée. — Ventre brun livide. — Tête brune ainsi que les pattes écailleuses. — Long. 2,5-3.

124. — Anaitis præformata Hb.

— Septembre à Mai.
— Eclosion en Juin-Août.

— Millepertuis.
— Montagnes AC ; Creuse R ; Cantal, Puy-de-Dôme AC ; Alpes, Provence AC ; Alsace AC ; Vosges C.
— Sommités gazonnées, prairies, coteaux herbus. — Terrains siliceux et calcaires.
— Chrysalide très allongée, comprimée vers la tête, l'enveloppe alaire détachée au bout ; elle est brun jaune d'ocre. — Long. 1,8.

— **Robe gris jaune** tirant sur l'ocracé avec la dorsale concolore ou grise. — Stigmatale fine.

125. — Eupithecia lariciata Frey.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Mars-Avril.
— Mélèze, ? pins.
— Cannes TR.
— Parasite :Platilabus lariciatæ Kr.

25. — **Robe jaune de Naples** ou ocracé clair (parfois lavé de verdâtre dans la région dorsale chez Acidalia ochrata) **26**

— **Robe jaune** plus ou moins gris ou brun. . . . **27**

26. — **Robe jaune de Naples** lavé de carné sur les premiers et derniers anneaux. — Corps plissé transversalement, fortement caréné. — Dorsale blanche bordée de verdâtre de chaque côté, fine. — Stigmatale blanc jaunâtre étroite ondulée. — Tête triangulaire, aplatie devant, ordinairement concolore et lavée de carné. — Ventre bleuâtre ou bleu vert. — Long. 1,7-2,5.

126. — Acidalia ochrata Scop.

— Août à Mai, parfois Juin.
— Eclosion Mai-Juillet.
— Polyphage, plantes basses surtout, myosotis.

— Partout C ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Provence, Vosges, Alsace (clairières des bois), Hte-Marne AR ; *semble plutôt cantonnée dans la partie Est et Sud-Est du département.*

— Coteaux arides et rocailleux, friches, allées des bois.

— **Robe jaune à dorsale concolore** plus ou moins effacée. — Trapézoïdaux noirs. Tête rougeâtre obscur. Vd. nº 112.

Psodos quadrifaria Sulz.

— **Robe ocracé clair à dorsale sombre.** — Stigmatale ocracée, parfois blanchâtre, ombrée de grisâtre à la partie supérieure. Ventre gris plus ou moins livide. Sous-dorsale double ou effacée. — Long. 3,4-3,8.

127. — Hypoplectis adspersaria Hb.

— Août-Octobre.

— Eclosion en Mai.

— Seneçon, surtout nemoralis, genêt à balais.

— Tours TR ; Cher TR.

— Chrysalide dans une coque lâche, liée contre les tiges de la plante nourricière. Elle est jaunâtre virant au brun jaune, l'enveloppe alaire et la région ventrale de l'abdomen lavées de rougeâtre ; cylindrico-conique, à anneaux mobiles, le dernier prolongé en pointe aiguë. — Long. 1,3.

27. — **Stigmatale jaune** ombrée de brun à la partie inférieure, interrompue. — Des poils. — Robe brun jaune sablé de blanc. — Dorsale brun jaune ou brun gris.

128. — Eupithecia oxydata Tr.

— Eté-Automne.

— Eclosion en Juillet-Septembre.

— Millefeuille (feuilles, fleurs, fruits).

— Partout AR ; Saône-et-Loire (Conches-les-Mines) TR ; Indre, Cher AR.

— **Stigmatale jaune blanchâtre.** — Corps allongé, jaune, virant parfois au grisâtre ou au jaune brunâtre, à dessins très variables, ordinairement à points brun noir, surtout sur les côtés. — Dorsale double, sous-dorsale simple, ces lignes brun rouge et parfois totalement effacées ; la sous-dorsale porte au bord postérieur de chaque segment une tache brun noir plus ou moins nette. — Long. 2,8-3,5.

129. — Acidalia strigillaria Hb.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Mai-Juillet.
— Stachys sylvatica, vicia cracca et autres légumineuses herbacées ; origan, violette, véronique.
— Çà et là AC ; Saône-et-Loire R ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord C ; Vosges C ; Alsace AC ; Belfort AC ; Aube, Hte-Marne : *Hortes, Langres.*
— Chrysalide dans un léger réseau ; elle est brun clair.

28. — **Stigmatale rouge** plus ou moins foncé, parfois obscur **29**

— **Stigmatale brune**, grise ou noire, tirant parfois sur le jaunâtre **33**

29. — **Dorsale et sous-dorsale** d'un rouge plus ou moins foncé **30**

— **Dorsale brune ou grise**, continue (quelquefois visible seulement à la loupe). — Stigmates blancs cerclés de noir **32**

30. — **Stigmatale brun rouge**, chargée d'atomes blancs. — Premier et dernier anneau rayés de blanc. — Long. 2-2,6.

130. — Melanippe tristata L.

— Juin-Septembre.

— Eclosion en Avril-Juin, puis Juillet-Août.

— Caille-lait jaune (galium verum).

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Creuse R ou C suivant les localités ; Auvergne C ; Provence, Somme, Nord AR ; Alsace AC ; Belfort AR ; Aube AC ; *Saint-Julien*, Haute-Marne AC : *Hortes (rupt du Chenet, bois de Monservigny, bois du Roi, Presles) ; Langres, Prauthoy.*

— Allées des bois, haies, buissons, lieux ombragés, bruyères. — Terrains secs.

— **Stigmatale non atomée de blanc** **31**

31. — **Des taches dorsales brun rouge** outre la dorsale qui est de cette couleur, ainsi que les sous-dorsale et stigmatale. — Robe jaune plus ou moins foncé.

131. — Eupithecia nanata Hb.

— Juillet-Septembre-Octobre.

— Eclosion en Avril-Juin, puis en Août.

— Fleurs de bruyère (calluna vulgaris).

— Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre C ; Cher, Auvergne, Provence, Midi, Nord R ; Alsace AR ; Belfort AR ; Aube R ; Haute-Marne R ; *paraît assez localisée : Hortes (La Ferrière* TR).

— Lisière des bois, coteaux arides, bruyères, taillis. — Terrains siliceux et calcaires.

— Parasite : Platylabus pedatorius Fab.

— **Des taches dorsales brun rougeâtre**, en chevrons plus ou moins nets. — Carénée latéralement, atténuée en avant, jaune lavé de verdâtre. — Dorsale fine, plus ou moins effacée : anneaux 2-9 avec 1 tache allongée ou ligne brisée descendant à droite et à gauche. — Sous-dorsale et stigmatale interrompues, mieux visibles aux anneaux médians.

132. — Eupithecia coccíferata Mil.

— Mai.
— Eclosion en Mars.
— Fleurs de quercus ilex, coccifer, suber.
— Provence, Ardèche.
— Chrysalide dans une coque solide, sous la mousse.

— **Taches dorsales rougeâtres**, non en chevron, mais en trident dont la base repose sur chaque incision. — Plus petite que E. cocciferata, à laquelle elle ressemble beaucoup.

132bis. — Euplthecia massillata Mil.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Mars-Avril suivant ou 2 ou 3 ans après (Millière).
— Quercus ilex.
— Provence AC.

32. — **Dorsale brune liserée de blanc**, parfois visible seulement à la loupe. — Tête arrondie, globuleuse, petite. Corps à anneaux distincts, à trapézoïdaux noirs surmontés chacun d'un petit poil et éclairés de blanc en arrière. — Robe gris ocracé. — Sous-dorsale nulle ou noirâtre et alors continue. — Stigmatale rouge brique. —Ventre gris bleuâtre à 1 large ligne continue de 4 à 9. — Pattes concolores, les écailleuses à dernier article noir.

133. — Rhoptria asperaria Hb.

— Décembre.
— Eclosion en Avril-Mai.
— Cistus monspeliensis, hélianthème.
— Hyères R ; Pyrénées R ; Auvergne (accidentelle) TR ; Provence R.
— Chrysalide en terre, dans une coque légère faite de mousse ; elle est brun rougeâtre, avec une forte pointe anale noire.

— **Dorsale grise, large, non liserée de blanc.** Tête carrée, rougeâtre, à 1 tache frontale en croissant renversé. — Vd. N° 97.

Selidosema tœniolaria Hb.

33. — **Sous-dorsale généralement bien visible. . . 34**

— **Sous-dorsale nulle ou non visible. 38**

34. — **Tête triangulaire, parfois globuleuse et arrondie,** mais alors le corps porte sur le dos des taches en chevron ou en fer de flèche. **35**

— **Tête globuleuse arrondie.** — Pas de dessins dorsaux en chevron ou en fer de flèche. **36**

35. — **Tête triangulaire**, couverte, ainsi que le corps, de petits poils bruns ; elle est jaunâtre, avec chaque côté 1 ligne de petites taches noires provenant du prolongement de la stigmatale. — Un peu aplatie, atténuée en avant, fortement carénée, la carène très aiguë, faiblement étranglée derrière le 2e anneau. — Trapézoïdaux noirs, entourés de blanc, bien visibles, surtout sur la carène. — Dorsales et sous-dorsales brunes ou grises, plus ou moins effacées, la dorsale formant des sortes de losanges sur les anneaux 4 à 9. — Stigmatale noirâtre, mieux visible sur les anneaux 1-3, 9-12 ; elle est pliée en angle aigu sur le 9e anneau, l'angle tourné vers le bas. — Stigmates noirs, assez grands. — Clapet jaune à verrues noires ; long. 2,3-2,7 (Hofmann).

134. — Acidalia incanaria Hb.

— Toute l'année ; hiverne.

— Eclosion en Mai à Juin ; puis Août à Septembre.

— Mousses, feuilles sèches, plantes basses, surtout sedum album (Fuchs), avec laquelle on l'élève très facilement.

— Partout AC ; Saône-et-Loire C ; Indre, Cher C ; Provence, Gironde, Nord C ; Vosges, Alsace C ; Aube TC ; Haute-Marne C : *Hortes, Prauthoy, Montigny, Langres.*

— Campagnes et villages, où elle vient jusque dans les maisons.

— Chrysalide jaunâtre, avec 4 lignes dorsales et les nervures des ailes brunâtres ; extrémité anale terminée par quatre petits crochets (Rogenhofer).

— **Tête globuleuse, brune, petite**, ne portant, pas plus que le corps, de poils bien visibles. — Corps caréné, court, atténué aux 2 extrémités. — Robe gris ocracé, avec les anneaux médians marqués dans la région dorsale de taches sagittées ou en chevron. — Sous-dorsale brune, fine, souvent très effacée. — Stigmatale plus claire que le fond, non interrompue. — Pattes écailleuses testacées, anales concolores.

135. — Acidalia helianthemata Mil.

— Novembre-Juin.

— Eclosion en Juillet.

— Polyphage ; en captivité, surtout fleurs de helianthemum tuberaria.

— Cannes TR.

— Chrysalide dans une coque molle au milieu des feuilles sèches ; elle est jaune rougeâtre.

36. — **Dorsale noire s'élargissant sur chaque anneau** en 1 triangle bordé de blanc. — Sous-dorsale brune, plus ou moins nette. — Long. 2.

136. — Melanippe molluginata Hb.

— Août-Septembre.

— Eclosion en Mai-Juillet.

— Caille-lait, surtout galium mollugo, approximatum et montanum.

— Hautes montagnes AC ; Creuse, Auvergne C ; Alpes, Alsace AC ; Belfort R.

— Régions montagneuses et boisées ; assez localisée, dans les ravins et escarpements herbus, parfois dans les plaines. — Terrains calcaires.

— Chrysalide cylindrico-conique, à dos déprimé, brun jaune, l'enveloppe alaire très longue. Long. 1.

— **Dorsale noire, double de 4 à 8.** — Tête petite, jaune d'or ou rougeâtre bordée de noir. — Corps atténué en avant, plissé transversalement, à trapézoïdaux surmontés d'un poil raide visible à la loupe. — Robe jaunâtre, verdâtre ou brun sombre ; plaques du cou à 2 taches brunes bordées de noir. — Lignes ordinaires noires, la dorsale et la sous-dorsale formant sur les anneaux 9 et surtout 10 un dessin en forme de lire ; anneaux 11 et 12 gris clair uniforme. — Ventre gris clair, à nombreux traits noirs longitudinaux et irrégulièrement placés. — Pattes : les écailleuses concolores, les membraneuses grisâtres. (Gartner, Fauna von Brünn, p. 27.)

136bis. — Acidalia herbariata Fab.

— Septembre-Mai ; Juillet.

— Eclosion en Juin-Juillet, puis Août-Septembre.

— Herbiers, foin, plantes sèches, bouleau, genévrier, etc.

— Indre, Cher R ; Auvergne C ; Saône-et-Loire AR ; Midi, Provence, Ouest C ; Alsace TR.

— Chrysalide dans une coque légère ; elle est brun marron brillant, l'extrémité anale avec quelques crochets et poils recourbés,

— **Dorsale ni double, ni élargie** sur les anneaux en un triangle bordé de blanc. Tête globuleuse, rétractile. **37**

37. — Ventre carné obscur. — Corps fortement caréné. — A la loupe, les stigmates sont blancs cerclés de brun. Vd. n° 75. Eupithecia globulariata Mil.

— **Ventre violacé.** — Corps atténué aux 2 extrémités. — Stigmates noirs cerclés de blanc, arrondis. — Dorsale gris noirâtre, liserée de blanc en haut, interrompue en fer de lance. Stigmatale noirâtre, liserée de blanc à la partie supérieure. — Long. 2,5-3.

137. — Cleogene lutearia Fab.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juillet.
— Oseille, ? polyphage.
— Creuse, Auvergne C ; Alpes C ; Lyon TR ; Provence AR.

38. — **Stigmatale brune ou gris brun.** — Corps jaune feuille morte, à une dorsale faite de taches losangiques noirâtres accompagnées de deux points blancs. — Tête triangulaire. — Long. 3-3,5.

138. — Boarmia secundaria Esp.

— Septembre-Juin.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Pin sylvestre, sapins.
— Çà et là R ; Auvergne TR ; Alpes, Provence, Alsace C ; Vosges TR ; Hte-Marne : *Langres, ailleurs ?*
— Bois de sapins des hautes montagnes, genêts, bruyères. — Terrains calcaires.

— **Stigmatale faite de grandes taches brunes.** — Robe jaune isabelle avec de grandes taches dorsales brunes. — Vd. N° 101. Acidalia imitaria Hb.

38bis. — **Une tache blanchâtre sur le 9e anneau.** — Dorsale double, fine, de teinte claire et bordée de lignes sombres ; à côté des taches noires en trapèze. — Corps très atténué vers la tête, de couleur gris jaune. — Long. 2,2-2,7.

138bis. — Acidalia rufaria Hb.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juin-Août.
— Plantes basses, surtout stellaire.
— Presque partout ; Saône-et-Loire, Indre, Basses-Alpes, Isère, Midi, Hérault, Gironde, Auvergne, Vosges, Doubs, Haute-Marne : *Langres.*

— **N'ayant pas à la fois une tache blanchâtre** sur le 9e anneau et la dorsale double **39**

39. — **Sous-dorsale plus ou moins effacée**, mais visible (elle est très interrompue chez A. luridata var. romanaria Mil., Vd. N° 184bis) **40**

— **Sous-dorsale faite de taches** en chevrons, de points ou nulle **45**

40. — **Sous-dorsale jaune** ou vert jaunâtre, parfois assez vague (parfois brun jaune chez A. emutaria Hb., Vd. N° 143bis) **41**

— **Sous-dorsale brune**, noire, gris ardoisé, verte. **44**

41. — **Une dorsale qui est parfois faite** simplement d'un point par anneau **42**

— **Dorsale absolument nulle** **43**

42. — **Dorsale jaune.** — Vd. N° 111.

Psodos quadrifaria Sulz.

— **Dorsale vert jaunâtre**, plus foncée que le fond. — Sous-dorsale de même couleur, souvent très effacée. — Robe verte.

139. — Cidaria associata Bork.

— Avril-Juin.
— Eclosion en Juin-Juillet.

— Cassis et autres groseillers.

— Presque partout AR ; Centre, Indre, Paris, Oise, Marne, Doubs, Hte-Marne TR : *Hortes.*

— **Dorsale faite d'un point rouge** sur chaque anneau aux incisions. — Robe jaunâtre. — Sous-dorsale jaune, continue, vague. — Tête vert pâle, ayant parfois sur chaque côté une ligne rose. — Varie en vert, à stigmatale rose. — Long. 2,6-3,4.

140. — Cabera pusaria L.

— Mai-Juin, Août-Septembre.

— Eclosion de Mai-Août et en Octobre.

— Chêne, saule, bouleau, aulne.

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord TC ; Alsace, Aube C ; Haute-Marne : *partout dans les bois C, Hortes (bois de Presles AC), Praslay, Auberive, Prauthoy (bois de Montanson), Langres, Saint-Dizier (C au Vertbois et dans le bois de Valcourt).*

— Lieux ombragés, prairies, bois humides. — Terrains argileux, calcaires ou argilo-calcaires.

— Chrysalide dans une coque assez légère placée sur terre, sous la mousse ; elle est cylindrico-conique, brun jaune. — Long. 1.

— Parasite : Platylabus rufus Wesm.

43. — **Tête verte ou jaunâtre**, fortement pointillée de pourpré. — Ventre à une ligne obscure. — Vd. N° 113. — Camptogramma fluviata Hb.

— **Tête verte à sommet carminé** plus ou moins obscur et côtés lavés de jaunâtre. — Ventre concolore, sans ligne. — Robe jaune citron, cannelle, brune, brun rougeâtre et plus souvent vert plus ou moins foncé, ordinairement pomme avec les incisions jaunâtres ; couverte à la loupe de points blanchâtres. — Corps cylindrique, légèrement caréné, à

quelques courts poils bruns ; au repos, sa partie antérieure est repliée un peu en boucle. — Dorsale et stigmatale nulles. — Sous-dorsale vert jaunâtre, étroite, interrompue. — Stigmates ovoïdes, rougeâtres. — Pattes et clapet anal rouge carminé, plus ou moins sale.

D'après Millière, les individus sains ont toujours la robe verte ; ceux qui la portent d'autre couleur seraient plutôt des individus chétifs, malades ou larvés.

141. — Ephyra pupillaria Hb.

— Toute l'année, surtout Avril.

— Eclosion surtout en Juillet.

— Divers arbres et arbrisseaux, cistus monspeliensis et salviæfolius, myrtus communis, phillyrea angustifolia, arbutus unedo, chênes divers.

— Doubs R ; Indre, Cantal R ; Provence, Midi AC ; Haute-Marne : *Langres*.

— Chrysalide vert foncé, légèrement bleuâtre, avec des lignes claires et déliées sur la carène ; pointe anale rouge carminé ou vineux. — Elle est suspendue par la queue et par un. lien transversal.

— Parasite : Microgaster intricatus Hal. (Perris).

44. — **Des stries blanches transversales.** — Robe jaune feuille morte finement rayée de brun et de verdâtre. — Souvent deux points noirs sur chacun des anneaux 5 à 8 et deux tubercules noirs sur 11. — Ventre fauve.

142. — Tephrosia consonaria Hb.

— Juillet-Septembre (se chrysalide pour l'hiver).

— Eclosion en Avril-Mai et même Juin.

— Chêne, ? hêtre.

— Est AR ; Saône-et-Loire R ; Indre AR ; Cher C ; Nord AR ; Alsace C dans la montagne, TR en plaine, dans les terrains argileux ; Vosges AC ; Aube AR.

— Lieux arides, broussailles, coteaux boisés, surtout ceux où croît le hêtre. — Terrains calcaires.

— **Pas de stries transversales blanches. . . 44** bis

44bis. — **Robe jaune** avec d'épais points brun rouge en lignes transverses. — Vd. N° 78.

Strenia immorata L.

— **Robe argileuse**, un peu carénée, légèrement rugueuse. — Dorsale fine, d'un rosé assez pâle, liserée de brun. — Sous-dorsale brune, fine, un peu flexueuse. — Tête brune. — Long. 1,5-2.

143. — Acidalia flaveolaria Hb.

— Août Mai.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Plantes basses.

— Alpes, Savoie.

— **Robe gris jaune**, carénée sur les côtés, plissée transversalement, longue, effilée. — Dorsale grisâtre, plus ou moins effacée sur les premiers segments. — Sous-dorsale plus sombre que le fond. — Stigmates blancs, bordés de noirâtre. — Tête carrée, gris jaune. — Pattes concolores. — Long. 3-3,5. — Roulée au repos.

143bis. — Acidalia emutaria Hb.

— Septembre-Avril, puis Juillet.

— Eclosion en Juin, puis en Août.

— Convolvulus sepium, statice limonium.

— Provence, *Montpellier*, Pyrénées-Orientales, Gironde.

45. — **Sous-dorsale nulle** ou faite de points (chez A. trigeminata, les chevrons sont prolongés dans la région sous-dorsale quoique en réalité ils soient dorsaux ; chez Eupithecia oblongata Thnb., les chevrons latéraux sont souvent peu marqués). **46**

— **Sous-dorsale faite de traits obliques** (voir la remarque ci-dessus à propos de A. trigeminata Hufn.) . . . . . **45 bis**

45 bis. — **Dorsale rouge ou violette.** — Chevrons latéraux rosés, souvent assez effacés. — Robe jaune (1).

144. — Eupithecia oblongata Thnb.

— Juin ; Août-Septembre.

— Eclosion en Mai, puis Juillet-Août.

— Fleurs des plantes basses, surtout seneçons, tanaisies, linaire, caille-lait, scabieuse, persil et autres ombellifères.

— Partout C ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord AR ; Alsace AC ; Aube C ; Haute-Marne C : *Hortes, Maizières, Montigny, Vaillant, Langres.*

— Allées des bois, broussailles, friches, lieux incultes, bords des chemins.

— **Dorsale blanchâtre**, souvent interrompue par les chevrons noirâtres, ces chevrons au nombre de deux par anneau, ouverts en arrière, le 2e empiétant sur l'anneau suivant ; entre les branches des chevrons, sur les anneaux 9 et 10, une tache blanc rosé. — Robe brun jaune, les trois derniers anneaux visiblement pubescents. — Tête brun noir. — Ventre

(1) La couleur de cette chenille varie ordinairement avec la plante sur laquelle on la rencontre : jaune sans dessin sur les fleurs du persil, elle présente la même teinte, mais avec dessins rouge lie de vin sur linaria vulgaris ; elle est vert d'eau, à lignes plus foncées, sur linaria minor ; elle passe au blanc verdâtre, avec la région dorsale vert tendre, sur tanacetum vulgare.

clair au milieu, avec des lignes irrégulièrement ondulées. — Du reste assez semblable à A. moniliata Fab. (Rœssler).

144bis. — Acidalia trigeminata Hufn.

— Août-Avril.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Plantes basses, surtout fleurs de pissenlit, anthriscus sylvestris, polygonum aviculare.

— Presque partout ; Haute-Marne : *Langres*.

46. — **Dorsale faite de triangles**, chevrons ou écussons discolores **47**

— **Dorsale continue ou non**, nulle ou faite de points, mais jamais de taches en chevron ou écusson . **49**

47. — **Les taches dorsales sont en écusson**, brunes sur fond ferrugineux aux anneaux 4 à 10. — Dorsale brune, interrompue. — Vd. N° 70.

Boarmia repandata L.

— **Les taches dorsales sont en triangles** ou en chevrons. **48**

48. — **Les anneaux 5 à 8 portent** une tache noire triangulaire. — Stigmatale ordinairement noire. — Vd. N° 104.

Eupithecia millefoliata Rœs.

— **Dorsale faite de taches en chevrons.** — Robe jaune, carénée à sa partie postérieure. — Tête testacée, assez fortement pointillée de noir.

145. — Eupithecia pumilata Hb.

— Septembre-Décembre.

— Eclosion en Mars à Juillet, même Août et Septembre.

— Fleurs de clématite, euphraise, genêt, mercuriale, lavande, romarin, bruyères; polyphage.

— Presque partout C; Saône-et-Loire AC; Indre C; Cantal, Provence, Gironde, Nord AR; Alsace AC; Aube AR; Haute-Marne R: *Hortes, Prauthoy, Langres (? Buzon).*

— Bord des bois, bosquets, friches, bruyères, coteaux ensoleillés.

49. — **Dorsale continue**, au moins sur les 6 premiers anneaux **50**

— **Dorsale très interrompue**, faite de points ou nulle **53**

50. — **Dorsale continue seulement** sur les anneaux 1 à 6, 9 à 11, rougeâtre, puis noire, les anneaux 6 à 9 ne portant que des taches noires. — Robe jaune, les 3 derniers segments plus pâles.

146. — Melanippe procellata Fab.

— Juin, Septembre.

— Eclosion en Mai, puis Août.

— Clématites (clematis vitalba et flammula).

— Çà et là R; Indre AR; Cher R; Provence, Somme, Nord TR; Alsace AC; Belfort, Vosges AR; Aube AR; Haute-Marne R: *Langres.*

— Broussailles, buissons, bois secs. — Terrains calcaires.

— **Dorsale continue sur tous** ou presque tous les anneaux **51**

51. — **Dorsale verte, étroite**, souvent très effacée et invisible. — Corps allongé, cylindrique, très peu atténué postérieurement. — Quelques petits poils blanchâtres sur des granulations blanc de lait, à peine distincts à l'œil nu. — Robe vert jaune ou verdâtre et alors à incisions jaunes; à la loupe, le fond est

marbré de blanchâtre. — Sous-dorsale et stigmatale nulles. — Stigmates ronds, d'un noir profond, visibles en un petit point noir, semblant à la loupe placés sur une éclaircie du fond. — Ventre et pattes verdâtres ou vert jaunâtre, sans tache ni ligne. — Tête concolore, parfois cependant plus verdâtre ou plus jaunâtre que le fond ; elle est marbrée et irrégulièrement pointillée de plus foncé, aussi large que le premier anneau, avec quelques poils pâles. — Rigide au repos, où sa longueur atteint alors 3-3,5.

147. — Eubolia cervinata S. V.

— Mars-Avril et ? Mai-Juin.
— Eclosion d'Août-Novembre ; elle a lieu la nuit.
— Mauves et guimauves.
— Çà et là AC ; Saône-et-Loire (localisée) R ; Indre AR ; Cher, Auvergne R ; Provence, *Marseille* C ; Normandie ?, Alsace ?
— Chrysalide renflée au milieu, subfusiforme, submate, d'un brun rouge marron virant au noirâtre, l'enveloppe alaire fortement chagrinée, les anneaux profondément pointillés ; 2 pointes anales très fines, plus ou moins recourbées au bout. — Long. 1,2 ; larg. 0,45.

— **Dorsale rose, rouge**, parfois rouge brun . . **52**

52. — **Robe jaunâtre** plus ou moins lavé de carné, à peine carénée, longue, cylindrique. — Dorsale rougeâtre, fine. — Ventre vert clair. — Long. 2,2-2,8.

148. — Acidalia rubricata Fab.

— Août-Avril ; Juin-Juillet.
— Eclosion Mai-Juin, Juillet-Août.
— Plantes basses, surtout légumineuses herbacées, vesces, genêts, sedum.

— Presque partout (excepté ? Midi) AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Gironde, Vosges, Alsace AC ; Belfort R ; Haute-Marne AC (*au moins dans la partie est du département*) : *Hortes*, *Troischamps*, *Rougeux*, *bas de Charmoy*, *Langres*.

— Coteaux arides exposés au midi, prairies sablonneuses, bruyères, endroits secs. — Terrains calcaires.

— **Robe jaune pâle**, parfois un peu verdâtre. — Dorsale très fine, d'un beau rose, souvent assez interrompue. — Les 4 premiers anneaux sont souvent roses jusqu'au niveau de la région stigmatale. — Stigmates bordés de rose. — Tête brun clair.

149. — Eupithecia chloerata Mab.

— Avril-Juin.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Prunellier (fleurs).

— Presque partout AR ; Indre AR ; Haute-Marne, çà et là TR : *Hortes* (*La Ferrière*, *un exemplaire de l'adulte*).

— Haies, buissons, lisière des bois. — Terrains calcaires.

— **Robe jaune ocreux**, la dorsale brune ou rouge brun, bien nette seulement à partir du 3e ou 4e anneau.

150. — Acidalia emarginata L.

— Septembre-Juin.

— Eclosion Juin-Juillet.

— Liseron des champs, caille-lait jaune.

— Partout AR ; Saône-et-Loire R ; Indre AC ; Auvergne R ; Gironde, Nord AC ; Vosges AC ; Alsace AR ; Belfort AR ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes*, *Langres*.

— Bois humides, bord des ruisseaux, jardins. — Terrains argileux, marneux ou humifères.

53. — **Dorsale nulle** ou peu marquée. — Vd. N° 89.

Eupithecia alliaria Staud.

— **Dorsale interrompue**, faite de traits, taches ou points . . . . . **53 bis**

53 bis. — **Robe gris jaunâtre**, à incisions plus claires, parfois gris carné. — Longue, cylindrique, subatténuée en avant. — Dorsale grise, interrompue, souvent peu visible. — Sous-dorsale et stigmatale peu ou pas marquées. — Trapézoïdaux noirs, petits. — Ventre à une bande claire bordée de deux lignes grises. — Tête aplatie (Berce).

150 bis. — Phibalapteryx aquata Hb.

— Juin ; Août-Septembre.
— Eclosion Avril-Mai, Juillet-Août.
— Clematis vitalba, anémone pulsatille et fausse renoncule (A. ranunculoïdes), ? genévriers.
— Indre, Midi, Sud-Ouest, Somme, Paris, Alsace, Doubs, Aube.

— **Chenille sans ces caractères** **54**

54. — **Les anneaux 5 à 12 portent** sur les côtés une série de taches brunes reliées entre elles. — Robe jaune plus ou moins fauve, les segments 1 à 4 portant 4 fines raies brunes bordées de jaunâtre, avec d'autres rouge vif. — Anneaux 5-11 variés de lignes et de points brun rouge, également bordés de jaune. — Long. 3,5-4.

151. — Hybernia marginaria Bork.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Janvier-Mars et très probablement en Novembre.
— Chêne, bouleau, aubépine, arbres forestiers.

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Provence, Centre C ; Gironde, Nord C ; Alsace C ; Belfort, Vosges AC ; Haute-Marne AC : *dans la partie est du département, Langres.*

— Bois, broussailles, haies et buissons.

— **Les côtés des anneaux 5 à 12** sans série de taches brunes reliées entre elles. **55**

55. — **Dorsale faite d'un trait rose** par anneau. — Stigmates bordés de rose. — Vd. N° 149.

Eupithecia chloerata Mab.

— **Dorsale faite de taches brunes** irrégulières, assez souvent bordées de blanc. — Robe rugueuse, brun jaune. — Long. 1,5-2.

152. — Anticlea berberata S. V.

— Mai-Juin ; Août-Septembre (passe l'hiver en chrysalide).

— Eclosion en Avril, puis Juin-Juillet.

— Epine-vinette.

— Presque partout AC, mais localisée où croît sa plante nourricière ; Saône-et-Loire AC ; Indre, Cher AC ; Alsace R ; Vosges AR ; Aube AR ; Haute-Marne R : *Langres.*

— Bois secs, broussailles, jardins. — Terrains calcaires.

— Chrysalide cylindrico-conique, jaune d'ocre, à anneaux mobiles. — Long. 0,8.

— Parasite : Platylabus errabundus Gr., hypomecus albitarsis Wesm.

IV• GROUPE

Robe à fond de teinte rose, vineuse, rouge, rousse ou fauve

1. — **Au moins une stigmatale** bien distincte, continue ou non, mais cependant non faite de points. . . **2**

— **Stigmatale indécise**, faite de points ou nulle. . **32**

2. — **Stigmatale blanche** ou blanchâtre **3**

— **Stigmatale jaune** ou jaunâtre. **13**

— **Stigmatale de toute autre couleur**, rose, rouge, fauve, grise, brune ou noirâtre. **18**

3. — **Sous-dorsale nulle** ou très effacée **4**

— **Sous-dorsale continue** ou interrompue, mais visible **7**

4. — **Dorsale géminée, noire**, interrompue sur les 6 anneaux du milieu. — Ventre avec 3 lignes foncées sur les anneaux 4 à 9. — Corps atténué antérieurement, caréné sur les côtés. — Robe brun rougeâtre. — L'interruption de la dorsale est faite sur chaque incision par une tache géminée, la partie antérieure de cette tache anguleuse et noire, la partie postérieure un peu arrondie et blanche. — Stigmates blancs cerclés de noir. — Tête arrondie, globuleuse, brun rougeâtre. — Pattes concolores.

153. — Eubolia proximaria Ramb.

— Novembre-Mars.
— Genista corsica et ulex.
— Corse, ? Alpes-Maritimes.

— **Dorsale simple ou nulle** (parfois aussi une variété de Eupithecia ultimaria, Vd. N° 256) **5**

5. — **Ventre vert clair.** — Robe à anneaux ordinairement bien distincts, le plus souvent verte sur les côtés, le ventre vert pâle avec le dos jaune brun ou brun rouge et une dorsale plus claire ou plus sombre. — Stigmatale souvent nulle. — Varie parfois en rouge vineux. — Long. 1,5-2.

154. — Lythria purpuraria L.

— Mai-Juin ; Août-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).

— Eclosion en Avril-Mai, puis Juillet-Août.

— Polygonées, surtout rumex et principalement la petite oseille, camomille romaine.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Nièvre AC ; Cher R ; Indre, Auvergne C ; Midi, Provence, Gironde, Alsace AC ; Vosges AC ; Aube AR ; Hte-Marne AC : *Hortes, Prauthoy, Langres.*

— La génération d'Avril à Mai donne la var. rotaria Fab., celle de Juillet-Août la var. cruentaria Bork.

— Broussailles, coteaux arides, champs et prairies.

— Terrains siliceux ou humifères.

— **Ventre de toute autre couleur**, généralement plus ou moins carné **6**

6. — **Corps un peu caréné.** — Stigmates noirs, partagés à la loupe par un petit trait jaunâtre. — Tête assez petite, un peu globuleuse, concolore, avec plusieurs lignes qui sont la continuation de celles du corps. — Robe grisâtre lavé de carné et de vineux, à nombreuses lignes effacées. — Dorsale fine, peu ou pas visible, plutôt remplacée par un grand nombre de liserés clairs, continus et mieux marqués sur les 3

premiers anneaux. — Stigmatale blanchâtre, nette, inférieurement ombrée de noir, interrompue aux incisions et partagée par un liseré vineux. — Ventre concolore, à lignes assez nombreuses, la médiane noirâtre, liserée chaque côté de blanchâtre, continue sur les anneaux 4 à 9. — Pattes : écailleuses jaunâtres, à pointe brune ; membraneuses concolores.

155. — Selidosema agaritharia Dard.

— Avril-Juin.
— Eclosion Août-Septembre.
— ! Ulex provincialis, en Espagne sur genêt.
— Marseille, *Notre-Dame de la Garde* (Dardouin) TR.

— **Corps non caréné.** — Stigmates blanchâtres, très petits. — Dorsale nulle, remplacée par deux traits jaunes à la partie antérieure des 3 premiers anneaux. — Vd. N° 87. Gnophos respersaria Hb.

7. — Dorsale vert foncé continue **8**

— **Dorsale de toute autre couleur,** continue ou non, ou nulle **10**

8. — Dorsale liserée de blanc chaque côté. — Sous-dorsale blanche liserée de noir chaque côté, rétrécie aux incisions. — Tête verte, à nombreux points noirs symétriquement placés. — Corps un peu atténué antérieurement, un peu caréné sur les côtés. — Robe vineux obscur ou vert clair mat. — Stigmatale blanche portant sur chaque anneau une tache citron surmontée de 3 points noirs. — Ventre concolore, les anneaux 4 à 9 portant 3 lignes nébuleuses, continues. — Pattes vertes, les écailleuses ayant chacun de leurs articles taché de noir au côté externe. **156. — Macaria œstimaria** Hb.

— Juin-Juillet ; Octobre.
— Eclosion en Avril, Octobre ; très probablement deux générations.
— Tamarix gallica L.
— Provence, Charente.
— Chrysalide en terre ; elle est brune à incisions noires ; une forte pointe anale noire.

— **Dorsale et sous-dorsales non liserées** d'une autre teinte bien visible. — Sous-dorsale blanchâtre . **9**

9. — **Dorsale large.** — Tête petite, verdâtre luisant. — Robe rougeâtre à ventre blanc bleuâtre portant une ligne claire continue. — Pattes vertes, les anales bordées de vineux au côté externe. — La robe est aussi vert plus ou moins jaunâtre ou brune.

157. — Eupithecia expressaria H. S.

— Mars-Avril.
— Eclosion en Septembre et ? dès fin Juillet.
— Juniperus macrocarpa et ? vulgaris.
— Saône-et-Loire, Lyon, Ardèche, Pyrénées, Jura.
— Chrysalide en terre.

— **Dorsale fine.** — Tête petite, globuleuse, concolore. — Corps plissé, rugueux, un peu caréné. — Robe vineuse, brune ou plus souvent vert assez clair. — Stigmatale large ; elle est tachée de rougeâtre sur les anneaux 1 à 3 ; clapet parfois rougeâtre. — Varie en jaune vif avec un dessin dorsal « hiéroglyphique » rougeâtre dont la pointe latérale descend sur chaque anneau jusqu'à la stigmatale.

158. — Eupithecia oxycedrata Ramb.

— Avril-Mai ; Octobre-Novembre.
— Eclosion en Mai-Juin ; puis Septembre-Octobre, ? Avril.

— Juniperus oxycedrus.
— Littoral méditerranéen, Indre R ; Alsace R.
— Coteaux arides, broussailles. — Terrains calcaires et siliceux.
— Chrysalide de teinte variable, verte, rouge, brune ou jaune.

10. — **Sous-dorsale géminée** (qu'elle soit continue ou interrompue), brune. **11**

— **Sous-dorsale simple**, continue ou interrompue. **12**

11. — **Dorsale jaune ou grise**, étroite, placée sur une bande rouge brique. — Corps à poils blonds. — Stigmates ronds, ordinairement blancs cerclés de noir. — Robe d'un carné plus ou moins clair, strié de blanchâtre, le ventre strié aussi de cette dernière teinte. — Long. 2,5-3.

159. — Pachycnemia hippocastanaria Hb.

— Mai-Juin ; Septembre-Mars.
— Eclosion en Avril et Juillet ; l'adulte se rencontre aussi en Octobre.
— Bruyères, surtout vulgaire.
— Partout C ; Saône-et-Loire AC ; Creuse, Centre C ; Provence, Gironde, Alsace C ; Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes*, *Rosoy*.
— Collines arides, friches, bois secs. — Terrains siliceux et humifères.

— **Dorsale brune,** fine, interrompue, non placée sur une bande rouge brique. — Corps à trapézoïdaux bruns cerclés de blanc. — Corps brun rougeâtre, caréné. — Tête testacée à 2 traits perpendiculaires bruns. — Vd. N° 116.

Emmelesia unifasciata Haw.

12. — **Sous-dorsale brune,** continue. — Stigmates ronds, blancs cerclés de noir et de rouge. — Tête bleu foncé maculé de noir. — Ventre carné obscur à une bande blanche marquée sur chacun des anneaux médians d'une tache brune rectangulaire. — Trapézoïdaux noirs et forts. — Corps cylindrique, rougeâtre obscur, à incisions brunes, le premier anneau bleu noirâtre. — Pattes écailleuses bleu noirâtre; membraneuses concolores.

160. — Coremia basochesiata D.

— Novembre-Mai.
— Eclosion en Septembre.
— Galium, senecio vulgaris, veronica pilosa (au moins en captivité), rubia peregrina.
— Hyères, Cannes.

— **Sous-dorsale blanche,** marquée sur les segments 1-3, 8-12; les autres portent des chevrons dorsaux. — Vd. N° 179.

Melanthia ocellata L.

— **Sous-dorsale rougeâtre**, fine, continue seulement sur les anneaux 1 à 4. — Stigmates rougeâtres bordés en avant par 1 trait noir et en arrière par 1 point noir. — Tête testacée, irrégulièrement tachée de points noirâtres. — Ventre concolore, les anneaux 4 à 9 portant chacun une tache claire en losange, ces losanges réunis. — Corps vineux obscur, atomé de brun, avec de petits poils blanchâtres. — Dorsale brune ou noire, continue seulement sur les 3 premiers anneaux. — Stigmatale blanche, large, ondulée, continue, bordée de noir à sa partie supérieure; sa partie inférieure a un gros point noir par anneau, et elle-même porte sur chaque segment une tache jaune d'ocre. — Pattes concolores.

161. — Fidonia pennigeraria Hb.

— Avril.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Santolina chamœcyparissus ; lavande.
— Basses-Alpes, ? Alpes-Maritimes, Pyrénées-Orientales.
— Chrysalide dans la mousse ; elle est assez longue, brune, à 1 pointe abdominale et les stigmates nettement marqués en noir.

13.—Dorsale faite d'une ligne continue ou interrompue **14**

— Dorsale faite de taches en losange ou triangle, de points ou nulle. **17**

14.—Stigmatale chargée sur chaque anneau d'une tache couleur rouille ou jaune orange, portant en son milieu un point blanc qui n'est autre que le stigmate. — Dorsale géminée, interrompue ou simple, continue ou subcontinue, bordée de noir chaque côté, cette bordure liserée elle-même de jaunâtre. — Corps allongé, cylindrique, à quelques poils ; il est rougeâtre marbré de noir, la région sous-dorsale des anneaux assez nettement rouille foncé ; clapet jaune sans tache stigmatale, ou mieux région stigmatale beau jaune serin, semblant s'arrêter sur le 9e anneau, liserée de noir à la partie supérieure, puis marquée en une fine ligne plus pâle sur les pattes anales. Tête brun rougeâtre variée de plus pâle, avec de nombreuses granulations. Pattes jaunes. — Long. 3,5.

162. — Hybernia defoliaria L.

— Avril-Juin.
— Eclosion en Novembre-Décembre ou au printemps suivant.
— Arbres fruitiers et forestiers, surtout chêne, hêtre, pommier, tilleul, charme, bouleau, aubépine, etc.

— Partout C ou R suivant les années ; Saône-et-Loire, Centre, Gironde, Somme, Nord AC ; Alsace, Belfort, Vosges C ; Aube, Haute-Marne C : *Hortes, Montigny, Saint-Dizier.*

— Forêts, jardins, vergers.

— Chrysalide en terre dans une coque légère ; elle est brun rougeâtre, avec une pointe anale aiguë.

— Parasite : Platylabus pedatorius Fab.

— **Stigmatale sans tache**, couleur rouille marquée d'un point blanc. — Dorsale simple (parfois géminée chez Ypsipetes trifasciata Bork.) **15**

15. — **Dorsale jaune**, fine, ainsi que la stigmatale, qui est plus ou moins liserée de noir à sa partie supérieure. — Robe feuille morte ou brun rouge. Tête et pattes rougeâtres ou noires. — Dans l'espèce brun rouge, la stigmatale est généralement obscure. — Long. 2,5.

163. — Ephyra pendularia L.

— Mai-Juin ; Août-Septembre.

— Eclosion en Mai, puis en Juillet-Août.

— Bouleau, aulne, chêne.

— Partout AC ; Saône-et-Loire, çà et là AR ; Indre AC ; Cher C ; Nord C ; Vosges C ; Alsace AR ; Belfort AC ; Aube C ; Haute-Marne AR : *Hortes, Langres.*

— Bois humides, surtout plantations de bouleaux. — Terrains argilo-calcaires.

— Chrysalide suspendue à la tige par la queue et par un lien transversal ; elle est cylindrico-conique, à tête obtuse, l'enveloppe alaire vert pré, les anneaux de l'abdomen brun jaune. — Long. 1,1.

— **Dorsale brune ou noire** **16**

16. — **Robe rougeâtre** à incisions gris bleuâtre, à poils bien visibles. — Dorsale simple, rarement géminée,

brune ainsi que la sous-dorsale. — Tête jaune réticulée de brun. — Long. 1,8-2,4.

164. — Ypsipetes trifasciata Bork.

— Mai ; ? de Septembre-Mai.
— Eclosion en Juin-Août.
— Chrysalide entre les feuilles.
— Peuplier, saule, aulne, bouleau, hêtre.
— Çà et là AC ; ordinairement C là où elle est localisée ; Saône-et-Loire R ; Cher R ; Mont-Dore, Nord TC ; Alsace AC ; Belfort AR ; Vosges AC ; Aube AR ; Hte-Marne AC : *Hortes (La Ferrière, la Charme-l'Abbé), vallées de l'Amance, Langres.*
— Bois épais, fourrés humides. — Terrains argileux.

— **Robe roux fauve** ou jaune cuivreux plus ou moins vif, le ventre roux foncé marqué d'une bande claire et de 4 points blanchâtres sur chaque anneau. — Dorsale brun noirâtre. — Sous-dorsale double, souvent assez effacée, parfois même invisible. — Stigmatale jaunâtre ou blanchâtre. — Long. 2,8-3,2.

165. Anaitis plagiata L.

— Octobre-Mai ; Juillet-Août.
— Eclosion de Mai-Septembre, en 2 générations.
— Millepertuis perforé, dont elle mange surtout les fleurs en boutons. — En hiver, elle se tient sous les branches les plus basses.
— Partout C ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Provence, Gironde, Somme AC ; Nord C ; Alsace C ; Belfort AR ; Aube C ; Haute-Marne AC : *Hortes, Maizières, Montigny, Langres.*
— Prairies sèches, talus, allées herbues, lisières et clairières des bois. — Terrains siliceux.
— Chrysalide sans coque, sur terre ou dans les feuilles sèches. — Elle est très mince, brun jaunâtre, l'enveloppe alaire terminée par une longue pointe détachée de l'abdomen.
— Parasite : Microgaster candidatus Walk. (Perris).

— **Robe carnée** avec le dos plus foncé, le ventre concolore ayant sur chacun des anneaux médians 1 tache carrée, noirâtre. — Trapézoïdaux noirs bien nets. — Dorsale fine, noire, continue seulement sur les anneaux 1-3, 10-12, faite simplement d'un trait sur les autres, ce trait suivi dans le sens transversal d'une tache allongée jaune vif. Sous-dorsale nulle. Stigmatale peu distincte sur les 4 ou 5 derniers anneaux, marquée en outre de blanc au bord postérieur de chaque segment. Stigmates blancs cerclés de noir. Tête carrée de la couleur du corps. Pattes carnées.

166. — Gnophos dumetata Tr.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Octobre.
— Phillyrea latifolia.
— Montpellier, Basses-Alpes.
— Chrysalide dans les détritus ; elle est assez renflée, brun rouge, avec 1 pointe anale assez forte.

17. — **Dorsale faite de taches en losange** vert sale, ces taches séparées sur les anneaux médians. — Corps atténué en avant, avec de nombreux tubercules surmontés d'un poil blanc. Robe brun rougeâtre, avec les incisions jaune orange. — Stigmatale jaunâtre, sinueuse, portant souvent des taches noires.

167. — Eupithecia vulgata Haw.

— Juin, ? Septembre.
— Eclosion en Mai-Juillet.
— Aubépine, ronce, sedum, polygonum. — En société.
— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Provence, Gironde, Nord C ; Alsace AC ; Aube R ; Haute-Marne AR : *Hortes*, *Rosoy*, *Prauthoy*.
— Taillis, lisière des bois, haies, broussailles, surtout celles ou croît le houblon (Foucart).

— **Dorsale faite de taches rondes**, fauve plus ou moins foncé, et seulement sur les anneaux médians. Corps légèrement atténué antérieurement, brun rougeâtre, surtout dans la région dorsale. — Stigmatale large, jaune, ainsi que le ventre.

168. — Coremia designata Rott.

— Juin ; Septembre.
— Eclosion en Mai ; Juillet-Août.
— Peuplier (Sepp.), aulne (M. Sand), bouleau.
— Çà et là, localisée en général R ou AC ; Indre R ; Auvergne, Nord AR ; Alsace, Belfort R ; Vosges AC ; Aube AC ; Haute-Marne AR : *Hortes*, *Langres*.
— Lisières et allées des bois. — Terrains calcaires et siliceux.

— **Dorsale faite de taches triangulaires** blanches sur les anneaux 3 à 8. — Vd. n° 187.

Larentia olivata Bork.

— **Dorsale nulle**. — Incisions bordées de blanc. — Tête plus grosse que le 1er segment. — Sous-dorsale noire, interrompue. — Vd. n° 121.

Boarmia abietaria Hb.

18. — **Sous-dorsale continue** ou interrompue, mais nette **19**

— **Sous-dorsale peu visible**, faite de points ou nulle **24**

19. — **Sous-dorsale jaunâtre**. — Robe rose dans la région dorsale, avec le ventre marqué de lignes blanches. — Dorsale faite de taches concolores à bordure jaune. — Stigmatale rougeâtre, interrompue par des taches jaunâtres.

169. — Eupithecia satyrata Hb.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Juillet.
— Fleurs des Eupatorium cannabinum, centaurea nigra, unantia arvensis, chrysanthèmes, scabieuses, gentianes, clématite, peucédan. — Polyphage.
— Cher, Auvergne R ; Alpes R ; Alsace AC ; Aube R ; Haute-Marne R.
— Pelouses, bruyères.

— **Sous-dorsale carnée ou vineuse**, plus ou moins foncée **20**

— **Sous-dorsale brun clair**, noire ou gris noir. . **22**

20. — **Dorsale noire**, fine, souvent effacée aux 2 extrémités. — Corps cylindrique, non atténué, gris testacé. — Sous-dorsale très nette, gris légèrement carné ou blanche, ainsi que la stigmatale ; cette dernière est ordinairement surmontée d'un trait noir divisé par un filet blanc, ce dernier dessin plus ou moins vague. — Ventre gris rougeâtre ou carmin sale, traversé dans sa longueur par 1 ligne blanche divisée elle-même par 1 filet gris. — Tête globuleuse, concolore, avec 2 traits plus foncés, ordinairement bruns. — Long. 3.

170. — Melanippe galiata Hb.

— Mai-Juin ; Août-Septembre.
— Eclosion en Avril-Mai, puis en Juillet.
— Galium verum.
— Partout AC ; Saône-et-Loire (çà et là, excepté Autun) R ; Centre, Provence, Somme, Nord AC ; Alsace AC ; Vosges AR ; Aube R ; Haute-Marne R : *Hortes*, *Langres*.
— Friches, coteaux arides et pierreux, broussailles, bois, bosquets. — Terrains calcaires.

— **Dorsale carnée ou vineuse** **21**

21. — **Tête jaune testacé à points bruns.** — Dorsale carnée, liserée de rougeâtre. — Ventre à lignes violacées. — Vd. n° 114.

Larentia salicata Hb.

— **Tête brun foncé**, petite, globuleuse. — Dorsale fine, les anneaux médians portant 1 tache vineuse en fer de flèche et plus ou moins effacée. — Corps atténué aux 2 extrémités, caréné sur les côtés, carné. — Sous-dorsale fine. — Stigmatale rougeâtre clair.

171. — Acidalia betemiata Mil.

— Juillet-Avril et même Mai.
— Eclosion en Juin.
— Plantes basses.
— Provence.

22. — **Stigmatale rouge brique.** — Corps à anneaux distincts, avec une dorsale brune, continue, plus ou moins effacée. — Vd. N° 133.

Rhoptria asperaria Hb.

— **Stigmatale brun clair** ou gris noirâtre. — Corps atténué aux deux extrémités **23**

23. — **Stigmatale gris noirâtre** liserée de blanc à la partie supérieure. — Vd. N° 137.

Cleogene lutearia Fab.

— **Stigmatale brun clair.** — Ventre carné obscur, unicolore. — Vd. N° 75.

Eupithecia globulariata Mil.

24. — **Sous-dorsale faite de points** ou non tout à fait nulle. **25**

— **Sous-dorsale absolument nulle**. **26**

25. — **Ventre rosé, à une ligne brune**, continue. — Corps gris rosé pâle, le dos des anneaux médians marqué de petites taches brunes en triangle, les angles de la base arrondis ; ces dessins sont en outre coupés par une ligne très fine qui remplace la dorsale, le tout plus ou moins effacé. — Sous-dorsale faite d'une tache brune sur chaque anneau. — Stigmatale gris rose, ordinairement peu nette, parfois marquée de blanc rosé et séparée de la région ventrale par une ligne noirâtre. — Tête rougeâtre.

172. — Eupithecia goossensiata Mab.

— Octobre ; Juin.
— Eclosion en Mai, puis Août.
— Bruyère commune (calluna vulgaris).
— Paris AC ; Haute-Marne TR, *au moins dans les environs de Langres.*
— Friches au bord des bois, allées et lisières, bruyères. — Terrains siliceux.

— **Ventre blanc bleuâtre**, marqué de lignes à bords très mal tranchés. — Corps carné rougeâtre, plus ou moins lavé d'ardoisé pâle, surtout dans la région stigmatale. — Dorsale brune, fine. — Sous-dorsale concolore, interrompue, ordinairement peu marquée. — Stigmatale blanc rosé, nette, large, ondulée.

173. — Larentia multistrigaria Haw.

— Mai.
— Eclosion en Mars, quelquefois Mai.
— Galium.
— Çà et là R ; Saône-et-Loire (environs d'Autun) TR ; Cher R ; Provence (Régnier).

— **Ventre gris brun sombre.** — Robe fauve avec des points et des traits sombres plus ou moins régulièrement placés. — Stigmatale en une bande claire ; à sa partie supérieure, les stigmates, qui sont noirs,

bordés de blanc. — Tête claire avec de fins traits sombres. — Pattes : écailleuses brun clair marquées de traits noirâtres. — Corps très effilé. — Long. 3,8-4,5.

173bis. — Acidalia umbellaria Hb.

— Août-Mai.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Plantes basses, asclépiade dompte-venin (Schmid).

— Saône-et-Loire, Auvergne, Charente, Alsace, Doubs, Haute-Marne : *Langres*.

— D'après Rogenhofer, la chrysalide, qui se trouve renfermée dans une toile lâche, est de teinte brun jaune ; extrémité anale arrondie et terminée par deux longues épines droites et deux petits crins chaque côté.

26. — **Dorsale géminée ou simple**, mais alors continue **27**

— **Dorsale interrompue ou nulle.** — Robe carénée, à stigmatale brun rougeâtre, plus ou moins effacée **31**

27. — **Dorsale géminée rose** et un dessin losangique de même couleur. — Corps cylindrique, non caréné, rose. — Stigmatale rose. — Long. 2,5-3,2.

174. — Fidonia atomaria L.

— Mai-Juin ; Août-Mars.

— Eclosion en Avril, puis de Juin-Août.

— Coronille, lotus, armoise, scabieuse, achillée millefeuille, etc.

— Partout TC ; Saône-et-Loire TC ; Indre TC ; Cher, Auvergne C ; Provence C ; Gironde C ; Nord TC ; Alsace C ; Vosges C ; Aube TC ; Haute-Marne C partout : *Hortes, Rosoy, Montigny, Langres, St-Dizier, Prauthoy TC.*

— Cette espèce est très variable.

— Champs, plaines, bruyères, collines arides. — Terrains siliceux et calcaires.

— Chrysalide cylindrico-conique, courte, brun rougeâtre, l'abdomen terminé par deux pointes aiguës. — Long. 1,1.

— **Dorsale simple**, blanche, brune ou grise. — Anneaux distincts ou alors trapézoïdaux nets sur les anneaux 6 à 8. . . . . **28**

28. — **Tête carrée**, rougeâtre ou vineuse. — Ventre gris bleuâtre. — Stigmatale grise ou brune **29**

— **Tête arrondie**, ordinairement globuleuse. — Anneaux distincts **30**

29. — **Trapézoïdaux nets** sur les anneaux 6 à 8. — Stigmates blancs cerclés de noir. — Vd. N° 97.

Selidosema tœniolaria Hb.

— **Trapézoïdaux ou tubercules** sur les anneaux 4, 5, 11. — Stigmates ovales, blanc jaune cerclé de noir. — Vd. N° 9. Tephrina vincularia Hb.

30. — **Dorsale blanche**, interrompue. — Stigmates noirs, arrondis. — Corps atténué en avant, avec une carène latérale, d'un rougeâtre plus ou moins foncé. — Incisions médianes présentant une sorte de tache en ×. — Sous-dorsale à peine visible ou nulle. — Tête brune, petite, rétractile. — Vd. pour le type N° 199.

175. — Acidalia degeneraria var. meridiaria Mil.

— Mai-Juillet.

— Plantes herbacées, scabieuses, liserons, achillées, etc.

— **Dorsale brune**, liserée chaque côté de blanchâtre, plus ou moins effacée. — Stigmates blancs, cerclés de noir. — Vd. N° 133. Rhoptria asperaria Hb.

31. — **Corps à poils longs** sur les trapézoïdaux. — Tête petite, brun rougeâtre, à sommet jaune ocreux. — Corps rugueux, atténué antérieurement, caréné sur les côtés. — Robe brun noir (3e mue), passant au brun rougeâtre ; les incisions dorsales des anneaux 6-7 ayant un gros point oblong blanc cerclé de noir, celle du 8e en portant un cordiforme à centre taché de brun. — Lignes ordinaires nulles, sinon la stigmatale, qui parfois se détache en teinte plus claire que le fond. — Ventre concolore, les anneaux du milieu présentant une tache claire imitant assez grossièrement un losange. — Pattes concolores. — Stigmates blanc cerclé de noir, visibles seulement à la loupe.

176. — Acidalia ostrinaria Hb.

— Juin à Mai de l'année suivante.

— Eclosion en Juin.

— Fleurs et feuilles de diverses plantes, composées, convolvulacées, caryophyllées, campanulacées ; en captivité : bruyère commune, héliotrope d'Europe.

— Hérault, Midi TR.

— **Corps couvert de nombreux poils** fort courts, grossièrement chagriné, très plissé, caréné sur les côtés. — Tête relativement grosse, brune, éclairée de rougeâtre sur les côtés. — Robe terre de Sienne rougeâtre (terre de Sienne brûlée), virant presque au noir dans la région stigmatale. — Dorsale fine, interrompue, peu détachée du fond. — Stigmatale ordinairement mieux visible, se détachant sur le fond en une bande continue plus claire. — Ventre concolore, ainsi que les pattes. — Très lente. — Long. 1,5.

177. — Pygmœna fusca Thünb.

— Juin-Juillet.

— Eclosion en Août.

— Diverses plantes herbacées et arbrisseaux, draba verna (Zeller), viola calcarata, uva ursi.
— Dauphiné, Alpes R.
— Chrysalide dans la mousse ou les feuilles sèches.

32. — **Stigmatale absolument nulle** (quelquefois aussi chez Lythria purpuraria. Vd. N° 154 et Acidalia contiguaria. Vd. N° 198 bis) **33**

— **Stigmatale faite de taches,** de points ou d'une ligne assez indécise, mais non absolument nulle . . **56**

33. — **Dorsale continue ou interrompue**, mais visible sur tous ou la majorité des anneaux **34**

— **Dorsale continue** sur quelques anneaux seulement, ou faite de taches ou de points **43**

— **Dorsale nulle ou invisible**. **50**

34. — **Dorsale blanche** **35**

— **Dorsale de toute autre couleur**, généralement plus ou moins rougeâtre ou brune. **36**

35. — **Sous-dorsale jaune.** Plusieurs dorsales blanches, fines, ou une dorsale noir violet bordée de jaune chaque côté. — Robe d'un rouge passant parfois au violet. — Ventre, tête et pattes carnés ou jaune orange très foncé. — Long. 2,2-2,8.

178. — Fidonia brunneata Thünb.

— Mai.
— Eclosion en Juin-Août.
— Airelle.
— Auvergne (Mont-Dore) R ; Alpes, Provence AR ; Nord (bois de Flines) R ; Alsace R.
— Hautes montagnes, bruyères et endroits où croît vaccinium myrtillus.

— **Sous-dorsale nulle ou blanche** et alors marquée aux anneaux 1-3, 8-12. Les autres anneaux portent sur le dos un chevron blanc ouvert en avant et ombré de brun à l'intérieur. — Robe gris rosâtre ou brune à trapézoïdaux poilus, grands, noirs. Dorsale visible seulement de 1 à 3 ; elle est blanche, partagée au milieu par un trait brun, fin. — Stigmatale blanche bordée de noir à la partie supérieure ; stigmates noirs. — Tête brune à 2 traits blancs, plus petite que le premier segment. — Clapet tronqué postérieurement, à une tache triangulaire brune. — Pattes, les écailleuses brun noir, les membraneuses gris rosâtre ou brun, marquées de blanc dehors. — Long. 2-2,5.

179. — Melanthia ocellata L.

— Juin ; Septembre-Avril (hiverne dans une coque de terre et ne se chrysalide qu'au printemps).

— Eclosion en Mai, puis Juillet-Août.

— Galium verum et sylvaticum.

— Partout AC ; Saône-et-Loire, Centre, Provence, Gironde, Nord AC ; Alsace, Belfort AR ; Vosges, Aube AR ; Hte-Marne : *Hortes, Langres.*

— Lisières des bois, haies, taillis, vergers, bords des fossés.

— Chrysalide brun brillant.

36. — **Une sous-dorsale qui est jaune** **37**

— **Sous-dorsale nulle** ou de toute autre couleur . **38**

37. — **Robe testacée**, brun rougeâtre, ayant ordinairement un point rouge sur le 4e anneau et une ligne sur les suivants, celle-ci plus ou moins interrompue aux incisions, rarement continue. — Corps souvent vert avec les incisions tachées de jaune et de rouge. — Long. 2,5-3,2. **180. — Ephyra punctaria** L.

— Juin-Juillet ; Septembre.

— Eclosion en Mai-Juin, puis en Août.

— Chêne, bouleau.

— Partout C ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Provence (au moins la var. subpunctaria Zel.), Gironde, Nord TC ; Vosges C ; Alsace, Belfort TC ; Aube TC ; Hte-Marne C : *Hortes*, *Rougeux*, *Rosoy*, *Montigny*, *Langres*, *St-Dizier*.

— Chrysalide suspendue par la queue et par un lien transversal ; elle est rougeâtre, l'enveloppe alaire plus foncée. Long. 1,1.

— **Robe rouge jaunâtre**, avec le ventre jaune plus ou moins vert, celui-ci portant en son milieu une ligne jaune. — Dorsale plus ou moins visible ; quand elle existe, elle peut être brun rouge ou vert olive. — Stigmatale nulle, mais une ligne brun rougeâtre sous-ventrale.

181. — Eupithecia indigata Hb.

— Juillet.

— Eclosion en Mai, Août, parfois Avril.

— Cyprès, genévrier.

— Çà et là TR ; Indre R ; Cher, Gironde, Alsace AR.

— Bois arides, broussailles. — Terrains calcaires.

38. — **Dorsale peu visible**. **39**

— **Dorsale ordinairement bien visible**, au moins sur les derniers anneaux. **40**

39. — **Tête rougeâtre** à quelques points noirs. — Robe d'un rouge uniforme avec le ventre blanc rosâtre. — Dorsale rouge sombre.

182. — Eupithecia unedonata Mab.

— Octobre-Novembre.

— Eclosion en Mars.

— Arbousier.

— Cannes TR (De Peyerimhoff). — Espèce de Corse.

— **Tête rouge carné** à 1 bande noire sur le vertex, cette bande faite du prolongement de la dorsale ; celle-ci et la sous-dorsale ordinairement visibles seulement sur les anneaux 4-10. — Robe gris carné sale lavé de noir et strié de rougeâtre. — Stigmates noirs, ordinairement cerclés de carné pâle.

183. — Phibalapteryx vitalbata Hb.

— Juin-Juillet ; Septembre-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).

— Eclosion en Avril-Juin, puis en Août.

— Clématite des haies (clematis vitalba).

— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Cher, Provence, Gironde, Alsace R ; Belfort, Vosges R ; Aube AR ; Haute-Marne AR : *Hortes (bois de Beaulieu, Beauregard), Rougeux, Langres.*

— Haies, bord des bois, buissons. — Terrains calcaires.

40. — **Tête testacé jaunâtre** ou lavée de rougeâtre, gris chair ou gris jaune d'œuf, petite, globuleuse. . **41**

— **Tête brune ou grise**, unicolore ou pointillée de noir **42**

41. — **Dorsale rouge amarante**, large, terminée en pointe sur les anneaux 1 et 11. — Corps atténué en avant, vineux, pourpre foncé ou vert d'eau mat. — Stigmates noirs, visibles seulement à la loupe. — Ventre vert virant au bleu. — Pattes : les écailleuses testacé jaunâtre, les membraneuses vert bleuâtre.

184. — Eupithecia sextiata Mil.

— ! Juillet-Mai.

— Eclosion en Avril suivant ou la seconde année.

— Graines de thym vulgaire.

— Cannes TC ; Aix.

— Chrysalide dans une toile légère mêlée de grains de terre. — Elle est vert luisant.

— **Dorsale rougeâtre**, fine, continue. — Ventre vert clair. — Corps très effilé. — Vd. n° 148.

Acidalia rubricata Bork.

— **Dorsale brune**, double fine, mieux marquée sur les anneaux 8 à 12. — Corps allongé, cylindrique, sans carène, les segments 1-3, 10-12 très courts, en sorte que les pattes écailleuses sont très rapprochées des membraneuses. — Robe gris chair ou gris jaune d'œuf. — Sous-dorsale gris ardoisé, très interrompue. — Trapézoïdaux noirs. — Tête concolore. — Chez quelques espèces, il y a une place plombée entre les trapézoïdaux dorsaux et les traits sous-latéraux. — Nocturne, se cache le jour dans les fentes des murailles.

184bis. — Acidalia luridata var. romanaria Mil.

— Septembre-Avril ; Juin.
— Eclosion en Mai, puis Juillet.
— Silene inflata, linaire cymbalaire.
— Indre TR ; Provence R ; Lozère, Lyon, Pyrénées-Orientales. — Espèce du Tyrol.
— Chrysalide dans une coque légère entre les racines de la plante nourricière ou dans les fissures des murs ; elle est assez allongée, rouge jaune d'œuf, avec les anneaux visiblement jaunes.

42. — **La tête porte des verrues** noires surmontées de poils blancs. — Corps cendré rouge ou gris cendré avec des atomes blanc sombre placés en lignes droites et des poils isolés. — Dorsale concolore, ordinairement plus foncée et marquée de points bruns ; elle porte en outre très souvent des petits traits noirs médians placés longitudinalement et des points blanchâtres. — Stigmates noirs surmontés de lignes

d'un fauve cendré plus ou moins obscur, l'inférieure de ces lignes marquée aux anneaux 4-9 d'une tache noirâtre.

185. — Eubolia mœniata Bork.

— Mai-Juin.

— Eclosion en Juillet-Août.

— Genêt à balais et autres genêts.

— Presque partout, mais assez localisée. — Saône-et-Loire (Autun) AR ; Centre C ; Midi, Provence, Nord, Paris, Est AC ; Alsace AC ; Aube AR ; Haute-Marne AC : *Hortes* (*les Terreaux*), *Prauthoy* (*vers Suxis*), *Langres*.

— Bords des bois, friches, bruyères, genêts, coteaux arides et ensoleillés. — Terrains siliceux.

— **Tête brune**, non visiblement pubescente. — Dorsale bordée chaque côté d'une tache rouge en croissant très ouvert.

186. — Eupithecia campanulata H. S.

— Septembre.

— Eclosion en Mai.

— Buplèvre falqué, capsules de campanula trachelium (Fologne et Breyer).

— Lyon AR ; Indre R.

43. — **Des taches dorsales en losange**, triangle ou chevron **44**

— **Taches dorsales tout autres** ou remplacées par 1 ou plusieurs lignes. **46**

44. — **Les taches dorsales sont en losange**, sur fond gris roussâtre. — Vd. n° 66.

Metrocampa honoraria S. V.

— **Les taches dorsales sont en chevron.** — Tête testacée à points noirs. — Carénée. — Vd. n° 145.

Eupithecia pumilata Hb.

— **Les taches dorsales sont en triangle** (parfois aussi chez une variété de Eupith. sobrinata Hb. — Vd. n° 310) **45**

45. — **Les taches dorsales en triangle sont blanchâtres,** visibles sur les anneaux 3 à 7. Robe à poils raides, épais, rugueuse, brun rougeâtre, les anneaux 1-2, 7-12 de teinte plus claire. Anneaux 3-6 ou 3-7 brunâtres, portant chacun 1 tache triangulaire suivie en ligne oblique d'un point noir de chaque côté. 1 point noir allongé sur le dernier anneau. Carène parfois jaune ; au-dessus d'elle, les stigmates, qui sont noirs. Tête jaune brun, poilue. — Long. 1,5.

187. — Larentia olivata Bork.

— Septembre-Mai ou Juin (hiverne).
— Eclosion 3 semaines après (Fettig), en Juin ou Juillet.
— Sapins.
— Hautes montagnes TR ; Auvergne R ; Alpes, Provence, Vosges AR ; Alsace AR ; ? Aube, Haute-Marne : *Langres*.

— **Les triangles sont noirs ;** vers la tête, ils deviennent confluents et se confondent plus ou moins. — 1 rang sous-dorsal de stries obliques de couleur blanchâtre ou jaune fauve. Ventre rougeâtre, à 1 bande médiane plus foncée.

188. — Eupithecia pimpinellata Hb.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Boucage : fleurs de buplèvre falqué, solidage verge d'or. En captivité, seneçons.
— Indre, Cher AC ; Paris AC ; Aube AR ; Haute-Marne R : *Hortes*, *Bourbonne*.
— Collines arides, friches, carrières délaissées. — Terrains calcaires et argilo-siliceux.
— Parasites : Platylabus pedatorius Fab. — Phœogenes clypearis Brisch.

46.—Dorsale faite de lignes courtes **47**

— Dorsale faite de taches **48**

47.—2 dorsales blanches sur les anneaux 1-5, fortement écartées ; 6e anneau à 1 tache jaunâtre ; 7e à 1 tache noirâtre surmontée de 4 points blancs. — Robe brun grisâtre ou brun rougeâtre. — Long. 3-3,5.

189. — Epione parallelaria S. V.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Juillet.
— Noisetier.
— Çà et là AR ; Indre R ; Alsace TR ; Belfort TR ; Haute-Marne TR : *Hortes* (*bois de l'Eguë*).
— Bois, taillis, buissons, rocailles. — Terrains calcaires.

— 4 raies dorsales brunes bordées de jaune clair sur les anneaux 1-4 ; elles sont séparées par des raies rouge vif. — Robe jaune fauve avec 1 rang latéral de taches brunes rattachées entre elles plus ou moins aux anneaux 5-12. Vd. n° 151.

Hybernia marginaria Bork.

48.—Les taches dorsales sont brun rouge. — Robe carnée ou jaune verdâtre, les anneaux 1, 12 portant chacun 1 trait rouge. Sous-dorsale blanchâtre. Tête en cœur, concolore. Pattes concolores avec des taches brun rouge. Long. 3.

190. — Cidaria corylata Thnb.

— Août-Septembre (passe l'hiver en chrysalide).
— Eclosion en Mai-Juillet et même Août.
— Tilleul, ? chêne, contre le tronc duquel on trouve fréquemment le papillon.

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Cher C ; Auvergne, Nord C ; Alsace AC ; Belfort TC ; Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne AC ; *Hortes (bois de la Boulaie, bois de Varennes); Montigny, Prauthoy, Praslay, Langres.*

— Allées et bord des bois.

— Chrysalide brun jaune d'ocre, les incisions rougeâtres. — Long. 1.

— Parasite : Ichneumon rufifrons Gr.

— **Les taches dorsales sont de couleur claire** ou brun foncé, au moins en partie **49**

49. — **Quelques-unes de ces taches** au moins bordées de blanc. — Robe brun rougeâtre, rugueuse, carénée. — Vd. N° 152.

Anticlea berberata S. V.

— **Aucune tache bordée de blanc.** — Robe brun cannelle, à anneaux distincts, à incisions profondes. — Taches dorsales presque toujours alternativement claires et foncées. — Tête brune. — Long. 2,5-3.

191. — Acidalia aversata L.

— Avril-Mai.

— Eclosion en Juin-Août. — 2 générations (Jourdheuille).

— Genêt à balais et très probablement autres genista.

— Partout AC ; Saône et-Loire AC ; Indre C ; Cher, Auvergne R ; Provence, Gironde, Nord C ; Alsace AC ; Belfort AC ; Aube AR ; Haute-Marne : *Hortes, Langres.*

— Murailles, prairies, lieux humides, bois frais et bosquets. — Chrysalide brun rougeâtre, à abdomen conique. — Long. 1.

50. — **Une sous-dorsale ordinairement bien visible 51**

— **Sous-dorsale nulle** ou non visible. **54**

51. — **Sous-dorsale jaune** ou vert jaunâtre, souvent mal indiquée **52**

— **Sous-dorsale blanche** ou blanc jaunâtre, souvent vague **53**

52. — **Sous-dorsale jaune**. — Robe testacée, le 4e anneau portant souvent une tache rouge qui peut se prolonger en une ligne plus ou moins continue sur les suivants. — Vd. N° 180.

Ephyra punctaria L.

— **Sous-dorsale vert jaunâtre**, interrompue, plus ou moins visible. — Robe rougeâtre ou jaune cannelle. — Vd. N° 141.

Ephyra pupillaria Hb.

53. — **Sous-dorsale blanc jaunâtre**, ombrée de vert foncé à sa partie inférieure, cette teinte envahissant du reste toute la région latérale et passant parfois au gris plus ou moins foncé. — Région dorsale lie de vin.

192. — Eupithecia pulchellata Steph.

— Juillet-Septembre.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Digitale pourprée (fleurs et graines).
— Çà et là R ; Saône-et-Loire (Autun) R ; Cher R ; Indre.
— Parasite : Ichneumon pulchellatus Brid.

— **Sous-dorsale blanche**, ordinairement mal indiquée. — Robe variable, rougeâtre, brune ou plus souvent vert noirâtre, cylindrique. — Pattes concolores, les écailleuses quelquefois vineux pâle. — Tête petite, à moitié cachée sous le premier anneau.

193. — Eupithecia phœniceata Ramb.

— Décembre-Février.
— Eclosion Septembre-Octobre ; Juillet (M. Sand) ; Mars-Avril (De Peyerimhoff).
— Juniperus phœnicea.
— Marseille ; Mont-Dore TR (? accidentelle); Alsace R.
— Bois arides, broussailles. — Terrains calcaires.

54. — **Robe à poils fins**, placés sur des tubercules qui ne sont généralement guère visibles qu'à la loupe. **55**

— **Robe glabre**, rose dans la région dorsale, vert clair dans la région ventrale surtout. — Tête noirâtre.

194. — Eupithecia isogrammaria H. S.

— Septembre.
— Eclosion en Juin.
— Boutons fanés de la clématite (clematis vitalba).
— Çà et là R ; Indre AC ; Provence, Paris, Bretagne.

55. — **Les anneaux 1, 12, à une plaque écailleuse** d'un noir luisant. — Robe brun clair carné. — Tête et pattes écailleuses noir luisant. — Pattes membraneuses munies de plaques écailleuses noir luisant.

195. — Eupithecia abietaria Gœze.

— Juillet.
— Eclosion en Mai.
— Cônes de pins et sapins. — Galles de kermès viridis et coccinus.
— Çà et là R ; Cher R ; Est TR ; Alsace R ; Vosges AC (La Schlucht).
— Espèce d'Allemagne, montagnes couvertes de sapins et de pins. — Terrains calcaires et silico-calcaires.

— **Les anneaux 1, 12 n'ont pas de plaque écailleuse** noir luisant. — Ventre blanchâtre, à deux lignes

grises, géminées, coupées d'un gros point noir sur chaque anneau. — Vd. N° 159.

Pachycnemia hippocastanaria Hb.

56. — **Stigmatale faite de taches**, points ou traits (parfois aussi chez Acidalia contiguaria, Vd. N° 198 bis) **57**

— **Stigmatale très indécise** **58**

57. — **Dorsale brune**, bordée de blanc. — Stigmatale faite de taches et de points bruns placés de façon irrégulière. — Robe brun rougeâtre, marquée de fines lignes plus pâles en nombre variable.

196. — Phibalapteryx tersata Hb.

— Juin ; Septembre-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).

— Eclosion en Mai-Juin, puis Juillet-Août.

— Clématite des haies (clematis vitalba) ; ! anémone pulsatille (Hofmann).

— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Cher R ; Provence, Gironde, Aube AC.

— Haies, buissons, endroits ombragés et humides. — Terrains calcaires.

— **Les anneaux 1-4 avec 4 raies brunes**, fines, bordées de jaune clair et séparées par des raies rouge vif. — Vd. N° 151.

Hybernia marginaria Bork.

58. — **Dorsale rougeâtre**, formant sur chaque anneau un dessin en fer de flèche, pointe tournée en avant. — Corps caréné, atténué antérieurement, argilo-rougeâtre ou vineux. — Stigmates brun noir. — Tête et pattes concolores.

197. — Eupithecia constrictata Gn.

— Septembre.
— Eclosion Juin-Août de l'année suivante.
— Fleurs de Odontites lutea, Peucedanum oreoselinum.
— Provence, Lyon AR ; Indre R ; Auvergne, Midi, Provence.
— Espèce des Alpes.

— **Dorsale peu distincte**. — Tête noire couverte de petits poils. — Corps court, atténué aux deux extrémités, caréné, rugueux, fortement plissé, vineux à marbrures blanches, brunes et jaunâtres. — Sous-dorsale très effacée. — L'espèce type a le corps terreux (Acidalia asellaria H. S. ; ruminata Mil.), la dorsale jaune clair sur les premiers anneaux, noire sur les derniers, faite d'un rang de taches jaune rouge sur ceux du milieu ; carène aiguë, alternativement noire et brunâtre.

198. — Acidalia alyssumata Him.

— Juillet-Mai.
— Eclosion en Juin.
— Polyphage, plutôt sur Centaurea aspera et autres plantes basses.
— Cannes TR (Millière).

— **Dorsale ordinairement nulle** ou faite de points blancs. — Tête bleu sale tirant sur le gris verdâtre ; dessus et dessous d'un argenté brillant, surtout autour de la bouche. — Corps mince, très allongé, brun rougeâtre, avec quelques atomes noirâtres et verdâtres et quelques poils gris. — Anneaux 4, 5, 6, 7, 8 portant des élévations pyramidales d'un blanc brillant. — En outre deux lignes dorsales de points blancs (2 points par anneau). — Stigmates noirs accompagnés d'une tache foncée. — Ventre concolore à taches noirâtres entre les pattes, ces taches

bordées de lignes blanchâtres. — Pattes : écailleuses gris verdâtre avec quelques points noirs au-dessus des tarses ; les anales concolores. — Tête portant chaque côté du vertex deux lignes noirâtres qui se réunissent sur le front et reparaissent en ligne plus mince et plus foncée sur les anneaux 2 et 3, 11 et 12. — Long. 1,6-2 (H. de Peyerimhoff).

198 bis. — Acidalia contiguaria Hb.

— Août-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).
— Eclosion en Juin-Juillet et même Août.
— Caille-lait élevé (galium elatum).
— Espèce septentrionale ; Centre R ; Provence (R. Régnier) ; Alsace AR ; Vosges AR.
— Coteaux arides, rocailles. — Terrains calcaires et argilo-siliceux.

V° GROUPE

Robe à fond de teinte noire, grise ou brune

1. — **Une stigmatale au moins assez visible** et étendue sur la majorité des anneaux **2**

— **Stigmatale faite de points**, de taches, très effacée ou nulle (1). **51**

2. — **Au moins une sous-dorsale visible**, parfois assez interrompue **3**

— **Sous-dorsale faite de points**, effacée ou nulle. **35**

3. — **Stigmatale blanche ou jaune** **4**

(1) Elle peut être parfois plus ou moins interrompue, par exemple chez Acidalia filicata Hb., Vd. N° 204 bis.

— **Stigmatale de toute autre couleur** **21**

4. — **Stigmatale blanche** **5**

— **Stigmatale jaune** **16**

5. — **Sous-dorsale très peu distincte** (quelquefois aussi chez Eubolia peribolaria, Vd. N° 106). **6**

— **Sous-dorsale au moins assez visible** **8**

6. — **Robe d'un beau noir velouté**, les anneaux 6-8 portant chacun sur le dos une tache losangique plus claire que le fond et à bords assez vaguement délimités ; le 8e a en plus un dessin en fer à cheval. — Corps atténué en avant, fortement caréné sur les côtés, ramiforme, plissé. — Dorsale et sous-dorsale à peine visibles. — Ventre noir, chaque anneau médian portant en son milieu une tache plus claire imitant un fer de flèche. — Pattes : écailleuses noires, membraneuses noires. — Long. 2,6-3.

199. — Acidalia degeneraria Hb.

— D'été à Avril suivant ; passe l'hiver à découvert.
— Eclosion de Mai-Août.
— Plantes herbacées, scabieuses, liserons, achillées, etc.
— Çà et là AC ; Paris AC ; Saône-et-Loire R ; Indre C ; Auvergne, Midi, Provence, Gironde, Aube R ; les Riceys (Jourdheuille).
— Lieux arides.
— Chrysalide dans la mousse. Elle est brune, lavée de verdâtre ; une pointe anale recourbée, précédée d'un petit bourrelet brun.

— **Robe variable**, mais jamais noir velouté. — Stigmates noirs, ronds, parfois visibles seulement à la loupe **7**

7. — **Dorsale brune**, double, fine, interrompue, marquée sur les anneaux 5 à 9. — Tête gris testacé, submarbrée, subglobuleuse. — Corps à anneaux distincts, la région dorsale gris argileux, la région latérale des 4 ou 5 premiers anneaux lavée de bleuâtre, avec les incisions souvent carnées. — Sous-dorsale claire, fine, continue seulement sur les premiers segments, très effacée. — Stigmatale ondulée, faite de la carène. — Ventre argileux, noirâtre, avec des lignes continues, les deux externes brun bois, les autres blanchâtres. — Pattes concolores, les membraneuses teintées de bleuâtre.

200. — Tephrina partitaria Hb.

— Septembre-Octobre.

— Eclosion en Avril-Mai.

— Teucrium chamœdrys L. et ? scorodonia.

— Ardèche, Midi AC ; Sud-Ouest AR ; Gironde, Paris TR ; Cher AR.

— Chrysalide dans un réseau de soie placé sous la mousse ou les feuilles sèches. Elle est rougeâtre, mate, la partie anale terminée par plusieurs très petits crochets.

— **Dorsale plutôt faite de liserés clairs**, surtout sur les trois premiers segments. — Tête portant plusieurs lignes qui ne proviennent que du prolongement de celles du corps. — Vd. N° 155.

Selidosema agaritharia Dard.

8. — **Sous-dorsale au moins géminée** 9

— **Sous-dorsale simple** 10

9. — **Tête maculée de points noirs**, petite, globuleuse. — Dorsale brune, géminée, continue, mieux marquée aux incisions. — Corps cylindrique, sans carène, à

trapézoïdaux très petits, surmontés de courts poils blanchâtres ; grisâtre, à nombreuses lignes longitudinales obscures, dont 3 ou 4 continues et plus ou moins effacées pour sous-dorsale. — Stigmatale droite, large. — Stigmates elliptiques, rougeâtre cerclé noir. — Ventre carné, à 4 lignes blanchâtres. — Pattes concolores.

201. — Tephrina peltaria Dup.

— Novembre-Avril.
— Eclosion en Septembre-Octobre.
— Fleurs de romarin officinal, thym.
— Midi AR ; Lot R.
— Chrysalide sous les mousses, dans une coque molle. Elle est rouge brun luisant.

— **Tête grise à stries brunes** et yeux noirs. — Dorsale large, continue, non géminée, gris noir sur les 3 premiers anneaux, plus pâle sur les 5 suivants, qui ont en outre au-dessus de l'incision un double point blanc plus ou moins marqué. — Corps très légèrement caréné, ramiforme, gris terreux ou brun foncé avec le 1er anneau carné ; à la loupe on voit sur tout le corps une légère villosité et sur le 1er segment de nombreux points noirs. — Sous-dorsale grise, ondulée. — Stigmatale tachée de rougeâtre au centre. — Stigmates ovoïdes, aurore cerclé noir. — Ventre blanc sale ou fuligineux pâle avec une raie plus foncée, finement bordée de blanchâtre sur les côtés. — Pattes : écailleuses concolores ; membraneuses aussi, mais avec 3 rangs plus ou moins réguliers de points noirs au côté externe.

202. — Calamodes occitanaria Dup.

— Octobre-Avril.
— Eclosion en Août.

— **Thym vulgaire.**

— **Midi, Sud-Ouest AR ; Provence, Lot R.**

— **Chrysalide entre les racines de thym. Elle est rouge noir, avec l'enveloppe alaire lavée de vert obscur ; pointe anale longue.**

— **Tête gris argileux** lavé de roussâtre. — Dorsale simple, brune, fine, interrompue. — Corps cylindrique, les anneaux 8-10 renflés. — Trapézoïdaux ordinairement visibles en un point noir. — Long. 3,5-4.

203. — Aspilates ochrearia Rossi.

— **Mars-Mai, puis de Septembre-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).**

— **Eclosion d'Avril-Mai, puis en Août.**

— **Scabieuse, diverses légumineuses herbacées, surtout lotus, ? graminées.**

— **Presque partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Provence, Gironde, ? Somme, Aube AC ; Haute-Marne AR : *Hortes, Langres.***

— **Coteaux arides, champs de genêts, friches. — Terrains calcaires surtout et argilo-siliceux.**

10. — **Tête verdâtre luisant.** — Sous-dorsale blanchâtre. — Vd. N° 157.

Eupithecia expressaria H. J.

— **Tête brune ou concolore** **11**

— **Tête jaune rougeâtre** ou testacée **14**

11. — **Sous-dorsale blanche** ou blanc rougeâtre . . **12**

— **Sous-dorsale brune**, plus ou moins effacée. — Corps plissé **13**

12. — **Dorsale brune, blanc sale**, fine. — Corps à pubescence courte ; il est gris noir. — Sous-dorsale blanc

rougeâtre ou blanc sale. — Tête brun luisant. — Long. 2,5-3.

204. — Scotosia undulata L.

— Septembre-Octobre.

— Eclosion de Juin-Juillet.

— Saules (entre les feuilles repliées).

— Toujours localisée ; Saône-et-Loire R ; Cher R ; Auvergne TR ; Somme, Nord, Alsace AR ; Belfort AR ; Aube R ; Haute-Marne AR : *peut-être un peu plus C dans la vallée de l'Amance ; Langres.*

— Taillis, lisières, bois (bord des fossés). — Terrains siliceux.

— **Dorsale simple, vert noirâtre**, fine. — Corps glabre. — Vd. N° 158.

Eupithecia oxycedrata Ramb.

13. — **Dorsale faite sur les anneaux 4-9** d'une tache rectangulaire noire suivie sur l'incision d'un point carré blanc. — Vd. N° 106.

Eubolia peribolaria Hb.

— **Dorsale brune**, interrompue, non suivie de taches blanches. — Vd. N° 74.

Acidalia caricaria Rott.

14. — **Tête rougeâtre**. — Sous-dorsale carné noirâtre. — Dorsale brune, fine, interrompue aux incisions. — Vd. N° 99.

Camptogramma riguata Hb.

— **Tête testacée**. — Sous-dorsale brune, interrompue **15**

15. — **Dorsale double**, fine, interrompue et des taches sagittées brunes sur les anneaux 4 à 9. — Vd. N° 200.

Tephrina partitaria Hb.

— **Dorsale simple**, brune, fine, interrompue, carénée. — Vd. N° 116.

Emmelesia unifasciata Haw.

16. — **Sous-dorsale jaunâtre ou rougeâtre** **17**

— **Sous-dorsale noire ou brune**, ou faite de dessins plus ou moins réguliers **18**

17. — **Sous-dorsale rougeâtre**, étroite, ondulée. — Stigmatale continue, ondulée. — Tête à taches jaune clair et deux rangs de points noirs. — Vd. N° 103.

Fidonia plumistaria Bork.

— **Sous-dorsale brun rougeâtre**, effacée. — Stigmatale jaunâtre, un peu dilatée, surtout au milieu des derniers segments. — Toutes ces lignes plus ou moins interrompues. — Corps très plissé transversalement, chagriné, à verrues poilues, les poils visibles à la loupe et plus développés sur la tête et les trois premiers anneaux. — Robe grise ; dorsale ! nulle, mais une tache vague, jaunâtre au bord antérieur des anneaux 6, 7, 8. — Ecusson du cou brun noirâtre, partagé en deux par une ligne claire, les côtés avec un fin pointillé noir. — Tête et ventre bruns, ce dernier sans dessin. — Pattes : les écailleuses brunes, les membraneuses gris clair. (Spuler, Description faite d'après une préparation.)

204 bis. — **Acidalia filicata** Hb.

— Juillet-Août, puis Octobre-Novembre ? à Avril.
— Eclosion en Juin-Juillet, puis Août-Septembre.
— Plantes basses, dont elle mange surtout les fleurs ; de préférence sur œillets, véroniques, anagallis.
— Auvergne R ; Indre, Ardèche, Isère, Provence, Pyrénées-Orientales.

— **Sous-dorsale jaunâtre**, interrompue, et des taches latérales en losange. — Dorsale jaunâtre, continue, coupée par une ligne noire interrompue aux incisions. — Stigmatale interrompue. — Corps couleur

terre d'ombre, les anneaux 4, 5, 6 très renflés. — Tête cachée en partie. — Long. 2,8-3.

D'après Fettig, l'œuf est rouge, la chenille est d'un carné plus ou moins pâle, à incisions blanc transparent, avec de nombreux poils courts et raides ; chaque anneau porte une tache d'un brun velouté.

205. — Timandra amataria L.

— Mai-Juin ; Septembre-Octobre.

— Eclosion en Juin-Juillet, puis Août-Septembre (chrysalide entre les feuilles).

— Polygonum hydropiper (poivre d'eau), persicaire, oseille, rumex, arroche.

— Partout AR ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord C ; Vosges AC ; Alsace AR ; Aube C ; Haute-Marne C : *vallées de la Liez, de l'Amance et de l'Apance ; Hortes, Rosoy, Langres, ? Saint-Dizier.*

— Coteaux herbus, endroits frais et humides, bois, prairies. — Tous les terrains, surtout siliceux, argilo-siliceux ou humifères.

— Chrysalide dans une coque légère, la partie dorsale jaune, la partie ventrale brune. — Long. 1,5.

18. — **Sous-dorsale faite de dessins irréguliers** ou de deux chevrons foncés aux anneaux 5-9 . . . . **19**

— **Sous-dorsale tout autre** **20**

19. — **Deux chevrons foncés** sur les anneaux 5-9. — Stigmatale mouchetée et bordée de brun. — Vd. N° 105.

Acidalia ornata Scop.

— **Sous-dorsale faite de dessins irréguliers.** — Dorsale double, fine. — Ventre marron à lignes blanchâtres. — Vd. N° 108.

Scoria lineata Scop.

20. — **Tête jaune réticulée de brun.** — Au moins une dorsale brune. — Vd. N° 164.

Ypsipetes trifasciata Bork.

— **Tête brun foncé**, plus grosse que le premier anneau. — Stigmatale noire, interrompue. — Vd. N° 121.

Boarmia abietaria Hb.

21. — **Dorsale brune bordée de blanc.** — Des lignes alternativement pâles et plus foncées. — Vd. N° 196.

Phibalapteryx tersata Hb.

— **Dorsale ordinairement non bordée de blanc 22**

22. — **Sous-dorsale jaune**, blanc pur, blanc carné ou rougeâtre. **23**

— **Sous-dorsale d'autre couleur**, ordinairement brune ou noire, ou faite de dessins irréguliers ou nulle **26**

23. — **Sous-dorsale jaune clair** avec deux lignes dessous, celles-ci souvent effacées. — Tête noire ou jaune roux. — Stigmatale portant sur chaque anneau une tache ferrugineuse. — Vd. N° 112.

Ypsipetes sordidata Fab.

— **Sous-dorsale blanc** plus ou moins carné ou rougeâtre **24**

24. — **Dorsale rougeâtre.** — Corps non caréné, subatténué antérieurement, à trapézoïdaux nets surmontés de poils roux. — Robe vert obscur, passant au noirâtre dans les régions dorsale et latérale, carné lavé de bleuâtre dans le reste. — Sous-dorsale rougeâtre et des lignes faites de points noirâtres très rapprochés. — Stigmatale carné jaunâtre, nette, portant sur

chaque anneau une tache allongée rouge ferrugineux, cette tache surmontant aux anneaux 4-8 un gros point noir. — Stigmates pourpre cerclé noir. — Ventre carné lavé de bleuâtre, avec des lignes blanchâtres et des taches noires. — Tête testacée, petite, un peu aplatie, avec des poils roux. — Pattes concolores.

206. — Chemerina caliginearia Ramb.

— Avril-Juin.

— Eclosion en Janvier-Mars.

— Boutons de helianthemum polyfolium Koch, cistus salvifolius et ? incanus.

— Midi, surtout Provence.

— Chrysalide dans une toile molle, à tissu serré, sous des débris de végétaux. Elle est roux luisant, virant au brun, l'enveloppe alaire lavée de verdâtre ; 2 pointes anales droites, rapprochées.

— Parasite : ? Pteromalus vorax Fœrst.

— **Dorsale brune ou noire, fine** **25**

25. — **Ventre gris carné**, à une ligne blanche divisée par un filet gris et des taches noires coupées de blanc. — Tête gris testacé, à 2 traits bruns. — Vd. N° 170.

Melanippe galiata Hb.

— **Ventre gris ardoisé**, à une bande claire coupée par un trait brun. — Tête testacée, à nombreux points bruns. — Vd. N° 160.

Coremia basochesiata Dup.

26. — **Dorsale géminée**, les deux parallèles ou non. — Elle n'est géminée que de 4 à 8 chez Acidalia herbariata Fab., Vd. 136bis **27**

— **Dorsale simple** ou faite de taches rougeâtres arrondies **28**

27. — **Les deux dorsales s'éloignent** et se rapprochent, formant ainsi des losanges. — Sous-dorsale faite de dessins bruns, avec 2 points noirs par anneau. — Vd. N° 68.

Ligia opacaria Hb.

— **Les deux dorsales ne forment pas** de losanges. — Sous-dorsale brune, large, interrompue. — Vd. N° 20.

Acidalia moniliata var. chimœraria Mil.

28. — **Tête verte**, jaune, vert jaunâtre ou testacée rougeâtre **29**

— **Tête brune ou grise**, virant parfois au rougeâtre **31**

29. — **Sous-dorsale continue** **30**

— **Sous-dorsale très interrompue**. — Dos avec des taches arrondies rougeâtres, à fond vert clair. — Vd. N° 113.

Camptogramma fluviata Hb.

30. — **Corps fortement caréné sur les côtés**. — Tête testacé rougeâtre, globuleuse. — Vd. N° 75.

Eupithecia globulariata Mil.

— **Corps assez peu caréné**. — Tête vert jaunâtre, aplatie. — Vd. N° 76.

Acidalia immutata L.

31. — **Tête avec des poils blancs** isolés sur de petites verrues noirâtres. — Vd. n° 185.

Eubolia mœniata Bork.

— **Tête sans poils blancs**. — Sous-dorsale brune ou nulle, parfois remplacée par 3 lignes géminées. **32**

32. — **Sous-dorsale absolument nulle** ou remplacée par 3 lignes géminées assez effacées. — Vd. n° 97.

Selidosema tœniolaria Hb.

— **Sous-dorsale visible** **33**

33. — **Sous-dorsale fine** **34**

— **Sous-dorsale large** ou nulle. — Corps fortement plissé, mais à peine caréné, gris obscur. — Dorsale brune, large, continue. — Tête carrée, aplatie, marquée de brun. — Côté des anneaux 2,3 à 1 point brun bien net. — Dernier article des pattes écailleuses noir.

207. — Acidalia mediaria Hb.

— Juillet à Juin suivant.
— Eclosion en Juillet.
— Euphorbia spinosa.
— Cannes R.
— Chrysalide dans une coque très large, au pied de la plante. — Elle est brune, avec l'abdomen rougeâtre.

34. — **Corps fortement caréné.** — Les anneaux du milieu portent des chevrons sur le dos. — Vd. n° 135.

Acidalia helianthemata Mil.

— **Corps peu caréné.** — 1 dorsale un peu rosée, liserée de brun chaque côté. — Vd. n° 143.

Acidalia flaveolaria Hb.

35. — **Stigmatale blanche** **36**

— **Stigmatale rouille** pourpre, jaune ou carné jaunâtre **44**

— **Stigmatale de toute autre couleur**, ordinairement grise ou brune **46**

36. — **Les anneaux 5-8 ou 6-8** portent sur le dos des taches en losange. — Robe carénée sur les côtés. **37**

— **Pas de taches dorsales en losange**. **38**

37. — **Robe d'un brun argileux**, plissée transversalement. — Tête brune, carrée. — Long. 1,2-1,7.

208. — Acidalia moniliata Fab.

— Août-Mai (passe l'hiver à l'état de larve).

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Bourrache et diverses légumineuses herbacées. — Myosotis.

— Midi, Centre R ; Saône-et-Loire TR ; Centre R ; Provence, Vosges, Alsace AR.

— Clairières des bois, le long des haies. — Coteaux et broussailles exposées au midi. — Terrains calcaires.

— Chrysalide conique, à abdomen très aigu, d'un vert virant au jaune d'ocre, comme vernissée. — Long. 0,9.

— **Robe noir velouté**. — Ventre noir, les anneaux médians portant une tache plus claire en fer de lance. Vd. n° 199.

Acidalia degeneraria Hb.

38. — **Dorsale faite de chevrons** ou de lignes obliques (chevrons incomplets) **39**

— **Dorsale continue ou non**, mais faite d'une ligne longitudinale simple ou géminée. **40**

39. — **Chaque anneau médian porte** sur le dos un V blanc ombré de brun. — Pattes membraneuses à 1 trait blanc. — Vd. n° 179.

Melanthia ocellata L.

— **Chaque anneau porte 2 traits noirs** obliques bordés de blanc au côté externe : ces traits ne sont pas contigus et ne forment pas le V complet. — Stigmatale blanc noirâtre faite de 2 traits obliques, avec 1 trait ferrugineux ou noir sur chaque anneau.

209. — Eupithecia innotata Hb.

— Septembre-Décembre.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Fleurs d'armoises, surtout vulgaris, campestris et camphorata.
— Midi C ; Lyon AC ; Saône-et-Loire (Autun) AR ; Centre C ; Provence, Gironde, Alsace, Vosges TR ; Haute-Marne, *Langres*.
— Parasite : Platylabus pedatorius Fab.

40. — **Dorsale double** ou faite de 2 traits parallèles sur chacun des anneaux 5-9. . . . . **41**

— **Dorsale simple ou nulle**. **42**

41. — **Les 2 dorsales continues ou presque**, fines, blanc sale. — Corps finement velu. — Tête brun luisant. — Vd. n° 204.

Scotosia undulata L.

— **Dorsale faite de 2 traits** parallèles bruns sur chacun des anneaux 5-9. — Corps glabre. — Tête gris testacé. — Vd. n° 200.

Tephrina partitaria Hb.

42. — **1 bande dorsale blanche** portant 1 ligne rouge écarlate interrompue aux incisions. — Ventre verdâtre à 2 lignes blanches séparées par 1 bande verte. — Robe brun ou vert obscur très luisant, comme vernissée.

210. — Eupithecia scoparlata Ramb.

— Octobre-Février-Juin.
— Eclosion en Avril, puis en Juillet.
— Erica arborea et scoparia (fleurs).
— Midi, Ouest R ; Indre, Cher, Provence, Midi AC.
— Parasite : Platylabus pedatorius Fab. — ? Encyrtus tentus Walk.

— **Pas de bande dorsale blanche**, avec une ligne écarlate. **43**

43. — **Robe gris plus ou moins jaunâtre**, mate, à dorsale plus foncée. Tête brune. — Vd. n° 124.

Anaitis præformata Hb.

— **Robe gris lavé de carné et de vineux,** à dorsale à peine visible. Tête concolore. — Vd. n° 155.

Selidosema agaritharia Dard.

44. — **Stigmatale pourpre, double.** — Tête et pieds jaune d'œuf. Corps court, assez épais, brun pâle (jeune, elle est jaune d'œuf, annelée de pourpre au milieu). Dorsale blanchâtre, fine. Ventre chair sale. — Mill. Ann. S. E. Fr. 1886.

210bis. — Acidalia incarnaria H. S.

— Septembre-Mars ou Avril, puis Juin-Juillet.
— Eclosion en Mai-Juin ; puis Août-Septembre.
— Polyphage : surtout genêt, trèfle, géranium.
— Littoral méditerranéen : Pyrénées-Orientales, à Collioure (Graslin).
— Chrysalide entre les feuilles sèches.

— **Stigmatale rouille.** — Robe gris argenté, à dorsale plus foncée, gris noirâtre. — Vd. n° 78.

Strenia immorata L.

— **Stigmatale jaune ou carné jaunâtre**, quelquefois jaune grisâtre. — Vd. n° 226. Acidalia dimidiata Hufn **45**

45. — **Stigmatale carné jaunâtre, nette.** — Trapézoïdaux liés en croix. Robe brun terreux à dorsale noire. — Long. 2,4-2,8. **211. — Melanippe fluctuata** L.

— Juin-Juillet ; Septembre.

— Eclosion de Avril-Mai, puis Juillet-Août — ? 3 générations (Fettig).

— Plantes basses, surtout crucifères ; sisymbrium, alliaria, cochlearia.

— Partout C ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Midi, Provence, Gironde, Somme, Nord TC ; Alsace C ; Belfort TC ; Vosges C ; Aube TC ; Haute-Marne C : *Hortes, Rosoy, Maizières, Langres, Saint-Dizier.*

— Bois, taillis, vergers, avenues, buissons, haies. bosquets.

— Parasites : Platylabus orbitalis Grav. et dimidiatus Grav.

— **Stigmatale jaune ou gris jaune.** — Pas de dessins en croix **45bis**

45bis. — **3e paire de pattes écailleuses**, 2 fois plus grandes que les autres. — Tête grisâtre, à peine parfois lavé de rougeâtre, aplatie, plus large que le 1er anneau. Corps non caréné, allongé, cylindrique, atténué en avant. Robe gris sombre ou terreux à dorsale plus claire ; stigmatale jaunâtre ou jaune grisâtre claire ; stigmates blanchâtres cerclés de noir (1). — Long. 2,3-2,7.

211bis. — Acidalia subsericeata Haw.

---

(1) Cette espèce est très variable. La robe peut devenir blanche ou blanc jaunâtre et les dessins être totalement absorbés. En général, la dorsale est blanc jaunâtre, bordée de noir ; les anneaux 4 à 8 portent sur leurs côtés des traits obliques, noirs ; le 9e a 2 taches blanc jaunâtre, arrondies. Stigmatale large, blanchâtre, vaguement délimitée, bordée de gris noir à la partie supérieure ; cette bordure réduite à une tache noire sur les anneaux 6 à 8. Ventre gris blanc, à 1 ligne médiane sombre, plus ou moins indistincte, et chaque côté des anneaux 4 à 9 une tache noire. Pattes : les écailleuses, brunâtres ; les membraneuses, concolores. Clapet triangulaire, terminé par deux petites pointes. Trapézoïdaux noirs, surmontés d'un poil fort sur les 3 premiers anneaux (Hofmann).

— Juillet-Avril.
— Eclosion en Mai-Juin, puis Juillet-Août.
— Polygonum aviculare (au moins en captivité), plantain, alsine media, salade.
— Çà et là R ; Saône-et-Loire, Indre, Lyon, Auvergne, Charente, Alsace.

— **3e paire de pattes écailleuses** pas plus longue que les autres. Tête rouge. Dorsale et stigmatale jaunes. — Vd. n° 163.

Ephyra pendularia L.

46. — **Corps couvert de longs poils.** — Vd. n° 176.

Acidalia ostrinaria Hb.

— **Corps glabre ou à peine pubescent** **47**

47. — **Le dos porte des taches** en triangle ou en losange. **48**

— **Le dos ne porte qu'une ligne** brune continue. **50**

48. — **Robe gris cendré**, plus ou moins nuancé de noirâtre, couverte de granulations blanc de lait. — Des losanges dorsaux sur les anneaux 4-8. Vd. n° 84.

Eupithecia nepetata Mab.

— **Robe non granulée de blanc laiteux**. . . . **49**

49. — **Les taches dorsales sont en triangle** et coupées par 1 fine dorsale. — Ventre rosé. Tête rougeâtre. — Vd. n° 172.

Eupithecia goossensiata Mab.

— **Les taches dorsales sont en losange**, provenant des zigzags de la dorsale géminée. — Vd. n° 174.

Fidonia atomaria L.

50. — **Stigmatale gris clair**, placée sur la carène. — Ventre gris obscur. — Vd. n° 207.

Acidalia mediaria Hb.

— **Stigmatale brun jaunâtre**, la partie inférieure ombrée de brun. — Ventre os rosé à 1 ligne brune. — Vd. n° 128.

Eupithecia oxydata Tr.

51. — **Au moins 1 sous-dorsale bien visible**, continue ou un peu interrompue **52**

— **Sous-dorsale faite de taches**, de points, nulle ou non visible **63**

52. — **Sous-dorsale blanche** **53**

— **Sous-dorsale rouge ou roussâtre** **54**

— **Sous-dorsale verte.** — Des lignes dorsales de points gris noir. 3 fines latérales vert foncé, serrées. — Vd. n° 82.

Eubolia plumbaria L.

— **Sous-dorsale de toute autre couleur** **55**

53. — **5e anneau présentant 2 verrues dorsales** noires et 1 ou 2 latérales. — Robe gris foncé. Sous-dorsale à 1 point blanc par anneau.

212. — Eplone apiciaria S. V.

— Mai-Août.

— Eclosion en Mai-Juillet, Septembre.

— Saules.

— Presque partout, mais très localisée R ; Saône-et-Loire TR ; Centre C ; Nord R ; Alsace AR ; Vosges AR ; Belfort C ; Aube R ; Haute-Marne AR : *Langres*.

— Allées des bois, buissons, endroits humides et ombragés. — Terrains argileux ou argilo-siliceux.

— **5e anneau sans verrues.** — Sous-dorsale mal indiquée ; les autres lignes nulles. — Robe non carénée, cylindrique. — Vd. n° 193.

Eupithecia phœniceata Ramb.

54. — **Collier noir brillant.** — 2e segment ordinairement brun rouge avec 4 points blancs.

— **Robe grise ou brune** à 1 rang dorsal de petites taches rouges. — Sous-dorsale rouge, interrompue. — Long. 3

213. — Cidaria prunata L.

— Mai-Juin.

— Eclosion en Juin-Juillet, et même en Août et Septembre dans le Nord.

— Prunier, prunellier, groseiller, aubépine.

— Partout AC ; Saône-et-Loire TC ; Centre C ; Provence, Somme, Nord C ; Alsace C sur les hauteurs, dans les pâturages élevés et entourés de bois (de Peyerimhoff), nulle en plaine : Belfort, Aube AR ; Haute-Marne AC : *Hortes, Montigny (jardin de la cure), Langres, Prauthoy, St-Dizier.*

— Haies, bord des bois, jardins, vergers, cimetières. — Terrains calcaires.

— **Collier concolore au corps, qui est gris brun** marbré ou non d'une autre teinte. — Dos avec des taches dorsales plus claires. — Long. 2,6.

214. — Coremia ferrugata Clk.

— Mai-Juin ; Septembre-Octobre. (Se chrysalide pour l'hiver.)

— Eclosion en Avril-Mai ; Juillet-Août et même Septembre.

— Anagallis arvensis (Morgeline), alsine ; Galium, asperula, daucus, glechoma hederacca.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord C ; Alsace C ; Belfort TC ; Vosges C ; Aube C ; Hte-Marne AC : *Hortes, Montigny, Langres, St-Dizier.*

— Bois humides, prairies, bosquets, jardins. — Terrains siliceux et calcaires.

55. — **Dorsale nulle** (quelquefois visible sur les anneaux 1 à 4 seulement) ou accompagnée de taches noires en V sur les anneaux 7 à 9. . . . . **56**

— **Dorsale nette**, continue ou interrompue, parfois même faite de taches, mais jamais accompagnée de V noirs. **59**

56. — **Anneaux 7 à 9 avec un V noir** ou des trapézoïdaux noirs, outre la dorsale brune, qui peut être géminée. — Sous-dorsale brun foncé. — Long. 2-2,5.

215. — Melanippe montanata Bork.

— Printemps.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Primevères (primula elatior et officinalis).

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire, *Autun* AC ; Cher R ; Auvergne C ; Provence, Somme, Nord C ; Alsace AC ; Belfort AR ; Vosges C ; Aube TC ; Hte-Marne C : *Hortes, Rosoy, Montigny, Prauthoy, Langres.*

— Bois frais, prairies sylvatiques, haies, bosquets. — Terrains humifères surtout.

— **Anneaux 7-9 sans V noir.** — Dorsale nulle ou visible seulement sur les 4 premiers anneaux . **57**

57. — **Tête noire à collier orangé.** Vd. N° 81.

Nychiodes lividaria Hb.

— **Tête noire à collier non orangé**. **58**

58. — **Dorsale géminée,** visible seulement aux 4 premiers anneaux. — Robe brun clair. — Sous-dorsale noire, interrompue aux incisions. — Long. 2,2-2,6. — Facile à élever.

216. — Coremia quadrifasciaria Clk.

— Avril.

— Eclosion en Mai-Juillet.

— Pissenlit, plantain, primevère ; en captivité, salade.

— Nord, Est R ; Cher R ; Nord AR ; Alsace AR ; Vosges AR ; Aube R.

— Lisières des bois humides, jardins. — Terrains argileux.

— Chrysalide cylindrico-conique brun rougeâtre ou marron virant au noir. — Long. 1,2.

— **Dorsale nulle** ou simple, et alors noirâtre bordée de jaune. — Robe brun jaune ou brun café. — Sous-dorsale plus claire ou noirâtre bordée de jaune. — Long. 1,6-2,2.

217. — Phorodesma pustulata Hufn.

— Mai-Juin.

— Eclosion Juin-Juillet.

— Chêne (dans un fourreau fait de feuilles).

— Partout R ; Saône-et-Loire R ; Indre AR ; Cher, Auvergne AC ; Provence, Gironde, Nord AR ; Vosges, Alsace TR ; Belfort R ; Aube R.

— Allées et bords des bois, taillis de chênes.

— Chrysalide dans une feuille roulée.

59. — **Dorsale faite de traits ou de taches** **60**

— **Dorsale au moins en majeure partie continue** **61**

60. — **Des traits dorsaux blancs.** — Sous-dorsale noirâtre, simple ou double. — Robe brun noir ou brun rouge. — Long. 2,4-3.

218. - Tephrosia punctularia Hb.

— Juin-Juillet.
— Eclosion de Mars-Juin.
— Bouleau, aulne, ? hêtre.
— Partout AC, mais généralement localisée ; Saône-et-Loire C ; Indre R ; Cher AR ; Auvergne C ; Gironde, Nord TC ; Alsace TC ; Vosges C ; Aube AC ; Hte-Marne AC : *Hortes, Saint-Dizier, ? Langres.*
— Bois. — Terrains argileux et calcaires ou calcaro-siliceux.
— Chrysalide au pied des arbres.

— **Des taches dorsales plus claires** que le fond qui est gris brun. — Sous-dorsale brune. Vd. N° 214.

Coremia ferrugata Clek.

61.—**Dorsale rose, fine**, liserée de brun, subflexueuse. — Sous-dorsale flexueuse, fine, brune. Vd. N° 143.

Acidalia flaveolaria Hb.

— **Dorsale blanche, fine**. Vd. N° 78.

Strenia immorata L.

— **Dorsale brune bordée de blanc** sur fond brun noirâtre marbré d'autre teinte. Vd. N° 196.

Phibalapteryx tersata Hb.

— **Dorsale brune ou noire**, simple ou géminée, mais non bordée de blanc. **62**

62.—**Dorsale brune, géminée,** festonnée. — Des latérales brunes. Vd. N° 69.

Ligia jourdanaria Vil.

— **Dorsale noire, simple**, visible seulement sur quelques anneaux. — Tête carnée à une bande noire. Vd. N° 183.

Phibalapteryx vitalbata Hb.

63. — **Des appendices filamenteux sur les côtés. 64**

— **Pas d'appendices filamenteux sur les côtés 65**

64. — **Chaque anneau porte 2 points blancs.** — Robe gris écorce ou brun noirâtre, ayant parfois quelques poils, les trois premiers anneaux roussâtres. — Long. 2,8-3,5.

219. — Metrocampa margaritaria L.

— Septembre-Avril.

— Eclosion en Juin-Août et même Septembre.

— Chêne, charme, aune, hêtre ; lilas (Fettig).

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire R ou AC suivant les années ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord AR ; Alsace R ; Vosges AR ; Aube AR ; Haute-Marne AR : *paraît localisée, surtout dans les grands bois ; cependant nous l'avons prise une fois à Hortes, sur le cimetière, au centre du pays ; Langres.*

— Grands bois, lieux ombragés. — Tous terrains.

— Chrysalide brun rougeâtre, sur terre ou à une très faible profondeur.

— **Pas de points blancs.** — Robe gris cendré, à ventre bleuâtre. — Vd. N° 66.

Metrocampa honoraria S. V.

65. — **Deux pointes tronquées** sur la tête, ou une verrue pointue sur le 5e anneau, cette verrue blanche devant, noire derrière **66**

— **Ni pointe sur la tête**, ni verrue pointue sur le 5e anneau **67**

66. — **Des taches en losange** sur les anneaux 3 et 4. — Deux pointes tronquées sur la tête et souvent une petite verrue sur les côtés du 5e anneau. — Robe

brun plus ou moins foncé, presque toujours semée de points blancs ou verte (Guénée) à lignes blanches. — Long. 3,5-4.

220. — Boarmia cinctaria S. V.

— Mai-Juin ; Août-Mars.
— Eclosion en Avril, puis de Juin-Juillet.
— Genêt à balais, lotus, prunellier, ? bruyère vulgaire.
— Partout AR ; Saône-et-Loire R ; Indre, Cher C ; Auvergne, Provence, Gironde, Alsace C ; Belfort AC ; Vosges C ; Aube AC ; Hte-Marne AC : *Hortes, Rosoy, Rougeux, Langres.*
— Forêts, jardins, intérieur des villages, jusque dans les maisons.
— Chrysalide en terre en Septembre.

— **Des taches en losange**, mais sur les anneaux 4 à 6, ces losanges blancs, à un point central et une bordure noire. — Dorsale noire, géminée, visible seulement sur les trois premiers anneaux. — Les anneaux 4 à 8 portant sur les côtés une tache noire. — Une verrue pointue sur le 5e anneau. — Robe gris plus ou moins foncé, ramiforme. — Long. 2,5-3.

221. — Hybernia bajaria S. V.

— Mai.
— Très probablement deux générations, car on trouve le papillon de Février à Mars et d'Octobre à Novembre.
— Arbres divers, surtout rosacées, prunier, poirier, aubépine, prunellier.
— Partout C ; Saône-et-Loire R ; Indre, Cher, Auvergne, Gironde C ; Alsace R ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes, Rougeux, Langres.*
— Buissons, parcs, taillis.

67. — **Dorsale visible**, faite de lignes, taches diverses ou points réguliers (simplement une tache jaunâtre

devant les anneaux 6-8 chez Acidalia filicata Hb.). Vd. N° 204bis **68**

— **Dorsale nulle ou très effacée**, faite de points placés irrégulièrement. — Si elle est faite de lignes, elle n'est visible que sur les 2 ou 3 premiers anneaux **83**

68. — **Dorsale faite de traits**, points réguliers ou de taches affectant diverses formes, chevron, losange, treillis, fer de lance **69**

— **Dorsale faite d'une ligne** simple ou géminée . **78**

69. — **Dorsale faite de taches** en losange, au moins sur les 4 anneaux médians. **70**

— **Dorsale faite de treillis**, ceux-ci sur les anneaux 3 à 9. — Anneaux 1, 2, 10, 11, 12 à deux traits dorsaux noirs. — Robe gris cendré, gris brun ou vert. — Long. 2-2,5.

222. — Anticlea rubidata Fab.

— Juin ; Août-Septembre (se chrysalide pour l'hiver).

— Eclosion en Avril-Mai, puis Juillet-Août.

— En société sur les rubiacées, aspérules, caille-lait.

— Presque partout, mais ordinairement localisée ; généralement AR ; Saône-et-Loire AC ; Indre, Auvergne C ; Provence, Alsace AR ; Belfort R ; Vosges R ; Aube R : *Saint-Julien* (Frionnet) ; Haute-Marne AR : *Ilortes (Beaulieu, Presles, bois du Roi), Langres.*

— Broussailles, buissons, bord des bois, jardins, vergers.

— Parasite : Platylabus errabundus Gr.

— **Dorsale faite de chevrons** ou fer de lance . **72**

— **Dorsale faite de traits** **76**

— **Dorsale faite de taches** ou points. **77**

70. — **Les taches en losange** sont ordinairement plus foncées que le fond. **71**

— **Les taches en losange** sont plus claires que le fond. — Robe grise. — Vd. n° 71.

Mniophila sepiaria Hufn.

71. — **Robe gris brun.** — Tête brunâtre avec des taches et des points noirs. — Losanges ordinairement sur plus de quatre anneaux ; ils sont réunis entre eux et sont coupés par une fine dorsale brune bordée ordinairement de noirâtre aux étranglements. — Il y a en plus des taches jaunes plus ou moins prononcées. — Long. 2,2-2,8.

223. — Pelurga comitata L.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Juillet-Septembre.
— Chénopodes, renouées.
— Nord C ; Centre, Est AC ; Saône-et-Loire TR ; Indre R ; Nord AC ; Alsace R ; Belfort TR ; Hte-Marne AC, *au moins dans l'arrondissement de Langres : Hortes, Langres.*
— Haies, lieux humides et ombragés, allées des bois frais, bord des fossés. — Terrains argileux.
— Parasite : Platylabus pedatorius Fab.

— **Robe gris cendré rembruni de noirâtre.** — Les losanges sont sur les quatre anneaux médians, la partie postérieure du corps portant une dorsale assez fine. — Corps un peu caréné sur les côtés. — Vd. N° 84.

224. — Eupithecia semigrapharia HS.

— Octobre-Novembre.
— Eclosion en Juillet-Septembre.
— Calamenta nepetata (fleurs).

— Çà et là TR ; Indre R ; Lyon, Cannes, Alsace AC.
— Espèce méridionale, clairières arides exposées au soleil (Sand). — Terrains calcaires.

72. — **Dorsale faite de taches en chevrons**, parfois aussi Larentia viridaria L. Vd. N° 231 . . . . . **73**

— **Dorsale faite de taches en fer de flèche** . **75**

73. — **Robe gris brun marbré de blanc** et tachée de noir. — Les chevrons parfois assez effacés sont aux anneaux 5-8.

225. — Aleucis pictaria Curtis.

— Juin-Juillet.
— Eclosion en Mars-Avril.
— Prunellier.
— Çà et là R ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Cher AC; Auvergne, Alsace TR.
— Buissons, haies, broussailles. — Terrains calcaires.

— **Robe d'un brun plus ou moins foncé**, généralement non varié de blanc. **74**

74. — **Corps caréné postérieurement.** — Tête testacée à points noirs. — Robe brun clair à chevrons dorsaux noirâtres, au moins sur les anneaux 5 à 9 ; ils ont la pointe tournée vers la tête, cette pointe ordinairement accompagnée de deux points noirs ; les chevrons sont plus ou moins réunis par une ligne noirâtre. — Stigmatale ordinairement faite de traits longitudinaux rouge carné. — Long. 1,8-2,5.

226. — Acidalia dimidiata Hufn.

— Octobre-Mai.
— Eclosion en Juillet-Août.
— **Plantes basses.**

— Çà et là AC, mais toujours localisée ; Saône-et-Loire TR ; Indre C ; Provence, Gironde, Nord AC ; Vosges AC ; Alsace AR ; Belfort R ; Aube AR ; Hte-Marne R : *Langres.*

— **Bois humides, jardins et bosquets.**

75. — **Corps à pubescence éparse**, parfois presque nulle, ridé, gris ou brun, terreux au moins sur le dos et les côtés. — Les anneaux 5 à 9 portent des taches losangées ou en fer de flèche, celles-ci allant jusqu'aux stigmatales, ordinairement séparées entre elles et parfois plus ou moins effacées. — Sous-dorsale et stigmatale indistinctes. — Région stigmatale et ventrale blanchâtres ou blanc jaunâtre, la première nettement séparée comme teinte de la région terreuse sous-dorsale et commençant par une sorte de bourrelet à la partie supérieure duquel se trouvent les stigmates, qui sont peu visibles, noirs, presque ronds. — Roulée en crosse au repos.

227. — Cidaria suffumata Hb.

— Mai-Juin.

— ? Septembre-Avril. — Je l'ai toujours prise à toute sa taille vers le milieu d'Avril.

— Galium, ? patience et centaurée jacée.

— Partout R ; Saône-et-Loire TR ; Auvergne R ; Alsace AC ; Haute-Marne AR : *Hortes (La Ferrière).*

— Montagnes, chemins creux. — Terrains calcaires.

— Chrysalide dans une coque de terre, le 20 Avril. — Eclosion le 28 Mai (Mai-Juillet).

— **Corps sans poils**, rougeâtre argileux. — Dorsale foncée, les taches en fer de flèche, tournées la pointe en avant et réunies les unes aux autres en une ligne continue. — Vd. N° 197.

Eupithecia constrictata Gn.

76. — **Robe brun noir**, le dos et les incisions blanchâtre plus ou moins pur. — Vd. N° 218.

Tephrosia punctularia Hb.

— **Robe gris ferrugineux ;** chaque anneau porte deux traits noirs obliques bordés de blanc au côté extérieur, ces traits en chevron incomplet, mais la partie qui devrait faire pointe tournée en avant. — Vd. N° 209.

Eupithecia innotata Hb.

77. — **Dos avec des points rougeâtres et noirs.** — Robe brun plus ou moins ocracé. — Vd. N° 146.

Melanippe procellata Fab.

— **Dos sans points rougeâtres.** — Robe gris cendré, les anneaux 1-3, 11-12 roussâtres. — Vd. N° 70.

Boarmia repandata L.

78. — **Tête à verrues noires** surmontées chacune d'un poil. — Robe gris terreux ou gris jaune. — Dorsale visible seulement par transparence.

228. — Eubolia bipunctaria S. V.

— Mai-Juin.

— Eclosion de Juin-Août et même Septembre.

— Ivraie, trèfle des prés, genêts, légumineuses herbacées et graminées, germandrée, hippocrèpe.

— Partout AC ; Saône-et-Loire C : *Autun TC* ; Centre C ; Midi, Provence C ; Gironde, Nord AC ; Alsace C en montagne, plus R en plaine ; Vosges C ; Aube C ; Hte-Marne AC ; *Hortes*, *Montigny*, *Langres*, *Prauthoy*.

— Coteaux arides, talus, broussailles, friches, pacages, sommités gazonnées des montagnes, terrains calcaires.

— **Tête ordinairement sans verrues poilues . . 79**

79. — **Dorsale double** **80**

— **Une seule dorsale** **81**

80. — **Les deux dorsales sont très rapprochées**, blanches. — Robe gris bleu ou brun plus ou moins foncé dans la région dorsale, jaune clair tacheté de noir sur les côtés et de teinte pâle, ordinairement jaunâtre sous le ventre. — Tête brune. — Long. 1,8-2,2.

229. — Scotosia vetulata S. V.

— Avril-Mai.
— Eclosion de Juin-Août.
— Nerpruns (dans une feuille repliée), en société.
— Partout AC ; Saône-et-Loire *(environs d'Autun)* TR ; Indre C ; Cher R ; Nord R ; Alsace AR ; Belfort R ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes R, Langres.*
— Allées des bois humides, bosquets, jardins. — Terrains calcaires.
— Chrysalide cylindrico-conique, brun rouge, l'enveloppe alaire noirâtre. — Long. 1, 2.

— **Les deux dorsales sont assez écartées**, ondulées, concolores, mieux visibles sur les derniers anneaux. — Corps gris testacé clair ou brun jaune, souvent livide. — Ventre blanc bleuâtre, à une ligne médiane plus claire. — Long. 4.

230. — Pellonia vibicaria L.

— Septembre-Mai (hiverne).
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Genêts, graminées, plantes basses.
— Çà et là AR ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Alsace C sur les montagnes, nulle en plaine (de Peyerimhoff) ; Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes, Rosoy, Langres.*

— Coteaux arides et ensoleillés, broussailles, clairières des bois secs, bruyères, genêts. — Terrains calcaires et siliceux.

— Chrysalide dans une coque faite de terre.

— Parasite : Platylabus vibicariæ Kr.

81. — **Corps ridé, avec des tubercules noirs** surmontés d'un poil. — Robe brun olive tirant sur le noir. — Dorsale ordinairement plus foncée que le fond, interrompue sur les anneaux 5-10 ; des chevrons dorsaux la pointe en avant, aboutissant aux stigmates. — Les anneaux 10-12 avec une large bande dorsale brunâtre ou jaunâtre. — Long. 2.

231. — Larentia viridaria Fab.

— Mars-Avril ; Juin-Juillet.

— Eclosion en Mai-Juin, puis Juillet-Août.

— Galium, violette, thym, serpolet, rumex, lamier.

— Partout C ; Centre C ; Provence, Somme, Nord AC; Alsace AC ; Belfort AC ; Vosges AC ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes*, *Rougeux C ; Langres*, *Montigny*, *Saint-Dizier*.

— Bois humides, jardins, lieux frais et ombragés.

— **Corps sans tubercules poilus.** — Robe gris brun ou gris noir. **82**

82. — **Tête roux clair.** — Robe gris noir ou vert sale. — Dorsale noire, interrompue. — Trapézoïdaux à poils blanchâtres. — Sous-dorsale et stigmatale remplacées par des taches grises ou jaunes. — Long. 1,2-1,5.

232. — Minoa murinata Scop.

— Mai-Juin ; Septembre-Octobre.

— Eclosion en Avril-Mai, puis en Juillet-Août, parfois trois générations.

— Euphorbes (surtout cyparissias).

— Partout AC ; Saône-et-Loire (*Autun*) C ; Centre C ; Provence, Midi C ; Gironde, Alsace C ; Vosges C ; Aube TC ; Haute-Marne, *où elle semble assez localisée ; appartient surtout à la faune du plateau de Langres, partie montagneuse qui s'étend du côté d'Auberive ; prise plusieurs fois dans les endroits stériles de Buzon, voisinage de Perrancey.*

— La génération de Juillet-Août donne souvent l'ab. cinerearia Gn. et la var. monochroaria H. S.

— Allées et bords des bois secs, chemins, collines arides. — Terrains calcaires.

— **Tête brunâtre, pointillée et tachée de noir.** — Dorsale brune coupant des losanges plus ou moins marqués. — Vd. N° 223.

Pelurga comitata L.

83. — **Dorsale commencée.** — Corps poilu, ordinairement bien ridé (les poils ne sont souvent bien visibles qu'à la loupe). **84**

— **Dorsale nulle**, très rarement commencée . . . **85**

84. — **Robe brun olive foncé.** — Vd. N° 231.

Larentia viridaria Fab.

— **Robe gris terreux** sur le dos et les côtés, blanchâtre et jaunâtre dans les régions stigmatale et ventrale, ces deux nuances bien séparées. — Vd. N° 227.

Cidaria suffumata Hb.

85. — **De grosses taches jaune d'œuf**, une par anneau, remplaçant la stigmatale. — Vd. N° 95.

Scotosia certata Hb.

— **Pas de grosses taches jaune d'œuf** pour stigmatale. **86**

86. — **Robe gris brun uniforme** ou noir livide avec les trapézoïdaux fauve rougeâtre. **87**

— **Robe sans ces caractères**, ayant quelque dessin ou au moins la tête non concolore. **88**

87. — **Robe gris brun uniforme** à 1er anneau renflé, absolument sans dessin (ne pas compter comme telles les marbrures plus ou moins claires ou foncées qui peuvent parfois exister), parfois cependant deux sous-dorsales et le dos des anneaux 8,9 noirâtres. — Long. 3-3,5.

233. — Tephrosia crepuscularia Hb.

— Mai, Septembre-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).

— Eclosion en Mars-Avril, puis Juin-Août et quelquefois Septembre.

— Sureau, aulne, orme, chêne, peuplier, prunellier, etc.; polyphage, mais sur les arbres seulement.

— Partout AC : Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Provence, Gironde, Somme, Nord TC ; Alsace TC ; Vosges C ; Aube C ; Hte-Marne AC : *Hortes, Prauthoy, Langres.*

— Bois, promenades, bords des routes, jardins, bosquets.

— **Robe gris livide**, brune ou noirâtre, parfois rosée sur le dos. — Allongée, plissée transversalement, atténuée antérieurement. — Lignes ordinaires nulles ou indistinctes. — Ventre lavé de bleuâtre — Long. 3,5-4.

234. — Hemerophila nycthemerarla Hb.

— Mars-Avril.

— Eclosion en Mai, Août (2 générations).

— Cytise, genêts, genévrier (juniperus oxycedrus), cistus albidus.

— Midi, Lozère, Littoral, Hyères, Marseille, Montpellier, ? Alsace.

88. — **Les anneaux 4 à 11 avec une ligne latérale** de taches rougeâtres ou brun feuille morte. — Long. 2-2,5.

235. — Melanippe hastata L.

— Août-Octobre.

— Eclosion en Mai-Juin.

— Bouleau (feuille pliée en deux), saule ; vaccinium uliginosum.

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire AR ; Cher R ; Sologne du Cher AC ; Somme, Nord AR ; Alsace AR ; Belfort, Vosges AR ; (la Schlucht), Aube R ; Hte-Marne AR : *Bourbonne, Varennes, Hortes, Langres, Praslay.*

— Avenues et lisières des bois, lieux ombragés, broussailles. — Terrains siliceux et calcaires.

— Chrysalide en terre à partir d'Octobre ; elle est courte, renflée au milieu, brun marron. — Long. 1, 1.

— **Les anneaux 4 à 11 sans ligne latérale** de taches couleur feuille morte **89**

89. — **Les côtés de la robe** ne sont ordinairement pas concolores au dos. **90**

— **Les côtés et le dos** sont presque toujours concolores. **91**

90. — **Dos noir, côtés jaune et blanc.** — Dos avec des points trapézoïdaux noirs, petits, surmontés d'un poil blanchâtre. — Ventre rougeâtre. — Stigmatale jaune liserée de rouge en arrière. — Long. 2-2,5.

236. — Scotosia rhamnata S. V.

— Mars-Mai.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Nerpruns (feuilles roulées), prunellier.

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire TR ; Indre AR ; Gironde, Alsace R ; Aube R.

— Bois, bosquets. — Terrains calcaires.

— Chrysalide cylindrico-conique, d'un brun marron virant au noir. — Long. 1, 4.

— **Dos noir, côtés gris livide**, mais en général nettement discolore. — Trapézoïdaux noirs, distincts. — — 1er anneau à plaques noires, clapet anal noir.

237. — Eupithecia veratraria H. S.

— Juillet-Août.

— Eclosion en Mai-Juin.

— Capsules de veratrum album.

— Pyrénées, Jura TR ; Auvergne R.

91. — **Le corps porte des verrues noires** surmontées chacune d'un poil (ces caractères sont ordinairement bien visibles sans la loupe) **92**

— **Le corps ne porte ordinairement** pas de verrues poilues. **94**

92. — **Un écusson noir luisant** sur les anneaux 1 et 12. — Vd. N° 204bis. Acidalia filicata Hb. et N° 195.

Eupithecia abietaria Gœze.

— **Pas d'écusson bien visible** sur les anneaux 1 et 12. . . . . **93**

93. — **Robe gris terreux** ayant des lignes longitudinales plus foncées, très souvent peu ou pas visibles. — Vd. N° 228.

Eubolia bipunctaria S. V.

— **Robe grise ou brune** sans ligne. — Ventre blanchâtre à 2 lignes grises coupées sur chaque anneau par une tache noire. — Vd. N° 159.

Pachycnemia hippocastanaria Hb.

94. — **Tête noire ou brune** **95**

— **Tête jaune argileux** ou gris cendré. **96**

95. — **La tête porte 2 lignes blanches.** — Ventre brun violacé. — Vd. N° 94.

Eupithecia succinturiata L.

— **Tête sans ligne blanche.** — Vd. N° 191.

Acidalia aversata L.

96. — **Tête jaune argileux** coupée par une ligne jaune d'ocre. — Robe gris argileux, subplissée, légèrement carénée sur les côtés. — Dessins nuls ou très vagues quand ils existent.

238. — Acidalia cervantaria Mil.

— Octobre-Avril, puis Juin.
— Eclosion en Mai, puis en Juillet.
— Plantes basses ; en captivité, alyssum maritimum.
— Cannes TR ; accidentelle. Espèce d'Espagne.

— **Tête gris cendré à 2 traits bruns.** — Robe gris cendré, ordinairement à incisions blanchâtres. — Vd. N° 88.

Selidosema ericetaria Vil.

VI[e] GROUPE

Robe verte ou olive

1. — **Stigmatale visible**, continue ou interrompue, mais dans ce cas seulement aux incisions **2**

— **Stigmatale faite de taches** ou points, nulle ou invisible **71**

2. — **Stigmatale rouge**, carné, vineux ou violacé. . . **3**

— **Stigmatale blanche**, parfois légèrement verdâtre ou tachée de rougeâtre. **7**

— **Stigmatale jaune**. **32**

— **Stigmatale d'un vert** plus ou moins foncé, passant parfois au noirâtre **58**

— **Stigmatale brune**. — Corps fortement caréné sur les côtés, atténuée aux deux extrémités. — Vd. N° 75.

Eupithecia globulariata Mil.

— **Stigmatale noire**, tête jaune ou rouge bordée de noir. — Vd. N° 136bis.

Acidalia herbariata Fab.

3. — **Une dorsale continue ou non**, de teinte plus ou moins rouge ou rose. **4**

— **Dorsale faite de taches ou nulle** **5**

4. — **Ventre blanchâtre**. — Corps chagriné, un peu caréné sur les côtés, ramiforme, vert jaunâtre ou brun rougeâtre. — Sous-dorsale vineux obscur, en 1 large bande continue ; stigmatale vineux obscur, étroite. — Ventre blanc sale. — Long. 1,4-1,8.

239. — Acidalia rusticata Fab.

— ? Août à Avril ou Mai.

— Eclosion Juin-Août.

— Polyhage, plantes basses surtout.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Provence, Nord AR ; Vosges R ; Alsace TR ; Aube : *Troyes* R ; Hte-Marne R : *Hortes*, *Langres*.

— Collines arides et exposées au soleil.

— **Ventre blanc verdâtre** à 1 ligne médiane blanche. — Robe blanc verdâtre, à sous-dorsale rose, celle-ci accompagnée à sa partie inférieure d'un rang de traits roses obliques. Vd. N° 169.

Eupithecia satyrata Hb.

— **Ventre carné lavé de bleuâtre,** avec 1 ligne blanchâtre et des taches noires. — Robe vert obscur sur le dos et les côtés. — Sous-dorsale rougeâtre, plus ou moins effacée. Vd. N° 206.

Chemerina caliginearia Ramb.

5. — **Sous-dorsale nulle**. **6**

— **Sous-dorsale jaune citron,** en une large bande continue. — Robe vert pomme plus ou moins pâle, surtout dans la région dorsale, qui est le plus souvent blanchâtre ou blanc verdâtre. — Stigmatale rouge pourprée, bordée à sa partie inférieure par 1 bande blanche. — Long, 1,6-2.

240. — **Thera juniperata** L.

— Juin-Août.
— Eclosion en Septembre-Novembre.
— Genévrier commun.
— Partout AC, mais localisée : Saône-et-Loire AC ;
— Indre, Cher C ; Alsace AC ; Vosges AC ; Aube AR ; Haute-Marne AR : *Hortes (Beaulieu, bois du Roi, du Pré-aux-Clercs R) ; Praslay (Mont-Saule).*
— Coteaux arides, collines rocailleuses. — Terrains calcaires.
— Parasites : Ichneumon pictus Grav. — Platylabus orbitalis Gr.

6. — **Stigmatale rouge carmin.** — Robe vert foncé, excepté les premiers et derniers anneaux, qui sont plus pâles. — Dorsale rouge carmin, continue sur les 3 ou 4

premiers segments, prolongée sur la tête, faite simplement de taches triangulaires sur les anneaux 4 à 9. Ventre vert jaunâtre. — Long. 2,8-3,4.

241. — Melanthia albicillata L.

— Mai-Septembre (passe l'hiver en chrysalide).
— Eclosion en Avril-Juillet.
— Ronce (rubus cœsius), framboisier (rubus idœus).— Solitaire.
— Partout AR ; Saône-et-Loire R ; Indre AC ; Cher, Auvergne C ; Somme, Nord C ; Alsace C ; Belfort AR ; Vosges AR ; Aube R ; Haute-Marne AC : *Hortes*, *Langres*, *Prauthoy*, *St-Dizier* AR.
— Allées des bois humides, avenues, bosquets, taillis, en plaine et en montagne. — Terrains marneux et silico-calcaires.

— **Stigmatale rose violet vif.** — Robe verte à ventre maculé de noir. Tête rose violacé ou jaune roux, parfois plus ou moins obscur, avec 2 taches noires. — Long. 3,2-3,8.

242. — Anticlea badiata S. V.

— Mai-Juin, Septembre-Octobre.
— Eclosion de Février-Mars, puis en Juillet-Août.
— Aubépine, églantier, ? chêne.
— Presque partout AR ; Indre C ; Cher AR ; Auvergne AR ; Alsace AR ; Vosges AC ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes*, *Prauthoy*, *Praslay*, *Langres*.
— Bois, bosquets, broussailles, buissons.

7. — **Dorsale bien visible**, faite sur les anneaux médians de taches en losanges chez Mel. rivata. — Vd. n° 258 . . . . . **8**

— **Dorsale nulle** ou à peine distincte **27**

8. — **Dorsale d'un rouge** plus ou moins foncé. . . . **9**

— **Dorsale blanche ou jaune**, non liserée de blanc. **10**

— **Dorsale brune**, noirâtre ou brun chocolat. . . **13**

— **Dorsale concolore**, vert foncé ou vert noirâtre. **16**

9. — **Sous-dorsale blanchâtre**, sinueuse, interrompue aux incisions. — Ventre violacé. Robe verte, à dorsale carmin vineux, s'élargissant sur chaque anneau. — Tête rouge vineux, carrée, à angles légèrement arrondis, à 1 tache noire, celle-ci en croissant. — Long. 2-2,5.

243. — Steganla trimaculata Vil.

— Mai-Juin, Septembre-Octobre (passe l'hiver en chrysalide dans une feuille pliée).

— Eclosion en Avril, puis en Juillet.

— Peuplier, surtout blanc.

— Presque partout R ; Saône-et-Loire (Couches-les-Mines) TR ; Centre C ; Provence, Gironde, Hte-Marne TR.

— Chrysalide au centre d'une feuille pliée, reliée avec des fils de soie. Elle est brune, avec l'extrémité anale terminée par 2 pointes divergentes.

— **Sous-dorsale nulle**. — Ventre blanc verdâtre à 1 bande médiane verte placée entre 2 lignes blanches. — Vd. n° 210.

Eupithecia scopariata Ramb.

10. — **Sous-dorsale nulle** **11**

— **1 sous-dorsale qui est blanche** ou jaune. — Tête verte. **12**

11. — **Tête jaunâtre,** carrée, avec 2 lignes claires faites du prolongement de la stigmatale ; cette dernière blanchâtre, continue. — Robe d'un vert passant au bleuâtre. — Vd. n° 93.

Acidalia submutata Tr.

— **Tête vert myrte** à 2 traits perpendiculaires noirâtres. — Stigmatale blanche, en une bande continue marquée sar les anneaux 4 à 9 d'une tache moitié vineuse, moitié jaunâtre. — Corps à peine caréné sur les côtés, plutôt cylindrique, en entier vert myrte, le ventre à 1 large bande continue, plus claire. — Dorsale blanchâtre, fine, interrompue aux incisions. — (Nocturne ; sur terre pendant le jour). — Long. 1,8-2,5

244. — Tephrina murinaria Fab.

— Mars-Avril-Septembre-Octobre.

— Eclosion en Avril-Juin, puis en Août.

— Légumineuses herbacées, surtout les vicia et medicago sativa. — ? polyphage.

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Midi, Provence C ; Aube AC (l'adulte, d'après Jourdheuille, y semble remplacé par la var. cineraria Dup.) ; Haute-Marne AR : *Langres*.

— Champs, haies, buissons, broussailles. — Terrains calcaires.

— Chrysalide dans les herbes sèches : elle est d'un brun rougeâtre tirant sur le noir, avec le ventre renflé.

— **Tête vert pâle** ou vert jaunâtre. — Vd. n° 251.

Chesias spartiata Fues.

12. — **La tête porte 2 traits noirs.** — Robe vert foncé, avec les lignes ordinaires jaunes ou blanches, les dorsale et sous-dorsale fines, la stigmatale large. — Long. 2,5-3.

245. — Lomaspilis marginata L.

— Mars-Avril, surtout Septembre-Octobre.

— Eclosion en Mai-Juin, puis en Juillet-Août.

— Saules, peupliers.

— Partout C ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Nord TC ; Alsace AR ; Belfort TC ; Aube C ; Haute-Marne C : *Hortes, vallées de l'Amance et de l'Apance, Montigny, Langres, Saint-Dizier.*

— Prairies, lieux ombragés et humides. — Bois frais, allées couvertes. — Terrains argileux ou argilo-siliceux.

— Chrysalide en terre.

— **La tête porte chaque côté** 1 tache blanche faite du prolongement de la stigmatale. — Robe ordinairement vert pâle. — Dorsale double, blanche, liserée vert foncé. — Sous-dorsale blanche, également liserée de vert foncé. — Long. 2-2,5.

246. — Strenia clathrata L.

— Mai-Juin-Août-Octobre (passe l'hiver en chrysalide).

— Eclosion en Avril-Mai, puis en Juillet-Août.

— Sainfoin, luzerne, genêt, trèfle et plantes basses.

— Partout C ; Saône-et-Loire TC ; Centre C ; Provence C ; Gironde, Somme C ; Nord TC ; Alsace C ; Vosges C ; Aube TC ; Haute-Marne TC : *Hortes, Langres, Saint-Dizier, pullule partout ;* Côte-d'Or : *Beaune.*

— Prairies artificielles, champs de trèfle et de luzerne, allées des bois. — Terrains calcaires.

13. — **Dorsale continue, liserée de jaunâtre.** — Sous-dorsale vert clair, continue. — Stigmatale portant sur chaque anneau 2 taches jaunes. — Vd. n° 96.

Selidosema perspersaria D.

— **Dorsale généralement non liserée de jaunâtre.** — Stigmatale sans taches jaunes. — Sous-dorsale presque toujours nulle. **14**

14. — **Le corps porte de nombreuses lignes longitudinales**

étroites, de couleur chocolat. — Robe vert olive, les stigmates noirs. — Stigmatale blanc crème.

247. — Tephrina petraria Hb.

— Juin-Août.
— Eclosion en Avril-Juin.
— Fougère commune. — Bruyère (M. Sand).
— Presque partout R ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Auvergne C ; Gironde, Alsace AC ; Vosges AC ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes, Montigny, Langres.*
— Forêts, bruyères, montagnes boisées. — Terrains surtout siliceux et humifères.

— **Pas de lignes longitudinales** brun chocolat. . **15**

15. — **Tête grise**, à 2 traits fauves sur le vertex. — Robe vert sombre, ayant souvent une éclaircie, dorsale blanchâtre. — Cylindrique, sans carène sur les côtés. — Dorsale brune, fine, continue. — Sous-dorsale nulle. — Stigmatale blanchâtre ou blanc jaunâtre, en bande continue, subondulée. — Stigmates invisibles à l'œil nu, blancs cerclés de noir. — Ventre blanchâtre. — Long. 2-2,5. — Nocturne.

248. — Sterrha sacraria L.

— Avril-Mai ; ? Septembre.
— Eclosion en Juin-Août.
— Composées, polygonées, surtout rumex et polygonum aviculare. — ! polyphage.
— Saône-et-Loire (Couches-les-Mines) TR. — Cher, Auvergne TR ; Midi, Provence AR ; Alsace TR.
— Friches, collines herbues exposées au soleil. — Terrains calcaires.

— **Tête fauve orangé.** — Robe verdâtre. — Pattes de la même couleur que la tête. — Long. 3,5-4.

249. — Hybernia aurantiaria Esp.

— Avril-Mai.
— Eclosion en Octobre-Novembre et même Décembre.
— Chêne.
— Centre, Nord AC ; Alsace R ; Aube AR.
— Bois, vergers, parfois même dans les villages. — Terrains calcaires ou argilo-calcaires.

16. — **Dorsale liserée de blanc** ou de vert. — Sous-dorsale blanche, blanchâtre ou nulle. **17**

— **Dorsale ordinairement** non liserée de blanc ou de vert **19**

17. — **Sous-dorsale large**, liserée de noir, rétrécie aux incisions. — Stigmatale ondulée, avec des taches citron, portant chacune trois points noirs. — Dorsale liserée de blanc. — Vd. nº 156.

Macaria œstimaria Hb.

— **Sous-dorsale non liserée de noir** ou nulle. — Pas de taches jaunes sur la stigmatale. — Dorsale liserée de vert ou de blanchâtre. **18**

18. — **Robe vert blanchâtre**, le ventre concolore, souvent avec une bande centrale blanc jaunâtre et des taches de teinte variable, rouge, violette, brune ou noire. — Ce dernier caractère est souvent indistinct, la teinte générale de la région ventrale s'obscurcissant parfois et devenant vert plus ou moins foncé. — Stigmatale fine. — Long. 1,5-2.

250. — Camptogramma bilineata L.

— Mars-Mai.
— Eclosion de Mai-Août.
— Graminées. — Bugrane, potentille, rumex, pissenlit.

— Partout TC ; Saône-et-Loire TC ; Indre TC ; Cher, Auvergne C ; Provence, Gironde, Somme, Nord C ; Alsace C ; Vosges C ; Aube TC ; Haute-Marne TC : *Hortes, Montigny, Langres (Buzon), Prauthoy, Flagey, Saint-Dizier (bois, jardin du collège) ; pullule partout.*

— Haies, buissons, lisières des bois.

— **Robe vert foncé** ou vert jaunâtre plus ou moins livide. — Dorsale blanche ou vert noirâtre bordé de plus pâle. — Stigmatale blanchâtre. — Ventre concolore ou plus pâle. — Tête vert pâle ou vert jaunâtre ordinairement uni. — Long. 2,8-3,2.

251. — Cheslas spartiata Fues.

— Avril-Juin.

— Eclosion d'Octobre à Novembre (hiverne à l'état d'insecte parfait).

— Genêts, surtout à balais.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Romenay AC ; Centre C ; Provence AC ; Gironde, Alsace AR ; Vosges AR ; Aube AR ; Hte-Marne AR : *Hortes, Prauthoy.*

— Bruyères, friches, coteaux ensoleillés. — Terrains siliceux.

— Chrysalide en terre ; elle est un peu renflée au milieu, l'enveloppe alaire brun noir et détachée au bout ; les anneaux de l'abdomen brun ocreux. — Long. 1,3.

19. — **Sous-dorsale noire**, continue, ombrée de vert pur à sa partie inférieure. — Robe vert livide, la dorsale plus foncée, continue. — Stigmatale blanche, nuancée de noir à sa partie supérieure. — Tête verdâtre.

252. — Eupithecia pyreneata Mab.

— Juillet.

— Eclosion en Juin.

— Digitalis lutea (Goossens), ambigua et grandiflora.

— Pyrénées R (Mabille).

— **Sous-dorsale blanchâtre** ou blanc jaunâtre . **20**

— **Sous-dorsale verdâtre**, jaune ou nulle. . . . **24**

20. — **Sous-dorsale double.** — Ventre vert bleuâtre, à nombreuses lignes plus claires. — Vd. n° 91.

Tephrina rippertaria D.

— **Sous-dorsale simple** **21**

21. — **Les anneaux sans pattes** portent sous la stigmatale une ligne jaunâtre. — Sous-dorsale blanche, largement ombrée de vert foncé à sa partie inférieure. — Corps caréné, vert.

253. — Eupithecia helveticaria Bdv.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Juniperus sabina et communis. — L'espèce type vivrait très probablement sur le premier et la variété sur le second.
— Cher R ; Alsace TR.

— **Les anneaux sans pattes** n'ont pas de ligne jaunâtre sous la stigmatale. — Sous-dorsale peu ou pas ombrée de vert à sa partie inférieure **22**

22. — **La stigmatale est tachée** de rougeâtre sur les anneaux 1-3. — Vd. N° 158.

Eupithecia oxycedrata Ramb.

— **La stigmatale n'est pas tachée** de rougeâtre sur les anneaux 1-3. — Ventre blanc bleuâtre ou vert, à une ligne plus claire. **23**

23. — **Stigmatale blanche**, continue. — Pattes anales vertes, tachées de vineux au côté externe. — Vd. N° 157.

Eupithecia expressaria H. S.

— **Stigmatale blanc jaune**, interrompue. — Tête verte. — Pattes anales non vineuses au côté externe. — Robe d'un vert plus ou moins foncé, à dorsale vert foncé, presque noir. — Sous-dorsale blanc jaune, continue. — Long. 1,5-2,2.

254. — Chelmatobia brumata L.

— Avril-Juin.

— Eclosion d'Octobre à Février, ou Novembre et Décembre suivant quand l'hiver est rigoureux.

— Arbres fruitiers et forestiers (dans les feuilles liées) ; ronge parfois les jeunes cerises ; aubépine.

— Partout C ou R, suivant les années ; Saône-et-Loire TC ; Centre C ; Nord TC ; Alsace TC ; Gironde, Aube C ; Haute-Marne C : *Hortes, Langres, Saint-Dizier.*

— Bords des bois, promenades, avenues, jardins ; à la campagne et dans les villages.

— Chrysalide en Juillet ; en terre dans une coque légère ; elle est brun jaune, terminée par deux pointes divergentes.

— Parasites : Campoplex crassiusculus Grav. ; ! Eulophus divico Gour.

24. — **Robe vert jaunâtre**, en général uniforme . . **25**

— **Robe simplement verte**, parfois cependant plus ou moins tachée d'une autre couleur. **26**

25. — **Stigmatale ombrée de brun** à la partie inférieure, au moins aux derniers anneaux. — Sous-dorsale nulle. — Fond vert jaunâtre, chaque incision por-

tant une tache triangulaire rougeâtre, celle-ci ordinairement liserée de noir à la partie postérieure du corps.

255. — Larentia cœsiata S. V.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Juin-Août.
— Hêtre ; vaccinium myrtillus et vitis idœa.
— Presque partout C ; Creuse, Auvergne C ; Provence, Alsace TC ; Haute-Marne AC : *Hortes, Rosoy, Langres.*
— Forêts. — Terrains secs, surtout calcaires.

— **Stigmatale large**, teintée de carminé aux trois derniers anneaux, non ombrée de brun. — Sous-dorsale verdâtre. — Vd. N° 109.

Eupithecia ericeata Ramb.

26. — **Robe vert foncé**, le dos blanchâtre. — Dorsale vert très foncé, presque noir. — Vd. N° 158.

Eupithecia oxycedrata Ramb.

— **Robe vert clair** taché de blanc et de rouge carminé. — Dorsale vert foncé, interrompue aux incisions. — Corps cylindrique, non caréné. — Clapet blanc sur les côtés, rouge vineux au centre. — Sous-dorsale nulle. — Stigmatale ondulée, blanchâtre, marquée aux incisions d'un point d'un blanc vif, celui-ci surmonté d'une tache rectangulaire vineuse. — Varie en rouge vineux.

256. — Eupithecia ultimaria Bdv.

— Août.
— Tamarix gallica.
— Espèce méridionale ; Indre R ; Provence, Languedoc.

27. — **Une fine dorsale blanchâtre**, très peu distincte, ou **un chevron noir** sur chaque anneau, pointe tournée vers la tête **28**

— **Ni dorsale, ni chevron** **29**

28. — **Une dorsale blanchâtre.** — Robe vert bleuâtre, plissée transversalement. — Vd. N° 93.

Acidalia submutata Tr.

— **Un chevron noir sur chaque anneau** ; il est limité chaque côté par la stigmatale. — Robe vert jaunâtre. — Vd. N° 209.

Eupithecia innotata Hb.

29. — **Stigmatale bordée d'un filet brun** à la partie supérieure ou traversée dessous, sur les anneaux sans pattes, par une ligne jaune **30**

— **Stigmatale ni bordée de brun** ni traversée par une ligne jaune **31**

30. — **Stigmatale bordée de brun** à sa partie supérieure. — Robe verte, à incisions un peu plus claires.

257. — Larentia didymata L.

— Juin.

— Eclosion en Juillet-Août.

— Cerfeuil sauvage, chœrophyllum aureum, airelle, céraiste, anthriscus sylvestris.

— Çà et là, surtout montagnes AC ; Cantal C ; Auvergne (*bois du Capucin*) TC ; Alpes, Provence, Alsace AR.

— Montagnes.

— **Stigmatale traversée** à la partie inférieure et sur les anneaux sans pattes par une ligne jaune. — Vd. N° 253.

Eupithecia helveticaria Bdv.

31. — **Robe verte virant au jaunâtre**, avec les incisions marquées de jaune ou de noirâtre. — Dorsale nulle ou faite d'un trait noirâtre sur les anneaux 1-4, 10-12 ; dans ce dernier cas, les anneaux médians portent des taches claires en losange, les losanges marqués à l'intérieur et bordés extérieurement de brun sombre ; ils sont placés aux incisions et rattachés les uns aux autres. — Stigmatale blanche. — Tête brun rougeâtre, testacée ou verdâtre. — Long. 2,5-3,2.

258. — Melanippe rivata Hb.

— Mai-Juin ; Août-Septembre.

— Eclosion d'Avril-Mai ; Juin-Juillet.

— Caille-lait jaune, alchémille vulgaire, pimprenelle, rosier, églantier, ronce.

— Partout AC ; Saône-et-Loire C ; Indre TC ; Auvergne, Provence, Gironde, Nord TC ; Alsace C ; Belfort TC ; Vosges TC ; Aube TC ; Hte-Marne C.

— Clairières et bords des bois, prairies, haies, buissons, bosquets, jardins.

— **Robe verte**, sans bandes jaunâtres ou noirâtres aux incisions. — Vd. N° 154.

Lythria purpuraria L.

32. — **Dorsale bien visible**, continue ou interrompue **33**

— **Dorsale faite de taches** ou nulle **55**

33. — **Les côtés portent des stries blanches** ou des traits pourprés **34**

— **Les côtés ne portent pas de stries blanches** ni de traits pourprés bien nets **36**

34. — **Des stries latérales blanches** **35**

— **Des traits latéraux rouge pourpre**, ceux-ci réunissant la sous-dorsale vert sombre à la stigmatale jaune. — Vd. N° 169.

Eupithecia satyrata Hb.

35. — **Dorsale verte bordée de blanc** chaque côté. — Robe vert bleuâtre. — Vd. N° 90.

Tephrina artesiaria Fab.

— **Dorsale vert foncé**, non bordée de blanc. — Robe vert jaunâtre. — Vd. N° 119.

Tephrina assimilaria Ramb.

36. — **Dorsale pourpre**, formant une tache sur le 12e segment. — Robe vert foncé, à incisions plus ou moins jaunes. — Stigmatale jaunâtre, ondulée. — Ventre blanchâtre, plissé, avec une ligne longitudinale verte.

259. — Eupithecia fraxinata Criv.

— Août.

— Eclosion en Avril-Juin.

— Frêne (Crewe), aubépine (Goossens), coriaria myrtifolia (Millière).

— Pyrénées-Orientales, Paris.

— **Dorsale blanche ou jaune** **37**

— **Dorsale brune** **48**

— **Dorsale concolore**, vert plus ou moins foncé . **49**

37. — **Une sous-dorsale qui est blanche** ou jaune, rarement blanc bleuâtre. **38**

— **Sous-dorsale nulle** **46**

38. — **Dorsale jaune** **39**

— **Dorsale blanche** **40**

39. — **Robe vert jaunâtre** avec les incisions jaunes. — Stigmatale jaune, ordinairement saupoudrée de rose, paraissant géminée. — Sous-dorsale jaunâtre. — Ventre vert rayé de blanc. — Tête rougeâtre.

260. — Ephyra orbicularia Hb.

— Juin, Septembre.

— Eclosion en Mai, puis en Juillet-Août.

— Saule marsault, aulne.

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire TR ; Indre AC ; Gironde, Vosges AC ; Alsace, Belfort AR ; Aube AR ; Haute-Marne R.

— Prairies, bois, lieux herbus ; endroits humides et ombragés. — Terrains argileux, siliceux ou humifères.

— **Robe vert foncé.** — Stigmatale jaune, non saupoudrée de rose. — Tête à deux traits noirs. — Vd. N° 245.

Lomaspilis marginata L.

40. — **Au moins deux dorsales blanches.** — Sous-dorsale blanche ou jaune **41**

— **Une seule dorsale blanche.** — Sous-dorsale blanche ou blanc bleuâtre **43**

41. — **Sous-dorsale blanche,** fine. — Robe vert clair **42**

— **Sous-dorsale jaune.** — Trois dorsales blanches. — 12e anneau terminé par deux pointes saillantes. — Robe verte passant au blanchâtre. — Tête en cœur, aplatie. — Long. 2,5-3.

261. — Lobophora sexalisata Hb.

— Juin-Septembre.

— Eclosion en Avril-Mai.

— Peuplier, saule, bouleau.

— Partout AR ; Indre AR ; Cher, Gironde, Nord R ; Alsace R ; Belfort, Aube AC ; Haute-Marne AR.
— Bois humides, taillis, endroits frais et ombragés.
— Parasite : Platylabus orbitalis Grav.

42. — **Deux dorsales blanchâtres**, continues, ondulées. — Robe d'un beau vert. — Sous-dorsale large, continue, ondulée. — Ventre, pattes, tête vert clair. — Long. 2,5-3.

262. — Scotosia dubitata L.

— Mai-Juin, parfois aussi en automne, quand cette saison est chaude.
— Eclosion de Juillet à Septembre ; l'adulte hiverne surtout dans les maisons, ce qui fait qu'on le rencontre en Avril.
— Nerpruns (à l'extrémité des jeunes pousses), prunellier.
— Partout AC ; Saône-et-Loire, Indre, Cher, Auvergne, Gironde, Somme, Nord, Alsace, Belfort, Aube, Hte-Marne : *Hortes, Rosoy, Langres.*

— **Ordinairement plus de deux dorsales** (souvent aussi Scotosia dubitata L., Vd. N° 262), qui sont blanches, fines. — Robe vert clair. — Lignes ordinaires variables, pouvant disparaitre en partie.

263. — Collix sparsata Hb.

— Juillet-Septembre.
— Eclosion en Mai.
— Lysimaque vulgaire.
— Çà et là AR ; Cher R ; Gironde, Alsace R ; Belfort.
— Bois arides. — Terrains calcaires et siliceux.

43. — **Dorsale bordée chaque côté d'un filet brun** ; elle est vert sombre. — Robe vert pomme ou vert bleuâtre, à incisions jaunâtres. — Sous-dorsale blanchâtre. — Stigmatale jaune ou nulle ; les stigmates

cerclés de brun clair. — Clapet jaune pâle, petit. — Ventre vert plus ou moins livide, souvent avec une ligne médiane jaunâtre. — Tête jaunâtre ou vert pâle uniforme. — Pattes : les écailleuses brun jaunâtre pâle, les membraneuses vertes. — Long. 3-3,5.

264. — Cidaria dotata L.

— Mai.

— Eclosion en Juin-Août.

— Galiums, surtout caille-lait jaune, aspérule galioïdes. ? peuplier, bouleau et saule.

— Presque partout, Saône-et-Loire, Centre C ; Somme, Nord TC ; Alsace, Belfort AR ; Vosges AR ; Aube R ; Haute-Marne AR : *Hortes, Rosoy, Langres.*

— Bois, jardins, coteaux broussailleux. — Terrains calcaires.

— Chrysalide dans un léger réseau, entre les fleurs ou les feuilles de la plante nourricière ; elle est assez effilée, cylindrico-conique, verte, plus ou moins lavée de jaunâtre, surtout à l'extrémité de l'abdomen, qui se termine par 2 ou 3 petits crins. — Long. 1,9.

— **Dorsale non bordée de brun chaque côté . 44**

44. — Sous-dorsale blanche 45

— **Sous-dorsale blanc bleuâtre** ou blanc verdâtre. — Robe verte.

265. — Fidonia piniaria L.

— Août-Octobre.

— Eclosion de Mai-Juillet. — Adulte surtout très variable comme taille et couleur.

— Pins, sapins.

— Acclimatée partout où il y a des pins et sapins en assez grande quantité, partout localisée ; Saône-et-Loire AR ; Jura, Alpes, Provence AC ; Indre AR ; Auvergne, Pyrénées C ; Nord AR ; Vosges C ; Alsace TC ; Gironde, Landes, Aube AC ; Haute-Marne : *çà et là et de date récente ; à Prauthoy, elle est C sur les Perrières.*

— Montagnes et plaines où croissent les essences résineuses. — Terrains calcaires et siliceux.

— Chrysalide verte ; elle se trouve en hiver sous la mousse, au pied des arbres.

— Parasites : Ichneumon comitator L., annulator Fab., nigritarius Fab., sicarius Wesm., albicinctus Grav. — Anomalon xanthopus Gr. — Agrypon canaliculatum Ratz. — Platylabus nigrocyaneus Grav., orbitalis Grav. — Gervaisia piniariæ Hart.

45. — **Tête verte à deux traits noirs.** — Robe vert foncé, à large stigmatale jaune. — Vd. N° 245.

Lomaspilis marginata L.

— **Tête verte sans traits noirs.** — Robe verte, à stigmatale jaune pâle. — Long. 2,5-3.

266. — Thera variata S. V.

— Printemps ; automne.

— Eclosion en Avril-Mai ; Juillet-Août, quelquefois Septembre.

— Pins, sapins, cèdre.

— Çà et là, surtout hautes montagnes R ; Saône-et-Loire R ; Indre AC ; Auvergne C ; Alpes, Provence, Vosges C ; Alsace C ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Prauthoy*, *Langres*.

46. — **2 Dorsales ordinairement géminées**, ondulées, et des marbrures blanc jaunâtre. — Robe vert tendre ou vert bleuâtre, parfois rougeâtre. — Trapézoïdaux généralement bien visibles, à poils noirs. — Tête verte, pointillée de noir assez fortement. — Long. 3.

267. — Halia wavaria Fab.

— Avril à Mai.

— Eclosion de Juin à Août.

— Groseiller, prunellier.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre C ; Cher, Auvergne C ; Provence, Somme, Nord C ; Alsace AR ; Belfort AR ; Aube AR ; Haute-Marne AR : *Hortes, Langres ;* Côte-d'Or : *Epoisses, près Semur* (H. Miot).

— Broussailles, haies, buissons, bords des bois, jardins, vergers. — Terrains calcaires.

— Chrysalide en terre.

— **Une seule dorsale qui est jaune**. **47**

47. — **Tête rougeâtre, ainsi que les pattes.** — Stigmatale très fine. — Vd. N° 163.

Ephyra pendularia L.

— **Tête verte à 2 taches noires.** — Robe vert jaunâtre. — Stigmatale jaune citron, ordinairement assez large. — Long. 1,5-2.

268. — Eupistoria obliterata Hufn.

— Août-Septembre.

— Eclosion en Mai-Juin.

— Aulne glutineux, saules, bouleau.

— Partout, mais en général localisée ; Saône-et-Loire AC ; Indre AR ; Cher C ; Auvergne R ; Gironde, Paris, Est AC ; Alsace TC ; surtout sur les terrains argileux de la zone des bois humides. Belfort AC ; Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne çà et là AC ; *Hortes, Maizières, Langres.*

— Taillis, bois, haies, bords des ruisseaux, lieux ombragés. — Terrains humides.

48. — **La dorsale coupe des taches brunes** triangulaires ou losangiques. — Sous-dorsale et stigmatale interrompues, jaune serin. — Tête roussâtre. (1)

269. — Eupithecia absynthiata L.

(1) La couleur de la robe est très variable, ordinairement jaune sur les solidages, rose ou rouge marron sur la bruyère, verte ou brun vert sur l'armoise.

— **Septembre-Octobre.**

— **Eclosion en Juin-Août.**

— **Fleurs de seneçon, armoise champêtre, eupatoire, tanaisie, millefeuille, seneçon, solidage, bruyère.**

— **Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre R ; Cher, Auvergne, Gironde, Nord C ; Alsace C ; Aube C ; Hte-Marne AC : *Langres*.**

— **Bois, jardins, friches, broussailles, etc.**

— **Parasite : Platylabus pactor Wesm. — Encyrtus truncatellus Dal., ! Gastrancistrus maculipennis Walh.**

— **La dorsale ne coupe pas** de taches triangulaires ou losangiques ; elle est simplement fine et continue. — Sous-dorsale nulle. — Stigmatale continue, large. — Tête grise, le vertex portant 2 taches fauves. — Vd. N° 248.

Sterrha sacraria L.

49. — **Sous-dorsale blanche,** blanc jaunâtre ou jaune **50**

— **Sous-dorsale d'autre couleur** ou nulle. — Dorsale vert foncé ou vert noirâtre. **52**

50. — **Sous-dorsale blanche** ou blanc jaunâtre fine ainsi que la stigmatale. — Dorsale vert sombre, ordinairement limitée chaque côté par 1 ou 2 lignes pâles, blanchâtres. — Robe vert clair, ordinairement plus foncée sur les côtés et avec le bord postérieur des segments finement jaunâtre. — Stigmates bruns, petits. — Tête plus petite que le premier segment, un peu échancrée au sommet, vert jaunâtre uniforme. — Pattes : les écailleuses vert jaunâtre, les membraneuses vertes. — Long. 2,4-3.

270. — Cidaria fulvata Forst.

— **Mai-Juin.**

— **Eclosion en Juin-Juillet.**

— Rosier, églantier, ronce.

— Partout AC ; Saône-et-Loire, Centre, Provence, Somme, Nord R ; Alsace R ; Belfort, Vosges, Aube AR ; Hte-Marne : *Hortes*, *Prauthoy*, *Langres*, *Montigny*.

— Bois, jardins, haies, bosquets. — Terrains calcaires et marneux.

— Chrysalide entre les feuilles liées ; elle est cylindrico-conique, à l'abdomen plus ou moins comprimé, verte avec l'enveloppe alaire jaune rougeâtre. — Long. 1,1.

— Parasite : Platylabus Ratzeburgi Hart. : Limneria armillata Grav.

— **Sous-dorsale d'un jaune** plus ou moins foncé. **51**

51. — **Dorsale d'un beau vert,** finement liseré de blanc chaque côté. — Stigmatale large, mal délimitée. — Ventre verdâtre, la base des pattes écailleuses marquée d'une tache blanche surmontée de 2-3 points d'un rouge plus ou moins foncé. — Robe verte, à anneaux bordés de jaune. — Tête brun rougeâtre assez clair, ordinairement marquée de 2 raies brunâtres.

217. — Thera firmata Hb.

— Juillet-Août.

— Eclosion en Septembre, Octobre, Avril, Juin.

— Pin sylvestre, cèdre,

— Çà et là AR ; Indre R ; Provence, Alsace R ; Vosges AC ; Aube AC.

— Montagnes, bois de pins. — Terrains siliceux.

— Chrysalide entre les aiguilles des pins reliées par des filets de soie.

— Parasite : Platylabus pedatorius Fab.

— **Dorsale vert foncé**, non bordée de blanc. — Stigmatale interrompue. — Ventre vert bleuâtre à une ligne médiane plus claire. — Vd. N° 254.

Cheimatobia brumata L.

52. — **Robe vert foncé**, à dos tirant sur le blanchâtre. — Ventre vert blanc, à une ligne blanche. — Vd. n° 158.

Eupithecia oxycedrata Ramb.

— **Robe verte, à dos concolore** **53**

53. — **Tête brun jaunâtre.** — Robe vert bleuâtre. — Dorsale plus foncée. — Stigmatale jaune.

272. — Aplasta ononaria Fues.

— Avril-Mai ; Septembre.
— Eclosion en Mai-Juillet (chrysalide dans une coque parmi les mousses).
— Bugrane épineuse (ononis spinosa), genêt à balais.
— Presque partout R ; Saône-et-Loire TR ; Midi, Provence C ; Gironde, Centre AC ; Alsace R ; Aube TR.
— Lisière des bois arides, broussailles, endroits secs et pierreux. — Terrains calcaires et calcaro-siliceux.

— **Tête d'autre teinte**, le plus souvent concolore. — Robe ordinairement vert uniforme **54**

54. — **Stigmatale jaune pâle**, assez large, fondue sur les côtés. — Corps long, effilé. — Robe vert pomme. — Dorsale large, vert sombre. — Sous-dorsale vert jaunâtre ou vert blanchâtre. — Tête presque aussi large que le premier segment, vert pomme. — Ventre et pattes concolores, les anales très allongées. — Long. 2,8-3,2.

273. — Melanthia bicolorata Hufn.

— Mai-Juillet.
— Eclosion en Mai-Juin, puis Août (2 générations).
— Aune, prunellier, pommier, saule marsault, bouleau.

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire AR ; Indre AC ; Cher AR ; Auvergne, Gironde, Somme, Nord C ; Alsace AR ; Belfort AR ; Vosges, Aube AR ; Haute-Marne AR : *Hortes* (*vallées de l'Amance*), *Prauthoy*, *Montigny*, *Chatoillenot*.

— Allées et lisières des bois humides, bords des fossés et des ruisseaux, bosquets.

— Chrysalide verdâtre, pointillée de noir, l'abdomen en cône allongé, aigu. Long. 1,1. Elle est placée dans un léger réseau entre les feuilles.

— **Stigmatale jaune**, fine, à bords ordinairement bien tranchés. — Vd. N° 125.

Eupithecia lariciata Frey.

55. — **Dorsale faite de taches en losange** ou de points. — Robe à incisions ordinairement non concolores, jaune ou orange. **56**

— **Dorsale nulle**. — Incisions le plus souvent concolores. **57**

56. — **Les taches dorsales sont en losanges**, vert sale, confluentes. — Des tubercules surmontés de poils blancs. — Stigmatale jaune, sinueuse. — Incisions orange. — Vd. N° 167.

Eupithecia vulgata Haw.

— **Les taches dorsales ne sont pas en losanges ;** elles sont vert foncé et placées devant et au milieu de chaque anneau. — Fond vert, rarement foncé, à incisions jaunâtres et deux points blancs.

274. — **Cabera exanthemata** Scop.

— Mai-Juin ; Juillet-Août.

— Eclosion d'Avril-Août.

— Saules, bouleau, aulne.

— Partout AR ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Provence, Gironde, Nord TC ; Alsace AC ; Belfort TC ; Aube C ; Haute-Marne AR : *Hortes, Prauthoy, Langres.*

— Bois humides, taillis. — Terrains argileux ou argilo-calcaires.

— Chrysalide sous la mousse, dans une coque légère.

57. — **Robe vert pomme ou vert jaunâtre**, à ventre vert foncé, vert livide ou brun rouge. — Stigmatale large, nette, continue, portant en son milieu les stigmates, qui sont grands, noirs ; elle est ordinairement bordée de brun chaque côté. — Tête et pattes concolores, le plus souvent vertes. — Long. 4,5-5.

275. — Nyssia zonaria D.

— Mai-Juin.

— Eclosion en Mars-Avril.

— Sauge, centaurée jacée, achillée millefeuille.

— Presque partout AR ; Alsace R ; Belfort, Vosges R ; Aube AR ; Haute-Marne R : *Hortes, Montigny.*

— Prairies voisines des grands bois. — Terrains marneux et humifères.

— **Robe vert brunâtre**, à ventre vert clair. — Des traits jaunâtres sur les côtés. — Tête rougeâtre ou verdâtre. — Long. 1,5-2.

276. — Lobophora polycommata Hb.

— Mai-Septembre (hiverne à l'état de chrysalide).

— Eclosion de Février à Mars, parfois Octobre.

— Lonicera xylosteum, frêne, troène.

— Est TR ; Saône-et Loire (Couches-les-Mines) R ; Cher R ; Alsace R ; Vosges R.

— Bois, jardins, bosquets. — Terrains calcaires et siliceux.

58. — **Dorsale généralement bien visible**, continue ou interrompue **59**

— **Dorsale faite de taches**, indistincte ou nulle. . **66**

59. — **Dorsale brune, interrompue.** — Stigmatale très vague. — Tête carrée, brune, pointillée de noir. — Vd. N° 100.

Ellopia prosapiaria L.

— **Dorsale gris noir**, terminée en pointe. — Vd. N° 313.

Acidalia strigaria Hb.

— **Dorsale carmin vineux** ou brun rougeâtre . . **60**

— **Dorsale d'autre couleur**, presque toujours verte ou olivâtre. **61**

60. — **Dorsale simple**, carmin vineux, s'élargissant un peu au milieu de chaque anneau. — Sous-dorsale blanchâtre, interrompue. — Vd. N° 243.

Stegania trimaculata Vil.

— **Dorsale géminée**, brun rougeâtre. — Sous-dorsale nulle. — Tête rougeâtre, tirant parfois sur le verdâtre. — Stigmatale large, flexueuse. — Corps caréné, jaune verdâtre.

277. — Acidalia nexata Hb.

— Mai-Juin.
— Eclosion depuis fin Juin ; ? plusieurs générations.
— Diverses plantes, surtout composées, crucifères, rubiacées, linaria organifolia.
— Basses-Pyrénées AR (Millière).

61. — **Dorsale géminée.** — Sous-dorsale nulle ou très effacée **62**

— **Dorsale simple.** — Sous-dorsale ordinairement bien visible **63**

62. — **Dorsale peu distincte**, interrompue aux incisions. — Corps caréné, rugueux, vert bleuâtre. — Ventre concolore, à deux bandes médianes livides. — Tête brune.

278. — Acidalia politata Hb.

— Juillet à Mai (hiverne à l'état larvaire).
— Plantes basses.
— Midi, Pyrénées C ; Auvergne R ; Provence.
— Espèce méridionale.

— **Dorsale verte**, bien distincte, presque toujours continue et des taches en losange concolores. — Stigmatale d'un beau vert pâle. — Vd. N° 174.

Fidonia atomaria L.

63. — **Sous-dorsale blanche** ou plus ou moins verte, mais dans ce dernier cas géminée et bien visible seulement à la loupe. **64**

— **Sous-dorsale verte** ou olive, simple **65**

64. — **Sous-dorsale blanche**, simple, fine, en zigzags, ceux-ci formant presque des losanges. — Dorsale verte, mais peu distincte du fond, large, interrompue. — Corps lisse, un peu renflé à la partie antérieure, vert, cette teinte ordinairement plus claire sur le dos. — Stigmatale vert clair, large, continue. — Stigmates elliptiques, rougeâtre cerclé de noir. — Ventre vert clair, chaque anneau portant une tache losangique blanc verdâtre. — Tête verte, chagrinée, un peu globuleuse. — Pattes vertes, le dernier article des écailleuses rouge vineux.

279. — Thera cupressata Dup.

— Mai-Octobre.
— Eclosion en Octobre-Novembre.
— Juniperus sabina, cyprès.
— Provence, Lyon R ; Indre TR ; un seul exemplaire de l'adulte trouvé en Mars par M. Sand ; ? accidentelle.
— Montagnes.
— Chrysalide dans une coque très lâche placée sur les feuilles. — Elle est vert jaunâtre, la poitrine portant deux fines lignes blanches en zigzag. — Extrémité anale garnie de 12-15 pointes très petites.

— **Sous-dorsale verdâtre** ou vert noirâtre, géminée, continue, assez effacée. — Dorsale vert très foncé, presque noir, continue. — Corps un peu atténué à la partie antérieure, jaune verdâtre, l'espace latéral plus foncé, comme formé à la loupe de 3 lignes sombres, contiguës. — Stigmatale vert clair, large, continue, un peu flexueuse ; elle porte les stigmates, qui sont jaune orange cerclé noir. — Chaque anneau porte une tache. — Sous-stigmatale noire, celle-ci lavée de vineux en arrière. — Ventre concolore, à 3 lignes blanchâtres plus ou moins nettes. — Tête concolore, tachée de noir, un peu aplatie. — Pattes : écailleuses testacées, membraneuses lavées de vineux obscur au côté externe. — Long. 3,5-4.

280. — Fidonia famula Esp.

— Mai-Juin ; Septembre-Octobre.
— Eclosion en Avril-Mai, puis Juillet-Août.
— Genêts, surtout tinctoria.
— Presque partout AC ou AR suivant les années ; plus ou moins localisée ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Gironde C ; Alsace AC ; Belfort AR ; Vosges AC ; Haute-Marne ?.
— Terrains secs, friches, coteaux arides exposés au soleil, champs de genêts. — Terrains siliceux.

65. — **Dorsale olivâtre** reliant entre elles un rang de taches de cette même couleur, ces taches nettement confluentes sur les derniers anneaux. — Corps vert jaunâtre obscur avec des poils courts. — Sous-dorsale large, sinueuse, nette. — Tête brunâtre, petite, aplatie.

281. — Eupithecia pygmœata Hb.

— Juin.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Caryophyllées, stellaire holostée, morgeline (anagallis arvensis), céraiste tomenteux.
— Paris AR ; Haute Marne R : *Hortes R ; semble très localisée.*

— **Dorsale vert bleuâtre.** — Corps vert bleuâtre, passant parfois au grisâtre. — Sous-dorsale vert bleuâtre. — Stigmatale vert pâle, parfois teinté de carné. — Tête jaunâtre pointillée de noir.

282. — Eupithecia rosmarinata Mil.

— Janvier-Avril.
— Eclosion en Novembre-Janvier.
— Romarin officinal (fleurs).
— Marseille AR ; Aude (Mabille).

66. — **Une sous-dorsale qui est blanche** (verdâtre chez Camptogramma fluviata) **67**

— **Sous-dorsale nulle** ou non blanche **69**

67. — **Sous-dorsale blanche** **68**

— **Sous-dorsale ordinairement vert pâle** ou vert jaunâtre. — Vd. N° 113.

Camptogramma fluviata Hb.

68. — **Sous-dorsale blanche**, fine, en zigzag. — Stigmatale large, continue. — Vd. N° 279.

Thera cupressata Dup.

— **Sous-dorsale non en zigzag.** — Stigmatale ondulée. — Robe vert clair. — Long. 2,3-3.

283. — Anisopteryx œscularia S. V.

— Mai.

— Eclosion en Mars à Avril, quelquefois Février et même Janvier.

— Chêne, tilleul, orme, aubépine, hêtre, prunellier, poirier (Constant).

— Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Nord C ; Alsace, Belfort AR ; Vosges AC ; Aube C ; Hte-Marne AC : *Hortes AR ; Prauthoy, Langres.*

— Forêts, bords des routes, promenades, broussailles.

— Chrysalide courte, renflée au milieu d'un brun jaunâtre ou brun rougeâtre. — Long. 0,9.

69. — **Des taches dorsales en losanges**, souvent assez mal délimités. — Stigmatale faite d'une simple éclaircie. — Corps caréné, rugueux, de teinte généralement pâle, verdâtre, tirant sur le bleuâtre. — Une ligne brune sur la tête. — Long. 1,4-1,8.

284. — Acidalia lœvigaria Hb.

— Août à Mars et même à Juin.

— Eclosion en Juillet-Août.

— Polyphage, plantes basses surtout, ? aussi herbes sèches pendant l'hiver.

— Çà et là R ; Indre AC ; Auvergne, Provence, Gironde, Nord R ; Vosges, Alsace AC.

— Maisons, greniers, écuries.

— **Pas de taches dorsales en losange.** — Stigmatale vert clair, bien nette. **70**

70. — **Stigmatale liserée de noirâtre.** — Robe vert jaunâtre, les anneaux 2, 5, 8 portant sur le dos une ligne brun roussâtre. — Clapet surmonté de deux points brun roux.

285. — Ennomos fuscantaria Haw.

— Juin-Juillet.
— Eclosion en Septembre-Octobre.
— Troène, frêne.
— Çà et là AR ; Indre AR ; Provence (Régnier).
— Espèce septentrionale.

— **Stigmatale non liserée de noirâtre.** — Robe vert foncé avec les incisions jaunâtres. — Dorsale peu distincte. — Ventre vert uniforme, sans tache ni ligne. — Tête et plaque du cou brun jaune.

286. — Eupithecia debiliata Hb.

— ? Septembre.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Airelle myrtille (feuilles liées à l'extrémité des jeunes pousses).
— Presque partout AC, mais localisée ; Saône-et-Loire (Autun) AC ; Auvergne R ; Alpes C ; Nord AC : *dans les bois de Flines et Faumont* (Foucart) ; Alsace R.
— Espèce des Alpes. — Bois où croissent les vaccinium myrtillus. — Terrains siliceux.

71. — **Dorsale bien visible**, développée au moins sur la majeure partie des anneaux (s'élargissant parfois en triangles ou en trapèzes). **72**

— **Dorsale faite de taches diverses**, de traits ou de points, au moins sur la majeure partie des anneaux. **107**

— **Dorsale très effacée** ou nulle **119**

72. — **Dorsale rouge**, vineuse, violacée ou brun rougeâtre **73**

— **Dorsale jaune** **81**

— **Dorsale blanche**, tirant parfois sur le bleuâtre. **82**

— **Dorsale brune** ou noire. **87**

— **Dorsale concolore**, verte ou olive **94**

73. — **Une sous-dorsale bien visible** **74**

— **Sous-dorsale très effacée**, nulle ou alors faite de taches ou de chevrons. **76**

74. — **Sous-dorsale jaunâtre.** — Dorsale brun rougeâtre sombre, plus ou moins effacée. — Vd. N° 181.

Eupithecia indigata Hb.

— **Sous-dorsale rouge vineux** ou pourpre. . . **75**

75. — **Sous-dorsale pourpre**, étroite, sinueuse. — Ventre jaune verdâtre plus ou moins livide. — Robe vert jaunâtre pâle. — Dorsale pourpre, continue, élargie en une tache ovale sur chaque anneau.

287. — Eupithecia plumbeolata Haw.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Juin-Août.
— Fleurs de mélampyres, surtout pratense, clématite.
— Presque partout AC ; Indre AC ; Auvergne, Provence, Nord AR ; Alsace AR ; Belfort C ; Haute-Marne R.
— Prairies, bois frais, lieux humides et ombragés. — Terrains calcaires et marneux.

— **Sous-dorsale et dorsale vineuses.** — Ventre vert bleuâtre. — Robe d'un beau vert, tirant parfois sur

le jaunâtre. — Dorsale ordinairement assez large, continue, ordinairement vert foncé. — Sous-dorsale vineuse ou nulle, continue. — Stigmatale nulle. — Tête vert jaunâtre, globuleuse, petite, portant des marbrures latérales brunâtres. — Pattes concolores, les anales lavées de rouge vineux au côté externe. — Stigmates presque invisibles.

288. — Eupithecia merinata Gn.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Juillet Août.
— Odontites lutea et officinalis ; rhinanthus minor.
— Lyon AC ; littoral méditerranéen C ; Cannes R.
— Chrysalide en terre.

76. — **Les flancs portent des chevrons rosés**, parfois très effacés. — Dorsale rouge ou violacée. — Vd. N° 144.

Eupithecia oblongata Thnb.

— **Les flancs ne portent pas de chevrons rosés. 77**

77. — **Tête jaune** ou testacé jaunâtre (parfois tirant sur le vert chez Eup. merinata Gn., Vd. N° 288) . . . **78**

— **Tête rouge** plus ou moins vif. **79**

— **Tête noire** ou brune **80**

— **Tête vert jaunâtre**, marbrée de brun sur les côtés. — Dorsale verte ou vineuse. — Vd. N° 288.

Eupithecia merinata Gn.

78. — **Tête jaune**, bilobée. — Dorsale rouge brun, élargie en triangle sur chaque anneau. — Robe verte ou brune, la région dorsale ordinairement plus claire. — Long. 3,5-4.

289. — Cidaria populata L.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Airelle myrtille, bouleau, tremble, chêne, peupliers, saules.
— Montagnes AC ; çà et là R ; Saône-et-Loire : environs d'Autun (localisée) ; Cher R ; Auvergne C ; Provence, Sud-Ouest, Pyrénées, Alsace C ; Belfort, Aube R ; Hte-Marne.
— Forêts sèches, broussailles, bois arides, clairières. — Terrains siliceux et silico-calcaires.

— **Tête testacé jaunâtre**, globuleuse, non bilobée. — Robe vert d'eau mat, à dorsale rouge amarante. — Vd. N° 184.

Eupithecia sextiata Mil.

79. — **Tête et pattes écailleuses rouge vif.** — Dorsale brune reliant sur les anneaux 4 à 8 une tache en triangle brun rouge. — Robe jaune verdâtre (Hubner). — Long. 1,8-2,2.

290. — Lobophora viretata Hb.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Troène vulgaire, nerpruns.
— Presque partout TR ; Indre, Alpes, Vosges, Doubs.

— **Tête et pattes écailleuses rouge assez pâle.** — Robe vert pâle, à dorsale rouge pourpre, de largeur très variable, souvent simplement faite de taches ; ordinairement un trait transversal rouge pourpre sur le 9e anneau. — Long. 2,5-3.

291. — Anticlea nigrofasciaria Gœze.

— Juin-Juillet (se chrysalide pour l'hiver).
— Eclosion Mars-Mai.
— Feuilles et surtout boutons de rosier ; églantier, chèvrefeuille.

— Partout AR ; Saône-et-Loire (Autun) TR ; Indre AC ; Cher. Auvergne AR ; Alsace AR ; Vosges AR ; Aube AR ; Haute-Marne, localisée : *Hortes* (*La Ferrière, cimetière au milieu du village*) ; *Montigny* (*jardin de la cure*) ; *Langres, Saint-Dizier* (*bois de Valcourt*).

— Haies, broussailles, en pleine campagne et dans les villages.

80. — **Tête noir luisant.** — Dorsale rouge pourpre ou brunâtre, large, faite de taches sur les premiers anneaux, continue et irrégulière sur les autres. — Robe le plus souvent vert pâle ou vert jaunâtre.

292. — Eupithecia rectangulata L.

— Avril-Mai.

— Eclosion Mai-Juin.

— Arbres fruitiers, surtout poiriers, dont elle lie les fleurs.

— Partout C ; Alsace AC ; Belfort AR ; Vosges C ; Aube AC ; Haute-Marne C : *Hortes, Maizières, Montigny, Langres.*

— Jardins, vergers.

— **Tête brune.** — Dorsale faite de taches rougeâtres imitant des trapèzes, ceux-ci contigus par leur petite base. — Robe verte passant au jaunâtre ou au bleuâtre. — Ventre concolore, ordinairement plus pâle, avec les incisions jaunâtres ou rosées.

293. — Eupithecia irriguata Hb.

— Mai-Juin.

— Eclosion en Avril-Juillet.

— Chêne, hêtre (dans les feuilles).

— Est AR ; Saône-et-Loire (*Couches-les-Mines*) R ; Indre AC ; Cher C ; Alsace *(bois de la Haute-Montagne)* R ; Aube R.

— Bois. — Terrains secs.

81.— **Dorsale jaune serin**, ainsi que la sous-dorsale. — Robe d'un joli vert velouté. — Ventre plus pâle, tirant souvent sur le blanchâtre, presque toujours pointillé de noir plus ou moins vigoureusement.

294. — Ephyra annulata Schulze.

— Juin-Septembre.
— Eclosion en Mai à Juin, puis en Juillet-Août.
— Erable champêtre, bouleau, ? platane.
— Çà et là AR ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Gironde, Nord R ; Vosges AR ; Alsace, Belfort R ; Aube AC ; Hte-Marne AR : *Hortes*, *Langres*.
— Bois humides. — Tous terrains, surtout argileux ou argilo-calcaires.

— **Dorsale jaunâtre**, large. — Sous-dorsale nulle. — Robe brun olive. — Vd. N° 231.

Larentia viridaria Fab.

82.— **Sous-dorsale d'un blanc** plus ou moins pur. . **83**

— **Sous-dorsale d'autre couleur** ou nulle . . . **85**

83.— **Dorsale au moins double** ou géminée . . . **84**

— **Dorsale simple**. — Sous-dorsale blanchâtre. — Corps vert, caréné. — Vd. N° 253.

Eupithecia helveticaria Bdv.

84.— **De 2 à 4 dorsales qui sont blanches**. — Robe verte avec les incisions lavées de jaunâtre.

295. — Anisopteryx aceraria S. V.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Novembre-Décembre et parfois en Mars.
— Erable champêtre.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre C ; Cher, Auvergne AR ; Alsace R ; Belfort AC ; Vosges AC ; Aube R ; Hte-Marne AC : *Hortes*, *Marcilly*, *Langres*.

— Forêts, jardins. — Terrains argileux surtout.

— **Deux dorsales blanches** (ou une dorsale géminée). — Robe vert glauque, la région dorsale plus pâle, blanc verdâtre. — Vd. N° 92.

Hybernia rupicapraria Hb.

85. — **L'espace dorsal porte des lignes blanc bleuâtre** et d'autres noires, celles-ci interrompues par des points noirs. — Robe vert jaunâtre. — Long. 2,6-3,2.

296. — Cidaria silaceata Hb.

— Mai.

— Eclosion en Juin-Août.

— Tremble, bouleau, hêtre ; balsamine, épilobes (surtout epilobium augustifolium).

— Presque partout AR ; Saône-et-Loire R ; Indre R ; Auvergne AR ; Alsace AR ; Belfort.

— Bois, taillis, endroits ombragés, surtout des hautes montagnes.

— Chrysalide jaunâtre, à dorsale faite de taches noires, l'enveloppe alaire plus ou moins lavée de verdâtre et de brun. — Long. 1,2.

— Parasite : Platylabus dolorosus Grav.

— **Le dos porte une ligne blanchâtre** ; sur les anneaux 4 à 8 il y a en plus des taches triangulaires brunes, sur le 9e on voit deux points bruns pupillés de blanchâtre. — Robe gris verdâtre transparente ou vert d'eau blanchâtre. — Tête et pattes concolores, pointillées de brun.

297. — Eupithecia albipunctata Haw.

— Août-Septembre.

— Eclosion en Avril-Juillet.

— Imperatoria sylvestris, heracleum spondylium (fleurs et graines), cicuta virosa.

— Paris R ; Indre R ; Nord AR ; Aube, *un exemplaire à Lusigny en juillet* (Jourdheuille).

— Prés, bois. — Terrains argileux et calcaires.

— **La région dorsale ne présente pas** ces caractères. — Corps vert, à fines lignes blanches. — Long. 3-3,4. . . . . **86**

86. — **Tête brun rougeâtre.**

298. — Macaria signaria Hb.

— Septembre.

— Eclosion en Mai.

— Pin sylvestre, sapins.

— Vosges TR ; Provence, Alsace R ; Vosges R.

— Bois de pins et de sapins. — Terrains siliceux et calcaires.

— Parasite : Ichneumon nigritarius Fab.

— **Tête ordinairement concolore** ou verte au milieu et rougeâtre sur les côtés. — Long. 3-3,4.

299. — Macaria liturata Clk.

— Septembre-Octobre.

— Eclosion en Juin-Juillet.

— Pin sylvestre et maritime.

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre R ; Cher AR ; Gironde, Nord R ; Alsace AC ; Vosges AC ; Aube AC.

— Bois de pins. — Terrains siliceux ou argilo-siliceux.

— Chrysalide sous la mousse au pied des pins.

— Parasites : Ichneumon nigritarius Fab., albicinctus Gr., annulator Fab., derogator Wesm., fabricator Fab. Amblyteles crispatorius L. Platylabus rufiventris Wesm.

87. — **Région dorsale portant**, outre la ligne ordinaire, des taches en losange ou en chevron **88**

— **Région dorsale n'ayant** ordinairement que la ligne ordinaire. **91**

88. — **Sous-dorsale brune**. — Dorsale brune avec les losanges rougeâtres, ceux-ci marqués seulement à partir du 4e anneau. — Robe vert foncé.

300. — Eupithecia exiguata Hb.

— Septembre.

— Eclosion en Mai-Juin.

— Groseiller noir, aubépine, aulne, saule, épine-vinette, érable, frêne. En société.

— Presque partout AC ; Saône-et-Loire R ; Indre AC ; Cher, Nord R ; Aube AR.

— Bois humides, jardins, bosquets, endroits frais et ombragés. — Terrains calcaires et argileux.

— Parasite : Platylabus pedatorius Fab.

— **Sous-dorsale nulle** **89**

89. — **Dorsale brunâtre**, très élargie sur les 3 derniers anneaux (elle n'est généralement bien visible que sur ceux-là). — Des chevrons dorsaux tournés la pointe en avant. Vd. N° 231.

Larentia viridaria Fab.

— **Dorsale fine,** noirâtre **90**

90. — **Dorsale double.** — Les anneaux médians à 1 tache en losange. — Vd. N° 27.

Acidalia straminata Tr.

— **Dorsale ordinairement simple,** interrompue. — Des chevrons bruns. — Robe vert jaunâtre sablé de brun et de rose.

301. — Eupithecia assimilata Dbd.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Mai-Août.
— Houblon, groseiller noir (feuille).
— Presque partout R ; Indre C ; Auvergne, Nord C ; Aube AC.
— Broussailles, tonnelles de houblon (Foucart). — Terrains argileux et argilo-calcaires.

91. — **Dorsale noire,** interrompue **92**

— **Dorsale brune** **93**

92. — **Robe vert clair**, les flancs portant des taches jaunes ou jaune verdâtre. — Vd. nº 232.

Minoa murinata Scop.

— **Robe vert sale**, les flancs non tachés de jaune, des lignes longitudinales noirâtres. — Tête noir fauve. Pattes : écailleuses noires, anales noir fauve. — Long. 2,6-3,2.

302. — Acidalia remutaria Hb.

— Juillet-Avril.
— Eclosion Mai-Juillet.
— Vesces des haies (vicia sepium), plantes basses.
— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Auvergne, Cher, Provence, Gironde, Nord C ; Alsace AC ; Belfort AC ; Aube C ; Haute-Marne AC : *Langres.*
— Endroits frais et ombragés, taillis humides, bords des ruisseaux et des forêts. — Tous terrains, surtout calcaires.

93. — **Tête jaune orange.** — Corps un peu atténué antérieurement, vert sur le dos et les côtés, passant au violacé dans les régions sous-stigmatale et ventrale. — Stigmates ovoïdes, carné cerclé noir. — Ventre sans tache ni ligne. — Pattes : écailleuses carnées,

anales concolores. — En vieillissant, la dorsale disparaît. — Vd. nº 243.

Stegania trimaculata Vil.

— **Tête testacée**, verdâtre ou jaune brunâtre. — Vd. nº 154.

Lythria purpuraria L.

— **Tête noir luisant.** — Robe vert pomme, la dorsale faite de taches sur les premiers anneaux. — Vd. nº 292.

Eupithecia rectangulata Hb.

— **Tête brune.** — Robe verte, le bord des anneaux plus ou moins teinté de jaunâtre. — Vd. nº 236.

Scotosia rhamnata S. V.

— **Tête gris blanc.** — Robe vert jaunâtre ou à dos gris violacé. — Vd. nº 313. — Acidalia strigaria Hb.

94. — **Dorsale très souvent bordée de points blancs.** — Robe vert foncé, rayée de plus pâle, parfois de blanchâtre.

303. — Larentia rupestrata S. V.

— ? Mai.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Pins, sapins.
— Alpes, Auvergne AR ; Cantal C ; Alsace R ; Belfort TR.
— Escarpements des hautes montagnes, broussailles. — Terrains calcaires et siliceux.

— **Dorsale ordinairement non bordée** de points blancs ou alors points blancs aussi bien dans la région sous-dorsale que dans la dorsale. . . . **95**

95. — **Sous-dorsale ordinairement bien visible** . . **96**

— **Sous-dorsale très effacée** ou nulle **99**

96. — **Sous-dorsale jaunâtre** ou jaune verdâtre . . . **97**

— **Sous-dorsale rouge** **98**

97. — **Dorsale olivâtre**, souvent assez effacée. — Ventre jaune verdâtre à 1 ligne médiane jaune et 2 autres brun rougeâtre. — Vd. n° 181.

Eupithecia indigata Hb.

— **Dorsale vert assez foncé.** — Vd. n° 139.

Cidaria associata Bork.

98. — **Sous-dorsale rouge cramoisi pâle.** — Robe vert foncé, au moins dans la région dorsale, avec les incisions jaunes, la dorsale vert foncé. — Ventre vert jaunâtre. — Deux taches anales rouges. — Long. 3-3,5.

304. — Cidaria siterata Hufn.

— Mai-Juillet.

— Eclosion de Septembre-Novembre, quelquefois en Mars-Avril-Juin (et toute la belle saison).

— Chêne, tilleul, charme, rosier, prunellier, pommier, cerisier, érable.

— Partout AC ; Saône-et-Loire, çà et là AR ; Centre C ; Gironde, Alsace AC ; Belfort AR ; Vosges AC ; Aube AC ; Hte-Marne AC : *Hortes, Rougeux, Rosoy, Montigny, Langres.*

— Taillis, allées des bois, haies, vergers, jardins.

— **Sous-dorsale rouge vineux.** — Robe d'un beau vert, passant parfois au jaunâtre. — Vd. n° 288.

Eupithecia merinata Gn.

99. — **Des taches dorsales** ou latérales en losange ou en chevron **100**

— **Pas de taches dorsales** ou latérales en losange ou en chevron **102**

100. — **Robe vert tirant sur le brun** granulée de points blancs. — Dorsale vert foncé, fine, interrompue sur les anneaux médians, qui portent des taches en chevron. — Tête verte lavée de brun.

305. — Eupithecia subnotata Hb.

— Octobre-Décembre.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Feuilles et surtout fleurs des chénopodes, arroches et autres polygonées.
— Presque partout R ; Saône-et-Loire : *Autun* R ; Cher R ; Nord R ; Alsace R ; Gironde.
— Friches, glacis. — Terrains calcaires et siliceux.

— **Robe non granulée de points blancs** **101**

101. — **Des losanges dorsaux** bordés de jaune ou de points jaunes. — Vd. n° 223.

Pelurga comitata L.

— **Des chevrons**, la pointe en avant, les côtés aboutissant jusqu'aux stigmates. — Vd. n° 231.

Larentia viridaria Fab.

102. — **2 taches rouges anales.** — Robe verte à incisions jaunes. — Vd. n° 304.

Cidaria siterata Hufn.

— **Pointes anales vertes** à bout rose. — Robe vert tendre ou vert jaunâtre. — Dorsale fine d'un vert plus foncé, ordinairement visible seulement sur les premiers anneaux ; sur les autres, elle est remplacée par des stries plus ou moins effacées. — Long. 3,2-3,8.

306. — Cidaria truncata Hufn.

— Avril-Mai ; Juillet-Août.
— Eclosion en Mai-Juin ; Août-Septembre.

— Bouleau, prunellier, chèvrefeuille, ronce, groseiller, airelle, fraisier, geranium robertianum, aubépine, saule.

— Montagnes AC ; çà et là R ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Auvergne, Somme, Nord C ; Alsace AC ; Vosges AC ; Aube AC ; Haute-Marne AC : *Hortes, Rosoy, Langres, St-Dizier.*

— Bord des bois, buissons, jardins, bosquets, broussailles. — Terrains siliceux et calcaires.

— **Ni taches anales rouges**, ni pointes vertes à bout rose **103**

103. — **Du blanc sur la tête,** qui est verte **104**

— **Pas de blanc sur la tête**, qui est rousse ou vert jaunâtre. — Dorsale vert foncé. **105**

104. — **Tête à 2 traits latéraux blancs.** — Dorsale d'un vert foncé placée entre 2 filets blancs. — Long. 3.

307. — Venilia macularia L.

— Eclosion en Mai-Juin : l'œuf est pondu de Mai à Juillet (5 Mai).

— Juin-Septembre.

— Lamiers, chicorées.

— Partout C ; Saône-et-Loire TC ; Centre C ; Provence, Gironde, Somme, Nord TC ; Alsace, Vosges AC ; Aube TC ; Haute-Marne TC : *Hortes, Rosoy, Troischamps, Prauthoy, Langres, Saint-Dizier, pullule partout ;* Côte-d'Or : *Beaune.*

— Taillis secs, coteaux broussailleux, allées et parties clairsemées des bois. — Terrains surtout calcaires.

— Chrysalide en terre sans coque.

— **Tête réticulée de blanchâtre.** — Dorsale verte, peu visible en général, sinon sur les incisions, où elle est marquée d'une tache rose, bifurquée en avant.

308. — Thamnonoma contaminaria Hb.

— **Eclosion en Avril-Juin, puis en Août-Septembre.**
— **Mai-Juin-Septembre-Octobre.**
— **Chêne.**
— **Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Indre AC ; Cher, Auvergne C ; Gironde.**
— **Forêts.**
— **Chrysalide en terre.**

105. — **Tête rousse.** — Robe granulée de blanc. — Vd. n° 301.

Eupithecia assimilata Dbd.

— **Tête vert jaunâtre** **106**

106. — **Corps à granulations blanc de lait,** celles-ci surmontées d'un petit poil (caractère visible en général seulement à la loupe). — Vd. n° 147.

Eubolia cervinata S. V.

— **Corps sans granulations** blanc laiteux surmontées d'un petit poil. — Vd. n° 288.

Eupithecia merinata Gn.

107. — **Taches dorsales en forme de treillis** ou de trapèzes opposés par leur petite base **108**

— **Taches dorsales en forme de triangles** (sur les anneaux 3 et 4 seulement chez Hemithea strigata. — Vd. n° 17) **109**

— **Taches dorsales en forme de chevrons.** . . **110**

— **Taches dorsales simplement faites de taches ordinaires,** traits ou points (aussi Anticlea nigrofasciaria. — Vd. n° 291) **112**

108. — **Taches dorsales en treillis** sur les anneaux 3-9. — Les 2 premiers et 2 derniers anneaux portent un trait noir. — Vd. nº 222.

Anticlea rubidata Fab.

— **Taches dorsales en trapèzes** opposées par la petite base, rouges. — Vd. nº 293.

Eupithecia irriguata Hb.

109. — **Les triangles sont d'un brun jaunâtre**, marqués sur les côtés d'un trait qui remplace la sous-dorsale. — Robe verte, la plupart du temps jaunâtre dans les régions dorsale et ventrale. — Tête ordinairement concolore, vert clair.

309. — Eupithecia coronata Hb.

— Eclosion en Mai-Juillet.
— Septembre.
— Clématite, eupatorium cannabinum, millefeuille.— Vivent en société.
— Midi, Centre AC ; Saône-et-Loire AR ; Cher R ; Indre, Auvergne, Nord AR ; Alsace R ; Haute-Marne R : *Langres*.
— Prairies, vergers, jardins, bois.
— Chrysalide dans une coque de terre ou parmi les feuilles.

— **Les triangles sont d'un brun vineux** et se trouvent sur les anneaux médians. — Corps fortement caréné sur les côtés, vert jaune avec les incisions jaune serin. — Tête et pattes concolores. — Varie parfois en rouge vineux et en brun rougeâtre. — S'élève facilement.

310. — Eupithecia sobrinata Hb.

— Eclosion en Juillet-Septembre.
— Mars-Mai.
— Juniperus communis (feuilles et fleurs).

— Ça et là AR ; Saône-et-Loire R ; Cher, Aube C. •
— Lieux incultes, coteaux rocailleux. — Terrains calcaires.
— Parasite : Platylabus pedatorius Fab.

110. — **Les chevrons sont bruns** ou chocolat et placés sur chacun des 10 premiers anneaux. — Robe d'un vert très variable.

311. — Eupithecia linariata S. V.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Juin-Août.
— Digitale, linaire (fruits).
— Nord, Centre R ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Cher C ; Auvergne, Gironde, Nord R ; Alsace R ; Haute-Marne ?
— Talus, bord des ruisseaux, lisière des bois, coteaux, etc. — Terrains siliceux et calcaires.

— **Les chevrons sont ordinairement d'autre couleur,** ou alors liserés de jaune. **111**

111. — **Tête testacée,** un peu pointillée de noir. — Robe d'un vert uniforme, non granulée de blanc. — Vd. n° 145.

Eupithecia pumilata Hb.

— **Tête grisâtre** ponctuée de brun ferrugineux. — Robe jaune verdâtre granulée de blanc, avec les incisions roussâtres. Chaque anneau porte 1 tache sous-dorsale brun noir, irrégulière, alternant avec les chevrons, qui sont également brun-noir liseré de jaunâtre.

312. — Eupithecia abbreviata Staud.

— Avril-Mai.
— Eclosion en Mars, dans le Nord en Mai-Juin.
— Chêne (jeunes pousses).

— Presque partout AR ; Indre C ; Nord AR ; Alsace AC ; Aube C.

— Bois, taillis, pentes exposées au midi. — Terrains calcaires et argilo-calcaires.

112. — **1 sous-dorsale continue** ou plus ou moins interrompue, parfois faite de taches ou de stries chez Minoa murinata. — Vd. n° 232 . . . . . **113**

— **Sous-dorsale nulle** **116**

113. — **Collier d'un noir brillant.** — Sous-dorsale rouge, interrompue. — Vd. n° 213.

Cidaria prunata L.

— **Collier n'étant pas noir brillant.** **114**

114. — **Sous-dorsale continue**, parfois assez vague. **115**

— **Sous-dorsale interrompue**, très large. — Tête verte ou jaunâtre pointillée de pourpre. — Vd. n° 113.

Camptogramma fluviata Hb.

115. — **Sous-dorsale jaune**, assez vague. — Tête vert pâle, souvent à 1 ligne latérale rose. Chaque incision portant 1 point dorsal rouge. — Vd. n° 140.

Cabera pusaria L.

— **Sous-dorsale blanchâtre.** — Taches dorsales brun rouge. Tête cordiforme. — Vd. n° 190.

Cidaria corylata Thunb.

116. — **Chaque incision** porte ordinairement 2 traits longitudinaux. — Dorsale nulle ou gris noir et terminée en pointe, avec des dilatations aux incisions. Robe vert jaunâtre, à incisions plus ou moins rougeâtres, la région dorsale souvent gris violacé, cette teinte

assez envahissante et mêlée de jaune. Corps cylindrique, pubescent, assez effilé. — Sous-dorsale large, mais très effacée. — Bourrelet stigmatal concolore, irrégulier. — Ventre gris bleuâtre clair, les anneaux antérieurs plus pâles. — Tête petite, gris blanc, à un chevron fait de 2 lignes gris noir, courbées en dehors. — Pattes écailleuses gris violacé ou vert jaunâtre. — Long. 2,5.

313. — Acidalia strigaria Hb.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juin-Août.
— Plantes basses ; bouleau.
— Çà et là AR ; Indre, Cher, Auvergne, Midi, Alsace AC ; Vosges C ; Aube C ; Hte-Marne AC.
— Clairières, prairies sèches, coteaux arides.

— **Les incisions portent des taches ou rien. . 117**

117. — **Dos des anneaux à 1 point noir.** — Robe vert bleuâtre avec 1 trait latéral noir sur les anneaux 1 à 3. — Vd. n° 102.

Coremia pomœriaria Ev.

— **Dos des anneaux à un point rose ou rouge. 118**

— **Dos des anneaux sans point noir ni rouge.** — Vd. n° 17.

Hemithea strigata Müll.

118. — **Tête verte réticulée de blanchâtre.** — Robe vert jaunâtre, avec les incisions marquées d'une tache dorsale rose, bifide. — Vd. n° 308.

Thamnonoma contaminaria Hb.

— **Tête vert jaunâtre,** ordinairement non réticulée de blanc. — Taches dorsales rouge sang. — Robe vert

velouté. — Ventre blanc bleuâtre. — Pattes vert jaunâtre. — Long. 2-2,5.

314. — Oporabia dilutata S. V.

— Mai-Juin.

— Eclosion de Septembre à Novembre.

— Chêne, hêtre, orme, prunellier, aubépine, bouleau, noisetier, églantier et autres arbustes.

— Nord, Centre AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Somme, Nord C ; Alsace C ; Belfort TC ; Vosges C ; Aube C ; Haute-Marne AC : *Hortes, Langres.*

— Bois, broussailles, plaines et montagnes. — Terrains calcaires.

—Chrysalide en terre.

119. — **Robe avec quelques dessins** ou au moins avec la tête non concolore **120**

— **Robe absolument sans dessin.** — Tête concolore. **134**

120. — **Sous-dorsale continue** ou plus ou moins interrompue, parfois très effacée. **121**

— **Sous-dorsale faite de taches**, de points ou nulle **130**

121. — **Sous-dorsale rouge brique**, interrompue, élargie sur les 3 premiers et 3 derniers anneaux. — Robe vert clair. — Tête concolore, pâle, à 2 traits noirs.

315. — Asthena candidata S. V.

— Avril, Juillet.

— Eclosion en Mai, Juillet ; 2 générations, celle de Mai plus nombreuse.

— Charme, dont elle perce les feuilles, hêtre, ? chêne.

— Partout AC ; Saône-et-Loire R ; Cher AC ; Indre, Auvergne C ; Gironde, Alsace C ; Belfort C ; Vosges C ; Aube C ; Hte-Marne AC : *Hortes, Montigny, Langres.*

— Lieux ombragés, prairies sylvatiques, bois. — Terrains calcaires.

— **Sous-dorsale vert jaunâtre**, interrompue, étroite, plus ou moins effacée. — Robe vert pomme passant au jaune brun ou au rougeâtre. — Vd. n° 141.

Ephyra pupillaria Hb.

— **Sous-dorsale blanche**, rarement blanc jaunâtre **122**

— **Sous-dorsale jaune** **126**

122. — **Sous-dorsale portant 2 lignes rougeâtres.** — Robe verdâtre tirant souvent sur le gris. — Ventre gris brun. — Tête et pattes blanc jaunâtre. — Long. 2,8-3,4.

316. — Asplates gilvaria S. V.

— Mai-Juin.

— Eclosion de Juillet-Août.

— Millefeuille.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AC ; Centre C ; Somme, Alsace AC ; Vosges AC ; Aube C ; Haute-Marne AC : *Hortes, Rougeux, Praslay, Langres* ; Côte d'Or : *Beaune.*

— Friches, coteaux arides et ensoleillés. — Terrains calcaires.

— **Sous-dorsale sans lignes rougeâtres** . . . **123**

123. — **Sous-dorsale ombrée** ou bordée d'une autre teinte à sa partie inférieure **124**

— **Sous-dorsale plus ou moins visible**, mais non ombrée inférieurement **125**

124. — **Sous-dorsale ombrée** intérieurement de vert foncé. — Robe vert pâle, la région dorsale plus foncée. — Vd. n° 192.

Eupithecia pulchellata Steph.

— **Sous-dorsale bordée de brun rouge.** — Robe ordinairement d'un vert uniforme. — Vd. n° 236.

Scotosia rhamnata S. V.

125. — **Robe vert sombre.** — Tête rétractile, à moitié cachée au repos. — Vd. n° 193.

Eupithecia phœniceata Ramb.

— **Robe verte carénée.** — Vd. n° 253.

Eupithecia helveticaria Bdv.

126. — **Extrémité anale terminée par 2 pointes** . **127**

— **Extrémité anale sans pointes** **128**

127. — **Pointes anales jaune soufre.** — Robe d'un beau vert. — Tête concolore, bifide.

317. — Lobophora halterata Hufn.

— Juin-Septembre.
— Eclosion en Avril-Mai.
— Saules, peupliers, bouleaux, platane, tremble.
— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre, Cher AC ; Provence AC ; Nord C ; Alsace C ; Belfort, Aube AC ; Hte-Marne AR : *Hortes, Rosoy.*
— Avenues, taillis, lisière des bois, buissons.

— **Pointes anales rouges.** — Robe vert clair, plus foncée dans la région dorsale. — Long. 2-2,5.

318.— Lobophora carpinata Bork.

— Juillet-Septembre.
— Eclosion en Mars-Avril.
— Saule, peuplier, bouleau, chèvrefeuille.
— Presque partout AR ; Vosges AC ; Saône-et-Loire AR ; Indre AR ; Cher, Auvergne R ; Nord AC ; Alsace R ; Belfort, Aube AR ; Haute-Marne R : *Langres.*
— Forêts, broussailles, routes bordées de peupliers.

128. — **Le 4e anneau porte une tache rouge.** — Robe verte. — Vd. N° 180.

Ephyra punctaria L.

— **Le 4e anneau ne porte pas de tache rouge . 129**

129. — **Robe vert brunâtre,** à sous-dorsale ordinairement jaune assez pâle.

319. — Fidonia limbaria Fab.

— Mai-Juin ; Août-Octobre.
— Eclosion en Avril, puis Juillet-Août.
— Genêts.
— Presque partout AC ou R, suivant les années ; Saône-et-Loire C ; Centre C ; Provence AC ; Alsace C ; Belfort, Haute-Marne R *dans la partie Est de l'arrondissement de Langres ; ailleurs ?.*
— Terrains secs, bruyères, friches, coteaux ensoleillés, lisières des bois exposés au midi. — Terrains siliceux.

— **Robe vert jaunâtre** marbrée de blanchâtre, à sous-dorsale jaune serin. — Tête d'un vert pâle uni. — Dorsale ordinairement liserée de vert plus foncé.

320. — Hybernia leucophœaria S. V.

— Avril-Juin.
— Eclosion en Février-Mars, quelquefois Janvier.
— Chêne, orme.

— Partout AC ; Saône-et-Loire R ; Centre C ; Gironde, Alsace AC ; Belfort TC ; Aube TC ; Hte-Marne C : *Hortes (bois de Beaulieu, la Ferrière) ; Prauthoy (bois de Montanson) ; Langres.*

— Taillis, forêts. — Terrains calcaires ou argilo-calcaires.

130. — **Tête jaune orange.** — Corps un peu atténué en avant. — Pattes écailleuses carnées. — Vd. N° 243.

Stegania trimaculata Vil.

— **Tête rouge foncé** mêlé de jaunâtre. — Robe d'un beau vert. — Des taches latérales rouge foncé mêlé de jaunâtre sur les anneaux 5, 6 et souvent 9, 10. — Pattes membraneuses en partie au moins rouge foncé. — Long. 2,6-3.

321. — Ligdia adustata S. V.

— Septembre, Mai.

— Eclosion en Avril-Mai, Juillet-Août ; 2 générations.

— Fusain (Evonymus europæus), prunellier.

— Partout AC ; Saône-et-Loire AR ; Centre C ; Gironde, Nord C ; Alsace AC ; Belfort AR ; Vosges AC ; Aube AC ; Hte-Marne AC : *Hortes, Montigny, Langres.*

— Lieux ombragés, bords des bois frais, prairies, haies, bosquets. — Tous terrains, surtout calcaires.

— Chrysalide entre les feuilles liées par quelques fils de soie.

— **Tête brun clair** ou brun jaune **131**

— **Tête vert plus ou moins foncé**, tirant parfois sur le jaunâtre **132**

131. — **Tête brun clair.** — Robe vert pâle, le ventre concolore, sans dessin.

322. — Eupithecia cauchyata D.

— ? Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Solidago virgaurea (fleurs).
— Çà et là R ; Cher R ; Indre, Saône-et-Loire, Auvergne, Alsace AR ; Paris, Haute-Marne : *à Bourbonne-les-Bains* (Cauchy).
— Friches, vignes, lieux incultes.

— **Tête brun jaune**, globuleuse. — Robe d'un beau vert clair uniforme, sans dessin. — Vd. N° 188.

323. — Eupithecia pimpinellata Hb.

132. — **Corps portant des tubercules blancs**, poilus, ces tubercules surtout bien visibles à la loupe. — Tête vert pâle ou vert jaunâtre. — Incisions jaunâtres ou robe verte lavée de jaune. — Vd. n° 147.

Eubolia cervinata S. V.

— **Corps sans tubercules blancs** poilus **133**

133 — **Tête verte bordée de brun rouge** sur les côtés. — Robe verte ou vert jaune, les anneaux 5 et 6 portant ordinairement sur les côtés des points brun rougeâtre qui peuvent être parfois très grands. — Long. 3.

324. — Macaria notata L.

— Juin ; Août-Septembre.
— Eclosion en Mai-Juin, puis en Août.
— Chêne, saule, aulne.
— Partout AC ; Saône et-Loire AC ; Indre C ; Cher C ; Auvergne C ; Somme, Nord C ; Alsace C ; Belfort TC ; Vosges C ; Aube C ; Haute Marne AC : *Hortes, Montigny-le-Roi, Malroy.*
— Bois humides, jardins, parcs, buissons, taillis. — Terrains surtout siliceux et argilo-siliceux.

— **Tête d'un vert jaunâtre.** — Robe vert velouté, le ventre plus pâle tirant sur le bleuâtre. — Vd. nº 314.

Oporabia dilutata S. V.

134. — **Robe vert velouté uni**, mate, un peu aplatie dessous.

325. — Oporabia autumnata Bdv.

— Eclosion d'Octobre-Novembre.
— Mai-Juin.
— Bouleau, saule.
— Presque partout AR ; Saône-et-Loire AR ; Indre C ; Auvergne R.
— Broussailles, collines. — Terrains siliceux et calcaires.
— Chrysalide en terre.

— **Robe vert velouté**, grêle, effilée.

326. — Tanagra atrata L.

— Eclosion en Juin, puis Août-Septembre, parfois même en Avril.
— Avril-Mai ; Juillet-Août.
— En société sur cerfeuil sylvestre (chœrophyllum sylvestre).
— Presque partout où il y a des montagnes C ; Indre R ; Creuse, Auvergne C ; Alpes C ; Alsace C ; Belfort AC ; Vosges C ; Aube C ; Haute-Marne AR : *Hortes (Beauregard), Langres, Maizières, Charmoy, Montigny.*
— Prairies, sommets gazonnés au bord des bois. — Terrains argileux et humifères.
— Chrysalide dans un léger tissu.

CHENILLES

inconnues ou insuffisamment connues

ACIDALIA Gn.

A. agrostemmata Gn.

— Août-Avril.
— Eclosion Juin-Juillet.
— Capsules d'agrostemma dioica.
— Indre R ; Saône-et-Loire TR ; ? même douteux (Constant).

A. aquitanaria Const.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ? Ciste et hélianthème ou pins autour desquels le papillon aime à voltiger.
— Provence, Landes.

A. attenuaria Ramb.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ?
— Midi.

A. bisetata Hufn. — D'après Rœssler, la chenille est cylindrique, effilée, atténuée vers la tête. — Robe gris brun terreux sans dessin ; seule la carène semble parfois plus claire. — Devant et derrière de chaque anneau, dans la région dorsale, à deux verrues poin-

tues. — D'après Guenée, elle serait coupée de brun et de fauve.

— Août-Avril.
— Eclosion en Mai à Août. — Très probablement deux générations.
— Plantes basses, pissenlit (Guenée), renouée des oiseaux (polygonum aviculare),arbres et arbustes (Berce), surtout aubépine.
— Çà et là Indre C ; Cher, Auvergne R ; Saône-et-Loire AR ; Provence, Gironde, Belfort C.

A. dilutaria Hb. — Corps court, large ; les anneaux antérieurs brun rouge, les derniers plutôt blanc jaune, ceux-ci portant une double dorsale sombre. — Carène avec des verrues claires, pédonculées, visibles. — Tête brun sombre. — Ventre vert gris clair. — Long. 1,5-1,8 (Rœssler).

— Août à Juin.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Polyphage, surtout anagallis arvensis et autres plantes basses ; mousse et ? feuilles sèches.
— Indre C ; Saône-et-Loire AC ; Provence, Gironde, Belfort, Fontainebleau, Haute-Marne : *Langres*.

A. elongaria Ramb. — D'après Millière, elle est plissée transversalement, assez allongée, carénée. — Robe brun clair. — Dorsale blanchâtre, interrompue. — Stigmatale blanche, large. — Stigmates noirs. — Sur les anneaux 3-5, au-dessus du stigmate, un point distinct.

— Septembre-Avril, puis Juillet.
— Eclosion en Juin, puis Juillet-Août.
— Polyphage, plantes basses surtout.
— Provence.

A. eriopodata Grasl.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juin.
— ?
— Pyrénées-Orientales (Collioure).

A. exilaria Bdv. et Gn.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ?
— Cher R ; Midi, Provence.

A. filacearia H. S.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ?
— Puy-de-Dôme, Cantal, Florac, causses de la Lozère R ; Provence ; hautes prairies des Alpes de Digne.

A. fumata Steph. — D'après Rœssler, la chenille est très allongée, carénée, la carène en bourrelet arrondi, blanchâtre. — Dorsale double, mieux marquée aux incisions des anneaux 7 à 11. — Stigmates petits, placés à la partie supérieure de la carène.

— Août-Avril (Merrin).
— Eclosion en Juillet-Août.
— Bruyères, airelle.
— Auvergne C ; Alpes, Provence, Alsace, çà et là AC ; Vosges, Jura.

A. holosericeata Dup.

— Juillet-Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet
— Hélianthème vulgaire.

— Indre R ; Auvergne, Cantal AR ; Saône-et-Loire AC, mais localisée ; Provence, Isère, Alpes, Charente, Alsace, Vosges, Doubs, Haute-Marne : *Langres.*

A. inornata Haw. — Corps brun ou noirâtre, les trois derniers anneaux brun jaune ; les cinq premiers portant chacun un losange sur le dos, ces losanges reliés entre eux aux incisions.

— Août-Avril.
— Eclosion en Juin-Août.
— Polyphage, plantes basses et arbres, peuplier, saule, rumex.
— Indre C ; Creuse, Auvergne, Saône-et-Loire, Alpes, Midi, Charente, Provence, ? Alsace, Doubs, Haute-Marne : *Langres.*

A. interjectaria Bdv. — D'après Rœssler, la chenille est courte, atténuée aux deux extrémités, le 9e anneau élargi, fortement carénée, plissée transversalement. — Le corps porte de petites verrues poilues, les poils visibles, surtout sur les trois premiers anneaux ; les verrues sont ordinairement de couleur claire et forment les dessins dorsaux. — Dorsale à peine visible ; elle porte au bout de chaque anneau un point clair et chaque côté un point sombre. — Le 9e anneau est jaune blanc au milieu ; les 3 derniers segments portent à leur bord antérieur, et parfois aussi les autres, une tache en losange. — Tête brune, tachée de noir.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Mousse des arbres.
— Çà et là.

A. litigiosaria Bdv.

— Septembre-Mai.

— Eclosion en Juin-Août.

— Indre R ; Auvergne, Cantal R ; Midi, Provence, Lozère, Pyrénées, Gironde, Charente.

A. luteolaria Const. — Corps court, atténué en avant, jaune d'ocre, les segments médians à un dessin en ×. — Latérale blanchâtre.

— Mai, puis Juillet.

— Eclosion en Juin, puis Août-Septembre.

— Hélianthème, lotus corniculatus, polyphage.

— Pyrénées-Orientales.

A. marginepunctata Gœze. — D'après Rœssler, la chenille est effilée, cylindrique, d'un gris jaune clair. — Dos à un trait médian fait de deux lignes fondues l'une dans l'autre, s'élargissant en losange sur chaque anneau. — Devant et derrière de chaque anneau avec deux points, ceux du devant plus gros. — Ventre gris noir. — D'après Berce, elle est noir bleuâtre, avec les premiers et les derniers anneaux gris. — Long. 2,5-3,2.

— Septembre ; Juin.

— Eclosion en Mai, puis Août-Septembre ; 2 générations.

— Légumineuses herbacées, vesces, trèfles, genêts, hippocrepis et autres plantes basses, surtout sedum album, alsine media, origan, germandrée, en captivité, salade.

— Indre C ; Auvergne C ; Provence, Alsace C ; Hte-Marne : *Langres*.

— Chrysalide dans la mousse ou sur le sol.

A. nemoraria Hb.

— Septembre-Avril.

— Eclosion en Juillet.

— ?

— Moselle (Fallou). — Espèce de Suisse et d'Autriche.

A. pallidata Bork ?.

A. perochrearia Fab. — Corps étroit, effilé. — Robe gris brun ou gris bois. — Dorsale et sous-dorsales faites de 3 traits pointus sur chaque anneau.

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juin-Août.
— Festuca duriuscula.
— Montagnes ; Saône-et-Loire, Indre, Lozère, Pyrénées, Vosges, Jura, Hte-Marne : *Langres*.

A. rufomixtata Ramb.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juillet.
— ?
— Ardèche, à Celles-les-Bains (Fallou).

A. sericeata Hb.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juillet.
— Renouée des oiseaux (polygonum aviculare).
— Alpes, Midi, Lozère.

A. sylvestraria Dup. — Effilée, gris clair, avec des lignes et des points noirs (Duponchel).

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Polyphage, plantes basses surtout, ? plantain et achillée millefeuille.
— Presque partout ; Haute-Marne : *Langres*.

A. turbidaria H. S.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juillet.
— ?
— Lozère.

ANAITIS D.

A. simpliciata Tr. — Robe vineuse, le ventre blanc jaunâtre sur les côtés.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Hypericum montanum, alpinum et perforatum (Millière).
— Hauts sommets des Alpes ; Basses-Alpes, Alpes-Maritimes.

ASPILATES Tr.

A. formosaria Ev.

— ?
— Eclosion en Juin.
— ?
— Landes, Gironde, Touraine, Somme, Charente ; un exemplaire de l'adulte pris par M. Dupuy (F. d. J. N., année 1902-1903, p. 52).

ASTHENA Hb.

A. blomeri Curt. — D'après Millière, la chenille est d'un jaune verdâtre clair, avec les incisions fortement marquées. — Dorsale visible seulement sur les anneaux 1 à 3, 11 où elle est faite : sur 1 à 3, de grosses taches brunes et sur 11 d'une tache rouge. — Tête cordiforme, un peu aplatie, à vertex brun. — D'après Hellins, elle est jaune verdâtre pâle, les anneaux 2 à 4 avec une grande tache ovale rouge, le 5e avec une dorsale jaune entourée de brun, les 6e, 7e, 8e à deux taches latérales rouges, le 11e à un trait dorsal rouge.

— Septembre à Octobre, époque à laquelle elle se chrysalide.

— Eclosion en Juillet et en Octobre.
— Ulmus montana et campestris.
— Midi.
— Chrysalide épaisse, d'un brun marron clair, l'enveloppe alaire vert olive ; abdomen brusquement terminé en pointe, celle-ci munie de 2 crins (Hellins).

A. luteata S. V. — Robe brun jaune clair. — Dorsale grise accompagnée chaque côté d'une ligne gris sombre. — Stigmatale gris noir, finement bordée de blanc. — Tête gris jaunâtre (Wilde).

— Août-Octobre.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Aulne glutineux, érable champêtre.

A. testaceata Don. — D'après Wilde, la chenille est courte, atténuée aux deux extrémités, de couleur lilas, les premiers et derniers anneaux verdâtres sur les côtés. — Le dos porte chaque côté, sur les anneaux 1 à 4 et 9 à 12, une ligne jaune. — Un trait rosé sur les côtés des anneaux médians. — Tête brune marquée de jaune.

— Août-Septembre, époque à laquelle elle se chrysalide.
— Eclosion en Mai-Juillet.
— Aulne, hêtre, sapin.
— Chrysalide dans une coque entre les feuilles ; elle est d'un vert bleuâtre, avec les incisions jaunâtres (Wilde).

BOARMIA Tr.

B. buxicolaria Mab.

— Février, Mars.
— Buis (buxus sempervirens).

CAMPTOGRAMMA Steph.

C. scripturata Hb. — D'après Grosz, la chenille est arrondie, vert jaune, virant parfois au rougeâtre avant la nymphose. — Dorsale noire, fine, bordée de petits traits vert jaune, eux mêmes bordés de larges bandes noires. — Ventre concolore, à une ligne médiane et deux latérales doubles, noirâtres. — Long. 2,5. — Grosz (Steyr), St. e. Z. 1885, p. 376.

— Septembre à Avril.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Plantes basses, surtout alsine media et pâquerette (bellis perennis).
— Chrysalide dans une coque, sous la mousse. Elle est brun clair, avec l'enveloppe alaire plus pâle.

CHEIMATOBIA Steph.

C. boreata Hb. — Robe vert jaunâtre, à tête noire. — Semblable du reste à celle de brumata L.

— Mai-Juin.
— Eclosion en Octobre-Novembre.
— Bouleau (Bercel, hêtre.
— Saône-et-Loire, Paris, Nord, Est.

CHESIAS Tr.

C. rufata Fab. — Chenille assez semblable à celle de spartiata, verte, mais à dorsale et stigmatale très effacées.

— Été et Automne.
— Eclosion en Avril-Mai, puis Juillet-Août.
— Coronille, genêt, ajonc (ulex).
— Çà et là, Gironde.

CIDARIA Tr.

C. immanata Haw. — Chenille vert pomme, à incisions jaunâtres, à trapézoïdaux petits, blancs, cerclés de vert sombre et surmontés d'un petit poil blanc. — Dorsale vert sombre, effacée. — Sous-dorsale fine, vert blanchâtre. — Stigmatale fine, blanchâtre, ondulée, bordée inférieurement de rougeâtre sur les anneaux 4 à 10. — Stigmates petits, blancs, cerclés de brun jaune pâle. — Ventre vert. — Tête aussi large que le 1er segment, vert sale. — Pattes vertes, à extrémité rouge pourpre. — Long. 2 (Spuler, Schm. Eur., p. 42).

— Mars (époque de la sortie de l'œuf) à Juin.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Fraisier.
— Midi.

C. miata L. — Chenille vert jaune avec les incisions jaunes, le 1er segment et le clapet anal vert bleu. — Dorsale vert bleu. — Sous-dorsale nulle ou vert bleu. — Une tache de cette dernière couleur sur chaque incision et visible seulement pendant la marche. — Bourrelet stigmatal faible, vert bleuâtre. — Ventre vert d'herbe, à deux lignes médianes vert bleuâtre plus ou moins effacées ou à une ligne médiane rouge. — Pattes vertes : la dernière partie des écailleuses en partie rougeâtre, les anales à un trait horizontal rougeâtre (Fuchs, Stett. e. Z. 1879, p. 173).

— Mai à Août.
— Eclosion en Septembre-Novembre ou en Mai-Juin.
— Aulne, bouleau, chêne.
— Çà et là, Gironde, Haute-Marne : *Langres*.
— Chrysalide cylindrico-conique, assez effilée, brun marron, striée de bleuâtre. — Long. 1,3.

C. picata Hb. — Chenille allongée, variant en gris, vert ou jaune rougeâtre, avec les incisions plus sombres. — Trapézoïdaux petits, bruns, placés sur une tache sombre. — Dorsale faite sur chaque anneau d'un trait longitudinal gris noir. — Stigmatale grise, largement bordée de jaune à la partie inférieure ; elle porte en son milieu une ligne jaune étroite finement liserée de noir chaque côté. — Stigmates noirs. — Ventre jaune ou gris rougeâtre, à une ligne médiane claire partagée par une autre ligne interrompue jaune rougeâtre et deux lignes latérales brunes, celles-ci plus ou moins visiblement doubles ; de plus, au commencement de chaque anneau, surtout sur les médians, deux petites taches noires et une plus grosse à la base de chacune des pattes membraneuses. — Tête jaune marquée de brun noir. — (Rœssler, Schupp., p. 161.)

— Octobre-Avril.
— Eclosion en Mai-Août.
— Stellaria media, aubépine, prunellier.
— Presque partout AR ; Gironde, Hte-Marne : *Langres*.

C. reticulata Fab. — Robe verte ; dorsale rouge, interrompue. — Sous-dorsales blanches.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Balsamine des bois.
— Auvergne, Pyrénées, Lyon, Vosges, Jura, Haute-Marne : *Langres*.
— Chrysalide en terre.

C. sagittata Fab. — Chenille un peu pubescente. — Elle est vert clair, à dorsale large, plus foncée. — Une ligne latérale blanchâtre marquée de rose. — Stigmates roses. — Deux points blanc rougeâtre sur

chacun des anneaux 1 à 3. — Clapet rose sur les côtés, sombre au milieu. — Pattes vertes. — Long. 1,5 (Newman, Br. M., p. 183).

— Juillet-Août, époque à laquelle elle se chrysalide.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Capsules des Thalictrum augustifolium et flavum.
— Chrysalide dans un léger réseau, au milieu des mousses ou entre les feuilles de la plante nourricière. Elle est courte, le thorax vert olive, l'abdomen brun marron ; dernier segment très effilé, terminé par deux crins divergents.

CLEOGENE D.

C. peletieraria D.

— ?
— Eclosion en Juillet.
— ?
— Indre, Pyrénées, Charente.

CLEORA Curt.

C. angularia Thunb.

— Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Cryptogames, lichens.
— Saône-et-Loire, Indre, Charente, Nord, Vosges.

CORYCIA D.

C. bimaculata Fab.

— Juillet.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Merisier (prunus avium), nerpruns (rhamnus), saules.
— Nord et Centre, Haute-Marne : *Langres.*

C. temerata Hb.

— Juillet.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Merisier (prunus avium), prunellier, chêne, nerpruns (rhamnus).
— Nord et Centre, Haute-Marne : *Langres*.

CROCALLIS Tr.

C. trapezaria Bdv. — Ferrugineux obscur, un peu ridée ; tubercule du 11e anneau terminé en pointe unique (Berce).

— ?
— Eclosion en Juin.
— ?
— Montpellier.

DASYDIA Gn.

D. tenebraria Esp.

— Juillet-Août.
— ? Lichens, en captivité ; oseille et rumex.
— Alpes.

EMMELESIA Steph.

E. adæquata Bork. — Chenille verte. — Dorsale faite d'un trait longitudinal rougeâtre par anneau ; elle commence en pointe sur le 2e et s'élargit entre chaque paire antérieure de trapézoïdaux. — Stigmatale vert clair, bordée inférieurement de vert sombre. — Stigmates petits, brun noirâtre. — Trapézoïdaux visibles ; ils sont noirs, cerclés de clair. — Pattes : les écailleuses brun pâle, les membraneuses vertes, excepté les anales, qui sont d'un brun brillant. — Long. 1, 4 (Spuler, Schmet. Eur., p. 62).

— Septembre ; se chrysalide pour l'hiver.
— Eclosion de Mai-Août.
— Fleurs d'euphraise officinale.
— Çà et là AR ; montagnes d'Auvergne, des Vosges et du Jura.
— Chrysalide dans une coque de terre au milieu des mousses ; elle est jaune verdâtre, avec les incisions rougeâtres ; yeux marqués en noir.

E. decolorata Hb.

— Août.
— Eclosion en Mai-Juillet.
— Silène penché (silene nutans).
— Saône-et-Loire, Centre, Indre, Midi, Gironde, Paris, Vosges, Haute-Marne : *Langres*.

E. minorata Tr.

— ?
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ?
— Alpes, Pyrénées, Jura.

ENNOMOS Tr.

E. erosaria Bork. — Brun clair, marbrée de plus foncé. — — Tubercules brun rouge, à points jaunâtres. — Tête petite, à deux points blancs (Berce).

— D'après Berce, en Juin, puis Août Septembre.
— Eclosion en Juin-Juillet, puis en Septembre.
— Bouleau, charme, poirier, peuplier, tremble, chêne, tilleul.
— Presque partout AR ; Haute-Marne : *Langres*.

E. quercaria Hb.

— Mai.
— Quercus robur et ilex.

EPHYRA D.

E. albiocellaria Hb. — Robe jaune vert, à dorsale sombre et souvent des traits semblables.

— Deux générations, au printemps et en été.
— Erables, surtout érable champêtre.
— Charente, à Jarnac (Delamain).

E. porata Gn. et Fab. — Robe verte ou brune, à dorsale sombre, celle-ci accompagnée de traits formant avec elle des espèces de chevrons.

— Juin ; Septembre.
— Eclosion en Mai ; Août.
— Bouleau, chêne.
— Partout AC ; Gironde.

E. strabonaria Zel.

— Mai.
— ?
— Cannes (Millière) ; espèce d'Allemagne ; d'après Staudinger, l'adulte ne serait qu'une ab. de trilinearia Bork.

E. trilinearia Bork.

— Juin ; Septembre.
— Eclosion en Avril à Juin, puis en Août.
— Hêtre, chêne.
— Çà et là AC ; Saône-et-Loire, Indre, Gironde, Alsace, Doubs, Haute-Marne : *Langres*.

EUBOLIA D.

E. coarctata Fab. — Robe gris jaune, à dorsale sombre interrompue ; sur les côtés, une ligne blanche ; une tache sombre derrière chaque stigmate.

— Avril et quelquefois en Juin-Juillet.
— Eclosion en Mai, puis Août.
— Cytisus nigricans.
— Montagnes du Midi.

E. cœlinaria Grasl.

— ?
— Eclosion en Juillet.
— ?
— Pyrénées-Orientales (de Graslin).

E. limitata Scop. — Robe vert jaunâtre ou grise. — Dorsale et sous-dorsales sombres, interrompues. — Ventre brun jaunâtre.

— Septembre-Mai.
— Eclosion en Juin-Août.
— Brome des champs (bromus arvensis) ; lotier, gesse et autres plantes basses ; ? prunellier.
— Partout ; Gironde, Haute-Marne : *Langres*.

E. vicinaria D.

— ?
— Eclosion en Juin.
— ?
— Basses-Alpes TR.

E. virgata Hufn. et Rott. — Robe brun rouge. — Dorsale et latérales noirâtres, bordées de jaune clair.

— Avril-Mai ; Juin ; Septembre.
— Eclosion en Avril-Mai ; Juin-Juillet ; 2 générations.
— Galium verum.
— Çà et là R ; Pyrénées-Orientales, Vendée, Bretagne, Vosges, Doubs, Aube, Hte-Marne : *Langres*.

EUCROSTIS Hb.

E. herbaria Hb. — Corps fortement plissé transversalement. — Robe vert bleuâtre. — Dorsale rouge brun. — Tête petite, allongée, à une profonde impression frontale (Goossens, Millière).

— Juin.
— Teucrium capitatum.
— Midi, littoral méditerranéen ; espèce de Bulgarie.

EUPITHECIA Curt.

E. albifrontata Grasl. — Chenille allongée, verte, avec une stigmatale blanc jaunâtre (Berce).

— Juin.
— Eclosion en Juillet.
— Polygonées : persicaire, renouée.
— Pyrénées-Orientales (De Graslin).

E. argillacearia H. S. — ?

E. breviculata Donz. — Chenille effilée, d'un vert uniforme (Chrétien, le Naturaliste, 1904, p. 5).

— ?
— Clématite (Mabille) ; ptychotis heterophylla (Chrétien).
— Centre, Indre, Midi, Alpes, Hyères, Provence, Pyrénées-Orientales.

E. carpophagata Ramb. — Chenille assez effilée, veloutée, jaunâtre. — Segments antérieurs à un dessin fourchu, d'un violet noirâtre. — Sous-dorsale fine, sombre, plus ou moins interrompue (Dietze, Iris XIII, p. 95, t. 1).

— Juillet-Août.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Capsules de silene saxifraga.
— Midi.

E. castigata Hb.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Achillée millefeuille, aster, œillets, épilobes, hyssope officinale, bugrane, scabieuse, solidage verge d'or et autres plantes basses ; polyphage.
— Presque partout, Haute-Marne : *Langres.*

E. expallidata Gn. — Chenille jaune clair, à taches triangulaires brunes (Berce).

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Août.
— Lactuca perennis (Goossens) ; solidage verge d'or (Doubleday) ; pimpinella saxifraga, seneçon, achillée, buplèvre.
— Paris (Goossens).

E. gueneata Mil. — D'après Dietze, la chenille est blanc verdâtre avec le bord des segments jaune. — Dorsale faite de taches allongées, épaisses, noires. — Tête et pattes écailleuses noir brillant.

— Septembre.
— Eclosion en Août.
— Fleurs de pimpinella saxifraga, ? aulne et bruyère.
— Ardèche, à Celles-les-Bains (Millière et Dardoin) ; Sud-Est.

E. insigniata Hb. — Chenille vert pomme ou vert d'herbe, ordinairement à dos plus clair. — Dorsale rouge, s'élargissant sur le milieu de chaque anneau en une

tache oblongue. — Carène latérale marquée de rouge au milieu de chaque anneau (Rœssler, Schuppenfl., 183).

— Juin-Juillet.
— Eclosion en Avril-Juin, parfois en Juillet.
— Arbres fruitiers, amandier, pommier, aubépine, cerisier, prunellier.
— Châteaudun (Guenée), Doubs TR.

E. laquearia H. S. — Chenille avec de nombreuses lignes longitudinales rouges (Dietze, Stett. e. Z., 1875, p. 75).

— Septembre.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Fleurs et semences des euphrasia officinalis et lutea ; capsules de rhinanthus minor.
— Corse.

E. liguriata Mil. — Chenille atténuée en avant, très finement pubescente, de couleur très variable, ordinairement verte. — Dorsale nulle. — Une ligne latérale plus claire. — Chez les échantillons à robe rougeâtre, le dos du 1er segment porte un trait longitudinal sombre ; rarement on voit d'autres taches dorsales sombres (Chrétien, le Naturaliste, 1902, p. 239).

— Juillet-Août.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Fleurs de sedum dasyphyllum.
— Digne, Cannes.

E. minutata Gn.

— ?
— Achillée millefeuille, bruyères, eupatoire.
— Çà et là.

E. pusillata S. V. — Chenille vert jaunâtre ou jaune brun. — Dorsale sombre. — Sous-dorsale blanche, ainsi que quelques traits latéraux.

— Juillet-Août.
— Eclosion en Avril-Juin, rarement en Juillet.
— Conifères (pinus abies, picea et autres), genévrier.
— Presque partout où il y a des bois de sapins ; Fontainebleau, Vosges, Gironde, Landes.

E. santolinata Mab.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Mai.
— Santoline.
— Pyrénées.

E. scabiosata Bork.

— Septembre.
— Eclosion en Mai-Juillet.
— Polyphage ; surtout plantes basses, scabieuse, solidage verge d'or, gentiane, globulaire, asperge, centaurée noire, crepis taraxacifolia.
— Çà et là.

E. schiefereri Bhtsch. — Chenille densément pubescente, verdâtre. — Dorsale, sous-dorsale et quelques traits sur les côtés rouges. — La dorsale est réunie à la sous-dorsale par une tache transversale rouge. — Tête jaune clair (Dietze, Iris XIII, p. 316).

— Juin-Juillet.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Capsules de silene otites et nemoralis.
— Digne.

E. scriptaria H. S. — ?

E. silenicolata Mab. — Chenille d'un vert jaunâtre, à cinq lignes longitudinales brun rouge. — Tête noire (Mabille : Ann. S. Fr., 1866, p. 562).

— Juin-Juillet.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Capsules de silene nemoralis et paradoxa.
— Corse.

E. togata Hb. — Chenille couleur chair, finement ponctuée de noir sur le dos. — Tête et plaques du cou noires (Dietze, Stett. e. Z. 1875, p. 236).

— Juillet-Août.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Semences de pin sylvestre et de sapins.
— Indre TR ; espèce d'Allemagne et d'Angleterre, très probablement la même que celle d'Abietaria Gœze (Dietze).

E. trisignaria H. S.

— Septembre.
— Ombellifères, surtout angélique sylvestre, panais cultivé, berce branc-ursine, thysselinum palustre. Selinum oreoselinum semble donner une variété.
— Çà et là.

FIDONIA Tr.

F. carbonaria L.

— ?
— Eclosion en Mai.
— Bouleau, saule.
— Indre ; espèce septentrionale.

F. roraria Fab.

— ?
— Eclosion en Juin.
— ?
— ?
— Pyrénées-Orientales (de Graslin), Est ?

GEOMETRA Bdv.

G. smaragdaria Fab. — Chenille nue, sans éminences brun grisâtre, avec une dorsale sombre. — Sous-dorsales claires. — Elle vit, d'après Berce, dans un fourreau portatif fait de mousses et de plantes.

— Mai-Août, ? Août à Mai.
— Eclosion de Juin à Août.
— Achillée millefeuille, armoises, ronce (Trimoulet).
— Çà et là Indre, Auvergne, Pyrénées-Orientales, Gironde, Charente, Alsace.
— Chrysalide renflée au milieu, brun jaunâtre ou rougeâtre, à lignes longitudinales noires ; tête bifide. — Long. 1,5.

GNOPHOS Tr.

G. canitiaria Gn.

— ?
— ?
— Basses-Alpes (Guenée).

G. dilucidaria Hb.

— ?
— Eclosion en Juillet.
— Joubarde (Sempervivum tectorum) (Bruand).
— Alpes, Isère, Alsace, Doubs, Jura.

G. furvata Hb. — Chenille grosse, cylindrique, ramassée, jaune fauve, à raies rougeâtres ondulées ; 2 pointes sur le 11e anneau ; stigmates blancs (Hubner).

— Avril-Juin.
— Eclosion en Juillet.
— Coronilla emerus, polygonées, persicaire, renouée, potentille, viorne.
— Hte-Marne : *Langres.*
— Chrysalide en terre ou dans la mousse, sans coque.

G. serotinaria Hb.

— ?
— Eclosion en Juillet.
— ?
— Basses-Alpes, Savoie, Lozère.

G. zelleraria Frey.

— ?
— Eclosion en Juin.
— Polyphage, plantes basses surtout.
— Digne (Bellier), espèce de Bavière, du Tyrol et des Grisons.

GYPSOCHROA Hb.

G. renitidata Hb.

— ?
— Eclosion en Juin.
— ?
— Ardèche, à Celles-les-Bains, espèce russe.

HEMEROPHILA Steph.

H. solieraria Ramb.

— ?
— Genévriers ?
— Marseille.

IODIS Hb.

I. putata L.

— ?
— Eclosion en Mai.
— Aulne, charme, chêne, airelle.
— Ardèche (Fallou), Alsace (Fettig), espèce de Suisse et d'Allemagne.

LARENTIA Tr.

L. aptata Hb.

— ?
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ?
— Bois de sapins; Auvergne, Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura.

L. aquæata Hb. — Chenille fortement plissée, amincie en avant, jaune d'œuf ou jaune vert sale. — Plaque du cou petite, cornée, brune. — 2e paire de trapézoïdaux dorsaux plus développés sur les 2 derniers anneaux. — Dorsale et sous-dorsale très interrompues, effacées, faites d'un trait brun par anneau. — Stigmatale large, ondulée, verdâtre, plus claire que le fond. — Stigmates très petits, noirs. — Tête petite, arrondie, rétractile. — (Millière, An. Soc. Lyon 1882, p. 164).

— Octobre-Avril.
— Eclosion en Juillet-Septembre.
— Chicorées et rubiacées.
— Alpes de Savoie, Jura.

L. austriacaria Hs. — Chenille rouge brun avec une ligne claire sur les côtés.

— Juin.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Airelle.
— Bois de pins des Pyrénées-Orientales (De Graslin), espèce d'Autriche.

L. cyanata Hb. — Chenille assez courte, cylindrique, vert d'herbe uniforme. — Trapézoïdaux petits, noirs, surmontés de courts poils blancs (Millière, An. Soc. Lyon 1882, p. 170).

— Mai-Juin.
— Eclosion en Juillet-Octobre.
— Arabis alpina et ciliata.
— Alpes de Savoie, Basses-Alpes.

L. dissimulata Ramb. — Chenille de longueur moyenne, à peine carénée sur les côtés, couleur chair ou vert clair. — Dorsale faible brune; les incisions des anneaux médians portent des taches triangulaires noires. — Stigmatale large, blanche. — Ventre concolore, à une bande médiane claire bordée de brun chaque côté. — Pattes concolores (Mil. Ico. 117 6-8).

— Avril-Juin.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Galium mollugo.
— Corse.

L. flavicinctata Hb. — Chenille un peu atténuée en avant, couverte partout de petites éminences en massue, celles-ci blanchâtres à sommet noir et surmontées chacune d'un petit poil setiforme. — Robe d'un beau brun pourpre sur le dos et les côtés, ceux-ci marqués aux incisions de taches blanchâtres. — Les segments 9 à 11 portent une tache triangulaire dont la base s'étend entre les sous-dorsales et dont la

pointe va vers le bord antérieur de chaque segment sans cependant l'atteindre ; cette tache est rose pâle inférieurement, blanc jaunâtre au sommet et largement marquée de noir sur les côtés. — Ventre verdâtre. — Tête brun clair avec de nombreux points sombres. — Long. 2,1 (Füngeler, Stett. e. Z. 1896, p. 237).

— Octobre-Mai.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Saxifraga petræa et aizoides. Saules. En captivité, rosier et sedum album (Füngeler).
— Alpes, Auvergne, Pyrénées-Orientales, Doubs.
— Chrysalide effilée, brun clair translucide, mêlée de verdâtre surtout sur le thorax et l'enveloppe alaire.

L. frustata Tr. — Chenille atténuée aux deux extrémités, sans poils. — Robe jaune d'œuf pâle. — Dorsale faite de traits noirs sur les anneaux 1 à 3, puis de taches allongées gris noir sur les anneaux médians, et enfin de points confluents sur les derniers anneaux. — Des taches ovales, cerclées de sombre, se trouvent au milieu des incisions ; aux anneaux médians, ces taches sont croisées par 2 autres traits sombres, le postérieur ayant à son extrémité un point noir. — Ventre gris, surtout aux incisions, avec une ligne claire double. — Tête arrondie, jaunâtre, avec des taches noires, petites et anguleuses disposées sur une ligne qui atteint même le 1er segment. — Pattes écailleuses gris jaunâtre avec de gros points noirs. — Long. 2,5 (Speyer, Stett. E. Z. 1884, p. 81).

— Août-Octobre.
— Eclosion en Juin-Août.
— Galium, surtout verum.

— Montagnes du Sud-Est ; Alpes ; Dauphiné ; Auvergne ; Vosges ; Haute-Marne : *Langres*.

— Chrysalide en terre dans une coque légère. — Elle est d'un rouge brique pâle, avec l'enveloppe alaire transparente ; abdomen brillant, fortement ponctué, l'extrémité anale marquée de trois impressions et terminée par plusieurs crins.

L. incultaria H. S. — Chenille subcylindrique, à trapézoïdaux petits, mais visibles, surmontés de poils bruns. — Robe vert jaunâtre. — Dorsale sombre bordée de clair chaque côté. Sous-dorsale d'un jaunâtre clair, effacée. — Stigmatale large, rouge carminé, bordée de blanchâtre à la partie supérieure, interrompue sur les premiers anneaux. — Ventre vert blanchâtre uniforme. — Tête petite, arrondie, brune. — Ecusson brun jaunâtre ; clapet brun jaunâtre ou rouge. — Pattes : les écailleuses brun jaune pâle, les membraneuses vertes, les anales souvent rouges au côté extérieur. — Long. 1,5. (Spuler, Schmet. Eur., p. 53).

— Août-Septembre, époque à laquelle elle se chrysalide.

— Eclosion en Juin-Août.

— Primevères, surtout latifolia, dont elle perfore les capsules ou mine les feuilles. — Capsules de saxifraga bryoides et Bartsia alpina (Habich).

— Alpes ; Savoie ; Basses-Alpes ; Pyrénées-Orientales ; Doubs.

— Chrysalide dans une coque légère ; elle est vert jaunâtre, avec l'enveloppe alaire vert sombre ; abdomen terminé par deux épines.

L. infidaria Lah. — Chenille courte, cylindrique, les anneaux 1, 2 plus épais. — Robe jaune d'œuf ou verdâtre. — Lignes ordinaires effacées. — Une tache anguleuse brune, éclairée de blanc aux incisions, se

voit sur les anneaux médians. — Stigmates très petits, elliptiques, blancs, cerclés de noir. — Pattes brunes (Millière, Nat. Sic. IV, 1884, p. 14).

D'après Püngeler, elle serait d'un beau vert mousse, les taches triangulaires rose clair. — Dorsale fine, sombre. — Tête et clapet brun châtain (Püngeler, Stett. e. Z. 1896, p. 228).

— Septembre-Avril.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Polyphage : saule marsault, genévrier commun, chèvrefeuille (surtout xylosteum), alchémille vulgaire, saxifrage à feuilles rondes (S. rotundifolia). — Géranium robertianum, oxalis (Wocke). — Saxifraga petræa (Hahne).
— Alpes ; Pyrénées.
— Chrysalide dans un léger réseau, entre les feuilles de la plante nourricière.

L. kollariaria H. S.

— ?
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ?
— Alpes de Savoie ; Dauphiné ; Vosges ; Jura.

L. nebulata Tr. — Chenille à peine atténuée antérieurement, plissée sur les côtés, un peu poilue, d'un gris tirant sur le rougeâtre, avec les incisions plutôt jaunâtres. — Dorsale et sous-dorsale à peine indiquées. — Segments 4 à 8 portant sur le dos une petite tache noirâtre. — Tête blanchâtre avec un trait brun au-dessus des ocelles ; elle est faiblement poilue brunâtre. — Pattes écailleuses blanchâtres. — Long. 1,8 (Habich, Stett. e. Z. 1895, p. 414).

— Juillet.
— Eclosion en Juin-Septembre.
— Galium mollugo.

L. nobiliaria H. S. — Chenille variable, passant du vert olivâtre pâle au brun pourpre. — Du reste, semblable à celle de flavicinctata Hb. — Les triangles dorsaux sont blanchâtres et le bourrelet latéral est mêlé de cette teinte (Püngeler, Stett. e. Z. 1896, p. 238).

— ?
— Eclosion en Juin-Août.
—Saxifraga oppositifolia.
— Montagnes de Savoie.

L. tophaceata Hb. — Chenille un peu aplatie, à incisions visibles, d'un verdâtre plus ou moins foncé, à dessins généralement effacés, à l'exception de la dorsale, qui est vert bleuâtre et bien visible sur les anneaux 4 à 10, à la partie postérieure de chacun desquels elle est coupée par une ligne transversale. — Sous-dorsale très effacée ou nulle. — Stigmatale blanchâtre, sur la carène. — Stigmates noirs. — Ventre vert noirâtre ou vert bleuâtre à une ligne médiane blanchâtre, interrompue sur les côtés ; au-dessous de la carène, les anneaux 4 à 8 portent une tache arrondie, noire. — Tête petite, arrondie, pubescente, fortement ponctuée de brun. — Pattes écailleuses brunes (Millière, Ic., p. 68, fig. 1-4).

— Juin-Août.
— Eclosion en Mai ; Août-Septembre. — Millière admet deux générations, mais il est plus probable qu'il n'y en a qu'une, une partie des chenilles se chrysalidant aussitôt pour fournir le papillon en Août et Septembre ; l'autre partie passant l'hiver dans un léger réseau entre les feuilles de la plante nourricière, se métamorphosant au printemps pour éclore en mai.
— Galium : asperula ; fraisier et autres plantes basses.
— Alpes ; Pyrénées ; Auvergne ; Vosges ; Doubs.

L. turbata Hb.

— Eclosion en Juin-Juillet
— ! Sapins et mélèzes.
— Sommets boisés des Alpes et des Pyrénées.

L. verberata Scop. — Chenille d'un vert sombre velouté. — Dorsale sombre, interrompue, bordée de 2 rangs de points jaunâtres. — Sous-dorsale jaune. — Deux latérales jaunes chaque côté, l'inférieure virant plutôt au blanchâtre et placée à la base des pattes. — Tête arrondie, verte, avec deux points jaunes (O. Wilde, p. 438).

— Mai-Juin.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Hêtre.
— Montagnes des Alpes et des Pyrénées.

L. vespertaria Bork. — Chenille assez effilée, atténuée en avant, verte à incisions jaunes. — Dorsale vert sombre, mieux marquée aux incisions. — Sous-dorsale vert clair, visible seulement en avant et aux incisions. Stigmatale blanchâtre surmontée d'une double ligne longitudinale blanche. — Stigmates presque invisibles, bordés de brun jaune pâle. — Ventre vert jaune, avec une ligne médiane et une latérale, blanches. — Tête aussi large que le 1er segment, arrondie au sommet, d'un brun clair. — Ecusson et clapet verts, ce dernier bordé de blanchâtre. — Pattes : les écailleuses brun clair, les membraneuses vertes. — Long. 2, 5 (Fuchs, Stett. e. Z. 1877, p. 145. — Spuler, Schmet. Eur., p. 47).

— Mars (époque à laquelle elle sort de l'œuf) à Juin.
— Eclosion en Juillet-Septembre.

— Prunellier (Rogenhofer). — Pissenlit (Fùchs), au moins en captivité ; coudrier, peuplier (surtout fastigiata), sorbier, nerpruns.

— Çà et là ; Saône-et-Loire ; Midi ; Vosges.

LIODES Gn.

L. tibiaria Ramb.

— ? Eclosion en Septembre.

— ?

— Centre ; Gironde (Trimoulet) ; Charente (Delamain)

LITHOSTEGE Hb.

L. farinata — Hufn.

— Eclosion de Mai-Juillet.

L. griseata Schiff. — Robe verte, jaunâtre ou rougeâtre. — Dorsale sombre. — Stigmatale claire marquée de taches sombres.

— Juillet-Août ; éclosion en Juin-Juillet.

— Sisymbrium sophia ; en captivité, isatis tinctoria.

— Provence ; ? Midi.

LOBOPHORA Curt.

L. sertata Hb. — Robe vert jaunâtre à 2 lignes blanchâtres.

— Avril-Mai.

— Eclosion en Septembre-Octobre ; ? Avril-Mai pour les retardataires. — L'œuf hiverne.

— Sycomore (acer pseudo-platanus), dont elle dévore les bourgeons, puis les feuilles.

— Indre ; Vosges.

LYTHRIA Hb.

L. sanguinaria Bdv. — Rouge vineux sur le dos, parfois gris bleuâtre avec une fine dorsale et quelques traits latéraux blancs.

— ?
— Eclosion en Mai.
— Rubia peregrina.
— Pyrénées-Orientales (De Graslin) ; espèce d'Espagne.

MACARIA Curt.

M. alternaria Hb.

— Avril-Juin ; Septembre.
— Eclosion Mai-Août ; 2 générations.
— Aulne, saule, pin sylvestre.
— Partout AC ; Haute-Marne : *Langres* ; Gironde.

MELANIPPE D.

M. alpicolaria H. S. — Chenille courte, à trapézoïdaux bien développés, bruns, surmontés de poils courts. — Robe couleur chair uniforme. — Lignes ordinaires nulles ou réduites à une dorsale plus ou moins vague. — Stigmates grands, blancs, bordés de jaune fauve. — Ecusson et clapet noirâtres. — Tête arrondie, brun rougeâtre. — Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses rouge chair (Millière : Ic. pl. 151, fig. 1-8).

— Août-Septembre.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Capsules de gentiana punctata (Zeller), asclepiadea et autres.
— Monts d'Auvergne et de Savoie.

M. funerata Hb.

— ?
— Eclosion en Juillet.
— ?
— Hauts sommets des montagnes alpines.

M. luctuata Hb. — Chenille atténuée aux deux extrémités, d'un vert jaunâtre. — Dorsale et sous-dorsale brunes, bien visibles seulement sur les premiers et derniers anneaux. — Stigmatale très large, brune. — Stigmates petits, arrondis, cerclés de noir. — Ventre concolore. — Tête plus petite que le premier segment, arrondie au sommet, brun pâle, bordée de noirâtre sur les côtés. — Clapet brun pâle. — Trapézoïdaux noirs, à pubescence courte. — Pattes vert jaunâtre, les anales avec un trait longitudinal brun devant et derrière. — Long. 2,5. — D'après une préparation (Spuler, Schmet. Eur., p. 60).

— Juillet ; Septembre.
— Mai-Juin ; Août-Septembre, surtout pour le Midi.
— Tous les galium ; epilobium spicatum.
— Montagnes des Vosges ; Nord, Villers-Cotterets, Haute-Marne : *Langres*.

M. permixtaria H. S.

— ?
— Eclosion en Juin.
— ?
— Lozère (Fallou), Basses-Alpes, *à Groul* (Donzel) ; espèce de Syrie.

M. sociata Bork. — Chenille d'un brun terreux plus sombre que rivata Hb., à laquelle elle ressemble beaucoup. — Long. 2,5.

— Mai-Juin ; Août-Septembre.
— Eclosion de Mai-Septembre, ordinairement en deux générations.
— Alchémille vulgaire, galium.
— Partout AC.

M. transversata Thub. — Chenille un peu atténuée aux deux extrémités, de teinte variable, jaune rougeâtre, brun rouille ou jaune verdâtre. — Trapézoïdaux très petits, peu poilus, placés sur une tache jaunâtre. — Dorsale et sous-dorsale brun sombre, la 1re visible seulement sur les anneaux 1-3, 9-12, la 2e mieux marquée, ondulée de 4 à 12. — Stigmatale faible, jaunâtre, finement liserée de brun, continue sur le clapet. — Stigmates cerclés de brunâtre, placés sur une petite tache jaunâtre. — Ventre avec une ligne médiane claire, finement bordée de brun chaque côté et avec une ligne latérale brun noir interrompue. — Tête un peu plus petite que le 1er segment, arrondie au sommet, jaunâtre. — Pattes : les écailleuses brun pâle, les membraneuses de la couleur du corps. — Long. 2,5 (Spuler, Schmet. Eur., p. 59).

— Juin-Juillet ; Septembre-Octobre (les chenilles de Juillet fournissent aussi des chrysalides hivernantes).
— Eclosion en Mai-Juin, puis Août (au moins dans le Midi).
— Epilobium montanum et augustifolium.
— Çà et là.
— Chrysalide dans une coque légère en terre ou sur le sol. Elle est épaisse, brun sombre, avec une fine pointe anale.

M. unangulata Haw. — Chenille atténuée aux deux extrémités, d'un brun livide. — Dorsale continue, allant

en s'amincissant du 2e au 7e segment. — Chaque incision, à partir du 4e anneau, porte une petite ligne transversale rougeâtre limitée à ses deux extrémités par une tache longitudinale noire. — Ventre marqué de taches noires à partir du 4e segment. — Tête brune tachée de noir (Newman, Br. N., p. 159).

— Juillet-Août.
— Eclosion en Mai-Juin.
— Alsine media.
— Midi, Pyrénées, Indre, Paris, Alsace ; ! partout.

MNIOPHILA Bdv.

M. cremiaria Frey.

— ?
— Lichens des murs et du bois pourri.
— Çà et là, Montpellier ; espèce méridionale.

NEMORIA Hb.

N. bruandaria Mil.

— ?
— Eclosion en Septembre.
— ?
— Ardèche, *à Celles-les-Bains* (Millière).

N. porrinata Zel. — Robe couleur chair ou verte, à une ligne dorsale plus sombre.

— Juin-Juillet ; Octobre.
— Eclosion en Mai-Juin ; Juillet-Septembre.
— Coudrier, aubépine, ronce, polyphage.
— Saône-et-Loire, Alsace.

NYSSIA Dup.

N. hispidaria Fab.

— Mai.
— Eclosion en Mars-Avril.
— Arbres fruitiers et forestiers, chêne.
— Saône-et-Loire, Indre, Charente, Paris, Alsace.

PELLONIA Dup.

P. calabraria Zel. — Chenille assez semblable à celle de vibicaria L. ; elle est brun jaune, à dorsale faite de taches claires.

— Septembre-Octobre.
— Eclosion en Avril pour le midi, puis en Juin-Juillet, cette dernière seule pour le centre de la France.
— Genista tinctoria et autres genêts.
— Localisée ; Midi, Centre, Fontainebleau, Côte-d'Or, *à Beaune* (H. Miot).

PHIBALAPTERYX Steph.

P. lapidata Hb.

— Printemps.
— Eclosion en Septembre-Décembre.
— Chêne vert et ? autres espèces.
— Cher, Midi, Nord, ? Fontainebleau (Guenée).

P. polygrammata Bork.

— ?
— Eclosion en Mars-Avril, puis Août-Septembre.
— ?
— Indre, Midi, Montpellier, Pyrénées, Landes, Vendée, Alsace.

P. vittata Bork. — Chenille vert jaune, le dos des segments 4 à 9 ponctué brun noir. — Dorsale vert sombre élargie en une petite tache carrée derrière chaque incision. — Sous-dorsale pâle, finement bordée de sombre chaque côté ; la partie supérieure porte une tache noirâtre à la partie antérieure de chaque segment. — Stigmatale pâle dans la moitié supérieure, sombre dans la moitié inférieure. — Stigmates rougeâtres cerclés de blanc (Rœssler, Schuppenfl., p. 166).

— Mai ; Août-Avril.
— Eclosion en Mai-Juin, puis en Août.
— Ményanthe trèfle d'eau. — Galium palustre et mollugo, au moins en captivité.
— Centre, Indre, Midi, Cannes, Gironde, Vendée, Bretagne, Doubs, Hte-Marne : *Langres*.

PSEUDOTERPNA Hb.

P. coronillaria Hb. — Chenille voisine de celle de pruinata Hufn. ; verte, à stigmatale rouge.

— Avril-Mai.
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Coronille, cytise (laniger et spinosus), genêt à balais, ajonc (ulex).
— Indre, Pyrénées-Orientales, Gironde, Charente.

PSODOS Tr.

P. alpinata Scop.

— ?
— Eclosion en Juin-Juillet.
— Léontodon.
— Alpes, Pyrénées.

P. alticolaria Mn.

— ?
— Eclosion en Juillet.
— Cryptogames.
— Basses-Alpes (Bellier).

P. trepidaria Hb.

— ?
— Eclosion en Juillet.
— ?
— Alpes, Pyrénées.

RHYPARIA Hb.

R. melanaria L.

— ?
— Eclosion en Juin.
— ? Pins.
— Bois de pins du Midi.

SCOTOSIA Steph.

S. montivagata Dup. — Robe gris rougeâtre, à fine dorsale noirâtre et des traits latéraux de même couleur.

— Août-Septembre.
— Eclosion en Juillet.
— Epine-vinette.
— Basses-Alpes.

S. sabaudiata Dup. — Chenille noire à lignes longitudinales jaunâtres et des taches latérales orange sur un rang. — D'après Berce, elle est d'un beau vert marbré de plusieurs autres couleurs.

— Juin-Juillet.
— Eclosion en Juillet-Août.
— Nerpruns, surtout catharticus et alpina.
— Saône-et-Loire, Alpes, Jura.

STEGANIA Dup.

S. cararia Hb.

— ?
— ?
— Nord, Alsace, Hte-Marne : *Langres* (Royer).

STRENIA Dup.

S. glarearia Brahm.

— ?
— Eclosion en Mai et Juillet.
— Gesse (Latyrus arvensis et pratensis).
— Nord, Alsace, Est, Aube.

S. tessellaria Bdv.

— ?
— Eclosion en Juin-Juillet.
— ?
— Indre, Bourgogne : *Nuits*, Aube, Haute-Marne : *Langres*.

TANAGRA Dup.

T. tibiale Esp. — Chenille vert jaunâtre, à dorsale brun rouge, plus ou moins interrompue.

— ?
— Eclosion en Juin-Juillet.

— Actœa spicata.
— ? Alpes. Espèce de Hongrie et de Russie.

TEPHROSIA Bdv.

T. biundularia Bork.

— ?
— Bouleau, chêne.
— Châteaudun (Guenée). Espèce d'Angleterre.

T. luridata Bork.

— ?
— Eclosion en juin.
— Aulne, bouleau, chêne.
— Saône-et-Loire : *Autun* ; Paris, Fontainebleau, Alsace.

THERA Str.

T. simulata Hb. — Chenille courte, verte. — Dorsale large, blanc bleuâtre. — Sous-dorsale assez fine, blanc bleuâtre. — Stigmatale large, blanche, bordée de rouge à la partie supérieure, à partir du 4e segment. — Stigmates brun clair. — Ventre vert blanchâtre sans tache ni ligne. — Tête brun pâle, un peu plus petite que le 1er segment. — Pattes : les écailleuses brunes, à base rougeâtre ; les membraneuses vertes. — Long. 1,8. (Spuler, Schmet. Eur., p. 41).

— Mars-Juin.
— Eclosion en Juillet.
— Genévrier.
— Montagnes des Alpes et des Pyrénées.
— D'après Rogenhofer, la chrysalide est vert sombre, avec les segments plus clairs. — Extrémité anale arrondie, terminée par plusieurs crins.

TIMIA Bdv.

T. marguarita Hb. — D'après Millière, la chenille aurait 16 pattes. — Cette espèce ne devrait donc pas être placée parmi les Géomètres.

— Eclosion en Juillet.
— ?
— Provence, Aix, Marseille, Montpellier.

YPSIPETES Steph.

Y. literata Don. — Chenille un peu pubescente, d'un brun rouge (Dorfmeister), blanc sale ou grisâtre (Berce et Newman). — Plaque du cou sombre. — Stigmates noirs. — Tête brun brillant. — Semblable du reste à celle de trifasciata.

— Septembre (hiverne en chrysalide).
— Eclosion en Mai-Août.
— Saules, airelle.
— Pyrénées, Alpes, Vosges, ! ailleurs.
— Chrysalide brun rougeâtre, faiblement ponctuée ; bord des segments plus clair ; extrémité anale terminée par quelques petits crins (Rogenhofer).

PRINCIPAUX PARASITES

des Chenilles de Phalènes [1]

Agrypon (Hym.)

— *canaliculatum* Ratz. — Par. de Fidonia piniaria L.

Amblyteles (Hym.)

— *castigator* Fab. — Par. de Cleora lichenaria Hufn.

— *crispatorius* L. — Par. de Macaria liturata Clk.

Anomalon (Hym.)

— *xanthopus* Grav. — Par. de Fidonia piniaria L.

Campoplex (Hym.)

— *crassiusculus* Grav. — Par. de Cheimatobia brumata L.

Encyrtus (Hym.)

— *tentus* Walk. — Par. de Eupithecia scopariata R.

— *truncatellus* Dalm. — Par. de Eupithecia absynthiata L.

Eulophus (Hym.)

— *divico* Goureau. — Par. de Cheimatobia brumata L.

---

(1) On pourrait ajouter certaines microsporidies analogues à la pébrine du ver-à-soie et qui causent de véritables épidémies, des cryptogames tels que les Botrytis, qui envahissent le corps des chenilles de toute nature, comme on le constate fréquemment chez Fidonia piniaria, pour ne citer qu'un exemple. Nous ne donnons ici que les parasites appartenant aux ordres des Hyménoptères et des Diptères.

Exoritta (Dip.)

— *æmula* Meig. — Par. de Nemoria aureliaria Mil.

Gastrancistrus (Hym.)

— *maculipennis* Walk. — Par. de Eupithecia absinthiata L.

Gervaisia (Dip.)

— *piniariæ* Meig. — Par. de Fidonia piniaria L.

Hoplismenus (Hym.)

— *perniciosus* Grav. — Par. de Aspilates strigillaria Hb.

Hypomecus (Hym.)

— *albitarsis* Wesm. — Par. de Anticlea berberata S. V. ; Ephyra trilinearia Bork. ; Melanippe luctuata Hb.

Ichneumon (Hym.)

— *albicinctus* Grav. — Par. de Fidonia piniaria L. ; Macaria liturata Clk.
— *annulator* Fab. — Par. de Macaria liturata Clk.
— *bilineatus* Grav. — Par. de Abraxas grossulariata L.
— *comitator* L. — Par. de Abraxas grossulariata L. ; Cleora lichenaria Hufn. ; Fidonia piniaria L.
— *coqueberti* Wesm. — Par. de Melanippe luctuata Hb.
— *derogator* Wesm. — Par. de Macaria liturata Clk.
— *fabricator* Fab. — Par. de Macaria liturata Clk.
— *nigritarius* Fab. — Par. de Angerona prunaria L. ; Fidonia piniaria L. ; Macaria liturata Clk. ; Macaria signaria Hb.
— *ochropis* Gm. — Par. de Abraxas grossulariata L.
— *pictus* Gr. — Par. de Thera juniperata L.
— *puerulus* Kr. — Par. de Numeria pulveraria L.
— *pulchellatus* Brid. — Par. de Eupithecia pulchellata Steph.
— *rufifrons* Gr. — Par. de Cidaria corylata Thnb.
— *rufinus* Gr. — Par. de Hemithea strigata Müll.

— *scutellator* Gr. — Par. de Abraxas grossulariata L.
— *sicarius* Wesm. — Par. de Fidonia piniaria L.
— *trilineatus* Gr. — Par. de Abraxas grossulariata L.

Limneria (Hym.)

— *armillata* Grav. — Par. de Cidaria fulvata L.

Microgaster (Hym.)

— *alvearius* L. — Par. de Boarmia gemmaria Brahm.
— *annularis* Walk. — Par. de Boarmia gemmaria Brahm.
— *candidatus* Walk. — Par. de Anaitis plagiata L.
— *gagates* Nees. — Par. de Abraxas grossulariata L.
— *intricatus* Hal. — Par. de Ephyra pupillaria L.
— *perspicuus* Nees. — Par. de Abraxas grossulariata L.
— *rufiventris* Goureau. — Par. de Abraxas grossulariata L.

Phœogenes (Hym.)

— *clypearis* Brisch. — Par. de Eupithecia pimpinellata Hb.
— *eupitheciæ* Brisch. — Par. de Eupithecia digitaliata L.

Pimpla (Hym.)

— *examinator* Fab. — Par. de Abraxas grossulariata L.
— *instigator* Panz. — Par. de Abraxas grossulariata L.

Platylabus (Hym.)

— *dimidiatus* Gr. — Par. de Melanippe fluctuata L.
— *dolorosus* Gr. — Par. de Cidaria silaceata Hb.
— *errabundus* Gr. — Par. de Anticlea rubidata Fab.
— *frustratæ* Kr. — Par. de * Larentia frustrata Tr.
— *lariciatæ* Kr. — Par. de Eupithecia lariciata Frey.
— *nigrocyaneus* Gr. — Par. de Fidonia piniaria L.
— *orbitalis* Gr. — Par. de Fidonia piniaria L. ; Lobophora sexalisata Hb. ; Melanippe fluctuata L. ; Thera juniperata L.
— *pactor* Wesm. — Par. de Eupithecia absynthiaria L.

— *pedatorius* Fab. et sa *var. iridipennis* Wesm. — Par. des Eupithecia exiguata Hb. ; innotata Hb. ; nanata Hb. ; pimpinellata Hb. ; scopariata R. ; sobrinata Hb. ; Hybernia defoliaria L. ; Pelurga comitata L. ; Thera firmata Hb.

— *ratzeburgi* Hart. — Par. des Cidaria fulvata Forst. ; Macaria liturata Clk.

— *rufiventris* Wesm. — Par. de Macaria liturata Clck.

— *rufus* Wesm. — Par. de Cabera pusaria L.

— *serrarius* Gr. — Par. de Boarmia consortaria Fab.

— *transversus* Brid. — Par. de * Cidaria sagittata Fab.

— *vibicariæ* Kr. — Par. de Pellonia vibicaria L.

Pteromalus (Hym.)

— *vorax* Forst. — Par. de Chemerina caliginearia L.

Winthemya (Dip.)

— *Quadripustulata* Fab. — Par. de Urapteryx sambucaria L.

PLANTES FRÉQUENTÉES

par les Chenilles de Phalènes

Le nom générique seul indique que la chenille peut se nourrir indifféremment de toutes les espèces et, quand parmi celles-ci il y en a une ou plusieurs qu'elle préfère, nous les mentionnons à la suite des diagnoses. Mais il faut bien se garder de considérer cette mention comme absolument exclusive.

— Pour faciliter les recherches et éviter de parcourir tous les tableaux dichotomiques, lorsque l'animal varie dans sa teinte fondamentale, nous faisons suivre son nom d'un signe qui permet de trouver de suite à quelle section ou à quel groupe il appartient. C'est ainsi que :

— Le signe + indique que l'animal porte des éminences et appartient à la 1re section.

— Les lettres B, Cy, J, R, N, V, commencement des mots blanc, cyané (bleu), jaune, rouge, noir, vert, indiquent qu'il appartient à la 2e section et qu'il faudra se reporter à chacun des groupes indiqués. Du reste, le numéro qui suit indiquera celui où l'on trouvera la description de la chenille, avec l'indication de ses dates d'apparition, d'éclosion et ses différents habitats.

— Les espèces précédées d'un astérisque * ne sont pas décrites ou le sont insuffisamment ; elles font l'objet d'un chapitre à part.

Abies (Sapin)

* Asthena testaceata Don.
Boarmia abietaria Hb. - J,R,N,121.
Eupithecia abietaria Gœze - R,N,195.
* » pusillata S. V.
Fidonia piniaria L. - V, 265.
Larentia rupestrata S.V. - V, 303.
Numeria capreolaria L. - +, 41.
Odontopera bidentata Clk. - +,46.
Thera variata S. V. - V, 266.

Acer (Erable)

Anisopteryx aceraria S.V. - V,295.
* Asthena luteata S. V.
Cidaria siterata Hufn. – V, 304.
Ephyra annulata Schulze - V, 294.
* » albiocellaria Hb.
Eupithecia exiguata Hb. - V, 300.
* Lobophora sertata Hb.

Achillœa (Achillée)

Acidalia degeneraria Hb. - N,199.
» immutata L. - B, N, 76.
» marginepunctata Steph. - +, 27.
* » marginepunctata Gœze.
» ornata Scop. - J, N, 105.

* Acidalia sylvestraria Dup.
Aspilates gilvaria S. V. - V, 316.
Eupithecia absynthiata L. - V, 269.
* » castigata Hb.
» coronata Hb. - V, 309.
* » expallidata Gn.
» millefoliata Rœs. - J,104.
* » minutata Gn.
» oxydata Tr. - J,N,128.
» pimpinellata Hb. - V,323.
Fidonia brunneata Thnb. - R, 178.
* Geometra smaragdaria Fab.
Hemithea fimbrialis Scop. - +,18.
Nyssia zonaria Dup. - V, 275.

Actœa (Actée)

Tanagra tibiale Esp.

Agrostemma (Agrostemme)

* Acidalia agrostemmata Gn.

Aira (Canche)

Pellonia vibicaria L. - N, 230.

Alchemilla (Alchémille)

* Larentia infidaria L. A. H.
Melanippe rivata Hb. - V, 258.
* » sociata Bork.

Alliaria (Alliaire)

Melanthia fluctuata L. - N, V, 211.

Alnus (Aulne)

Aspilates strigillaria Hb. - +, 44.
* Asthena luteata S. V.
* » testaceata Don.
Cabera exanthemata Scop. - V, 274.
» pusaria L. - J, V, 140.
* Cidaria miata L.
Coremia designata Rott. - R, 168.
Ennomos alniaria L. - +, 37.
» autumnaria Wern. - +,10.
Ephyra orbicularia Hb. - V, 260.
» pendularia L. - R,N,V,163.
Epione apiciaria S. V. - N, 212.
Eupisteria obliterata Hufn. - V,268.
Eupithecia exiguata Hb. - V, 300.
» gueneata Mil.
Fidonia atomaria L. - R,N,V,174.
Geometra papilionaria L. - +, 15.
Hybernia marginaria Bork. - J,R,151.
Iodis lactearia L. - +, 24.
* » putata L.
* Larentia luteata H. S.
* Macaria alternaria Hb.
» notata L. - V, 324.
Melanthia bicolorata Hufn. - V,273.
Metrocampa margaritaria L. - N,219.
Odontopera bidentata Clk. - +, 46.
* Scotosia sabaudiata Dup.
Tephrosia consonaria Hb. - J,142.
» crepuscularia Hb. - N,233.
* » luridata Bork.
» punctularia Hb. - N,218.
Ypsipetes trifasciata Bork. - R,N,164.

Alsines (Alsine)

Acidalia subsericeata Haw. - N,211bis.
Camptogramma bilineata L. - V,250.
* » scripturata Hb.
Coremia ferrugata Clk. - N, 214.
Eupithecia pygmœata Hb. - V, 281.
* Melanippe unangulata Haw.

Alyssum (Alysson)

Acidalia cervantaria Mil. - N,238.
Camptogramma fluviata Hb. - J,N,V,113.

Althœa (Guimauve)

Eubolia cervinata S.V. - J,V,147.

Amygdalus (Amandier)

Abraxas grossulariata L. - B, 83.
* Eupithecia insigniata Hb.

Anagallis (Morgeline, mouron)

* Acidalia dilutaria Hb.
» filicata Hb. - N, 204bis.
Coremia ferrugata Clk. - N, 214.
Eupithecia pygmœata Hb. - V, 281.
Gnophos mucidaria Hb. - +, 6.

Anemona (Anémone)

Iodis vernaria Hb. - +, 19.
Phibalapteryx aquata Hb. - J, R, 150bis.
» tersata Hb. - R, 196.

Anethum (Fenouil)

Nemoria pulmentaria Gn. - +, 16, 20bis.

Angelica (Angélique)

Eupithecia albipunctata Haw. - V, 297.
* » trisignaria H. S.

Anthemis (Anthémis, Camomille)

Camptogramma fluviata Hb. - J, N, V, 113.
Lythria purpuraria L. - R, V, 154.
Sterrha sacraria L. - V, 248.

Anthriscus (Anthrisque, Cerfeuil sauvage)

Acidalia dimidiata Hufn. - N, 226.
» trigeminata Hufn. - J, N, 144bis.
Eupithecia pumilata Hb. - J, R, N, V, 145.
Larentia didymata L. - V, 257.
Nemoria pulmentaria Gn. - +, 16, 20bis.
Tanagra atrata L. - V, 326.

Arabis (Arabette)

* Larentia cyanata Hb.

Arbres divers (fruitiers et forestiers)

* Acidalia bisetata Hufn.
» imitaria Hb. - Cy, J, 101.
Amphidasys betularia L. - +, 11.
Angerona prunaria L. - +, 31.
Biston hirtaria L. - +, 55.
Boarmia consortaria Fab. - +, 52.
» gemmaria Brahm. - +, 1.
» ilicaria Hb. - +, 7.
» repandata L. - B, J, N, 70.
Cheimatobia brumata L. - V, 254.
Crocallis elinguaria L. - +, 47.
Ennomos alniaria L. - +, 37.
* Eupithecia insigniata Hb.
» rectangulata Hb. - V, 292.
Hybernia defoliaria L. - R, 162.
* Nyssia hispidaria Fab.
Nyssia pomonaria Hb. - +, 65.

Arbutus (Arbousier)

Boarmia selenaria Mil. - +, 51.
Chemerina caliginearia Ramb. - N, V, 206.
Ephyra pupillaria Hb. - J, R, V, 141.
Eupithecia pumilata Hb. - J, R, N, V, 145.
» unedonata Mab. - R, 182.

Arenaria (Arénaire)

Eupithecia oblongata Thnb. - J, V, 144.

Artemisia (Armoise)

Acidalia caricaria Rott. - B, N, 74.
» imitaria Hb. - Cy, J, 101.
» immutata L. - B, N, 76.
Boarmia selenaria Mil. - +, 51.
Eupithecia absynthiata L. - V, 269.
» coronata Hb - V, 309.
» innotata Hb. - N, V, 209.
» succinturiata L - Cy, N, 94.
Fidonia atomaria L. - R, N, V, 174.

* Geometra smaragdaria Fab.
Gnophos obscuraria Hb. - N,54bis.
Scodiona emucidaria Hb. - +,58.
Synopsia propinquaria Bdv. - +,30.
» sociaria Hb. - +, 29.

Asclepias (Asclépiade)

Acidalia umbellaria Hb. - R,173bis.

Asparagus (Asperge)

* Eupithecia scabiosata Bork.

Asperula (Aspérule)

Anticlea rubidata Fab. - N,V,222.
Camptogramma riguata Hb. - Cy,N,99.
Cidaria dotata L. - V, 264.
Coremia ferrugata Clk. - N, 214.
* Larentia tophaceata S. V.

Asplenium (Aspléniun)

Gnophos variegata Dup. - +, 36.

Aster (Aster)

* Eupithecia castigata Hb.
» coronata Hb. - V,309.
» vulgata Haw. - R,V,167.

Atriplex (Arroche)

Eupithecia subnotata Hb. - V, 305.
Timandra amataria L. - N, 205.

Bartsia (Bartsie)

* Larentia inculturia H. S.

Bellis (Pâquerette)

* Camptogramma scripturata Hb.

Berberis (Epine-vinette)

Anticlea berberata S. V. - J, R, 152.
Eupithecia exiguata Hb. - V, 300.
Scotosia certata Hb. - Cy, N, 95.
* » montivagata Dup.

Betula (Bouleau)

Acidalia herbariata Fab. - J,N,V,136bis.
» strigaria Hb. - J,C,N,V,313.
Amphidasys betularia L. - +, 11.
» strataria Hufn. - +,28.
Boarmia consortaria Fab. - +,52.
» repandata L. - B, J, N, 70.
Cabera exanthemata Scop. - V,274.
» pusaria L. - J, V, 140.
* Cheimatobia boreata Hb.
Cidaria corylata Thnb. - J, V, 190.
» dotata L. - V, 264.
* » miata L.
» populata L. - V, 289.
» testata L. - J, 117.
» truncata Hufn. - V, 306.
Ennomos alniaria L. - +, 37.
» autumnaria Wern. - +,10.
* » erosaria Bork.
» fuscantaria Haw. - V,285.
Ephyra annulata Schulze. - V,294.
» pendularia L. - R,N,V,163.
* » porata Esp.
» punctularia L. - R, V, 180.
Eupistoria obliterata Hufn. - V,268.
* Fidonia carbonaria L.
Geometra papilionaria L. - +, 15.
Hemithea fimbrialis Scop. - +, 18.
Himera pennaria L. - +, 57.
Hybernia aurantiaria Esp. - V, 249.
» defoliaria L. - R, 162.
» marginaria Bork. - J,R,151.
Iodis lactearia L. - +, 24.
Melanippe hastata L. - N, 235.
Metrocampa honoraria S. V. - B,R,N,66.
Oporabia autumnata Bdv. - V,325

Oporabia dilutata S.V. - N, V, 314.
Phigalia pilosaria Hb. - +, 48.
Selenia lunaria S. V. - +, 39.
Selenia tetralunaria Hufn. - +,40.
* Tephrosia biundularia Bork.
* » luridata Bork.
» punctularia Hb. - N,218.
Ysipetes trifasciata Bork. - R, N, 164.

Bidens (Bident)

Eupithecia oblongata Thnb. - J,V, 144.

Biscutella (Biscutelle)

Aspilates gilvaria S. V. - V, 316.

Borrago (Bourrache)

Acidalia moniliata Fab. - N, 208.

Brassica (Chou)

Melanippe fluctuata L. - N, 211.

Bromus (Brome)

* Eubolia limitata Scop.

Buplevrum (Buplèvre)

Eupithecia campanulata Fab. - R,186.
* » expallidata Gn.
» pimpinellata Hb. - V,323.
Hemithea fimbrialis Scop. - +, 18.
Nemoria pulmentaria Gn. - +,16,20bis.

Buxus (Buis)

* Boarmia buxicolaria Mab.

Calamentum (Calament)

Eupithecia nepetata Mab. - B,N,84

Calendula (Souci)

Anaitis plagiata L. - R, 165.

Calluna (Calluna)

Aspilates strigillaria Hb - +, 44.
Eupithecia absynthiata L. - J,R,N,V,269.
» goossensiata Mab. - R,N, 172.
» nanata Hb. - J, 131.
Pachycnemia hippocastanaria Hb. - R,N,159.
Scodiona belgaria Hb. - +, 63.

Campanula (Campanule)

Eupithecia campanulata Fab. - R,186.
Gnophos obfuscaria Hb. - +, 53.

Carpinus (Charme)

Angerona prunaria L. - +, 31.
Asthena candidata S. V. - V, 315.
Boarmia repandata L. - B,J,N, 70.
Cidaria siterata Hufn. - V, 304.
* Ennomos erosaria Bork.
Himera pennaria L. - +, 57.
Hybernia aurantiaria Esp. - V,249.
» defoliaria L. - R, 162.
Iodis lactearia L. - +, 24.
* Iodis putata L.
Metrocampa margaritaria L. - N,219.
Nyssia pomonaria Hb. - +, 65.
Oporabia dilutata S.V. - V, 314.

Caryophyllées

Acidalia ostrinaria Hb. - R, N, 176.
Emmelesia affinitata Steph. - B, 86.

Centaurea (Centaurée)

Acidalia alyssumata Him. - R, 198.
» caricaria Roti. - B, N, 74.
Eupithecia oblongata Thub. - J,V, 144.
» satyrata Hb. - R, V, 169.
* » scabiosata Bork.
» subnotata Hb. - V, 305.
Nyssia zonaria Dup. - V, 275.

Cerastium (Céraiste)

Eupithecia pygmœata Hb. - V,281.
Larentia didymata L. - V, 257.

Cerasus (Vd. Prunus)

Chœrophyllum
(Vd. Anthriscus).

Chrysanthemum
(Chrysanthème)

Acidalia lævigaria Hb. - V, 284.
Camptogramma fluviata Hb. - J,N,V,113.
Eupithecia satyrata Hb. - R,V,169.
Gnophos ambiguata Dup. - +, 12.

Cichorium (Chicorée)

Acidalia immutata L. - B, N, 76.
* Larentia aquæata Hb.
Venilia macularia L. - V, 307.

Cicuta (Ciguë vireuse)

Eupithecia albipunctata Haw. - V,297.

Cirsium (Cirse)

Eupithecia satyrata Hb. - R, V, 169.

Cistus (Ciste)

Chemerina caliginearia R. - N,V,206.
Crocallis dardoinaria Donz. - +, 60.
Ephyra pupillaria Hb. - J,R,V,141.
Hemerophila nycthemeraria Hb. - N,234.
Khoptria asperaria Hb. - J, R, 133.
Scodiona lentiscaria Donz. - +, 59.

Clematis (Clématite)

Acidalia imitaria Hb. - Cy, J, 101.
» circuitaria Hb. - +, 20.
Boarmia ilicaria Hb. - +, 7,
* Eupithecia breviculata Douz.
» coronata Hb. - V, 309.
» isogrammaria HS. - R,194.
» plumbeolata Haw. - V,287.
» pumilata Hb. - J,R,N,V,145.
» satyrata Hb. - R,V, 169.
Gnophos variegata Dup. - +, 36.
Iodis vernaria Hb. - +, 19.
Melanippe procellata Fab. - J,N,146.
Phibalapteryx aquata Hb. - J,R,150bis
» tersata Hb. - R,N,196.
» vitalbata Hb. - R,N,183.

Clinopodium (Clinopode)

Acidalia decorata Bork. - J, 115.

Cochlearia

Melanippe fluctuata L. - N, 211.

Composées

Acidalia nexata Hb. - V, 277.
Gnophos glaucinaria Hb. - +, 64.
» mucidaria Hb. - +, 6.
» pullata Tr. - +, 54.
Larentia salicata Hb. - J, R, 114.
Sterrha sacraria L. - V, 248.

Conifères

Ellopia prosapiaria L. - Cy,V,100.
Eupithecia phœniceata R. - N,V,193.
* » pusillata S. V.

Convolvulus (Liseron)

Acidalia degeneraria Hb. - N, 199.
» emarginata L. - J, 150.
» emutaria Hb. - J,N,143bis.
Camptogramma fluviata Hb. - J,N,V,113.

Coriaria (Corroyère)

Eupithecia fraxinata Crev. - V,259.

Cornus (Cornouiller)

Hybernia bajaria S.V. - N, 221.

Coronilla (Coronille)

Acidalia trilineata Scop. - B, 79.
* Chesias rufata Fab.
Fidonia atomaria L. - R, N, V, 174.
* Gnophos furvata Fab.
* Pseudoterpna coronillaria Hb.
» pruinata Hufn. - +,21.

Corylus (Coudrier)

Acidalia aversata L. - R, N, 191.
Angerona prunaria L. - +, 31.
Ennomos alniaria L. - +, 37.
» autumnaria Wern. - +,10.
Epione parallelaria S.V. - R, 189.
Geometra papilionaria L. - +,15.
* Larentia vespertaria Bork.
Lomaspilis marginata L. - V, 245.
* Nemoria porrinata Zel.
» viridata L. - +, 25.
Nyssia pomonaria Hb. - +, 65.
Oporabia dilutata S.V. - N,V,314.
Ypsipetes trifasciata Bork. - R.N,164.

Cratœgus (Aubépine)

* Acidalia bisetata Hufn.
» imitaria Hb. - Cy,J,101.
Anisopteryx aceraria S.V. - V,295.
» œscularia S.V. - V,283.
Anticlea badiata S. V. - V, 242.
Boarmia gemmaria Brahm. - +,1.
Cidaria dotata L. - V, 264.
* » picata Hb.
» prunata L. - N, V, 213.
» truncata Hufn. - V, 306.
Crocallis elinguaria L. - +, 47.
Epione advenaria Hb. - +, 3.
Eupithecia dodoneata Gn. - J,107.
» exiguata Hb. - V, 300.
» fraxinata Crev. - V,259.
* » insigniata Hb.
» sobrinata Hb. - V,310.
» vulgata Haw.-R,V,167.
Hemithea fimbrialis Scop. - +,18.
» strigata Mül. - +, 17.
Hybernia bajaria S. V. - N, 221.
» defoliaria L. - R, 162.
» marginaria Bork. - J,R,151.
» rupicapraria Hb. - Cy,V,92.
* Nemoria porrinata Zel.
» viridata L. - +, 25.
Oporabia dilutata S. V. - V, 314.
Phigalia pilosaria Hb. - +, 48.
Rumia cratœgata L. - +, 45.
Selenia lunaria S. V. - +, 39.
» bilunaria Esp. - +, 38.
» tetralunaria Hufn. - +,40.

Crepis

* Eupithecia scabiosata Bork.

Crucifères

Camptogramma riguata Hb. - Cy,N,99.
Coremia designata Rott. - R, 168.
Melanippe fluctuata L. - N, 211.
Sterrha sacraria L. - V, 248.

Cryptogames

* Cleora angularia Thnb.
* Psodos alticolaria Mn.

Cucubalus (Cucubale)

Eupithecia vulgata Haw.- R,V,167.

Cupressus (Cyprès)

Eupithecia indigata Hb. - R,V,181.
Thera cupressata Dup. - V, 279.

Cytisus (Cytise)

* Eubolia coarctata Fab.
Hemerophila abruptaria Thnb. - +,32.
» nycthemeraria Hb. - N, 234.
* Pseudoterpna coronillaria Hb.
» pruinata Hufn. - +,21.

Daucus (Carotte)

Coremia ferrugata Clk. - N, 214.

Dianthus (Œillet)

* Acidalia filicata Hb.
» incanata L. - B, 67.
Emmelesia alchemillata L. - J, 120.
* Eupithecia castigata Hb.

Digitalis (Digitale)

Eupithecia linariata S. V. - V, 311.
» pulchellata Steph. - R, V, 192.
» pyreneata Mab. - V, 252.

Dipsacus (Cardère)

Cidaria truncata Hufn. - V, 306.

Dorycnium

Acidalia submutata Tr. - Cy, V, 93.
Fidonia plumistaria Bork. - J, N, 103.
Ligia jourdanaria Vil. - B, N, 69.
» opacaria Hb. - B, N, 68.
Selidosema ericetaria Vil. - B, R, N, 88.
» tœniolaria Hb. - Cy, J, R, N, 97.

Draba (Drave)

Pygmœna fusca Thnb. - R, 177.

Epilobium (Epilobe)

Cidaria silaceata Hb. - V, 296.
* Eupithecia castigata Hb.
* Melanippe luctuata S. V.
* » transversata Thnb.

Erica (Bruyère)

* Acidalia fumata Steph.
» imitaria Hb. - Cy, J, 101.
» ostrinaria Hb. - R, N, 176.
» strigillaria Hb. - J, 129.
Aspilates strigillaria Hb. - +, 44.
Boarmia cinctaria S. V. - N, 220.
Eubolia plumbaria L. - B, N, 82.
Eupithecia ericata Ramb. - J, V, 109.
» goossensiata Mab. - R, N, 172.
* » minutata Gn.
» nanata Hb. - J, 131.
» pumilata Hb. - J, R, N, V, 145.
» scopariata Ramb. - N, V, 210.
Fidonia atomaria L. - R, N, 174.
Pachycnemia hippocastanaria Hb. - R, N, 159.
Selidosema tœniolaria Hb. - Cy, J, R, N, 97.
Strenia immorata L. - B, N, 78.
Tephrina petraria Hb. - V, 247.

Eupatorium (Eupatoire)

Eupithecia albipunctata Haw. - V, 297.
» coronata Hb. - V, 309.
* » minutata Gn.
» satyrata Hb. - R, V, 169.

Euphorbia (Euphorbe)

Acidalia mediaria Hb. - N, 207.
Eucrostis indigenaria Vil. - +, 33.
Hemithea fimbrialis Scop. - +, 18.
Hyria muricata Hufn. - +, 14.
Synopsia sociaria Hb. - +, 29.

Euphrasia (Euphraise)

* Emmelesia adæquata Bork.
» unifasciata Haw. - J, R, N, 116.
Eupithecia constrictata Gn. - R, N, 197.
» merinata Gn. - V, 288.
» pumilata Hb. - J, R, N, V, 145.

Evonymus (Fusain)

Ligdia adustata S. V. - V, 321.
Melanippe procellata Fab. - J,N,146.

Fagus (Hêtre)

Abraxas sylvata Scop. - B, Cy, 77.
Asthena candidata S. V. - V, 315.
* » testaceata Don.
Boarmia roboraria S. V. - +, 49.
Cabera exanthemata Scop - V,274.
» pusaria L. - J, V, 140.
* Cheimatobia boreata Hb.
Ennomos angularia Bork. - +, 8.
* Ephyra trilinearia Bork.
Epione advenaria Hb. - +, 3.
Eupithecia irriguata Hb. - V, 293.
Geometra papilionaria L. - +, 15.
Hybernia aurantiaria Esp. - V,249.
» marginaria Bork.-J,R,151.
* Larentia verberata Scop.
Oporabia dilutata S.V. - V, 314.
Tephrosia consonaria Hb. - J,142.

Festuca (Fétuque)

Acidalia ochrata Scop. - J, 126.
* » perochraria F. R.

Feuilles sèches

Acidalia herbariata Fab. - J,N,V,136bis.
* » dilutaria Hb.
» incanaria Hb. - J, 134.
» straminata Tr. - +, 27

Ficaria (Ficaire)

Gnophos ambiguata Dup. - +,12.
» var. ophthalmicata Led. - +,62.

Foin

Acidalia herbariata Fab. - J,N,V,136bis.

Fragaria (Fraisier)

* Cidaria immanata Haw.
» siterata Hufn. - V, 306.
* Larentia tophaceata Hb.

Fraxinus (Frêne)

Abraxas pantaria L. - Cy, 98.
Ennomos angularia Bork. - +, 8.
» fuscantaria Haw. - V,285.
Eupithecia exiguata Hb. - V, 300.
» fraxinata Crev. - V,259.
Lobophora polycommata Hb. - V,276.

Galeopsis (Galéopsis)

Eupithecia alchemillata L. - J,V,120.
» satyrata Hb. - R,V,169.

Galium (Gaillet)

Acidalia contiguaria Hb. - R,198bis.
» emarginata L. - J, 150.
» imitaria Hb. - Cy,J, 101.
» lœvigaria Hb. - V, 284.
Anticlea cuculata Hufn. - J, 118.
» rubidata Fab. - N,V,222.
Camptogramma riguata Hb. - Cy,N,99.
Cidaria dotata L. - V, 264.
» suffumata Hb. - N, 227.
Coremia basochesiata Dup. - R, N, 160.
» ferrugata Clck. - N, 214.
* Eubolia virgata Rot.
Eupithecia oblongata Thnb. - J, V, 144.
» satyrata Hb. - R, V, 169.
* Larentia dissimulata Ramb.
* » frustata Tr.
» multistrigaria Haw. - R,173.
* » nebulata Tr.
» salicata Hb. - J,R,114.
* » tophaceata S. V.
» viridaria Fab.-N,V,231.

Melanippe galiata Hb. - R,N,170.
» molluginata Hb. - J,136.
» rivata Hb. - H, 258.
* » sociata Bork.
» tristata L. - J. 130.
* Melanthia luctuata Hb.
» ocellata L. - R,N,179.
* Phibalapteryx vittata Bork.

Genista (Genêt)

Acidalia aversata L. - R,N,191.
» incanata L. – B, 67.
» incarnaria H.S.-J,N.210bis.
Aspilates strigillaria Hb. - +, 44.
Boarmia cinctaria S.V. – N, 220,
» consortaria Fab. - +, 52.
» subflavaria Mil. - +, 2.
* Chesias rufata Fab.
» spartiata Fues. - V, 251.
Crocallis dardoinaria Donz. - +, 60.
» elinguaria L. - +, 47.
Eubolia mœniata Bork. - R,N,185.
» peribolata Hb. - J,N, 106.
» plumbaria L. - B, N, 82.
Eupithecia pumilata Hb. - J,R,N,V,145.
Fidonia atomaria L. - R,N,V, 174.
» famula Esp. - V, 280.
» limbaria Fab. - V, 319.
Hemerophila nycthemeraria Hb. - N, 234.
Hypoplectis adspersaria Hb. - J,127.
Ligia opacaria Hb. – B, N, 68.
Nemoria viridata L. - +, 25.
Nychiodes lividaria Hb. - B, N, 81.
Odontopera bidentata Clk. - +, 46.
* Pellonia calabraria Zell.
» vibicaria L. - N, 230.
* Pseudoterpna coronillaria Hb.
» pruinata Hufn. - +, 21.
Selidosema agaritharia Dard. - R,N,155.
Selidosema ericetaria Vill. - B, R, N, 88.
» perpersaria Dup. - Cy, V, 96.
» tœniolaria Hb. - Cy,J,R,N,97.
Synopsia propinquaria Bdv. - +, 30.
» sociaria Hb. - +, 29.

Gentiana (Gentiane)

Eupithecia satyrata Hb. - R, V, 169.
* » scabiosata Bork.
Gnophos obluscaria Hb. - +, 53.
* Melanippe alpicolaria H. S.

Geranium (Géranium)

Acidalia incarnaria H.S. - J,N,210bis.
Cidaria truncata Hufn. - V, 306.

Glechoma (Gléchome)

Coremia ferrugata Clck. - N, 211.

Globularia (Globulaire)

Eupithecia pumilata Hb. - J,R,N,V,145.
* » scabiosata Bork.

Graminées

Camptogramma bilineata L. - V,250.
Gnophos obscuraria Hb. - N, 54bis.
Pellonia vibicaria L. - N, 230.

Gypsophila (Gypsophile)

Acidalia lœvigaria Hb. - V, 284.

Hedera (Lierre grimpant)

Boarmia gemmaria Brahm. - +, 1.
» ilicaria Hb. - +, 7.
Urapteryx sambucaria L - +, 5.

Helianthemum (Hélianthème)

Acidalia helianthemata Mil.
* » holosericeata Dup.
* » luteolaria Const.

Chemerina caliginearia Ramb. - N,V,206.
Eupithecia satyrata Hb. - R V,169.
Gnophos obscuraria Hb. - N,54bis.
Larentia salicata Hb. - J, R, 114.
Scodiona lentiscaria Donz. - +, 59.

Helichrysum (Immortelle jaune)

Ligia jourdanaria Vil. - Bl, N, 69.

Heliotropum (Héliotrope)

Acidalia ostrinaria Hb. - R,N, 176.

Heracleum (Berce)

Eupithecia albipunctata Haw. - V,297.
* » trisignaria H. S.

Herbiers

Acidalia herbariata Fab. - J,N,V, 136bis.

Hippocrepis (Hippocrépis)

Acidalia punctata Tr. - J, 110.
Eubolia bipunctaria S.V - N, 228.

Hippophae (Argousier)

Synopsia sociaria Hb. - +, 29.

Humulus (Houblon)

Eupithecia assimilata Dbd. - V, 301.

Hypericum (Millepertuis)

Anaitis plagiata L. - R, 165.
» præformata Hb. - J,N,124.
* » simpliciata Tr.

Hyssopus (Hyssope)

* Eupithecia castigata Hb.

Impatiens (Balsamine des bois)

* Cidaria reticulata Fab
* » silaceata Hb. - R, V, 296.

Coremia pomœriaria Ev. - Cy, V,102.
» quadrifasciaria Clk. - N,216.

Imperatorium (Impératoire)

Eupithecia albipunctata Haw. - V,297.

Isatis

* Lithostege farinata Hufn.

Jasminum (Jasmin)

Hemerophila abruptaria Thnb. - +,32.
Pericallia syringaria L. - +, 26.

Juglans (Noyer)

Selenia tetralunaria Hufn. - +,40.

Juniperus (Genévrier, Sabine, Cade)

Acidalia herbariata Fab. - J,N,V, 136bis.
Crocallis dardoinaria Donz. - +, 60.
Eupithecia helveticaria Bdv. - ,V253.
» indigata Hb. - R,V, 181.
» oxycedrata Ramb. - R,N,V,158.
» phœniceata Ramb. - N,V,193.
* » pusillata S. V.
» sobrinata Hb. - V.310.
Hemerophila mycthemeraria Hb. - N,234.
* » solieraria Ramb.
Phibalapteryx aquata Hb. - J,R,150bis.
Thera cupressata Dup. - V, 279.
» juniperata L. - V, 240.
* » simulata Hb.

Labiées

Acidalia ornata Scop. - J, N, 105.

Lactuca (Laitue)

* Eupithecia expallidata Gn.

Lamium (Lamier)

Emmelesia alchemillata L. - J,120.
Larentia viridaria Fab. - N,V,231.
Venilia macularia L. - V, 307.

Larix (Larix, Mélèze)

Eupithecia lariciata Frey. - J,V, 125.

Latyrus (Gesse)

* Eubolia limitata Scop.
* Strenia glarearia Brahm.

Lavandula (Lavande)

Eupithecia pumilata Hb. - J, R, N, V, 145.
Fidonia pennigeraria Hb. - R,161.
Tephrina peltaria Dup. - N, 201.

Lavatera (Lavatère)

Eubolia malvata Ramb. - +, 50.

Légumineuses

Acidalia rubiginata Hufn. - J,R,148.
» strigillaria Hb. - J,129.
Eubolia bipunctaria S.V. - N, 228.

Leontodon (Léontodon)

Acidalia moniliata Fab. - N, 208
Cleogene lutearia Fab. - J,R,137.
* Psodos alpinata Scop.
» quadrifaria Sulz. - J,111.

Lichens

* Cleora angularia Thnb.
» glabraria Hb. - +, 35.
» lichenaria Hufn. - +,34.
* Dasydia tenebraria Esp.
Ennomos angularia Bork. - +, 8.
Gnophos mucidaria Hb - +, 6.
* Mniophila carieraria H S.
Mniophila sepiaria Hufn. - B,N, 71.

Ligustrum (Troène)

Ennomos fuscantaria Haw. - V, 285.
Hybernia bajaria S. V. - V, 221.
Lobophora polycommata Hb. - V,276.
» viretata Hb. - J,V,290.
Pericallia syringaria L. - +, 26.

Linaria (Linaire)

Acidalia luridata Zel. - J,R,N,184bis.
» nexata Hb. - V, 277.
Eupithecia linariata S. V. - J, V, 311.
» oblongata Thnb. - J,V,144.
Gnophos variegata Dup. - +, 36.

Lolium (Ivraie)

Eubolia bipunctaria S. V. - N, 228.

Lonicera (Chèvrefeuille)

Anticlea nigrofasciaria Gœze. - V,291.
Boarmia consortaria Fab. - +, 52.
» repandata L. - B, J, N, 70.
Cidaria truncata Hufn. - V, 306.
Crocallis elinguaria L. - +, 47.
* Larentia infidaria Lah.
Lobophora carpinata Bork. - V, 318.
» polycommata Hb. - V,276.
Nyssia zonaria Dup. - V, 275.
Pericallia syringaria L. - +, 26.
Urapteryx sambucaria L. - +, 5.

Lotus (Lotier)

Acidalia imitaria Hb. - Cy, J, 101.
* » luteolaria Const.
Aspilates ochrearia Rossi. - N, 203.
Fidonia atomaria L. - R, N, V, 174.
Nemoria pulmentaria Gn. - +, 16, 20bis.

Lychnis (Lychnis)

Acidalia incanata L. - B, 67.
Emmelesia affinitata Stgr. - B,J,N,86.

Eupithecia venosata Fab. - B,N,V,80.
Gnophos obscuraria Hb. - N,54bis.

Lysimachia (Lysimaque)

Collix sparsata Hb. - V, 263.

Malva (Mauve)

Eubolia cervinata S. V. - J,V,147.
» malvata Ramb. - +, 50.
Boarmia cinctaria S. V. - N, 220.

Medicago (Luzerne)

Strenia clathrata L. - V, 246.
Tephrina murinaria Fab. - V,244.

Melampyrum (Mélampyre)

Eupithecia plumbeolata Haw. - V,287.

Melilotus (Mélilot)

Acidalia punctata Tr. - J, 110.
Strenia clathrata L. - V, 246.

Mentha (Menthe)

Acidalia ornata Scop. - J, N, 105.
Eucrostis indigenaria Vil. - +,33.

Menyanthes (Ményanthe)

* Phibalapteryx vittata Bork.

Mercurialis (Mercuriale)

Eupithecia pumilata Hb. - J,R,N,V,145.

Mousses

* Acidalia dilutaria Hb.
» incanaria Hb. - J,134.
* » interjectaria Bdv.
Boletobia fuliginaria L. - N, 234.

Myosotis

Acidalia ochrata Scop. - J, R, 126.

Myrica (Myrica)

Eupithecia absynthiata L. - V, 269.

Myrtus (Myrte)

Chemerina caliginearia R. - N,V,206.
Ephyra pupillaria Hb. - J,R,V, 141.

Nepeta (Népéta)

Coremia ferrugata Clk. - N, 214.

Odontites (Odontitès)

Emmelesia unifasciata Haw. - J,R,N,116.
Eupithecia constrictata Gn. - R,N,197.
» merinata Gn. - V, 288.

Olœa europæa (Olivier)

Boarmia umbraria Hb. - +, 4.
Metrocampa honoraria S.V. - B, R, N,66.
Nemoria aureliaria Mil. - +, 22.

Ombellifères

Eupithecia albipunctata Haw. - V,297.
» coronata Hb. - V, 309.
» oblongata Thnb. - J,V,144.
Gnophos mucidaria Hb. - +, 6.
Nemoria pulmentaria Gn. - +,16,20bis.

Onobrychis sativa
(Sainfoin)

Strenia clathrata L. - V, 246.

Ononis (Bugrane)

Aplasta ononaria Fues. - V, 272.
Camptogramma bilineata L. - J,N,V,250.
* Eupithecia castigata Hb.
Eupithecia oblongata Thnb. - J,V,144.
Fidonia atomaria L. - R, N, V, 174.
Nemoria viridata L. - +, 25.

Origanum (Marjolaine)

Acidalia ornata Scop. - J,N, 105.
» strigillaria Hb. - J, 129.
Strenia immorata L. - B, J, N, 78.

Osyris

Acidalia circuitaria Hb. - +, N, 20.

Oxalis

* Larentia infidaria Lah.

Passerina (Passérine)

Eupithecia pumilata Hb. - J, R, N, V, 145.

Pastinaca

* Eupithecia trisignaria H. S.

Petroselinum (Persil)

Eupithecia oblongata Thnb.-J,V,144.

Peucedanum (Peucédan)

Eupithecia constrictata Gn. - R,197.
» satyrata Hb. - R, V, 169.

Phillyrea (Phillyrée)

Ephyra pupillaria Hb. - J,R,V, 141.
Gnophos dumetata Tr. - R, 166.
Nemoria aureliaria Mil. - +, 22.

Pimpinella (Boucage)

Boarmia selenaria Mil. - +, 51.
* Eupithecia expallidata Gn.
* » gueneata Mil.
» pimpinellata Hb. - V, 323.

Pinus (Pin)

Boarmia abietaria Hb. - J, R, N, 121.
» secundaria Esp. - J, 138.
Ellopia prosapiaria L. - Cy, V, 100.
Eupithecia indigata Hb. - J,R,N,V,181.
» lariciata Frey. - J,V,125.
* Eupithecia pusillata S. V.
* » togata Hb.
Fidonia piniaria L. - V, 265.
Larentia rupestrata S. V. - V, 303.
* Macaria alternaria Hb.
» liturata Clk. - V, 299.
» signaria Hb. - V, 298.
Odontopera bidentata Clk. - +, 46.
* Rhyparia melanaria L.
Thera firmata Hb. - V, 271.
Thera variata S. V. - V, 266.

Pirus (Poirier, pommier)

a) *communis*

Cheimatobia brumata L. - V, 254.
* Ennomos erosaria Bork.
Eupithecia rectangulata Hb. - V.292.
Hybernia bajaria S. V. - N, 221.

b) *malus*

Cidaria siterata Hufn. - V, 304.
Eupithecia phœniceata R. - V,N,193.
» rectangulata Hb. - V, 292.
Melanthia bicolorata Hufn. - V,273.

Plantago (Plantain)

Acidalia immutata L. - B, N, 76.
» subsericeata Haw. - N,211bis.
» straminata Tr. - +, 27.
» sylvestraria Dup.
Cidaria truncata Hufn. - V, 306.
Cleogene lutearia Fab. - J, R, 137.
Coremia quadrifasciaria Clk. - N,216.
Eubolia mœniata Bork. - R,N,185.
Gnophos glaucinaria Hb. - +, 64.
» obfuscaria Hb. - +, 53.
» pullata Tr. - +, 54.
Hyria muricata Hufn. - +, 14.
Synopsia propinquaria Bdv. - +,30.
» sociaria Hb. - +, 29.

Plantes basses ou polyphages

Acidalia alyssumata Him. - R, 198.
» caricaria Rot. - B, N, 74.
» cervantaria Mil. - N, 238.
» circuitaria Var. *chemœrina* Mil. - +, N, 20.
» contiguaria Hb. - R, 198 bis.
» degeneraria Hb. - N, 199.
* » dilutaria Hb.
» dimidiata Hufn. - N, 226.
* » elongaria Ramb.
» flaveolaria Hb. - J, N, 143.
» helianthemata Mil. - J, N, 135.
» humiliata Hufn. - J, 122.
» immutata L. - B, N, 76.
» incanaria Hb. - J. 134.
» incarnaria H. S. - J, N, 210 bis.
* » inornata Haw.
» lœvigaria Hb. - V, 284.
» nexata Hb. - V, 277.
» obsoletaria Ramb. - J, 123.
» ostrinaria Hb. - R, N, 176.
» politata Hb. - V, 278.
» rubiginata Hufn. - J, R, 148.
» rusticata Fab. - V, 239.
» straminata Tr. - +, 27.
» strigaria Hb. - J, Cy, N, V, 313.
» strigillaria Hb. - J, 129.
» subsericeata Haw. - N, 211 bis.
* » sylvestraria Dup.
» trigeminata Hufn. - J, N. 144 bis.
» umbellaria Hb. - R, 173 bis.
Boarmia repandata L. - B, J, N, 70.
Camptogramma bilineata L. - V, 250.
» fluviata Hb. - J, N, V, 113.
Cleogene lutearia Fab. J, R, 137.
* Eubolia limitata Scop.
* Eupithecia castigata Hb.
Eupithecia oblongata Thnb. - J, V, 144.
» pumilata Hb. - J, R, N, V, 145.
* » scabiosata Bork.
» vulgata Haw. - R, V, 167.
Fidonia atomaria L. - R, N, V, 174.
Gnophos ambiguata Dup. - +, 12.
» glaucinaria Hb. - +, 64.
» obscuraria Hb. - N, 54 bis.
» pullata Tr. - +, 54.
* » zelleraria Frey.
* Hemerophila nycthemeraria Hb.
Melanippe fluctuata L. - N, 211.
Nemoria viridata L. - +, 25.
Pellonia vibicaria L. - J, N, R, 230.
Psodos quadrifaria Sulz. - J, 111.
Selidosema ericetaria Vil. - B, N, 88.
Sterrha sacraria L. - V, 248.
Tephrina murinaria Fab. - V, 244.
Tephrosia crepuscularia Hb. - N, 233.

Platanus vulgaris (Platane)

Abraxas sylvata Scop. - B, Cy, 77.

Polygonum (Persicaire, renouée)

* Acidalia bisetata Hufn.
» contiguaria Hb. - R, 198 bis.
» degeneraria Hb. - N, 199.
» remutaria Hb. - V, 302.
» subsericeata Haw. - N, 211 bis.
» trigeminata Hufn. - J, N, 144 bis.
* Eupithecia albifrontata Grasl.
» vulgata Haw. - R, V, 167.
* Gnophos furvata Fab.
» mucidaria Hb. - +, 6.
Lythria purpuraria L. - R, V, 154.
Scoria lineata Scop. - J, N, 108.
Sterrha sacraria L. - V, 248.
Timandra amataria L. - N, 205.

Polypodium vulgare
(Fougère commune)

Tephrina petraria Hb. - V, 247.

Populus (Peuplier, tremble)

* Acidalia inornata Haw.
Amphidasys betularia L. - +, 11.
» strataria Hufn. - +,28
Boarmia consortaria Fab. - +, 52.
Cidaria dotata L. - V, 264.
» populata L. - N, V, 289.
Coremia designata Rott. - R, 168.
Ennomos alniaria L. - +, 37.
» autumnaria Wern. - +,10.
* » erosaria Bork.
Epione apiciaria S. V. - N, 212.
* Larentia vespertaria Bork.
Lobophora carpinata Bork. - V,318.
» halterata Hufn. - V,317.
» sexalisata Hb. - V,261.
Lomaspilis marginata L. - V, 245.
Stegania trimaculata Vil. - V, 243.
Tephrosia crepuscularia Hb. - N,233.
Ypsipetes trifasciata Bork. - R,N,164.
Cidaria populata L. - V, 289.
» silaceata Hb. - V, 296.
» testata L. - J, 117.
Lomaspilis marginata L. - V, 245.

Potentilla (Potentille)

Camptogramma bilineata L. - N, V, 250.
* Gnophos furvata Fab.
» obscuraria Hb. - N,54bis.

Poterium sanguisorba
(Pimprenelle)

Gnophos obscuraria Hb. - N,54bis.

Primula (Primevère)

Acidalia aversata L. - R, N, 191.
Coremia designata Rott. - R, 168.
Larentia didymata L. - V, 257.
* » incultaria H. S.
Melanippe montanata Bork. - N,215.

Prunus (Abricotier, cerisier, merisier, prunellier, prunier)

a) *armeniaca*

Iodis vernaria Hb. - +, 19.

b) *cerasus*

* Eupithecia insigniata Hb.
Selenia bilunaria Esp. - +, 38.
Cidaria siterata Hufn. - V, 304.

c) *avium*

* Corycia bimaculata Fab.
* » temerata Hb.

d) *spinosa*

Abraxas grossulariata L. - B, 83.
Acidalia imitaria Hb. - Cy, J, 101.
Aleucis pictaria Curt. - N, 225.
Angerona prunaria L. - +, 31.
Boarmia cinctaria S V. - N, 220.
» consortaria Fab. - +, 52.
» gemmaria Brahm. - +, 1.
» repandata L. B, J, N, 70.
Cidaria corylata Thnb. - J, V, 190.
* » picata Hb.
» prunata L. - N, V, 213.
» siterata Hufn. - V, 304.
» truncata Hufn. - V, 306.
* Corycia temerata Hb.
Crocallis elinguaria L. - +, 47.
» tusciaria Scriba. - +, 61.
Epione advenaria Hb. - +, 3.
* Eubolia limitata Scop.
Eupithecia chloerata Mab. - J, 149.

* Eupithecia insignata Hb.
Eurymene dolabraria L. - +, 43.
Halia wavaria L. - V, 267.
Hemithea fimbrialis Scop. - +,18.
» strigata Müll. - +, 17.
Himera pennaria L. - +, 57.
Hybernia bajaria S. V. - N, 221.
» rupicapraria Hb. - Cy, V, 92.
Iodis vernaria Hb. - +, 19.
* Larentia vespertaria Bork.
Ligdia adustata S.V. - V, 321.
Melanthia bicolorata Hufn. - V,273.
Nychiodes lividaria Hb. - B,N,81.
Oporabia dilutata S. V. V, 314.
Phigalia pilosaria Hb. - +, 48.
Rumia cratœgata L. - +, 45.
Scotosia dubitata L. - V. 262.
» rhamnata L. V. - V, 236.
Selidosema tœniolaria Hb. - Cy, J, R, N, 97.
Selenia lunaria S. V. - +, 39.
» tetralunaria Hufn. - +,40.
Synopsia sociaria Hb. - +, 29.
Tephrosia crepuscularia Hb. - N,233.
Urapteryx sambucaria L. - +, 5.

e) *domestica*

Angerona prunaria L. - +, 31.
Cidaria prunata L. - N, V, 213.
Hemerophila abruptaria Thnb. - +,32.
Hybernia bajaria S. V. - N, 221.
Iodis vernaria Hb. - +, 19.
Selenia bilunaria Esp. - +, 38.
Ypsipetes sordidata Fab. - J,N,112.

Psoralea bituminosa (Psoralée)

Boarmia cinctaria S. V. - N, 220.
» consortaria Fab. - +, 52.

Pteris aquilina (Fougère aigle)

Tephrina petraria Hb. - V, 247.

Ptychotis

* Eupithecia breviculata Donz.

Quercus (Chêne)

Acidalia punctata Tr. - J, 110.
Amphidasys betularia L. - +, 11.
» strataria Hufn. - +, 28.
Anisopteryx aceraria S. V. - V,295.
» œscularia S.V. - V,283.
Asthena candidata S.V. - V, 315.
Biston hirtarius L. - +, 55.
Boarmia consortaria Fab. - +,52.
» gemmaria Brahm. - +,1.
» ilicaria Hb. - +, 7.
» roboraria S.V. - +, 49.
» umbraria Hb. - +, 4
Cabera pusaria L. - J, V, 140.
Cidaria corylata Thnb. - R,V,190.
* » miata L.
» siterata Hufn. - V, 304.
* Corycia temerata Hb.
Crocallis elinguaria L. - +, 47.
Ennomos alniaria L. - +, 37.
» angularia Bork. - +, 8.
» autumnaria Wern. - +,10.
* » erosaria Bork.
* » quercaria Hb.
Ephyra annulata Schulze - V, 294.
» pendularia Cl. - J, N, 163.
* » porata Esp.
» punctaria L. - R, V, 180.
» pupillaria Hb. - J,R,V,141.
* » trilinearia Bork.
Epione advenaria Hb. - +, 3

Eupithecia abbreviata Steph. - V, 312.
» coccíferata Mil. - J, 132.
» dodoneata Gn. – J. 107.
» irriguata Hb. - V, 293.
» massiliata Mil. - J, 132bis.
» oblongata Thnb. - J.V, 144.
Eurymene dolabraria L. - +, 43.
Hemerophila abruptaria Thnb. - +, 32.
Hemithea strigata Mül. - +, 17.
Himera pennaria L. – +, 57.
Hybernia aurantiaria Esp. - V, 249.
» defoliaria L. - R, 162.
» leucophœaria S.V. - V,320.
» marginaria Bork. - J,R, 151.
Iodis lactearia L. - +, 24.
* » putata L.
» vernaria Hb. - +, 19.
Macaria notata L. - V, 324.
Metrocampa honoraria S.V. - B,R,N,66.
» margaritaria L. - N,219.
Nemoria viridata L. – +, 25.
* Nyssia hispidaria Fab.
» pomonaria Hb. - +, 65.
Odontopera bidentata Clk. - +, 46.
Oporabia dilutata S.V. - V. 314.
* Phibalapteryx lapidata Hb.
Phigalia pilosaria Hb. - +, 48.
Phorodesma pustulata Hufn. - N,217.
Selenia bilunaria Esp. - +, 38.
» lunaria S. V. - +, 39.
» tetralunaria Hufn. - +,40.
Synopsia sociaria Hb. - +, 29.
Thamnonoma contaminaria Hb. - V,308.
* Tephrosia biundularia Bork.
» consonaria Hb. - J,142.
» crepuscularia Hb. - N,233.
* » luridata Bork.

Rhamnus (Nerprun, bourdaine)

* Corycia bimaculata L.
* » temerata Hb.
* Larentia vespertaria Bork
Labophora viretata Hb. - J, V, 290.
Scotosia dubitata L. - V, 262.
» rhamnata S.V. - N,V,236.
* » sabaudiata Dup.
» vetulata S.V. - N, 229.
Tephrina vincularia Hb. - +, R, 9.

Rhinanthus (Rhinanthe)

Emmelesia albulata S.V. - B,V,72.
Eupithecia merinata Gn. - V.288.
» satyrata Hb. - R,V,169.

Rhododendron (Rosage)

Psodos quadrifaria Sulz. - J, 111.

Ribes (Groseiller, cassis)

Abraxas grossulariata L. - B, 83.
Acidalia aversata L. - R, N, 191.
Cidaria associata Bork. - J, V, 139.
» prunata L. - N, V, 213.
» truncata Hufn. - V, 306.
Eupithecia assimilata Dbd. - V,301
» exiguata Hb. - V, 300.
Halia wavaria L. - V, 267.

Rosa (Eglantier, rosier).

Anticlea badiata S. V. - V, 242.
» nigrofasciaria Gœze. - V, 291.
Cidaria fulvata Forst. - V. 270.
» siterata Hufn. - V, 304.
Eurymene dolabraria L. - +, 43.
Hemithea strigata Mül. - +, 17.
Oporabia dilutata S.V. - N,V,314.

Rosacées diverses

Anticlea nigrofasciaria Gœze. - V,291.
Cidaria truncata Hufn. - V, 306.
Odontopera bidentata Clk. - +,46.
Rumia cratægata L. - +, 45.

Rosmarinus officinalis (Romarin)

Eupithecia pumilata Hb. - J,R,N,V,145.
» rosmarinata Mil. - V,282.
Nemoria faustinata Mil. - +. 23.
Tephrina peltaria Dup. N, 201.

Rubia (Garance)

Acidalia imitaria Hb. - Cy, J, 101.
Coremia basochesiata Dup. - R,N,160.
* Lythria sanguinaria Bdv.

Rubiacées diverses

Acidalia nexata Hb. - V, 277.
Camptogramma riguata Hb. - Cy,N,99.
* Larentia aquæata Hb.

Rubus (Framboisier, ronce).

Acidalia circuitaria Hb. - +,N,20.
» degeneraria Hb. - N,199.
» imitaria Hb. - Cy,J,101.
Boarmia gemmaria Brahm. - +, 1.
» repandata L. - B,J,N, 70.
Cidaria truncata Hufn. - V, 306.
Eupithecia vulgata Haw. - R,V,167.
Eurymene dolabraria L. - +, 43.
* Geometra smaragdaria Fab.
Gnophos obscuraria Hb. - N,54bis.
Melanthia albicillata L. - V, 241.
* Nemoria porrinata Zel.
» viridata L. - +, 25.
Selenia tetralunaria Hufn. - +,40.
Urapteryx sambucaria L. - +,5.

Rumex (Oseille, patience, rumex)

Acidalia humiliata Hufn. - J,122.
Camptogramma bilineata L. - J,N,V, 250.
* Dasydia tenebraria Esp.
Gnophos mucidaria Hb. - +, 6.
» obfuscaria Hb. - +, 53.
Larentia viridaria Fab. - N,V,231.
Lythria purpuraria L. - R,V,154.
Scoria lineata Scop. - J, N. 108.
Sterrha sacraria L. - V, 248.
Timandra amataria L. - N, 205.

Salix (Saule)

* Acidalia inornata Haw.
Amphidasys betularia L. - +, 11.
» strataria Hufn. - +,28.
Boarmia consortaria Fab. - +, 52.
Cabera exanthemata Scop. - V,274.
» pusaria L. - J, V, 140.
Cidaria corylata Thnb. - R,V,190.
» dotata L. - V, 264.
» populata L. - N, V, 289.
» testata L. - J, 117
» truncata Hufn. - V, 306.
* Corycia bimaculata Fab.
Ephyra orbicularia Hb. - V, 260.
Epione apiciaria S. V. - N. 212.
Eupithecia exiguata Hb. - V, 300.
» tenuiata Hb. - B, 73.
* Fidonia carbonaria L.
* Larentia infidaria Lah.
Larentia salicata Hb. - J, R, 114.
Lobophora carpinata Bork. - V,318.
» halterata Hufn. - V, 317.
» sexalisata Hb. - V, 261.
Lomaspilis marginata L. - V, 245.
* Macaria alternaria Hb.
» notata L. - V, 324.

Melanippe hastata L. - N, 235
Melanthia bicolorata Hufn. - V,273.
Numeria pulveraria L. - +, 42.
Odontopera bidentata Clk. - +,46.
Oporabia autumnata Bork.- N,V,325.
Pericallia syringaria L. - +, 26.
Scotosia undulata L. - N, 204.
Selenia bilunaria Esp. - +, 38.
» lunaria S. V. - +, 39.
» tetralunaria Hufn. - +,40.
Tephrina artesiaria Fab. - Cy,V, 90.
» rippertaria Dup. - Cy, V, 91.
Tephrosia crepuscularia Hb. - N,233.
Urapteryx sambucaria L. - +, 5.
* Ypsipetes literata Don.
» sordidata Bork. - J,N,R,112.
» trifasciata Bork. - R, N, 164.

Salvia (Sauge)

Nyssia zonaria Dup. - V, 275.
Scodiona conspersaria Fab. - +,56.

Sambucus (Sureau, yèble)

Eurymene dolabraria L. - +, 43.
Urapteryx sambucaria L. - +, 5.

Santolina (Santoline)

* Eupithecia santolinata Mab.
Fidonia pennigeraria Hb. - R,161.

Sarothamnus (Vd. Genista)

Saxifraga (Saxifrage)

Larentia cœsiata S. V. - V, 255.
* » infidaria Lah.
* » flavicinctata Hb.
* » incultaria H. S.
* » nobiliaria H. S.

Scabiosa (Scabieuse)

Acidalia degeneraria Hb. - N,199.
Anaitis plagiata L. - R, 165.
Aspilates ochrearia Rossi. - N,203.
Eubolia mœniata Bork. - R,N,185.
» plumbaria L. - B, N, 82.
* Eupithecia castigata Hb.
» oblongata Thnb. - J,V,144.
» satyrata Hb. - R, V, 169.
* » scabiosata Bork.
» subnotata Hb. - V, 305.
Fidonia atomaria L. - R, N, V, 174.
Selidosema tœniolaria Hb. - Cy, J,N,R, 97.

Scoparium (Vd. Genista)

Sedum (Sédum)

Acidalia incanaria Hb. - J,N, 134.
* » *marginepunctata Gœze.
» rubiginata Hufn.-J,R,148.
* Eupithecia liguriata Mill.
» vulgata Haw.- R,V,167.
* Larentia flavicinctata Hb.

Selinum

* Eupithecia trisignaria H. S.

Sempervivum (Joubarbe)

* Gnophos dilucidaria Hb.

Senecio (Sèneçon)

Aspilates strigillaria Hb. - +, 44
Coremia basochesiata Dup. - R,N,160.
Eupithecia absynthiata L. - V,269.
* » expallidata Gn.
» oblongata Thnb. - J,V,144
» pimpinellata Hb. - RV,188.
Hypoplectis adspersaria Hb. - J,127.

Seseli (Séséli)

Nemoria pulmentaria Gn.-+,16,20bis.

Silene (Silène)

Acidalia luridata Zel. - J,N,R,184bis.
* Emmelesia decolorata Hb.
» hydrata Tr. - B, J, R, 85.
* Eupithecia carpophagata Ramb.
* » schiefereri Bhtsch
* » silenicolata Mab.
» venosata Fab. - B,N,V,80.
Gnophos obscuraria Hb.-+,N,54bis.

Similax aspera

Hemerophila abruptaria Thnb.-+,32.

Sisymbrium

* Lithostege farinata Hufn.
* Melanthia fluctuata L.-N,V,211.

Solidago (Solidage)

Eupithecia absynthiata L - V,269.
* » castigata Hb.
» cauchyata Dup. - V,322.
* » expallidata Gn.
» pimpinellata Hb. - R,V,188.
* » scabiosata Bork.
Hemithea fimbrialis Scop. - +,18

Sorbus (Sorbier)

* Larentia vespertaria Bork.

Stachys (Epiaire)

Acidalia degeneraria Hb. - N,199.
» strigilaria Hb. - J, 129.
Emmelesia alchemillata L. - J,V,120.
Eupithecia pumilata Hb. - J,R,N,V,145.

Statice limonium

Acidalia emutaria Hb. - J,N,143bis.

Stellaria (Stellaire)

Acidalia immutata L. - B, N, 76.
» rufaria Hb. - J, N, 138bis.
* Cidaria picata Hb.
Eupithecia pygmœata Hb. - V,281.

Tamarix (Tamarin)

Eupithecia massiliata Mil. - J,132bis.
» ultimaria Bork. - R, V, 256.
Macaria œstimaria Hb. - R, V, 156.

Tanacetum (Tanaisie)

Eupithecia oblongata Thnb. - J,V,144

Taraxacum (Pissenlit)

* Acidalia bisetata Hufn.
» dimidiata Hufn. - N,226.
» humiliata Hufn. - J,122.
» trigeminata Hufn. - J,N,144bis.
Camptogramma bilineata L. - J,N,V, 250.
Cleogene lutearia Fab. - J, R, 137.
Coremia quadrifasciaria Clk. - N,216.
* Larentia vespertaria Bork.
Psodos quadrifaria Sulz. - J,111.

Tenoreana maritima

Eupithecia venosata Fab. - B, 80.

Teucrium (Germandrée)

Eubolia bipunctaria S.V. - N, 228.
Tephrina partitaria Hb. - N, 200.

Thalictrum (Pigamon)

* Cidaria sagittata Fab.

Thymus (Thym)

Acidalia decorata Bork. - J, 115.
» incanata L. - B, 67
» ornata Scop. - J, N, 105.
» submutata Tr. - Cy, V, 93.

Calamodes occitanaria Dup. - N, 202.
Eupithecia constrictata Gn - R,N,197.
» satyrata Hb. - R, V, 169.
» sextiata Mil. - R,V,184.
Fidonia pennigeraria Hb. - R, 161.
Gnophos obscuraria Hb. - N, 54bis.
Hemithea fimbrialis Scop. - +,18.
Ligia jourdanaria Vil. - B, N, 69.
Strenia immorata L. - B, J, N, 78.
Synopsia sociaria Hb. - +, 29.
Tephrina peltaria Dup. - N, 201.

Thysselinum

* Eupithecia trisignaria H. S.

Tilia (Tilleul)

Amphidasys strataria Hufn. - +, 28.
Anisopteryx œscularia S.V. - V, 283.
Biston hirtaria L. - +, 55.
Cidaria corylata Thnb. - R, V, 190.
» siterata Hufn. - V, 304.
Ennomos alniaria L. - +, 37
» autumnaria Wern. - +,10.
* » erosaria Bork.
Eurymene dolabraria L. - +, 43.
Hemerophila abruptaria Thnb. - +,32.
Hybernia defoliaria L. - R, 162.
Phigalia pilosaria Hb. - +, 48.

Trifolium (Trèfle)

Acidalia incarnaria H.S. - J,N,210bis.
Eubolia bipunctata S.V. - N, 228.

Tropœolum (Capucine)

Melanippe fluctuata L. - N, 211.

Ulex (Ajonc)

Boarmia consortaria Fab. - +,52.
* Chesias rufata Fab.
Crocallis dardoinaria Donz. - +,60.
Eubolia peribolata Hb. - J,N,106.
» proximaria Ramb. - R,153.
Nychiodes lividaria Hb. - B,N,81.
* Pseudoterpna coronillaria Hb.
Selidosema agaritharia Dard. - R,N,155.
» perspersaria Dup. - Cy,V,96.

Ulmus (Ormel)

Abraxas pantaria L. - Cy, 98.
» sylvata Scop. - B, Cy, 77.
Amphidasys betularia L. - +, 11.
» strataria Hufn. - +, 28.
Angerona prunaria L. - +, 31.
Anisopteryx œscularia S.V. - V,283.
* Asthena blomeria Curt.
Biston hirtaria L. - +, 55.
Crocallis elinguaria L. - +, 47.
Ennomos alniaria L. - +, 37.
» angularia Bork. - +, 8.
» autumnaria Wern. - +,10.
Hemerophila abruptaria Thnb. - +,30.
Oporabia dilutata S. V. - V, 314.
Phigalia pilosaria Hb. - +, 48.
Selenia bilunaria Esp. - +, 38.
» lunaria S. V. - +, 39.
» tetralunaria Hufn. - +,40.
Tephrosia crepuscularia Hb. - N,233

Unantia

Eupithecia satyrata Hb. - R,V,169.

Uva ursi

Pygmœna fusca Thnb. - R, 177.

Vaccinium (Airelle)

Acidalia contiguaria Hb. - R,198bis.
* » fumata St.
Cidaria dotata L. - V, 264.
» populata L. - V, 289.
» truncata Hufn. - V, 306.

Epione advenaria Hb. - +, 3.
Eupithecia debiliata Hb. - V, 286.
Fidonia brunneata Thnb. - R,178.
Iodis lactearia L. - +, 24.
* » putata L.
Larentia austriacaria H S.
» cœsiata S. V. - V, 255.
» didymata L. - V, 257.
Melanippe hastata L. - N, 235.
* Ypsipetes literata Don.
» sordidata Fab. - J,N,112.

Veratrum (Vératre)

Eupithecia veratraria H.S. - N,V.237.

Verbascum (Molène)

Gnophos variegata Dup. - +, 36.

Veronica (Véronique)

Acidalia degeneraria Hb. - N,199.
* » filicata Hb.
» humiliata Hufn - J,122.
» strigillaria Hb. - J, 129.
Coremia basochesiata Dup. - R,N,160.

Vicia (Vesce)

Acidalia moniliata Fab. - N, 208.
» remutaria Hb. - V, 302.
» straminata Tr. - +,V,27.
» strigillaria Hb. - J, 129.
» trilineata Scop. - B, 79.
Aspilates ochrearia Rossi. - N,203.
» strigillaria Hb. - +, 44.
Gnophos obfuscaria Hb. - +, 53.
Tephrina murinaria Fab. - V,244.

Viola (Violette)

Acidalia strigillaria Hb. - J, 129.
Pygmœna fusca Thnb. - R, 177.

Viburnum (Viorne)

Crocallis elinguaria L. - +, 47.
* Gnophos furvata Hb.

Vitex (Gattilier)

Eupithecia pumilata Hb. - J,R,N,V,145.

PETIT LEXIQUE

ALLEMAND-FRANÇAIS

Nous avons rangé ici, par ordre alphabétique et avec leur signification propre, les termes les plus communément employés dans les descriptions allemandes. Nous y avons ajouté les noms des principales plantes sur lesquelles vivent les chenilles. Ce petit travail pourra rendre à l'occasion de réels services en favorisant les recherches et en facilitant les relations d'échanges entre Lépidoptéristes. Naturellement, nous avons laissé de côté toutes les expressions se rapportant aux autres branches de l'entomologie.

Abfallend, *en diminuant, atténué.*
Abgeplattet, *déprimé, aplati.*
Abgerundet, *arrondi.*
Abgeschnitt, *tronqué.*
Abgesetzen, *écarté.*
Abgesetzt, *interrompu.*
Abgestützt, *tronqué.*
Abnehmend, *en diminuant.*
Abwechselnd, *alternativement.*
Ackerkratzdistel, *carduus hæmorrhoidalis.*
Ackerwinde, *liseron des champs.*
Adlerfarn, *fougère aigle (pteris aquilina).*
Aehnlich, *semblable.*
Affodill, *asphodèle.*
After, *anus.*
Afterfusze, *pattes anales.*
Afterklappe, *clapet anal.*
Afterraupe, *larve.*
Afterspitze, *pointe anale.*
Ahorn, *érable.*
Ahorn (gemeiner), *sycomore.*
Ailantusbaum, *ailante.*
Akazie, *robinier faux acacia.*
Alant, *aunée.*
Allgemein, *commun.*
Allmaszlich, *graduellement.*
Alpenrose, *azalée.*
Amberfarbig, *ambré.*
Ammer, *ammi.*
Ammi, *ammi.*
Ampfer, *oseille, rumex, patience.*

Analring, *segment anal.*
Andorn, *marrube.*
Anemone, *anémone.*
Angedeutet, *indiqué, les contours dessinés.*
Anhang, *appendice.*
Anliegend, *contigu.*
Anliegendhaare, *pubescence.*
Apfelbaum, *pommier.*
Apfelsinenbaum, *oranger.*
Aprikosenbaum, *abricotier.*
Aronstab, *arum maculatum.*
Aronswurz, *arum.*
Arum, *arum.*
Aschenpflanze, *cinéraire.*
Aschfarben, *cendré.*
Aschgrau, *gris cendré.*
Asphodel, *asphodèle.*
Asselformig, *en forme de cloporte.*
Astig ou aestig, *rameux.*
Atlassartig, *soyeux.*
Aufgeloszt, *réduit, décomposé.*
Aufstehend, *réfléchi.*
Auge (dem freien), *à l'œil nu.*
Augen, *yeux.*
Augentrost, *euphraise.*
Ausgebuchtet, *courbé.*
Ausgepragt, *imprimé, empreint.*
Ausgerandet, *échancré.*
Ausgeschnitt, *échancré, coupé.*
Ausser, *extérieur.*
Azalie, *azalée.*

Bachbunge, *veronica beccabunga.*
Backe, *joue.*
Baldrian, *valériane.*
Balsamine, *balsamine.*
Balsamite, *balsamite.*
Bärenklau (deutsche), *berce.*
Bauch, *ventre.*
Bauchfusze, *pattes ventrales, membraneuses.*
Bauernsenf, *thlaspi.*
Baum, *arbre.*
Baum (hochstammiger), *arbre forestier.*
Bäumchen, *arbuste.*
Beborstet, *hérissé.*
Bedornt, *épineux.*
Behaart, *poilu.*
Beifusz, *armoise.*
Beinfarben, *blanc rosé.*
Begrentzt, *limité.*
Belladonna, *belladone.*
Bellium, *bellis (pâquerette).*
Benediktenkraut, *benoite.*
Berberitze, *épine-vinette.*
Berghopfen, *marrube.*
Bergmelisse, *calament.*
Bergminze, *calament.*
Bernsteingelb, *ambré.*
Beruhrend, *contigu.*
Besenginster, *sarothamnus.*
Besenpfrieme, *genêt à balais.*
Besetzen, *garnir, broder.*
Bestaubung, *pruination, pulvérulence.*
Bestehend, *s'appuyant.*
Betoine, *bétoine.*
Bewimpert, *cilié.*
Bewölkt, *nébuleux.*

Bezeichnet, *couvert de dessins.*
Bibernelle, *boucage.*
Bilsenkraut, *jusquiame.*
Binde, *bande.*
Binse, *jonc.*
Birke, *bouleau.*
Birnbaum, *poirier.*
Birnformig, *pyriforme.*
Bittersüsz, *douce-amère.*
Blasenstrauch, *baguenaudier.*
Blasz, *pâle.*
Blatt, *feuille.*
Blätter (trockene), *feuilles sèches.*
Blau, *bleu.*
Blaubeere, *airelle.*
Blauschwarz, *bleu marine.*
Bleifarbig, *plombé.*
Bleigrau, *gris plombé.*
Blosz, *nu.*
Blume, *fleur.*
Blutauge, *comaret.*
Bluthirsegras, *panic sanguin.*
Blutroth, *rouge sang.*
Bocksbeere, *ronce, framboisier.*
Bocksdorn, *lyciet.*
Bogig, *arqué.*
Bohnenbaum, *cytise.*
Boletus, *bolet.*
Borretsch, *bourrache.*
Borretschartige Pflanzen, *borraginées.*
Borste, *soie, poil raide.*
Borstenformig, *sétacé.*
Borstig, *en forme de soie.*
Braunwurz, *scrofulaire.*
Braun, *brun.*
Braunroth, *rouge brun.*
Braunschwartz, *noir brun.*
Breit, *large.*
Brennessel, *ortie dioïque.*
Brombeer (strauch), *ronce.*
Brust, *poitrine.*
Brustfusze, *pattes écailleuses ou thoraciques.*
Brustkasten, *thorax.*
Bruststück, *thorax.*
Bryonia, *bryone.*
Buche, *hêtre.*
Buckelig, *gibbeux.*
Büschel, *touffe, faisceau, aigrette.*

Centifolie, *rose cent-feuilles.*
Chrysanthemum, *chrysanthème.*
Cichorie, *chicorée.*
Cichorienartige Pflanzen, *chicoracées.*
Cineraria, *cinéraire.*
Cist (en), *rose, ciste.*
Cistus, *ciste.*
Citronengelb, *jaune citron.*
Cremaster, *pointe anale.*
Cypergras, *souchet.*
Cypergraser, *cypéracées.*
Cypresse, *cyprès.*

Deutlich, *visible, distinct, net.*
Dicht, *épais, dense.*
Dick, *épais.*
Dill, *aneth.*
Distel, *chardon.*
Dolde, *ombelle.*

Doldenpflanze, *impératoire.*
Doldenpflanzen, *ombellifères.*
Dorn, *épine.*
Dornformig, *en forme d'épine.*
Dornig, *épineux.*
Dotterblume, *caltha palustris.*
Dragun, *estragon.*
Drehrund, *arrondi.*
Dreieckig, *triangulaire.*
Dunkel, *sombre.*
Dünn, *mince.*
Durchscheinend, *transparent.*

Eben, *plat, lisse.*
Ebenholz, *noir d'ébène.*
Eberesche, *sorbier* (*sorbus aucuparia*).
Eberwurz, *carline.*
Eckig, *en coin, anguleux.*
Edeltanne, *pinus picea.*
Ehrenpreis, *germandrée* (*veronica teucrium*).
Ei, *œuf.*
Eibisch, *guimauve.*
Eichbaum, *chêne.*
Eiche, *chêne.*
Eiche (immergrüne), *chêne-liège, yeuse.*
Eiformig, *ovale.*
Eigelb, *jaune d'œuf.*
Einfach, *simple.*
Einfarbig, *concolore.*
Eingedrückt, *imprimé.*
Eingefaszt, *bordé.*
Eingekerbt, *entaillé.*
Eingeschnitt, *échancré, fendu.*
Eingeschnurt, *resserré, étranglé.*
Eingeschoben, *inséré, intercalé.*
Einschnitt, *incision.*
Einschnürung, *étranglement.*
Eisenhut, *aconit.*
Eiströschen, *hélianthème.*
Elfenbeinernfarbig, *blanc ivoire* (*un peu jaunâtre*).
Elsbeerbaum, *alisier.*
Ende, *fin.*
Endknöppe, *massue.*
Engelwurz, *angélique.*
Entfernt, *éloigné.*
Enzian, *gentiane.*
Epheu, *lierre.*
Erbse, *pois.*
Erdbeerbaum, *arbousier.*
Erdbeerstaude, *fraisier.*
Erdbeerstrauch, *arbousier.*
Erhaben, *élevé.*
Erhebung, *éminence, saillie.*
Erhöhung, *saillie, éminence.*
Erle, *aulne.*
Erloschen, *oblitéré, effacé.*
Erwachsen, *adulte.*
Erweitert, *dilaté, élargi.*
Erzfarbig, *métallique.*
Esche, *frêne.*
Esparsette, *sainfoin.*
Espe, *tremble.*
Eucalyptus, *eucalyptus.*
Euphorbia, *euphorbe.*

Faden, *fil.*
Fadenformig, *filiforme.*
Fadig, *filiforme.*
Fahl, *livide, gris cendré, gris fauve.*

Faltig, *plissé*.
Farbe, *couleur*.
Farberrote, *garance*.
Farn (kraut), *fougère*.
Faulbaum, *rhamnus frangula*.
Feigwarzkraut, *ficaire*.
Felsenstrauch, *rhododendron*.
Fennich, *panic*.
Feuchel (samen), *fenouil*.
Fichte, *sapin*.
Fieberklee, *ményanthe*.
Filsig, *tomenteux*.
Fingerhut, *digitale*.
Flach, *plan*.
Flachgedrückt, *aplati, déprimé*.
Flattergras, *millet*.
Flechte, *toile*.
Flechten, *lichens*.
Flecke, *tache*.
Fleischblume, *lychnis flos-cuculli, melampyrum arvense*.
Fleischgabel, *tentacule charnu et fourchu*.
Fleischhaut, *sarcocarpe*.
Fleischig, *charnu*.
Fleischspitzte, *pointe charnue*.
Fleischzapfen, *cônes charnus*.
Flieder, *lilas*.
Flockenblume, *centaurée*.
Flohkraut, *persicaire*.
Flügelscheide, *enveloppe alaire*.
Föhre, *pin sylvestre*.
Frauenmantel, *alchémille*.
Frühjahr, *printemps*.
Fuchsia, *fuchsia*.
Furche, *sillon*.
Fusz, *pied*.
Futterpflanze, *plante nourricière*.
Futterwicke, *vesce cultivée*.

Gabelformig, *en forme de fourche*.
Gagel, *myrica gale*.
Gaisblatt, *bonicera caprifolium*.
Gamander, *germandrée*.
Ganselblumchen, *pâquerette*.
Gansedistel, *laiteron*.
Gansefusz, *ansérine, patte d'oie*.
Ganserich, *potentille*.
Gartenmalve, *rose trémière*, (*althœa rosea*).
Gauchblume, *cardamine*.
Gauchheil, *anagallis arvensis*.
Gebiegt, *infléchi, courbé*.
Gebogen, *courbé en arc*.
Gebrochen, *brisé*.
Gebuchtet, *sinué, tremblé*.
Gedehut, *dilaté*.
Gefaszlinie, *ligne vasculaire ou dorsale*.
Geflecht, *taché*.
Geflossen, *fondu*.
Gefuttert, *densément poilu* (*et sans ordre*).
Geisklee, *cytise*.
Geiszblatt, *chèvrefeuille* (*lonicera caprifolium*).
Gekielt, *caréné*.
Geknopft, *en massue*.
Gekockert, *tuberculé*.
Gekrummt, *courbé*.
Gelb, *jaune vif, jaune d'or*.

Gelbbraun, *brun jaune.*
Gelblich, *jaunâtre.*
Gelenk, *articulation.*
Gemein, *commun.*
Gemswurz, *doronic.*
Geneigt, *penché.*
Gerade, *droit.*
Geranium, *géranium.*
Gerberstrauch, *corroyère.*
Gereifelt, *strié.*
Geriefelt, *cannelé.*
Geringelt, *annelé.*
Gerippelt, *côtelé.*
Gerste, *orge.*
Gesäumt, *bordé.*
Geschärft, *aigu.*
Geschweift, *échancré.*
Geschwungen, *tremblé, sinué.*
Gesicht, *face.*
Gesondert, *séparé.*
Gespinnst, *réseau, coque.*
Gestreckt, *allongé, étiré.*
Gestreift, *rayé, strié.*
Gestriechen, *rayé.*
Getreide, *blé, céréales.*
Getrennt, *écarté.*
Getrübt, *fuligineux.*
Gewächs, *plante.*
Gewölbt, *arrondi, convexe.*
Gezahnt, *denté.*
Gezeichnet, *pointillé.*
Gezweit, *géminé, doublé.*
Ginster, *genêt.*
Gipskraut, *gypsophile.*
Girgel, *myrica gale.*
Glänzend, *brillant.*
Glanzlos, *obscur, sombre.*
Glatt, *lisse.*
Gleich, *semblable.*
Gleichfarbig, *concolore.*
Glockenblume, *campanule.*
Goldblume, *chysanthème.*
Goldgelb, *jaune d'or.*
Goldwurz, *asphodèle.*
Granatbaum, *grenadier.*
Granke, *andromeda polifolia.*
Granulirt, *granule.*
Gräser, *graminées.*
Grasmelke, *armérie vulgaire.*
Grasnelke, *statice articulata.*
Grau, *gris.*
Graulichgelb, *jaune grisâtre.*
Grindkraut, *scabieuse.*
Grün, *vert.*
Grundfarbe, *teinte fondamentale.*
Gundelrebe, *lierre terrestre* (*glechoma hederacea*).
Gundermann, *lierre terrestre* (*glechoma hederacea*).
Gurke, *concombre.*
Gurkenkraut, *bourrache.*
Gürtel, *ceinture.*

Haar, *poil.*
Haarig, *poilu.*
Habichtskraut, *épervière.*
Hafer, *avoine.*
Hafergros, *avoine élevée* (*avena elatior*).
Hagebuche (gemeine), *charme.*
Hagedorn, *aubépine.*
Hahnenfinz, *renoncule.*
Hakchen, *crochet.*

Halb-, *mi.*
Hals, *cou.*
Halsring, *collier.*
Halsschild, *prothorax* (*1er anneau*).
Haltung, *attitude.*
Hanf, *chanvre.*
Hanfnessel, *galéopsis.*
Hanswurz, *joubarbe.*
Härchen, *petit poil.*
Harnkraut, *réséda.*
Hartriegel, *troène, cornouiller.*
Hasel, *noisetier.*
Haselgerte, *coudrier.*
Haselstaude, *avelinier.*
Haselstrauch, *coudrier.*
Hasenorche, *buplèvre.*
Haufig, *commun.*
Hauhechel, *ononis spinosa.*
Haut, *peau.*
Hautdrüse, *follicule.*
Heckenholz, *bois pourri.*
Heckenkirschen, *lonicera xylosteum.*
Hecksame, *ajonc.*
Hederich, *erysimum.*
Heide(kraut), *bruyère vulgaire.*
Heidelbeere, *airelle.*
Heiligenkraut, *santoline.*
Heimbeer, *framboisier.*
Heliotrop, *héliotrope.*
Hell, *clair, pur.*
Hellbraun, *brun clair.*
Herbarium, *herbier.*
Herbst, *automne.*
Hervorragend, *avancé, proéminent.*
Hervorstehend, *proéminent.*
Herzformig, *cordiforme.*
Himbeer, *framboisier.*
Himmelblau, *bleu ciel, azuré.*
Hinter-, *postérieur.*
Hinterleib, *abdomen.*
Hinterrand, *bord postérieur.*
Hirsegras, *millet.*
Hoch, *élevé.*
Höcker, *bosse, tubercule, éminence.*
Höckerchen, *tubercule.*
Hockerig, *gibbeux.*
Hohlwurz, *clématite.*
Hohlzahn, *galéopsis.*
Holunder, *sureau.*
Holz (abgestorbene), *bois mort.*
Holzfarben, *couleur bois, brun rougeâtre.*
Honiggras, *houque.*
Honigklee, *mélinot.*
Hopfen, *houblon.*
Horn, *corne.*
Hornstrauch, *cornouiller, troène.*
Huflattich, *tussilage.*
Hülle, *enveloppe, coque.*
Hülmerdarn, *morgeline* (*alsine media*).
Hülse, *gousse.*
Hülsengewachse, *légumineuses.*
Hundsgras, *dactyle.*
Hundszahn, *chiendent.*
Hundszunge, *cynoglosse.*
Hungerblümchen, *drave.*

Immortelle, *immortelle.*
Innere, *intérieur.*

Jasmin, *jasmin.*
Johannisbeer (schwarze), *cassis.*
Johannisbeer (strauch), *groseiller.*
Johanniskraut, *millepertuis.*

Kahl, *glabre.*
Kaisersalat, *estragon.*
Kamille, *camomille.*
Kammgras, *cynosurus cristatus.*
Kannelfarbig, *couleur cannelle.*
Kante, *carène, angle.*
Kantig, *anguleux.*
Kapernkraut, *zygophyllum.*
Kaprifolium, *chèvrefeuille.*
Kapuzinerkresse, *capucine.*
Kartoffel, *pomme de terre.*
Kastanienbaum, *châtaignier, marronnier.*
Kastanienfarbig, *châtain.*
Kegel, *cône.*
Kegelig, *conique.*
Keilformig, *cunéiforme.*
Kellerhals, *daphne morillon* (*daphne mezereum*).
Kerbel, *cerfeuil.*
Kernobstbaum, *arbre à pépins.*
Keule, *massue.*
Keulig, *en massue.*
Kichererbse, *pois chiche.*
Kiefer, *mâchoires.*
Kiefer, *pin.*
Kiel, *carène.*
Kielformig, *caréné.*
Kinnbacken, *mandibules.*
Kirschbaum, *cerisier.*
Klar, *clair, pur.*
Klatschrose, *pavot rhœas.*
Klee, *trèfle.*
Klette, *bardane.*
Knopf, *bouton.*
Knoterich, *renouée* (*polygonum*).
Kohl, *chou.*
Kohle, *massue.*
Kohlkopf, *tête de chou.*
Kohlschwarz, *noir charbon.*
Koniferen, *conifères.*
Konigskerz, *bouillon blanc.*
Kopf, *tête.*
Kopfschild, *chaperon, épistome.*
Korbblütler, *composées.*
Koriander, *coriandre.*
Korkeiche, *chêne-liège.*
Korn, *blé.*
Kornicht, *granulé.*
Kornig, *granulé.*
Kralle, *ongle, crochet.*
Krassulaceen, *crassulacées.*
Krauseminze, *menthe crépue.*
Kraut, *plante.*
Krebsdistel, *onopordon.*
Kreutzblütler, *crucifères.*
Kreutzkraut, *seneçon.*
Kreuzdorn, *rhamnus cathartica.*
Kron(en)wicke, *coronille.*
Kruziferen, *crucifères.*
Kryptogamen, *cryptogames.*
Kugelblume, *globulaire.*
Kugelformig, *globuleux, sphérique.*
Kugelig, *globuleux, sphérique.*

Kuhwachtelweizen, *mélampyre.*
Kümmel, *carvi.*
Kuppe, *sommet arrondi.*
Kürbis, *courge.*
Kurz, *court.*
Kurzhaarig, *pubescent.*
Labkraut, *caille-lait.*
Lang, *long.*
Lang-, *longitudinal.*
Länge, *longueur.*
Länglich, *allongé.*
Larchenbaum, *mélèze* (*larix europœa*).
Larve, *larve.*
Lattich, *laitue.*
Lauristinus, *laurier-tin.*
Lavendel, *lavande.*
Lederartig, *raboteux.*
Lehmgelb, *jaune d'œuf.*
Leib, *corps.*
Leierformig, *en forme de lyre.*
Leinkraut, *linaire.*
Leiste, *bande, filet.*
Lerchensporn, *corydale.*
Levkoje, *giroflée*
Licht, *clair.*
Lichtroschen, *lychnis.*
Liebesapfel, *tomate.*
Liguster, *troène.*
Lila, *couleur lilas.*
Linde, *tilleul.*
Lilak, *lilas.*
Linie, *ligne.*
Lippenblumen, *labiées.*
Loffelkraut, *cochléaria.*
Lolch, *ivraie.*
Lorbeerbaum, *laurier noble.*
Lowenzahn, *pissenlit.*
Luftlöcher, *stigmates.*
Lungenkraut, *pulmonaire.*
Lupine, *lupin.*
Luzerne, *luzerne.*
Lysimachia, *lysimaque.*
Lythrum, *lythrum.*

Mais, *maïs.*
Majoran, *marjolaine.*
Malve, *mauve.*
Mandelbaum, *amandier.*
Mannstreu, *chardon-roland, panicaut.*
Maszholder, *érable champêtre.*
Maszlieb, *pâquerette.*
Matt, *opaque, mat.*
Mauerkraut, *pariétaire.*
Mauerpfeffer, *sedum âcre.*
Mause, *mue.*
Mausegerste, *hordeum murinum.*
Mauseohr, *myosotis.*
Mauseohrchen, *épervière piloselle.*
Meergrasnelke, *statice maritima.*
Mehlbeerbaum, *alisier.*
Mehlstaubig, *pruineux.*
Meiran, *marjolaine.*
Meistens, *le plus souvent, presque toujours.*
Melde, *arroche.*
Melisse, *mélisse.*
Miere, *alsine.*
Milzfarn, *cétérach.*
Minze, *menthe.*

Mittel-, *médian, intermédiaire.*
Mohn, *pavot.*
Monchskappe, *aconit.*
Mohre, *carotte.*
Mohrrübe, *carotte.*
Mondchen, *lunule.*
Mondformig, *en lunule.*
Moorheidelbeere, *vaccinium oxycoccos.*
Moorhirse, *sorgho.*
Moos, *mousse.*
Mund, *bouche.*
Myrte, *myrte.*

Nachtkerze, *onagre.*
Nachtschatten, *morelle.*
Nachtviole, *julienne.*
Nackt, *nu.*
Nadelholzer, *conifères.*
Nageleinwurz, *benoite.*
Nahrung, *nourriture.*
Natterkopf, *vipérine.*
Natterkraut, *vipérine.*
Natterwurz, *bistorte* (*polygonum bistorta*).
Nebelig, *nébuleux.*
Nebenaugen, *ocelles.*
Nebenlinie, *ligne parallèle.*
Nebenrücklinie, *sous-dorsale.*
Nelke, *œillet.*
Nelkenwurz, *benoite.*
Netzen, *réticule.*
Nierenformig, *réniforme.*
Nuszbaum, *noyer.*

Oben, *en haut.*
Ober, *supérieur.*
Obst, *fruit.*
Obstbaum, *arbre fruitier.*
Obstkern, *pépin.*
Ochergelb, *jaune d'ocre.*
Ochsenbrech, *bugrane.*
Ochsenzunge, *bourrache.*
Oelbaum, *olivier.*
Oleander, *laurier rose.*
Olivenfarben, *vert olive.*
Olivengrün, *vert olive.*
Orangengelb, *jaune orange.*
Osterlutzei, *aristoloche.*

Pappel, *peuplier.*
Pechfichte, *sapin* (*pinus abies*).
Pechnelke, *lychnis visqueux.*
Peltsche, *coronille.*
Perlgras, *mélique ciliée.*
Perlschnürformig, *moniliforme.*
Petersilié, *persil.*
Pfaffenblümchen, *bétoine officinale.*
Pfeifenstrauch, *aristoloche.*
Pfeilformig, *en fer de lance.*
Pfirsichbaum, *pêcher.*
Pflanze, *plante.*
Pflanzen (borretschartige), *borraginées.*
Pflanzen (gewürzreiche), *plantes aromatiques.*
Pflanzen (nelkenartige), *caryophyllées.*
Pflanzen (niedere), *plantes basses.*
Pflanzen (rosenartige), *rosacées*
Pflaumenbaum, *prunier.*
Pfriemen (kraut), *genêt.*
Pinsel, *pinceau.*

Pistacienbaum, *pistachier.*
Platane, *platane.*
Platt, *déprimé.*
Platterbse, *gesse* (*lathyrus pratensis*).
Plump, *épais.*
Pomeranzenbaum, *oranger.*
Primel, *primevère.*
Punkt, *point.*
Punktaugen, *ocelles.*
Punktirt, *ponctué.*
Puppe, *chrysalide.*

Quadrat, *carré.*
Quecke, *chiendent.*
Quer, *transversal.*
Querbinde, *bande transversale.*
Querfaltig, *plissé transversalement.*
Querstreif, *raie transversale.*
Querstrich, *trait transversal.*
Quittenbaum, *coignassier.*

Rainfarn, *tanaisie.*
Rainkohl, *lampsane.*
Rand, *bord.*
Rand-, *marginal.*
Ranunkel, *renoncule.*
Raum, *espace.*
Rauh, *rude.*
Raupe, *chenille.*
Raute, *losange ; - rue (sisymbrium sophia).*
Rebe, *vigne.*
Rehfarben, *fauve.*
Reihe, *rang.*
Reiherschnabel, *érodion.*
Rein, *pur.*
Reseda, *réséda.*
Rhabarber, *rhubarbe.*
Rhododendron, *rhododendron.*
Ricinus, *ricin.*
Riedgras, *carex ; poa pratensis.*
Ring, *anneau.*
Ringelblume, *souci des champs.*
Rinne, *strie.*
Ringelblume, *souci des champs.*
Rispe, *panicule.*
Rispengras, *poa paturin.*
Rittersporn, *dauphinelle.*
Robinie, *robinier faux acacia.*
Rosenfarbig, *couleur rose.*
Rosentoch (*wilder*), *églantier, rosier.*
Rosig, *rosé.*
Rosmarin, *romarin.*
Rostroth, *ferrugineux, rouge rouille.*
Roszgras (*wollige*), *houque laineuse.*
Roszkastanie, *marronnier (æsculus hippocastanum).*
Rotbuchen, *hêtre (fagus sylvatica).*
Roth, *rouge, roux.*
Rothgelb, *jaune rouge, orangé.*
Rübe, *navet.*
Ruchgras, *flouve odorante.*
Rücken, *dos.*
Rückenlinie, *ligne dorsale.*
Ruhrkraut, *gnaphale.*
Runzelig, *ridé, rugueux.*
Rüster, *orme.*

Sahlweide, *saule marsault.*
Salbei, *sauge.*
Salweide, *saule marsault.*
Samengehäuse, *capsule.*
Samenhülse, *gousse.*
Samenkapsel, *semence.*
Samenkern, *noyau.*
Samenkorn, *graine.*
Samenschote, *silique.*
Samenstengel, *pédoncule.*
Samenzapfen, *cône, chaton.*
Sammetartig, *velouté.*
Samtartig, *velouté.*
Samtschwarz, *noir velouté.*
Sandbeerbaum, *arbousier.*
Sanddorn, *hippophae rhamnoides.*
Saubohne, *fève.*
Sauerampfer, *oseille (oxalis acetosa).*
Saugrüssel, *trompe.*
Scabiose, *scabieuse.*
Schafgarbe, *achillée millefeuille.*
Scharf, *aigu.*
Schattierung, *ombre.*
Schaumkraut, *cardamine.*
Scheidig, *aigu.*
Scheitel, *vertex.*
Scherbengelb, *testacé.*
Scherbenkraut, *ficaire fausse renoncule.*
Schiefer, *ardoisé.*
Schiel, *oblique.*
Schild, *écusson.*
Schildchen, *écusson.*
Schildfarn, *fougère.*
Schildfarn (mannlicher), *fougère mâle.*
Schildfarn (weiblicher), *fougère femelle.*
Schierling, *ciguë.*
Schilfrohr, *roseau.*
Schimmer, *éclat, reflet.*
Schimmernd, *luisant.*
Schlangenwurz, *bistorte.*
Schlank, *effilé, grêle.*
Schlehe, *prunellier.*
Schlüsselblume, *primevère.*
Schmal, *effilé, grêle.*
Schmiele, *canche.*
Schmielengras, *canche.*
Schmutzig, *sale.*
Schneckenklee, *luzerne.*
Schneeball, *viburnum opulus.*
Schollkraut, *chélidoine.*
Schote, *gousse.*
Schotenklee, *lotus corniculatus.*
Schrag, *oblique.*
Schraglinie, *ligne oblique, chevron.*
Schwalbenwurzel, *asclépiade.*
Schwarz, *noir.*
Schwefelgelb, *jaune soufre.*
Schwertlilie, *iris.*
Schwingel, *fétuque flottante (glyceria).*
Schwingelgras, *brachypodium sylvaticum.*
Seefarbig, *vert glauque.*
Seekiefer, *pin maritime.*
Seide, *soie.*
Seite, *côté.*
Seitenlinie, *ligne latérale.*

Seitenwulst, *bourrelet latéral.*
Seitwärts, *latéralement, à côté.*
Senf, *moutarde.*
Senkrecht, *vertical.*
Sesel, *séseli.*
Siebenfingerkraut, *comaret.*
Silberpappel, *peuplier blanc.*
Sinau, *alchémille.*
Singrün, *pervenche.*
Smaragdgrün, *vert émeraude*
Sommer, *été.*
Sommerlolch, *ivraie.*
Sonnenblume, *hélianthe.*
Sophienkraut, *sisymbrium.*
Sorgho, *sorgho.*
Spergel, *spergule, sparyoute.*
Spiegel, *miroir.*
Spierstaude, *spirée.*
Spinat, *épinard.*
Spindel. *fuseau.*
Spindelbaum, *fusain d'Europe.*
Spindelformig, *fusiforme.*
Spindelig, *fusiforme.*
Spinloch, *filière.*
Spinwarze, *filière.*
Spiræa, *spirée.*
Spitz-, *apical.*
Spitze, *apex, sommet.*
Sporn, *éperon.*
Stachelbeer (strauch), *groseiller à maquereaux.*
Stahlblau, *bleu foncé.*
Stamm, *souche, race.*
Staubig, *pulvérulent.*
Staude, *pomme (de chou), arbuste (bouquet d'arbres).*
Stechapfel, *stramoine (datura stramonium).*
Stechginster, *ajonc.*
Stechpalme, *houx.*
Steif, *raide.*
Steinbrech, *saxifrage.*
Steinklee, *mélilot.*
Steinkraut, *alysson.*
Steinobstbaum, *arbre fruitier à noyaux.*
Sternmiere, *stellaire.*
Stets, *constamment.*
Stigmata, *stigmates.*
Stigmen, *stigmates.*
Stigmenlinie, *ligne stigmatale.*
Stirn, *front.*
Stockrose, *rose trémière.*
Storchschnabel, *géranium.*
Strauch, *arbuste, arbrisseau, bouquet.*
Strauchartig, *arborescent.*
Strauche ou Straucher, *buissons.*
Streif, *bande, raie.*
Strich, *trait, raie.*
Striechformig, *linéaire.*
Strohblume, *immortelle.*
Strohgelb, *jaune paille.*
Stumpf, *obtus.*
Subdorsale, *sous-dorsale.*
Sumach, *sumac.*
Sumpfheidelbeere, *vaccinium uliginosum.*

Tabak, *tabac.*
Tamarindenbaum, *tamarin.*
Tanne, *sapin.*
Tannzapfen, *pomme de pin.*

Taschelkraut, *thlaspi.*
Taubenfarbe, *couleur gorge de pigeon, violacé.*
Taubnessel, *lamier.*
Taumelgras, *lolium temulentum.*
Terpentinbaum, *térébinthe.*
Teufelswurz, *aconit.*
Tomate, *tomate.*
Tragant (spanischer), *astragale.*
Tragen, *porter.*
Trapez, *trapèze.*
Trapezoid, *trapézoïdal.*
Trauerweide, *saule pleureur.*
Trespe, *brome.*
Thymian, *thym.*
Tuberkel, *tubercule.*
Tupfe, *pointillé.*

Ueberragend, *saillant.*
Ueberwintern, *hiverner.*
Ulme, *orme.*
Umrandung, *bordure circulaire.*
Un-, *non.*
Unbekannt, *inconnu.*
Unbestimmt, *vague, confus.*
Undeutlich, *obsolète, effacé.*
Uneben, *inégal.*
Ungefleckt, *immaculé, sans tache.*
Ungekielt, *non caréné.*
Unregelmässig, *irrégulier.*
Unter-, *sous.*
Unterbrochen, *interrompu, brisé.*
Unvollständig, *incomplet.*

Veilchen, *violette.*
Verbreitert, *élargi.*
Verdickt, *épaissi.*
Verdunkelt, *assombri.*
Verdünnt, *atténué.*
Verdüstert, *assombri.*
Vergiszmeinnicht, *myosotis.*
Vergrösserung (bei), *à la loupe.*
Verjüngt, *atténué, réduit.*
Verlangert, *prolongé.*
Verloschen, *s'éteignant.*
Verpuppung, *chrysalidation.*
Verschmalert, *rétréci.*
Verschmelzt, *fondu.*
Versehen, *munir, pourvoir.*
Vertikal, *vertical.*
Verwandlung, *métamorphose.*
Verwischt, *effacé, oblitéré.*
Viel-, *multi.*
Vielfrasz, *polyphage.*
Viereckig, *carré.*
Vogelkirschbaum, *merisier.*
Vollstandig, *entier.*
Vor-, *avant.*
Vorder-, *antérieur.*
Vorgestreckt, *avancé.*
Vorletzte, *avant-dernier.*

Wacholder, *genévrier.*
Wachsgelb, *jaune cire.*
Wachtelweizen, *mélampyre.*
Walderbse, *orobe.*
Waldkohl, *turritis.*
Waldmeister, *aspérule.*
Waldrebe, *clématite* (*cl. vitalba*).

Waldstroh, *galium verum.*
Walzig, *cylindrique.*
Wärzchen, *verrues, points trapézoïdaux.*
Warze, *verrues, trapézoïdaux.*
Warzig, *verruqueux.*
Wasserdost, *eupatoire (eup. cannabinum).*
Wasserschierling, *cicutaire.*
Wegedorn, *nerprun (rhamnus frangula).*
Wegerich, *plantain.*
Weichhaarig, *pubescent.*
Weide, *saule.*
Weidenroschen, *épilobe.*
Weiderich, *lythrum salicaria.*
Weiderich(gelber), *lysimaque.*
Weinrebe, *vigne.*
Weisz, *blanc.*
Weiszbuche, *charme.*
Weiszdorn, *aubépine.*
Weizen, *froment.*
Weiszgelb, *jaune blanc, blanc jaunâtre.*
Welchskorn, *maïs.*
Wellenformig, *ondulé.*
Wicke, *vesce.*
Wiesenkresse, *cardamine.*
Wiesenknopf, *pimprenelle, sanguisorba officinalis.*
Wiesenkümmel, *carvi.*
Wiesenplatterbse, *lathyrus pratensis.*
Wiesenraute, *thalictre pigamon.*
Wiesenschotenklee, *lotus siliquosus.*
Wiesentrespe, *brome.*
Wimper, *cil.*
Windblume, *anémone.*
Winde, *liseron.*
Winkel, *angle.*
Winter, *hiver.*
Wolfsbohne, *lupin.*
Wolfskirsche, *belladone.*
Wolfsmilch, *euphorbe.*
Wolleichen, *quercus pubescens.*
Wollig, *laineux.*
Wollkraut, *bouillon blanc.*
Wucherblume, *chrysanthème.*
Wulst, *bourrelet.*
Wunderbaum, *ricin.*
Würzel, *base ; - racine.*
Wüterich, *cicutaire.*
Ysop, *hyssope.*

Zahn, *dent.*
Zahnformig, *dentiforme.*
Zahnkraut, *dentaire.*
Zapfen, *cône.*
Zapfenformig, *conique.*
Zapfenfrucht, *cône (de sapin).*
Zapfentrager, *conifères.*
Zaunrübe, *bryone.*
Zeichnung, *dessin.*
Zelldistel, *onopordon.*
Zerreiche, *quercus cerris.*
Zerstreut, *épars.*
Ziegelroth, *rouge testacé.*
Ziegentod, *aconit.*
Zimtrot, *couleur cannelle.*
Zinnoberroth, *rouge cinabre, vermillon.*

Zittergras, *brize.*

Zitterpappel, *tremble.*

Zottenblume, *ményanthe.*

Zottig, *fasciculé.*

Zugespitzt, *en pointe, aigu, effilé.*

Zurgelbaum, *micocoulier (celtis australis).*

Zusammen, *ensemble.*

Zusammengedrückt, *comprimé.*

Zusammenhängend, *joint, relié.*

Zusammengeschoben, *rapproché par compression.*

Zusammengewachsen, *contigu à la base.*

Zwei-, *bi.*

Zweizahn, *bident.*

Zweizig, *rameux.*

Zweispaltig, *bifide.*

Zwischenraum, *intervalle.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES

AVEC L'INDICATION DES PRINCIPAUX SYNONYMES

— Les chiffres qui suivent les noms indiquent les numéros où il faudra se reporter pour trouver les descriptions.

— Les espèces peu connues sont précédées d'un astérisque * ; on les cherchera dans un chapitre placé à part.

— Les synonymes sont en italique.

ABRAXAS Leach.
grossulariata L. . . . 83
pantaria L. 98
sylvata Scop.. 77
ulmata Hb. et Fab. = sylvata Scop.

ACIDALIA Gn.
* agrostemmata Gn.
alyssumata Him. . . . 198
annulata Schulze = omicronaria Hb.
antiquaria H. S. = straminata Tr. = sylvestraria Dup.
* aquitanaria Const.
asellaria H. S. *var. alyssumata* Him. 198
* attenuaria Ramb.
aureolaria Mant. et Fab. = trilineata Scop.
aversata L.. 191
ab. aversata Tr. = ab. spoliata Staud.
belemiata Mil. 171
* bisetata Hufn.
brunnearia Fab. = flaveolaria Hb.
caricaria Rott. 74
cerusaria Lab. = punctata Tr.
cervantaria Mil. . . . 238
var. chimœraria Mil. . 240
cinerata Fab. = decorata W. V.
circuitaria Hb. = var. chimœraria Mil.
commutata H. S. et Frey.=fumata Steph.
contiguaria Hb. . . . 198bis
decorata Bork. 115

degeneraria Hb. . . . 199
depunctata Gn. et Scop. = punctata Tr.
* dilutaria Hb.
dimidiata Hufn. . . . 226
eburnata Wk. = contiguaria Hb.
* elongaria Ramb.
emarginata L. 150
emutaria Hb. . . . 143bis
* eriopodata Grasl.
* exilaria Bdv. et Gn.
falsaria H. S. = luridata Zel.
* filacearia H. S.
filicata Hb. 204bis
flaveolaria Hb. 143
* fumata Steph.
grammicaria Bdv. = straminata Tr.
helianthemata Mil. . . 135
herbariata Fab. . . . 136bis
* holosericeata Dup.
humiliata Hufn. . . . 122
imitaria Hb. 101
immutata S. V. = marginepunctata Gœze.
immutata L. 76
immutaria Dup. = immutata S. V.
incanaria Hb 134
incanata L. 67
incarnaria H. S. . . 210bis
* inornata Haw.
* interjectaria Bdv.
interjectaria Bdv. = dilutaria Hb.
lœvigaria Hb. 284
lœvigata Hb. = lœvigaria Hb.
linearia Hb. = trilineata Scop. et Bork.
* litigiosaria Bdv.
lividata Gn. = aversata L.
luridata Zel. 184bis
* luteolaria Const.
macilentaria H. S. = antiquaria H. S.
macilentaria H. S. = sylvestraria Gn.
marginepunctata Steph. = straminata Tr.
* marginepunctata Gœze.
mediaria Hb. 207
var. meridiaria Hb. . . 175
microsaria Bdv. = herbariata Fab.
moniliata Fab. 208
mutata Tr. = incanata L.
* nemoraria Hb.
nexata Hb. 277
obsoletaria Ramb. . . 123
ochrata Scop. 126
ochrearia S.V. = ochrata Scop.
olorata Ros. = subsericeata Haw.
ornata Scop. 105
ornataria Esp. = decorata W. V.
ornataria Bork. et Dup. = ornata Scop.
osseata Fab. = humiliata Hufn.
ostrinaria Hb. 176

pallidaria H. S. = ochrata Scop.
* pallidata Bork.
pallidata S. V. = sylvestraria Dup.
* perochrearia Fab.
pinguedinata Zel. = subsericeata Haw.
politaria Hb. = politata Hb.
politata Hb. 278
prataria B. = strigilaria Hb.
promutata Gn. et Rœs. = marginepunctata Gœze.
punctata Tr. 110
pusillaria Hb. = herbariata Fab.
remutaria Hb. 302
reversaria Dup. = bisetata Hufn.
reversata Tr. = trigeminata Haw.
romanaria Mil. . . . 184bis
rubiginata Hufn. = rubricata Fab. et Bork.
rubricaria Tr. = rubricata Fab. et Bork.
rubricata Bork. 148
rufaria Hb. 138bis
* rufomixtata Ramb.
ruminata Mil. 198
rusticata Fab. 239
scutulata Bork. = dimidiata Hufn.
* sericeata Hb.
serpentata Schiff. = perochraria F. R.
similata Thnb. = perochrearia F. R.
ab. spoliata Staud. = ab. aversata Tr.
straminata Tr. 27
strigaria Hb. 313
strigilata Tr. = strigillaria Hb.
strigillaria Hb. . . . 129
submutata Tr. 93
subsericeata Haw. . 211bis
suffusata Tr. = inornata Haw.
* sylvestraria Gn.
sylvestraria H. S. = immutata L.
sylvestraria Hb. = straminata Tr.
trigeminata Hufn. . 144bis
trilineata Scop. et Bork. 79
* turbidaria H. S.
umbellaria Hb. . . . 173bis
virgularia Hb. = incanaria Hb.

ALEUCIS Gn.
pictaria Curt. 225

AMATHIA Dup. = Lobophora Curt.

AMPHIDASYS Tr.
betularia L. 11
prodromaria Hb. et Schiff. = strataria Hufn.
strataria Hufn. 28
ulmaria Bork. = betularia L.

ANAITIS Dup.
cassiata Tr. = præformata Hb.

duplicata Fab. = lithoxylata Hb.
* lithoxylata Hb.
magdalenaria Bell. = simpliciata Tr.
pierettaria Guil. = simpliciata Tr.
plagiata L. 165
præformata Hb. . . . 124
* simpliciata Tr.

ANGERONA Dup.
prunaria L. 31

ANISOPTERYX Steph.
aceraria S. V. 295
œscularia S. V. . . . 283
quadripunctaria Esp. = aceraria S. V.

ANTICLEA Steph.
badiata S. V. 242
berberata S. V. . . . 152
cuculata Hufn. 118
derivata Bork. = nigrofasciaria Gœze.
nigrofasciaria Gœze. . 291
rubidata Fab. 222
sinuaria S. V. = cuculata Hufn.
sinuata Hb. = cuculata Hufn.

APLASTA Hb.
onoraria Fues. 272
rubicapraria Hb. = onoraria Fues.

ARICHANNA L. = Rhyparia Hb.

ASPILATES Tr.
citraria Hb. = ochrearia Rossi.
* formosaria Ev.
gilvaria S. V. 316
ochrearia Rossi. . . . 203
respersaria Hb. = strigillaria Hb.
strigillaria Hb. 44

ASTHENA Hb.
* blomeri Curt.
candidata S. V. . . . 315
* luteata S. V.
* testaceata Don.

ATROLOPHA Led. = Fidonia L.

BAPTA Steph. = Corycia Dup.

BISTON Leach.
hirtaria L. 55

BOARMIA Tr.
abietaria Hb. 121
* buxicolaria Mab.
cinctaria S. V. . . . 220
consobrinaria Bork. = repandata L.
consortaria Fab. . . . 52
gemmaria Brahm. . . 1
ilicaria Hb. 7
repandaria Dup. = repandata L.
repandata L. 70
rhomboidaria Hb. = gemmaria Brahm.
ribearia L. = abietaria Hb.

ribeata Cl. = abietaria Hb.
roboraria S. V. . . . 49
secundaria Esp. . . . 138
selenaria Hb. 51
subflavaria Mil. . . . 2
umbraria Hb. 4

BUPALUS Leach. = Fidonia L.

CABERA Tr.
exanthemaria Alb. = exanthemata Scop.
exanthemata Scop. . . 274
pusaria L. 140
striaria Hb. = exanthemata Scop.

CALAMODES Gn.
occitanaria Dup. . . . 202

CAMPTOGRAMMA Steph.
angustata Haw. = fluviata Hb.
bilineata L. 250
fluviata Hb. 113
gemmata Hb. = fluviata Hb.
obstipata Fab. = fluviata Hb.
riguata Hb. 99
* scripturata Hb.

CHEIMATOBIA Steph.
* boreata Hb.
brumata L. 254

CHEMERINA Bdv.
caliginearia R. . . . 206
ramburaria Bdv. = caliginearia R.

CHESIAS Tr.
obliquaria Bork. = rufata Fab.
* rufata Fab.
spartiata Fues. 251

CIDARIA Tr.
achatinata Hb. = testata L.
* alaudaria Fr.
associata Bork. 139
* capitata H. S.
coraciata Hb. = miata L.
corylata Thnb. 190
dotata L. 264
fulvata Forst. 270
* immanata Haw.
miata Hb. = Larentia viridaria Fab.
* miata L.
* picata Hb.
populata L. 289
prunata L. 213
psittacata Schiff. = siterata Hufn.
pyraliaria Bdv. = dotata L.
pyraliata Fab. = dotata L.
* reticulata Fab.
ribesia Bdv. = prunata L.
ruptata Hb. = corylata Thnb.
russata Hb. = truncata Hufn.
* sagittata Fab.
silaceata Hb. 296
siterata Hufn. 304
suffumata Hb. 227
testata L. 117
truncata Hufn. 306

CIMELIA Hb. = Timia Bdv.

CLEOGENE Dup.
lutearia Fab. 137
* peletieraria Dup.
tinctaria Hb. = lutearia Fab.

CLEORA Curt.
* angularia Thnb.
glabraria Hb. 35
lichenaria Hufn. . . . 34

CODONIA Hb.= Ephyra Dup.

COLLIX Gn.
sparsata Hb. 263

COREMIA Gn.
basochesiata Dup. . . 160
designata Rott. . . . 168
ferrugata Clck. 214
ligustrata Hb. = quadrifasciaria Clck.
pomœriaria Ev. . . . 102
propugnata Fab = designata Rott.
quadrifasciaria Clck. . 216

CORYCIA Dup.
* bimaculata Fab.
taminata Hb. = bimaculata Fab.
* temerata Hb.

CROCALLIS Tr.
aglossaria Bdv. = dardoinaria Donz.
dardoinaria Donz. . . 60
elinguaria L. 47
extimaria Hb. = tusciaria Scriba et Bork.
* trapezaria Bdv.
tusciaria Scriba et Bork. 61

DASYDIA Gn.
obfuscata Mil. 53
* tenebraria Esp.
torvaria Hb. = var. horridaria Hb.

DIASTICTIS Hb. = Tephrina Gn.

DILINIA Hb.= Cabera Tr.

DOSITHEA Dup. = Acidalia Tr.

ELLOPIA Tr.
fasciaria L. et Schiff. = prosapiaria L.
neustriaria Hufn.= prosapiaria L.
ab. prasinaria Gn. et Hb. = prosapiaria L.
prosapiaria L. 100

EMATURGA Led.= Fidonia Tr.

EMMELESIA Steph.
* adæquata Bork.
affinitata Steph. . . . 86
albulata S. V. 72
alchemillata L. 120
aquilaria H. S. = unifasciata Haw.
bifasciata Haw. = unifasciata Haw.
blandiata Hb. = adæquata Bork.

* decolorata Hb.
hydrata Tr. 85
jucundaria Bdv. = minorata Tr.
* minorata Tr.
niveata Steph. = albulata S. V.
rivularia S. V. = alchemillata L.
rivulata Hb. = alchemillata L.
scutularia R. = unifasciata Haw.
unifasciata Haw. . . . 116

ENNOMOS Tr.
alniaria L. 37
alniaria Esp. = autumnaria Wern.
angularia Bork.. . . . 8
autumnaria Wern. . . 10
canaria Hb. = alniaria L.
* erosaria Bork.
fuscantaria Haw. . . . 285
* quercaria Hb.
ab. quercinaria Bork. = ab. tiliaria Hb.
quercinaria Hufn. = angularia Bork.
tiliaria Bork. = alniaria L.

EPHYRA Dup.
* albiocellaria Hb.
annulata Schulze. . . 294
gyraria Dup. = pupillaria Hb.
linearia Hb. = trilinearia Bork.
ocellaria = albiocellaria Hb.
omicronaria Hb. = annulata Schulze.
orbicularia Hb. . . . 260
pendularia L. 163
poraria Dup. = porata Gn.
* porata Gn., Esp. et Fab.
punctaria L. 180
pupillaria Hb. 141
sparsaria Hb. = pupillaria Hb.
* strabonaria Zel.
* trilinearia Bork.

EPIONE Dup.
advenaria Hb. 3
apiciaria S. V. 212
crenaria F. J. = advenaria Hb.
parallelaria S. V. . . 189
repandaria Rot. = apiciaria S. V.
vespertaria Steph. = parallelaria S. V.

EUBOLIA Bdv. = Tephrina Gn.

EUBOLIA Dup.
bipunctaria S. V. . . 228
cervinaria Hb. = cervinata S. V.
cervinata S. V. 147
* coarctata Fab.
* cœlinaria Grasl.
* limitata Scop.
lineolata Hb. = virgata Rott. et Hufn.
malvata R. 50

mensuraria Schiff. = limitata Scop.
mœniata Bork. 185
peribolaria Hb. . . . 106
plumbaria L. 82
proximaria R. 153
sororiata Dup. = ? proximaria R.
* vicinaria D.
* virgata Hufn. et Rott.

EUCHLORIS Hb. = Phorodesma Bdv.

EUCOSMIA Steph. = Scotosia Steph.

EUCROSTIS Hb.
fimbriolaria Hb. = indigenaria Vil.
* herbaria Hb.
indigenata Vil. . . . 33

EUGONIA Hb. = Ennomos Tr.

EUPISTERIA Bdv.
heparata Haw. = obliterata Hufn.
obliterata Hufn. . . . 268

EUPITHECIA Curt.
abbreviata Steph. . . 312
abietaria Gœze. . . . 195
absynthiata L. 269
achilleata Mab. = millefoliata Rœs.
* albifrontata Grasl.
albipunctata Haw. . . 297
alliaria Steph. 89
angustata Haw. = nanata Hb.
* argillacearia H. S.
assimilata Dbd. 301
austeraria Bdv. = castigata Hb.
austeraria H. S. = vulgata Haw.
begrandaria Bdv. et H. S. = plumbeolata Haw.
* breviculata Donz.
campanulata H. S. . . 186
* carpophagata Ramb.
cassandrata Mil. = carpophagata Ramb.
* castigata Hb.
cauchyata D. 322
centaureata S. V., Mant. et Fab. = oblongata Thnb.
chloerata Mab. 149
cocciferata Mil. . . . 132
consignata Bork. = insigniata Hb.
constrictata Gn. . . . 197
coronata Hb. 309
debiliata Hb. 286
denotata Bdv. = subnotata Hb.
denotata Gn. = pimpinellata Hb.
denotata Hb. = campanulata H. S.
digitaliata Dietze. = pyreneata Mab.
distinctaria H. S. = constrictata Gn.
dodoneata Gn. 107
ericeata R. 109
exiguata Hb. 300
* expallidata Gn.
expressaria H. S. . . . 157

fraxinata Criv. 259
globulariata Mil. . . . 75
goossensiata Mab. . . . 172
* gueneata Mil.
guinardaria H. S. = dodoneata Gn.
haworthiata Steph. = isogrammaria H. S.
helveticaria Bdv. . . . 253
immundata Z. = argillacearia H. S.
impurata Hb. = semigrapharia H. S.
indigaria Bdv. = castigata Hb.
indigata Hb. 181
innotata Hb. 209
* insigniata Hb.
irriguata Hb. 293
isogrammaria H. S. . 194
lanceata Hb. = phœniceata R.
laquœaria H. S. = merinata Gn.
lœvigata Haw. = sobrinata Hb.
lariciata Frey. 125
libanotidata Schl. = constrictata Gn.
* liguriata Mil.
linariata S. V. 311
massiliata Mil. . . . 132bis
merinata Gn. 288
millefoliata Rœs. . . . 104
minoraria R. et Bdv. = semigrapharia H. S.
minutaria Bdv. = absynthiaria L.
* minutata Gn.
modicaria Bdv. = semigrapharia H. S.
modicata Bdv. = semigrapharia H. S.
nanata Hb. 131
nepetata Mab. 84
nigropunctata Gn. = debiliata Hb.
oblongata Thnb. . . . 144
oxycedrata R. 158
oxydata Tr. 128
oxydraria Dup. = oxydata Tr.
parvularia H. S. = pumilata Hb.
pauxillaria Bdv. = pumilata Hb.
perfidata Mn. = merinata Gn.
phœniceata R. 193
pimpinellata Hb. . . . 188
piperata Steph. = scabiosata Bork.
plumbeolata Haw. . . 287
pulchellata Steph. . . 192
pumilata Hb. 145
* pusillata S. V.
pygmœata Hb. 281
pyreneata Mab. . . . 252
rectangulata Bdv. var. = coronata Hb.
rectangulata L. . . . 292
reductaria Bdv. = abbreviata Steph.
residuata Bdv. = innotata Hb.
residuata Gn. = castigata Hb.

rœderaria Stdfss. = liguriata Mil.
rosmarinata Mil. . . . 282
* santolinata Mab.
satyrata Hb. 169
* scabiosata Bork.
scabiosata Dup. = subnotata Hb.
schiefereri Bhtsch.
scopariata R. 210
* scriptaria H. S.
semigrapharia H. S. et Gn. 224
semigrapharia Ge. = nepetata Mab.
sextiata Mil. 184
signata Stein. = oblongata Thnb.
* silenicolata Mab.
sobrinata Hb. 310
var. sobrinata Gn. = expressaria H. S.
strobilaria Bdv. = abietaria Gœze.
strobilata Bork. = abietaria Gœze.
subfulvata Haw. = oxydata Tr.
subnotata Hb. 305
subrumbata Hb. = laquœaria H. S.
subumbrata Bdv. = pusillata S. V.
subumbrata S. V. = scabiosata Bork.
succinturiata L. . . . 94
tamarisciata Gn. = innotata Hb.
tantillaria Gn. = pusillata S. V.
tenebrosaria H. S. = scopariata R.
tenuita Hb. 73
* togata Hb.
trimaculata H. S. = exiguata Hb.
tripunctaria H. S. = albipunctata Haw.
* trisignaria H. S.
ultimaria Bdv. 256
unedonata Mab. . . . 182
valerianaria Bdv. = castigata Hb.
valerianata Dup. = vulgata Haw.
valerianata Tr. = plumbeolata Haw.
venosata Fab. 80
veratraria H. S. . . . 237
virgaureata Dbd. = pimpinellata Hb.
vulgata Haw. 167

EURRANTIIS Hb. = Fidonia L.

EURYMENE Dup.
dolabraria L. 43

FIDONIA Tr.
aspersaria Schiff. = rosaria Fab.
atomaria L. 174
brunneata Thnb. . . . 178
* carbonaria L.
concordaria Hb. = famula Esp.
conspicuata Schiff. = limbaria Fab.
famula Esp. 280

limbaria Fab. 319
pennigeraria Hb. . . . 161
piniaria L.. 265
plumistaria Bork. . . 103
quinquaria Hb. = brunneata Thnb.
* roraria Fab.

GEOMETRA Bdv.
papilionaria L. 15
* smaragdaria Fab.

GNOPHOS Tr.
ambiguata Dup. . . . 12
* canitiaria Gn.
* dilucidaria Hb.
dumetata Tr. 166
falconaria Frey. = glaucinata Hb.
* furvata Hb.
glaucinata Hb. 64
meyeraria Lah. = ambiguata Dup.
mucidaria Hb. 6
mucidata Fr. = variegata Dup.
obfuscaria Hb. = Dasydia obfuscata Mil.
obscuraria Hb. . . . 54bis
operaria Steph. = obfuscaria Hb.
var. ophthalmicata Led. 62
var. opthalmicata Led. = ambiguata Dup.
perspersaria Tr. = respersaria Hb.
pullata Tr. 54
pullularia H.S. a = ambiguata Dup.
respersaria Hb. . . . 87
* serotinaria Hb.
temperata = dumetata Tr.
variegata Dup. 36
zelleraria Frey.

GONODONTIS = Odontopera S. V.

GYPSOCHROA Hb.
* renitidata Hb.

HALIA Dup. = Fidonia Tr. (pro parte).

HALIA Dup.
wavaria L. = wavaria Fab.
wavaria Fab. 267

HEMEROPHILA Steph.
abruptaria Thnb. . . . 32
mychthemeraria Hb. . 234
petrificata Hb. = abruptaria Thnb.
* solieraria R.

HEMITHEA Dup.
œstivaria Hb. = strigata Mül.
buplevraria Hb. et S.V. = fimbrialis Scop.
fimbrialis Scop. . . . 18
strigata Mül. 17
thymiaria Gn. = strigata Mül.

HIMERA Dup.
pennaria L. 57

HYBERNIA Lat.
aurantiaria Esp. . . . 249

bajaria S. V. 221
capreolaria Esp. = marginaria Bork.
defoliaria L. 162
leucophœaria S. V. . . 320
marginaria Bork. . . . 151
œrugaria Schiff. = bajaria S. V.
progemmaria Hb. = marginaria Bork.
rupicapraria Hb. . . . 92

HYPOPLECTIS Hb.
adspersaria Hb. . . . 127

HYRIA Steph.
auroraria Bork. = muricata Hufn.
muricata Hufn. 14

IODIS Hb.
œruginaria Hb. = lactearia L.
lactearia L. 24
micantaria Esp. = putata L.
* putata L.
putataria Dup. = lactœaria L.
putataria Gn. = putata L.
vernaria Hb. 19

LARENTIA Tr.
ablutaria Bdv. et H. S. = salicata Hb.
* aptata Hb.
* aquæata Hb.
* austriacaria H. S.
cœsiata S. V. 255
* cyanata Hb.
didymata L. 257
* dissimulata Ramb.
flavicinctaria Dup. = salicata Hb.
* flavicinctata Hb.
* frustrata Tr.
* incultaria H. S.
* infidaria Lah.
* kollariaria H. S.
* luteata H. S.
miaria Hb. = viridaria Fab.
multistrigaria Haw. . . 173
* nebulata Tr.
* nobiliaria H. S.
olivata Bork. 187
parallelaria Gn. = vespertaria Bork.
parallelolineata Retz. = vespertaria Bork.
pectinataria Knoch. = viridaria Fab.
podevinaria H. S. = salicata Hb.
ruficinctata Gn. = salicata Hb.
rupestrata S. V. . . . 303
salicata Hb. 114
salicata Wien. = salicata Hb.
scabrata Hb. = didymata L.
* tophaceata S. V.
* turbata Hb.
uniformata Bell. = dissimulata Ramb.
verberata Scop. = rupestrata Hb.

* vespertaria Bork.
viridaria Fab. 231

LIGDIA Dup.
adustata S. V. 321

LIGIA Dup.
jourdanaria Vil. . . . 69
opacaria Hb. 68

LIODES Gn.
* tibiaria Ramb.

LITHOSTEGE Hb.
* farinata Hufn.
* griseata Schiff.
nivearia Schiff. = farinata Hufn.

LOBOPHORA Curt.
carpinata Bork. . . . 318
halterata Hufn. . . 317
hexapterata Schiff. = halterata Hufn.
hyemata Bork. = polycommata Hb.
lobulata Hb. = carpinata Bork.
polycommata Hb. . . . 276
* sertata Hb.
sexalata Vil. = sexalisata Hb.
sexalisata Hb. 261
trinotata Don. = viretata Hb.
viretata Hb. 290

LOMASPILIS Hb.
marginata L. 245

LYGRIS Hb. = Cidaria Tr.

LYTHRIA Hb.
purpuraria L. 154
* sanguinaria Bdv.

MACARIA Curt.
œstimaria Hb. 156
* alternaria Hb.
alternata Steph. = alternaria Hb.
fuscata Thnb. = liturata Clk.
liturata Clk. 299
notata L. 324
signaria Hb. 298

MELANIPPE Dup.
alchemillata Hb. = sociata Bork.
* alpicolaria H. S.
fluctuata L. 211
* funerata Hb.
galiata Hb. 170
hastata L. 235
limbosignata Nick. = tristata L.
* luctuata Hb.
lugubrata Stgr. = transversata Thnb.
molluginata Hb. . . . 136
montanata Bork. . . . 215
* permixtaria H. S.
procellata Fab. 146
rivata Hb. 258
* sociata Bork.
* transversata Thnb.
tristata L. 130
tristata Hb. = luctuata Hb.
* unangulata Haw.

MELANTHIA Dup.
albicillata L. 241
bicolorata Hufn. . . . 273
ocellata L. 179
rubiginata Fab. = bicolorata Hufn.
rubiginata Tr. = ? bicolorata Hufn.

MESOTYPE Hb. = Eubolia Dup. (pro parte).

METROCAMPA Lat.
excisaria Esp. = honoraria S. V.
honoraria S. V. . . . 66
margaritaria L. . . . 219
sequistriata Knoch. = margaritaria L.

MINOA Tr.
euphorbiata Mant. et Fab. = murinata Scop.
murinata Scop. . . . 232

MNIOPHILA Bdv.
cineraria Bdv. = sepiaria Hufn.
cineraria Gn. = cremiaria Frey.
corticaria Dup. = cremiaria Frey.
* cremiaria Frey.
sepiaria Hufn. 71

NEMORIA Hb.
aureliaria Mil. 22
* bruandaria Mil.
cloraria Dup. = pulmentaria Gn.
cloraria Hb. = viridata L.
faustinata Mil. 23
* porrinata Zel.
prasinata Wernb. = viridata L.
pulmentaria Gn. . . . 16
vernaria Haw. = viridata L.
viridata L. 25

NUMERIA Dup.
capreolaria L. et Fab. 41
pulveraria L. 42
scurearia Esp. = capreolaria L.

NYCHIODES Led.
lividaria Hb. 81

NYSSIA Dup.
* hispidaria Fab.
pomonaria Hb. 65
vertumnaria Lef. = pomonaria Hb.
zona Mant. = zonaria Dup.
zonaria Dup. 275

ODEZIA Bdv. = Tanagra Dup.

ODONTOPERA S. V.
bidentata Clk. 46
dentaria Hb. = bidentata Clk.

OPEROPHTHERA Hb. = Cheimatobia Steph.

OPORABIA Steph.
autumnata Bdv. . . . 325
dilutata S. V. 314

ORTHOLITHA Hb. = Eubolia Dup.

PACHYCNEMIA Steph.
hippocastanaria Hb . . 159

PELLONIA Dup.
* calabraria Zel.
tœnaria Tr. = calabraria Zel.
vibicaria L. 230

PELURGA Hb.
chenopodiata L. et S. V. = comitata L.
comitata L. 223

PERCONIA Hb. = Acidalia Tr.

PERICALLIA Steph.
syringaria L. 26

PHASIANE Dup. = Strenia Dup. et Tephrina Gn.

PHIBALAPTERYX Steph.
aquata Hb. 150bis
* lapidata Hb.
lignata Hb. = vittata Bork.
* polygrammata Bork.
tersata Hb. 196
testaceata Hb. = tersata Hb.
vitalbata Hb. 183
* vittata Bork.

PHIGALIA Dup.
pedaria Mant. et Fab. = pilosaria Hb.
pilosaria Hb. 48

PHILOBIA Dup. = Macaria Curt.

PHORODESMA Bdv.
bajularia Schiff. = pustulata Hufn.
pustulata Hufn. . . . 217

PROSOPOLOPHA Led. = Ligia Bdv.

PSEUDOTERPNA Hb.
agrestaria Dup. = cytisaria Rœs.
* coronillaria Hb.
cytisaria S. V. et Rœs. 13
var. cytisaria S. V. et Rœs. = pruinata Hufn.
genistaria Hb. et Vil. = cytisaria Rœs.
papillionaria Wilk. = cytisaria Rœs.
pruinata Hufn. 21

PSODOS Tr.
* alpinata Scop.
* alticolaria Mn.
horridaria Schiff. = alpinata Scop.
horridata W. V. = alpinata Scop.
quadrifaria Sulz. . . . 111
* trepidaria Hb.

PYGMŒNA Bdv.
canitiaria Frey. = fusca Thnb.
fusca Thnb. 177
venetaria Hb. = fusca Thnb.

RHODOMETRA Mey. = Sterrha Hb.

RHODOSTROPHIA Hb. = Pellonia Dup.

RHOPTRIA Gn.
asperaria Hb 133
collaria Bdv. = asperaria Hb.
collata Tr. = asperaria Hb.

RHYPARIA Hb.
* melanaria L.

RUMIA Dup.
cratœgata L. 45
luteolata L. = cratœgata L.

SCODIONA Bdv.
belgaria Hb. 63
belgiaria Gn. = belgaria Hb.
conspersaria Fab. . . . 56
emucidaria Hb. . . . 58
favillacearia Dup. = belgaria Hb.
lentiscaria Donz. . . . 59

SCORIA Steph.
dealbata L. = lineata Scop.
lineata Scop. 108

SCOTOSIA Steph.
certata Hb. 95
dubitata L. 262
* montivagata Dup.
rhamnata S. V. . . . 236
* sabaudiata Dup.
transversata Hufn. = rhamnata S. V.
undulata L. 204
vetulata S. V. 229

SELENIA Hb.
bilunaria Esp. 38
illunaria Hb. = bilunaria Esp.
illustraria Hb. = tetralunaria Hufn.
lunaria S. V. 39
tetralunaria Hufn. . . 40

SELIDOSEMA Led.
agaritharia Dard. . . . 155
ericetaria Vil. 88
perspersaria Dup. . . 96
tœniolaria Hb. 97

SEMIOTHISA Hb. = Macaria Curt.

SIONA Dup. = Scoria Steph.

STANHELIA Bdv. = Pachycnemia Steph.

STEGANIA Dup.
* cararia Hb.
permutaria Hb. = trimaculata Vil.
trimaculata Vil. . . . 243

STERRHA Hb.
sacraria L. 248

STRENIA Dup.
clathrata L. 246
* glarearia Brahm.
immorata L. 78
* tessellaria Bdv.

SYNOPSIA Hb.
fagaria Bork. = sociaria Hb.
propinquaria Bdv. . . 30
sociaria Hb. 29

TANAGRA Dup.
atrata L. 326
chœrophyllata L. = atrata L.
* tibiale Esp.

TEPRHINA Gn.
* arenacearia Hb.
artesiaria Fab. 90
assimilaria Ramb. . . 119
cineraria Dup. = var. de murinaria Fab.
convergata Vil. = partitaria Hb.
murinaria Fab. 244
myosaria Esp. = murinaria Fab.
partitaria Hb. 200
peltaria Bdv. et Dup. . 201
permutata Frey. = peltaria Dup.
petraria Hb. 247
planata Vil. = murinaria Fab.
respersaria Bork. = murinaria Fab.
rippertaria Dup. . . . 91
scutularia Dup. = peltaria Dup. et Bdv.
vincularia Hb. 9

TEPHROCLYSTIA Hb. = Eupithecia Curt.

TEPHRONIA Hb. = Mniophila Bdv.

TEPHROSIA Bdv.
* biundularia Bork.
consonaria Hb. 142
crepuscularia Hb. . . 233
extersaria Hb. = luridata Bork.
* luridata Bork.
punctularia Hb. . . . 218

THALERA Hb. = Hemithea Dup.

THAMNONOMA Led.
contaminaria Hb. . . . 308

THERA Steph.
cognata Thnb. = simulata Hb.
cupressata Dup 279
firmata Hb 271
geneata Fest. = simulata Hb.
juniperata L 240
*simulata Hb. et var. geneata Feist.
variata S. V. = simulata Hb. 266

TIMANDRA Dup.
amata L. = amataria L.
amataria L. 205

TIMIA Bdv.
*marguarita Hb.

TRIPHOSA Steph. = Scotosia Steph.

URAPTERYX Leach.
sambucaria L. 5
sambucata Dup. = sambucaria L.

VENILIA Dup.
macularia L. 307
maculata Schiff. = macularia L.

YPSIPETES Steph.
autumnalis Strom. = trifasciata Bork.

elutata Hb. = sordidata Fab.
impluviata Hb. = trifasciata Bork.
* literata Don.
ruberata Frr. = literata Don.
sordidata Fab. 112
trifasciata Bork. . . . 164

ZONOSOMA Led. = Ephyra Dup.

ERRATA ET ADDENDA

Page	36,	ligne	20,	*au lieu de*	Châlon,	*lire* Châlons.
»	69	»	26	»	augustissimus	» angustissimus.
»	82	»	1	»	Laurier pourpre	» Lamier pourpre.
»	91	»	16	»	lire	» lyre.
»	96	»	31	»	*Montpellier*	» Montpellier.
»	103	»	27	»	hypomecus	» Hypomecus.
»	135	»	23	»	les Riceys	» *les Riceys.*
»	187	»	33	»	partout	» partant.
»	190	»	11	»	Walh.	» Walk.
»	191	»	23	»	217	» 271.
»	224	»	10	»	**328 - Eupithecia pimpinellata** Hb. *lire* Eupithecia pimpinellata Hb.	
»	248	»	8	»	Sans éminences brun grisâtre *lire* Sans éminences, brun grisâtre.	
»	274	»	16	»	Tanagra tibiale Esp. *lire* * Tanagra tibiale Esp.	
»	27	»	3	*ajouter*	Asplenium.	
»	55	»	25	»	Tenoreana maritima	
»	97	»	16	»	Arenaria.	
»	161	»	21	»	Cidaria suffumata Hb. vit en juin et juillet ; la chrysalide hiverne. — Nous avons mis ici par mégarde les époques d'apparition et de chrysalidation d'une Erastria.	
»	163	»	28	»	Canche.	
»	208	»	17	»	Apanteles juniperatœ, A. Xanthostigmus ; Meteorus scutellator, M. versicolor ; Microplitis spectabilis, M. tuberculifera.	
»	220	»	21	»	Biscutella.	
»	248	»	1	»	Fidonia roraria Fab. — Robe verte. — Dorsale faite de losanges blancs, à angles arrondis, contigus aux extrémités. — Sous-dorsale blanche virant parfois au jaunâtre, continue. — Stigmatale jaune, continue ou à peine interrompue. — Ventre vert. — Pattes : les écailleuses brun rougeâtre plus ou moins lavées de verdâtre, les membraneuses vertes. — Tête arrondie, verte, le A indiqué en brun noir.	

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface v

Introduction ix

Bibliographie xv

Tableaux analytiques et descriptions :

Section I. 1

Section II. 47

Ier Groupe. — Robe blanche. 47

IIe Groupe. — Robe bleue. 61

IIIe Groupe. — Robe jaune. 70

IVe Groupe. — Robe rose 104

Ve Groupe. — Robe noire. 134

VIe Groupe. — Robe verte ou olive 169

Chenilles inconnues ou insuffisamment connues 227

Parasites des chenilles de phalènes. 269

Plantes fréquentées par les chenilles de phalènes . . . 273

Terminologie allemande 297

Table alphabétique des genres, espèces et principaux synonymes 313

Typ. et Lith. O. Godard et A. Brulliard. — Saint-Dizier.

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME IX

(Troisième Fascicule)

SAINT-DIZIER

TYP. ET LITH. O. GODARD ET A. BRULLIARD

1905

État du Clergé Constitutionnel

de la Hte-Marne

D'APRÈS UN DOCUMENT CONSERVÉ AUX ARCHIVES NATIONALES

par

M. Henri METTRIER

État du Clergé Constitutionnel

de la Hte-Marne

d'après un document conservé aux Archives Nationales

La Constitution civile du clergé est un des actes de l'Assemblée constituante sur lesquels on peut porter avec le plus de raison un jugement sévère. Non seulement elle brouilla définitivement avec la Révolution le roi, encore hésitant et timide, mais elle créa entre l'Eglise et la nation une scission profonde, dont les conséquences, aussi bien pour l'une que pour l'autre, furent incalculables et désastreuses. Sur la grave question du serment, le clergé se partagea en deux camps, les jureurs ou assermentés, partisans des idées nouvelles, et les insermentés ou réfractaires, qui préférèrent à ce qu'ils jugeaient être un devoir de conscience la renonciation à leur poste, et plus tard, quand la Législative et la Convention eurent décrété contre eux des mesures de rigueur, la déportation et la mort.

Quelle fut l'importance respective des deux partis en présence ? Il est impossible à l'heure actuelle de l'établir pour toute la France par une statistique précise, et l'on doit se borner à recueillir pour un certain nombre de diocèses le chiffre des adhésions plus ou moins libres, plus ou moins éclairées et spontanées que fournissent les documents conservés dans les archives départementales ou nationales. Pendant longtemps

même, avant que les recherches eussent commencé dans ces divers dépôts, les éléments d'appréciation manquèrent presque complètement, et trop souvent c'est au gré de leurs fantaisies et de leurs préférences personnelles que certains érudits, étrangers aux véritables méthodes de la science historique, orientèrent dans tel ou tel sens l'opinion de la majorité du clergé.

C'est ainsi que pour le diocèse de Langres, qui nous occupe particulièrement ici, M. Migneret écrivait en 1835 :

« Le clergé, en presque totalité, refusa d'accepter la constitution civile décrétée par l'Assemblée, et le clergé constitutionnel resta en grande minorité. M. de la Luzerne, après avoir été président de cette assemblée, avait hautement combattu la nouvelle mesure par plusieurs écrits qui, lus avec respect dans son diocèse, y nourrissaient une opposition que la conviction particulière de la majorité des prêtres augmentait et propageait. » (1)

Vingt ans plus tard, on trouve la même affirmation hasardée reproduite dans la préface que l'abbé Godard rédigea pour l'édition des *Œuvres complètes du cardinal de la Luzerne.* (2)

« Qu'il nous soit permis maintenant de nous séparer un instant de la personne même de M. de la Luzerne, pour faire un tableau de son clergé durant la persécution. Les écrits, l'exemple, le zèle du prélat portèrent leur fruit. Le schisme, autour de lui surtout, rencontra des confesseurs et des martyrs : la masse du clergé

(1) S. Migneret, *Précis de l'histoire de Langres.* Langres, in-8, 1835, p. 234 et 235.

(2) Abbé Léon Godard, *Le cardinal de la Luzerne, sa vie et ses ouvrages* Chaumont, in-4, s. d. Tirage à part des préliminaires des œuvres complètes du cardinal, publiées par M. l'abbé Migne en 1856, p. XLIV.

resta fidèle ; le pasteur légitime put apprendre au fond de son exil involontaire que le pasteur mercenaire s'exilait en quelque sorte lui-même et restait à Paris parce qu'il ne trouvait autour de son siège usurpé que des apostats peu nombreux, méprisables et méprisés de la saine partie des populations. »

Mais en 1858 parait *La Haute-Marne ancienne et moderne*, d'Emile Jolibois. Dans cet ouvrage, qui marque pour notre région un progrès considérable dans les études d'histoire locale, le savant auteur démolit en quelques mots la légende qui régnait jusqu'alors sans conteste :

« Le clergé des paroisses, dit-il, avait voté avec le peuple, et en majorité il prêta le serment exigé par la nouvelle constitution, bien que son chef, l'évêque La Luzerne, député de Langres, se fût retiré de l'assemblée en protestant. »

C'est tout, et l'on souhaiterait quelque chose de plus, car, si l'assertion de Jolibois (nul ne saurait le nier maintenant) est exacte, elle ne nous apprend rien sur l'importance de cette majorité de prêtres haut-marnais qui se déclarèrent partisans de la nouvelle organisation de l'Eglise établie par le pouvoir civil.

C'est au travail de l'abbé Roussel (1) qu'il faut recourir pour avoir à cet égard des renseignements plus complets. D'après le catalogue dressé en 1801 par M. Baudot, ancien vicaire général et grand archidiacre, il évalue à 407, sur un total de 831 compris dans le diocèse, le nombre des prêtres qui refusèrent le serment, et à 424 ceux qui le prêtèrent et participèrent au schisme. Et dans l'historique des paroisses du

(1) *Le Diocèse de Langres, Histoire et statistique.* Langres, 4 vol. in-4. 1873-1879.

département qui forme le tome second de son ouvrage, l'abbé Roussel donne, d'après le catalogue précédent, confirmé, dit-il, par ses propres recherches, les noms des prêtres vivant pendant la Révolution, et le parti qu'ils ont adopté. Malheureusement, c'est d'une façon trop générale, trop vague et plutôt, semble-t-il, d'après leur conduite à l'époque de la « Persécution », de 1792 à 1799, que l'abbé Roussel distingue les assermentés des prêtres fidèles ; il ne vise pas spécialement la prestation du serment, et, si l'on excepte le catalogue de l'abbé Baudot, dont nous ignorons la véritable valeur, il ne fait connaître aucune des sources (des listes d'émigrés sans doute) où il a puisé.

Nous avons trouvé aux Archives nationales une pièce qui précise et qui rectifie fort heureusement ces indications trop imparfaites. C'est la liste nominative des fonctionnaires publics ecclésiastiques de la Haute-Marne qui ont prêté ou qui ont refusé le serment prescrit par la loi du 27 novembre 1790. Cet état avait été demandé le 17 mars 1791, par le comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante, dans les papiers duquel il figure. Il fut envoyé par le Directoire de la Haute-Marne, le 17 mai ; un état complémentaire fut expédié le 27. On les trouve aux Archives nationales sous la cote D XIX, 22. Dossier 344.

Voici la teneur de cet intéressant document :

ETAT des fonctionnaires publics ecclésiastiques du département de la Haute-Marne qui ont refusé le serment prescrit par la loi du 27 novembre 1790 (*).

DISTRICT DE JOINVILLE

Nicolas DROUIN, curé de Rouvroy.

DISTRICT DE CHAUMONT

Le commandeur BELGRAND, curé d'Orges.

DISTRICT DE LANGRES

De la LUZERNE, évêque.
RÉGLÉ, curé de Saint-Pierre. (1)
CLERC, curé de Saint-Amâtre.
VARNÉ, curé d'Aprey (2).
BONNET, curé de Chatoillenot.
CORNEFERT, curé de Baissey.
GAILLET, curé de Balesmes. (3)
HENRY, curé de Bannes.
SERMENT, curé de Brennes. (4)

(*) Nous indiquons dans une série de notes les points où ce tableau contredit les renseignements apportés par l'abbé Roussel.

(1) Nicolas-Edme Régley, et non Réglé, fut curé de Saint-Pierre et Saint-Paul de Langres, de 1788 à 1801.

(2) L'abbé Roussel met ce prêtre, dont il orthographie le nom Varney, au nombre de ceux qui prêtèrent serment.

(3) Alexis Gallier, assermenté (Roussel).

(4) Il s'agit de Louis Joseph de Sermand, curé de Brennes, de 1790 à 1791.

CAUSEL, curé de Chalancey. (1)
MORTET, curé de Chameroy.
ROY, curé de Champigny.
LÉCOLIER, curé de Charmoilles. (2)
FAURE, curé de Cusey. (3)
DOMBEROT, curé de Faverolles. (4)
CHAUCHARD, curé d'Heuilley-Cotton. (5)
DESGREY, curé d'Humes. (6)
VIARD, curé de Fays-Billot.
GUERCY, curé du Pailly.
RICHARD, curé de Noidant-le-Rocheux.
GRAILLET, curé d'Ormancey.
HENRY, curé de Perrancey.
AUBERTIN, curé de Percey-le-Petit. (7)
POPON, curé de Poinson-les-Fays.
JACQUINOT, curé de Perrogney.
VARINOT, curé de Rolampont.
ECUREL, curé de Saint-Vallier. (8)
NICOLAS, curé de Torcenay. (9)
BONNET, curé de Vaillant. (10)
HUMBLOT, curé de Vauxbons.
POUPA, curé de Verseilles. (11)

---

(1) Nicolas Causel, assermenté (Roussel).

(2) Ce nom s'écrit avec deux l : Lécollier.

(3) Pierre Fort, et non Faure, est marqué dans Roussel comme ayant été condamné à la déportation, quoique assermenté. Cette condamnation s'explique mieux s'il avait refusé le serment.

(4) Ce nom s'orthographie Dombrol.

(5) Signalé dans Roussel comme s'étant rétracté après avoir prêté serment.

(6) Ce nom s'écrit Desgrez.

(7) Mammes Aubertin, assermenté (Roussel).

(8) Simon Ecurel, curé de Saint-Vallier, assermenté (*Ibid.*).

(9) Claude Nicolas *Devignes*, dans Roussel, qui le signale comme fidèle et prisonnier sous la Révolution.

(10) Assermenté selon Roussel.

(11) Jean-Armand Poupas, curé de Verseilles-le-Haut, assermenté (Roussel).

CATHERINET, curé de Villegusien.
PARISOT, curé d'Heuilley-le-Grand. (1)
MAILLARD, curé de Flagey.
AUBRY, vicaire de Saint-Pierre, de Langres.
ECUREL, — —
POISSENOT, vicaire de Saint-Amâtre.
MINOT, vicaire d'Aujeures. (2)
FAURE, vicaire de Choilley. (3)
VAUTHIER, vicaire de Courcelles-en-Montagne.
FRÉJAQUES, vicaire de Jorquenay. (4)
MEUSY, vicaire du Fays.
JOURDHEUILLE, vicaire de Leuchey.
DECOURCELLES, vicaire de Longeau.
GALISSOT, vicaire de Mardor.
TETEVUIDE, vicaire de Neuilly.
MORIZOT, vicaire de Peigney. (5)
BRETON, vicaire de Perrancey.
GARNIER, vicaire de Plesnoy. (6)
DELAPAIX, vicaire de Saint-Martin.
HENRY, vicaire de Saint-Michel. (7)
FORGEOT, vicaire de Dommarien. (8)

---

(1) L'abbé Parisot avait été membre de l'Assemblée d'élection de Langres, lors de la création de l'Assemblée provinciale de Champagne. Voyez le tableau nominatif des membres composant les Assemblées d'élection, à la fin du *Procès-verbal des séances de l'Assemblée provinciale de Champagne, tenue à Châlons, dans les mois de Novembre et Décembre 1787*. Châlons, in-4. s. d.

(2) L'abbé Roussel indique comme desservant d'Aujeures Gabriel Humblot, fidèle et déporté.

(3) Choilley étant desservi par le curé de Cusey ; il s'agit du même Pierre Fort qui a été déjà mentionné.

(4) Claude-Hubert Fréjacques, vicaire de 1790 à 1791, où il meurt, selon Roussel, qui ne signale pas sa conduite lors du serment.

(5) Louis Morisot, assermenté (Roussel).

(6) Sébastien Garnier est signalé en effet comme fidèle et déporté dans Roussel.

(7) Il en est de même d'Antoine Henry.

(8) Roussel indique comme desservant de cette paroisse Charles-Bernard-Marie Milley, fidèle et déporté.

BAILLY, vicaire de Frettes.
GIRAULT, vicaire de Villemervry. (1)
MESSAGER, vicaire de Vauxbons.
VACHEROT, vicaire de Brennes.

Pour le district de Langres, dans ces paroisses, la municipalité n'a point fait passer de procès-verbal de prestation de serment.

DISTRICT DE BOURMONT

MATHEY, desservant à Vroncourt.

DISTRICT DE BOURBONNE

Bernard ACCARIER, curé de Bourbonne. (2)
BERGER, vicaire de Bourbonne.
MAGNIEN, vicaire de Bourbonne.

Ecclésiastiques fonctionnaires publics qui ont prêté le serment

DISTRICT DE JOINVILLE

François-Antoine PETITJEAN, curé, Joinville. (3)
CONSTANTIN, vicaire, Joinville. (*Avec restriction.*)
LAPIERRE, vicaire, Joinville.
Claude GUILLAUME, chapellenie de l'hôpital, Joinville.
PÉRIN, — — —
Pierre-Henry CORNET — — —
Louis-Meumie HUTIN, Ambonville.

---

(1) François Girault, fidèle et déporté (Roussel).

(2) Ce nom est écrit Accarié dans la liste des membres composant l'assemblée d'élection de Langres, citée plus haut.

(3) Il avait été, avec Becquey, syndic de l'assemblée d'élection de Joinville.

Nicolas-Antoine DUVAUX, Annonville et Landéville.
Simon ANDRÉ, Arnancourt.
Claude GILLET, vicaire, Augeville.
Joseph PIERRET, Autigny-le-Grand.
CHIQUET, Bettoncourt.
Louis GÉRARD, Beurville.
Etienne DEMERSON, Blécourt.
Jean PATRICE, Blumerey.
Jean DORMOY, Bouzancourt.
Claude PHILIPPE, Brachay.
Pierre DUVAUX, Breuil et Rachecourt.
J.-B. GUILLOT, Charmes-la-Grande. (1) (Avec restriction.)
Nicolas BELLET, Charmes-en-l'Angle.
François Alexis LAPIERRE, Chatonrupt.
Etienne GAUTHIER, Chevillon.
François PELCERF, Cirey-le-Château.
Jean-Baptiste LUCION, vicaire, Cirfontaine.
Gabriel MARTIN, Courcelles.
Léopold DEFER, Curel et Autigny-le-Petit. (2)
François PRIGNOT, Dommartin-le-St-Père.
Henry ESPRIT, vicaire, Dommartin-le-St-Père.
Louis TULPIN, Donjeux.
Henry BOURLIER, Domremy.
François-Claude MONCEL, Doulaincourt.
Alexis GIRARD, Doulevant.
François CHANGÉ, vicaire, Doulevant. (3)
Ch. MILLIÈRE, Echenet et Gillaumé. (4) (Avec restriction.)
Nicolas HUGOT, Effincourt. (5)

---

(1) L'abbé Roussel n'indique pas la ligne de conduite de ce prêtre sous la Révolution.

(2) Il se rétracta peu après, selon Roussel.

(3) Roussel indique comme vicaire de Doulevant et de Villiers-aux-Chênes, de 1782 à 1791, Joseph Jeanson, assermenté.

(4 Fidèle, déporté et prisonnier (Roussel).

(5) Pas d'indication sur sa conduite dans l'ouvrage cité.

Joseph FRANÇOIS, Epizon. (1)
Etienne BIQUET, Flammerécourt.
Antoine PHULPIN, Fontaine et Sommeville.
Etienne RENAUD, Fronville.
Jean-Louis DENIS, Germay, Germisay et Bressoncourt.(2)
PETITJEAN, Gudmont.
Jean-Gaspard DULLIAUX, Guindrecourt et Fays.
Jean-Henry PIERRET, Gourzon. (3)
Jean HENRY, Laneuville-aux-Bois.
Nicolas PETITJEAN, Leschères.
Claude ROYER, Lézéville et Harméville.
Jean GABRIEL, Maconcourt.
Nicolas-Henry DUVAUX, Maizières.
Joseph HUMBERT, Mathons.
Nicolas MERCIER, Montreuil-sur-Thonnanee.
Gaspard SALME, Morancourt.
Jean-Hubert PHULPIN, Mussey.
Jean COLLET, Nomécourt. (4)
Jean-Baptiste-Nicolas GEOFFROY, Noncourt.
François LEGENDRE, Osne-le-Val.
Léopold-Clément PANTAGAINE, vic., Paroy.
François ATTENOT, Pautaines. (5)
Jean-François DEFLEURY, Pancey. (6)
Jean-François MILLIÈRE, Poissons.
CHARPENTIER, vic., Poissons.
Pierre DUVAUX, Rachecourt. (7)
Pierre LAMBERT, Roches et Bettaincourt.

---

(1) Fidèle et déporté.
(2) Fidèle et déporté.
(3) Idem.
(4) Il se serait rétracté promptement et aurait été déporté.
(5) Ancien membre de l'assemblée d'élection de Joinville, ainsi que Millière, curé de Poissons.
(6) François Fleury, selon Roussel.
(7) Ce prêtre figure deux fois dans la liste, comme curé de Breuil et de Rachecourt.

François DERMUSSON, Rupt.
Joseph VALLET, Saucourt.
François FLEURET, Sailly.
Pierre-Joseph HINCELOT, Sommermont.
Louis-Didier GENGOULT, Soulaincourt et Aingoulaincourt.
François PINCEMAILLE, Suzannecourt.
Jean-Baptiste-François PATIN, Thonnance-les-Moulins.
Jean-Baptiste CHARROY, Thonnance-les-Moulins et Brouthières.
AUBERTIN, Vaux-sur-St-Urbain.
PHULPIN, Saint-Urbain.
RAMIER, vic., Saint-Urbain.
FRANCHIMONT, Vecqueville.
Nicolas HUMBLOT, Villiers-s/-Marne. (*Avec restriction.*)

DISTRICT DE SAINT-DIZIER

Pierre-François HENRIET, Perthes.
Jean-Baptiste RAULET, Chancenay et Bettancourt. (1)
Claude LEGROS, Hoéricourt.
CONTAT, Hallignicourt, mort avant la publication du décret. (2)
Louis-Just DE SAINT-VINCENT, Laneuville-au-Pont. (3)
Jean-Baptiste PILLERET, Moëslains et Valcourt. (4)
Pierre-François SOURDAT, Villiers en-Lieu.
Jean CLÉMENT, curé de Notre-Dame, Saint-Dizier. (5)
Charles Pierre DAMIEN, 1er vicaire, Saint-Dizier.
Jean-Baptiste PLUSIEURS, 2e vicaire, Saint-Dizier.

---

(1) L'abbé Roussel l'indique comme fidèle et déporté.

(2) Remplacé par J.-N. Gaudry, assermenté (1791-1816).

(3) Fidèle et prisonnier (Roussel).

(4) Il se rétracta et fut déporté, selon Roussel.

(5) Le curé de Notre-Dame et ses vicaires prêtèrent serment le 16 Janvier 1791. Le vicaire Damien se rétracta et fut mis en prison en 1796. Le clergé de Lanoue et de Gigny prêta serment le 23 Janvier. *Mémoires de la Société des Lettres de Saint-Dizier*, T. IV, 1885-86, p. 303.

Jean-Baptiste JOLLY, régent, Saint-Dizier.
Henry-Nicolas COLMART, curé, Gigny, faubourg. (1)
Louis-Marie CELLIER, vicaire, Gigny.
Etienne CORNU, curé, La Noue.
François GERMINEL, vicaire, La Noue.
Antoine-René-Xavier BRAUX-DUPLESSIS, Eclaron.
DESCHAMPS, vicaire, Eclaron.
ROYER, vicaire, Eclaron.
Jacques JACQUOT, Allichamps.
Thierry SENART, Attancourt. (2)
Léonard CRAYE, Braucourt et Frampas. (3)
Louis DIDIER, Humbécourt. (4)
BAVEUX, Louvemont, mort.
Jean-Baptiste MARCHAND, Eurville.
Paul-Toussaint COLOMBÉ, Bienville.
LEGROS, Chamouilley, a sa retraite, a prêté serment.
MATHIEU, Narcy. (5)
Claude CALLOT, Prez-sur-Marne.
François-Xavier-Augustin PISSOT, Roches-sur-Marne.
Jean-Pierre DURAGET, Villiers-aux-Bois. (6)
Pierre François OUDOT, Wassy.
Charles-Antoine JEAND, 1er vicaire, Wassy.
Urbain COQUARD, 2e vicaire, Wassy.
Edmond BERTHELEMY, Montier-en-Der. (7)
Claude ROUYER, vicaire, Montier-en-Der.
Nicolas REMY, habitué, Montier-en-Der.
MONGEOIS, Ceffonds.

---

(1) Fidèle et déporté, selon Roussel.
(2) Fidèle et déporté (Roussel).
(3 à 6) Idem.
(7) Il se rétracta avant sa mort, survenue probablement en 1793. Comme le curé de Wassy, Oudot, le curé de Montier-en-Der avait fait partie de l'Assemblée d'élection de Joinville.

Hubert WANDELAINCOURT, Planrupt, élu évêque du département. (1)

Pierre-Charles SEVESTRE, Longeville. (2) (*Avec restriction.*)

Claude-Antoine SIMON, vicaire, Longeville. (*Avec restriction.*)

DUPUIS, Droyes.

Louis-Alexis GRAMMAIRE, Louze.

Louis BONNAIRE, desservant, Puellemontier.

Jean-Baptiste HERBIN, curé de Notre-Dame, Sommevoire. (*Avec restriction.*)

Claude THEVENIN, chapelain de Saint-Jean-Baptiste, Sommevoire.

Jean-Baptiste COLLIN, chapelain de la chapelle du matin, Sommevoire.

Marie-David RAUSSIN, curé de Saint-Pierre, Sommevoire.

Pierre PAQUIER, vicaire, Sommevoire.

Jean-Chrysostôme DRUESME, Anglus. (3)

Antoine LARCHER, Nully. (4) (*Avec restriction.*) (5)

Joseph THIÉBLEMONT, Sauvage-Magny.

Nicolas LAUROY, desservant, Thilleux.

François CORMONT, Tremilly. (6) (*Avec restriction.*)

Louis PIERRET, Laneuville-à-Remy et Bailly.

---

(1) Wandelaincourt fut élu évêque de la Haute-Marne par les électeurs du département le 28 mars 1791. Il obtint 172 voix sur 248. Le 28 du mois précédent, les mêmes électeurs avaient nommé, par 184 voix sur 326, Gobel évêque in partibus de Lydda ; mais, comme celui-ci avait été élu aussi dans le Haut-Rhin et à Paris, il opta pour ce dernier siège. Le procès-verbal de l'élection de l'évêque constitutionnel se trouve aux archives départementales de la Haute-Marne, N 68. Le nombre des électeurs avait été bien plus considerable au mois de mai 1790, pour la nomination du conseil général du département ; il oscille alors autour de 400.

(2) Fidèle et déporté (Roussel).

(3) Ce nom est orthographié Druesne, dans Roussel.

(4) Orthographié *Neuilly* dans l'original, comme dans les anciens documents.

(5 et 6) Fidèles et déportés.

Jacques FOISSY, Mertrud. (1)

Charles-Antoine JEAND, vicaire de Wassy, desservant, Montreuil.

BARROIS, curé, Montreuil.

THEVENIN, Robert-Magny.

Louis-Charles VALLOIS, vicaire, Robert-Magny.

Jean-Félix-Gabriel HERBIN, Vaux-sur-Blaise, a prêté serment, a sa retraite.

Nicolas CHOBANT, vicaire, Vaux-sur-Blaise.

Joseph HUTINET, Voillecomte.

Jean-Gaspard DULLIEAUX, Fays.

François DEGOY, Domblain.

Charles MAUGERY, vicaire, Domblain.

Jacques ORY, Dommartin le-Franc.

Louis GÉANT, vicaire, Dommartin-le-Franc.

MATHIEU, Doulevant-le Petit.

TOUSSAINT, vicaire, Doulevant-le-Petit.

Michel-Louis HOULOT, Magneux et Brousseval.

Paul LAPIERRE, Sommancourt. (2)

Claude HUMBERT, Troisfontaines-la-Ville.

Pierre-François RICHARD, Valleret et Flornoy.

François BALTHASAR, Ville-en-Blaisois. (3)

Jean-Baptiste VAUTRIN, Avrainville.

Joseph LEGENDRE, vicaire, Mertrud.

DISTRICT DE LANGRES

FOUÉ, Prangey. (4)

REGNAULT, Germaine.

CARBILLET, Prauthoy.

ANDRÉ, Cohons. (5)

---

(1) Jacques Foissey, assermenté et cependant prisonnier.
(2) Il se rétracta, d'après Roussel.
(3) Baltazard, fidèle et déporté.
(4 et 5) Fidèles et déportés.

MORISOT, Praslay.
REGNAUT, Arbot.
DAPREMONT, Dampierre.
CHEVALIER, Vitry-en-Montagne. (1)
LAURENT, Musseau.
LEGOUX, Hortes. (2)
CARBILLET, Chassigny.
LACORDAIRE, Giey-sur-Aujon.
SURGET, curé de Saint-Martin, Langres.
JACOB, Rivières-les-Fosses.
SEGUIN, Colmier.
GORILLON, Esnoms.
MILLERAND, Charmes. (3)
FORGEOT, Villars-Montroyer. (4)
CAILLET, Montsaugeon.
NAUDET, Occey.
ANDRÉ, vicaire, Chatenay-Vaudin.
LIÈVRE, Santenoge.
NOIROT, Poiseul.
MALLET, Noidant-Chatenoy.
LAMBERT, Frécourt.
MARTIN, Saint-Broingt-le-Bois.
BRIGANDET, Palaiseul.
GIRONDE, Saint-Loup.
LECLERC, La Margelle.
MATHIEU, vicaire, Bay. (5)
MOUSSU, Isômes.

(1 Fidèles et déportés.

(2) Roussel dit qu'il prêta probablement serment.

(3) Fidèle, prisonnier et déporté.

(4) Un des principaux champions de l'Eglise constitutionnelle dans la Haute-Marne. Il expliqua en 1791 sa conduite dans une *Lettre à M. de la Luzerne, ci-devant évêque de Langres*, dont on trouvera un extrait dans l'abbé Godard, *op. cit.*, p. XLVII.

(5) Signalé comme fidèle et déporté dans Roussel.

DESALLE, Poinson-les-Grancey.	
MONDON, Marcilly. (1)	*(Avec restriction).*
LEFEBVRE, Lannes. (2)	—
CORDELAY, Chalindrey.	—
TASSEL, vicaire, Chalindrey. (3)	—
HUGUENIN, Piépape. (4)	—
HUGOT, Corgirnon. (5)	—
DELABAT, Chauffourt. (6)	—
BAUDOT, Rouvres. (7)	—
ANDRIOT, vic., Rouvres.	—
TESTEVUIDE, Culmont. (8)	—
ROBIN, Orbigny au-Mont. (9)	—
ROBERT, Les Loges. (10)	—
FORGEOT, Orbigny-au-Val. (11)	—
HUGOT, Neuilly-l'Evêque.	—
HUMBLOT, vic., Chaudenay.	—
DAUBERIVE, Rougeux. (12)	—
CANIPAROT, Frettes. (13)	—
JACOB, Rosoy. (14)	—
BERGER, vic., Rochetaillée. (15)	—
JOSSINET, Corlée. (16)	—
BLANCHARD, Tornay. (17)	—
COLIN, Genevrières. (18)	—
BRUGNON, Voisines. (19)	—
GAULLET, Gilley. (20)	—
PROVENCHÈRE, vic., Marac. (21)	—

(1 à 7) Signalés comme fidèles et déportés, dans Roussel.

(8 à 11) Fidèles et déportés.

(12) Nicolas Daubrive, fidèle (Roussel).

(13 à 17) Fidèles et déportés.

(18) Fidèle et déporté, martyrisé en 1792, au séminaire de St-Firmin, à Paris (Roussel). Il avait été élu administrateur du district de Langres, le 15 septembre 1790. (Arch. dép. de la Hte-Marne, N 67).

(19 à 21) Indiqués comme fidèles.

(20) Roussel le nomme Antoine-Stanislas Gaulle.

CAUBLOT, Bussières. (1) *(Avec restriction).*
HUTINET, vic., Bussières. —
FEYTOUT, Courcelles-Val-d'Esnoms. (2) —
JEANNIOL, Bourg. (3)
GARNIER, Lecey. (4) *(Avec restriction).*
VARNEY, vic., Rivières-les-Fosses. —
JACQUINOT, Bonnecourt. (5) —
HUMBLOT, Aujeures. (6) —
PROQUOT, Montlandon. (7) —
CORNET, Rivières-le-Bois. (8) —
DECHAMPEAUX, Saint-Geosmes. (9) —
LOMPREZ, Coublanc. (10) —
RIGOIGNE, Grenant. (11) —
MILLET, Dommarien. (12) —
MARTIN, Saint-Broingt-les-Fosses. (13) —
HENRY, vic., Troischamps. (14) —
THÉNARD, Saules. (15) —
LANGUEREAU, Changey. (16) —
HUGUENIN, Violot. (17) —
MONGINOT, Grandchamp. (18) —
CAUBLOT, Chauffourt. —
DAUBERIVE, Aubigny. (19) —
MARIOTTE, Saint-Maurice et Chatenay-Mâcheron. (20) —
PARISEL, Lannes. —

DISTRICT DE BOURMONT

Christophe-Hilaire BOURGOGNE, Bourmont. (21)
François HENRYS, Brainville. (22)

(1 et 2 Indiqués comme fidèles.

(3 à 20) Tous ces prêtres sont indiqués comme fidèles et déportés dans Roussel.

(12) Le nom est écrit Milley dans Roussel.

(21) Christophe de Bourgogne fut curé de Bourmont de 1768 à 1792.

(22) Ce nom est écrit Henry dans Roussel.

Ignace GAUDÉ, Hâcourt. (1)
Joseph LEPLATRE, Illoud.
Jean-François QUENTIN, Saint-Thiébaut.
PITOIS, Soulaucourt. (2) (*Avec restriction.*)
MARIOTTE, Chaumont-la-Ville.
Joseph FERRET, Graffigny.
Etienne LAURENT, Nijon.
CLÉMENT, Outremécourt.
Louis PELGRIN, Sommerécourt, député à l'Assemblée nationale, n'a point envoyé le certificat de prestation. (3)
François BIEZ, Breuvanne (*Avec restriction*).
MARIOTTE, Champigneulle.
François LIÉBAULT, Doncourt.
Sébastien GARNIER, Germainvilliers. (4)
JOLLY, Colombey. (5) (*Avec restriction*).
Michel-Claude CAULLET, Merrey.
ROBERT, Choiseul. (6)
Pierre BUREL, Meuvy.
MANGIN, Is. (7)
Denis BOURGEOIS, Lenizeul.
Nicolas BAUDARD, Huilliécourt. (8)

---

(1) Celui-ci est orthographié Gaudez dans le même auteur.

(2) Signalé comme fidèle et prisonnier.

(3) Pellegrin, et non Pelgrin, fut, avec Huot de Goncourt, député électeur du bailliage de Bourmont à l'assemblée de réduction du bailliage de Bar-le-Duc. Huot de Goncourt fut admis à la Constituante à titre supplémentaire, comme représentant le Bassigny-Barrois, le 24 août 1789 ; Pellegrin remplaça, le 23 novembre suivant, Collinet, curé de Ville-sur-Illon, démissionnaire. (Brette, *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats-Généraux de 1789*, II, p. 174, 266. Voy. aussi la revue *La Révolution française*, t. XXXI, p 427 469).

(4 et 5) Fidèles et déportés (Roussel).

(6) Ce nom de Robert n'est que le prénom du curé de Choiseul, qui s'appelait en réalité Alexis-Robert Jamoy. Il est mis par Roussel au nombre des prêtres fidèles et déportés.

(7) Nicolas de Mangin, assermenté et rétracté, mort en 1792 (Roussel).

8) Il se rétracta en 1795 (Roussel).

Jean SIMON, Ozières et Thol.
Claude RENAULT, Romain. (1)
Toussaint LEBLANC, Prez-sous-Lafauche.
Antoine-Henry SENAULT, Allianville. (2)
Hyacinthe SENAULT, Chalvraine. (3)
Charles-Joseph HUTIN, Harréville. (4)
Bernard BASTIER, Goncourt. (5)
François-Alexis JAUSSAUD, Liffol-le-Petit.
Laurent TROTTOT, Saint-Blin.
Lucien LA COUR, Clinchamp. (6)
Nicolas-François MALAISÉ, Humberville.
Antoine ROBLOT, Manois.
Melchior PERRIN, Orquevaux.
Louis-Nicolas MUTEL, Semilly. (7)
Jean-Richard DUBOIS, Vesaignes.
GARNIER, Reynel.
Hilaire-Didier LEVASSEUR, Busson.
VITRY, Bassoncourt.
ANDREUX, Rimaucourt.
Nicolas MONGIN, Ecot.
Claude MOREL, Longchamp. (8)
Jacques REGNIER, Consigny. (9) *(Avec restriction.)*
François-Laurent ROUGELIN, Millières.
BEUGNIOT, Ninville. (10)
Jean-Baptiste FORT, Clefmont.
Charles-Antoine MICHAUX, Noyers.
Antoine DINET, Perusse.

---

(1) Claude Regnault se serait aussi rétracté à la même époque.
(2 à 5) Tous ces prêtres sont signalés comme fidèles dans Roussel.
(6) Il est nommé Lucien Delacourt dans l'ouvrage précédent.
(7) Fidèle et déporté (Roussel). Il avait été membre de l'assemblée d'élection de Chaumont.
(8) Morlet dans Roussel.
(9) Fidèle, déporté et prisonnier.
(10) Roussel orthographie Beugnot.

Pierre-Nicolas DUCASTEL, Daillecourt.
Louis-François MONGIN, Maisoncelles.
Jean PASSETEMPS, vic., Bourmont.
Pierre RENAULT, Gonaincourt.
Jean-Baptiste TABARY, Malincourt.
Claude-Elophe MESSAGER, Graffigny.
Pierre-Charles LE PAGE, Chemin.
Florentin MIDENET, Vaudrecourt.
Pierre-Félix BONNELET, Bassoncourt.
Pierre-Hubert LEFORT, Bourg-Sainte-Marie. (1)
Philippe-François PLUMEREL, Levécourt.
Pierre MATHIEU, La Fauche.
François HUTIN, Leurville.
Sébastien BOTTIN, Reynel.
Nicolas JOURDEUIL, Menouveaux.
François-Noël HAQUIN, Bussières. (2)
François POTHIER, vic., Clefmont.
Louis LE MOLT, principal du Collège, Bourmont.
Louis CAILLET, régent du Collège, Bourmont.
Joseph GARNIER, vic., Breuvannes. (3) (Avec restriction.)

DISTRICT DE BOURBONNE

Jean POINCARRÉ, Coiffy-la-Ville. (4)
Simon HUMBLOT, vicaire, Coiffy-le-Château (*Avec restriction*). (5)
JACOB, vic., Damprémont.
THOMAS, vic., Laneuvelle (*Avec restriction*). (6)
JEANNIOT, Moncharvot.
Charles MICHAUX, Fresne.
BARATE, vic., Enfonvelle. (7)

---

(1) Lefort ou Faurt.
(2) Ce nom s'orthographie Acquin, dans Roussel.
(3 à 6) Fidèles et déportés.
(7) Selon Roussel, Enfonvelle aurait eu pour curé, de 1791 à 1793, François Gaillet, assermenté.

BOURDAULT, Villars-Saint-Marcellin. (1) (*Avec restriction.*)
Henry VIBERT, vic., Laferté-sur-Amance.
[François CAMUSET], Anrosey. (2) (*Avec restriction*).
Antoine DESALLE, Pisseloup.
Jacques BERTENET, vic., Guyonvelle.
LAURENT, Soyers. (3) (*Avec restriction.*)
Nicolas LE MOINE, vic., Velle.
Nicolas HUDELET, Montigny-le-Roi (4). (*Avec restriction*).
Nicolas ROUGÉ, Avrecourt et Forfilières. (5) —
Sébastien NOIROT, Dammartin. (6) —
GARNIER, Epinant. (7) —
THIRION, La Villeneuve. (8)
PETITOT, vic., Meuse. (9) (*Avec restriction.*)
[Nicolas PRÉVOST], Provenchères. (10) —
vic., Récourt. (11) —
Nicolas PERREY, Sarrey. (12)
Claude ASTIER, Pressigny. (13) (*Avec restriction*).
ESMARD, vic., Broncourt. (14) —
Jean-Louis LAURENT, vic., Charmoy (15) —
RORET, vic., Farincourt.
Simon ROY, Maizières.
Etienne CHOPITEL, Pierrefaite. (*Avec restriction*).
CRESSONNIER, vic., — (16) —
Gaspard AILLET, Savigny. (17) —
PIOT, vic., Parnot. (18) —
PELLETIER, vic., Beaucharmoy. (19) —

---

(1) Joseph Bourdot, fidèle (Roussel).

(2) Sur la liste des Archives nationales, le nom du curé d'Anrosey a été laissé en blanc. Nous l'avons rétabli d'après Roussel, qui met ce prêtre au nombre des curés réfractaires.

3 à 8) Fidèles et déportés.

(9) Le desservant de Meuse, d'après Roussel, eût été Nicolas-Augustin Henriot, assermenté.

(10 et 11) Même remarque que pour le curé d'Anrosey. Nous n'avons pu trouver le nom du vicaire de Récourt.

(12 à 19) Fidèles et déportés. L'abbé Perrey est indiqué comme s'étant rétracté après serment.

Simon D'HIVERT, Fresnoy. (1)
MOREL, Maulain et Lécourt.
ROBERT, Pouilly, (2) (*Avec restriction*).
BOURNOT, Ravennefontaines. (3)
Pierre-Nicolas CORNEVIN, Rançonnières. (4)
Nicolas REGNIER, vic., Andilly. (*Avec restriction*).
François REGNIER, vic., Andilly. —
DAUBRIVE, vic., Lavernoy. (5) —
Nicolas FOISSEY, Saulxures. (6)
François DAUBRIVE, Vicq. (7) (*Avec restriction*).
Etienne-Bernard LEMOLT, Serqueux.
Charles HUGUENIN, Aigremont. (8) (*Avec restriction*).
Claude VIRON, vic., La Rivière. (9) —
Joseph BOULANGER, Voisey. (10)
GAILLET, vic., Genrupt. (11)
Xavier PHILIPPE, Melay.
Joseph BERTHRAND, Neuvelle-les-Voisey. (12)
Louis LEVAIN, vic., Neuvelle-les-Voisey.
Pierre-Nicolas CHEVILLÉ, Varennes.
Alexis COLLIN, Arbigny.
Etienne ROSIÈRE, Chézeaux. (13) (*Avec restriction*).
Jean-Baptiste LIÈVRE, Champigny. (14) —

---

(1) Ce nom s'orthographiait Dhyvert. Fidèle et déporté.

(2) Etienne-Robert Jamey, dans Roussel. Ce prêtre était frère du curé de Choiseul. Fidèle et déporté.

(3 à 5) Fidèles et déportés.

6) Roussel n'indique pas le parti adopté par le curé de Saulxures.

(7 à 9) Fidèles et déportés.

(10) Le curé de Voisey, au moment de la prestation du serment, aurait été, d'après Roussel, un nommé Louis Levain, fidèle et déporté. Louis Boulangier (et non, comme le porte la liste précédente, Joseph Boulanger) aurait résigné ses fonctions en 1790.

(11 L'abbé Roussel ne parle pas de ce prêtre. Il indique comme curé de Genrupt, de 1782 à 1792, Boisgegrain, probablement assermenté.

(12 à 14) Fidèles et déportés.

DISTRICT DE CHAUMONT

Nicolas BABOUOT, curé, Chaumont. (1)

Joseph BOUCHOTTE, 1er vicaire, Chaumont. (2)

Nicolas-Henry LEGOY, 2e vicaire, Chaumont.

Claude PETIT, 3e vicaire, Chaumont.

Joseph SIMON, doctrinaire, recteur du Collège, Chaumont.

Jacques BOYER, doctrinaire, procureur du Collège Chaumont.

Charles-Edme THÉRIAT, doctrinaire, préfet, professeur de théologie, Chaumont.

Jean-Baptiste TITRAND, doctrinaire, Chaumont.

Jean-Gallon DELABASTIDE, doctrinaire, Chaumont.

BARBOTTE, doctrinaire, Chaumont.

BERTHAUT, doctrinaire, Chaumont.

Martin SARRAZIN, doctrinaire, Chaumont.

Antoine SALLERON, doctrinaire, Chaumont.

Jean-Baptiste DORMOY, aumônier de l'hôpital, Chaumont.

Jean-François RAGOT, curé de Châteauvillain et Marmesse, mort ; n'a pas prêté serment.

Jean CALMELET, Latrecey.

Denis TROUBLE, Créancey et Montribourg.

Joseph DELOMPREZ, Essey et Pont-la Ville.

Charles-Antoine ARMAND, Cirfontaines et Aizanville. (3)

Claude-François DUMEY, Arc, Montot, Valbruant.

---

(1) Curé de Chaumont de 1764 à 1802, un des principaux soutiens de l'Eglise constitutionnelle dans le diocèse de Langres.

2) Desservant de Saint-Agnan, devint vicaire épiscopal de l'évêque Wandelaincourt.

(3) Roussel indique comme curé d'Aizanville, de 1775 environ à 1793, Nicolas-Mathurin Roch, assermenté ; comme curé de Cirfontaines, Charles-Antoine Armand, également de 1775 à 1793.

Nicolas JAPIOT, Cour-Lévêque et Coupray. (1) (*Avec restriction*).

Sébastien MENNE, vic., Arc. (*Avec restriction*).

Sébastien MENNE, Richebourg. (2). (*Avec restriction*).

François LAMBERT, vic., Bugnières.

François DELERY, Aubepierre et Longuay. (3)

Sébastien GARNIER, Dancevoir. (4) (*Avec restriction*).

Nicolas DODERET, vic., Coupray et Montribourg.

AUBREVILLE, Andelot. (5)

Pierre-François-Joseph DELTOUR, Blancheville. (6)

Louis-François LEX, Bourdons. (7)

Charles-Joseph ANMONT, Chantraines. (8)

Pierre-François-Louis AUBRON, vic., Cirey-les-Mareilles.

Pierre VENARD, Forcey.

Nicolas-Hilaire L'ŒILLEY, Mareilles.

Jean-François HURÉ, Montot. (9) (*Avec restriction*).

Nicolas MARTIN, Signéville. (10)

Nicolas GILLET, desservant, La Crête, abb. Morteau.

Nicolas CHARLES, Biesles. (11)

Jean GUICHENOT, Ageville et Esnouveaux.

Nicolas AMIOT, vic., Chamarandes.

André MAGDELAINE, Choignes. (12) (*Avec restriction*).

Jean-Baptiste ROUGÉ, Lanques. (13) —

(1 et 2) Fidèles et déportés.

(3) Roussel indique comme curé spécial de Longuay Leclerc de Vodonne, fidèle et déporté.

(4) Le curé de Dancevoir se rétracta et fut condamné à la déportation.

(5) Il en fut de même pour le curé d'Andelot.

(6) Fidèle et déporté selon Roussel.

(7) Lex devint vicaire épiscopal de l'évêque de la Haute-Marne.

(8) Il se serait rétracté, selon Roussel, qui l'appelle Aumont.

(9 et 10) Signalés comme s'étant rétractés et ayant été déportés.

(11) Vicaire épiscopal de Wandelaincourt.

(12) Ou Madelaine, fidèle et déporté.

(13) Fidèle et déporté.

François RAVIER, vic., Laville-au-Bois. (1)
Pierre BRETON, Puits-des-Mèzes. (2)
Claude GALLIER, Sarcey.
Nicolas ROBERT, Blaise-le-Châtel. (3) (*Avec restriction*).
Louis DUBOIS, vic., Argentolles, Pratz, Buchey. (4) (*Avec restriction*).
Claude-François MALHERBE, Biernes, Harricourt.
Antoine JEANNIN, Lamothe. (5) (*Avec restriction*).
Laurent-Eugène TARTET, Marbéville, Mirbel.
Louis COUSIN, Aizancourt. (*Avec restriction*).
Claude-Antoine CHAMBREY, Champcourt, Curmont. (6). (*Avec restriction*).
Antoine DROUIN, Colombey, La-Villeneuve. —
D'ARBIGNY, vic., — —
François BOURGEOIS, Daillancourt. (7) (*Avec restriction*).
Antoine GILLOT, Guindrecourt.
Charles BARBIER, Bologne. (8)
François SOMMIER, vicaire, Annéville. (9) (*Avec restriction*).
François BRELET, Condes, Brethenay. (10)
François BRIGAULT, Briaucourt. (11)
René-Pierre DINET, Darmannes.
Claude-Maurice L'ABBÉ, Jonchery, Laharmand.
COFFINET, Lamancine. (12)
Joseph RICHARD, Marault. (13)
Didier-Toussaint NANCEY, Riaucourt.

---

(1) Fidèle et déporté.
(2) Il se rétracta et fut déporté.
(3 à 5) Fidèles et déportés.
(6) Il se rétracta et fut déporté.
(7-9) Fidèles, déportés ou prisonniers.
(10-11) Ils se rétractèrent, selon Roussel.
(12) Fidèle et déporté.
(13) Il se rétracta et fut déporté.

Claude GRANDJEAN, Rochefort. (1)

Augustin BENOIST, vicaire, Roôcourt-la-Côte.

Pierre-Nicolas DIDIER, Treix.

Simon VOILLEMIN, Bricon. (2) *(Avec restriction).*

Pierre CHARLES, Autreville. (3)

Nicolas DEGRISELLE, Blessonville. (4) *(Avec restriction).*

Henri-Joseph DECHAMPEAU, Braux. (5)

Etienne RABOT, Villiers-le-Sec et Buxières. (6) *(Avec restriction).*

Edme BLANCHOT, Montsaon. (7) *(Avec restriction).*

Etienne LAURENT, vicaire, Orges.

Joseph ROZE, Semoutiers. (8) *(Avec restriction).*

Simon-Edme MONNEL, Valdelancourt. (9)

Edme VIANDEY, Juzennecourt.

Antoine GALNANT, Blaisy. (10)

Robert CHEMERY, Euffigneix. (11) *(Avec restriction).*

Nicolas LARCHER, Gillancourt.

Joseph CHARDIN, La Chapelle. (12) *(Avec restriction.)*

Edmond-Pierre DELACROIX, vicaire, Laneuville-au-Roy. (13) *(Avec restriction).*

Jean DUFOUR, Meures.

Nicolas VILLEMINOT, Montheries, Lavilleneuve. (14) *(Avec restriction).*

Nicolas MORTET, Saint-Martin. (15) *(Avec restriction).*

(1-4) Fidèles. Pierre Charles se serait rétracté.

(5) Ce nom est écrit Dechampeaux, dans Roussel.

(6) Il se rétracta.

(7) Fidèle et déporté.

(8) Fidèle et déporté.

(9) Il avait été élu le 27 mars 1789 député du bailliage de Chaumont aux Etats généraux, pour l'ordre du clergé, par 233 voix sur 408. Voy. le procès-verbal de l'ordre du clergé, Arch. nat., Ba 32.

(10-14) Fidèles et déportés.

(15) Indiqué par Roussel comme prisonnier quoique ayant prêté serment. Il est probable qu'il se rétracta postérieurement.

Nicolas VARNEY, vicaire, Sarcicourt. (1)
Jean-Baptᵗᵉ JEANNIOT, Sexfontaines. (2) *(Avec restriction).*
Jean-Baptiste SILVESTRE, Vaudrémont. (3) —
Charles CACHET, Laferté-sur-Aube. (4) —
Etienne GOBERT, Dinteville. (5) —
Nicolas SEUROT, Lanty. (6) —
Nicolas MARTINOT, vicaire, Lanty. —
Jean-Baptiste GERVAISE, Maranville.
Nicolas LICOT, Ormoy-sur-Aube. (7). *(Avec restriction).*
EUVRARD, vicaire, Rennepont. (8)
Gabriel-Rémond VOIRIN, Silvarouvres. (9) *(Avec restriction).*
Henri VIGROUX, Villars-en-Azois. —
Simon-Edme BERNARD, vicaire, Silvarouvres. (10)—
Jean-Baptiste ROGER, Nogent-le-Roi. (11) —
Claude THOMAS, vicaire — —
Jean-Baptiste CAUSARD, Donnemarie et Essey.
Hyacinthe GAVET, Mandres.
Nicolas THOMAS, Odival. (12) *(Avec restriction).*
Simon-Antoine DESSAINT, Poinson-les-Nogent. (13)
Jean FRY, vicaire, Donnemarie et Essey.
Jean-Baptiste RACLOT, Thivet. (14)
Sébastien CAUBLOT, Vitry-les-Nogent. (15) *(Avec restriction).*
François DALLE, Poulangy et Louvières.
Etienne PECHINEY, Brottes et Chamarandes. (16)

---

(1) Se rétracta.

(2-3) Fidèles et déportés.

(4) Roussel donne comme curé de Laferté en 1791 Claude Petit, sans dire s'il prêta serment.

(5-6) Fidèles. L'abbé Gobert est nommé Jobert dans Roussel.

(7 Fidèle.

(8) Il se rétracta et fut déporté.

(9-12) Fidèles.

(13) Ce nom est orthographié Dessain dans Roussel.

(14) Fidèle. Il fut guillotiné à Mirecourt en 1794.

(15) Déporté.

(16) Roussel indique comme curé de Chamarandes Antoine Amiot, assermenté. Le curé de Brottes, Péchiney, se rétracta et fut prisonnier.

Jean-Baptiste GIRARDIN, Crenay. (1)
Pierre PETITOT, Foulain. (2) *(Avec restriction)*.
Philippe-François ARMINOT, Leffonds.
Pierre JUY, vicaire, Louvières. (3) *(Avec restriction)*.
François-Xavier DUFOUR, Luzy, Verbiesles.
GEOFFROY, Marnay. (4)
Mammès TISSERAND, Neuilly-sur-Suize.
Joseph-Jean CAPPERON, Vesaignes. (5)
Remy GIRAULT, Villiers-sur-Suize.
Louis ROUX, Vignory. (6)
Nicolas-Gaspard TRUCHOT, Buxières, Froncles, Provenchères. (7) *(Avec restriction)*.
ROYER, Oudincourt. (8) —
Claude-Charles-François GARNIER, Soncourt. (9)
Jacques MICHEL, Viéville et Roôcourt-la-Côte. (10)
Joseph LESŒUR, Vraincourt.
François DROUAILLET, Vouécourt. (11) *(Avec restriction)*.
Etienne VOLLAND, vicaire, Vignory.

---

(1) Il se rétracta.

(2-3) Fidèles et déportés.

(4) Fidèle, déporté et prisonnier.

(5) Fidèle et déporté.

(6) Louis Roux fut curé de Vignory de 1787 à 1791. Il devint vicaire épiscopal de Wandelaincourt et fut élu en septembre 1792 représentant du peuple pour la Haute-Marne à la Convention nationale.

(7-9) Fidèles, déportés.

(10) L'abbé Michel avait été membre de l'assemblée d'élection de Chaumont.

(11) Fidèle et prisonnier.

Telle est la pièce conservée aux Archives nationales. En récapitulant maintenant par district le chiffre des adhésions et des refus, on a le tableau suivant :

DISTRICTS	SERMENTS sans restriction	SERMENTS avec restriction	REFUS de serment	NOMBRE TOTAL des prêtres par district
Saint-Dizier.	69	5		74
Joinville . .	70	4	1	75
Bourmont. .	64	5	1	70
Chaumont. .	81	45	1	127
Bourbonne .	26	29	3	58
Langres . .	33	48	55	136
TOTAUX . .	343	136	61	540

Ce qui donne en chiffres ronds une proportion de :

Refus de serment . . .	**11,5 %**
Serments avec restriction.	**25 %**
Adhésions complètes . .	**63,5 %**

Cette proportion diffère beaucoup de celle indiquée par l'abbé Roussel, puisque, selon cet auteur, le nombre des prêtres assermentés n'aurait été supérieur que de dix-sept à celui des prêtres conformistes. Mais il faut remarquer que l'abbé Roussel vise spécialement l'ancien diocèse de Langres, dont les limites étaient bien différentes de celles du nouveau département (1), et, d'autre part, comme nous l'avons dit déjà, il ne

(1) C'est ce qui explique probablement le chiffre de 831 prêtres, supérieur de près de 300 à celui de notre tableau. L'ancien diocèse de Langres s'etendait sur partie des departements actuels de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de l'Aube et de l'Yonne. On consultera, pour ses limites, la carte dressée en 1769 par Nicolas Chalmandrier et surtout l'ouvrage de Roussel, t. I, p. 198 et suiv.

tient pas compte des variations d'opinion qui signalèrent la conduite des membres du clergé. A ce double titre, les chiffres qu'il donne sont sans valeur. Si l'on adopte au contraire la liste reproduite plus haut et qui constitue le seul document officiel et contemporain de l'événement, on voit que le nombre des prêtres qui refusèrent le serment fut dans le département de la Haute-Marne excessivement restreint. Ce fait apparaîtra mieux encore si l'on compare cette minorité réfractaire à celle de plusieurs autres départements choisis un peu au hasard dans les diverses régions de la France. C'est ainsi que dans la Gironde on compte 415 assermentés et 284 non-jureurs ; dans l'Indre-et-Loire, 281 contre 232 ; dans la Creuse, 308 adhésions et 101 refus ; dans l'Aude, 318 et 120 ; dans le Cantal, 297 contre 220 ; dans la Loire-Inférieure, 402 contre 237 ; dans la Côte-d'Or, 530 contre 215 (1) ; dans le Puy-de-Dôme, 482 serments et 418 restrictions ou refus (2). Si la majorité des assermentés est très forte dans le Dauphiné, dans l'Indre (3) (291 contre 48) et dans certains départements de Franche-Comté, dans le Doubs par exemple, où elle monte au chiffre de 330 contre seulement 53 prêtres réfractaires (4), par contre, à Paris, le clergé se partage à peu près également dans les deux camps (5), et dans d'autres départements la proportion se trouve renver-

(1) Ces chiffres proviennent des listes conservées aux Archives nationales, D XIX, 21 et 22.

(2) Abbé Durand. *Un prélat constitutionnel. Jean-François Périer (1740-1824), oratorien, évêque assermenté du Puy-de-Dôme, évêque concordataire d'Avignon.* Paris, in-8, 1902, p. 75 76.

(3) Bruneau, *Les débuts de la Révolution dans les départements du Cher et de l'Indre (1789-1791)*, Paris, in-8, 1902, p. 369.

(4) Arch. nat., D XIX, 21. Comparer ces chiffres avec ceux donnés par Sauzay dans sa grande *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs.* Besançon, in-16, 1861-73, tome I, ch. VII et VIII.

(5) Abbé Delarc, *Histoire de l'église de Paris pendant la Révolution*, t. I, p. 391.

sée. La Corrèze voit 254 prêtres refuser le serment et 225 le prêter ; dans le Finistère, il n'y a que 140 assermentés contre 453 réfractaires ; dans le Gard, 178 contre 332 (1). Enfin à Angers, dit M. Biré (2), sur 73 prêtres fonctionnaires publics, 5 seulement prêtèrent serment ; dans les campagnes, sur 1.560 membres, environ 300 seulement le prêtèrent.

A un autre point de vue, la statistique que nous publions est particulièrement intéressante, en ce qu'elle permet d'étudier la répartition des deux clergés constitutionnel et réfractaire sur le territoire du département. Il est aisé de voir que c'est dans la partie qui dépendait de l'ancien diocèse de Langres, correspondant à peu près aux districts de Langres et de Chaumont, que se concentra l'opposition à la constitution civile du clergé. Dans les districts de Bourmont, de Joinville et de Saint-Dizier, c'est-à-dire dans cette moitié nord du département qui, sous l'ancien régime, était partagée entre les trois diocèses de Toul, de Châlons et de Troyes, les refus de serment et les restrictions sont en nombre presque insignifiant. C'est ainsi que, sur un total de 219 prêtres formant le personnel ecclésiastique de ces trois districts, on ne compte que 2 refus et 13 restrictions, (3) tandis que, dans les districts de Chaumont, de

---

(1 Rouvière, *Histoire de la Révolution française dans le département du Gard*. Nîmes, in-12, 1887-9, t. I. Beaucoup d'auteurs ne donnent pas de chiffre d'ensemble, même lorsqu'ils ont eu entre les mains, comme M. Emile Connac, a Toulouse, des pièces permettant de l'établir avec quelque précision.

(2) Ed. Biré, *Le clergé de France pendant la Révolution (1789-1799)*, Lyon, in-8, 1901, p. 161.

(3) Il n'existe pas aux Archives nationales de listes d'ecclésiastiques assermentés ou non assermentés pour la Meuse et pour l'Aube. Dans la Marne, la liste envoyée par le Directoire ne mentionne que les refus du serment ou les prestations faites dans une forme inconstitutionnelle. Nous résumons ici ce tableau :

Châlons-ville : 21 refus.
Châlons-campagne : 3 refus ; 13 restrictions ; 1 démission.

Langres et de Bourbonne (en faisant abstraction de 13 paroisses de ce dernier district ressortissant à l'archevêché de Besançon), le chiffre des refus s'élève à 56 et celui des serments avec restriction à 119 sur une masse de 306 ecclésiastiques fonctionnaires publics. Le nombre des refus et des restrictions additionnés dans ces trois districts dépasse donc de 44 celui des serments purs et simples. Quelque opinion que l'on professe à l'égard de la Constitution civile, on ne peut nier qu'il y ait là un résultat tout à l'honneur de l'évêque de Langres, dont la sage et vigilante administration réussit à préserver son clergé, dans une assez large mesure, de la contagion des idées révolutionnaires. Par son attitude énergique lors de la dispersion du chapitre cathédral, par la lutte violente qu'il soutint contre le Directoire de la Haute-Marne, (1) M. de la Luzerne ne

---

Epernay-campagne: 1 refus ; 5 restrictions ; 2 prêtres ont quitté leur cure sans avoir prêté serment.

Sainte-Menehould-ville : 1 refus.

Sainte-Menehould-campagne : 1 refus ; 15 restrictions ; 1 démission.

Sézanne : 11 restrictions.

Reims-ville : 39 refus ; Reims-campagne : 36 restrictions (6 municipalités du district n'ont pas envoyé de procès-verbal de prestation de serment).

Vitry, 16 restrictions. Au total, 66 refus, 96 restrictions, 4 démissions.

« Vous verrez, écrivait le Directoire de la Marne en envoyant cette liste au comité ecclésiastique, que les villes ci-devant chefs-lieux des deux diocèses du département sont celles qui présentent le plus grand nombre de réfractaires. Presque tous les curés et vicaires des campagnes ont prêté le serment pur et simple ou avec des restrictions que nous eussions désiré pouvoir admettre. » Le procureur syndic de la commune de Dijon fait la même remarque : « Nous n'avons eu ici que neuf jureurs, écrit-il, dont deux fonctionnaires publics seulement, qui sont l'abbé Volfius et l'abbé Melchior, tous deux professeurs au collège. » L'abbé Volfius fut nommé évêque constitutionnel de la Côte-d'Or (Jarrot, *Le clergé constitutionnel dans la Côte-d'Or*. Dijon, in-8, 1898). Par contre, à Lyon, tous les curés de la ville sans exception prêtent serment. (Maurice Wahl, *Les premières années de la Révolution à Lyon*, Paris, in 8, 1894, p. 254).

(1) C'est dans la préface de l'abbé Godard que l'on trouvera narrés avec le plus de détails les incidents de cette lutte. Dans sa *Vie de Becquey* (Paris, in 8, 1852), procureur général, syndic du département, député à l'Assemblée législative, conseiller d'Etat et directeur général des ponts et chaussées sous Louis XVIII, le comte Beugnot garde le plus complet silence sur le conflit avec La Luzerne.

négligea rien du reste pour marquer clairement à ses subordonnés la route qu'il convenait de suivre. La liste que nous publions montre que ses efforts sur ce point ne demeurèrent pas stériles, et que, tout au moins dans un rayon assez large autour de sa ville épiscopale, (1) sa courageuse action personnelle fut pleinement couronnée de succès.

D'ailleurs, — et ceci pour empêcher que l'on ne tire du document publié des conclusions exagérées, — il ne faudrait pas croire qu'il embrasse dans son ensemble tout le clergé du département de la Haute-Marne. Y figurent seuls, au contraire, les ecclésiastiques spécialement visés par la loi du 27 novembre 1790. Cette loi ne soumettait au serment que les évêques et curés non supprimés, les vicaires des évêques, vicaires des paroisses et « généralement tous autres fonctionnaires publics ». Cette dernière désignation est assez vague. Aussi, comme le dit Sciout (2), « la détermination des ecclésiastiques astreints au serment varia beaucoup selon le zèle des autorités chargées de l'appliquer ». Dans le district de Langres notamment, il semble qu'une certaine tolérance ait été laissée au clergé de la ville, car on ne voit figurer dans le tableau aucun des professeurs du collège communal, du séminaire, de

---

(1) Ce rayon est surtout étendu dans la partie sud-ouest de *la Montagne* de Langres. Il faut noter aussi que la proportion des vicaires qui refusèrent le serment est beaucoup plus forte que celle des curés Voici les chiffres comparatifs ; ils portent sur l'ensemble du département :

	Curés	Vicaires
Serments purs et simples.	293	50
Serments avec restriction.	104	32
Refus de serment	37	24
	434	106

Dans la Côte-d'Or, sur 530 serments, 363 furent prêtés par des curés, 106 par des vicaires ; sur 215 refus, 141 émanent de curés et 47 de vicaires (Arch. nat., D XIX, 21).

(2) *Histoire de la Constitution civile du clergé*. Paris, in-8, 1872, t. I, p. 406.

l'école secondaire ecclésiastique, pas plus que les chapelains des hôpitaux et des prisons, que les décrets du 22 mars et du 15 avril 1791 soumettaient expressément au serment (1). A plus forte raison ne comprend-il pas les nombreux titulaires de charges supprimées, par exemple les grands vicaires de l'évêque, les membres du chapitre cathédral de Langres, des chapitres de Chaumont, de Châteauvillain, des collégiales de Joinville et de Reynel. Les possesseurs de ces prébendes et les titulaires de ces fonctions, s'en trouvant brusque-

---

(1) Peut-être le tableau a-t-il été dressé avant que ces lois complémentaires aient été exécutées à Langres. Cela témoigne toujours d'une certaine négligence dans leur application. En tout cas, la destruction des archives communales empêche toute vérification sur ce point. L'abbé Roussel met le principal du collège au nombre des prêtres fidèles et déportés ; il ne dit rien de la ligne de conduite des autres professeurs ecclésiastiques de cet établissement.

La liste que nous avons publiée contient encore quelques petites lacunes qu'il n'est pas inutile de signaler. Un certain nombre de paroisses rurales n'y sont pas mentionnées, soit parce qu'elles étaient vacantes à ce moment, soit plutôt qu'elles aient été omises par oubli. Nous signalons celles qui sont dans ce cas, avec le nom du curé et le parti qu'il a adopté, tels que les donne Roussel.

DISTRICT DE SAINT-DIZIER

Rachecourt-sur-Blaise. — Charles-Antoine Gérard, assermenté.
Suzémont. — Hubert Mathieu, assermenté.

DISTRICT DE JOINVILLE

Baudrecourt — Antoine Cellier, assermenté.
Cerizières. — Dominique Henry, fidèle et déporté.
Gillaumé. — Nicolas Mourot, vicaire, fidèle, déporté.
Rouécourt. — Claude-François Chateaux, assermenté.
Rouvroy. — Nicolas Drouin, fidèle, déporté.
Saudron. — Dominique Demange, assermenté.

DISTRICT DE BOURMONT

Audeloncourt. — Nicolas Foissey, fidèle, déporté.
Chambroncourt. — Claude-Urbain Vitry, assermenté.

DISTRICT DE CHAUMONT

Marmesse. — François Bordot.
Rizaucourt. — Louis Cousin, fidèle, déporté.

DISTRICT DE BOURBONNE

Arnoncourt. — Louis Bauleret, fidèle, déporté.
Celles. Nicolas Regnier, fidèle, déporté, prisonnier.

DISTRICT DE LANGRES

Auberive. — Bernard Bonneguère, assermenté.
Belmont. — Mouillard, fidèle et prisonnier.

ment privés, devaient naturellement se montrer ardemment hostiles au régime qui avait réalisé un pareil état de choses. Aussi, bien qu'ils ne figurent pas sur la liste des refus de serment, allèrent-ils en presque totalité grossir le parti de l'opposition et entretenir la résistance ouverte ou cachée aux décrets de l'Assemblée (1).

Plus tard ce parti fut grossi par les adhésions de nombreux prêtres qui avaient d'abord obéi aux injonctions de la loi. Beaucoup d'entre eux ne l'avaient fait qu'en accompagnant leur serment de réserves calculées pour concilier les scrupules de leur conscience avec les exigences des décrets (2). Ce devaient être d'assez tièdes partisans de l'Eglise constitutionnelle, et la tournure que prirent les événements acheva de les détacher d'une cause qu'ils n'avaient pas adoptée sans de secrètes répugnances. La plupart des prêtres qui, dans la liste dressée par le directoire de la Haute-Marne, sont cités comme ayant prêté le serment avec restriction, sont mis par l'abbé Roussel dans la catégorie de

---

(1) « Je doute, dit l'abbé Godard, que plus de deux membres du chapitre (de Langres) se soient séparés de leurs collègues ». Cette assertion est confirmée par l'abbé Roussel. Voy. t. IV, p. 117-119, 125-126. L'un des dissidents en question fut Alexandre-Charles Berthot, qui renonça complètement au sacerdoce et se maria. Fixé à Vignory, il devint maire de cette commune lors de la réorganisation des municipalités effectuée en floréal an III, par Pépin, représentant du peuple, en mission dans le département. (Arch. com. de Vignory. Registre des délibérations.)

(2) « Plus d'une municipalité, afin de garder son curé, supprima dans le procès-verbal qu'elle devait envoyer au district les restrictions qu'il avait apportées à son serment... Il résulte de la correspondance des comités avec les administrations la preuve que beaucoup de municipalités agirent ainsi dans un grand nombre de départements. » (Sciout, *op. cit.*, t. I, p. 408 et note). M. Bruneau a vérifié le fait pour l'Indre et le Cher (*op. cit*, p. 371). Voir aussi Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*. Perpignan, in-8, 1890 ; Deramecourt, *Le clergé du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer pendant la Révolution*. Paris, in-8, 1884-7, t. II, etc. Il serait utile de savoir s'il en fut de même dans la Haute-Marne. La teneur et la forme des restrictions apportées au serment seraient aussi fort intéressantes à connaître.

ceux qu'il qualifie de « fidèles » : il est donc très vraisemblable qu'ils se rétractèrent à une date un peu postérieure. (1) Toutefois, même ici, les indications de l'abbé Roussel ne sont pas absolument sûres. Ouvrons par exemple le registre des délibérations de la municipalité de Vignory (2), à la date du 29 frimaire an IV : nous y voyons que ce jour-là un certificat de résidence est délivré à François Drouaillet, « ex-curé de Vouécourt ; a résidé dans ladite commune depuis le 9 mai 1792, a payé ses impositions de 1792 et 1793 et son don patriotique » ; le 7 nivôse suivant, pareil certificat, avec des attestations analogues, est délivré à François Garnier, ex-curé de Soncourt. Or, ces curés sont mis par l'abbé Roussel, celui de Vouécourt au nombre des prêtres fidèles et prisonniers, celui de Soncourt au nombre des prêtres fidèles et déportés. Dès lors il faut bien admettre ou que les certificats délivrés par la municipalité de Vignory sont de pure complaisance, ou qu'à la fin de l'an IV les peines dont parle l'abbé Roussel n'avaient pas été subies (3). Cela est très possible pour la déportation, qui n'était pas toujours effective,

---

(1) De même que c'est dans l'ancien diocèse de Langres qu'il y avait eu le plus de restrictions et de refus de serment, c'est là aussi que les rétractations de serment furent les plus nombreuses. Le total additionné des prêtres qui refusèrent le serment, d'après l'état officiel que nous publions, et de ceux que Roussel indique comme n'ayant pas participé au schisme ou comme s'étant rétractés depuis, dépasse légèrement, pour les trois districts de Langres, de Chaumont et de Bourbonne, le chiffre des partisans de l'Eglise constitutionnelle. Mais il est impossible de dire à quelle époque cette majorité fut réalisée et l'on ne doit pas, comme nous le montrons plus loin, adopter sans réserve la statistique de l'abbé Roussel.

(2) Depuis la constitution de l'an III fonctionnait le régime des municipalités de canton. Les registres de la municipalité de Vignory pendant la Révolution offrent un intérêt très inégal et présentent des lacunes considérables.

(3) On trouvera un exposé succinct des mesures prises par l'Assemblée législative et la Convention contre les prêtres insoumissionnaires dans Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, Paris, in-8, 1901, p. 466 et suiv., 542.

mais paraît plus difficile à admettre en ce qui concerne l'incarcération. Il est peu probable d'autre part qu'il s'agisse de condamnations prononcées après le 18 fructidor. En tout cas, il y a là un motif suffisant de doute, d'autant plus que, comme nous l'avons dit, la méthode de l'abbé Roussel rend toute vérification impossible.

De nombreuses recherches particulières seraient donc indispensables pour établir la conduite des prêtres assermentés ou insoumis après la prestation du serment. Il faudrait connaître non seulement le chiffre, au moins approximatif, des rétractations (1), mais aussi sous quelle forme et à quelle date elles se produisirent. Fut-ce dans les quarante jours qui suivirent la publication du bref du pape condamnant la constitution civile du clergé (2) ? ou dans le courant de 1792 ? ou seulement beaucoup plus tard, à l'époque du Concordat ? Et puis quels furent les rapports des deux clergés, constitutionnel et réfractaire, qui se trouvaient en présence ? Quelle fut vis-à-vis d'eux l'attitude des corps administratifs et des sociétés populaires ? Comment le peuple des campagnes accueillit-il les curés nommés en remplacement des prêtres insermentés ? Combien de partisans trouvèrent-ils ? A quelles menées séditieuses

(1) « Sur 424 prêtres assermentés (compris dans l'ancien diocèse de Langres), dit l'abbé Roussel, il s'en trouva 204 qui rétractèrent leur serment et se réconcilièrent avec l'Eglise, les uns plus tôt, durant le schisme révolutionnaire, les autres plus tard, à l'époque du Concordat. Il en restait donc 220 qui n'avaient pas encore fait leur rétractation en 1801 ; mais la plupart de ceux-ci durent la faire peu après, au moment où ils reprirent les fonctions du saint ministère. Le schisme constitutionnel perdit donc en peu de temps tous ou presque tous ses adhérents, après avoir entraîné à sa suite la moitié du clergé diocésain tant du clergé régulier que du clergé séculier. »

(2) Ce fut le 13 avril 1791 que parut le bref du pape, condamnant d'une façon absolue la constitution civile du clergé. Un autre bref l'avait déjà censurée le 10 mars précédent. Les prêtres qui avaient prêté serment étaient sommés d'avoir à se rétracter dans les quarante jours, sous peine d'être suspendus de leurs fonctions, et d'irrégularité, s'ils continuaient.

se livrèrent leurs adversaires ? A quelles violences ceux-ci se trouvèrent-ils exposés eux-mêmes ? Quelle action enfin exercèrent l'évêque Wandelaincourt et ses collaborateurs immédiats ? En un mot comment la Constitution civile du clergé fut-elle appliquée dans la Hte-Marne, et quel fut, suivant les régions et les époques, son plus ou moins de succès ? A toutes ces questions les réponses manquent presque complètement, et cependant le sujet est de toute première importance pour l'histoire du département pendant la période troublée qui va de 1789 à 1800. Nous n'avons pu traiter ici qu'un point particulier de ce vaste et difficile programme, mais les moindres recherches faites dans les archives publiques et privées, pourvu qu'elles soient menées avec conscience, peuvent apporter à ce sujet une contribution précieuse, et il nous semble qu'il y a là un domaine des plus intéressants et des plus riches ouvert à l'activité studieuse des travailleurs haut-marnais.

HENRI METTRIER.

La Première Municipalité

DE SAINT-DIZIER

d'après la Loi du 14 Décembre 1789

Par M. Henri PIRRO

LA PREMIÈRE MUNICIPALITE

de Saint-Dizier

D'APRÈS LA LOI DU 14 DÉCEMBRE 1789

---

§ I. — L'Administration de la ville de St-Dizier en 1789. Formation d'un comité permanent

En 1789, la ville de Saint-Dizier avait une population de près de 6.000 âmes.

Elle était le siège d'un bailliage royal (tribunal), d'une chambre de l'Instruction criminelle des prisons royales, d'un grenier à sel, d'un bureau des traites foraines, d'un bureau de la marque des fers, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'une subdélégation du Prévôt des marchands de Paris (1).

Son commerce en fers et en bois, le mouvement de sa batellerie et de son port sur la Marne, véritable entrepôt des usines et des forêts de la région, étaient fort importants.

Elle était administrée par un maire, M. Hutin, conseiller du Roi, un procureur du Roi et de la ville, M. Clément, un lieutenant-général de police, M. Ferrand, un conseil de vingt-sept notables, parmi lesquels trois fonctionnaires, deux avocats, deux médecins, un chi-

---

(1) Cet e subdélégation concernait le commerce des bois ; plusieurs négociants de la localité prenaient le titre de *marchands de bois* pour la provision de Paris.

rurgien, cinq négociants pour la plupart marchands de bois, quinze représentants des divers corps de métiers.

Ce Conseil se complétait par l'adjonction des membres du clergé de la ville, en la personne des curés des trois paroisses, et des membres de l'ordre de la noblesse, au nombre d'une douzaine, presque tous chevaliers de Saint-Louis et anciens militaires.

Ce furent ces différents personnages qui administrèrent la ville jusqu'au moment de l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité, c'est-à-dire jusqu'au 19 avril 1790.

Ils eurent donc à régler les différentes questions relatives à l'élection des députés aux Etats-généraux, à veiller au maintien de l'ordre et de la sûreté publique, pendant les premiers mois si agités de 1789, à assurer l'approvisionnement en grains de la ville, approvisionnement qu'une mauvaise récolte avait rendu très difficile.

Ces administrateurs ne paraissent pas avoir été au-dessous de leur tâche, mais soucieux de donner plus de force à leurs décisions, et scrupuleux de consulter leurs concitoyens, ils convoquèrent, pour toutes les questions importantes, l'assemblée générale des habitants de la ville (1).

Ce fut une de ces assemblées, celle du 30 juillet 1789, qui décida la formation d'une garde bourgeoise, regardée comme nécessaire pour la tranquillité publique, en nomma l'état-major et résolut de créer « un comité permanent, chargé de tous ordres à donner et de veiller à toutes opérations ». L'assemblée pria, séance tenante MM. les officiers municipaux et MM. de l'état-

(1) A. M. R. n° 21, f° 192.

major de la nouvelle milice de nommer les membres de ce comité.

Les personnages désignés se retirèrent dans la chambre du conseil du Palais royal et nommèrent immédiatement MM. Gillet, lieutenant-général au bailliage de la ville, Ambonville, président grènetier, Demougeotte, lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts, de Longchamps, d'Aulnay, de la Laurentie, ces quatre derniers écuyers et chevaliers de Saint-Louis, Contenot père, Delamarche l'aîné, Delioncourt, directeur de la poste aux lettres, Garnier, Auger l'aîné, marchand de bois, Boulland, médecin. A ces messieurs furent adjoints les officiers de l'état-major de la garde bourgeoise, M..., commandant des dragons, M. Contenot, lieutenant de « Nos Seigneurs les maréchaux de France » et MM. les officiers municipaux et de police.

Ce Comité, où étaient représentés tous les anciens pouvoirs qui avaient jusque là constitué le gouvernement et les administrations, n'avait rien de révolutionnaire par le choix de ceux qui le composaient. Sa création n'en est pas moins le premier acte de la Révolution à Saint-Dizier. C'est par son établissement que notre cité imita la capitale, qui venait de former la première commune de Paris, et qu'elle prit part, une des premières, parmi les villes de France, à cette révolution à forme municipale, conséquence des journées des 14 et 15 juillet à Paris.

L'existence et les opérations du Comité permanent ne furent pas considérées comme régulières par tous les citoyens de Saint-Dizier. A l'Assemblée générale du 13 septembre, on donna communication d'un mémoire adressé aux officiers municipaux par MM. Augerand frères, sur l'illégalité des opérations de l'Assemblée

générale et du Comité permanent. L'Assemblée jugea qu'il n'y avait pas lieu de délibérer sur ce sujet.

Les citoyens qui avaient créé ce Comité avaient cependant pris le soin de le mettre, dès son origine, sous la protection du Roi et de la Nation, ce qui équivalait alors à une reconnaissance légale, en arrêtant que ses membres rédigeraient « une adresse au Roi et à la Nation, en la personne de Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, pour le prier de vouloir bien recevoir l'hommage et l'assurance de la fidélité des habitants de Saint-Dizier, et le supplier d'approuver les motifs qui ont déterminé leur prise d'armes ».

Onze jours avant le décret de l'Assemblée nationale du 10 août 1789, qui prescrit à l'armée le serment de fidélité *à la Nation et au Roi,* nos concitoyens unissaient dans un même sentiment de respect les deux pouvoirs qui, dans l'esprit des Français d'alors, personnifiaient la France.

Comment fonctionna le Comité permanent? Il est difficile de le préciser par suite de l'absence de documents. Il tint des séances particulières qui semblent surtout avoir eu pour but de préparer les séances communes de l'assemblée municipale et les assemblées générales des habitants. Il fut véritablement la portion active et puissante de l'administration municipale jusqu'à l'élection du nouveau Conseil. Il eut la force et la popularité que lui donnait son origine, étant le premier pouvoir né spontanément du vœu des habitants de la ville.

Nous regrettons de ne point posséder les procès-verbaux des séances particulières des citoyens qui formaient son Bureau. Nous les aurions vus, sans doute, en communication directe avec l'opinion publique, attentifs à lui donner satisfaction. Les délibéra-

tions prises en commun avec les assemblées municipales, et dont le texte nous a été conservé, nous montrent avec quel zèle et quel dévouement les administrateurs de cette époque exerçaient leurs fonctions. Ils tenaient, suivant les circonstances, deux et même parfois trois séances par jour, indépendamment des travaux spéciaux qui les réclamaient dans des réunions que nous appellerions aujourd'hui des séances de commission. Partout nous les voyons agir avec ardeur, avec sincérité, avec le plus vif sentiment de leur devoir et de leur responsabilité vis-à-vis de ceux qu'ils représentaient.

L'organisation de la garde nationale, la question des approvisionnements et de l'emprunt que nécessitait leur achat, furent l'objet des principales délibérations de l'ancienne municipalité, unie au Comité permanent.

Ce dernier se préoccupa surtout de faire obtenir à la ville de Saint-Dizier, une des villes les plus importantes de la Champagne, la place qui lui convenait dans la nouvelle division administrative décidée par l'assemblée nationale.

Dans l'assemblée générale tenue le 8 décembre, dans l'église des Capucins, sous la présidence de M. Dallichamps, lieutenant du maire, on donne connaissance d'un arrêté du bureau du Comité permanent du 4 décembre précédent. Il avait été décidé qu'il serait envoyé à M. le président de l'assemblée nationale « une adresse contenant les justes réclamations de cette ville, à l'effet d'obtenir dans ses murs un district et une juridiction criminelle de première instance ».

L'urgence des circonstances n'ayant pas permis de convoquer le même jour une assemblée générale avant l'envoi du mémoire, le Comité jugea indispensable d'assembler la commune pour lui faire connaitre sa

décision et lui en soumettre les motifs « pour savoir s'il contenait le vœu général », et pour nommer une députation auprès de l'assemblée nationale, chargée de solliciter « au nom de la ville de Saint-Dizier le district et la juridiction royale demandée ».

Les rédacteurs de ce mémoire, dont il fut donné lecture séance tenante, se sont efforcés de montrer l'importance de la ville de Saint-Dizier, par suite de son commerce, des forêts et des usines voisines, de sa batellerie, de sa population et des administrations qui y ont leur siège. Ils demandent qu'elle fasse partie comme district du département dont Bar-le-Duc sera le chef-lieu, faisant valoir les bonnes relations des deux villes et l'avantage pour la nôtre de se trouver à quatre lieues du siège de l'administration départementale, tandis que, réunie au département de Châlons, elle s'en trouverait à quinze lieues.

Ce mémoire, où les membres du Comité permanent plaidaient si bien la cause de leur ville, reçut l'approbation unanime de l'assemblée. Celle-ci nomma aussitôt M. Halotel, avocat du Roi, et M. Le Maire, notaire, comme délégués auprès de l'assemblée nationale, avec pouvoir de solliciter le District et le Tribunal « soit par la réunion à la ville de Bar, soit par tout autre moyen que leur patriotisme leur inspirera ».

Le scrutin terminé, une partie des assistants, au nombre de cinquante environ, signa le procès-verbal de la séance (1).

Nous savons par le récit de M. Le Maire, inséré par M. Guillemin dans son intéressant ouvrage sur Saint-Dizier révolutionnaire, que les délégués trouvèrent, aux bureaux de la place Vendôme, notre ville désignée, sur

(1) Appendice. — Pièce n° 1.

la carte de Champagne, comme simple canton du district de Vitry. Malgré leurs pressantes sollicitations, arrivés quinze jours trop tard, ils ne purent obtenir ni le tribunal ni la réunion de Saint-Dizier au département de Bar.

Ils surent cependant intéresser un membre du Comité de Constitution à la cause de notre ville. Une lettre de remerciements, en date du 18 janvier 1790, est adressée, malheureusement sans suscription, à cet ami, disposé à faire un rapport en notre faveur. Les membres du Comité permanent espèrent que, ne pouvant être « réunis au département de Bar-le-Duc, puisque l'Assemblée nationale respecte les limites des provinces, elle conviendra (d'après le rapport du membre du Comité de constitution) de la préférence qui est due à une ville importante et ***célèbre même dans l'histoire de notre Empire*** » (1).

Aux raisons de population, de commerce et d'industrie qui doivent donner dans la nouvelle organisation administrative une place prépondérante à Saint-Dizier, ils en ajoutent une nouvelle, qu'ils estiment péremptoire, celle tirée des services rendus à la patrie (2).

C'est qu'une ville voisine, Wassy, intriguait à Paris pour nous enlever le district et le tribunal. On lui laissa ce dernier et Saint-Dizier devint le chef-lieu d'un district dans le département de Chaumont, ville éloignée de plus de quinze lieues et en dehors, jusque-là, de nos relations administratives et commerciales.

---

(1) Appendice. — Pièce n° 2.

(2) Nos concitoyens de 1789 comme ceux de 1793 n'ont jamais hésité à proclamer l'héroïsme des défenseurs de 1544. Ils le regardaient comme la part virile de notre cité dans l'histoire de la France.

§ II. — Le premier scrutin pour l'élection du Maire

Le 14 janvier 1790, le Procureur du Roi et de la ville, M. Clément, donna connaissance aux officiers municipaux, assemblés en la manière accoutumée, du décret de l'assemblée nationale du 14 décembre sur la constitution des municipalités et d'une instruction spéciale commentant et expliquant la loi.

Ces deux pièces importantes furent immédiatement enregistrées dans le livre de délibération de l'assemblée communale aux folios 52 et 56, et les officiers municipaux s'occupèrent d'assurer l'exécution des dispositions de la nouvelle loi.

D'après l'article 6, la ville de Saint-Dizier, comptant 6.000 habitants, devait constituer des assemblées électorales formées dans chaque quartier par la réunion des citoyens actifs.

La ville fut partagée en deux sections, celle de la Ville-Gigny, celle du faubourg de La Noue.

Les citoyens actifs, seuls possédant le droit de vote, devaient (décret du 22 décembre 1789) :

1° Être Français ou devenus Français.

2° Être majeurs de vingt-cinq ans.

3° Être domiciliés de fait dans le lieu au moins depuis un an.

4° Payer une contribution directe de *la valeur locale* de trois journées de travail.

5° N'être point dans l'état de domesticité, c'est-à-dire de serviteur à gage.

L'assemblée exclut des citoyens actifs « ceux qui n'ont pas payé la part virile de la dette de leur père »,

c'est-à-dire les mauvais enfants qui auraient renié la dette de leurs parents.

La base censitaire était donc la fixation de la valeur de la journée de travail. L'assemblée nationale décréta (15 janvier 1790) que le prix des trois journées de travail devait être fixé non « sur les journées d'industrie, susceptibles de beaucoup de variations, mais sur celles employées au travail de la terre », et fixa un minimum et un maximum, dix sous et vingt sous.

Le chiffre de quinze sous fut sans doute celui fixé par le Comité permanent de St-Dizier ; ce n'est que plus tard, le 19 avril, que la nouvelle municipalité le fixa officiellement à cette somme, en vertu du décret du 11 février 1790.

Il fallut donc payer quarante-cinq sous de contribution pour être citoyen actif à Saint-Dizier. L'absence de documents ne nous permet pas de déterminer exactement le chiffre de la population active de la ville. Il devait être de 1.000 environ ; le premier scrutin pour l'élection du maire (1er février) comporte 799 votants.

Le cens d'éligibilité était fixé à la valeur de dix journées de travail, c'est-à-dire pour Saint-Dizier à la somme de 150 sols d'impositions directes, somme assez considérable pour l'époque, et qui devait dans certaines localités rendre difficile le recrutement des membres des assemblées municipales.

Ce sens d'éligibilité ne dut pas être appliqué rigoureusement à Saint-Dizier : on n'eût pu trouver le nombre nécessaire de 28 administrateurs municipaux ; le chiffre, en effet, des électeurs aux administrations du district et du département, soumis aux mêmes conditions de cens, est de 12 sur la liste dressée en 1791 à Chaumont, de 11 d'après les prévisions de l'assemblée nationale (1).

(1) A. dépt. : Procès-verbal des assemblées de district 1791.
A. N. D. IV bis, 38, dossier 613.

Le premier officier municipal à nommer était le maire.

D'après la loi (art. 16), le maire devait être élu par les citoyens actifs à la pluralité absolue des voix ; si le premier tour de scrutin ne donnait pas de résultat, il fallait procéder à un second de même nature ; si ce deuxième n'en donnait point encore, à un troisième « dans lequel le choix ne pourra plus se faire qu'entre les deux citoyens ayant réuni le plus de voix au scrutin précédent ».

En cas d'égalité de suffrages, la préférence était accordée au plus âgé.

L'élection pour Saint-Dizier fut fixée au 1er février.

Elle eut lieu dans les deux sections désignées séant celle de la Ville et Gigny en l'église des Capucins, celle de La Noue en l'église Saint-Martin.

Chaque section nomma son président, son secrétaire et ses scrutateurs. Les résultats de l'élection des bureaux des deux sections furent les suivants :

Section de la Ville et Gigny. — Gillet, ***président ;*** Dolincourt, ***secrétaire ;*** Ferrand, Duchemin, Sergent, ***scrutateurs.***

Section de La Noue. — ***Président :*** Pierre Boulland ; ***secrétaire :*** Boulland ; ***scrutateurs :*** Contenot fils, Hocquet, Guyard, Robert-Deschamps.

La première section compte 410 votants, la seconde 389, au total 799 votants, d'où la majorité absolue de 400 voix.

Les électeurs de la section de la Ville et Gigny ne semblent pas s'être entendus. 240 voix se portèrent sur M. Duchemin, avocat, 96 sur M. Ferrand, lieutenant-général de police, 74 sur 18 autres personnages, réparties en raison de 1 à 16 voix.

La section de La Noue vota en masse pour M. Boulland, médecin habitant le quartier ; il obtint 364 voix sur 389 votants. M. Duchemin avec 18 voix et trois autres personnes se partagèrent le reste des voix.

Le premier en tête du scrutin était donc M. Boulland avec 365 voix, la section de la Ville lui en ayant donné une, mais il s'en fallait de trente-cinq voix qu'il atteignît la majorité absolue.

On peut s'étonner de voir le peu de succès de M. Boulland dans la section de la Ville. Etait-ce le résultat d'une question de clocher, l'indice d'une rivalité entre les deux paroisses ou quartiers de la ville ?

Assurément il y eut quelque chose de semblable, mais M. Boulland pouvait n'être pas regardé comme éligible par un grand nombre d'électeurs appartenant en majorité à la section de la Ville. Les citoyens actifs étaient dans leurs assemblées électorales juges de l'éligibilité. Mais ceux de nos deux sections, ne parvenant pas à s'entendre sur l'éligibilité de M. Boulland et de quelques autres citoyens, en référèrent au Comité de Constitution de l'assemblée nationale, qui reçut communication des procès-verbaux des élections et de toutes pièces propres à l'éclairer. Le comité ne fit connaître sa réponse que deux mois plus tard, à la fin de mars.

Les art. 14 et 15 de la loi du 14 décembre 1789 déclaraient inéligibles MM. les officiers de justice et MM. les percepteurs des impôts indirects. M. Boulland, caution de M. le maire, adjudicataire des octrois, était regardé comme associé de ce dernier, assimilé à un percepteur d'impôts indirects, et par conséquent inéligible.

Le 3 avril, les officiers municipaux et le Comité permanent étant assemblés, le procureur du roi et de la ville communiqua une lettre de M. Barbier, député de la commune de Saint-Dizier à l'assemblée nationale,

dans laquelle était incluse une décision de MM. du Comité de Constitution du 30 mars précédent qui terminait les difficultés éprouvées par les citoyens de cette ville pour la nomination de leurs officiers municipaux.

Le procureur du roi et de la ville termina sa communication en priant les administrateurs présents de délibérer sur la nécessité de reprendre les séances des assemblées de section pour la nomination des officiers municipaux et des notables dès le lendemain de la fête de Pâques, afin que la ville possédât une municipalité lors de l'élection prochaine des membres du district dont Saint-Dizier devait être le chef-lieu.

L'assemblée décréta une lettre de reconnaissance à M. Barbier « pour le nouveau service rendu à la ville de Saint-Dizier, en faisant terminer la division d'opinions qui régnait entre les deux sections de cette ville et en la mettant dans l'heureuse position de nommer enfin ses officiers municipaux » ; elle arrêta en outre que la convocation de l'assemblée électorale aurait lieu le lundi suivant, 5 avril, lendemain de Pâques.

Le même jour, avant la fin de la séance, l'assemblée reçut la protestation de M. Boulland contre la décision du Comité de Constitution. Elle fut présentée sous la forme d'un acte passé le même jour devant Maître Ogier, notaire à Saint-Dizier, acte par lequel M. Boulland affirmait « qu'il n'y avait aucune association entre lui et M. Le Maire, adjudicataire de la seconde moitié des octrois, et qu'en conséquence, nonobstant la décision du Comité de constitution, il requérait d'être déclaré éligible ».

L'assemblée décida purement et simplement qu'il n'y avait pas lieu de délibérer.

Le scrutin eut lieu au jour et à l'heure dite, dans la section de la Ville et Gigny, où 374 votants donnèrent

231 voix à M. Halotel, avocat du Roi au Bailliage de Saint-Dizier, 108 à M. Ferrand, lieutenant-général de police, et 35 voix à différents citoyens.

Mais les électeurs de La Noue n'avaient pas encore effectué leur scrutin le 6 au matin, tenant toujours à faire reconnaître M. Boulland comme éligible. Ce jour, à 9 heures du matin, une requête signée par trente-huit d'entre eux fut présentée aux officiers municipaux et au Comité permanent, pour demander une assemblée générale des citoyens actifs de la Ville, pour décider définitivement sur le droit d'éligibilité de M. Boulland, docteur en médecine. L'assemblée municipale, sur la prière du procureur du Roi et de la Ville, déclara à l'unanimité « qu'attendu le respect dû par tous à la décision de Messieurs du Comité de Constitution, qui ont prononcé sur la question présentée dans la dite requête, il n'y avait pas lieu à délibérer ».

Notification de la présente décision fut faite sur-le-champ au président de la section de La Noue, avec prière de procéder sans retard aux opérations du scrutin pour l'élection de la municipalité.

A 2 heures, M. Charlemagne-Pierre Duchemin, commissaire de la section de la Ville, présenta le résultat du scrutin de sa section, en demandant au nom de ses co-électeurs « qu'au cas où la section de La Noue ne procéderait pas, ce même jour, à la formation de son scrutin de maire, de faire, en conséquence du seul scrutin de la section de la Ville, la proclamation et la nomination d'un maire, si un des citoyens de la dite section se trouvait avoir réuni la majorité absolue des suffrages ».

C'était la réponse des citoyens actifs de la section de la Ville aux manœuvres des partisans de M. Boulland.

L'assemblée municipale envoya aussitôt le secrétaire-

greffier (M. Paul Briquet) à la section de La Noue, pour le renseigner sur la marche du scrutin dans cette section.

Enfin, à 7 heures du soir, M. Oudard, commissaire-délégué de la section de La Noue, apporta le dépouillement du scrutin de cette section, où 198 votants avaient donné 132 voix à M. Boulland, 50 à M. Halotel et 16 voix à 9 autres citoyens.

L'assemblée municipale vérifia le scrutin des deux sections, retrancha du nombre total des votants (572) les 132 voix données à M. Boulland, 7 voix données à M. Duchemin, qui avait déclaré avant le scrutin ne vouloir accepter aucune fonction municipale, en tout 139 voix, ce qui réduisit le nombre des votants à 433. La majorité relative devenant alors 217, M. Halotel, objet de 231 suffrages, fut déclaré élu maire, et sa proclamation fixée au lendemain 7 avril, à 9 heures du matin, dans les deux sections.

Sur 1.371 suffrages exprimés dans les deux scrutins du 1er février et des 5 et 6 avril, 786 voix s'étaient portées sur des citoyens appartenant à des professions libérales, avocats ou médecins (dont 497 voix à M. Boulland), 543 sur des fonctionnaires, 33 voix sur des négociants ou différents particuliers, 7 sur des membres de la noblesse, 2 sur des ouvriers, un charpentier et un vigneron.

Au premier scrutin, on semble avoir voté avec enthousiasme ; au second, la moitié des citoyens actifs de la section de La Noue s'abstiennent.

Le fractionnement de l'assemblée électorale en deux sections avait amené une rivalité de quartier, et, par suite des conditions d'éligibilité inscrites dans la loi, le citoyen objet de la confiance du plus grand nombre avait été écarté des fonctions municipales.

§ III. — L'élection du procureur du Roi, des officiers municipaux et des notables.

Le lendemain, 7 avril, eut lieu l'élection du procureur du Roi, élection soumise aux mêmes conditions de scrutin que celles du maire.

M. Ferrand, lieutenant général de police, fut élu par 271 voix sur 311 votants, 184 voix de la Ville, 87 de La Noue.

Le citoyen le plus favorisé après lui, M. Dolincourt, avocat, n'avait obtenu que 14 voix.

La loi accordait à la ville de Saint-Dizier 8 officiers municipaux pour former son assemblée municipale ; aux deux premiers scrutins, ils devaient être nommés à la pluralité absolue, au troisième à la pluralité relative.

Les citoyens actifs eurent de la peine à se mettre d'accord pour l'élection de ces administrateurs. Trois tours de scrutin, 9, 11 et 13 avril, furent nécessaires.

Les deux premiers réunirent près de 500 votants, le dernier 325 seulement, dont les voix se répartissent ainsi :

Scrutin du 9 avril :

1° M. Guyard, marchand de bois. . . . . 311 voix
2° M. Robert-Oudard, marchand de bois . . 310 —

Scrutin du 11 avril :

3° M. Ambonville, président du grenier à sel. 299 —
4° M. Mathieu, marchand de bois . . . . . 251 —

Scrutin du 13 avril :

5° M. Colmar, curé de Gigny (majorité relative) . . 167 —
6° M. Guillaume, avocat. . . . . 134 —
7° M. Boulland-Boulland, négociant . . . . 120 —
8° M. Bernardin, médecin. . . . . 108 —

Le 16 avril furent élus les 18 notables qui devaient composer l'assemblée générale, en nombre double de celui de l'assemblée municipale (le maire et 8 officiers municipaux).

Les notabtes furent élus dans l'ordre suivant :

1°	Garnier, bourgeois (place du Petit-Bourg)	169 voix
2°	Boulinvaux, marchand (Gigny).	164 —
3°	Pupin, avocat (Ville).	159 —
4°	Hudry fils, aubergiste (Gigny)	126 —
5°	Buret père, bourgeois (La Noue)	122 —
6°	Gayot, marchand perruquier (Ville). . .	112 —
7°	Reybet, marchand chapelier (Ville) . . .	103 —
8°	Vautrin, marchand drapier (Ville) . . .	102 —
9°	Hocquet-Robert, m^{d} de bois (La Noue) .	98 —
10°	Devaux, marchand tailleur d'habits . .	92 —
11°	Godard, greffier au grenier à sel (Gigny).	91 —
12°	Deschamps-Prignet, m^{d} de bois (La Noue) (bénéfice de l'âge).	91 —
13°	Dallemagne, maître charron (La Noue) .	90 —
14°	Auger aîné, marchand de bois (La Noue).	89 —
15°	Charpentier père Jean, bourgeois (Gigny)	86 —
16°	Navet, bourgeois (Gigny).	84 —
17°	Roussel, entrepreneur d'étapes (La Noue) (bénéfice de l'âge).	82 —
18°	Gayot, boulanger (La Noue)	82 —

Le 18 avril, le maire, les officiers municipaux, le procureur de la commune récemment élus prêtèrent, à midi, dans l'église des Capucins, devant l'ancienne municipalité et les citoyens actifs de la ville, le serment « de maintenir de tous leurs pouvoirs la constitution du royaume, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, de bien remplir leurs fonctions ».

Le procès-verbal de cette cérémonie est le dernier signé par l'ancien maire Hutin.

Le même jour, dans la même assemblée, le nouveau procureur du roi demanda à la nouvelle municipalité de nommer son secrétaire-greffier et le trésorier de la ville. MM. Ponce-Briquet et Jean-François Legrand furent élus à l'unanimité et jurèrent de bien remplir leurs fonctions.

Le lendemain, les officiers municipaux formèrent le bureau municipal par le choix de MM. Guyard et Colmar.

La municipalité issue de la loi municipale du 14 décembre 1789 entrait en fonctions.

L'ancienne municipalité comptait 27 notables, dont 15 étaient des ouvriers de métier. La nouvelle n'en comptait que 18 pris, à part un maitre charron, parmi des négociants ou des gens ayant tous au moins boutique sur la rue. C'est la conséquence du système bourgeois et censitaire établi par l'Assemblée constituante.

Le petit peuple, qui avait été consulté pour les élections aux Etats-Généraux, qui avait pris la Bastille et cru à la déclaration des Droits de l'homme : « Les hommes naissent tous libres et égaux », était relégué au rang des citoyens passifs, privé même du droit de se réunir en assemblées générales qu'il avait sous l'ancien régime.

APPENDICE

PIÈCE N° 1

Mémoire pour la ville de Saint-Dizier

(Arch. nat. D, IV bis. 27. Dossier 396)

La ville de Saint-Dizier, située sur les confins de la province de Champagne, à une lieue du Barrois mouvant, a une population de près de six mille âmes.

Cette ville possède dans son enceinte :

Un bailliage royal ;
Un siège de police qui en est séparé ;
Une municipalité composée de 18 membres ;
Une maitrise des eaux et forêts ;
Une juridiction des traites et foraines ;
Une de grenier à sel ;
Une de la marque des fers ;
Et une subdélégation du prévôt des marchands de la ville de Paris.

Ce n'est point en raison de ces différents sièges, ce n'est pas en raison de son ancienneté, ni des services qu'elle peut avoir autrefois rendus à la nation, ni des privilèges que cette ville aurait obtenus en conséquence (elle sait qu'il n'existe plus de privilèges et que le plus

beau de tous est de n'en point avoir) que ses habitants viennent aujourd'hui déposer leurs vœux avec confiance dans le sein de l'Assemblée nationale. Ils sont tous bons Français et patriotes zélés. Ils ont applaudi et applaudissent encore aux sages décrets de l'Assemblée nationale, ils ont la confiance la plus juste dans les augustes représentants de la nation ; mais c'est en raison de la justice due à sa nombreuse population, c'est en raison de ses ports, où se fabriquent presque tous les bateaux qui flottent sur la Marne et qui conduisent à Paris, et sur toute la route, toutes sortes de marchandises, dont Saint-Dizier est l'entrepôt, et notamment les bois et fers qui sont conduits par la capitale jusqu'en Normandie et Picardie, et même les grains qu'ils chargent dans leurs bateaux à Vitry.

C'est en raison de l'immensité du commerce qui se fait en cette ville, des fers qui se fabriquent dans les environs, de l'exploitation annuelle et continue de près de 50.000 arpents de bois qui couronnent tous les environs de la ville de Saint-Dizier.

C'est en raison des bois et fers qui viennent se rendre sur nos ports de Joinville, Chaumont, du Barrois, d'une partie de la Lorraine et des Vosges, des bois pour la construction des bâtiments de la province, de Paris, et pour la marine royale et la marine marchande, que ses habitants réclament aujourd'hui la conservation d'un tribunal de première instance. Le commerce, dont on vient de donner une esquisse, nécessite une multitude d'affaires qui demandent la plus grande célérité. Où en seraient cette ville et ses habitants ? Que de frais, la justice se rendit-elle gratuitement, quelle perte de temps, quels retards inévitables n'éprouveraient-ils pas, si pour ces sortes d'affaires de commerce, si même pour les affaires ordinaires 6.000

habitants dont Saint-Dizier est peuplé étaient obligés d'aller réclamer la justice à 6, 7 et 8 lieues, distance des villes de Bar-le-Duc, Vitry et Joinville ! Quels inconvénients n'en résulteraient-ils pas pour tout ce qui est occupé dans le commerce actif dont Saint-Dizier est le centre, comme commissionnaires, voituriers et manouvriers de toute espèce, qui seraient forcés de faire le même trajet ! Perte de temps, retards, défauts de salaires, toutes ces considérations seront puissantes sans doute dans un temps où les lumières s'étendent et où la saine raison a pris la place des préjugés.

L'Assemblée nationale jugera sans doute combien les habitants de Saint-Dizier ont de droits à conserver dans leurs murs un tribunal de première instance, mais il leur reste une demande aussi légitime à former et qui mérite d'être accueillie aussi favorablement. Ils savent que l'Assemblée nationale s'occupe de la formation des départements et des districts ; ils savent que la ville de Bar-le-Duc, distante de 6 lieues de celle de Saint-Dizier, demande la réunion de cette dernière au département dont le chef-lieu serait établi dans les murs de Bar. Ils voient avec plaisir cette démarche.

1° Les relations intimes de commerce qui existent entre ces deux villes ;

2° La proximité des deux lieux leur faisaient regarder comme un avantage inappréciable d'être à 6 lieues du chef-lieu du département, et d'avoir des relations particulières avec une ville qui commerce sur les mêmes objets qu'eux. Ils voyaient en outre que cette demande de la ville de Bar leur assurait dans leur enceinte une assemblée de district. Ils apprennent que les députés de la province de Champagne, dont ils font partie, réclament les anciennes limites, et comme Saint Dizier est à une lieue des frontières du Barrois, ils considèrent

avec peine que, si l'on n'entend pas leur vœu, ils vont se trouver à 15 lieues du chef-lieu du département qui serait établi à Châlons, ils vont être privés d'une assemblée de district, attendu que leur position les fait toucher aux frontières du Barrois. Ils s'unissent avec d'autant plus de confiance à la demande formée par la ville de Bar-le-Duc qu'ils agissent, en faisant cette demande, en conformité des intentions connues de l'Assemblée nationale. Tous les Français sont frères. Champenois et Barisiens, nous ne devons plus composer qu'une même famille. Pourquoi réclamerait-on des anciennes limites, surtout quand cette réclamation prive une ville importante par sa population, son commerce et surtout son patriotisme, des avantages dont pourraient être gratifiées des villes bien moins intéressantes, surtout si l'on considère que Saint-Dizier peut, à la distance de 3 à 4 lieues, réunir, pour former l'assemblée de district, plus de 60 paroisses qui sont plus éloignées de toute autre ville, ainsi qu'il sera facile de s'en convaincre par l'état ci-joint.

D'après des motifs aussi puissants, Saint-Dizier ne peut-il pas avoir l'espérance la plus fondée de voir l'Assemblée nationale consentir à son vœu :

1° Lui conserver une juridiction royale et de première instance ;

2° Lui accorder une assemblée de district ;

3° Enfin décréter que cette assemblée de district sera jointe au département de Bar-le-Duc, comme étant la ville la plus proche, et ayant un rapport direct avec ladite ville.

C'est pour faire connaître le véritable intérêt de leur ville à l'Assemblée nationale que la municipalité de Saint-Dizier, les notables et le Comité permanent réunis

ont cru devoir lui présenter ce mémoire succinct, bien persuadés qu'elle saisira les moyens qui seront les plus propres à établir sur des bases fixes et inébranlables le grand ouvrage de leur bonheur.

DALLICHAMP, DELIONCOUT, GILLET, CLÉMENT, B. (?) BOULLAND, LE BLANC, DEMOUGEOT, D'AULNAY (?), DE LAMARCHE, C. CONTENOT, AUGER (l'aîné), DE SAINT-GENEX, DELLON (?), LEPETIT DE BRAUVILLIERS, GARNIER, CAUTEL (?) DE LONGCHAMP, GAULTHIER, BRIQUET (secrétaire).

(L'état joint contient la liste de 61 communautés comprises dans le polygone : Les Grandes-Côtes, Longchamp, Scrupt, Sermaise, Lisle-en-Rigaud, Aulnois-en-Barrois, Narcy, Fontaine, la Neuville, Wassy, avec, sur quatre colonnes, la distance qui les sépare de Saint-Dizier, Joinville, Vitry et Bar-le-Duc).

PIÈCE N° 2

(Archives municipales n° 72

---

18 janvier 1790. — *Lettre des membres du Comité permanent à Monsieur... (du Comité de Constitution)*

Monsieur,

Nous venons d'apprendre, par MM. Halotel et Lemaire, nos députés à Paris, que vous êtes disposé à rendre à notre ville la justice qui lui est due dans la nouvelle distribution des provinces, qui va être incessamment décrétée par l'Assemblée nationale ; nous nous hâtons de vous en témoigner notre reconnaissance, avant même que votre rapport ait mis le sceau à votre bonne volonté. Vous connaissez la supériorité de Saint-Dizier sur Wassy ; vous savez l'étendue du commerce qui se fait dans cette première ville, les relations immenses et journalières que ce commerce en bois et fers lui donne avec la capitale et presque toutes les villes d'ici à Paris et des provinces de Normandie et de Picardie. Nous ne craignons pas d'être accusés d'exagération en vous assurant que du sort de notre cité dans la nouvelle distribution des pouvoirs dépendra l'activité ou l'anéantissement du commerce de plus de dix mille négociants de la capitale et des différentes provinces du royaume. Toutes ces connaissances et ces considérations sont bien capables de lui faire accorder une préférence sur la petite ville de Wassy, jusqu'à présent presque ignorée, sans population, resserrée

dans une enceinte très étroite, sans communication libre avec ses alentours, sans activité et sans énergie pour le commerce.

Nous avons bien désiré pouvoir être réunis au département de Bar-le-Duc, mais, puisque l'Assemblée nationale respecte les limites des provinces, nous osons espérer que, d'après votre rapport, elle conviendra de la prétérence qui est due à une ville importante et *célèbre* même dans l'histoire de notre Empire.

Nous aimons nos voisins et nous les respectons, mais nous croyons que ce serait manquer à notre Patrie de ne pas faire valoir les droits qu'elle a de figurer dans la distribution nouvelle du Royaume, surtout lorsque ces droits lui sont disputés par Wassy ; si des convenances de localité existent pour cette dernière ville, il en existe de plus déterminantes en faveur de la nôtre ; et notre confiance, c'est que vous en soyez l'appréciateur et l'Assemblée nationale le juge.

Nous sommes avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Les membres du Comité permanent.

Saint-Dizier, le 18 janvier 1790.

NOTICE

sur la commune de

LANDRICOURT

(Marne)

Par M. V. SIMONNET

AVANT - PROPOS

Dans la majeure partie des communes ou villages, désignés autrefois et le plus souvent sous les noms de ***paroisses*** ou ***communautés***, les titres et les actes d'assemblées intéressant respectivement ces paroisses n'existent plus. Les actes d'assemblées étaient bien consignés et inscrits au contrôle, mais ils étaient écrits sur des feuilles de papier détachées et portant le timbre de la généralité de laquelle dépendait la communauté, cela du moins en ce qui concerne les campagnes. Les détenteurs de ces actes divers étaient les représentants des seigneurs du pays, dont dépendaient les communautés, lorsque lesdits seigneurs étaient ***haut-justiciers***, ou bien les syndics de la communauté, lorsque cette dernière dérivait directement du roi.

Les curés étaient détenteurs des titres et pièces concernant les biens de leur cure et de ceux de la fabrique de leur église.

Ces documents de toutes sortes s'éparpillèrent et disparurent en grande partie lors de la période orageuse de la Révolution française.

Il est bien évident que, si les faits particuliers à chaque communauté sont d'un poids bien minime dans

l'histoire, leurs relations collectives aident aujourd'hui à éclairer et à confirmer l'histoire du pays en général, en nous retraçant les usages d'autrefois et en nous initiant à la marche lente, il est vrai, mais naturelle et progressive des événements qui se sont produits. Chaque commune, suivant le possible, est désireuse de connaître les faits auxquels les générations passées ont pris part et la manière dont les choses se sont accomplies.

C'est donc afin d'aider à combler la lacune qui existe pour Landricourt que nous avons recueilli et classé ainsi qu'il va suivre les notes et divers renseignements qui ont trait à cette commune.

Landricourt, avril 1900.

NOTICE

sur la

COMMUNE DE LANDRICOURT

CHAPITRE I

Landricourt. — Les Fiefs seigneuriaux

Landricourt, situé au sud-est du département de la Marne, dont il fait partie, appartenait à la Champagne, qui forma quatre départements : les Ardennes, la Marne, l'Aube et la Haute-Marne.

On sait que la Champagne fut réunie à la couronne en 1284.

Au point de vue financier, Landricourt dépendait de l'élection de Vitry-le-François, laquelle élection dérivait de la *Généralité de Champagne*, une des *trente-deux généralités* ou circonscriptions administratives et financières de l'ancienne France. A ce sujet, nous empruntons à M. Poinsignon, ancien inspecteur d'Académie, les quelques lignes suivantes, qui expliquent nettement la chose : « Les *généralités* ne répondaient « pas complètement aux anciennes provinces, et la « *généralité de Châlons*, ainsi nommée parce que cette « ville était la résidence de l'*intendant général*, était

« moins étendue que la *province de Champagne*,
« celle-ci ayant cédé une partie de son territoire aux
« généralités de Soissons et de Paris.

« Sur les trente-deux généralités, vingt étaient divi-
« sées en élections et dites pour ce motif *pays d'élec-*
« *tions ;* d'autres étaient sans élection et appelées *pays*
« *d'Etats*. Ces derniers votaient eux-mêmes leurs
« contributions et en réglaient la perception. Dans les
« autres, l'intendant nommait les commissaires chargés
« d'établir les impôts, ordonnait les travaux d'utilité
« générale ou locale, présidait à la levée des milices,
« autorisait la création d'établissements de commerce,
« etc. »

La généralité de Châlons était divisée en douze élections ; la moitié est restée au département de la Marne : ce sont celles de Châlons, Reims, Epernay, Sézanne, Vitry-le-François et Sainte-Menehould. Les six autres étaient celles de Rethel, Troyes, Bar-sur-Aube, Joinville, Chaumont et Langres.

L'établissement des *généralités* remonte à la fin du quatorzième siècle ; elles furent instituées pour la direction des *aides*. Les *aides* étaient des taxes qui, au début, paraissaient volontaires et qui par la suite devinrent onéreuses, quoique portant successivement ou simultanément des noms divers, tels que *aides libres et gracieuses*, *loyaux aides*, *coutumes volontaires*, *droit de complaisance*, *etc.*

En 1577, sous Henri III, on commença l'organisation des bureaux de finances dans chaque généralité, mais la répartition fut mal entendue : rien n'y était étudié.

Sur les feuilles de papier timbré de l'époque (pour la généralité de Champagne), l'inscription portait : *Généralité de Champagne* et encore *Généralité de Châlons*.

L'élection de Vitry-le-François fut créée en 1545 et confirmée en 1576 et en janvier 1597 (voir *l'Election de Vitry-le-François* par de Vaveray, ouvrage édité par la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François en 1878). Cette élection se composait de 161 paroisses (plus deux détruites), la plupart faisant partie du département de la Marne, quelques-unes de la Haute-Marne (entre autres Saint-Dizier, Perthes, Chamouilley, Chancenay, Bienville, Valcourt, etc.) et quelques-unes aussi de l'Aube.

— Landricourt faisait partie de la *baronnie d'Arzillières*, qui était autrefois, dit M. Poinsignon, « une baronnie importante de laquelle dépendaient vingt-six fiefs ».

Le titre de baron remonte à une origine très ancienne, et il fut donné aux hommes qui se distinguaient par leur courage et par leur bravoure. Primitivement ce titre n'avait pas la haute portée qu'il acquit par la suite. Tous les seigneurs dont les fiefs dérivaient directement de la couronne reçurent ce titre ; mais, vers le douzième siècle, beaucoup de seigneurs abandonnèrent leurs titres princiers pour prendre celui de baron. En 1579, Henri III fit paraitre une ordonnance par laquelle il prescrivait que *la baronnie soit composée de trois châtellenies pour le moins qui seront unies et incorporées pour être tenues à un seul hommage du roi.* C'est ainsi qu'après avoir été simplement, à leur début, de simples offices, les châtellenies furent assimilées à des fiefs qui devinrent par la suite héréditaires.

Aujourd'hui le titre de baron n'a plus du tout la même valeur ; il est au-dessous de celui de comte et au-dessus de celui de chevalier.

— Landricourt relevait du roi à cause du château de Vitry-le-Brûlé.

M. de Vaveray, dans l'*Election de Vitry*, énumère les différents fiefs existant dans la paroisse de Landricourt :

Le fief des Héronnières, se composant de cinquante-huit journels de terres, possédé par MM. Bugnot de Farémont, écuyer, pour quatre journels ; Jacobé, président à Vitry, pour neuf journels trois quarts ; et Leblanc, de Maisons, écuyer, pour vingt-six journels 1/4 ;

Le fief de la Grande-Tranche ;

Le Pré-Bavard, de quinze fauchées et demie, possédé à cette époque (environ 1740) par M. du Havreau de Boursin et mouvant d'Arzillières ;

Le Bois-Lambert, de vingt et un journels et de sept fauchées de prés, appartenant aux religieux de Haute-Fontaine.

Les *fiefs seigneuriaux* étaient des domaines quelconques, plus ou moins importants, auxquels s'attachaient certaines redevances et parfois certains privilèges qui finalement dégénérèrent en abus dans bien des endroits. C'est à propos de ces fiefs seigneuriaux que certains écrivains bilieux ont fait des relations fort exagérées.

D'après une note de renseignements émanant de M. Jean-Baptiste-Pierre Pageot, procureur fiscal de Landricourt et propriétatre audit lieu, datant de 1779 à 1785, les terres et les prés considérés comme *fiefs*, c'est-à-dire non assujettis aux droits seigneuriaux, s'élevaient à un chiffre plus élevé que celui indiqué plus haut par la désignation des fiefs. Il faut attribuer cette différence à plusieurs causes, à l'augmentation des terrains compris dans l'amodiation et à l'augmentation des terres *novales* (ce que nous verrons plus loin). En effet le territoire actuel accuse une superficie de 587 hectares : en calculant d'après l'ancienne mesure, c'est-à-dire le journel de terre ou la fauchée de pré mesurant

480 perches (35 ares 17 centiares), il y a donc cent trente journels environ en non-valeur et qui ne sont pas portés au cens. Le nombre des journels de terre payant les censives, c'est-à-dire les droits seigneuriaux, était de 787 journels, et 193 journels et deux quartiers en étaient exempts tant comme fiefs qu'à titre d'amodiation. 460 fauchées de prés et trois quartiers payaient le cens, et 64 fauchées et un quartier, également à titre de fief et d'amodiation, étaient exemptés de censives.

Chaque journel de terre payait annuellement le cens de sept deniers et une obole, et chaque fauchée de pré payait censive de 17 deniers. L'obole valait un demi-denier tournois : il fallait douze deniers pour un sou, et vingt sous faisaient la livre tournois. Nous disons bien la livre tournois, car on distinguait également en certains pays la *livre parisis*, qui valait vingt-cinq sols.

Ainsi donc le total des censives s'élevait à 82 livres 17 sols et 10 deniers se répartissant comme il suit :

25 ménages à sept sols pour le droit du four	8 l.	15 s.	
15 demi-ménages à trois sols pour le droit du four . . .	2	12	6 d.
Les étangs du moulin payaient	10		
La place de la Motte et enclos appartenant anciennement à Mme Levasseur de Vitry et aujourd'hui au comte de Quelen	2	5	
Plus deux chapons	1	10	
La maison de Simon		8	
Les terres énoncées ci-dessus.	24	11	10
Les prés id. id.	32	15	6

Les étangs du moulin susdit appartenaient aux Jésuites de Châlons. Ceux-ci ont, dit M. de Vaveray, quatorze

journels de terre et dix fauchées de prés-marais loués 126 livres. Ils paient pour ce 6 livres de censives et 4 livres pour une place où était un moulin proche des prés. Ce moulin existait encore en 1700, car nous lisons dans un bail fait au commencement de l'année 1700 par M. Jacques Morillon, notaire au bailliage d'Arzillières et de Landricourt, que ce moulin à eau, « faisant bled et farines, avec les chambres du moulin », était loué annuellement 102 livres ; ledit bail était ainsi fait pour une durée de trois, six ou neuf années au choix du laisseur, qui était « discrète personne, M. François Gascon, prêtre et curé de Nuisement, y demeurant, héritier bénéficiaire des défunts Didier Gascon, vivant m^e^ chirurgien, demeurant en ce lieu de Landricourt et de Jeanne de la Marche, ses père et mère ». Le preneur devait, en outre de diverses autres conditions, « acquitter ledit moulin d'une censive envers le seigneur dudit Landricourt de la somme de dix livres par chacune année et en apporter acquist audit laisseur ».

CHAPITRE II

Les anciens Seigneurs de Landricourt

M. le vicomte Oscar de Poli, président de la Société héraldique de France, a publié, dans le courant de l'année 1890, une notice nobiliaire sur Landricourt, remontant au milieu du douzième siècle jusqu'au milieu du treizième. Nous reproduisons donc, au commencement de ce chapitre et à sa place, quelques pages de ce travail, qui facilitent nos recherches sur ce sujet, M. de Poli nous ayant très gracieusement autorisé à le faire.

La maison de Landricourt, d'ancienne chevalerie, tenait un haut rang, au temps des croisades, dans le Perthois, petit pays du comté de Champagne s'étendant autour de la Marne, vers les confins du Barrois, et dont les principales localités étaient Vitry-le-François, sa capitale, Saint-Dizier, Wassy, Joinville et Montmirail. — Le fief auquel elle devait son nom est aujourd'hui la commune de Landricourt, canton de Saint-Remy-en-Bouzemont, arrondissement de Vitry (Marne). Elle avait très anciennement provigné en Vermandois, où se trouvait un autre fief de son nom. — Dès la première moitié du troisième siècle, les sires de Landricourt portaient bannière. Des quelques actes que nous connaissons de ces seigneurs, il appert qu'ils avaient les vertus de noblesse : la foi, la vaillance, la charité, l'honneur, l'esprit de dévouement et de sacrifice.

Vers le milieu du douzième siècle, Dreux de Landricourt est témoin d'une donation faite à Saint-Vincent de Laon par Guy, châtelain de Coucy.

Vers 1180, « Hugo Landreicort » est témoin d'une donation faite à l'abbaye de Saint-Urbain par Geoffroy, sire de Joinville.

1190. — Hugues de Landricourt souscrivit la charte par laquelle Geoffroy de Joinville donnait la ville de Landéville (canton de Doulaincourt, Hte-Marne) exemte de giste à l'abbaye de Saint-Urbain.

A cette date, le sire de Joinville s'apprêtait à partir pour la Terre-Sainte, et la charte me porte à croire qu'il y fut accompagné par Hugues de Landricourt.

« Sachent tous présents et à venir que moi Geoffroy, sire de Joinville, désirant partir pour visiter le sépulcre du Seigneur et les Lieux Saints, j'ai concédé, etc. Je fais savoir aussi que Hugues de Landricourt, chevalier, a donné à l'église du bienheureux pape et martyr Urbain (à Wattignéville) six setiers de blé sur le moulin de Fronville, trois de froment et trois d'avoine, à cause du fils de Lucie de Fronville que le seigneur abbé fit moine de cette église. Le même Hugues donna aussi à ladite église six setiers de blé, trois de froment et trois d'avoine, à titre d'échange, à prendre sur les terrages, les dimes et les *mesnagés* de Soulaincourt (archives de la Haute-Marne, Saint Urbain) ».

1195. — « Aubert, chevalier, seigneur de Landricourt, et Hugues, son fils, comme seigneurs en arrière-fiefs, donnèrent leur consentement à la donation de la dixme de Vilers-en-Luers à l'abbaye de Trois-Fontaines, par Pierre de Saint-Verain, fils de Guillaume de Vitry (Cart. de Tr.-F. ».

1195. — « Hugues et Geoffroy de Landricourt furent

témoins de l'engagement fait par messire Roger de Fronville à l'abbaye de Saint-Urbain de la justice qu'il disait avoir dans le marché dudit lieu de Saint-Urbain, de la vicomté du même lieu et de Watrinville, avec la garde des dixmes de Fronville, etc., moyennant la somme de 32 livres tournois. »

En 1199, Hugues, seigneur de Landricourt, fit don à l'abbaye de Haute-Fontaine de 80 fauchées de pré (de Barthélemy).

1201. — Hugues, chevalier de Landricourt, donna à l'abbaye de Saint-Urbain six septiers de bled à prendre chacun an sur le moulin de Fronville, en reconnaissance de ce que l'abbé avait reçu moine le fils de Luce de Fronville.

1204. — Hugues de Landricourt, comme seigneur du fief, ratifia la donation faite par Helvide de Chatouru, Roger son fils, etc., à l'abbaye de Valdone, d'une rente en bled sur la dixme de Chatouru (Arch. de St-Urb.).

1210. — Hugues de Landricourt figure comme homme lige du comte de Champagne dans la chastellenie de Vitry (divers).

1212. — Noble homme Hugues, chevalier de Landricourt, avoué de Voliers (Vouillers, canton de Thiéblemont), tant pour lui que pour sa femme, Albert, Hugues, Guillaume et Guy, leurs fils, et Geoffroy, leur neveu, fait un traité avec l'abbé de Beaulieu-en-Argonne et son chapitre, touchant les droits qui doivent luy appartenir à cause de son avouerie avec ses obligations.

1218. — Simon, sire de Joinville, reçoit de la comtesse de Champagne, en échange de la mouvance du fief de La Fauche, celle des fiefs de P. de Bourlémont,

Hugues de Landricourt, Geoffroy de Cirey et Arnould de Reynel (Les sires de Joinville).

1244. — Aubert de Sainte-Livière, fils de messire Hue de Landricourt, étant en contestation avec l'abbaye de Saint-Urbain au sujet de la moitié du moulin de Curel, etc., que son dit feu père avoit restitué avant de mourir à ladite abbaye, passa un compromis et en donna pour caution messire Colart de Hauquemont (Ardennes), Hue et Guillaume de Landricourt, et Garnier de Champcenetz (commune de Seine-et-Marne), au mois d'avril.

1251. — Aubert de Landricourt, chevalier, sire de Ste-Livière (commune proche de Landricourt), donne à l'abbaye de Saint-Urbain son moulin de Fronville et renonce à la faculté d'en construire aucun autre audit lieu, et ladite abbaye luy cedde en contréchange le pressoir situé audit lieu que feue Marguerite, sœur dudit Aubert, avoit donné en aumône à ladite abbaye (Arch. de St-Urb.).

Le nom et les armes d'Hugues de Landricourt, chevalier banneret, mort en Palestine la veille du combat de la Massoure, ne se voient pas dans les salles du Musée des Croisades, et l'on a peine à expliquer cette injuste exclusion lorsque la présence du seigneur de Landricourt dans l'armée de Saint-Louis et sa glorieuse mort à la croisade sont attestées par un témoin irrécusable, dont le témoignage a très légitimement suffi pour faire accorder à d'autres noms les honneurs de Versailles.

L'historien des croisades, parlant de « cette gaieté française qui n'abandonna jamais les croisés dans les périls, qui se mêlait aux images les plus tristes et quel-

quefois même ne respectait pas la sévère bienséance », rapporte cet exemple :

« La veille du combat de Mansourah mourut un chevalier du sénéchal de Champagne, nommé Landricourt. Tandis qu'on lui rendait les honneurs funèbres, six de ses compagnons d'armes parlaient si haut que leur conversation interrompit le prêtre qui chantait la messe. Joinville leur adressa de vifs reproches ; alors se mettant tous à rire ils répondirent qu'ils parlaient entre eux de remarier la femme de messire Hugues de Landricourt « qui estoit là en bière ». Le bon Joinville fut très scandalisé de pareils discours, et leur ordonna de garder le silence. En parlant de cette légèreté indiscrète de ses chevaliers, le naïf sénéchal paraît tomber lui-même dans le défaut qu'il reproche aux autres. Dieu, nous dit-il avec une gaieté presque satirique, les punit le jour de la bataille, etc. (Hist. des Croisades). »

Voici comment le P. de Goussancourt raconte la même scène :

« Hugues de Landricourt fut tué le jour de mardy gras 1249, au rude combat contre les turcs de Babilonnes, et, lorsque l'on disait la messe pour luy, en la chapelle et tente du seigneur de Joinville, six gentilshommes incommodant le prestre de leur caquet, qui fit lever Joinville pour les faire taire ; ils luy répondirent qu'ils parloient pour remaryer la femme du seigneur de Landricourt ; de quoy il les reprit, et le lendemain, jour des cendres, tous six furent tuez au combat, et leurs femmes se remarièrent (Arm. des Croisés) ».

Le sire de Joinville a, lui aussi, fait le récit de cet épisode, mais, par indulgence, il n'a pas voulu livrer à la postérité les noms des rieurs indiscrets, et c'est dommage, car nous connaitrions les noms de six héros

de la Massoure, à qui Dieu pardonna sûrèment leur irrévérencieuse gaieté, amplement rachetée par un beau trépas.

Le sire de Joinville avait à sa solde, à la croisade, neuf chevaliers, dont deux bannerets, Hugues de Thil-Chatel et Hugues de Landricourt (Histoire des sires de Joinville).

Notre croisé était certainement un des fils d'Hugues de Landricourt, chevalier, avoué de Vouillers, qui, en 1212, traita avec l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne pour les droits de son avouerie, « tant pour luy que pour sa femme, Albert, Hugues, Guillaume et Guy, leur fils; » et ce fut non moins certainement lui qui, en 1244, quatre ans avant de suivre à la croisade Saint-Louis et le sire de Joinville, fut un des plèges d'Albert de Landricourt, sire de Sainte-Livière, son frère, envers l'abbaye de Saint-Urbain.

Nous perdons un instant et à cette époque la filière des seigneurs de Landricourt; mais, comme Landricourt dépend plus tard de la baronnie d'Arzillières, nous retrouvons par le fait même la lignée des anciens seigneurs de Landricourt en donnant la liste des barons d'Arzillières. Et c'est dans le diocèse ancien de Châlons que nous puisons ces renseignements, que M. de Barthélemy a tirés de l'inventaire général des titres de la baronnie d'Arzillières. « La baronnie d'Arzillières et celle de Joinville, dit M. de Barthélemy, qui apparurent au commencement du douzième siècle, étaient parfaitement indépendantes, et les barons ne devaient à leur suzerain que des droits assez vagues ». Après ces seigneurs figurent en première ligne les comtes de Dampierre, les sires d'Etrepy, du Plessis, d'Amance, de Ponthion, de Belesmes, de Sogny, de Lucémont, de Tournay, de Bussy, de Vanaut, de Norroy, d'Aunay, du

Buisson, de Blacy, Poilevot de Moncez, d'Ecriennes, de Bayerne, de Farémont, de Vauclerc, de Landricourt, de Pargny, de Mutry, de Robert-Espagne, de Plichancourt, d'Haussignémont, de Saint-Vrain, d'Heiltz, etc., qui, avec les châtelains de Vitry, constituent la haute noblesse du Perthois.

Il ressortirait de cette nomenclature, dont la mention, consignée, en ce qui concerne Landricourt, rappelle une charte de l'abbaye de Cheminon à la date de l'an 1220, que le sire et seigneur de Landricourt à cette époque n'était autre que le baron d'Arzillières, et que ce ne serait qu'un peu plus tard, vers le milieu du quatorzième siècle, que la terre de Landricourt serait tombée sous la dépendance de la baronnie d'Arzillières, ainsi que nous allons en voir la mention ci-après. En effet nous lisons dans l'état des biens de l'abbaye de Trois-Fontaines, extrait de l'inventaire des chartes de ce monastère, que Brillon (village de la Meuse) fournissait à ladite abbaye une rente en grains constituée par Thibault de Landricourt et Isabelle, femme de Guillaume, sire de Landricourt. C'est, du reste, l'opinion de M. de Barthélemy que la terre de Landricourt fut acquise par les barons d'Arzillières dans le cours du quatorzième siècle, car dame Philippe de Dampierre la possédait en l'an 1324.

C'est Gauthier, fils de Jean, seigneur d'Arzillières et de Landricourt en 1372 et mort en 1411, qui, le premier, prend le titre de seigneur de Landricourt.

Viennent ensuite et successivement :

René de Haugest, qui épouse Catherine, fille de Gauthier ;

Aubert II de Haugest figure dès 1409 comme baron d'Arzillières, seigneur de Dampierre et de Landricourt. Il fut chambellan du Dauphin en 1412 et épousa Anne

de Roye en 1409, laquelle eut pour dot quatre-vingts livrées de terre et 3.500 livres en or.

En 1460, Guillaume de Haugest est à cette date seigneur châtelain d'Arzillières, de Dampierre-en-Attenois et Landricourt (de Vaveray).

En 1484, Guillaume reprend au roi Arzillières et Dampierre.

Jacques de Grandpré, baron de Hans, épouse quelque temps après Louise de Haugest, fille de Guillaume (Hans est situé proche de Sainte-Menehould et possède aujourd'hui près de 400 habitants). Leur fils fit son hommage au roi en 1521 pour Arzillières, Dampierre, le Val-de-Huiron, Hauteville, Blaise et Landricourt, et il mourut quelques semaines après, laissant ses biens à sa sœur Madeleine.

Cette dernière épouse, en 1530, Henry Hesse, comte de Linanges et d'Apremont, lui apportant les terres de Dampierre, de Hans et d'Arzillières.

Le domaine d'Arzillières passe ensuite dans les mains du second mari de Madeleine, François de Cadenet (de Barthélemy et de Vaveray), qu'il échange en 1556 au duc de Guise contre plusieurs autres seigneuries. Mais, à la suite de différentes revendications tant de la part des habitants de la baronnie d'Arzillières que du fait de plusieurs co-héritiers, le duc de Guise recède en l'an 1602 à ses anciens propriétaires la baronnie qu'il avait payée 137.000 livres 9 sols 6 deniers, non compris les 20.000 écus payés primitivement aux co-héritiers de Bossut, qui lui avaient cédé leurs droits. La seigneurie, par suite de cette vente, passe ensuite dans les mains de Robert de la Vieuville, mari de Guillemette de Bossut, fille de Anne de Linanges et petite-fille de Madeleine. Robert était grand fauconnier de France, chevalier des ordres, gouverneur de Mézières, capitaine d'une com-

pagnie des ordonnances, ambassadeur, etc. Veuf de Catherine d'O. Il mourut en 1712, laissant un fils créé duc de la Vieuville.

En 1665, Charles-Emmanuel de la Vieuville, comte de Vienne, marquis de Saint-Chamond, est seigneur et baron d'Arzillières, Landricourt et autres lieux.

En 1741, Charles-Louis-Joseph de la Vieuville, comte de Vienne, marquis de Saint-Chamond, etc.

Après ce dernier, succède le marquis de Custine par son mariage avec Mlle de Saint-Chamond.

La seigneurie est ensuite partagée entre les familles de Ballidard et Hocart, que nous retrouvons à l'époque de la Révolution française (de Barthélemy et autres pièces authentiques). Nous aurons encore quelques mots à dire sur ce dernier dans un autre chapitre.

— Nous relevons encore sur les seigneurs de Landricourt les diverses notes suivantes :

« En 1215, Hugues, seigneur de Landricourt, dénommé précédemment, et Ode, sa femme, donnent en aumône au chapitre de Vitry, du consentement de leurs fils et fille, la partie de dixme de Vitry, fief que tenaient d'eux les héritiers de Garnier, chevalier, seigneur de Ponthion » (de Vaveray).

M. de Poli a trouvé encore dans ses recherches nobiliaires deux mentions du nom de Landricourt.

« Le 28 mars 1642, le sieur de Landricourt, capitaine des gardes du sieur de Lamotte, fut blessé à la défaite d'un corps de Castillans qui venaient au secours de Collioure (d'Hozier, l'*Impôt du sang*).

Le 2 avril 1673, « Gaudefroy de Landricourt, sous-lieutenant de la gallère ***Favorite de France*** et de l'infanterye servand sur icelle », donne quittance de ses gages (Pièc. orig.).

Il y avait également sur le territoire de Ponthion, au

treizième siècle, le fief Sailly, mouvant du château de Landricourt, consistant en maison seigneuriale et soixante-quinze journels de terres et prés, avec haute justice, mayeur, procureur, greffier et sergent, tenant leurs plaids sous le colombier (de Barthélemy). Ce fief relevant d'Arzillières avec maison seigneuriale, sise près le château et sur le territoire de Ponthion, est le fief seigneurial de Brusson. Les seuls officiers de la justice de Brusson ont droit d'instruire et d'instrumenter sur l'étendue de ce fief; et il y a dans le finage de Brusson un pré pour les dégâts duquel, lorsqu'il y en a, on est obligé d'aller à Sailly plaider sous le colombier. Il y a différents seigneurs de Brusson qui relèvent de Landricourt, suivant l'aveu de 1392 (de Vaveray).

Cette mouvance de Ponthion à Landricourt remonte au douzième siècle et s'explique par ce fait que Ponthion, anciennement Ponton, représentait un des rameaux de la branche de Landricourt, en prenant, suivant la coutume féodale, le nom de son fief.

« L'identité des maisons de Landricourt et de Ponthion n'est pas seulement établie par la tradition et justifiée par la situation même des deux terres qui sont contiguës; mais on en trouve la preuve écrite dans une charte qui porte la date de 1483 et qu'a signalée le savant historien du Perthois, M. l'abbé Bouillevaux; elle résulte aussi de traités et de partages signés en 1416 et en 1520 entre les seigneurs de Somme-Yèvre et de Varney, qui représentaient une autre branche de Landricourt » (de Poli).

En 1598, Pierre de Braux rend hommage pour le fief de Sailly à Landricourt au baron d'Arzillières.

Et, en 1599, Jean de Saint-Privée rend également hommage au baron d'Arzillières pour un fief sis à Landricourt (de Barthélemy).

A Plichancourt, cette terre relève de Landricourt, de même que Saint-Eulien est mouvant de Landricourt (de Vaveray).

« Aux Petites-Côtes, dont la seigneurie dépendait du domaine d'Arzillières, les dimes appartenaient pour un tiers au chapitre de Châlons et pour deux tiers au chapitre de Saint-Etienne, cette dernière part en vertu de l'aumône de Hugues de Landricourt en faveur de cette compagnie, par acte scellé au sceau de Guy de Joinville et approuvé par la comtesse Blanche de Champagne (de Barthélemy). »

CHAPITRE III

Les Impôts anciens

On désigne sous le nom d'impôts les droits de toutes sortes qui sont prélevés sur les personnes et sur les choses, pour faire face aux dépenses multiples que nécessitent les services publics. L'origine des impôts remonte aux temps les plus anciens ; et leur forme a varié et variera à l'infini sous bien des noms : tribut, imposition, subsides, taxe, taille, perception, etc.

Afin de rendre plus compréhensible ce sujet des impôts, qui est assez aride par lui-même, nous allons donner la définition de certaines expressions qui, n'étant pas usitées journellement, et faute d'être bien comprises, nuiraient à la clarté même de la question.

Avant la Révolution française, les impôts étaient divisés en cinq grandes classes :

1° Les impositions directes, qui comprenaient les dîmes, la taille réelle, les vingtièmes et la capitation ;

2° Les impositions de monopole et de privilège exclusif, comprenant la gabelle dans les deux tiers du royaume, le tabac, la vente des boissons et eaux-de-vie, le produit des jurandes et matières d'arts et métiers ;

3° Les impositions dites à l'exercice, qui frappaient différentes espèces de consommations et d'industries ;

4° Les impôts qui frappaient le transport des mar-

chandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume, les droits de traite, etc. ;

5° Les impositions perçues sur les actes, sur les droits de contrôle, d'insinuation, centième denier, consignation, greffe, formule, etc.

Il est de toute évidence et il a été bien reconnu depuis que l'assiette sur laquelle reposaient toutes ces sortes d'impôts laissait beaucoup à désirer à cause de l'inégalité de leur répartition, qui, en bien des endroits, était arbitraire et abusive. Voilà un siècle déjà que ce système d'imposition a été changé, et celui qui le remplace est sujet lui-même à bien des controverses.

I. — Des Dimes

La dime était cette portion ou redevance prise sur les produits d'un bien quelconque et les produits de la terre, et due par celui qui en était le possesseur ou le détenteur. Par son étymologie, le mot dime veut dire que c'était la dixième partie du revenu qui était perçue par le décimateur, mais cette expression ne doit pas être prise à la lettre : la redevance était de la onzième, de la douzième, le plus souvent même de la treizième partie, suivant les pays. Le décimateur était la personne ou l'établissement à qui était due cette jouissance.

L'origine de la dime remonte à des époques éloignées. Au début, la dime fut une offrande volontaire faite par les fidèles ; par la suite et insensiblement, pour différentes causes, les évêques la prescrivirent et la rendirent obligatoire, tant pour subvenir aux besoins des prêtres qu'à l'entretien des églises.

Les dimes comprenaient plusieurs catégories : on distinguait les dimes réelles, les dimes personnelles et les dimes mixtes.

Les dîmes réelles étaient perçues sur les produits de la terre, par exemple le blé, le vin, le bois, etc. Les dîmes réelles se divisaient encore en grosses et menues dîmes. Ainsi que ces deux noms l'indiquent, les grosses dîmes étaient celles qui s'exerçaient sur les fruits les plus importants du pays, tandis que les menues dîmes étaient perçues sur ceux qui étaient de moindre importance. En sorte qu'il n'y avait pas d'uniformité pour l'application des dîmes, puisque tel objet qui était perçu comme grosse dîme dans un endroit était perçu dans un autre pays comme menue dîme.

Les dîmes personnelles s'exerçaient sur les produits de l'industrie, du travail personnel, d'un négoce quelconque. - Quant aux dîmes mixtes, elles frappaient les produits combinés des deux catégories précédentes, le produit des animaux, par exemple : c'est ce que l'on désignait sous le nom de charnage.

Les terrains laissés en friches n'étaient pas compris parmi les terres soumises à l'impôt de la dîme. Une fois cependant que par la suite ces terres délaissées étaient mises en culture ou en rapport quelconque, elles étaient assujetties à l'impôt comme les autres terres. C'est de là que date la distinction entre les dîmes appelées anciennes et celles désignées sous le nom de novales. Les dîmes anciennes étaient donc celles qui furent perçues primitivement sur les terres, quel que soit leur produit dans l'espèce ; et les novales les dîmes qui furent perçues sur toutes sortes de terres également mises en rapport par la suite, et au fur et à mesure que les circonstances et les besoins provoquèrent les détenteurs à tirer parti de biens considérés comme non-valeurs et rendus productibles par le travail et l'industrie.

Les dîmes étaient en outre caractérisées par certaines

expressions. Ainsi par dîmes solites on entendait les dimes dont l'usage était établi d'une manière constante, et par dîmes insolites celles dont l'usage n'était pas habituellement reconnu dans le pays. La dîme de suite ou de séquelle comprenait la redevance due par un paroissien au curé de la paroisse pour la dîme d'un terrain que ce paroissien possédait ou cultivait dans une autre paroisse. Les dîmes ecclésiastiques consistaient en la perception d'une redevance due aux ecclésiastiques par le fait de leur ministère spirituel seul. Par dîmes profanes, temporelles ou inféodées, on entendait les dîmes acquises à titre de fief.

Mais qu'on ne se laisse pas aller à l'exagération par suite de cette énumération. Il est bien évident que ces différentes sortes de redevances, les unes établies dans un pays, les autres dans un autre, ne constituaient pas une accumulation sur la même tête ; de même qu'aujourd'hui les impôts actuels, en nombre infini et de toutes natures, ne pèsent pas sur la même tête.

Dans les siècles précédents, l'argent (la monnaie en général) n'était pas aussi répandu que de nos jours : c'est pourquoi l'imposition en nature était plus conforme aux ressources du temps et en rendait les charges plus pratiques et moins vexatoires. Ce qui était bon à cette époque serait préjudiciable et peu pratique aujourd'hui. Cependant les impôts en nature avaient un avantage sur certains de ceux qui existent aujourd'hui, en ce sens que l'impôt se trouvait établi en raison des rendements. Ainsi le produit était-il élevé, l'impôt augmentait. La récolte était-elle faible, l'impôt à percevoir était faible, puisque c'était la onzième ou la treizième partie du revenu à percevoir. Mais les abus violents qui avaient lieu lors des recouvrements de ces impôts ne doivent pas faire regretter l'intégrité du principe.

II. — Les Décimateurs

Les décimateurs de la paroisse de Landricourt étaient pour les ***grosses dîmes*** et les ***menues dîmes*** :

1° Le Chapitre de Saint-Etienne de Châtons pour deux tiers ;

2° Le Chapitre de la Trinité de Châlons pour un tiers.

Dans le ***Diocèse ancien de Châlons*** (E. de Barthélemy), nous lisons que Roger III, en l'an 1094, donna l'autel de Landricourt et une partie des dîmes à sa collégiale de Saint-Nicolas, qu'il venait de fonder et qui fut réunie à celle de la Trinité.

On levait la treizième gerbe. Toutes les dîmes étaient affermées, et le prix s'élevait, année moyenne, au chiffre de 680 livres.

Par contre, les décimateurs avaient des charges à supporter, ainsi que nous allons le voir par les deux déclarations ci-dessous :

Déclaration que donnent les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Châlons-sur-Marne des biens dépendant de leurs Bénéfices situés sur la paroisse de Landricourt, en conformité du décret de l'Assemblée nationale du 12 novembre dernier et des lettres patentes de Sa Majesté, données à Paris le 18 du même mois, enregistrées et publiées au Bailliage de Châlons le 4 décembre 1789 :

1° Le Chapitre présente à la Cure, sur la nomination de MM. les Chanoines de la Trinité.

2° Deux tiers des grosses et menues dîmes louées pour neuf ans par bail du 6 juillet 1788, moyennant cinq cents livres.

Les deux tiers de douze setiers froment et de douze

setiers avoine mesure de Saint-Dizier ; six boisseaux de pois, six boisseaux de fèves, deux cochons de lait, un agneau, deux oisons, une toison de laine et deux bouchots de chanvre écru.

Et à madame l'abbesse de Saint-Jacques quatre setiers de froment, ancienne mesure de Saint-Dizier.

Les menues dîmes.

Tenus de fournir les bêtes mâles banales.

Charges :

Deuxième Charte de donation du mois de mai 1218 :

Les deux tiers des réparations du Cœur et Cancel,

Les deux tiers du gros dont est mention ci-dessus,

La redevance de l'abbaye de Saint-Jacques,

Les bêtes mâles banales.

La Contribution à l'entretien du Culte et aux Charges de l'Eglise Cathédrale.

Je soussigné, chanoine de l'Eglise Cathédrale de Châlons-sur-Marne, prévot de Coupéville, receveur du Chapitre et archiviste dûment autorisé par conclusion capitulaire du 14 décembre dernier, exhibée à monsieur le Lieutenant Général du Bailliage et siège présidial de cette ville, affirme que la présente déclaration contient vérité et s'il y avait additions, soit omissions ou inexactitudes, je les déclare involontaires et requiers que, vu le peu de temps qu'il a eu pour la confection desdites réclamations, on ne puisse, dans aucun cas, en rien induire de préjudiciable aux droits du chapitre, ou les imputer à faute aux Doyen, Chanoines du Chapitre de ladite Eglise Cathédrale ; dont acte audit Châlons le 8 janvier 1790. Signé : Malherbes et Brémont.

Nous, soussignés, Maire et Conseillers municipaux de la paroisse de Landricourt, attestons que la présente déclaration, affirmée par monsieur Malherbes, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Châlons, devant M. Brémont,

a été publiée et affichée à la porte principale de notre Eglise paroissiale ; en foi de quoi nous avons signé, à Landricourt, le vingt-huit mars mil sept cent quatre-vingt-dix. Signé : Clinchant, greffier, J. F. Bernaudat, J. Baillat, Obriot, procureur de la Commune, et Pageot, maire.

En exécution des décrets de l'Assemblée nationale, les Chanoines de la très sainte Trinité de Châlons déclarent qu'ils possèdent sur les terres de Landricourt le tiers des grosses et menues dîmes ; le Trécent (un pré dit le pré Chaudron ou le pré St-Cire, contenant six à huit quartiers) ; un quart de dîmes de rapport d'une contrée d'Ambrières appelée Méruet, et la moitié des novales du terrain dudit Landricourt. Le tout affermé moyennant la somme annuelle de trois cent soixante livres.

Les charges consistent dans la contribution pour un tiers aux réparations de l'Eglise du lieu. Signé : Varnier, chanoine.

Nous, soussignés, maire et conseillers municipaux de la paroisse de Landricourt, attestons que la déclaration ci-dessus écrite, envoyée et signée par monsieur Varnier, Chanoine de l'Eglise de la sainte Trinité de Châlons, a été publiée et affichée à la porte principale de notre Eglise paroissiale, n'entendant point, au surplus, autoriser ladite déclaration en tout ce qui pourrait, par erreur, être contraire aux droits de qui que ce soit. Landricourt, le 28 mars mil sept cent quatre-vingt-dix. Signé : Clinchant, greffier, Obriot, procureur de la commune, J. F. Bernaudat, J. Baillat et Pageot, maire.

Le revenu du Trécent (pré désigné sous différents noms, le pré Chaudron, le pré St-Cyr) dont nous venons de parler, s'élevant vers 1650 à la somme de 12 livres,

et à vingt et une livres lors de la déclaration faite à la suite du décret de l'Assemblée nationale, servit anciennement au profit du curé de Landricourt à faire disparaitre une obligation qui incombait aux Chanoines de la Trinité. Il faut lire l'instruction suivante, que M. Ouriet, ancien curé de Landricourt (1695-1717), a écrite à ce sujet :

« J'ai ouï dire aux anciens que les Chanoines étaient autrefois obligés d'envoyer à Landricourt des prêtres ou d'y venir eux-mêmes pour faire diacre et sous-diacre aux quatre bonnes fêtes de l'année ; et que, pour se rédimer de cette obligation dont ils s'acquittaient à leurs frais et dépens, ils avaient abandonné à messire Gilles Molandre, ancien curé du dit Landricourt (1624-1665), la pièce de pré du Jardon et le Trécend, puisque la quittance la porte à vil prix, sa vie durant. Apparemment que le sieur Curé du dit Landricourt devait les deux tiers des oblations. Je n'ai rien rendu aux dits Chanoines, on ne m'a rien demandé. Mon prédécesseur, maître Jean Barrois, a laissé tomber ce droit : je n'ai rien su que par ouï dire et par les papiers ci-joints. On peut voir les baux de ceux qui ont eu, depuis messire Gilles, cette pièce de pré, pour voir à quelles conditions les dits chanoines la laissent. Le sieur Louis Barrois, fermier des dits Chanoines, en a joui longtemps ; il n'est pas qu'il n'en ait quelque bail. »
J. Ouriet, p^tre^ curé de Landricourt.

— Une déclaration analogue aux précédentes déclarations pour des biens de main-morte situés à Landricourt fut faite par le sieur Michel-Albert Le Chevalier, prestre, bachelier en théologie, associé de l'Académie de Châlons, chanoine de l'église Sainte-Opportune et titulaire de la Chapelle Saint-Jean, concernant les biens, revenus et charges de la dite Chapelle ; elle contient ce qui suit :

« La Chapelle ou Chapellenie de Saint-Jean, fondée et

desservie dans l'église de Notre-Dame de St-Dizier, diocèse de Châlons-sur-Marne, est à la nomination et collation de monseigneur l'évêque de Châlons.

« Les biens et revenus de cette Chapelle consistent en sept fauchées et demy de prés ou environ, situées dans la paroisse de Landricourt, affermées 160 livres par le dernier bail passé devant notaire en 1781 pour neuf années consécutives.

« Le titulaire de ce bénéfice ne possède et ne connaît aucun mobilier qui en dépende.

« Cette chapelle est chargée de douze messes par an qui doivent être acquittées pour le repos de l'âme des fondateurs (que l'on dit être les seigneurs de Landricourt) dans l'église de Notre-Dame de St-Dizier et qui y sont exactement acquittées.

« Ce bénéfice est imposé pour les décimes à la somme de 28 livres 5 sols 3 deniers. »

— Nous venons de donner le chiffre le plus élevé du rendement des dimes. Il n'en a pas toujours été ainsi ; à l'instar de bien des choses, ce revenu devint progressif, et nous en avons comme témoignage la quittance suivante :

« Reçu par moi soussigné, receveur de messieurs les Chanoines de la Sainte Trinité de Châlons, la somme de quatre-vingt-sept livres de Gehan Fautriat, demeurant à Landricourt, sur ce qui est deust sur un tiers des grosses et menues dîmes du dit Landricourt, sans préjudice à autres deues. Fait ce dix-septième Juillet mil six cent soixante-dix. Signé : Berthelemy. »

Bien des personnes s'imaginent encore aujourd'hui qu'autrefois les biens appartenant aux cures, aux établissements religieux et à certaines fondations étaient exempts d'impôts. C'est là une erreur que la lecture de la quittance suivante, prise au hasard dans bon nombre, fera disparaître :

« Je soussigné, receveur des décimes et autres taxes extraordinaires du diocèse de Châlons-sur-Marne, reconnais avoir reçu de la cure de Landricourt la somme de cinquante-trois livres, plus la somme de quarante livres quinze sols de la Chapelle de Sainte Catherine à Landricourt pour l'année mil sept cent quatre-vingt-trois pour les anciennes et nouvelles dîmes, dons gratuits accordés au roi pendant les années 1735, 1742, 1745, 1747, 1748, 1755, 1758, 1760, 1761, 1762, 1765, 1770, 1772, 1775 et 1780, frais des assemblées générales du Clergé de France et autres impositions à autres dûs. Fait au bureau de la dite recette de Châlons, ce vingt jour du mois de décembre mil six cent quatre-vingt trois. Signé : De Chantrenne. »

— La redevance annuelle à l'abbaye de Saint-Jacques de Saint-Dizier par le Chapitre de Saint-Etienne de Châlons, dont il est fait mention dans la première déclaration qui précède, était due à cette dernière depuis que l'abbaye de Saint-Pantaléon de Saint-Dizier lui était réunie (de Vaveray). Les quittances qui suivent, prises au hasard parmi bon nombre que nous avons entre les mains, confirment le fait :

« Je soussigné, supérieure de l'abaye royale de Saint-Dizier, reconnais avoir reçu des fermiers de Landricourt quatre septiers de bled froment à nous dûs au jour de la St-Martin dont je tiens quitte pour l'année mil sept cent trente-quatre. Fait à Saint-Dizier ce vingt-six novembre mil sept cent trente-quatre. Sœur de Villefort, supérieure commissaire. »

« Nous, soussignée, humble abbesse de l'abbaye de Notre-Dame de Saint-Dizier, confesse avoir reçu de Louis Thyriet, admodiateur des dixmes de Landricourt, par les mains de Jean Parisot, la somme de vingt-trois livres pour quatre septiers de bled froment qui nous sont deu par préciput sur les dixmes du dist Landricourt, et ce

pour l'année mil six cent cinquante-trois, des quels quatre septiers je tiens quitte le dit Thiriet. Cejourd'hui vingt-huitième décembre au dit an. Sœur Barbe de Besme, abbesse de St-Dizier. »

Les décimateurs étaient tenus de donner annuellement au curé de Landricourt, pour son gros, 12 setiers de froment et 12 setiers d'avoine. La mesure était celle de Saint-Dizier. Il fallait huit boisseaux pour le setier, et le setier de blé devait peser 240 livres. Le boisseau d'avoine devait être délivré comble (Extrait de l'état désignatif et estimatif des biens de mainmorte du 23 mars 1790).

A une époque bien antérieure, le gros dont il est question était servi plus avantageusement au curé ; la déclaration authentique suivante fait foi :

« Je soussigné, curé d'Hauteville, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que monsieur Barrois, défunct curé de Landricourt, m'a dit plusieurs fois depuis plus de trente ans que les admodiateurs des dixmes de Landricourt luy délivraient son gros de froment et d'avoine à la mesure du marché de St-Dizier, savoir : neuf boisseaux raclés pour le septier de froment, et huit boisseaux combles pour l'avoine, et que son dit gros consistait en douze paires par moitié froment et avoine, et six boisseaux de fèves et six boisseaux de pois, le tout à la dite mesure. Ce de quoi je suis tout prêt d'affirmer quand requis seray. Fait ce troisième jour d'avril mil six cent quatre vingt dix-huit. Ct. C. Laurent. »

La délivrance de ce gros provoqua en 1698 une contestation assez sérieuse pour aboutir à un procès. M. Ouriet, curé de Landricourt, successeur de M. Jean Barrois, relate le fait comme il suit :

« Je soussigné, Jean Ouriet, prêtre curé de Landri-

court, diocèse de Châlons en Champagne, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que le quinzième juin mil six cent quatre vingt dix huit, maître Pierre Laigneau, grand archidiacre, étant venu par ordre de Mgr l'évêque de Châlons faire la visite de ma dite paroisse, le procès intenté dans le bailliage de Vitry-le-François entre moi, susdit curé et Louis Barrois, fermier des grosses dixmes de ce lieu, touchant la délivrance de mon gros, fut examiné, et qu'après la représentation de la sentence du gros de MM. les curés de la ville et faubourg de Saint-Dizier, collationnée par deux nottaires de ce lieu, du temps de maître Gilles Molandre, ancien curé du dit Landricourt, et qu'après que Pierre Barrois, frère du dit Louis Barrois, eut dit que ci-devant en qualité de fermier des dites dixmes il avait délivré à mon prédécesseur le septier de froment à plus haute mesure qu'il ne la délivrait aux religieuses de St-Dizier, ledit archidiacre fit un accord sous le bon plaisir de Messieurs les chanoines de St-Estienne de Chaalons, propriétaires des dites dixmes pour deux tiers, et de messieurs de la Trinité, propriétaires d'icelles pour l'autre tiers, lequel fut signé des dits archidiacres et du sieur Thoüard diacre, son adjoint, du dit Louis Barrois et de moi, que le dit archidiacre imposa avec la dite sentence pour le faire accepter par les dits sieurs décimateurs, ou le renvoyer en cas de refus, par le quel accord il fut arrêté que le dit Louis Barrois serait obligé de me délivrer, avec l'ancien boisseau, treize septiers un boisseau de froment râclé au feu pour douze septiers qui me sont deus par préciput sur les dites dixmes, que le dit Louis Barrois m'en ferait la délivrance dans mes greniers, et que je serais tenu, auparavant, qu'il les y amenat avec les douze septiers d'avoine à huit boisseaux combles pour chaque septiers, d'aller chez lui pour voir si les grains étaient de recette. Fait au dit Landricourt aujourd'hui premier juillet de l'an sus dit mil six cent quatre-vingt dix huit. Ouriet, prêtre, curé de Landricourt. »

M. Ouriet fait suivre cette déclaration de réflexions que nous lisons sur une note relative à ce procès :

« Deffunt Mtre Jean Barrois, ci-devant curé de Landricourt, était natif du dit lieu ; il a deu savoir ce qui lui appartenait pour le gros de sa cure, car :

« 1° Il en a été curé trente ans ;

« 2° Mtre Gilles Molandre, qui a été curé du dit Landricourt, espace d'environ quarante ans, ayant résigné sa cure au dit maître Jean Barrois, l'a du instruire de tout, parceque le dit sieur Barrois a vécu avec le dit sieur Molandre six ans en lui payant pension ;

« 3° Si maître Jean Barrois eut pris sur son gros plus qu'il ne lui eut fallu, les fermiers de son tems, qui étaient du lieu et qui savaient la coutume, luy eussent contesté la mesure de ses douze septiers de froment. Or jamais on n'a entendu aucune contestation sur ce sujet.

« De plus il est à remarquer que Louis Barrois, à présent fermier des dixmes de Landricourt, ne contesta la mesure de douze septiers de froment à maître Jean Ouriet, son curé, que par un mauvais esprit d'intérêt ou de ressentiment, car maître Jean Barrois, l'année même ou l'année précédente de sa mort, ayant vendu à Claude Henriette, gendre du dit Louis Barrois fermier, les douze paires de grains provenant de son gros, Louis Barrois fermier délivra le tout au dit Claude Henriette, au nouveau boisseau étalonné de Saint-Dizier. Le valet du dit Claude Henriette, à présent domestique chez Pierre Barrois, en a été témoin et en déposera ; outre que le dit Claude Henriette, quoique gendre du dit Louis Barrois, ne s'en cache point et l'ayant dit à plusieurs personnes. »

Dans une lettre qu'il adresse à M. Laigneau, docteur de Sorbonne et doyen du Chapitre de Châlons, M. Ouriet le supplie de vouloir bien intervenir auprès du fermier Barrois, fermier des dixmes du dit Chapitre afin d'arranger cette affaire de bonne grâce et d'éviter un procès qu'il entamera au besoin et à regret afin de ne

pas créer de précédent. M. Ouriet était donc fondé dans sa réclamation, car voici ce que le Conseil précité déclare :

« Le Conseil, répondant sur ce qui lui a été proposé par M. le curé de Landricourt touchant la délivrance du gros qui lui est dûe par ses décimateurs, est d'avis que le dit sieur curé devant être payé de son gros à la mesure de Saint-Dizier, cela se doit entendre de la mesure ordinaire du lieu, de laquelle il doit suivre tous les changemens et règlemens, les quels y sont faits par authorité du roy pour éviter les contestations et les incidens qui pourraient naître du neuvième boisseau râclé et des deux pintes sur chacun des huit boisseaux qui se donnaient avant la réformation de l'ancien boisseau dans lequel on prétend que ces deux pintes ont été comprises.

« Mais, si au préjudice de cette mesure ordinaire l'usage avait toujours été de ne payer au dit sieur curé de Landricourt que huit boisseaux raclés pour chacun septier sans aucune addition du neuvième boisseau, ou des deux pintes sur le boisseau, cet usage semblerait établir un droit particulier, eu même égard que tous les droits de cette qualité sont prescriptibles entre ecclésiastiques pour quatre ans ; et cette prescription étant prouvée, la cause du sieur curé de Landricourt recevrait de la difficulté moins quant à la prétention de recevoir à l'avenir son gros suivant la nouvelle mesure, parce qu'elle n'a été faite et réformée que pour l'intérêt du commerce, et ne doit pas porter atteinte ni de changement à l'usage qui s'est toujours pratiqué dans la délivrance de ces sortes de gros, différentes de la même mesure du marché.

« Mais si cet usage n'était pas établi constamment par les décimateurs à la charge desquels il est de le justifier, ou que ledit sieur curé peut prouver qu'il n'y a eu interruption et possession contraire, en ce cas il serait bien fondé de réduire ses décimateurs à le soumettre à ce qui est de la mesure pratiquée dans le lieu, ne pouvant l'en

dispenser que par l'usage contraire établi et continué sans interruption durant quarante ans. »

Les dîmes novales appartenaient moitié au curé de la paroisse et moitié, ainsi que nous venons de le voir plus haut, aux Chanoines de la Trinité de Châlons. A certaines époques, le curé faisait valoir (de Vaveray) ; mais c'était quand il ne trouvait pas de fermiers, ainsi que l'atteste M. Ouriet, prêtre curé de Landricourt, en 1712, dans sa déclaration en exécution des arrêts du Conseil d'Etat du roy du 22e jour de décembre 1711, arrêt relatif aux recouvrements des droits d'amortissements. A cette époque, les revenus des biens de la cure consistaient :

1° Dans le gros sur les dixmes appartenant à messieurs les Chanoines de Saint-Etienne et de la Trinité de Châlons, 24 setiers de grains, moitié froment, moitié avoine, six boisseaux de pois et six boisseaux de fèves, le tout mesure de Saint-Dizier ; une toison de laine, un agneau, deux cochons de lait, deux oisons vifs et deux bouquets de chanvre ; le tout estimé 92 livres.

2° Sept arpens dix cordes de pré, dont une partie est située dans des marais ; et sept arpens quinze cordes de terres labourables qu'il fait valoir faute de trouver de fermier. Le tout peut rapporter, le fort au faible par année, la somme de vingt-six livres.

3° Les novales peuvent rapporter par année commune quatre setiers de grains, moitié froment et moitié avoine, le tout estimé quatorze livres.

En 1730, M. Bouland, curé de Landricourt à cette époque, loue à bail les dixmes de chanvres tant masles que femelles des terres novales qui lui appartiennent, moyennant le prix et somme de vingt livres et cinq boisseaux de chenevis (déclaration de M. Ouriet).

— La dîme, quoique abolie en 1789, fut maintenue comme fait partiel et à titre privé pendant quelques années ; nous dirons même, comme cas spécial, qu'il nous est difficile d'interpréter et que nous serions tenté, vu la connaissance des parties en cause, de considérer comme un acte transitoire. En effet, nous lisons dans un bail signé en date du 8 juillet 1792 les stipulations suivantes :

« Il est de plus convenu que le dit preneur paiera à pareille époque de chacune des dites neuf années aux dits bailleurs :

« 1° Pour indemnité de l'abolition de la dîme la quantité de trois setiers quatre boisseaux de froment, vingt et un boisseaux d'avoine et quatorze livres en argent.

« 2° La somme de vingt-neuf livres dix-sept sols à laquelle le dit sieur preneur était ci-devant imposé pour la taille d'exploitation. Et sur ce un prix de fermage s'élevant aux chiffres suivants : dix huit setiers quatre boisseaux de froment, neuf setiers trois boisseaux d'avoine, soixante-quatorze livres d'argent et une paire de chapons. L'exploitation consistait en cinquante et un journels et demi tant terres que prés.

La taille, qui faisait partie des impôts directs, et l'un des principaux, frappait essentiellement la classe ouvrière et était, de plus, arbitraire. On distinguait la taille personnelle, la taille réelle et la taille mixte. Cette dernière comprenait la taille de propriété due par le propriétaire lui-même et la taille d'exploitation due par le fermier. En 1789, la taille fut remplacée par les contributions indirectes.

III. — L'Impot du Sel ou Gabelle

Landricourt, comme presque toutes les paroisses, était assujetti à l'impôt du sel. Nous disons presque toutes, car M. de Vaveray cite quelques paroisses de

l'élection de Vitry qui en étaient exemptes : la Neuville, les Grandes-Côtes, les Petites-Côtes et la Petite-Ville, ces deux dernières actuellement réunies aux Grandes-Côtes.

L'impôt du sel, bien connu autrefois sous le nom de gabelle, date du règne de Philippe de Valois, qui l'institua afin de subvenir aux dépenses énormes qu'il eut à soutenir contre les Anglais ; et cet impôt, qui souleva tant de protestations, fut confirmé par les Etats-Généraux en 1345. L'inégalité de la répartition de cet impôt dans les différentes provinces accrut les vexations. Chaque famille était tenue de prendre dans les greniers de l'Etat une quantité déterminée de sel. La Champagne était une des provinces soumises à ce que l'on désignait sous le nom de pays de grande gabelle, et chaque tête était taxée à prendre neuf livres de sel, dont le prix moyen montait à soixante-deux francs le quintal.

Voici ce que nous lisons sur deux quittances données sur papier timbré :

« J'ai reçu des habitants et communauté de Landricourt par les mains de Jacques Morillon, collecteur de l'impost du sel de la dite paroisse en l'année mil sept cent dix-sept, la somme de douze livres trois sols pour reste et parfait paiement de doure (illisible) de sel, à quoy la dite communauté était imposée pendant la dite année, déduction faite de la somme de douze luivres six sols six deniers pour ses droits de collecte qu'il a retenu par ses mains, et au moyen de cette quittance générale toutes les autres particulières demeurent nulles et sans effet, sans préjudice d'autres deues.

« A St-Dizier, ce vingt-neuf avril mil sept cent-dix-neuf.

« *Signé* : Pichonneau. »

« J'ai reçu des habitans de Landricourt, par les mains de monsieur Morillon, collecteur du sel au dit lieu, en l'année 1722, la somme de quatre cent soixante et dix-sept luivres huit sols, faisant le prix en total de (illisible)

de sel, à quoy ladite paroisse était imposée pour les deux premiers quartiers de la dite année 1722, déduction faite des droits de collecte des dits deux premiers quartiers que le dit sieur Morillon a retenu par ses mains suivant l'ordonnance, dont quitte. Fait ce treize janvier 1723. Signature. »

Cet impôt si lourd, si vexatoire qui formait une des grandes catégories des impôts, produisit des sommes énormes sans profit pour l'Etat : au commencement du règne de Louis XVI, l'impôt perçu s'éleva à trente-huit millions ; le huitième seulement entra dans les caisses du Trésor (d'après le calcul d'un ancien inspecteur des finances qui a traité la question).

D'autre part, nous lisons dans des pièces justificatives de l'époque que la gabelle rapportait 60.000.000 livres, de laquelle somme on suppose que la moitié seulement était supportée par les propriétés.

Ajoutons encore que l'impôt du sel n'était perçu que dans les deux tiers du royaume.

IV. — Les Collecteurs

On donnait autrefois le nom de collecteur à celui qui était chargé de percevoir les impôts. La nomination du collecteur avait lieu par adjudication au rabais, en présence des habitants de la communauté. Nous reproduisons ci-après un de ces actes d'assemblée des habitants de Landricourt, rédigé suivant les règles, c'est-à-dire sur papier timbré, et contrôlé à Eclaron le 24 septembre 1735 :

« Ce jourd'hui dix-huit septembre mil sept cent trente-cinq, par devant nous Jacques Morillon, lieutenant en la justice de Landricourt, estant à la place publique et lieu ordinaire à tenir assemblée, environ l'heure de midi, est comparu Laurent Baillat, procureur syndicque du dit

Landricourt, qui nous a dit avoir convoqué en assemblée les habitants dudit Landricourt au sujet de examiner les tableaux pour scavoir ceux qui doivent être collecteurs de la taille royale et autres impositions de sa majesté pour la taille de l'année prochaine de l'année mil sept cent trente-six, à laquelle assemblée sont comparu la plus grande partie, les quels après avoir pris communication de l'ordre envoyé au dit sieur syndique de la part de M. l'intendant et du tableau et reiglement du rétablissement de l'année dernière, il se trouve que Joseph Jeanson, maréchal, et Pierre Roussel, voiturier, sont collecteurs de la taille royale pour l'année prochaine, et pour collecteur sonière la personne de Louis-Michel Parcollé, laboureur, et Claude Baillat le jeune, manouvrier, pour la dite année, à quoy faire nous les avons condamné à faire la répartition suivant les commissions qui leur seront envoyées. Et ont la plus grande partie des habitants signé avec nous, notre procureur syndique et greffier ordinaire le jour et an susdit. L. Baillat, syndique, Nicolas Bernaudat, Louis Picart, Jean-Baptiste Bernaudat, Jean-Baptiste Ménissier, Claude-Louis Lameçon, Jean D..., Jean Parcollé, J. Cappé-Morillon. »

En 1791, la nomination de collecteur (ou procureur fiscal, désignation plus communément employée) pour la levée des impôts de l'année courante a lieu aux enchères et par adjudication en présence du maire, du greffier de la municipalité et du conseil général de la commune. Ce fut le sieur Pierre Michel qui obtint cette charge moyennant la somme de soixante-six livres ; la première mise montait à cent vingt livres et l'adjudicataire devait fournir une caution.

Le vingt-quatre février mil sept cent quatre-vingt-treize, le sieur Jean-Baptiste Barthellemy est nommé par adjudication percepteur de l'année 1793 pour faire la levée des impôts de la contribution foncière, de la contribution mobilière ainsi que du rôle des patentes, moyennant la rétribution de soixante-deux livres.

Le sieur Charles-Augustin Thevenin, percepteur à vie, rend compte pour les années onze, douze, treize, etc., de l'ère républicaine.

V. — Les Premiers Budgets Communaux

Le premier registre des délibérations date du 7 février 1790, époque de la formation d'un nouveau corps municipal et d'un conseil général de la commune, en exécution des lettres patentes du roi données à Paris au mois de décembre 1789 sur un décret de l'Assemblée nationale du 14 dudit mois.

De 1790 à 1807 figurent sur le registre des délibérations quelques comptes rendus par les syndics de la commune ; mais ce ne sont pas à proprement parler des budgets. Les budgets datent de l'an XI, dont les recettes communales montent à 439 fr. 93 centimes et les dépenses à la somme de 227 fr. 77 centimes.

Celui de l'an XII monte en recettes à la somme de 496 fr. 44 centimes et en dépenses à celle de 217 fr. 22 centimes.

Les recettes du budget de l'an XIII s'élèvent à 618 francs 31 et les dépenses à 468 fr. 84. Les 110 fr. payés aux gardes-champêtres par les exploitants sont portés dans la recette et dans la dépense du présent compte. Ces comptes sont présentés par le sieur Charles-Augustin Thevenin, percepteur à vie ; et ces chiffres ne représentent que les sommes affectées à la commune, et non pas les impôts dus au gouvernement. Plus les années s'écoulent et plus les besoins de toutes sortes se multiplient, et les dépenses, comme partout ailleurs, augmentent suivant que les circonstances prévues et imprévues l'exigent.

CHAPITRE IV

L'Eglise de Landricourt

I. — La Fabrique

L'église de Landricourt remonte au XI[e] siècle, et sa fondation est attribuée aux anciens seigneurs du pays. La façade atteste bien la date du onzième siècle. Le portail est garni d'archivoltes posées sur des colonnes en partie détériorées.

Rien de remarquable à signaler à l'intérieur : une nef flanquée d'un bas-côté à gauche.

L'autel du chœur est en bois ; il était surmonté, il y a peu d'années encore, d'un rétable en chêne sculpté et doré. Cette partie de l'autel, assez bien conservée, aurait appartenu à l'abbaye de Hautefontaine. Le chœur, à forme absidiale, a cinq ouvertures, dont une verrière représentant le patron de l'église, et deux grisailles, le tout posé nouvellement.

L'autel de la Sainte-Vierge, qui a été renouvelé, est de date toute récente, ainsi qu'une verrière représentant l'Assomption et la Descente de la Croix.

Un autel à Saint-Joseph a été élevé également il y a quelques années à l'endroit où étaient primitivement érigés les fonts baptismaux.

La paroisse de Landricourt faisait partie du doyenné de Perthes, du diocèse de Châlons en Champagne.

Le patron de la paroisse est Saint Cyriaque.

En l'an XII de la République, le conseil général de la commune vote un crédit de 1.251 francs pour réparations urgentes à l'église.

En 1869, 12.000 francs sont dépensés pour la réfection des travaux de l'église, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et principalement au chœur.

En 1872, une flèche élégante est construite, et quelques années plus tard, en 1886, une horloge provenant d'une des meilleures maisons en remplace une très ancienne. Cette horloge fut acquise en prélevant la somme nécessaire (2.000 fr. environ) sur le legs Mauljean. Ce dernier, propriétaire demeurant à Wassy (Haute-Marne), en souvenir de parents défunts en la commune de Landricourt, et en raison de propriétés qu'il y possédait, avait, par testament, légué à la commune de Landricourt (legs accepté en 1880) un certain nombre d'annuités de fermages desdits biens, lesquelles annuités s'élevaient ensemble à la somme de 5.600 fr. Déjà, quelques années auparavant, il avait versé en don gracieux une somme de six cents francs pour aider à terminer une réparation extérieure faite à l'église.

La cloche n'a d'autre inscription que celle de sa date, qui remonte à l'an mil six cent onze.

La Fabrique avait quelques revenus qui furent acquis autrefois par des legs ; elle possédait six journels de terre et six journels et demi environ de prés qui rapportaient, d'après M. de Vaveray (de 1738-1750 environ), deux setiers de blé froment, deux setiers d'avoine et quatre-vingt-trois livres.

En 1790, la déclaration faite du revenu accusait 138 livres. Nous donnons donc ci-après les provenances qui nous sont connues de plusieurs legs faits en leur temps.

En 1677, Jeanne Parcollet, veuve de Claude Baillat, par testament abandonne pour toujours à la fabrique de Landricourt une fauchée de pré en deux pièces sises en la prairie de Landricourt, à charge qu'il sera dit et célébré annuellement et à perpétuité deux obits solennels, l'un pour ladite défunte Parcollet, l'autre pour ses plus proches parents.

En 1695, M. Jean Barrois, curé de Landricourt, laisse par testament à la fabrique dudit Landricourt cent vingt livres, à charge d'acquitter chaque année douze messes à son intention et à celle de ses parents.

Par un testament fait en l'étude de Me Morillon, notaire à Landricourt, en date du 6 mars 1701, M. Claude Clément, procureur fiscal en la terre et seigneurie de Landricourt, lègue à l'église et fabrique de Saint-Cyriaque : 1° un demy journel et demy quartier situé en ce finage et au lieu dit la Platine ; 2° un quartier de pré lieu dit au Tourot ; 3° seize livres pour l'indemnité de l'amortissement qui peut arriver pour les dits héritages. Pour ce legs, la fabrique sera tenue et obligée de faire dire annuellement et à perpétuité quatre messes basses avec *libera* sur la sépulture dudit testateur. Il charge ensuite son exécuteur testamentaire de faire acquitter de suite une quarantaine de messes pour le repos de son âme par M. le curé, et, si ce dernier ne peut pas, par les capucins de Saint-Dizier.

Jeanne Cosson, femme de Pierre Barrois, de son vivant laboureur, lègue en 1702 à la fabrique de Landricourt les deux tiers de cinq quartiers de pré, estimés à l'effet du contrôle quatre-vingts livres, à la charge d'un obit solennel annuel et à perpétuité.

En date du 25 février 1711, Claude Lefèvre, « inséré dans la milice à Vitry-le-François », fait son testament et lègue à l'église et fabrique de Landricourt, sa pa-

roisse, un quartier et demy de chenevière avec deux ou trois arbres fruitiers, situé lieudit la Petite-Rue.

Le 21 juillet 1730, Jeanne Barrois, veuve de Claude Pageot, de son vivant procureur fiscal, lègue : 1° à l'église et fabrique de Landricourt, quinze quartiers de terre labourable situés aux finages de Perthes et Sapignicourt, à charge de faire célébrer annuellement et à perpétuité deux obits solennels, suivant l'usage du lieu, l'un pour le repos de l'âme de son défunt mari et l'autre pour le repos de son âme ; 2° une somme de vingt-cinq livres pour acheter un drap mortuaire.

Jeanne Caquiat, veuve de Jacques Morillon, vivant lieutenant de la justice de Landricourt, lègue en date du 3 février 1749, à l'église et fabrique de Saint-Cyriac, une demy fauchée de pré sise en la prairie de Landricourt, estimee valoir la somme de cent livres, et donne pareillement la somme de cent livres en argent monnoyé, pour être dit annuellement et à perpétuité deux obits d'une messe haute chacun, et suivant l'usage.

M. Ouriet, successeur de M. Jean Barrois, en 1695, se mit en devoir de vouloir faire disparaitre et de réparer des abus qui s'étaient produits bien avant lui. La chose n'était point facile ; nous reproduisons ce qu'il écrit :

« Lorsque messire Gilles Molandre était curé de Landricourt, l'église et fabrique du dit lieu était riche : les paroissiens de son tems ont vendu 9 à 10 journels de terre à Cyriac Barrois, et 4 à 5 fauchées de pré partie à Jean Naulet, partie à Claude Gillet, tous deux d'Eclaron, sans parler des autres terres et des autres prés qu'ils auraient vendus auparavant à Nicolas Barrois. Les chanoines de Saint-Estienne de Châalons, décimateurs de ce lieu pour deux tiers, et ceux de la Trinité pour un tiers, rendaient à la fabrique du dit Landricourt sur les dixmes quatre septiers de froment et quatre septiers d'avoine,

mesure de Saint-Dizier. Les nommés Aubin Barrois et Jean Bertrand le jeune, paroissiens du dit Landricourt, les firent perdre à la dite fabrique ; on m'a dit qu'ils mirent en tête aux dits chanoines de leur affermer leurs dixmes en 1654 ou 1655, à charge de ne point payer à la dite fabrique les dits quatre septiers de froment et quatre septiers d'avoine ; que les dits chanoines le firent, leur promettant de faire ce qu'ils pourraient pour cela envers eux sans se rendre responsables des frais du procès en cas qu'ils le perdissent. On fit une saisie et un commencement de procès à Vitry. On remarqua dès lors la punition de Dieu sur ces fermiers ; ils perdirent quantité de bêtes cette année. Les chanoines, pour éviter leur condamnation, évoquèrent le procès aux requêtes du Palais à Paris. Comme le tems était misérable et que messire Gilles déjà fort âgé n'était point le maître de ses paroissiens, on laissa l'affaire. Je ne comprends point comment feu M. Barrois curé, qui succéda au dit sieur Molandre, qui vécut avec lui, et qui reçut de lui la cure de Landricourt par résignation sous pension, laissa perdre à la fabrique un si beau bien. On m'a dit qu'il s'était toujours ménagé avec les chanoines pour faire avoir leurs dixmes à ses parens ; peut-être aussi que l'église étant sans argent, sans ornemens et sur le point de tomber, de son tems, il aima mieux s'appliquer à l'orner et à la réfectionner comme il l'a fait ; il lui était pourtant facile de chagriner les dits chanoines, car je trouvai la première année que j'entrai ici, dans les papiers de Louis Thiriet, marguiller de ce tems, les commencemens de la procédure. J'y rencontrai un factum admirable entre Me François Jacobé, avocat à Vitry, où il établissait le droit incontestable de la dite fabrique, soutenant que c'était aux dits chanoines à montrer un titre contraire à la possession qui était immémoriale pour la dite fabrique. Je vis aussi une assignation pour faire une enqueste pour prouver la dite possession : tous les anciens qui avaient vu délivrer de tous tems les dits quatre septiers de froment et quatre

septiers d'avoine à la dite fabrique, et qui demeuraient hors de la dite paroisse, étaient intimés pour rendre témoignage du fait. Les dits chanoines qui allaient perdre leur cause sur la déposition de ces témoins empêchèrent ladite enquête évoquant, comme dit-on, l'affaire à Paris. J'y trouvai aussi un pouvoir que la communauté de ce lieu avait donné au dit Thiriet, marguiller, pour pousser le procès. J'y découvris encore un modèle pitoyable et inouï de transaction que les dits chanoines avaient envoyé aux paroissiens du dit Landricourt, par laquelle transaction ils tâchaient de les porter à renoncer pour toujours aux droits que la dite fabrique avait de percevoir annuellement les dits grains. On m'a dit qu'on n'avait jamais ouï dire qu'elle eut été signée d'aucun habitant.

Pour éviter quelque dépense de mon côté, je confiai malheureusement ces papiers à Claude Clément, procureur fiscal, comme au plus intelligent et au plus fidèle, afin de les faire voir au sieur Jacobé. Comme il apprit qu'il était indisposé, il les porta au sieur Louis Salligny, bailly de ce lieu qui remit à les voir à une autre fois plus à loisir. Les dits papiers se sont égarés entre ses mains, et jamais je n'ai pu les lui faire retrouver. Il était encore tems de faire aux dits chanoines un commandement qui eut été pour quarante ans, pendant quoi on eût pris ses mesures ; on eut trouvé encore quelques temoins hors de la paroisse pour aviver la possession immémorable de la dite fabrique. Me François Ogier, neveu et héritier du dit sieur Molandre, demeurant à Allignicourt, vivait encore. Si les chanoines avaient abandonné à la dite fabrique les dits quatre septiers de froment et quatre septiers d'avoine pour les réfections du chœur de la dite église, leur cause était bonne. Mais si les dits grains ont été abandonnés à la dite fabrique dans le tems, où auparavant que les dixmes leur eussent été données pour les réfections de la nef comme cela pouvait être suivant que le posait le dit sieur Jacobé, ou pour d'autres causes, ils sont en mauvaise conscience ; et, pour être sauvés, ils les doivent rendre : *non*

dimittimus peccatum nisi restituatur ablatum, dit Saint Augustin.

« On peut voir dans les comptes du dit Louis Thiriet, marguiller, que j'ai mis dans les papiers de la dite fabrique, les voyages et dépenses qu'il a faits pour le commencement du procès. Je me suis souvenu bien après que quand les papiers qui ont été mis entre les mains du dit sieur Salligny eussent été perdus, on pouvait chercher à Vitry celui qui était greffier pour voir sur le greffe comme on avait procédé, et s'il y avait moyen de recommencer le procès, mais il n'est plus tems, y ayant prescription. »

II. — La Chapelle Sainte-Catherine

Il existait anciennement dans l'église une chapelle désignée sous le nom de chapelle Sainte-Catherine. Un chapelain qui n'habitait pas le pays en touchait les redevances qui y étaient attachées et y faisait acquitter les obligations par un tiers.

En 1628, l'église tombait en ruines et ne renfermait que deux autels ; entre l'un des piliers était le titre d'une chapelle dotée de quatre fauchées de prés, sous le vocable de Sainte Catherine et à la nomination du baron d'Arzillières.

En 1662, M. Gilles Molandre, curé de Landricourt, intervint auprès de la justice de Landricourt pour se faire payer la rétribution que les fermiers de ladite chapelle refusaient de lui verser pour les messes qui étaient dites aux intentions. Cette remontrance à M. le lieutenant de la justice de Landricourt par ledit sieur curé fut conservée par M. Ouriet, plus tard curé audit lieu, et est jointe à une note de M. Ouriet dans laquelle il est dit :

« Il ne faut pas perdre de vue cette requête d'autant qu'elle fait connaître que les messes de la chapelle de Sainte Catherine fondée en l'église de Landricourt s'y doi-

vent acquitter, et qu'on y voit que les rétributions des dites messes (qui sont au nombre de treize, une tous les mois de l'année et l'autre le jour de la fête de Sainte Catherine) est de sept livres dix sols. Le titre de la fondation de cette chapelle est au château d'Arzillières. La dite requête m'a servi contre Claude Pageot, à présent fermier du dit revenu à qui M. Lyvor doyen du chapitre de Vitry et agent de M. de Vervier qui est titulaire de la dite chapelle avait dit de faire dire les messes ailleurs à plus vil prix que moi par qui bon lui semblerait. Je doute si le dit chapelain ne doit pas même fournir les ornements pour dire les dites messes. On peut voir cela sur le titre de la fondation et le jour auquel les dites messes se doivent acquitter.

M. Vervier est à présent chapelain de la dite chapelle et est cheftier à Saint-Etienne-des-Prés à Paris. »

Sans vouloir approfondir cette question, nous avouerons cependant que c'était chose assez bizarre pour le moins que le curé de la paroisse ne fût point choisi, surtout dans des paroisses peu importantes et ne possédant que de maigres revenus, pour être le chapelain d'un bénéfice dépendant de son église. Il est vrai de dire que ces sortes de bénéfices et tant d'autres du petit au grand accumulèrent ainsi et par la suite grand nombre d'abus que la Révolution de 89 fit disparaître.

La quittance suivante est de beaucoup antérieure :

1665 : « Nous soussignés admodiateurs du (illisible) d'Hoéricourt, confessons avoir reçu du sieur Louis Thiriet, demeurant à Landricourt, la somme de quarante-deux livres dix sols à laquelle somme nous promettons de lui tenir compte sur le terme échu au jour de la Saint-Martin dernière; des prés qu'il tient de nous pour (illisible) de la chapelle Sainte Catherine de Landricourt. Fait à Saint-Dizier ce seizième jour de novembre mil six cent soixante cinq. Dalichamp-Guillemin. »

D'après M. de Vaveray, les biens possédés par la chapelle de Sainte-Catherine rapportaient 160 livres. La déclaration qui a été envoyée le 23 mars 1790 au bureau du district de Vitry-le-François accuse 12 fauchées environ de prés rapportant 148 livres. Quoi qu'il en soit, voici le contenu d'une des nombreuses quittances que nous pourrions citer :

« J'ai reçu de M. Pageot, de Landricourt, la somme de cent-quarante livre y compris une quittance de sept livres dix sols pour la diserte de la chapelle de Sainte Catherine de Landricourt qu'il me doit remettre, et vingt-cinq livres de beurre et deux livres de chanvre, et ce pour le pré appartenant à la dite chapelle pour M. de la Roche, docteur de Sorbonne, et ce pour l'année mil sept-cent-cinquante-et-un. Fait à Vitry ce 22 septembre mil sept-cent-cinquante-et-un, sans préjudice à la courante. Cabrillon de Préfontaine. »

Cette quittance est bien conforme à la note de M. Ouriet citée plus haut, tendant à établir que la diserte des treize messes de fondation dites à l'intention des fondateurs s'élevait à la somme de sept livres dix sols.

L'extrait suivant d'une lettre envoyée à monseigneur de Châlons par maitre François Léger, curé de Laneuville-au-Pont en 1699, touchant la taxe du diocèse, et conservée par M. Ouriet, est intéressante à citer à cause de l'analogie avec les faits précités :

« A propos du casuel un bruit s'était autrefois répandu en ces pays que votre Grandeur voulait toucher à la taxe des rétributions. Je m'en faisais un grand plaisir pour la tranquillité de ma conscience qui, souvent, se trouvait exposée à suivre plutôt la coutume du pays que la lettre de vos ordonnances. On donne ordinairement en ce canton dix sols pour une messe basse, un denier pour un enterrement et autant pour un mariage, le tout contre vos

ordonnances. Ce n'est pas seulement à moi que cela fait de la peine, mais encore à quelques uns de mes confrères qui me font l'honneur de s'adresser à moi pour leurs besoins spirituels. Ainsi, monseigneur, toute la grâce que je demande à votre Grandeur, c'est de m'éclairer sur ces doutes ; je suivrai ce qu'elle me prescrira avec une entière soumission, étant avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. » Signé : + Léger.

Ce serait ici l'occasion de faire la réflexion suivante : que l'on voit par ces citations combien était grande à cette époque la valeur de l'argent, et que, pour le temps, les donations, si ordinaires qu'elles paraîtraient de nos jours, avaient alors une importance très appréciable.

III. — Règlements divers

En prenant possession de la cure en 1695, M. Ouriet voulut mettre un terme à certains abus qui s'étaient glissés dès 1685 au sujet des bancs de l'église. A cette époque, les bancs étaient héréditaires, et plusieurs paroissiens jouissaient de places sans titre ; de plus, ce mode de transmission des bancs, se perpétuant pour ainsi dire, causait un préjudice notable à la fabrique. C'est alors qu'une réforme se produisit en vertu d'une ordonnance de monseigneur l'évêque de Châlons, par laquelle les places furent conservées aux paroissiens qui justifièrent de leurs titres ; à leur mort, les places étaient remises en adjudication, en donnant la préférence aux héritiers ou aux plus proches parents.

Dans un mémoire contenant l'ordre à observer pour la reddition des comptes des marguilliers, mémoire trop long à reproduire, nous détachons les quelques lignes suivantes :

Toutes les recettes et dépenses seront inscrites sépa-

rément et par chapitre. Pour l'ouverture de la terre (au cimetière), un droit a été fixé par le résultat de l'assemblée dudit Landricourt, pour ceux qui y seront inhumés, droit fixé à dix livres pour les personnes au-dessus de douze ans et à cinq livres pour celles au-dessous de cet âge.

Toute dépense, de quelque nature qu'elle soit, qui excédera trois livres ne devra pas être payée sans rapporter de quittance ; et aucune réparation excédant la somme de dix livres ne sera faite sans consulter les habitants dudit Landricourt en présence et sur l'avis du curé.

Un coffre-fort, placé dans la sacristie, contiendra les papiers, reliquats, pièces justificatives et sera fermé à trois clefs, dont l'une demeurera entre les mains du curé, une autre entre les mains du marguillier-receveur et la troisième entre les mains du procureur-syndic de la communauté de Landricourt.

Voici le résumé du règlement des marguilliers, émanant de l'évêché de Châlons, en date de 1705, en réponse à un questionnaire envoyé pour le remplir :

« Pour commander et quérir les cierges, porter le chenevis à l'huilier et quérir l'huile, les marguilliers ne demanderont rien à la fabrique.

Un prix sera fixé pour le blanchissage des linges de la fabrique.

Lorsqu'il y aura quelque réfection à faire à l'Eglise, par exemple raccommoder les vitres, réparer l'horloge, le toit de la nef, etc., l'ouvrage sera communiqué au curé et au syndic pour y être pourvu.

Quand des voituriers endommageront les piliers de la sacristie, le dommage sera réparé par celui qui l'aura causé.

L'huile nécessaire à l'entretien de l'horloge sera prise sur les quêtes faites dans le village.

Les adjudications des locations des biens de la fabrique seront faites quand il y aura à y pourvoir, après trois publications annoncées ; elles auront lieu à l'issue des vêpres, en présence du curé et des marguilliers en charge, aux derniers offrants et enchérisseurs solvables qui en passeront aussitôt bail.

Pour servir plus tard de titre à la fabrique, les différents héritages seront écrits l'un après l'autre distinctement avec leurs tenants et aboutissants et les baux passés au bas.

Les grains provenant du canon des titres seront délivrés à la Saint-Martin d'hyver comme les autres canons et déposés dans un grenier pour être vendus dans le temps que le sieur curé avec les marguilliers en jugeront à propos.

La sonnerie sera adjugée à un homme solvable et de bonnes mœurs et non point scandaleux.

Chaque marguillier tiendra son compte prêt pour le rendre au premier jour de l'an à l'issue des vêpres, et le reliquat des deniers produits par le recouvrement sera mis dans le coffre-fort, et il lui sera donné quittance au bas de son compte pour lui servir de décharge. »

CHAPITRE V

La Cure

Un titre remontant à l'année 1681, appartenant à la fabrique, le seul titre ancien qu'elle possède datant avant la Révolution (la commune n'en possède aucun), titre provenant de M. Jean Barrois, ancien curé de Landricourt, nous fait connaître que, à cette date, la cure possédait « une maison consistant en deux chambres à feu, grange, étable, cour et jardin, le tout lieudit le Cachot, tenant d'une part à la rue, d'autre sur M. de Longrue, d'un bout sur le cimetière et d'autre sur la rue de Besange ».

De plus les biens appartenant à la cure consistent en neuf journels environ de terres labourables et en neuf fauchées de prés, le tout en différentes pièces. « Tous les quels bâtiments, cour, place, jardin, terres labourables, prés fauchables sont francs de charges, de toutes sensives envers le seigneur ».

Par un testament en date du 18 août 1666, devant M. Morillon, notaire à Landricourt, M. Gilles Molandre, ancien curé, fait don à ladite cure d'une grange et d'un jardin (la grange consistant en huit lots avec une grangette), le tout ayant une superficie de cent cinq perches. Ce legs fait partie de la désignation qui précède et les détails du testament le confirment. Cette donation est faite aux charges que les sieurs curés qui

auront « la cure à la suite en pourront jouir à leur volonté en baillant par chacune année la somme de trois livres à la fabrique en disant un obit solennel par chacun an pour le repos de l'âme dudit donataire, etc. »

De cette époque à la Révolution, la cure ne reçoit aucune donation nouvelle.

La déclaration officielle du 23 mars 1790 au district de Vitry mentionne ainsi qu'il suit la situation de la cure :

1°	Le presbytère avec le jardin.	
2°	Les prés en grande partie inférieurs, 9 fauchées 1/2 rapportant	90 livres
3°	Les terres, neuf journels, rapportant	42 id.
4°	Les grosses dîmes doivent 12 setiers de blé et 12 d'avoine	288 id.
5°	Les dîmes novales id.	288 id.
	Total.	708 livres

La charge de la cure est de payer la somme de trois livres pour obits anciens.

Tous les biens de mainmorte, de franc-alleu étaient soumis depuis longtemps à des formalités et règlements que les intendants surveillaient attentivement. Il ne faut donc pas s'illusionner à cet égard, car les biens du clergé et des communautés n'étaient pas exempts, par privilège, des formalités et des frais de contrôle, comme on en a répandu le bruit faussement et avec intention, « à la réserve, néanmoins, dit l'arrêt royal du 19 octobre 1717, des presbytères et clôtures des maisons religieuses qu'ils (les bénéficiers et gens de mainmorte) occupent par eux-mêmes ». La lecture de la pièce suivante en est une preuve. M. Bouland, curé de Landricourt en 1717, ayant omis de faire la déclaration réglementaire, se trouvait sous le coup

d'une amende de deux cents livres et d'une condamnation à quinze cents livres en cas de refus de déclaration ; il transigea de la façon suivante :

« Cejourd'hui onzième juin mil sept cent vingt, nous Jean Bouland, curé de Landricourt, d'une part, et M. Augustin Baudouin, directeur des fermes du roy pour M. Armand Pillavoine, fermier du contrôle des actes des notaires et autres droits y joints et domaines de la généralité de Châlons, d'autre : sommes convenus de ce qui suit, scavoir : moi susdit Bouland, pour éviter l'évennement des poursuites intentées contre moi à la requête de M. Armand Pillavoine, par exploit de Férant, huissier à Vitry, le 1er juin 1720, à l'effet de représenter les baux et déclarations par devant notaires depuis 1700 des biens (de la cure) estimés de revenu la somme de trois cents livres, a offert la somme de trente-cinq livres par forme d'amende et celle de quarante-cinq sous pour les frais, la quelle somme moi Baudoin au dit nous ai acceptée, à la charge par ledit sieur curé de faire passer à l'avenir des baux par devant notaires des revenus dépendant de la dite cure conformément aux réglements, notamment à l'arrest du 4 avril 1719 ; et au cas qu'il jouisse et fasse valoir les biens de son bénéfice par ses mains, d'en faire la déclaration aussi par devant notaires, conformément aux arrest du 18 mars, 19 juillet 1692 et aux lettres patentes du 19 octobre 1717, se soumettant, en cas de contravention à l'avenir, aux peines portées par les dits réglemens, au moyen du quel accomodement et du payement des sommes ci-dessus et sans frais le dit sieur Bouland ne pourra être inquiété pour raisons des contraventions par lui commises antérieurement à la date de l'assignation cy dessus datée. Ce qui a été accepté, stipulé et signé double le dit jour et an que dessus. »

Le 3 nivôse de l'an XI, la décision de monseigneur l'évêque de Châlons ayant désigné la commune de Landricourt comme chef-lieu de succursale sans annexe

et cette décision étant approuvée par le gouvernement, le conseil de la commune loue à la citoyenne Obriot, acquéreur du presbytère (lors de la vente des biens nationaux), ledit presbytère moyennant la somme annuelle de soixante et douze francs (Archives municipales). Ce presbytère, dont nous avons parlé précédemment, datait de plusieurs siècles et était attenant et situé à l'ouest du cimetière. Il disparut vers l'an 1830 lors d'un violent incendie qui détruisit plusieurs maisons environnantes. Le terrain appartient actuellement à M. le comte de Queleu.

Liste des Curés de Landricourt

1567. Garnier. Dans *Vitry illustré*, par Paul Tavernier, nous lisons les quelques lignes qui suivent :

Le Collège (de Vitry), fondé en 1567, sous Charles IX, fut à son début dirigé par deux prêtres séculiers auxquels, sur la demande des habitants, le roi assigna un modique revenu sur les biens ecclésiastiques.

Bientôt, les écoliers devenant plus nombreux, un troisième régent leur fut adjoint. On choisit l'abbé Garnier, curé de Landricourt, qui le premier porta le titre de principal.

1621. Estienne Bastien, enfant du pays.

1624-1665. Gilles Molandre. Meurt en 1670, âgé de quatre-vingt-deux ans.

1665-1695. Jean Barrois, né à Landricourt, décédé en 1695, âgé de soixante-deux ans.

1695. Dom Charles Pilon, supérieur du monastère de Haute-Fontaine, fait l'intérim et remplit les fonctions curiales pendant deux mois.

1695-1717. Jean Ouriet.

En 1715 a lieu l'inhumation de M. Jean Brocourt, prêtre réfugié dans cette paroisse depuis plus de quatorze ans, âgé de soixante-huit ans environ.

1717-1746. Jean Bouland, décédé à l'âge de soixante ans. Il était le beau-frère de Jacques-Louis Bourlon, écuyer, seigneur d'Aironville (Meuse), et de Pierre Bourlon, contrôleur du grenier à sel à Saint-Dizier.

1746-1777. Claude Moinot. Originaire de Droyes (Hte-Marne). Il possédait sur le finage de Droyes vingt-quatre journels à la raye et quinze fauchées de prés dont le revenu s'élevait à quatre-vingts boisseaux de blé, quatre-vingts boisseaux d'avoine, mesure de Montier-en-Der, et quatre-vingts livres d'argent.

1777-1803. Jean Pageot, né à Landricourt en 1730, fils de Claude Pageot, notaire et procureur fiscal audit Landricourt. D'abord vicaire à Fère-Champenoise en 1755. Nommé ensuite curé à Moncetz-l'Abbaye en 1772. En 1803, il se retire dans ses foyers à Landricourt, vivant des revenus de son patrimoine, et meurt en 1809, âgé de 79 ans.

1803-1811. Boucheseiche.

1811-1822. J. Petit.

1822-1845. Cosson, décédé à Landricourt le 3 janvier 1845, âgé de 77 ans.

En 1832, Jacques-Louis Barrois, curé de Champaubert, né à Landricourt, est inhumé en la paroisse (volonté du défunt), âgé de 76 ans.

1845-1849. M. Pennehoud, curé de Ste-Livière, dessert la paroisse de Landricourt jusqu'au mois d'août 1849.

1849-1879. Augustin Robinet, originaire d'Epernay,

décédé le 26 décembre 1879 et enterré à Landricourt. Une concession de terrain à perpétuité lui a été votée par le Conseil municipal de cette époque et une pierre tumulaire a été érigée au moyen d'une souscription ouverte dans la commune.

1880. M. Richard, curé de Ste-Livière, fait l'intérim pendant quatre mois.

1880-1881. M. A. Loisy, originaire d'Ambrières, primitivement curé à Broussy-le-Grand. Il quitte la paroisse et est nommé professeur à l'Institut catholique à Paris.

1881-1885. M. Charles Victor, né à Epernay. Nommé curé de Vincelles et de Champvoisy en novembre 1885.

1885-1890. M. Amour Jules, né à La Celle-sous-Chantemerle, nommé ensuite à Mairy-sur-Marne.

1890. M. Voillereau.

1893. M. Gillet Georges.

Le trente janvier mil sept cent quatre-vingt-onze, M. Jean Pageot, pour se conformer à la loi, prêta le serment civique, qu'il renouvelle le vingt-cinq prairial de l'an trois de la République, serment par lequel il s'engageait « à veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui lui était confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi ».

Egalement le vingt-cinq prairial, an troisième de la République, le citoyen Jacques-Louis Barrois, prêtre domicilié dans la commune depuis environ quinze mois, fit la même déclaration, de même que le citoyen Vanderscheit, prêtre domicilié dans la commune de Scrupt (Archives municipales).

Lorsque les curés de Landricourt étaient obligés, pour une cause quelconque, de se faire remplacer dans leurs fonctions curiales, ils s'adressaient à leurs confrères voisins, mais le plus souvent aux religieux de Haute-Fontaine, avec lesquels ils vivaient dans les meilleurs termes. Les lettres suivantes témoignent des sentiments d'estime et de sympathie qui étaient réciproques.

Lettres adressées à M. Pageot, curé de Landricourt :

« Monsieur,

Dom Lahire est mort et nous ferons son enterrement à quatre heures après midy. J'ose espérer que vous me ferez l'honneur aujourd'hui de venir dîner à la maison ; j'ai celui de me dire avec respect,

Monsieur et cher curé,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LAURENT, prieur.

Haute-Fontaine, ce 28 novembre 1785. »

« Monsieur,

Je suis humilié de ne pouvoir répondre à l'honneur de votre gracieuse invitation. J'ai promis à M. le Grand Maître d'aller aujourd'hui le joindre à Saint-Dizier.

Plaignez-moi, Monsieur, d'être obligé de préférer l'utile à l'agréable, et croyez que je serai toujours avec reconnaissance et avec respect, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LAURENT, religieux.

Haute-Fontaine, ce 8 août 1786. »

CHAPITRE VI

L'Ecole

La liste non interrompue des recteurs d'école et des instituteurs que nous donnons plus loin est une preuve évidente de l'importance que l'on attachait à donner et à répandre, suivant le possible, les connaissances les plus indispensable de la vie, c'est-à-dire de savoir lire, écrire et compter ; ajoutons à cela les principes rigoureux de la morale. Il est certain que l'instruction donnée aujourd'hui avec celle d'autrefois ne peut et ne doit souffrir de comparaison. Convenons seulement que les usages et les besoins des siècles derniers n'exigeaient pas les connaissances d'aujourd'hui. Chaque étape de la vie d'un peuple provoque des modifications dont il faut tenir compte, et les transitions s'imposent. Ce qui était suffisant il y a quarante ans demeure bien au-dessous du niveau des connaissances que la situation actuelle réclame. Il y a deux siècles à peine, point ou peu de négoce dans les campagnes ; peu de ces sorties et de ces relations que les moyens de communication et les rapports ont depuis fait naitre simultanément avec les grandes entreprises modernes et les récentes découvertes dues au concours de la science.

C'était à notre siècle à attendre, dans le monde entier, que l'heure des merveilles vint à sonner.

Nous ne faisons ici allusion, bien entendu, qu'à l'instruction populaire, car, en ce qui concerne les arts et

les sciences, nous avons eu des maitres et des modèles presque inimitables qui ont tracé le chemin et aplani les difficultés. Ne nous approprions donc pas à nous seuls la gloire des résultats que nos pères ont conquis, de même que nos enfants nous devront, eux aussi, une part de participation pour les merveilles qui verront plus tard le jour.

Avant la Révolution de 1789, le clergé avait nous dirions presque le monopole de la direction et de la surveillance des écoles. Voici la lettre qu'écrivait en 1729 le supérieur du séminaire de Châlons à M. Bouland, curé de Landricourt :

« Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir remettre à votre maître d'école l'ordre que j'ai l'honneur de vous adresser ; vous me ferez un sensible plaisir de m'informer de ses vie et mœurs, comment il fait l'école et si vous en êtes content.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé : Després, supérieur du séminaire de Chaalons.

A Chaalons le 20 aoust 1729. »

Cependant, si le curé de la paroisse était consulté et était appelé à donner son avis sur la conduite morale et sur les connaissances spéciales du titulaire à la place du recteur d'école, les habitants de la communauté avaient à se prononcer avec toute la plénitude de leurs droits. La reproduction suivante de la convention passée avec le maitre d'école Obriot édifiera suffisamment à cet égard :

« L'an de grâce 1781, le vingt-cinq mars, la communauté de Landricourt étant assemblée suivant la forme ordinaire au son de la cloche, s'est présenté le sieur Obriot, recteur d'école d'Ancerville-en-Barrois, disant qu'il désirait que Louis-Remy Obriot son fils remplit la place de

maître d'école de cette paroisse, vacante par la mort de Léger Forest. Les habitants, du consentement de M. Jean Pageot, curé du dit lieu qui a trouvé le dit Louis-Remy Obriot suffisamment instruit et capable de remplir les devoirs attachés à cette place, et après s'être informé de ses vie et mœurs, l'ont volontairement accepté aux conditions suivantes :

Que le dit Louis Remy Obriot authorisé de son père à cet effet, s'oblige à chanter, suivant l'usage de l'église et avec le plus d'ordre possible, les messes, vêpres et autres offices, servir ou faire servir la messe les jours ouvrables, préparer les ornements et les replier proprement, balayer ou faire balayer l'église tous les samedis et les veilles de fête ; tenir l'école exactement depuis le 1er octobre de chaque année jusqu'au mois d'avril inclusivement, la commencer le matin à sept heures et la finir à dix heures et demy ; la commencer le soir à midy et la finir à quatre heures ; y instruire les enfants qui lui seront envoyés, en la foi catholique ; leur enseigner la prière et le catéchisme ; y enseigner la lecture dans les imprimés et les manuscrits ; l'écriture et l'arithmétique à ceux qui en seront capables ; faire la prière du soir à l'église tous les jours pendant la tenue des écoles, et tous les dimanches et fêtes seulement dans le reste de l'année. Aura et sera payé pour chaque mois, pour chaque enfant qu'il enseignera à lire et à faire les règles de l'arithmétique six sols; et pour ceux qui ne seront pas capables d'écrire cinq sols; et qu'il se pourvoira par devant Monseigneur l'évêque pour avoir son approbation, au moyen de quoi nous tous, habitans du dit Landricourt, nous promettons et nous nous obligeons de payer au dit Obriot par chaque ménage entier pour le chantuaire trente sols, et par chaque demy ménage quinze sols par année. S'oblige aussi le dit Obriot à remonter l'horloge de la dite paroisse tous les jours, la conduire en règle autant qu'il lui sera possible : lui sera payé pour cela, par chaque année, deux gerbes de blé par charrue, par chaque laboureur au temps de la moisson,

et deux sols par chacun des autres ménages. En outre lui sera payé par chaque ménage de laboureur, un boisseau de blé seulement, et par les autres ménages, treize sols pour porter en chaque maison l'eau bénite tous les dimanches, que Monsieur le curé a bien voulu lui abandonner ; consentant les dits habitants que le dit Obriot ne soit imposé au role des tailles, capitations et autres impositions accessoires qu'à cinq sols, à condition qu'il ne fera valoir que la quantité de deux journels de terre et une fauchée de pré par saison avec les terres et prés qu'il tient pour l'écolage des pauvres ; et que, tant qu'il ne sera pas en ménage, il ne sera pas imposé au rôle du sel ; et lorsqu'il y sera, il ne sera taxé qu'à deux pintes.

Voulons aussi qu'il soit exempt de toutes charges de ville, corvées, logement de gens de guerre et fourniture pour iceux, le tout sous le bon plaisir de monsieur l'intendant. Le présent traité signé de la plus grande partie des habitans, les autres ayant déclaré ne savoir signer. Aura sa force et valeur à commencer de ce jour et subsistera tant qu'au jugement de Monsieur le curé, le dit Obriot sera exact à remplir ses devoirs de chrétien et ceux de son état. Fait double à Landricourt le dit jour et an que dessus, dont l'un restera entre les mains du dit Obriot et l'autre entre les mains de Monsieur le curé du dit lieu, le présent pour être signé.

Jean-Baptiste Bernaudat, Rousselot, Jean Curé, J. Bernaudat, Barrois, Nicolas Thevenin, Claude-Louis Parcollet, J.-B. Alips, Philippe, Pierre Michel, Laurent Baillat, Jean-Baptiste Jeanson, C.-B. Cappé, Charles-Augustin Thévenin, Obriot, Pageot, curé de Landricourt. Controllé à Eclaron le 1er avril 1781 — reçu vingt-huit sols. Signé : Huet. »

Les deux quittances suivantes font connaitre quelques ressources pour aider à propager l'instruction des enfants pauvres :

« Je soussigné receveur pour la subsistance des pauvres de Landricourt recognoit avoir eu et reçu de Monsieur Jacques Morillon, lieutenant de la justice, la somme de trente six sols, et ce pour à conte sur ce que doit Monsieur de Saint-Ouen, sans préjudice au surplus.

Fait ce 28 novembre 1709. Gilleson, maître d'école. »

« Je soussigné receveur des deniers destinés à la subsistance des pauvres de Landricourt, confesse avoir reçu de Monsieur Morillon, la somme de quatre livres treize sols six deniers à l'acquit de Monsieur de Saint-Ouen, et ce pour le sol pour livre des deux tiers du revenu du bien que le dit sieur de Saint-Ouen a au finage du dit Landricourt, conformément à l'arrest du Parlement du 10 avril de l'année dernière dont je le tiens quitte. Ce 19 février 1710. J. Ouriet, prêtre curé de Landricourt.

Par son testament en date de 1695, M. le curé Jean Barrois léguait aux pauvres de Landricourt ce qui suit :

« Il veut et ordonne que l'intérêt de la somme de quatre cent cinquante livres qui lui sont dûs à constitution par Jacques Cosson maréchal au dit lieu, soit employé au paiement des mois des plus pauvres enfants de la paroisse qui iront à l'école du dit lieu ; et veut qu'en cas de remboursement, la dite somme soit employée à un autre fond pour le même sujet à perpétuité. Le surplus pour l'église. »

En 1703, M. Ouriet prend arrangement avec ledit sieur Jacques Cosson, qui, à ce jour, devait 107 livres 18 sols 6 deniers pour arrérages de rentes à ajouter au capital de 450 livres. Et d'un commun accord il est convenu que ledit Cosson abandonnera à la maîtrise d'école un demy journel sis sur le finage de Landricourt, ainsi qu'une demi-fauchée quatre-vingts perches au même dit finage. Par l'effet de cet arrangement, l'obligation restant à payer sera réduite à 225 livres jusqu'à parfaite extinction.

La maitrise d'école pour l'instruction gratuite des enfants les plus pauvres avait pour administrateur le curé de la paroisse, assisté de deux notables du lieu. Les ressources en biens, désignés encore sous le nom de biens de la charité, se composaient ainsi qu'il suit, suivant la déclaration faite au 23 mars 1790, au bureau intermédiaire du district de Vitry-le-François :

« Deux journels et demy de terres situés sur le finage d'Ambrières, rapportant seize livres : un pré d'une demy fauchée quatre-vingt perches situé sur le finage de Landricourt (la demy fauchée dont il vient d'être parlé). En plus une rente active de quinze livres sur les héritiers de Claude Vanel d'Ambrières. En tout trente neuf livres de revenu. »

Et puisque nous parlons en ce moment des biens de la charité, ajoutons quelques lignes ayant trait aux pauvres de Landricourt.

En 1731, Jeanne Barrois, par son testament du 21 juillet 1731, lègue aux pauvres de la paroisse trois setiers de blé froment.

En 1749, Madeleine Mauclerc, veuve de Jérôme Commun, lègue en mourant aux pauvres de la paroisse cent cinquante livres.

Par un acte de fondation fait à l'hôpital général de Vitry-le-François en date de 1764, Mademoiselle de Préfontaine a assuré deux lits en commun pour les malades indigents des communes de Landricourt, Blaise, Arzillières, Saint-Louvent et Moncetz. Cette fondation existe encore aujourd'hui.

Au moyen-âge, il existait une maladrerie à Landricourt (hôpital pour les lépreux à l'époque des croisades), de fondation royale, dont le revenu s'élevait à 100 livres : elle figure dans le nombre des trente-trois mala-

dreries que M. de Barthélemy signale avoir existé dans le diocèse ancien de Châlons.

En 1808, M. Pageot, ancien curé de Landricourt, lègue aux pauvres les plus nécessiteux de la commune la quantité de six setiers de blé qui seront distribués par ses héritiers suivant leur prudence.

En 1842, Madame Marie-Jeanne Monchablon, veuve Chantourelle, lègue aux pauvres de la commune dix setiers de blé qui seront distribués aux six semaines après son décès et pareille quantité au service funèbre de chacune des quatre années suivantes.

Bon nombre de villages entretenaient autrefois un idiome désigné communément sous le nom de patois. D'après des renseignements bien certains, et à l'heure qu'il est encore, Landricourt n'a laissé aucune trace de cet usage.

D'après les observations que nous avons faites par la lecture d'actes nombreux émanant des anciennes minutes des notaires de Landricourt, nous avons pu apprécier que le nombre des personnes déclarant dans les actes ne savoir signer était plus élevé d'un tiers chez les femmes que chez les hommes.

L'école autrefois se composait d'une salle de classe plus ou moins appropriée ou aménagée. Et le plus souvent le local changeait avec le maître d'école, qui devait fournir lui-même la salle de classe. Combien encore se souviennent avoir apporté avec eux, pendant la saison d'hiver, le morceau de bois réglementaire pour aider à chauffer la salle de classe !

En 1842, Madame Monchablon susnommée léguait à la commune de Landricourt un bâtiment pour l'approprier à une maison d'école, avec un logement pour l'instituteur, une cour et un jardin spacieux. C'est sur l'emplacement de cette maison d'école qu'a été édifiée

en 1883 une construction pour remplacer l'ancienne, qui pourtant suffisait amplement. Mais cette dernière manquait un peu d'apparat et le vent des constructions soufflait alors dans son plein.

Liste des Recteurs d'École et Instituteurs

En 1628, écrit M. Ed. de Barthélemy, Landricourt possédait une école et comptait trente-cinq feux avec cent trente communiants. Par cette expression de communiants on comprenait tous les habitants de la communauté ayant atteint l'âge de la première communion.

1674-1689 — Jean Cappé, recteur d'école.

1689-1695 — Jean Riquier.

1695-1698 — Louis Gambet.

1698-1701 — Louis Degriselle.

1701-1702 — Louis Mathieu.

1702-1704 — Martin Dubois.

1704-1710 — Charles Gilleson.

1710-1711 — Claude Biguet.

1711-1716 — Nicolas Mariette.

1716-1754 — Jean Cappé.

1754-1773 — Jean-Baptiste Cappé, fils du précédent, décédé en 1773.

1773-1781 — Léger Foret, décédé en 1781.

1781-1784 — Louis-Remy Obriot, dont il a été parlé plus haut. Il prit part (dit M. Guillemin dans les *Mémoires de la Société des Lettres, etc.*, de Saint-Dizier, tome VI, page 516) au concours qui fut ouvert le 15 janvier 1783 pour la nomination d'un maître d'école et d'écriture en cette ville, en remplacement du sieur Thirion François, qui comptait trente-sept ans de services.

1784-1814 — Clinchant François, né à Saint-Vrain en 1757, fils de Etienne Clinchant, instituteur à Saint-Vrain.

1816-1837 — Poullain Claude-Vincent, précédemment instituteur à Norrois, est agréé par le conseil municipal.

1837-1863 — Pancheron Joseph-Augustin.

1863-1867 — Vanner Louis, nommé ensuite à Giffaumont.

1867-1868 — Page Victor-Hippolyte-Stanislas, nommé à Jussecourt-Minecourt et à Cheminon en 1890.

1868-1869 — Michel.

1869-1880 — Bodé Jules, né à Pringy, nommé à Maurupt.

1880-1881 — Cabouillet, précédemment à Saint-Chéron, prend sa retraite.

1881-1883 — Lenfant quitte l'enseignement.

1883-1892 — Valentin Emile-Léonard, originaire de Somme-Vesle, nommé ensuite instituteur à Vaucler c.

1892 — Laurin Alphonse, né à Colligny.

1898 — Balosse.

1899 — Petit.

CHAPITRE VII

Des Biens nationaux

En vertu de différents décrets de l'Assemblée nationale parus à la date du 2 novembre 1789 jusqu'au 25 juillet 1790 et sanctionnés par le roi, tous les biens possédés par le clergé, à différents titres, quel qu'en fût l'usage, furent confisqués et mis en vente au profit de la nation. Voici la récapitulation de ces biens de mainmorte sis sur le territoire de la commune de Landricourt, qui furent vendus par les administrateurs du district de Vitry.

Le relevé que nous avons fait constate cent vingt-neuf fauchées un quartier quarante perches de prés (expression des mesures anciennes) et cinquante-cinq journels de terres, se répartissant comme il suit :

1° Le Collège de Châlons (appartenant aux Jésuites), 25 journels dont 10 fauchées de prés achetés par M. Jean-Baptiste-Pierre Pageot, le 25 janvier 1793, au prix de 20.600 livres.

2° Douze fauchées de prés appartenant à la chapelle de Ste-Catherine de Landricourt, achetées par Monsieur Pageot et ses sœurs le 20 juin 1792, au prix de 13.050 livres.

3° Les biens de la cure, neuf journels de terres et neuf fauchées de prés. La récolte des prés a été louée

en 1791 par le district la somme de 286 livres 10 sols, et en 1792 la somme de 455 livres plus les frais.

4° Six quartiers au pré Saint-Cyr, appartenant aux Chanoines de la Trinité, achetés par la famille Pagcot le 27 mai 1791, au prix de 1.245 livres.

5° Les biens de la Fabrique, se composant de six journels de terre et de sept fauchées de prés. Plus quinze quartiers de terre dont nous avons parlé plus haut, qu'elle possédait sur les territoires de Perthes et de Sapignicourt.

6° Les biens dits de la Charité, consistant en 4 journels de terre et une demi-fauchée 80 perches de pré.

7° La chapelle de Saint-Jean, de Saint-Dizier, possédant sept fauchées et demie de prés.

8° La Trinité de Châlons avait six quartiers de prés.

9° Les Minimes de Vitry avaient une fauchée et demie.

10° L'église de Perthes possédait un quartier 40 perches.

11° Les Religieux de Haute-Fontaine possédaient 21 journels de terres et 74 fauchées de prés.

Trente-neuf fauchées trois quartiers ont été achetés le 20 juin 1790 en divers lots par M. Le Page, maitre de forges à Eurville (Haute-Marne), moyennant le prix de 50.225 livres.

Dix-huit autres fauchées de prés situées sur le territoire de Landricourt ont été vendues à M. Le Page, dans le lot de vente de l'abbaye de Haute-Fontaine, qui est attenante au finage de Landricourt, mais dépendant du territoire d'Ambrières. Cette abbaye lui a été adjugée le 20 juin 1792 au prix de 361.300 livres. Elle se com-

posait outre le monastère, les bâtiments des deux fermes, cinq journels de jardins et 12 journels de verger, de 156 journels de terres et de 18 fauchées de prés (ces derniers sis au finage de Landricourt), les dix-huit fauchées dont il vient d'être parlé composant la ferme de la Bouverie ; d'une autre ferme appelée le Beau-Soleil, se composant de 235 journels de terre, 19 fauchées 3/4 de prés ; de 14 journels de vignes ; de deux étangs et de deux carpières consistant ensemble en 63 journels ; et de 121 arpens de bois en deux garens.

En vertu de la loi du 28 ventôse an IV, il a été vendu à M. Pageot, propriétaire susnommé à Landricourt, divers domaines nationaux provenant de l'émigré Philippe-Christophe Hocart, seigneur de Landricourt, et dévolus à la République française d'après les dispositions de la loi du 28 mars 1793.

Ces biens nationaux étaient à prendre dans différents corps de fermes indivis entre l'émigré Philippe-Christophe Hocart, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, demeurant ci-devant à Paris, et son frère Louis-François-Memmie Hocart, demeurant à Châlons, biens consistant pour la totalité en 293 journels de terres labourables et 170 fauchées de prés, avec une maison ayant jardin potager, verger, etc. Ils furent vendus (la moitié seulement, la part de l'émigré) 80.832 livres 5 sols, y compris les frais d'enregistrement.

Quelques années après, ces biens rentraient en la possession de Mesdemoiselles Eléonore Hocart et Antoinette-Marie-Philippine Hocart, toutes deux filles mineures de l'émigré Hocart, au profit duquel M. Pageot avait fait cette acquisition.

Par son mariage avec Mademoiselle Eléonore-Louise Hocart, ces terres appartiennent à M. le comte de Queleu.

Les lignes suivantes sont extraites des Archives, D. 18, de Châlons-sur-Marne :

LANDRICOURT (*Inventaire*)

1° Le 5 juillet 1676, le collège St-Lazare, par contrat passé devant Desnaux et le roi, notaires royaux, acheta à M. Deschiens, cessionnaire de M. du Cointint de Beaulieu : la moitié d'un moulin et deux petits étangs à Landricourt. (Comme cet objet a été acquis avec des héritages à Ste-Livière, le titre se trouvera avec la liasse de Ste-Livière.)

2° Le 13 mars 1679, le Collège St-Lazare, par contrat passé devant Dombale, notaire au baillage de Larzicourt, achète à Gui de Berteux, seigneur de Courtament Gregis Montalin de Nuisement et ses enfants, héritiers de dame Françoise-Elisabet de Verneul, leur mère, pour la somme de 600 ℔, l'autre moitié du moulin et des étangs de Landricourt. (Les titres ont été remis au citoyen Jean-Baptiste-Pierre Pageot, de Landricourt, acquéreur du moulin et des étangs.)

3° Le 13 mai 1680, par acte passé devant Moufle et Doué, notaires à Paris, M. le duc de la Vienville, seigneur de Landricourt, fit remise au Collège de tout le droit d'indemnité et des lots et ventes, à condition de continuer le paiement de 10 l. de redevance annuelle due par la totalité du moulin au seigneur.

4° Le 23 juillet 1727, le Collège fit un traité avec les habitants de Landricourt au sujet du pont des Etangs.

A ce traité sont joints les deux plans des deux étangs avec les arpentages faits les 30 mars 1702 et 2 juillet 1729.

5° Ces biens furent cédés au nouveau Collège le 26 mars 1768.

Le moulin et les étangs de Landricourt furent loués :

1° Le 20 mai 1697, par bail emphythéotique passé devant Périnet, notaire à Vitry, à Didier Gascon, d'Eclaron, pour 99 années commençant le 1er mars 1697.

Le moulin à eau, sis à Landricourt, maison avec les deux étangs ou carpières au-dessus dudit moulin :

L'un consistant en 13 journées 1 corde et demie ;

L'autre, appelé l'étang du Moulin, consistant en 13 journées 7 cordes y compris ledit moulin, plus le fossé le long duquel les eaux desdits étangs s'écoulent jusqu'au chemin tirant de Ste-Livière à Vitry, moyennant 150^{L}.

Le preneur n'ayant pas payé fut évincé.

2° Le 9 mars 1706, le moulin, les étangs, les terres labourables et pré de Landricourt furent loués au sieur Pageot pour 50^{L} argent et les 10^{L} de cens au seigneur.

3° Le 5 septembre 1718, à Jacques Morion moyennant 60^{L} et 10^{L} au seigneur.

4° Le 1728, à Jacques Morion moyennant 80^{L}.

5° Le 23 décembre 1738, à Claude Pageot moyennant 90^{L}.

6° Le 1741, à Thomas Lallemant, moyennant 120^{L}.

7° Le 13 juillet 1750, à Claude Pageot, moyennant 90^{L}.

8° Le 22 décembre 1767, à Louis Barrois moyennant 150^{L} (25 journées 43 cordes tant terres que prés nommés les étangs de Landricourt, non compris le fossé, pour neuf années).

Les titres remis au citoyen Jean-Baptiste-Pierre Pageot, de Landricourt, acquéreur, le 6 floréal an IV.

Le 10 octobre 1701 fut signé un marché pour faire un fossé dans les étangs de Landricourt appartenant au Collège, large de 6 pieds de en haut, 4 en bas et de 3 de profondeur ; les terres jetées de part et d'autre, à terre perdue sans laisser de levée. On commencera le travail par la décharge du moulin auprès de la roue, on coupera la chaussée d'en bas du Sac Pirot, et on conduira le fossé au pilon de l'étang des Buttes, sans laisser aucune eau dormante, — pour la St-Martin, novembre prochain.

Le P. Henry Cenelle, procureur du Collège, a conclu ce marché avec Nicolas Huguenin, son fils François Huguenin et Jean Duguet, demeurant à Eclaron, pour la somme de 5 sols, la toise de 6 pieds de roi ; le paiement

se paiera en proportion du travail fait, à l'exception de 20 livres qui seront retenues jusqu'après la réception de l'ouvrage. En cas de troubles de la part d'un étranger on paiera seulement ce qui aura été fait pour achever ensuite le trouble venant à cesser.

Fait à Sainte-Livière le 10 octobre 1701, en présence du sieur Commun, procureur fiscal à Sainte-Livière, et Claude Georges, demeurant à Ste-Livière, lesdits Huguenin ayant déclaré ne savoir signer.

Signé : H. Cenelle, J. Duguet, J. Commun, Georges.

Le 6 juin 1712, Claude Baillat conclut marché avec le Père procureur G. Oudinet pour relever le fossé de l'étang du Moulin jusqu'à la chaussée de l'étang du Sart-Pirot, le creuser de deux fers d'avant, le rendre de niveau partout, et de six pieds de large, jetant la terre à terre perdue, à raison de 3 sols de la perche de dix pieds de longueur.

Fait à Landricourt le 6 juin 1712, par Claude Baillat, associé à Louis Picart et Claude Dorget, qui ont signé avec le P. G. Oudinet, procureur.

Le 23 juillet 1727, le Collège permit aux habitants de Landricourt de faire un pont sur le terroir des Pères pour tirer leurs emblaves, attendu le mauvais chemin qui est au bas de leur héritage ; le tout fait sur leur bon plaisir et sans tirer à conséquence en cas pour tant qu'il leur plaira, et en payer intérêts si intérêts il y a.

Signé : Clément, Pageot, Baillat, Morillon, etc.

Ces renseignements par eux-mêmes n'ont pas une portée bien conséquente, mais ils ont l'avantage de faire connaitre combien les prix de location et surtout ceux de la main-d'œuvre étaient peu élevés et combien ils ont augmenté successivement de nos jours. Il faut convenir également que l'argent avait plus de valeur que maintenant.

CHAPITRE VIII

La Commune. — Les Maires de Landricourt

Les fonctions de maire remontent au douzième siècle et ces magistrats furent désignés sous différents noms dont les principaux sont : préposés, jurés, capitouls, mayeurs, etc. Leurs attributions varièrent également suivant les époques.

Chaque année, les habitants de Landricourt étaient convoqués sur la place publique de ladite paroisse ou communauté afin de procéder à la nomination d'un procureur-syndic. Ce syndic était chargé de recevoir les ordres du roi, comme aussi de soutenir les intérêts de la communauté. En citant textuellement un acte d'assemblée des habitants dudit Landricourt, on sera à même d'apprécier ce qu'était en ces temps cette charge dévolue par le libre arbitre des habitants, témoignage en faveur de l'autonomie communale :

« Ce jourd'hui septième jour de février mil sept cent trente cinq, par devant nous Jacques Morillon, lieutenant en la justice de Landricourt, estant en la place publique du dit lieu, environ les deux heures de relevée, assisté de notre greffier ordinaire, sont comparus les habitans du dit lieu, les quels nous ont dit avoir été assemblés au son de la cloche, à la manière accoutumée, à la diligence des principaux habitans, au sujet de délibérer entr'eux et choisir un procureur syndic au lieu et place de Claude-Louis Lameçon qui a fini son année dès le dernier décembre : à laquelle assemblée sont comparus Nicolas Bernau-

dat, Jean Baillat, Jean Parcollet, Michel Parcollet, laboureur, Jean-Baptiste Ménissier aussi laboureur, Claude Pageot, procureur fiscal, Joseph Jeanson, Jean Denizot, Laurent Baillat, Louis Pillard, Jérome Commun, faisant et représentant la plus grande et saine partie des dits habitans, requérant défaut à l'encontre des non comparants, en telle sorte que ce que feront et arrêteront les dits comparants tiendra et aura lieu : et après avoir conféré, ont unanimement nommé, choisi et élu le dit Laurent Baillat pour procureur syndic du dit lieu, pour recevoir les ordres qui viendront à la dite communauté, au lieu et place du dit sieur Lameçon, pour la présente année qui finira au dernier décembre prochain : de quoi leur avons donné et octroyé acte ; lequel Baillat présent en personne a accepté ladite charge et a promis par serment faire son devoir en conscience en l'exercice d'icelle : requérant les dits habitans que le dit Lameçon ait à rendre compte au dit Laurent Baillat de l'exercice de son syndiquat ; à quoi inclinant, nous avons ordonné que le dit Lameçon lui rende compte incessamment, conformément aux ordres du roy et de Monseigneur l'Intendant. Et ont la plus grande partie des habitans signé, les autres ayant déclaré ne scavoir écrire ni signer, de ce interpellé suivant l'ordonnance. — Signé : L. Baillat, C. Pageot, Baillat, Jean Parcollé, Nicolas Bernaudat, Lameçon, Denizet, Michel Parcollet, Jean-Baptiste Ménissier, J. Cappé. Controllé à Eclaron le 12 février 1735 — reçu douze sols. »

Chaque fois qu'une décision était à prendre pour une cause intéressant la communauté, les habitants étaient convoqués en assemblée soit par le syndic, soit par le lieutenant de la justice du lieu, suivant le cas ; et un acte consignant la décision qui avait été prise était dressé et signé par les habitants présents, puis inscrit au contrôle. Si ces actes d'assemblée avaient été rédigés sur un registre au lieu de l'être séparément, ils ne seraient ni épars, ni égarés.

Les passeports étaient délivrés par le syndic et le curé ; nous copions le suivant :

« Nous soussignés, curé et syndic de la paroisse de Landricourt, élection de Vitry-le-François, province de Champagne, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que le sieur Jean-Baptiste-Pierre Pageot, marchand de bois demeurant en ce lieu, nous a aujourd'hui déclaré avoir l'intention d'aller à Châlons, à Paris et ailleurs s'il est nécessaire, pour les besoins de son commerce. En conséquence prions tous ceux qui sont à prier de le laisser passer librement. Fait à Landricourt ce vingt quatre septembre mil sept cent quatre-vingt-neuf. Signé : Pageot, curé de Landricourt. Philippe, syndic.

Voici les noms des syndics que nous avons pu recueillir :

En 1697, Aubin Clément est syndic.
— 1701, Louis Picard.
— 1704, Louis Barrois, nommé syndic perpétuel, dit le maire.
— 1719, Jacques Morillon.
— 1734, Claude-Louis Lameçon.
— 1735, Laurent Baillat.
— 1754, F. Soudidié.
— 1760, Baillat.
— 1769-1771, Joseph Baillat.
— 1771-1777, Pierre Michel.
— 1777-1779, Joseph Baillat
— 1779, Philippe.
— 1780-1782, Joseph Baillat.
— 1784, J. Bernaudat.
— 1785, Cappé.
— 1786, Thevenin.
— 1787, Barrois.
— 1787-1790, Philippe.

Le premier registre de délibérations de la commune de Landricourt date du 7 février 1790. A cette date du 7 février 1790, par devant Jean Pageot, prêtre curé de Landricourt, président de l'assemblée générale des citoyens actifs de la commune, convoquée par Nicolas-Pierre Philippe, syndic de la commune, et par les officiers municipaux, il est procédé à la nomination d'un maire, de deux membres du corps municipal, d'un procureur de la commune et de six notables.

Pour déterminer la qualité de citoyen actif afin de concourir à ces dites élections, la journée du travail était fixée à vingt sols. Etait reconnu citoyen actif le citoyen payant trois livres de contributions directes et au-dessus. Et le 13 avril de la même année, la journée du travail nécessaire pour déterminer la qualité de citoyens actifs ou éligibles dans les assemblées primaires du canton est modifiée et fixée à quinze sols par la municipalité.

Dans cette réunion du 7 février, le citoyen Jean-Baptiste-Pierre Pageot, procureur fiscal, est nommé maire. Jean-Cyriaque Bernaudat et Joseph Baillat sont proclamés membres du corps municipal, et Louis-Remy Obriot est nommé procureur de la commune.

Les municipalités, dans toute la France, d'après l'article 45 du décret de l'Assemblée nationale du mois de décembre 1789, devaient procéder au renouvellement de leurs élections le premier dimanche qui suivait la Saint-Martin.

Le 30 juin 1790, le citoyen Jean-Baptiste Pageot donne sa démission de maire à la suite de sa nomination de membre du district de Vitry-le-François, ses fonctions de maire étant incompatibles, suivant le décret de l'Assemblée nationale. A un moment donné, il fut même nommé président du directoire de Vitry.

Le 27 juin 1790, les citoyens actifs de la commune nomment maire Nicolas-Pierre Philippe. Ce dernier rend ses comptes comme syndic en exercice pendant les années 1787, 1788 et 1789.

Le 14 juillet 1790, les citoyens de la commune prêtent le serment fédératif en l'église de la paroisse, à l'issue de la messe.

Le 7 octobre de la même année, le sieur Pierre Michel est nommé maire en remplacement du sieur Philippe, qui donne sa démission par le motif qu'il ne trouve pas assez d'accord entre les citoyens de la communauté.

Le 28 février 1791, le sieur Jean Bernaudat est élu maire en remplacement du sieur Michel, qui donne sa démission.

Le sieur Obriot, ancien recteur d'école, en ce moment laboureur, est nommé agent national en l'an 2 de la République.

Le 20 novembre 1791, Laurent Baillat est élu maire à la suite du renouvellement de la municipalité. Jean-Baptiste Cappé et Jean-Cyriac Bernaudat sont nommés officiers municipaux, et Nicolas-Pierre Philippe procureur de la commune.

Le 4 novembre 1792, Louis-Remy Obriot est nommé officier public.

Le 9 décembre 17 , Pierre Michel est élu maire (réélection). Les citoyens Pierre Philippe et Baillat sont nommés officiers municipaux, et Louis-Remy Obriot procureur de la commune.

Le 3 mars 1793, Nicolas-Pierre Philippe est nommé officier municipal — titre qui doit, d'après un décret de la Convention nationale, remplacer celui de maire.

Le 7 pluviôse an 2, Joseph Baillat est nommé président de l'assemblée municipale (réélection).

Le 28 pluviôse an 2, réélection de Louis-Remy Obriot comme agent national.

Le 10 germinal an 2, Nicolas-Pierre Philippe est nommé président de l'Assemblée nationale.

Le 10 brumaire an 3, le citoyen Nicolas-Pierre Philippe reprend la désignation de maire.

Le 18 thermidor an 3, Nicolas-Pierre Philippe est nommé maire par décret. Et pour remplir les fonctions d'officiers municipaux Joseph Baillat et Jean-Cyriac Bernaudat. Charles-Augustin Thevenin est nommé agent national.

Le 15 brumaire an 4, le sieur Jean-Baptiste-Pierre Pageot est élu agent municipal. Et le même jour le sieur Nicolas-Pierre Philippe est nommé adjoint pour la même fonction, en exécution de l'article 28 de la Constitution.

Le citoyen Claude-Jean-Baptiste Cappé est nommé agent de la commune le 1er germinal an 8.

Jusque l'an 8 de la République, le maire est nommé par les citoyens actifs de la commune.

Le 28 pluviôse an 8, le citoyen Pageot sus-nommé est nommé maire par le préfet de la Marne, et le citoyen Clinchant adjoint. Et en vertu de l'article 20 de la même loi du 28 pluviôse an 8, le préfet du département de la Marne nomme dix membres devant composer le conseil municipal.

En 1808, le 23 avril, Nicolas-Pierre Philippe est nommé maire en remplacement de Jean-Baptiste-Pierre Pageot, décédé le 16 avril de la même année.

Jean-Baptiste Curé est nommé adjoint le 1er janvier 1808.

En 1814, Louis-Philippe, fils de Nicolas-Pierre Philippe, est nommé maire.

En 1835, Loisy Léger-Sébastien succède comme maire au précédent et Bernaudat Clément comme adjoint.

De 1848 à 1863, Bernaudat Clément est maire.

1848-1863, Curé Masle-Adolphe est adjoint.

1863-1878, Curé Masle-Adolphe est maire.

1863-1879, Loisy Auguste, adjoint.

1878 1888, Simonnet Victor, maire.

1888 1892, Thevenin Auguste, maire.

1879-1892, Soudidier Pierre, adjoint.

1892 Loisy-Pillard, maire.

1892 Simonnet Victor, adjoint.

1896 Soudidier Pierre fils, adjoint.

La commune de Landricourt manquait de salle de mairie. Celle qu'elle possède aujourd'hui et depuis 1842 est due à la donation que fit Madame Monchablon, veuve Chantourelle, dont nous avons plusieurs fois déjà prononcé le nom.

En 1859, le Conseil municipal de Landricourt, à l'unanimité, prend une délibération par laquelle il expose que, voulant consacrer par un souvenir durable les nombreux bienfaits que Madame Ve Chantourelle n'a cessé de répandre sur la commune de Landricourt et notamment les donations qu'elle a faites quelques années avant sa mort : 1° d'un presbytère, 2° d'une mairie, 3° d'une maison d'école, et d'un revenu à la fabrique, le tout évalué à la somme de vingt mille francs, il (le Conseil) demande à l'administration supérieure l'autorisation de donner le nom de cette dame à la rue Sainte-Livière, où elle demeurait, et de l'appeler dorénavant rue Chantourelle.

En 1863, un décret autorisait la commune dans sa demande et plusieurs plaques commémoratives perpétuent le souvenir de cette généreuse bienfaitrice.

CHAPITRE IX

De la Justice

Landricourt dépendait du bailliage de Vitry. On désignait sous le nom de bailliage l'étendue du pays qui relevait de la juridiction du bailli, et le siège de la juridiction était établi en l'endroit qui portait le nom du bailliage.

Les fonctions des baillis étaient nombreuses dans les débuts de leur exercice. Ceux-ci avaient la surveillance de la perception des impôts, inspectaient les commandements militaires et rendaient la justice. A la suite d'abus qui s'introduisirent successivement, différentes ordonnances modifièrent leurs attributions et, finalement, ils ne conservèrent d'autre prérogative que celle de rendre la justice. Ils furent autorisés à avoir des lieutenants qui rendaient la justice en leur nom. C'est alors que Charles IX, en 1560, prit une ordonnance par laquelle il décida que les baillis ainsi que les sénéchaux (ceux-ci avaient les mêmes attributions que les baillis) seraient purement et simplement officiers de robe courte.

Indépendamment de ces officiers, il existait encore des officiers de justice dépendant des seigneuries et que l'on désignait parfois sous le nom de petits baillis ou officiers de robe longue, ainsi nommés pour ne pas les confondre avec les précédents. C'est de ces derniers

que dépendaient les lieutenants de la justice de Landricourt, comme étant baillis de la baronnie d'Arzillières et de Landricourt, ainsi qu'en font foi les titres notariés commençant ainsi : Par devant X..., notaire au bailliage de Landricourt, ou encore : Par devant X..., notaire au bailliage d'Arzillières et de Landricourt, etc.

Avant l'établissement du Code civil, élaboré en 1799 et codifié les années suivantes, la législation civile en France était soumise à une foule de coutumes variant entre elles dans des proportions inouïes et rendant difficiles pour les avocats eux-mêmes l'étude des connaissances dont le fondement manquait de stabilité.

Les coutumes locales étaient nombreuses. Nous voyons dans l'élection de Vitry (de Vaveray) un grand nombre de pays régis par la coutume d'une localité autre que l'élection de laquelle ces pays dépendaient. Pour mieux faire ressortir les faits, nous allons citer quelques exemples :

La Commune de *Bailly-le-Franc.* — Coutume de Chaumont, Bailliage de Rosnay, Présidial de Vitry, Cas royaux de Chaumont, Grenier de Montmorency, Maîtrise de Wassy, Subdélégation de Vitry.

La commune de *Brandonvillers.* — Bailliage de Rosnay, Cas présidial de Vitry, Grenier de Montmorency, Maîtrise et subdélégation de Vitry.

La Commune d'*Eurville.* — Coutume de Chaumont, Bailliage de Joinville, Grenier de St-Dizier et subdélégation, Gruerie de Joinville et maîtrise de Chaumont.

La Commune de *Margerie.* — Coutume de Sens, Bailliage de Châlons, Grenier de Montmorency, Maîtrise et subdélégation de Vitry.

La Commune de *Saint-Dizier.* — Coutume de Vitry, Bailliage de St-Dizier, Présidial de Vitry. Il y a maîtrise et grenier. Subdélégation en chef.

Nous le répétons, ces différentes communes faisaient partie de l'élection de Vitry.

La cause principale à laquelle il faut attribuer le manque d'homogénéité dans la législation de cette époque est due à la divergence d'idées, de mœurs, d'esprit qui existaient dans les différentes provinces réunies successivement à la couronne de France. A ce point de vue, on a divisé la France en deux parties : l'une, la partie du nord, qui était régie par ce que l'on a désigné sous le nom de droit non écrit, c'est-à-dire que la législation s'appuyait dans cette partie de la France sur des coutumes anciennes qui s'étaient transmises avec le temps en passant souvent sous l'arbitrage incessant des seigneurs. L'autre partie, celle du midi, s'appuyait sur ce que l'on a convenu d'appeler le droit écrit ; c'était la législation qui se rapprochait le plus du droit romain ; et c'est à la situation topographique et aux relations de ces provinces avec la péninsule Ibérique qu'est due essentiellement la conservation et l'usage de ces lois qui, aujourd'hui, font autorité auprès de nos jurisconsultes. Ce sont ces lois qui ont servi de base pour la confection même de nos lois.

La loi du 4 août 1789 fit disparaître toutes les justices seigneuriales.

Sous le régime féodal, les justices étaient patrimoniales, c'est-à-dire qu'il était admis en principe que les seigneurs ou possesseurs de fiefs avaient la droit de rendre la justice et de la faire exercer en leur nom par des juges qu'ils choisissaient eux-mêmes à cet effet ; et ce droit se transmettait avec le fief lui-même. Ce pouvoir, ils le tenaient anciennement de l'autorité royale. Ces droits n'étaient pas non plus tous égaux en tous lieux, et c'est suivant l'étendue de ces privilèges que chaque justice seigneuriale prenait le nom de haute,

moyenne et basse justice, ou qu'elle en exerçait toutes les prérogatives à la fois.

Cependant, si le seigneur haut-justicier connaissait de tous les cas réels, personnels et mixtes qui survenaient parmi ses sujets, il y avait aussi certaines causes qui étaient réservées et référées au juge royal : par exemple, les cas royaux, les dîmes, etc.

Il y avait, à Landricourt, haute, moyenne et basse justice (de Vaveray), c'est-à-dire que les causes attribuées à ces différents degrés pouvaient y être jugées.

Le seigneur haut-justicier avait le droit de faire la police dans tous les lieux qui dépendaient de sa juridiction ; de plus, il nommait les officiers de justice pour veiller à l'exécution des lois, règlements, etc. Ces officiers formaient donc un tribunal local se composant d'un lieutenant, remplissant les fonctions de juge, d'un procureur fiscal exerçant les fonctions de ministère public, d'un sergent et d'un greffier remplissant les obligations que nécessitait la justice seigneuriale.

Le procureur fiscal était en outre chargé de soutenir les droits du fisc du seigneur justicier.

Voici la copie d'une provision de lieutenant de justice pour Landricourt :

« Charles Emmanuel de la Vieuville, comte de Vienne, marquis de Saint-Chamond et de Montpezat, comte de Confolent et de la Villatte, seigneur de Picquecor, baron d'Arzillières, seigneur de Landricourt et autres lieux, conseiller d'honneur du conseil de son Altesse Royale Monsieur, mestre de camp du régiment du roy de cavalerie, salut : sur le bon et louable rapport qui nous en a esté fait de la personne de Edme Morillon et de ses suffisances, capacité et expérience au fait de pratique, religion catholique, apostolique et romaine, à ce nous mouvant, lui avons donné et octroyé, donnons et octroyons, par ces pré-

sentes, l'état et office de notre lieutenant dans notre justice de Landricourt ; mandons à notre bailli de la dite baronnie que du dit Edme Morillon il prenne le serment en tel cas requi et accoutumé, l'installe et le fasse jouir du dit état et office, aux mêmes honneurs, fruits, profits, revenus, gages et droits y attribués, et ce pour autant de temps qu'il nous plaira. En foi de quoi nous avons signé ces présentes, fait contresigner par notre secrétaire ordinaire et apposer le cachet de nos armes. A Paris, le treize mai mil six cent quatre-vingt-dix. Signé de la Vieuville, comte de Vienne. Par Monseigneur, Sibert ».

Un an après, Edme Morillon étant venu à mourir, son fils Jacques Morillon le remplace dans ses deux charges, ainsi que la commission suivante le constata :

« Ce jourd'hui trentième du mois de mai mil six cent quatre-vingt onze, par devant moi Jean Le Moyne lieutenant au bailliage d'Arzillières, issue de nos plaids ordinaires est comparu en personne maistre Margolin, procureur fiscal de la baronnie d'Arzillières, lequel nous a dit que la charge de lieutenant en la justice de Landricourt estant vacante par la mort et trépas de M. Edme Morillon, vivant exerçant la dite charge, pourquoy il est nécessaire de pourvoir ; à l'effet de quoi et suivant l'ordre que le dit procureur en a reçu de Monsieur Sibert, intendant de monseigneur le comte de Vienne par sa lettre du et de maistre Louis de Salligny, bailly du dit Landricourt aussi en date du onzième mars dernier portant pouvoir d'y recevoir maistre Jacques Morillon praticien demeurant au dit Landricourt, fils du dit défunt, pour à quoy satisfaire et pour la manutention de la justice, le dit procureur a fait comparaître le dit maistre Jacques Morillon ; nous a requis conformément au dit ordre le vouloir recevoir par commission en l'exercice de ladite charge et en celle de notaire en cette baronnie. Sur quoy et ouï le dit procureur, nous avons dudit Morillon pris et reçu le serment au cas requis et accoutumé ;

et en conséquence reçu et recevons aussi charge de lieutenant en la justice de Landricourt et de notaire en cette baronnie pour les exercer ainsi que faisait le dit défunt Morillon son père, le tout par commission et sous le bon plaisir de Monseigneur et à charge d'en obtenir de lui des provisions incessamment. De quoi nous avons donné et octroyé acte audit Morillon qui a signé avec ledit procureur fiscal, nous et notre greffier ancien praticien de ce siège. Signatures ».

Voici le contenu d'un récépissé du montant de la taxe :

« Je soussigné procureur substitué de Me Augustin Ronnel, chargé par sa Majesté du recouvrement des sommes dues par les officiers des justices seigneuriales de la généralité de Champagne, reconnais avoir reçu de Monsieur Morillon lieutenant au bailliage de Landricourt et notaire à Arzillières, la somme de soixante dix livres à laquelle il a été taxé par l'Etat, arrêté au conseil le 6 octobre 1693 pour jouir du bénéfice porté par l'édit du mois de mars 1693, et arrests du conseil rendus en consé quence, de la quelle somme je promets lui fournir quittance du trésor royal quinze jours après qu'elle aura été expédiée et contrôlée. Fait à Vitry, le vingt-huitième jour de mai mil six cent quatre-vingt quatorze. Plus reçu la somme de sept luivres pour les deux sols pour livre de la dite somme. Reçu pour les frais à compte deux luivres dix neuf sols. Dumortier. »

Cependant certains officiers de justice se trouvaient taxés au rôle dit de modération en vertu d'un arrêt du conseil du 19 avril 1707 et autres rendus. M. Morillon, lieutenant de la justice de Landricourt, était compris dans ce rôle de modération ; la quittance suivante vient à l'appui de ce que nous avançons :

« Nous soussigué, seigneur d'Hauteville et de Blaise, reconnaissons que des sommes de trois cent livres et

trente livres contenues ci-dessus (sur des quittances que nous n'avons pas jugé utile de reproduire) il y a quarante-huit livres fournies par le sieur Jacques Morillon pour le paiement de ses taxes de lieutenant et de notaire en la justice de Landricourt que nous avons fait comprendre en la même quittance avec nos officiers d'Hauteville et de Blaise, pour faire profiter le sieur Morillon de la modération qui a été accordée par les quittances cy dessus et dont nous promettons d'aider le dit sieur Morillon toutes fois et quand il en aura besoin : en foi de quoi nous avons signé. A Paris, le quinze décembre mil sept cent sept. — De Rochereau d'Hauteville ».

La déclaration suivante fera voir d'une façon plus plausible et plus concluante les lignes qui précèdent :

« Justice des seigneurs, généralité de Champagne.

« Je soussigné, commis par Me Guillaume Le Noir pour faire la recette des sommes qui doivent être payées par les officiers de justice des seigneurs en exécution de l'édit du mois de juillet 1704, reconnais avoir reçu de M. d'Hauteville, conseiller au grand conseil pour les taxes des juges, lieutenant, procureur fiscal et greffier des justices d'Hauteville et Blaise-sous-Hauteville, du lieutenant qui est aussi notaire et du procureur fiscal de Landricourt, la somme de trois cent livres pour la finance principale à laquelle ils ont esté taxés par le rôle arresté au conseil, et celle de trente livres pour les deux sols pour livre d'icelle, pour la quelle somme de trois cent trente livres je quitte le dit sieur d'Hauteville et tous autres, sans préjudice des frais, et promets lui en rapporter la quittance de Monsieur le garde du trésor royal pour le principal et celle du dit sieur Le Noir pour les deux sols pour livre. Fait à Paris ce douze jour de février mil sept cent sept. — Signé : Poyrier.

« Plus reçu vingt six sols pour la quittance de finance. »

L'ordonnance suivante est faite pour réprimer des

désordres qui se produisirent en 1655. Elle prouve en même temps que le seigneur de Landricourt avait en ses mains la direction de la police locale comme étant haut-justicier :

« De par Monseigneur de la Vieuville à Louis Barrois, mayeur,

« Sur la remontrance à nous faite par le procureur fiscal de mon dit seigneur, que journellement il se commet grand scandale dans la rue, notamment les jours de dimanche et fêtes pendant la nuit, pourquoi obtempérant aux dites remontrances, nous avons fait et faisons défendre à toutes personnes, même aux jeunes gens enfants de famille, ne faire aucun scandale, ny aller pendant la nuit à peine de cinquante livres d'amende. Comme aussi avons fait défendre à tous cabaretiers de donner et administrer à boire, vin, aux dits jeunes gens, enfants de famille, à peine de pareille amende de cinquante livres. Et sera notre dite défense publiée au prône de la grande messe, et icelle affichée à la grande porte de l'Eglise afin que personne n'en prétende aucune ignorance. Signé : THIÉRIET ».

Nous reproduisons également l'acte de police suivant :

« Nous Jacques Morillon, lieutenant en la justice de Landricourt, y demeurant, sur la remontrance qui nous a été faite par le procureur fiscal en la terre et seigneurie de ce lieu, que l'inondation de la prairie donnait lieu au public de conduire les bestiaux en plusieurs endroits contre les règles, la moisson des blés étant ouverte, plusieurs particuliers ont déjà conduit leurs bestiaux jusques dans les champs de javelles non enlevées : d'où il est nécessaire d'y remédier pour la conservation des emblaves et des grains : pourquoi nous avons fait et faisons défense à toutes sortes de personnes de quelles qualités et conditions qu'elles soient, d'envoyer pâturer, conduire, ny

envoyer leurs bestiaux dans la contrée des blés du finage qu'il n'y ait au moins trois sillons éloignés, et qu'il n'y ait au moins vingt-quatre heures que les dits sillons soient enlevés de leurs gerbes pour faciliter les glaneurs de ramasser les épis qui resteront, temps limité et accordé par la coutume du bailliage, le tout à peine de six livres d'amende pour la première fois, et de plus grosse pour la récidive, le cas y échéayant. Ce qui sera exécuté, lu, publié et affiché partout ou besoin sera, attendu qu'il s'agit de frais de police. Fait ce dix sept juillet mil sept cent trente quatre. Signé : Morillon, Pageot. »

La rigueur des lois en ce qui concerne la surveillance sur les personnes aux mœurs légères a de nos jours beaucoup perdu de sa sévérité. Nous en avons la preuve dans la lecture de bon nombre de procès-verbaux dressés par le lieutenant de justice et le procureur fiscal assisté du greffier. Lorsque le bruit public accusait une personne de se trouver dans une situation critique, ceux-ci interrogeaient ladite personne relativement au bruit dont elle était l'objet ; et, après lui avoir adressé les recommandations et injonctions voulues, ils dressaient procès-verbal, pour leur servir en cas de besoin. Nous nous contentons d'en exposer le fait sans reproduire aucun de ces procès-verbaux qui pourtant avaient leur raison d'être.

On serait parfois tenté de croire, à la lecture de certains auteurs, que l'arbitraire était toujours le mobile des seigneurs ; l'exemple suivant témoigne le contraire d'une critique trop absolue. En 1786, M. Pageot, propriétaire et procureur fiscal, désirant construire une maison et avancer sur la rue qui avait plus que sa largeur nécessaire, s'adresse à M. Hocart, alors seigneur du pays, afin d'obtenir son adhésion. M. Hocart lui répondit qu'il n'avait pas à craindre la moindre difficulté des

seigneurs de Landricourt (à cette époque, la seigneurie appartenait à deux familles, comme nous l'avons dit précédemment), mais, ajoute-t-il, « comme c'est un fait de police et qui regarde la justice du lieu, je pense que vous n'avez autre chose faire, pour vous mettre en règle, que de vous retirer par devant les juges à l'effet de constater l'état des lieux et d'obtenir ensuite l'alignement que vous désirez ».

Liste des Officiers de Justice

Lieutenants de la justice

En 1665 Louis Barrois était mayeur de la justice dudit lieu.

— 1676-1691 Edme Morillon, lieutenant de la justice.

— 1691-17 Jacques Morillon, qui succède à son père.

— 1749 Leglaive.

— 1775 Pierre-Philippe Huet est lieutenant au bailliage de ce lieu.

Procureurs fiscaux

En 1673 et 1679 Jean Fautriat est en fonctions.

— 1688 Pierre Cabrillon.

— 1692-1703 Claude Clément, procureur fiscal en la terre et seigneurie de Landricourt, meurt en 1702 à l'âge de 68 ans.

— 1703-1710 Claude Pageot, mort en 1710.

— 1713 Aubin Clément.

— 1718 Louis Barrois.

— 1728-1772 Claude Pageot, fils de Claude Pageot, précité, meurt en 1772.

— 1772-1789 Jean-Baptiste-Pierre Pageot, fils du précédent.

Sergents

En 1666, Jean Nivard ; en 1702, Jean Bornat ; en 1705, François Prestat ; 1710-1713, Jean Baillat ; en 1713, Jean Soudidier ; en 1714, Nicolas Barbe, résidant à Sainte-Livière ; en 1733 et les années suivantes, Claude Clément ; en 1785, Laurent-Alexis Pelletier.

Greffiers de la Justice

En 1698, Claude Hanriet ; en 1701, Claude Pageot ; en 1706, Claude Nauriet ; 1713, Clément ; 1714-1716, Louis Barrois ; 1718, Jean Cappé (recteur d'école) ; 1733, Claude-Joseph Lallement ; en 1785, François Gillet ; 1787-1790, Nicolas-Pierre Philippe.

Nous citerons également les noms suivants, que nous trouvons dans certains actes et qualifiant d'anciens praticiens les personnes ci-après : Pierre Barrois, en 1696 ; Claude Hanriet, en 1703 ; Martin Dubois, maitre d'école, en 1703 ; François Prestat, en 1711 ; Jean Soudidier, 1710-1718 ; Jean Baillat, 1716-1726 ; Jean Clément, 1715-1728 ; Jean Cappé, recteur d'école, en 1728 ; Laurent Baillat, 1734 ; Laurent-Thomas Lallement, en 1734 ; Pierre Thiéret, en 1738 ; Pierre-François Gillet, en 1785.

CHAPITRE X

Notaires

Anciennement Landricourt était la résidence d'un notaire. Citons comme définition de cette institution l'article 1er de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803) : « Les notaires sont les fonctionnaires publics établis pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les parties doivent et veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique et pour en assurer la date, en conserver le dépôt et délivrer des grosses et expéditions. »

Sans entrer dans les différentes phases qu'a traversées le notariat, disons que les seigneurs avaient le droit de créer des charges de notaires, connus également sous les noms de gardes-notes ou tabellions. L'ordonnance de Philippe le Bel en 1302 confirma le pouvoir des seigneurs.

Les notaires royaux étaient les notaires établis par ordonnance royale. La différence essentielle qui existait entre ceux-ci et les notaires nommés par les seigneurs, c'est que les fonctions de ces derniers étaient limitées au domaine des seigneurs qui les avaient institués.

Les seigneurs n'avaient pas pouvoir d'exercer eux-mêmes les offices de notaires, mais ils se faisaient représenter par leurs baillis. Certains actes commencent

ainsi qu'il suit par exemple : A tous ceux que ces présentes lettres verront, Anthoine de Salligny, avocat au Parlement, bailly et garde des sceaux au bailliage et baronnie d'Arzillières pour très haut et très puissant seigneur messire Charles-Louis-Joseph de la Vieuville, chevalier seigneur de Saint-Chamond, comte de Vienne, premier baron de Champagne, Lionnais et Savoye, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel de dragons, brigadier des armées du roy, seigneur de Champaubert, Landricourt et autres lieux, savoir faisons que devant X..., notaire, etc. Et le plus souvent comme il suit : « Par devant les notaires au bailliage d'Arzillières et de Landricourt y résidant, furent présents, etc. ».

Pour exercer la charge de notaire, il fallait acquitter le droit que l'on désignait sous le nom de droit de tabellion. Une reconnaissance signée Morillon est ainsi conçue :

« Je soussigné Jacques Morillon, notaire au bailliage d'Arzillières et de Landricourt demeurant au dit Landricourt, reconnais que, en conséquence du dit laissement à moy fait par M. Renard procureur fiscal du dit Arzillières, de la branche de tabellion du dit Landricourt et de la ratification d'iceluy faite par le sieur Pieret, greffier du dit Arzillières du sus-dit laissement, me somme de payer au dit sieur Pieret par chacune des six années portées au dit laissement, la somme de quatre luivres conformément au dit laissement que j'ai entre mes mains. Fait ce vingt quatre décembre mil sept cent seize. »

Nous lisons la quittance suivante :

« Je soussigné directeur et receveur général des amortissements, francs-fiefs et usages de la province et frontière de Champagne, confesse avoir reçu de Monsieur

Morillon, notaire à Landricourt, les extraits qu'il m'a délivrés en conséquence de la signification qui lui a été faite de l'arrest du conseil du 9 août 1701, avec son certificat au pied de la quittance du paiement que je lui ai fait des dits extraits, qu'il n'a dans ses minutes aucuns autres actes dans le cas porté par le dit arrêt. — Fait à Châlons, ce neuvième novembre 1701. — PILLON. »

Nous ne donnerons pas la copie d'une provision de notaire ; c'est la reproduction identique de celle qui est délivrée au lieutenant de la justice et que nous avons donnée au chapitre précédent.

Par la lecture variée d'actes notariés provenant de minutes de notaires de Landricourt, nous avons constaté que ces différents actes étaient contrôlés la plupart à Eclaron, quelques-uns à Vitry, à Perthes, à Larzicourt, etc. Le contrôle était ce que sont aujourd'hui les bureaux d'enregistrement, dont le but principal, tout en étant une ressource d'impôt pour le trésor, consistait dans l'insertion de différents actes qui étaient instrumentés, en produisant la date précise, et par là même affirmant l'existence de ces actes. Ces bureaux étaient, comme aujourd'hui, sous la direction de receveurs surveillés par des contrôleurs, désignés de nos jours sous le nom de vérificateurs de l'enregistrement.

Les procès-verbaux de la justice de Landricourt, ainsi que tous les actes d'assemblée des habitants de Landricourt qui avaient lieu autant de fois que le besoin l'exigeait, étaient portés au contrôle à Eclaron.

Les actes notariés étaient pour la majeure partie insinués à Eclaron ou à Larzicourt. L'insinuation consistait dans la transcription des actes authentiques, aujourd'hui désignée sous le nom de bureau des hypothèques.

Liste des Notaires

En 1621, Morillon ;

— 1666, Jacques Morillon ;

— 1679, Edme Morillon, meurt en 1690, âgé de 66 ans.

De 1636-1743, Jacques Morillon, fils d'Edme Morillon. En même temps que Jacques Morillon, Aubin Clément exerce les fonctions de notaire en la baronnie d'Arzillières et de Landricourt, et il figure comme tel en différents actes de 1718 à 1730, époque de son décès, âgé de 65 ans : notaire de cette paroisse (Landricourt), est-il dit sur son acte de décès.

De 1743-1772, Claude Pageot, gendre du précédent Jacques Morillon et fils de Claude Pageot, procureur fiscal, mort en 1710.

De 1772-1789, Jean-Baptiste-Pierre Pageot (fils du précédent et petit-fils de Jacques Morillon), décédé en 1808, âgé de 65 ans.

CHAPITRE XI

Agriculture

I. — Statistique — Plan terrier — Cadastre

Les statistiques et renseignements agricoles étaient demandés aux communes par l'autorité royale. Nous lisons ce qui suit extrait d'un état certifié véritable en date du 23 juillet 1759 par le syndic et les principaux habitants de Landricourt :

En 1759, l'année laisse beaucoup à désirer.

Il y eut plus de soixante journels de blé dont le rendement ne s'élève qu'à un tiers d'année à cause de la quantité des souris qui causèrent un dommage très considérable.

Les emblaves d'avoine ne produisent qu'un tiers d'année : la cause est attribuée aux semailles qui se sont faites dans de mauvaises conditions. La levée des grains a été irrégulière ; les mauvaises herbes ont étouffé la plante ; et en bien des endroits on récolte tout au plus la semence.

La récolte de l'orge a peu de conséquence, attendu que les laboureurs n'en sèment ordinairement que pour les bésoins de chacun, le rendement de cette céréale ne donnant pas toujours satisfaction.

Les meilleurs prés ne produisent que demi-année ;

et plus du quart de la superficie de la prairie n'atteint un rendement que d'un tiers d'année.

La récolte de fruits (importante à cette époque) est médiocre ; il n'y a point de poires.

Il y a quelques chenevières, mais de peu de conséquence.

Le journel de terre de froment dans les bonnes années peut produire de vingt-cinq à trente boisseaux, mesure de Saint-Dizier ; et le journel d'avoine vingt boisseaux, même mesure.

Les médiocres années de froment sont celles qui ne rapportent que depuis deux setiers à vingt boisseaux ; et pour les avoines celles dont le rendement n'est que de douze à quinze boisseaux.

Le finage contient quatre cent trente fauchées de prés qu'arrose la Blaise ; il y a sept cent soixante et dix journels de terres labourables qui s'emblavent ordinairement par saisons égales, savoir : un tiers en versets, un tiers en froment et un tiers en avoine. Mais, en certains endroits, quelques terres ne donnent un rendement que d'un tiers d'année à cause des débordements de la rivière. Les terres sont occupées par les laboureurs du lieu, qui les tiennent de loyer. Mais il y a plus de moitié des prés que les habitants ne font pas valoir, par le motif que les propriétaires des dits prés n'habitant pas le pays, les font valoir eux-mêmes, ou bien les donnent à loyer à des forains.

Un fait à constater ici, c'est qu'une grande partie des terres labourables du finage d'Ambrières, entre Ambrières et Landricourt, a été, de temps immémorial, cultivée par les habitants de Landricourt. La vigne, sans avoir une grande extension, était implantée en 1747 ; car, à cette date, nous lisons dans plusieurs baux notariés la location de vignes attenant à des maisons

sises dans la grande rue et dans la petite rue. Réserve y est faite par le bailleur que le preneur devra faire, indépendamment de tous les soins et entretiens de culture, cent provins au moins par chaque année (dans une contenance d'environ neuf ares).

D'après des mémoires annuels de locations de prés faites par messieurs Claude Pageot d'abord et Jean-Baptiste Pageot ensuite, tous deux anciens procureurs fiscaux, locations annuelles d'environ soixante-cinq fauchées de prés loués à des forains, nous avons constaté que la moyenne des locations s'élevait de 1745 à 1770 à la somme de vingt-quatre livres la fauchée ; de 1770 à 1790 à la somme de trente-huit livres.

En 1790, la location de la fauchée de pré s'élève à soixante livres. En 1793, il y a disette et la fauchée se loue cent cinquante livres. En 1794, elle se loue encore cent livres ; en 1797, elle se loue quarante-huit livres et en 1799 cinquante livres. A cette époque, la culture des prairies artificielles était nulle : leur extension a eu pour effet d'atténuer ces années de disette. Encore quelques années à s'écouler et cette culture se propageait avec succès.

La majeure partie de ces foins servait à l'approvisionnement du roulage des voitures, dont les relais et les arrêts étaient à Perthes et à Longchamps, sur la grande route nationale de Paris à Strasbourg.

En l'an X de la République française (archives municipales), un arrêté préfectoral autorisait la mise de la prairie en regain pour la présente année dans la commune où la trop grande sécheresse du printemps rendait cette mesure nécessaire. Sur l'avis du Conseil municipal, la contrée de la Grande-Tranche et le Pré-au-Pré sont mis en réserve au profit des propriétaires et

exploitants ; l'autre partie de la prairie est mise en vaine pâture.

En vertu du décret de l'Assemblée nationale de novembre 1790, la commune de Landricourt fut appelée, comme toutes les communes, à la création d'un état indicatif du territoire de la commune. En 1791, le livre terrier était terminé. Il se composait de 17 sections. Les neuf premières formaient les trois saisons de terres labourables ; les sept suivantes divisaient également la prairie par contrées, et la dernière, la dix-septième, comprenait les maisons, les jardins, enclos, etc.

D'après ce livre terrier, dont nous possédons la teneur, les terres labourables, divisées en 857 parcelles, appartenaient à cette époque à quarante-huit propriétaires ; la prairie contenant 393 parcelles en comptait quatre-vingt-huit ; et la dix-septième section (le village) une cinquantaine de propriétaires, tout en formant 56 inscriptions. Somme toute, 1.306 parcelles de terre. Vers l'an 1812, le cadastre fut créé tant pour délimiter les propriétés que pour aider à mieux répartir l'impôt foncier. C'était là une œuvre importante réalisée, suffisante à l'époque, mais demandant de nos jours, par suite de nécessités multiples, des modifications importantes, voire même la réfection totale en bien des endroits.

II. — Réserves dans la Prairie

L'usage local était de réserver chaque année, après la coupe des foins, suivant les circonstances et les besoins, une certaine quantité de prés qui devaient servir uniquement, pour un temps déterminé, aux animaux destinés au labourage.

Voici la copie d'un des actes d'assemblée des habitants à ce sujet :

« Ce jourd'hui dimanche cinq août mil sept cent trente six, fin et issue des vêpres, par devant nous, Jacques Morillon, lieutenant de la justice de Landricourt, étant en la place publique au dit lieu, assisté de notre greffier ordinaire, le procureur fiscal présent, sont comparus les habitants laboureurs du dit Landricourt qui ont dit et remontré qu'ils ont coutume, chaque an après les moissons, de mettre quelques contrées de leur finage en bannie pour la nourriture de leurs bestiaux servant au labourage pendant les semailles de blé prochaines, et qu'il estait assez de nécessité la présente année. Pourquoi ils ont déclaré qu'ils mettent en réserve et bannie la contrée du Breuil, le Pré au Pré, le pré Lenoble et le pré Lambert, les canaux, le pré de Berange et la voie de Marne, requérant qu'il soit fait défense à toutes sortes de personnes de telle qualité et conditions qu'elles soient d'y envoyer ni laisser aller leurs bestiaux pâturer depuis ce jour jusqu'à la fin des dites semailles à peine de dix livres d'amende contre chacun contrevenant, et du double pour la récidive : les quelles contrées seront gardées depuis ce jour jusqu'au jour de fête de Saint-Mathieu prochain (21 septembre) lequel jour elles seront ouvertes aux bêtes servant au labourage du dit lieu, sans que les bestiaux y puissent avoir aucuns droits qu'après les dites semailles, sous quelque prétexte que ce soit. Pourquoi ils nous ont requis acte et, en conséquence de ce que dessus, ouï le procureur fiscal, avons fait et faisons défense à toutes sortes de personnes de telle qualité et condition qu'elles soient, d'envoyer ni laisser aller pâturer leurs bestiaux qu'après les semailles prochaines entièrement finies, à peine de trois livres d'amende pour la première fois et du double pour la récidive ; et de plus grosses peines si le cas y échoit. Les quelles contrées seront ouvertes aux bestiaux servant au labourage au jour

de St-Mathieu, et non aux autres bestiaux qu'après les semailles, ainsi qu'il est dit. Et ont les dits laboureurs ci-après nommés signé comparant, savoir : Nicolas Bernaudat, Jean-Baptiste Bernaudat, Jean-Baptiste Menissier, Claude-Louis Lameçon requérant défaut à l'encontre des non comparants, lesquels ont signé avec nous, le procureur fiscal et le greffier ordinaire les jour et an susdits, ce qui sera signifié et notifié partout où il sera nécessaire à la diligence du procurenr fiscal. (Suivent les signatures). Contrôlé à Eclaron le 7 août 1736 — reçu douze sols.

III. — Procès avec les Habitants des Petites-Cotes. Vaine Pature. — Abolition du Droit de Parcours.

Nous résumons ainsi qu'il suit le procès intenté par la communauté de Landricourt aux habitants des Petites-Côtes.

Après la récolte des foins de l'année 1769, les habitants de Landricourt adressent la lettre suivante à M. le lieutenant général au bailliage de Vitry-le-François :

« Suppliant humblement les habitants et communauté de Landricourt, poursuites et diligences de Joseph Baillat leur procureur syndic.

« Disant que depuis l'édit du roy de mars dernier qui abolit le droit de parcours en vaine pâture entre les villages contigus, la plus grande partie des habitants des villages voisins des suppliants ont discontinué d'envoyer leurs bestiaux sur le finage de Landricourt ; mais que d'autres, notamment le nommé Jean Marchand laboureur aux Petites Côtes, ne cessent d'envoyer leurs chevaux et bestiaux sur les prés fauchés du finage de Landricourt. Les gardes messéliers du finage ont déjà dressé deux rapports contre le dit Jean Marchand le 29 et 31 juillet dernier qui constatent que le dit Marchand envoie ses

chevaux, poulains et vaches sur les prés du finage de Landricourt. Cette conduite du dit Marchand oblige les suppliants de recourir à vous.

Ce considéré, Monsieur, il vous plaise permettre aux suppliants de faire assigner par devant vous, tant à jour ordinaire qu'extraordinaire, attendu qu'il s'agit d'arrêter une contravention journalière à l'édit du roy du mois de mars dernier, le dit Jean Marchand, laboureur, demeurant aux Petites-Côtes, pour être tenu en défense de conduire ses chevaux et bestiaux, sur les vaines pâtures du finage de Landricourt et pour l'avoir fait, ainsi qu'il résulte de deux rapports dressés contre lui les 29 et 31 juillet dernier, être condamné en 300 livres de dommages et intérêts envers les suppliants ; et en outre aux dépens de l'instance en laquelle M. Joseph Delalain, avocat et procureur en votre siège, occupera pour le suppliant, et ferez justice. »

Le 1er août 1769, le permis d'assigner était donné par M. Grossetête, et le 30 août suivant le jugement était rendu en faveur des habitants de Landricourt. Parmi les pièces que renferme le dossier de ce procès, nous lisons le mémoire qui suit :

Le village de Landricourt contient plus de 40 habitants taillables, non compris les privilégiés du nombre des quels il y a des laboureurs qui ont une partie de leur labour sur le finage d'Ambrières. Le finage de Landricourt a peu d'étendue, n'y ayant environ que sept cent journels de terres labourables pour toutes saisons et quatre cent cinquante fauchées de prés pour nourrir leurs bestiaux, puisqu'ils n'ont plus droit de les envoyer sur les finages voisins. Il y a dans leur village au moins 1.500 bestiaux et animaux à vivre, sçavoir, environ 500 chevaux, poulains et vaches ; 150 porcs ; 4 à 500 bêtes à laine et 400 oyes. Messieurs les religieux de Hautefontaine leur retirent 62 fauchées et demi de prés qu'ils mettent en enclos

et ferment actuellement par des fossés. Si on permettait aux habitants des Petites-Côtes la vaine pâture sur le finage de Landricourt, ils seraient obligés de se défaire d'une grande partie de leurs bestiaux, ce qui leur ferait un tort notable, leur finage n'étant pas en état d'en faire vivre une plus grande quantité. Les habitants des Petites-Côtes ne leur donnant rien de réciproque pour parcours, ils doivent être exclus de droit, suivant la coutume, du parcours sur le finage de Landricourt, la quelle décide que pour avoir ce droit il faut avoir une partie de finage considérable qui joigne : d'où il s'ensuit qu'ils n'ont et ne doivent avoir aucun droit de parcours sur le finage de Landricourt. Mais par un entêtement opiniâtre, au mépris de la coutume, des lois et de l'édit du roi qui abolit le droit de parcours, ils prennent une liberté étrangère. Ils n'ont point de pâtre commun, il y a autant de troupeaux que d'habitants. Aussitôt la moisson ouverte, s'il y a quelques quartiers de prés découverts, leurs bestiaux y sont conduits par chaque particulier. Ils ne veulent garder aucunes bannies et réserves faites par la communauté de Landricourt pour la nourriture de leurs bestiaux servant au labourage, se moquant de l'autorité de la justice et des ordonnances et défenses de police les plus justes et équitables. La mollesse des prés dans les inondations leur est indifférente ; leurs bestiaux les perdent avec leurs pieds et les mettent en mortier, pendant que les habitans de Landricourt tiennent les leurs dans les écuries et sur des terrains secs. Cependant ils n'ont aucuns biens dans le finage de Landricourt, sinon trois fauchées de prés seulement, et n'en paient point de taille à Landricourt : il n'y a que le seigneur des dites Petites-Côtes qui a des prés, mais il a la liberté de les enclore s'il le juge à propos, suivant l'édit, ce qu'il ne manquera pas de faire, d'autant que ces prés sont en place et en pièces, et les habitants de Landricourt en seront d'autant plus réservés. En sorte que, selon eux, les Petites-Côtes pourraient encore enclore ses prés sur le finage de Landri-

court et encore avoir la vaine pâture pour rien au même finage. Partant les habitants des Petites-Côtes feraient des nourris aux dépens de ceux de Landricourt et les empêcheraient d'en faire eux-mêmes.

Il est bon d'observer que dans la communauté des Petites-Côtes, il n'y a que deux laboureurs, tous les autres habitants n'étant que de simples manouvriers, au nombre de dix à douze qui ont quantité de bestiaux armailles.

Ce procès des habitants de Landricourt avec ceux des Petites-Côtes s'appuyait essentiellement sur l'édit du roi donné à Versailles au mois de mars 1769 et registré au Parlement le 21 avril 1769, édit portant règlement pour la clôture des terres, prés, champs et héritages situés dans la province de Champagne, avec abolition du droit de parcours de village à village. La question de la suppression du maintien de la vaine pâture étant une question du jour, puisqu'elle a été l'objet d'une loi toute récente, nous reproduisons cet édit :

Edit du Roy

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Nous voyons avec satisfaction que l'expérience confirme chaque jour ce que nous nous sommes promis des lois que nous avons données pour rendre aux habitants de nos provinces de Béarn, de Franche-Comté, des duchés de Lorraine et de Bar et des trois évêchés, la liberté d'enclore les terrains qui leur appartiennent. Les habitans de notre province de Champagne nous ont fait représenter que leurs paroisses étant enclavées dans le Barrois et les trois évêchés, ils souffraient un préjudice réel de la liberté que conserveraient les habitants de ces provinces d'envoyer paître leurs bestiaux sur les paroisses situées en Champagne, si nous ne nous portions pas à leur donner des marques

égales de notre protection, en abolissant dans notre dite province la servitude onéreuse du parcours, et en la faisant jouir en même temps de la liberté d'enclore leurs héritages. Le compte que nous nous sommes fait rendre de l'état de l'agriculture dans la Champagne nous a mis à portée de connaître de quelle importance il était d'étendre à cette province les avantages d'une loi aussi salutaire, et de mettre de justes bornes aux droits de parcours et de vaine pâture qui, tels qu'ils sont usités, formeront toujours le plus grand obstacle à l'amélioration des terres, à l'établissement des haras et à la multiplication des bestiaux. En rendant aux particuliers la liberté naturelle de jouir de leurs possessions, nous encouragerons l'industrie et nous leur ouvrirons de nouvelles sources de richesses non moins intéressantes pour eux que pour le bien de notre service et celui de l'Etat. A ces causes et autres, avec nous mouvant, de l'avis de notre conseil et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par le présent édit perpétuel et irrévocable, dit, statué et ordonné, disons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaît ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Nous permettons à tous propriétaires, cultivateurs, fermiers et autres, nos sujets de la province de Champagne, de clore les terres, prés, champs et généralement les héritages de quelque nature qu'ils soient, qui leur appartiennent ou qu'ils cultivent, en telle quantité qu'ils jugeront à propos, soit par des fossés, haies vives ou sèches, ou de telle autre manière que ce soit.

ARTICLE DEUXIÈME

Les terrains qui auront été ainsi clos ne pourront être assujétis, à l'avenir, et tant qu'ils resteront en cet état de clôture, au parcours, ni ouverts à la pâture d'autres bestiaux que de ceux à qui les dits terrains appartiendront, seront affermés, interprétant à cet effet et dérogeant

même en tant que de besoin à toutes lois, coutumes, usages et règlements à ce contraires.

ARTICLE TROISIÈME

La clôture des héritages ne pourra néanmoins avoir lieu au préjudice du passage des bestiaux pour aller sur les terrains qui resteront ouverts à la pâture, ni de celui des charrues et voitures pour la culture des terres et l'enlèvement des récoltes, et à cet effet tout propriétaire ou fermier sera tenu de laisser ledit passage libre sur son terrain, s'il est assujéti ou qu'il ne puisse le clore sans intercepter le passage.

ARTICLE QUATRIÈME

Les clôtures d'héritages se feront à frais communs entre les propriétaires d'iceux, s'ils y consentent ; et en cas de refus de la part des propriétaires voisins, l'emplacement de la clôture sera pris sur le terrain que l'on voudra clore.

ARTICLE CINQUIÈME

Les troupeaux de chaque communauté ne pourront plus à l'avenir être conduits sur le territoire des communautés voisines et adjacentes, sous prétexte de droit réciproque de parcours, lequel sera et demeurera aboli comme nous l'abolissons par notre présent édit.

Donné à Versailles au mois de mars, l'an de grâce mil sept cent soixante-neuf, et de notre règne le cinquante-quatrième. Signé : Louis.

Telle était autrefois, ainsi que nous venons de le rapporter, l'estimation du rendement des terres et des prés du territoire de Landricourt. De nos jours, les améliorations survenues par suite du progrès incessant ont modifié et changé considérablement les rendements de toute nature.

Les terres légèrement en pente s'égoûttent facilement et les travaux de l'homme ont remédié, là où le

besoin le réclamait, aux irrégularités de nature; par exemple, quelques assainissements reconnus utiles.

La nature du sol n'est pas homogène, mais l'humus y est abondant. En plusieurs contrées, le sol est limoneux. Le sous-sol est généralement perméable.

Communément le sol est propice à toutes les cultures : céréales diverses, plantes oléagineuses, betteraves, pommes de terre, etc. Les colzas, les œillettes, la cameline, etc., donnaient des rendements excellents ; on a renoncé depuis un certain temps à la culture de ces dernières plantes, à cause de la dépréciation de leur prix survenue par suite de l'emploi général des huiles minérales.

La plupart des fourrages artificiels y sont d'un très bon rapport.

La prairie, traversée par la Blaise, est importante, de bonne qualité, en même temps d'un rendement assez régulier, sans pour cela être très abondant. Elle est d'une grande ressource pour le pays, d'autant plus que la vaine pâture y a été maintenue et que son maintien favorise la régularité de l'élevage du bétail, quand bien même les prés artificiels viendraient par hasard à faire défaut.

Primitivement la culture était secondée par les habitants des campagnes, principalement pour effectuer les principaux travaux de la moisson. La pénurie des bras, par suite de la désertion des campagnes vers les grands centres, s'est fait sentir ici comme ailleurs. Heureusement que l'industrie rend à l'agriculture, par les instruments qu'elle fabrique et qu'elle perfectionne journellement, un service signalé pour suppléer aux bras qu'elle attire à elle et dont elle la prive. Les batteries de tous genres, les râteaux à cheval, les faucheuses, les faneuses, les moissonneuses, etc., etc., suppléent avan-

tageusement à la rareté des bras et accélèrent en même temps le travail.

IV. — Gardes-Champêtres

Anciennement les gardes-champêtres étaient payés par les propriétaires, qui se cotisaient entre eux. On peut en juger par cet extrait d'une délibération du Conseil municipal en date du 12 fructidor an X : « Le Conseil demande au préfet d'autoriser le maire à faire l'adjudication de la garde champêtre au rabais et à tant de l'hectare de terre emblavée et de pré : deux personnes seront responsables des dégâts dont ils n'auront pas fait de rapports ; et les frais de cette garde seront payés comme autrefois par les propriétaires ou possesseurs des emblaves et prés, ce qui éviterait une charge communale. »

Quelques années plus tard, les deux gardes reçoivent pour tous deux une rétribution de 100 fr.

En 1817, un seul garde est nommé, et en 1818, le Conseil municipal prend une délibération tendant à ce que le traitement du garde-champêtre, montant en totalité par an à la somme de cent francs, soit imposé par un rôle spécial sur toutes les propriétés non closes de la commune, les bois exceptés, et que ce rôle soit établi au marc le franc de la contribution foncière desdits propriétaires et payé par les exploitants suivant l'usage.

Vint ensuite la loi sur les gardes-champêtres, en vigueur de nos jours (loi du 18 juillet 1837).

CHAPITRE XII

Registres de l'Etat civil

Les registres de baptêmes, de mariages et d'inhumations de la paroisse de Landricourt datent de 1643. Ils sont régulièrement cotés et paraphés : on y voit les noms de Pierre Le Blanc, seigneur d'Arrigny, conseiller du roi, président et lieutenant général au bailliage et siège présidial de Vitry-le-François (1677) ; celui d'Anthoine de Combles, seigneur de Plichancourt (1886) ; de Jacques Le Blanc ; de Jacques Morillon (1694), etc.

En 1696, les registres annuels contenant huit feuillets sont remis au curé moyennant la somme de trois livres ; en 1713, moyennant la somme de 4 livres dix sols.

En 1726, le registre est coté et paraphé par M. Bouland, curé de Landricourt.

Tous ces registres sont conservés à la Fabrique comme étant la propriété de celle-ci. A partir de 1741 jusqu'en 1792, les registres, complètement identiques aux précédents, font partie des archives de la mairie. Il y a là une anomalie : tous ces actes devraient appartenir soit à la commune, soit à la fabrique, puisqu'ils partent de la même origine, de même mode de rédaction et que les derniers sont la suite des premiers.

En 1641, le registre est coté et paraphé par Claude-

François de Paule Dubois, président et lieutenant général au bailliage de Saint-Dizier.

Les actes que contiennent tous ces registres sont signés par le curé desservant et par les témoins. A partir de l'année 1791, les registres sont cotés et paraphés par le juge du tribunal du district de Vitry-le-François.

Le premier registre clos et arrêté par le maire de la commune est daté de l'année 1792, l'an premier de la République.

CHAPITRE XIII

Chemins, Rivière

Avant le dix-neuvième siècle, les chemins reliant les villages les uns aux autres laissaient par trop à désirer. L'organisation du service vicinal n'existait pas encore et les chemins n'étaient pas grévés et peu entretenus. C'est pourquoi nous ne parlerons ici que pour mémoire de cette question. Le siècle actuel était appelé à combler les lacunes du passé. La création des grandes routes et l'organisation des chemins vicinaux, puis ensuite des chemins ruraux dont l'agrandissement et le perfectionnement se sont produits par étapes, ont transformé complètement la face des choses dans les campagnes. Les résultats principaux ont été : l'extension et la facilité des relations de pays à autres ; puis la facilité d'exploiter et l'aménagement même des territoires dont la richesse s'accrut visiblement et favorisa le bien-être de toutes les classes. Il ne faut donc pas se tromper et s'abuser : l'aisance d'aujourd'hui eût été du luxe il y a cent ans.

Le service des cours d'eau et rivières dépendait (à Landricourt) de l'inspection de Châlons, de même que tout ce qui se rattachait au service des routes à proximité. Citons à cet effet un extrait des minutes du greffe de la subdélégation de Saint-Dizier :

« Ce jourd'hui dixième novembre mil sept cent soixante neuf, environ les neuf heures du matin, par devant

nous Claude-François de Paule Dubois, subdélégué de l'Intendance de Champagne au département de St-Dizier, est comparu à notre hôtel le sieur Baillat syndic de la communauté de Landricourt, lequel nous a dit qu'en exécution de l'ordonnance de Monseigneur l'intendant, du 8 octobre dernier, il aurait fait publier par trois dimanches consécutifs et fait avertir les propriétaires des prés des cantons dits les Grands Prés et les Ajeaux, soit à leur domicile, soit à celui des fermiers, qu'il sera ce jour, heure présente, procédé en notre hôtel à l'adjudication au rabais des ouvrages à faire pour le curement du ruisseau qui traverse les dits prés ; et ce conformément au devis qui en a été dressé le sept du mois par le sieur Firmin, sous-inspecteur des ponts et chaussées à Châlons et aux charges ci-après, scavoir :

« Que l'adjudicataire sera tenu de se conformer exactement au devis dressé par le dit sieur Firmin.

« Qu'il sera tenu de commencer l'ouvrage dans le courant de la présente semaine et de le continuer sans interruption jusqu'à son entière perfection.

« Que le montant de son adjudication lui sera payé scavoir : un tiers après la réception de l'ouvrage et un sol pour les frais d'affiches, publications et adjudication, et en outre ceux de l'expédition tant de l'adjudication que du devis.

« Qu'il sera tenu de donner bonne, suffisante caution pour l'exécution de ladite réparation.

« Et ayant fait réitérer les dites publications tant au dedans qu'au dehors de notre hôtel, sont intervenus les particuliers cy après qui ont mis les dits ouvrages, etc. Nous, personne n'ayant rien voulu mettre au dessous de la mise du sieur Caput, nous avons, du consentement du dit syndic et principaux habitants présents, adjugé et adjugeons au dit sieur Caput les dits ouvrages à la dite raison de vingt-cinq sols pour chacune toise aux charges susdites et encore à la condition de rendre les ouvrages parfaits pour le premier mai prochain, ce à quoi il s'est soumis. Et en conséquence avons condamné le dit Caput ainsi que Louis Baillat qu'il a presenté pour caution et tous ensemble solidairement et par corps à l'exécution de la présente adjudication. Dont acte, etc. »

CHAPITRE XIV

Invasions

I. — Occupation de 1814

Les archives municipales ne possèdent aucune pièce relatant les faits locaux qui se sont passés lors de l'invasion de 1814. Les anciens témoins oculaires disent seulement que Landricourt eut à loger pendant plusieurs semaines une trentaine d'hommes environ faisant partie de l'armée russe, avec leurs équipages se composant de fourgons, de voitures, en un mot les *impedimenta*.

II. — Guerre Franco-Allemande 1870

Passages de troupes étrangères

Trois passages de troupes étrangères se sont produits pendant la guerre de 1870-1871. Le premier a eu lieu le 25 août : environ trois mille hommes d'armes différentes (infanterie, cavalerie, artillerie) arrivent dans le milieu du jour et quittent le pays le lendemain de grand matin, se dirigeant sur Sedan.

Le second passage, moins important, a lieu après la reddition de Metz. Ces troupes diverses, sept à huit cents hommes environ, séjournent à Landricourt et se dirigent sur Paris pour en faire le siège.

Le troisième passage consiste dans un train de service des ambulances, A ce moment, la paix est signée.

Réquisitions en argent et en nature.

De renseignements puisés aux archives de la mairie il résulte que la commune de Landricourt a supporté pendant l'invasion les charges suivantes :

1° Impôts payés.....	8.536 fr.	»»
2° Amendes prussiennes.....	1.068	»»
3° Réquisitions en nature.....	20.449	45
4° Objets perdus en satisfaisant aux réquisitions.....	2.500	»»
5° Logement des troupes allemandes...	6.300	»»
6° Contributions de guerre.....	2.608	80
En somme.....	41.462 fr.	25

De ce chiffre il convient de diminuer la somme de 11.859 fr. 80 que la commune a reçue du Gouvernement à titre d'indemnité lors des répartitions générales.

En sorte que la commune a réellement eu à supporter la somme de 29.602 fr. 45.

Enfants du pays qui ont pris part à la Défense nationale.

Defoix Pierre-Hippolyte, lieutenant au 117e de ligne, né le 9 août 1840, décédé le 2 décembre 1870 à la suite de blessures reçues à la bataille de Champigny ;

Mathieu Auguste-Charles et Thevenin Marie-Alexandre, soldats de la garde mobile et prisonniers en Prusse, pendant toute la durée de la guerre, à la suite de l'affaire de Passavant ;

Alips Jean-Baptiste, soldat dans l'armée active ;

Thévenin Charles-Augustin, né le 5 mai 1847, sous-officier d'infanterie pendant la guerre, mort en 1884 en activité de service, ayant le grade de lieutenant.

CHAPITRE XV

Nécrologie militaire

Mentionnons, inspirés que nous sommes par des sentiments d'orgueil patriotique, les quelques noms qui suivent :

Jeanson Félix, capitaine au 6e régiment de dragons, officier de la Légion d'honneur, né à Landricourt le 25 novembre 1772. Les états de services, campagnes, etc., de ce brave officier sont tellement remplis que nous ne pouvons résister à la satisfaction que nous éprouvons de les reproduire.

Services :

Cavalier au 18e régiment du 12 août 1787.
Brigadier du 29 frimaire an 2.
Fourrier du 22 messidor an 2.
Maréchal-des-logis du 1er prairial an 3.
Maréchal-des-logis-chef au 12 germinal an 5.
Adjudant sous-officier du 1er germinal an 7.
Nommé lieutenant par arrêté du 21 fructidor an 11.
Nommé capitaine par arrêté du 3 mars 1807.
Campagnes, actions et blessures :
Etait à l'affaire de Nancy.
A fait les campagnes de 1792, 1793, ans 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ; aux armées du Rhin et de Moselle, d'Helvétie, d'Italie et des Grisons.

A fait celle de l'an 10 à l'armée d'observation du Midi.

Celle de l'an 11 au camp de Bayonne.

Celle de l'an 14 à la Grande-Armée. Etait aux batailles d'Ulm et d'Austerlitz.

Celles des années 1806 et 1807 en Russie et en Pologne.

A été blessé d'un boulet au pied gauche à l'affaire de Manheim, le 26 vendémiaire an 4.

A celle de Raveinsbourg, en Souabe, le 7 vendémiaire an 5, où il a été fait prisonnier de guerre, après avoir reçu cinq coups de sabre sur la tête, un coup de feu à la poitrine, deux coups de sabre sur le bras gauche, deux sur la main droite, quatre sur le dos et un sur la bouche.

A obtenu un sabre d'honneur par brevet du 4 pluviôse an 11.

Officier de la Légion d'honneur par brevet du 25 prairial an 12 (n° 7388).

A l'affaire de Biérun, en Pologne, le 23 décembre 1806, a reçu trois coups de sabre, deux sur le bras droit et un sur le côté droit, en combattant sous les yeux de Son Excellence le maréchal Bessières, où, avec vingt-cinq dragons d'élite, il parvint à mettre en pleine déroute un escadron de hussards, après en avoir tué le commandant et blessé trois officiers de sa propre main.

Jacques Thévenin, né à Landricourt le 12 février 1774, mort sous-lieutenant d'infanterie de marine à l'hôpital de la Basse-Terre, île de la Guadeloupe, le 17 juin 1803 (archives de la mairie).

Cinq mois auparavant, un enfant de Landricourt succombait au même hôpital, le nommé Louis Guichard, grenadier dans la 66e 1/2 brigade d'infanterie, à laquelle appartenait Jacques Thévenin (Arch. munic.).

Michel Jean-François, soldat au 21e bataillon, train des équipages, âgé de 21 ans, mort à l'hôpital de Kœnigsberg, le 16 décembre 1812 (Arch. municip.).

Cappé Louis, né en 1778, mort en 1833, capitaine retraité, membre de la Légion d'honneur.

Loisy Charles-Henry, né en 1810, chef de bataillon du génie, ancien commandant de la place de Thionville. Officier de la Légion d'honneur. Fils de Loisy Léger-Sébastien, ancien maire de Landricourt.

Defoix Pierre-Hippolyte, lieutenant précité au chapitre précédent.

Thévenin Charles-Augustin, lieutenant également dénommé au chapitre précédent, fils et petit-fils des deux premiers percepteurs de la *réunion* de Landricourt.

Louis-Alexis Baillat, né en 1820, mort en 1889, adjoint principal du génie en retraite, médaillé militaire, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre du Medjidié.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
Avant-Propos	. . . . .	71
Chapitre I.	— Landricourt. Les fiefs seigneuriaux.	73
Chapitre II.	— Les anciens seigneurs de Landricourt	79
Chapitre III.	— Les impôts anciens	90
Chapitre IV.	— L'église de Landricourt . . .	110
Chapitre V.	— La cure.	122
Chapitre VI.	— L'école.	129
Chapitre VII.	— Des biens nationaux	138
Chapitre VIII.	— La commune. Les maires de Landricourt.	144
Chapitre IX.	— De la justice	151
Chapitre X.	— Notaires	162
Chapitre XI.	— Agriculture.	166
Chapitre XII.	— Registres de l'état civil. . . .	179
Chapitre XIII.	— Chemins, rivière.	181
Chapitre XIV.	— L'invasion	183
Chapitre XV.	— Nécrologie militaire	185

Ils ont montré... peu de crainte et n'ont donné aucun signe de lâcheté.

(Navagero au Doge de Venise).

Siège et Monument de 1544

SAINT-DIZIER

Par M. l'abbé METTRIER

Curé-Doyen de Notre-Dame de Saint-Dizier
Membre titulaire de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier

ILLUSTRÉ PAR M. CHARMETEAU

Trésorier de la Société

17 Septembre 1905

UNIV. OF MICH.

LE MONUMENT DE LA DÉFENSE DE 1544

UNIV. OF MICH.

LE MONUMENT DE LA DÉFENSE DE 1544

UNIV
OF
MICH

I. - Idée de cette brochure

LE 17 septembre prochain, date approximative du célèbre traité de Crespy-en-Laonnois, qui fut l'heureuse conséquence du siège soutenu, contre une nombreuse armée de Charles-Quint, par l'humble ville de Saint-Dizier, celle-ci sera en fête.

Honorée de la présence de plusieurs ministres, venus pour rendre, au nom du Gouvernement français, un légitime hommage à l'héroïsme bragard, qui, en arrêtant une invasion allemande, conjura un des premiers déchirements dont était menacée, encore si jeune, notre unité nationale, elle inaugurera, par une solennité grandement populaire, le *Monument* où il était plus que temps de voir revivre, dans le roc et l'airain, le fait le plus glorieux de sa patriotique histoire.

Il existe de celui-ci des récits pleins d'érudition, notamment ceux qui furent publiés, vers la fin du dernier siècle, dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Saint-Dizier* ou d'autres Sociétés semblables de la région. Ces travaux sont à l'usage des savants. Mais, si

> Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie,
> Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie,

celle qui se pressera, respectueuse et émue, à l'inau-

guration solennelle du Monument de 1544, sera heureuse d'en emporter un souvenir historique et descriptif. Tel est le but de cette plaquette commémorative, dont la pensée revenait, de droit, encore à la *Société des Lettres, Sciences et Arts de Saint-Dizier.*

Cet événement pourrait, sans nul doute, figurer avec honneur dans la longue galerie des sièges célèbres, depuis l'antique siège de Troie jusqu'au tout moderne siège russo-japonais de Port-Arthur.

Les détails en sont connus, avec une assez stricte précision, depuis l'impression ou au moins l'étude de documents tant français qu'étrangers, étrangers surtout, la plupart de sources ennemies, ceux-ci moins suspects de ce qu'on a dénommé, à tort probablement, le chauvinisme bragard.

Une analyse très sommaire de ces documents et des publications qu'ils ont inspirées ou qui y font allusion (1) remplira ces pages.

---

(1) M. l'abbé Fourot. Deux relations, une d'après les documents français, l'autre d'après les documents étrangers (Extraits du *Bulletin de la Société des Lettres de Bar-le-Duc* et de la *Revue de Champagne et de Brie*).

Ch. Paillard et G. Hérelle, *L'Invasion allemande en 1544* (librairie Champion, 15, quai Malaquais, Paris).

P. Guillemin, St-Dizier d'après les registres de l'échevinage, ch. IV, tome VI du *Bulletin de la Société des Lettres de St-Dizier.*

Jolibois, *La Haute-Marne*, art. Saint-Dizier.

Plusieurs articles publiés dans *La Liberté de la Haute-Marne*, extraits de la *République française*, sous la signature du baron de Ring, du *Petit Journal* sous celle de Thomas Grimm et un grand nombre donnés par *la Liberté* elle-même, plusieurs signés par M. A. Rozet, député, ou ses correspondants, MM. Henri Pirro et Paul Durand, etc., à dater du 6 juillet 1899. Cordial merci à M. Louis Houdard, Conservateur du musée de Saint-Dizier, qui a mis, si gracieusement, à notre disposition sa collection personnelle de ces documents. *Cuique suum.*

II. - Débuts de l'invasion allemande

De 1515 à 1547, pendant 32 ans, l'histoire n'est qu'un duel entre Charles-Quint et François I", c'est-à-dire entre la Maison d'Autriche, représentant l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne d'une part, et de l'autre la France, qui alors pouvait donc tenir tête à plus de la moitié de l'Europe.

Après l'expédition d'Alger, si désastreuse pour Charles-Quint, qui y perdit son armée et sa flotte, détruites par deux effroyables tempêtes en octobre 1541, François I" crut le moment venu, au printemps de 1542, pour tomber sur son rival : d'où une nouvelle guerre. C'était la quatrième. Les débuts en furent favorables aux troupes françaises. Sous les ordres du duc d'Orléans, elles font, en deux mois, la conquête du Luxembourg, qui, un moment perdu, est repris, par le roi lui-même, l'année suivante.

Charles-Quint, accouru du fond de l'Italie, assiège vainement Landrecies, défendue par Sancerre et Lalande, les héros futurs du siège de St-Dizier.

Nous voici en 1544. Une alliance redoutable est conclue entre Henri VIII, roi de cette Angleterre, qui, depuis la guerre de Cent-Ans, gardait un pied sur le territoire français, dans la ville de Calais, et l'empereur Charles-Quint, non encore satisfait de voir que le soleil ne se couchait plus sur ses Etats.

> Car la soif d'envahir et d'étendre ses droits
> Tourmentera toujours les meuniers et les rois.

Aussi ces deux princes s'étaient concertés pour pénétrer davantage en France, chacun de son côté, et se tailler un morceau plus grand dans ce beau

pays, qui n'est pas seulement d'hier l'objet d'une envie universelle.

« Je vous donne rendez-vous sous les murs de Paris », mandait Henri VIII à son impérial allié, dans les premiers mois de l'année 1544. Charles-Quint, d'ailleurs, avait déjà juré lui-même de faire de François I^er^ le plus pauvre gentilhomme de son royaume.

La tentative anglaise se réduisit aux sièges de Boulogne et de Montreuil-sur-Mer. Mais l'expédition allemande s'avança jusqu'au cœur de la Champagne et menaçait même Paris. Comme la qualifient dans leurs correspondances, ses panégyristes, les ambassadeurs italiens qui suivaient Charles-Quint, « la très heureuse armée impériale » avait tout emporté sur son passage, pour ainsi parler, sans coup férir. La ville de Luxembourg, insuffisamment garnisonnée et mal ravitaillée, fut à nouveau reprise avec toute notre artillerie, après un simulacre de défense. Commercy et Ligny-en-Barrois ne se comportèrent guère mieux et cédèrent aussi presque sans résistance.

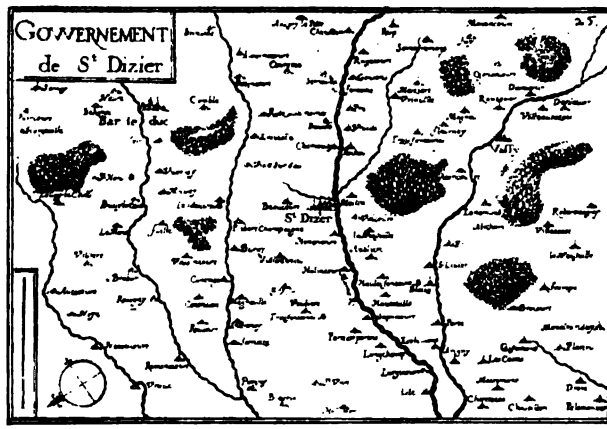

ENVIRONS DE SAINT-DIZIER A L'ÉPOQUE DU SIÈGE

Si Saint-Dizier n'avait pas tenu, Charles-Quint, sans aucun doute, serait arrivé sous Paris avec toutes ses forces, en plein été et dans d'excellentes conditions. Les bandes françaises concentrées au camp de Jaalons-les-Vignes, entre Epernay et Châlons, étaient trop faibles et trop mal exercées pour risquer une bataille. Par bonheur, Saint-Dizier, une toute petite place forte, arrêta — chose à peine croyable —, pendant quarante-trois jours, l'armée d'invasion (1).

III. - Forces des assiégeants

Il faut reconnaître que les chroniques locales ont quelque peu exagéré le chiffre des assiégeants, l'élevant même jusqu'à cent mille hommes. Elles ne se rendaient pas compte, ne serait-ce que de l'impossibilité d'entretenir et d'occuper une si grande armée autour d'une si petite ville.

Mais, d'après des documents officiels récemment publiés, le nombre des assiégeants n'était pas inférieur à quarante mille hommes de toutes armes.

Le 5 juillet, l'avant-garde ennemie arrive de Ligny sous les murs de Saint-Dizier, commandée par le généralissime Fernand de Gonzague, prince de Molfetta, vice-roi de Sicile, frère de Hercule de Gonzague, cardinal-évêque et régent de Mantoue et beau-frère de la duchesse de Gonzague, Marguerite de Montferrat, veuve du dernier duc Frédéric II, mort en 1540, représentés au siège par Camillo Capilupo, dont les relations, en partie publiées, sont des plus intéressantes (2).

(1) Baron de Ring dans *La République Française* reproduite par *La Liberté* du 15 février 1900.
Paillard et Hérelle, l. c., p. 269-60.

(2) Voir Supplément à *La Liberté* du 2 mai 1901.

D'après les chroniques locales, c'était ce personnage superbe que l'on pouvait apercevoir, des murailles, sur les hauteurs d'Ancerville, monté sur un cheval caparaçonné de soie rouge velue à franges d'or. Il tenait en main un dard ressemblant à un épieu de chasse tout doré. Il portait un hoqueton violet pourfilé d'or et de soie avec un morion à l'allemande et un corselet aussi dorés (1).

IV. - Description du Saint-Dizier de 1544

Saint-Dizier, tel que nous le voyons aujourd'hui, avec les hautes cheminées de ses usines et ses deux interminables, en tous cas, interminés faubourgs, ne donne guère l'idée de ce que pouvait être cette place au XVI[e] siècle. Quelques restes des murailles et des bastions que l'on fit réparer et murer après le siège, la partie du château qui subsiste encore, et le cours de l'Ornel aident à comprendre les documents qui en parlent et à refaire le plan trop peu détaillé qui nous en a été transmis.

Qu'on se figure une enceinte quelque peu irrégulière dont chaque angle était terminé par une masse de terre recouverte de gazon et enveloppée de pierre, appelée bastion ou boulevard : le bastion dit de l'Arquebuse, le moins important et dont il reste la majeure partie en face de la rue de ce nom (2) ; le bastion de la Victoire, complètement détruit et situé dans l'emplacement actuel de la mairie et du quartier des halles ; le bastion dit des Capucins, dont le dessin est encore saisissable dans les jardins du Collège et les propriétés voisines ; le bastion de Gigny, précédé de la demi-lune de Saint-

(1) Paillard et Hérelle, *L'Invasion allemande*, p. 119.

(2) D'après la relation de l'ambassadeur de Mantoue, il serait postérieur au siège. Voir Supplément cité de *La Liberté* du 2 mai 1901.

Thiébault, aujourd'hui le Fort-Carré, assez bien conservé, et suivi d'un travail en terre, la redoute de l'Etanche, destinée à protéger ce faubourg, qui s'était formé à l'est de l'enceinte fortifiée. A la pointe sud-est, le château, flanqué de huit tours dont deux seulement subsistent, séparé de la ville et de la cam-

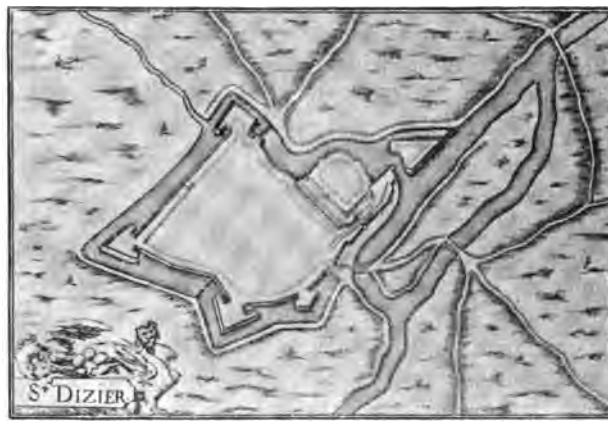

PLAN DES FORTIFICATIONS AU MOMENT DU SIÈGE

pagne par des fossés qu'alimentaient, au midi, un bras de la Marne, et l'Ornel, des autres côtés, et protégé par un long cavalier et une redoute jetée entre le canal des Moulins et la Marne, dans l'île des Dévotes, aujourd'hui la promenade du Jard.

Deux portes donnaient accès dans la ville : 1° la porte des Moulins vers le sud, entre le château et le bastion de l'Arquebuse ; 2° la porte des Allemands vers l'est, entre le château et le bastion de Gigny. Une troisième, celle entre le bastion de l'Arquebuse et celui de la Victoire, ne paraît pas avoir été déjà ouverte : un fragment qui en reste dans la cour intérieure du Café du Commerce porte les armes de Henri II, qui sans doute la fit ouvrir (1).

(1) Paillard et Hérelle, l. c., p. 124.

V. - Les défenseurs et leurs ressources

Mais, derrière cette enceinte, çà et là peu « remparée » (1), un rempart moral que formaient de braves cœurs, plus grands par le courage que par le nombre. A leur tête, le comte de Sancerre (Louis de Bueil), une des branches de la famille des Grimaldi, souverains de Monaco, ancêtres du prince actuel, chargé par le roi du commandement supérieur ; Pierre Lalande ou de La Lande —, l'orthographe de ce nom est incertaine — vieux routier et capitaine de guerre, qui venait de s'éprouver si bien dans Landrecies (2) ; Hieronimo Marini, architecte bolonais à qui François Ier confiera plus tard la reconstruction de la ville de Vitry, brûlée par les soldats allemands, et « qui avait illec (à St-Dizier) soigneusement parachevé des bastions bien flanqués de canonnières pour la défense des murs, y flanquant encore, journellement, fortifications toutes neuves (3) ».

Quant à la garnison, elle se composait, d'après les traditions locales, de 2.500 hommes de pied, de la bande de 100 gendarmes du duc d'Orléans, de 800 bourgeois de la ville et de 75 jeunes braves qui prirent spontanément les armes, tous dignes de leurs chefs, dont l'ambassadeur de Venise, Bernardo Navagero, écrira au Doge : « Ils ont montré jusqu'ici peu de crainte et n'ont donné aucun signe de lâcheté. » (4) « C'est l'élite de l'armée française », écrira aussi à Henri VIII, son ambassadeur, Nicolas Wotton, doyen de Canterbury, dont les dépêches ont été publiées dans les *State Papers*.

(1) Ibid., p. 121.
(2) Voir *La Liberté* du 4 juin 1903.
(3) Brantôme. Voir P. Guillemin, l. c., p. 125.
(4) Paillard, l. c., p. 122.

Ils avaient pour se défendre, encore au dire des chroniqueurs, 43 canons de cuivre, 17 de fonte, 4 à mousquets, 2 pierriers et une quantité de fusils de remparts et de fauconneaux. L'un de ceux-ci, hissé à la tour de Notre-Dame, inquiétait de ses projectiles le poste d'observation du Vert-Bois. Il fallut trois jours pour en éteindre le feu (1).

L'eau fut aussi un de leurs moyens de défense. Ils rompirent les digues des étangs de la Vacquerie et de la Loubert ; les eaux emmagasinées descendirent la pente et couvrirent la campagne au nord et à l'est, grossies par des pluies continuelles durant les mois de juin et de juillet, où l'on vit à peine trois fois le soleil. Ce qui faisait dire aux Allemands découragés que le Ciel était pour les Français, *Deum Gallo favere*. Fernand de Gonzague en fut réduit à creuser un canal de dérivation qui, de la Loubert inclinant à l'ouest, allait se jeter dans la Marne à Perthes. Il existe encore et garde le nom de *Fossé Charles-Quint*.

VI. - Premières attaques

Ce premier obstacle surmonté, l'ennemi se mit en mesure de commencer l'attaque par le côté de la place le moins défendu. C'était celui de la porte des Moulins qui allait, se prolongeant par où passe la route actuelle de Joinville, dans la direction de la route de Bar. Tandis qu'un corps d'observation se maintient à l'est de Saint-Dizier, sur les hauteurs qui dominent la plaine, le gros de l'armée passe à l'ouest et se cantonne aux bords de la Marne, dans les directions de Valcourt, Hoëricourt et Perthes (2).

Les assiégeants entraînent avec eux, dans ce mou-

(1) Paillard, l. c., p. 122.
(2) Ibid. p. 130, Fourot, 2e Relation, p. 11.

vement tournant, vingt-six pièces d'artillerie, dont deux serpentines et vingt-quatre gros canons, les uns de 48 livres de balles et les autres de 24 seulement, destinés à battre, en face et en flanc, le boulevard de la Victoire, qui était la force principale de la ville à l'ouest.

Charles-Quint, retenu à Metz pour assurer la régularité des convois de vivres et de munitions, n'arrive devant Saint-Dizier que le 13 juillet au soir, avec le reste de l'armée, en suivant, par Ligny, Stainville et Ancerville, la même route que les premières troupes. Il contourne également la ville, s'avance bravement, sous le feu des assiégés, pour atteindre le camp des premiers assiégeants et va loger au village de Hoëricourt, alors un peu plus rapproché de Saint-Dizier.

VII. - Mort du prince d'Orange et de Lalande

Le lendemain, 14 juillet, fut pour Charles-Quint et son armée un jour de grand deuil. Après le dîner, René de Châlon ou de Nassau, prince d'Orange, général en chef de la cavalerie des Pays-Bas et cousin de l'empereur, voulut voir la " batterie " dirigée contre le boulevard de la Victoire. Il était environ deux heures de l'après-midi. Gonzague offrit au prince la chaise sur laquelle il était assis, et se plaça lui-même à terre, pour causer avec lui, quand un biscaïen, parti de la ville, atteignit le prince à l'épaule droite. Tombé à terre, celui-ci fut aussitôt transporté au quartier de l'empereur. Les médecins espéraient d'abord lui sauver la vie. Pendant toute la soirée, il conserva sa connaissance, parla beaucoup de sa femme, la recommanda à son entourage, « reconnut Dieu de soy-même, selon qu'il avait vescu en bon chrétien ». Mais, la nuit, il tomba dans le délire et mourut pendant l'assaut meurtrier du lendemain, vers 6 heures du soir.

C'était un jeune homme de 26 ans, bien fait, heureusement doué, riche, aimé de tous, que l'impassible Charles-Quint pleura comme un fils. Sa veuve, justement désolée, fit d'abord transporter sa dépouille mortelle à l'église de Sainte-Maxe, de Bar-le-Duc, et ériger, sur sa tombe, ce squelette artistique qu'on admire encore en l'église Saint-Etienne. Son inhumation définitive eut lieu, selon ses dispositions testamentaires, en l'église Notre-Dame de Bréda.

D'une croix monumentale qui fut érigée au lieu même de sa mort, que reproduit un dessin de Pernot exposé dans la salle du Conseil municipal et qui fut soustraite au vandalisme révolutionnaire par

le propriétaire de la maison voisine, M. Nicolas Fisbacq, il ne reste plus que le socle, assez peu ressemblant, parce que les côtés en ont été retaillés, à tort, pour faire disparaître des cassures. On peut le voir, surmonté d'une croix nouvelle, sur le bord d'une propriété, dans la rue de l'Abattoir (1).

Pour faire diversion à son chagrin, Charles-Quint livra aux flammes Joinville, à l'exception du château, « le plus beau qui se puisse voir pour la situation, l'architecture et l'agrément » (2).

Funeste aux assiégeants, ce 14 juillet ne le fut pas moins aux assiégés et causa aux Français une perte également irréparable, celle du brave Lalande. « Etant travaillé d'avoir remparé tout le jour », il avait été se reposer quelque peu dans son logis, situé place du Petit-Bourg, et « il prenait chemise blanche » (3), lorsqu'un boulet, passant par-dessus la brèche et la muraille de sa maison, lui emporta la tête. Sancerre comprit de suite la gravité de ce malheur et s'efforça de le cacher à ses soldats le plus longtemps possible. C'est une des causes du désaccord des chroniqueurs sur la date de cette mort désastreuse.

La journée du 14 juillet se termina par une alerte sérieuse dont Wotton seul fait mention. Sur le soir, les assiégeants virent arriver une nombreuse troupe d'infanterie, faisant mine de chercher à s'évader. Aussitôt grande rumeur dans l'armée impériale. Chacun de courir pour arrêter les fuyards. Mais, tout à coup, ceux-ci reviennent sur leurs pas et rentrent dans la place. Sans doute, on avait affaire ou à une reconnaissance ou plutôt à une diversion cherchée par les assiégés pour envoyer plus facilement un rapport sur la situation de la ville à François I^er^, qui reformait son armée dans les environs de Châlons.

(1) *La Liberté* du 17 mai 1900.
(2) Navagero, cité par Paillard, l. c., p. 263.
(3) Brantôme.

Aussi, le lendemain, l'empereur remarqua que la brèche n'était plus praticable. Des poutres, des mottes de gazon, des gabions pleins de terre, accumulés et disposés durant la nuit, attestaient suffisamment que Saint-Dizier ne songeait nullement à se rendre.

VIII. - Assaut du 15 juillet

Effectivement, l'assaut du lendemain, 15 juillet, le plus mémorable du siège, le fit voir avec une nouvelle et sanglante évidence. Par trois fois, les assaillants essayèrent, ce jour-là, de pénétrer dans la place. Après qu'une heure durant, ce matin-là, on eut encore battu le rempart, Gonzague envoya de 15 à 20 soldats pour reconnaître l'état de la muraille. Alors les Espagnols, campés à proximité

PANORAMA DU SIÈGE

de la brèche, s'élancèrent à l'assaut de leur propre mouvement. Mais le fossé n'était pas entièrement comblé, la brèche était d'un accès difficile. Sur le rempart se tenait le comte de Sancerre, prêt à rece-

voir les assaillants. La lutte fut acharnée. On voyait les soldats français courir comme l'éclair d'un point à l'autre de la muraille, marqués par deux bannières. Les habitants s'étaient joints à la garnison ; il n'y avait pas jusqu'aux enfants et aux vieilles femmes qui ne prissent leur part de la défense et lançaient des pierres du haut du rempart (1). On combattit, main à main, plusieurs heures. Wotton prétend que les Espagnols revinrent quatre fois à la charge. Enfin les assiégeants furent repoussés et renversés au pied de la brèche.

Cependant Charles-Quint, Gonzague et les officiers, qui déjeunaient sous leurs tentes, au premier bruit de cette échauffourée, se précipitèrent dehors. Lorsque les Espagnols, poudreux, brûlés, sanglants, descendirent de la brèche, sept ou huit cents autres hommes s'élancèrent pour les y remplacer. Les assiégeants, presque aussitôt, les renversèrent dans les fossés. Un troisième assaut fut tenté par sept ou huit compagnies de Bas-Allemands, hier encore sous les ordres du prince d'Orange. Mais, découragés par la perte d'un tel chef, ils lâchèrent pied et reculèrent après qu'un coup de canon eut emporté six ou sept des leurs.

Quel fut de part et d'autre le nombre des victimes de cette journée meurtrière ? On le saura plus exactement lorsque les listes officielles des pertes espagnoles et allemandes, conservées dans les archives de Mantoue comme faisant partie de la correspondance de l'ambassadeur Capilupo et récemment découvertes, seront traduites et publiées. Parmi les morts de la liste allemande figure un comte Eitel-Friederich de Zollern, un membre de la ligne de Souabe de la maison de Hohenzollern, par conséquent un ascendant collatéral de l'empereur d'Allemagne. Un Hohenzollern a donc été tué devant

(1) Un groupe du monument rappelle cet élan populaire.

Saint-Dizier. Notons en passant qu'Eitel et Friedrich sont deux des prénoms du second fils de l'empereur Guillaume (1).

Dans sa lettre au roi, écrite immédiatement après l'assaut, Sancerre parle de 3 à 4.000 ennemis tués ou blessés. Il se fonde sur le rapport, visiblement exagéré, de gens qu'il a envoyés aux nouvelles et à qui l'ivresse du triomphe fait voir tout au moins en double.

Bien que presque tous les blessés aient été frappés mortellement, le chiffre des morts ne va certainement pas au-delà de mille. De son côté, Sancerre avait perdu de 2 à 300 hommes, sans compter de nombreux blessés. Lui-même avait eu le visage déchiré par les éclats de son épée, brisée d'un coup de canon (2).

En somme, la journée avait été moins meurtrière pour les assaillants qu'on ne pouvait l'attendre de leur acharnement. Mais l'effet moral fut considérable. C'était un échec, le premier de la campagne, qui jusque-là n'avait été qu'une promenade pour l'armée de Charles-Quint. Celle-ci en resta diminuée à ses propres yeux et dans l'opinion de l'Europe.

Saint-Dizier a brisé l'élan de l'empereur, qui s'arrête, étonné de son échec, et s'obstine à vouloir prendre cette place.

Cependant François I[er] avait appris les héroïques exploits des défenseurs de Saint-Dizier. Il écrivit au cardinal de Meudon, à Paris, que Charles-Quint avait fait livrer trois assauts aussi furieux que jamais « on ouyt parler et que le dit comte (de Sancerre) et ses gens les avaient non seulement virillement soustenus, mais aussi repoussé l'ennemi, tellement que l'honneur en était demeuré aux assaillys... »

(1) *La Liberté* du 5 novembre 1902.

(2) Son portrait a été retrouvé à la Bibliothèque nationale Une copie orne la salle du Conseil. (V. *Liberté* du 5 août et du 2 décembre 1900.)

PROCESSION DU PARLEMENT

A L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE PARIS

(D'après le tableau de PERNOT)

En conséquence, le roi ordonnait que la Cour de parlement fît une procession solennelle pour rendre grâces à Dieu de ce bon événement. Le cardinal communiqua cette lettre au premier président, Pierre Lizet, qui, le 17 juillet, assembla ses collègues et leur fit part des ordres royaux. Le même jour, la Cour interrompit ses séances, revêtit la robe d'écarlate et se rendit processionnellement « depuis la saincte chapelle du Palais jusques en l'église de Paris, accompagnée du clergé de la dite sainte chapelle, etc. ». Devant le cortège était portée la relique de la vraie croix, et une messe d'actions de grâces fut chantée.

Le siège continua. Il s'agissait, pour les assiégés, de gagner du temps, afin de permettre à Claude de Guise, le général en chef de l'armée française, de réunir et de fortifier son armée de résistance. L'héroïque Sancerre tint bon pendant quarante-trois jours.

IX. - La capitulation

Charles-Quint, dit Jolibois, n'obtint la capitulation qu'en faisant passer aux assiégés un ordre *faux* de rendre la ville. Alors, du côté allemand, on connaissait déjà le secret de falsifier les lettres, comme plus tard celui de falsifier les dépêches. Perrenot de Grandvelle, garde des sceaux de l'empereur, avait surpris, dans un message adressé au duc de Guise, la clef du chiffre par lequel celui-ci correspondait secrètement avec Sancerre. Il fabriqua une lettre dans laquelle le duc de Guise était censé annoncer aux habitants de Saint-Dizier que le roi, « sachant l'extrémité de poudre et de vivres dans laquelle ils étaient, leur mandait de trouver moyen de faire composition honorable ».

Cette lettre apocryphe imitait les chiffres, l'écriture, la signature du duc de Guise et était scellée avec une vieille empreinte de son sceau. C'était à

s'y tromper. La loyauté plus encore que « la simplicité française » dont parle Paul Jove, y fut prise. Elle était trop ignorante de pareils procédés. Un seul officier de Sancerre, le capitaine Linières, manifesta quelque défiance. Mais depuis cinq semaines on arrêtait une puissante invasion et l'on avait donné le temps à l'armée française de se reformer et de masser ses troupes aux environs de Châlons pour fermer aux Allemands la route de Paris. D'un autre côté, les munitions commençaient à s'épuiser et la famine à se faire sentir. Sans doute on pouvait mourir sur la brèche et beaucoup l'eussent préféré. Mais Sancerre ne voulut point, en pure perte, sacrifier ce qui lui restait de braves cœurs.

Il fut donc décidé que l'on enverrait au camp de Charles-Quint deux gentilshommes de marque, le vicomte de la Rivière et Jacques de la Chasteigneraie, pour demander les conditions de l'ennemi. Elles furent d'abord hautaines et inacceptables. Trois jours après, dans la matinée du 9 août, les mêmes gentilshommes, accompagnés de Marini, reparurent au camp impérial. C'est alors que fut arrêté le texte de la capitulation, rapporté par Brantôme. Après une suspension d'armes de huit jours, Sancerre s'obligeait à ouvrir lui-même les portes de la ville si, dans l'intervalle, le roi de France ne lui envoyait du renfort.

Au jour fixé, le 17 août, les vaillants défenseurs de Saint-Dizier sortent avec les honneurs de la guerre, la lance sur la cuisse, tambourins sonnant et enseignes déployées, et emmenant une partie de leur artillerie, puis les bagages et tous les habitants et citoyens du lieu, du plus grand au plus petit et de tout sexe, avec la dépouille mortelle du brave Lalande qu'ils emportaient comme une pieuse relique (1).

(1) Navagero, l. c. Son tombeau a été retrouvé naguère dans la cathédrale de Laon. La pierre tombale qui le représente en chevalier est mutilée. La tête et les épaules y manquent (*Liberté* du 18 mars 1900. V. *La Cathédrale de Laon*, par le chanoine Bouxin, p. 195-6.

L'empereur voulut assister à ce départ pour veiller à la sûreté non moins que pour honorer la vaillance des vaincus, exposés aux représailles des soldats du prince d'Orange. Par son ordre, des fourches patibulaires, avec des échelles et des cordes neuves, avaient été dressées dès la veille. Pendant tout le défilé, il se tint auprès des officiers de justice. Personne ne dit mot.

Lorsque Sancerre, qui, à cheval, brillamment équipé, fermait la marche, arriva devant l'empereur, il quitta son escorte pour aller saluer celui-ci, qui l'accueillit de la façon la plus courtoise et le fit accompagner, quelque temps, dans sa retraite, par les premiers officiers de son armée.

Quand les Impériaux entrèrent dans la place, ils la trouvèrent changée en un désert (1).

La capitulation de Saint-Dizier, si l'on en croit Brantôme, arracha à François I^er^ ce cri : « Ah ! mon Dieu, que tu me vends cher mon royaume ! » Puis il dit à la reine : « Ma mignonne, allez-vous-en à

(1) Paillard et Hérelle, l. c., p. 260 et suiv.

l'église, à complies, et là pour moy faites prière à Dieu que puisque son vouloir est tel d'aymer et favoriser l'empereur plus que moy, qu'il le fasse au moins sans que je le voye campé devant la principale ville de mon royaume. »

X. - Traité de paix

L'occupation allemande fut de courte durée. Elle se termina par la paix de Crespy-en-Laonnois, signée le 17 ou 18 septembre suivant, par laquelle le roi de France garde tout son territoire avec la Savoie et le Piémont. Quant à Henri VIII, une flotte française, envoyée sur les côtes d'Angleterre, le fit réfléchir et il se retira.

Saint-Dizier fut aussi échangé contre Landrecies. Ordre fut donné de rembourser, au comte de Sancerre, les sommes dépensées à Saint-Dizier pour le service du roi. Une exemption de tailles et de tous subsides, pendant six années, fut accordée aux habitants de Saint-Dizier en considération des pertes qu'ils avaient éprouvées pendant la guerre (1).

Furent-ils ou non baptisés braves gars (*bragards*) par François I^er^ ? Peu importe. Ils ont mérité ce glorieux surnom. Ce n'est pas un vain mot que celui gravé dans les armes alors données à leur cité : « d'azur à un château sommé de trois tours d'argent, maçonnées de sable : *Regnum sustinent* » (2).

Effectivement, Saint-Dizier a soutenu et sauvé la France.

Il convenait donc qu'un monument rappelât ce fait de si haute importance dans notre histoire nationale.

Son érection, tardivement réparatrice, n'est point

(1) Archives nationales. Recueil des actes de François I^er^, 15, 136 ; 15, 574.

(2) Mémoires de la *Société historique et archéologique de Langres*, 1847.

une œuvre de parti ni de politique. C'est une œuvre française destinée à fortifier et développer, à une heure où il est peut-être, çà et là, plus ou moins en baisse, le culte de la patrie.

Tous ceux qui aiment leur pays y applaudiront. Parce que tout homme a deux pays, le sien et la France, c'est d'au-delà même de la frontière française que sont venues et que viendront encore, à cette œuvre patriotique, de méritées et universelles sympathies.

Cette œuvre d'art et de piété nationale, que les yeux bragards sont impatients d'admirer, remplacera heureusement les deux plaques en cuivre, rappelant, dans le chœur de l'église Notre-Dame, l'une les noms des citoyens morts sur la brèche, l'autre les noms de ceux qui s'étaient distingués par quelque action d'éclat. Elles ont disparu dans l'incendie de 1775, ainsi qu'un mausolée représentant un guerrier, revêtu de son armure, qui devait être Sancerre.

En glorifiant des mémoires, maintenant trop anonymes, ce monument suppléera aussi à l'insuffisance de cette autre inscription gravée au sommet de la tour de Notre-Dame, à l'angle droit le plus rapproché du parvis, qui rappelle, de là-haut, les souffrances de la ville durant le siège : « Ces ruines, faites par Charles-Quint, en l'an 1544, régnant François I^er^, ont esté réparées du règne de Louis XIII, en l'an 1634. » Suivent les signatures des échevins (1).

(1) P. Guillemin, l. c., p. 130 et *Liberté* du 2 décembre 1900.

Description du Monument

Une Commission fut désignée par M. le Ministre des Beaux-Arts et composée de MM. Gérôme, peintre et sculpteur dont la France artistique porte le deuil récent, Frémiet, sculpteur, et Vaudremer, architecte, tous les trois membres de l'Institut, dont la compétence et l'impartialité ne pouvaient être discutées.

Entre les divers projets soumis à son jugement, elle a choisi celui présenté par MM. René Carillon, sculpteur, et Emile Ferrant, architecte, *comme étant de beaucoup le meilleur et réalisant le mieux les conditions du programme* (1).

Le but était d'honorer et d'immortaliser la mémoire non seulement des chefs militaires et civils qui avaient dirigé la défense, mais encore de tous ces *Bragards* anonymes, hommes, femmes, enfants, dont l'unanime élan et le patriotique courage avaient arrêté, 43 jours durant, une nombreuse armée devant une petite place et encore *mal flanquée et mal remparée*, donnant ainsi aux bataillons français, plus ou moins en déroute, le temps de se reformer et de se mettre en mesure d'opposer aux envahisseurs une victorieuse et libératrice résistance.

Voici, en conséquence, le récit artistique du mémorable événement qui, à l'heure où je trace ces pages, s'écrit dans la pierre et le bronze, en des lignes monumentales, sur la *place d'Armes*, appelée ainsi, désormais, à un titre de plus, devant le théâtre et en face de l'hôtel de ville.

Entouré d'un talus gazonné de 80 centimètres, un soubassement en pierre de 1 m. 10 de hauteur.

(1) Lettre de M. Gérôme, président de la Commission, à M. le Maire de Saint-Dizier.

Au-dessus, un groupe en bronze. En avant, trois personnages (1) : le comte de Sancerre, tête et cœur de la défense, représenté au moment de l'assaut du 15 juillet, brandit l'épée de la main droite, et de l'autre désigne le point du rempart à protéger. A sa gauche et mortellement blessé, gît le capitaine Lalande, commandant de l'infanterie. A sa droite, l'ingénieur Marini ramasse, de la main gauche, les plans qu'il a étalés sur le rempart, tandis que, de la main droite, il saisit une hache d'armes pour prendre part aussi à la lutte.

Au second plan, un autre groupe de quatre personnages représente les citoyens bragards combattant pour la défense de leurs foyers. A droite, derrière Marini, un vieillard, coiffé d'un casque, frappe d'une hallebarde. A gauche, du côté de Lalande, un jeune enfant jette des pierres sur les assiégeants, tandis qu'une femme fait effort pour précipiter sur les soldats qui montent à l'assaut, un bloc détaché du rempart.

Enfin, tout à l'arrière-plan, un jeune homme sonne de la trompette pour appeler à la brèche la ville tout entière.

Le geste et la physionomie de ces divers personnages expriment, très caractérisés, les sentiments qui les animent ; leur costume et leur équipement sont en parfait accord avec l'époque.

Derrière ce bronze si expressif, s'élève un piédestal de 3 m. 50, symbolisant un morceau de rempart, plus ou moins endommagé par l'artillerie allemande. Au-dessus de cette ruine glorieuse se dresse la Ville de Saint-Dizier, personnifiée par une jeune femme d'une vigoureuse beauté (2) portant, comme un diadème, une couronne crénelée ; sa poitrine cuirassée est ornée des armoiries de la Ville. Pendant que de la main gauche, crispée, elle fait le geste d'arrêter l'ennemi, de la main droite elle *soutient* la

(1) Taille 2m10.

(2) Taille 2m50. — L'étendard mesure 4m20.

France dans l'étendard planté sur le rempart. *Regnum sustinent.* La statue est drapée dans un riche manteau dont la traîne se développe harmonieusement sur le socle.

L'œuvre est digne de tous ceux qui y ont contribué, et des hommes, bien connus, à l'intelligente et persévérante initiative, qui, après en avoir conçu la louable idée, l'ont si heureusement menée à bonne fin, et des souscripteurs privés et publics, recrutés dans toutes les classes et dans tous les partis, dont le sou, mêlé à la pièce d'or et au billet de cent ou de mille, a donné le chiffre significatif de 31.000 francs, et des artistes de talent qui l'ont si brillamment exécutée, enfin de la ville de Saint-Dizier dont, en honorant les générations passées, elle sera une belle et utile leçon pour les générations futures.

Ces monuments si multipliés qui rappellent nos désastres, comme ceux de la dernière guerre franco-allemande, n'engendrent peut-être que trop, chez ceux qui les contemplent, une sorte de résignation mélancolique au regard de ce qu'on est forcé d'appeler un amoindrissement de la France. Mais celui-ci, en parlant à des cœurs bragards, à des cœurs francais, « d'une défaite triomphante à l'égal des plus belles victoires », ne peut que relever les âmes les plus abattues et ranimer les courages les moins confiants dans les luttes de l'avenir.

En passant devant ce granit et ce bronze, ils s'écrieront, avec le grand poëte du siècle dernier :

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle,
Aux martyrs, aux vaillants, aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

15 juillet 1905.

(Anniversaire du grand assaut.)

La ville de Saint-Dizier

décorée de la Légion d'Honneur

En souvenir de ce siège héroïque de 1544 qui sauva la France d'un démembrement, le Conseil des Ministres d'hier a décidé de décerner la Croix de la Légion d'Honneur à la ville de Saint-Dizier, le jour de l'inauguration du Monument.

25 AOUT.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06598 5171